

## Corpus Antillais - Vol. 3

### Collection de sources sur les Indiens caraïbes

Carmes et capucins ont participé aux premières étapes de la colonisation française des Petites Antilles. Seuls deux d'entre eux nous ont laissé un témoignage de leur mission et de leurs actions.

Après avoir accompli plusieurs voyages en Orient, le capucin Pacifique de Provins (1588-1648) s'embarque en 1645 pour les Antilles. Commissionné comme préfet apostolique, il y visite les îles de la Martinique, la Dominique et Marie-Galante, avant de s'établir, pour quelques mois, à la Guadeloupe, où il rédige sa *Brève relation du voyage des îles d'Amérique*. Cet écrit "*d'honnête curiosité, [...] sincère et véritable*", imprimé dès son retour en France (1646), témoigne succinctement de ce qu'il a vu durant son séjour.

Le *Voyage des îles camercanes* est l'œuvre du carme Maurile de Saint Michel (ca 1615-1669). Ce récit, publié en 1652, témoigne du bref séjour de son auteur à Saint-Christophe et décrit les circonstances de l'établissement des carmes dans les Caraïbes. Cette œuvre, écrite à la demande du général de l'ordre, s'adresse à ses confrères susceptibles de partir à leur tour en mission, à ceux qui se trouvent déjà dans les îles mais aussi aux laïcs curieux de la colonisation. De sa brève expérience coloniale, Maurile de Saint Michel a tiré une œuvre dense, qui définit une manière originale de penser et de vivre le travail missionnaire, mais aussi d'écrire une relation.



Bernard GRUNBERG – Professeur d'histoire moderne à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, membre de l'*European Academy of Humanities, Letters and Sciences*, il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la conquête de l'Amérique.

Benoît ROUX – Assistant ingénieur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, il prépare une thèse en histoire moderne sur les sociétés amérindiennes des Petites Antilles de la fin du XV<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Josiane GRUNBERG – Agrégée de grammaire (Lycée Kléber de Strasbourg), elle collabore aux *Cahiers d'Histoire de l'Amérique coloniale*.

Avec la collaboration d'Annella KNERR, de Joël HANRY et d'Éric ROULET.

ISBN : 978-2-296-XXXXX-X

EAN : 9782296XXXXXX

XX €

Pacifique de PROVINS & Maurile de SAINT-MICHEL Missionnaires capucins et carmes aux Antilles

Corpus Antillais  
Vol. 3



Les Caraïbes, croient qu'ils ont autant d'ames d' d'eus, comme ils sentent en leurs corps de battemen res, outre celuy du cœur. Or de toutes ces ames la prin le, à ce qu'ils disent, est au cœur, & après la mort elle s' au Ciel avec son *icheiri*, ou son *Chemim*, c'est à dir Dieu, qui l'y mene pour y vivre en la compag. Dieus. Et ils s'imaginent, qu'elle vit de la l'homme vit icy bas. C'est pourquoy ils tuent jourd'huy des esclaves sur la tombe des mo peuvent attraper qui fussent au service du défunt servir en l'autre monde. Car il faut savoir sur ne pensent pas que l'ame soit tellement immateriel, soit invisible : Mais ils disent, qu'elle est subtile & delié, com me un corps éeuré : Et ils n'ont qu'un même mot, pou

Collection sous la direction de  
Bernard GRUNBERG

Pacifique de PROVINS & Maurile de SAINT-MICHEL

# Missionnaires capucins et carmes aux Antilles

Édition critique de

Bernard GRUNBERG, Benoît ROUX & Josiane GRUNBERG

& PACIFIQUE DE PROVINS  
MAURILE DE ST MICHEL

Missionnaires capucins et carmes  
aux Antilles



Corpus Antillais - Vol. 3

Collection de sources sur les Indiens caraïbes

Directeur de la collection : Bernard Grunberg.

Éditeurs scientifiques : Bernard Grunberg, Benoît Roux & Josiane Grunberg.

Avec la collaboration de Joël Hanry, Annella Knerr et Éric Roulet.

Mise en page et maquette : Benoît Roux.

#### COUVERTURE

- Détail de : Rochefort, Charles de. *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*. Rotterdam : Arnould Leers, 1658, livre II, chap. XIV, p.429.
- Détail de : Archives nationales d'outre-mer [ANOM, Aix-en-Provence], COL, C<sup>8B</sup>1, n°4, *Traité conclu entre Charles Houel, gouverneur de la Guadeloupe et les Caraïbes*, Guadeloupe, 31/03/1660. [Copie certifiée conforme en 1722].
- Détail de : ANOM, Dépôt des Fortifications des Colonies, 13 DFC 65B, Feuille 6, Caylus, Jean-Baptiste de. *Plan du fort Saint-Pierre de la Martinique et des ouvrages proposez à y ajouter pour le mettre hors d'insulte*, Martinique, 15/03/1693, 78×41,5 cm.

#### QUATRIÈME DE COUVERTURE

- Détail de : ANOM, COL, C<sup>8B</sup>1, n°20, *Carte de la Martinique par l'ingénieur Blondel*, Martinique, ca 1665.

Conception graphique : Benoît Roux.

Publié avec le soutien de  
l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

© L'Harmattan, 2013  
5-7 rue de l'École-Polytechnique - 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)

ISBN : 978-2-296-XXXXX-X  
EAN : 978XXXXXXXXXX

*Collection sous la direction de*  
Bernard GRUNBERG

& PACIFIQUE DE PROVINS  
MAURILE DE ST MICHEL

# Missionnaires capucins et carmes aux Antilles

Édition ciritique de  
Bernard GRUNBERG, Benoît ROUX & Josiane GRUNBERG

L'Harmattan



## Corpus Antillais Collection de sources sur les Indiens caraïbes

**TOMES 1 & 2 : Charles de Rochefort.** *Histoire naturelle et morale des îles Antilles* (Édition comparée 1658, 1665, 166, 1681), *Le tableau de l'île de Tabago* (1665) et *Relation de l'île de Tabago* (1666).

**TOME 3 : Missionnaires capucins et carmes.** *Brieve relation de Pacifique de Provins* (1646) ; *Voyages de Maurile de St Michel* (Édition comparée 1652, 1653).

(à paraître dans l'année 2013)

**TOME 4 : Voyageurs anonymes.** *Relation d'un voyage infortuné* dite de l'Anonyme de Carpentras (ca 1620) ; *Relatione delle Isole Americane* dite du Gentilhomme écossais (1659) ; *L'Histoire de l'île de la Grenade* dite de l'Anonyme de Grenade (ca 1659) ; *Relation des îles de Saint-Christophe, Gardeloupe et la Martinique* dite de l'Anonyme de Saint-Christophe (ca 1640) ; *Description de l'Isle de St Vincent* dite de l'Anonyme de Saint-Vincent (ca 1700).

**TOME 5 : Voyageurs étrangers.** *Letter to the Earl of Carlisle* d'Henry Ashton (1646) ; *Giornale o memoria* (1659), *Relation, Relazione* (1660) et *Information succincte* (1661) de Cosimo Brunetti ; *Relazione* d'Urbano Cerri (1678) ; *Carta* d'Álvarez Chanca (1494) ; *Relación del Segundo Viaje* de Cristóbal Colón ; (1493 - p.235-254) ; *Historia del Almirante* de Hernando Colón (chap. 44-46) ; *De Novitatibus insularum* de Miguel de Cúneo (1495 - f°24-46) ; *A new Survey of the West-Indies* de Thomas Gage (éd. comparée 1648, 1655 - chap. III-IV) ; *Itinerario* d'Alexandri Geraldini (c1522) ; *Nieuwe wereldt, ofte Beschrijvinghe van West-Indien* de Johannes de Laet (éd. comparée 1625, 1630 - chap. XX-XXI) ; *De orbe novo* de Pierre Martyr Anghiera (décades I et II, février 1494) ; *An Houre Glasse of Indian Newes* de John Nicholl (1607) ; *Mission a las Indias* de Gerónimo Pallas (1620 - livre II, chap. 4) ; *Islario general* de Alfonso de Santa-Cruz (1560 - part. 4) ; *The general historie of Virginia* de John Smith (1624 - chap. 25-27) ; *De insulis meridiani* de Nicolaus Scyllaciuss/Guillaume de Coma (1494) ; *Carta* de Simone del Verde (1494).

**TOME 6 : Missionnaires jésuites.** *Lettre* d'Antoine Boislevart (ca 1662) ; *Relation* de Jacques Bouton (1640) ; *Voyage* d'Étienne de La Pierre (1668) ; *Relation* de Jean Hallay (1657) ; *De insulis Karaybicus relationes manuscriptæ* d'Adrien Le Breton (ca 1722) ; *Relation* (1655) et *Narratio missionum* (ca 1653) de Pierre-Ignace Pelleprat.

**TOME 7 : Voyageurs français et textes divers.** *Histoire nouvelle* de Caillé de Castres (1694) ; *Histoire et voyage* de Guillaume Coppier (1645) ; *Les exploits et logements des François dans l'isle de Gardeloupe* dans la Gazette (1639) ; *Relation* du sieur de La Borde (1674) ; *Relation* (1644) et *Lettre* de Léonore La Fayette (1644) ; *Voyage* de Daniel Le Hirbec (ca 1644) ; *Récit du voyage et de l'arrivée aux Antilles du commandeur de Poincy* dans le Mercure français (1640).

**TOME 8 : Missionnaires dominicains (I).** *Lettre* de Philippe de Beaumont (1668) ; *Les desseins de son éminence de Richelieu pour l'Amérique* d'André Chevillard (1659) ; *Relation* de Mathias Du Puis (1652) ; *Coppie d'une lettre* de Pierre Pélican (1635).

**TOME 9 : Missionnaires dominicains (II).** Raymond Breton. *Relation de l'île de Guadeloupe* (ca 1647), *Brevis Relatio* (1654), *Seconde version de la Brevis Relatio* (ca 1654), Fragments de la *Brevis Relatio* (s.d.), *Relatio B* (1656), *Brevis Narratio* (1657).

**TOMES 10-12 : Missionnaires dominicains (III).** Jean-Baptiste Du Tertre. *Histoire générale des îles* (Édition comparée 1654 avec les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque Mazarine) et *Histoire générale des Antilles* (1667-1670).

---

## MISSIONNAIRES CAPUCINS ET CARMES AUX ANTILLES

### Les capucins

Les capucins sont un ordre nouvellement formé au XVI<sup>e</sup> siècle au sein de la famille franciscaine. Introduits en France en 1572, ils bénéficient très tôt de la protection royale et sont particulièrement sollicités pour les missions étrangères. Les capucins participent ainsi aux premières expéditions françaises vers les contrées lointaines. Yves d'Evreux et Claude d'Abbeville s'établissent à Saint-Louis-de-Maragnon<sup>1</sup>. Six pères capucins partent en 1632 en Acadie sous la direction du lieutenant général de la colonie, Isaac de Razilly<sup>2</sup>. Bernardin de Renouard et Alexis de Saint-Lô embarquent de leur côté, le 11 octobre 1634, à Dieppe comme aumôniers sur les deux navires de la compagnie du Cap-Vert à destination de l'Afrique<sup>3</sup>.

Les capucins sont les premiers religieux dans les Antilles françaises. Deux pères de la province de Normandie, Hyacinthe de Caen et Marcien de Caudebec, accompagnent Pierre Belain d'Esnambuc lors de son retour à Saint-Christophe en 1633. Hyacinthe de Caen le suit d'ailleurs à la Martinique en 1635. Louis XIII et la compagnie des îles de l'Amérique sollicitent des capucins pour aller aux Antilles<sup>4</sup>. En 1637, ils sont même demandés à la Guadeloupe malgré les réticences du supérieur du noviciat de Paris, Jean-Baptiste Carré, à envoyer de nouveaux frères<sup>5</sup>. Les capucins sont alors établis dans toutes les îles des Antilles habitées par les Français. Cependant, ils rencontrent rapidement eux aussi des difficultés. Ils n'arrivent plus à envoyer suffisamment de pères. Les dominicains reviennent à la Guadeloupe<sup>6</sup>. Puis en 1640, la compagnie dépêche des jésuites à la Martinique. Le gouverneur Jacques Dyel Du Parquet, quoique déçu, est bien obligé de les

---

<sup>1</sup> YVES D'EVREUX. *Suite de l'histoire des choses plus mémorables advenues en Maragnan ès années 1613 et 1614*. Paris : F. Huby, 1615 ; CLAUDE D'ABBEVILLE. *Histoire de la mission des Pères Capucins en l'île de Maragnan et terres circonvoisines*. Paris : François Huby, 1614. Voir DAHER, Andréa. *Les singularités de la France équinoxiale*. Paris : Champion, 2002, p.56, 79-80 et 241.

<sup>2</sup> LANDRY Nicolas, LANG Nicole. *Histoire de l'Acadie*. Sillery : Septentrion, 2001.

<sup>3</sup> ALEXIS DE SAINT-LÔ, *Relation du voyage du Cap-Vert*. Paris : François Targa, 1637, p.1 et 13.

<sup>4</sup> *Lettre du roi à d'Esnambuc*, Fontainebleau, 09/07/1636. Dans : DANIEL D'ALLANCHE. La mission des capucins français dans les Antilles au XVII<sup>e</sup> siècle. *Études franciscaines*, 1904, XII, p.167 ; Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence [ANOM, Aix-en-Povence], F<sup>2A</sup>13, *Actes de délibération de la compagnie des îles*, Paris, 05/12/1635, f.255, 07/05/1636, f.264, 04/06/1636, f.269.

<sup>5</sup> ANOM, F<sup>2A</sup>13, *Acte de délibération de la compagnie des îles*, Paris, 07/01/1637, f.288.

<sup>6</sup> Six dominicains arrivent en 1640. Voir BRETON, Raymond. *Relatio A*. Dans : *Relations de l'île de la Guadeloupe*. Basse-Terre : Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1978, p.142, 144 et 146 ; DU TERTRE, Jean-Baptiste. *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. Paris : Éditions E. Kolodziej, 1978, tome 1, p.164. [1<sup>e</sup> éd. 1667-1670]

accepter<sup>7</sup>. Durant les années suivantes, les jésuites renforcent leur position dans l'île. Certes le décret de la Congrégation romaine de la Propagande de la Foi du 16 janvier 1642 insiste pour que la mission de la Martinique soit restituée aux capucins, mais alors ils n'ont pas les moyens de l'animer<sup>8</sup>.

La mission des capucins à Saint-Christophe prospère. Elle bénéficie de l'appui du lieutenant général, Philibert de la Grange-Fromenteau, et du capitaine général dans l'île, Philippe de Longvilliers, seigneur de Poincy et chevalier de Malte, qui aide à la construction de chapelles dans tous les quartiers de l'île. Mais les relations avec ce dernier se tendent bientôt en raison de la proximité que les capucins entretiennent avec La Grange, que Poincy perçoit comme un dangereux rival<sup>9</sup>. Une cabale semble même orchestrée contre eux. Des rapports mensongers sur leur action sont adressés à Poincy<sup>10</sup>. Leurs prises de position dans différentes affaires les discréditent définitivement à ses yeux. Le capucin Jérôme d'Evreux tente en vain d'intercéder auprès de lui en faveur d'un ancien capitaine, Desmarets, accusé d'avoir rédigé un faux document pour faire douter de la réalité de ses pouvoirs. Quand Desmarets s'échappe de sa prison, les capucins sont aussitôt soupçonnés de l'avoir aidé<sup>11</sup>. Les capucins critiquent aussi la politique esclavagiste de Poincy<sup>12</sup>. Leur soutien au nouveau lieutenant général du roi aux îles d'Amérique, Patrocle de Thoisy, leur sera fatal. L'opération militaire menée par Du Parquet à Saint-Christophe pour imposer l'autorité de Thoisy, que Poincy refuse de reconnaître, tourne au désastre. Ses troupes sont défaites. Il ne doit son salut qu'à la fuite dans les bois. Il se rend finalement discrètement auprès des pères capucins qui lui conseillent de s'en remettre au général anglais de l'autre partie de l'île. Les capucins passent aux yeux de Poincy pour des traîtres. Il les expulse de son île au début de l'année 1646. Ils partent pour la Guadeloupe, où ils sont accueillis par le gouverneur Charles Houel<sup>13</sup>. Le préfet des missions, des capucins, Pacifique de Provins, qui a fait le voyage aux îles pour relancer la mission, ne peut que constater l'échec de son entreprise<sup>14</sup>.

Les missions des capucins dans les îles connaissent alors des heures difficiles. Mais leur implication dans les îles nouvelles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin relance leur action. Ils développent largement leur activité à la

<sup>7</sup> DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p.134.

<sup>8</sup> GODEFROY DE PARIS. Introduction générale. Dans : PACIFIQUE DE PROVINS. *Le voyage de Perse et Brève relation du voyage des Îles de l'Amérique*. Assise : Collegio S. Lorenzo da Brindisi dei Fr. Minori Cappuccini, 1939, p.XXXVII.

<sup>9</sup> DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p.143.

<sup>10</sup> *Lettre de M. de Bonnefoy à Fouquet*, Saint-Christophe, 24/10/1639. Dans DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p.147.

<sup>11</sup> DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p.174-175.

<sup>12</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL. *Voyages des isles cameranes en l'Amérique qui font partie des Indes Occidentales*. Le Mans : Hérôme Olivier, 1652, p.80-81.

<sup>13</sup> DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p.294 et 298.

<sup>14</sup> RENNARD Joseph. *Histoire religieuse des Antilles françaises, des origines à 1914*. Paris : Larose, 1954, p.37.

Guadeloupe et à la Martinique, où ils administrent en 1654 onze paroisses<sup>15</sup>. La monarchie soutient leur implantation à la Martinique et à Grenade<sup>16</sup>. Plus au nord, les capucins sont les premiers religieux à s'établir dans la grande île de Saint-Domingue<sup>17</sup>. Leur présence à la Tortue remonte quant à elle au début des années 1640. Mais en 1643 le père Marc de Montivilliers en est chassé par le chef protestant Le Vasseur<sup>18</sup>.

Les capucins n'entendent pas abandonner pour autant leurs projets en Terre Ferme. Ils participent à plusieurs expéditions, dans les années 1640, qui n'apportent pas les succès escomptés. En 1647, Bernardin de Renouard et Jean-Baptiste de Dieppe accompagnent les secours envoyés en Guyane aux hommes de Poncet de Brétigny. Mais l'aventure tourne court. Une fois arrivés, beaucoup préfèrent regagner les îles. Les deux capucins décident de rester sur place avec 16 colons. Le 29 février 1652, ils reçoivent des renforts d'une nouvelle compagnie. Les rapports sont tendus entre les colons. Par ailleurs, les Indiens se font de plus en plus menaçants. La situation n'est plus tenable. Le 26 décembre 1653, le fort Saint-Michel de Cépérou est abandonné et tout le monde embarque. Ils gagnent la Barbade le 2 février 1654, d'où Bernardin de Renouard passe à la Martinique<sup>19</sup>.

De son côté, en France, Pacifique de Provins convainc le baron Dormeille, qui prépare une expédition pour les Indes occidentales, de l'accompagner avec deux prêtres capucins. Ils quittent la France le 4 avril 1648. Le 26 mai, il arrive sur la côte des Guyanes. La disparition du lieutenant de l'expédition et de Pacifique de Provins, partis explorer la côte, signe la fin de l'aventure<sup>20</sup>.

### Les carmes

L'arrivée des carmes de la province réformée de Touraine aux Antilles est tardive et le fruit de circonstances particulières. Les carmes de Touraine sont dits de l'Ancienne Observance car ils n'ont pas suivi la réforme de Thérèse d'Avila et de Jean de la Croix dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Sous l'impulsion de Pierre Behourt puis Philippe Thibault, ils développent leur propre réforme au début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui est acceptée par le général de l'ordre en 1639. En 1645,

<sup>15</sup> DANIEL D'ALLANCHE, *op. cit.*, p.170.

<sup>16</sup> *Lettre du roi au comte de Vermandois, amiral de France*, Paris, 18/12/1670. Dans : DANIEL D'ALLANCHES, *op. cit.*, p.171.

<sup>17</sup> CHARLEVOIX, Pierre François-Xavier. *Histoire de l'île espagnole ou S. Domingue*. Paris : Jacques Guérin, 1731, tome 2, p.260 et 386.

<sup>18</sup> DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p.183 ; CHARLEVOIX, *op. cit.*, p.15.

<sup>19</sup> BIET, Antoine. *Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne, entrepris par les François en l'année MDCLII*. Paris : François Clouzier, 1664, p.74, 210-211, 249, et 261-269 ; LAON, Jean de, sieur Daigremont. *Relation du voyage des Français au Cap-Nord en Amérique*. Paris : Antoine de Sommerville, 1654, p.116.

<sup>20</sup> BOYER DU PETIT PUY, Paul. *Briève relation de tout ce qui se passa au voyage que Monsieur le baron de Dormeilles fit faire à l'Amérique*, paru dans sa *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que Monsieur de Brétigny fit à l'Amérique occidentale*. Paris : Pierre Rocolet, 1654, p.452-455.



le provincial Léon de Saint-Jean, provincial pour la seconde fois depuis 1644, est chargé par le chapitre général de l'ordre de rédiger une règle adaptée afin de diffuser la réforme définitive dans les autres provinces de France<sup>21</sup>. Les carmes ont été demandés par Noailly, qui s'apprête à conquérir l'île de la Grenade. Le provincial Léon de Saint-Jean reçoit du général de l'ordre à Rome, Leo Bonifilius, les pouvoirs pour envoyer des religieux le 2 avril 1646<sup>22</sup>. Deux carmes, Ambroise de Sainte-Anne et Maurile de Saint-Michel, participent à l'expédition. Ils arrivent à la Martinique le 31 août 1646. Mais à leur arrivée aux Antilles, le projet de conquête est abandonné. Noailly rentre en France. Les carmes sont retenus à Saint-Christophe par le gouverneur, Philippe Longvilliers de Poincy, qui a besoin de religieux, après avoir expulsé les capucins de son île<sup>23</sup>. Un contrat, signé le 10 juin 1649, fixe les conditions de leur exercice.<sup>24</sup> Ambroise de Sainte-Anne lance alors une politique d'acquisition de terres et d'affirmation de son ordre dans l'archipel<sup>25</sup>. Mais la mission manque d'effectifs. Aussi Maurile de Saint-Michel retourne-t-il en France pour demander l'envoi de pères. En mai 1650, le roi Louis XIV reconnaît la mission des carmes à Saint-Christophe<sup>26</sup>.

Les carmes sont bientôt invités à passer dans les autres îles. Le 20 mai 1650, le gouverneur de Saint-Martin propose à Ambroise de Sainte-Anne de s'établir dans l'île et promet 60.000 livres de tabac pour soutenir la mission<sup>27</sup>. En 1651, le gouverneur de la Guadeloupe, Charles Houel, en conflit avec les dominicains, confie aux carmes les paroisses de l'île pour y administrer les sacrements et encadrer les colons<sup>28</sup>. Le 2 août 1651, Ambroise de Sainte-Anne acquiert une propriété à Grande-Anse pour 15.000 livres de tabac<sup>29</sup>. En 1657, Poincy envoie un navire à Sainte-Croix avec des vivres pour ravitailler la colonie. Un carme est du voyage. Il doit affronter la colère des habitants de l'île qui, en conflit avec le gouverneur, se saisissent du navire. Il ne reste pas sur l'île. Il rentre bientôt par la barque envoyée aux nouvelles par Poincy<sup>30</sup>. En 1660, les carmes fondent une maison à

<sup>21</sup> BOUCHEREAUX, Suzanne. *La Réforme des Carmes en France et Jean de Saint Samson*. Paris : J. Vrin, 1950

<sup>22</sup> RYAN, John. The Carmelite Missions in the Caribbean 1646-1664. *Historical Records and Studies of the United States Catholic Historical Society*, 1962, 49, p.35.

<sup>23</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.25-26 et 40.

<sup>24</sup> Archives départementales d'Ille-et-Vilaine [AD 35, Rennes], 9 H7, n°71, Contrat de l'établissement à Saint-Christophe, 10/06/1649, 16 f°.

<sup>25</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.285.

<sup>26</sup> *Lettres patentes*, 05/1650. Dans : MOREAU DE SAINT-MERY, Médéric Louis Élie. *Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent suivies*. Paris : Quillau & Mequignon, 1784, p.69-70.

<sup>27</sup> AD 35, 9H7, n°72, *Fondation du couvent de l'isle Saint-Martin*, 20/05/1650, 7 f°.

<sup>28</sup> BRETON, Raymond. *Relatio B*. Dans : *Relations de l'île de la Guadeloupe*, *op. cit.*, p.188 ; AD 35, 9H7, *Contrat de l'établissement à la Guadeloupe*, 06/03/1651, 5 f°.

<sup>29</sup> AD 35, 9H7, n°81, *État du couvent des religieux carmes de la Guadeloupe* ; AD 35, 9H7, n°76, *Acte de vente*, 21/08/1651.

<sup>30</sup> DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p.431.

Marie-Galante<sup>31</sup>. La mission est cependant compromise par la mort, quelques mois après, de Victorin de Saint-Michel. Mais en 1673, deux pères carmes sont à demeure dans deux habitations à Marie-Galante<sup>32</sup>.

La conduite des carmes paraît indécente et contraire à la mission, selon les dominicains, qui n'apprécient pas l'appui qui leur a été donné. Ainsi, pour Raymond Breton, Ambroise de Sainte-Anne ne mènerait pas une vie irréprochable et, à la Martinique, il se serait attiré les foudres des habitants<sup>33</sup> ; on suspecte ses mœurs et son implication dans les affaires commerciales est dénoncée<sup>34</sup>. Il faut cependant noter que Raymond Breton semble avoir eu une violente animosité contre Ambroise de Sainte-Anne dans le cadre d'une politique globale de délégitimation de la présence des carmes. De plus, les remarques des dominicains s'inscrivent dans un contexte "politique" beaucoup plus complexe d'autant que nous n'avons que le point de vue dominicain dans le cadre d'un conflit plus général et de concurrence. Le conseil souverain de la Guadeloupe est saisi par le père Joseph de Saint Claude contre les dominicains, qui remettent en cause leur exercice religieux<sup>35</sup>, avec la mise en avant d'accusations morales, auxquelles viennent se mêler les intérêts politiques d'Houël qui va donner raison aux carmes<sup>36</sup>.

Les effectifs des carmes dans les îles demeurent peu importants en comparaison des dominicains et des jésuites. Dix carmes sont passés aux îles entre 1646 et 1651 mais ils ne demeurent pas longtemps et repartent bien vite<sup>37</sup>. En 1652, il ne reste plus que quatre carmes dans les Petites Antilles. Ils sont tentés de passer en Terre Ferme à l'instar des autres religieux mais s'abstiennent de toute initiative dans l'attente des bulles de mission nécessaires<sup>38</sup>. Les chapitres provinciaux de 1669 et de 1672 encadrent la mission aux îles<sup>39</sup>.

<sup>31</sup> AD 35, 9H7, n°80, *Fondation de Marie-Galante*, 06/11/1660. Sur les missions des carmes aux Antilles, voir RYAN, art. cit., p.24-56.

<sup>32</sup> AD 35, 9H7, n°10, *Lettre de Séraphin de Saint Pierre*, 09/12/1661 ; *Lettre de Marc de la Nativité à Séraphin de Jésus*, Poitiers, 03/12/1673. Dans : EERENBEEMT, Laurentius van den. Documenta missiones ordinis carmelitarum in insulis Antillis spectantia. *Analecta ordinis carmelitarum*, 1927-1929, VI, p.394.

<sup>33</sup> BRETON, *Relatio B*, op. cit., p.189. Raymond Breton se trompe d'ailleurs sur la date à laquelle une scène scandaleuse se serait passée (le père Ambroise mangeant de la viande un vendredi), les carmes n'étant pas encore arrivés.

<sup>34</sup> BRETON, *Relatio B*, op. cit., p.188.

<sup>35</sup> La question est de savoir s'il a le droit de dispenser des sacrements alors qu'en dehors des dominicains aucun ordre n'a obtenu les autorisations du pape.

<sup>36</sup> BRETON, *Relatio B*, op. cit., p.185, 188-190, 192 ; AD 35, 9H7, n°64, 2<sup>e</sup> f° ; AD 35, 9H7, n°65, 2<sup>e</sup> f° ; AD 35, 9H7, n°66, 01/04/1651, 1<sup>e</sup> f°.

<sup>37</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, op. cit., chap. 28 et 32 ; *Catalogus carmelitarum in insulis antillis defunctorum ad annum 1684*. Dans : EERENBEEMT, op. cit., p.386.

<sup>38</sup> *Lettre de Marc de la Nativité à Séraphin de Jésus*, Poitiers, 03/12/1673. Dans : EERENBEEMT, op. cit., p.394.

<sup>39</sup> *Actes du chapitre provincial de 1672*. Dans : EERENBEEMT, op. cit., p.390.



---

## LES AUTEURS

### **Pacifique de Provins (1588-1648)**

Pacifique de Provins, de son nom de baptême René de l'Escale, est né en 1588 à Provins. Son père est greffier de la prévôté. Il entre chez les capucins de Rouen le 16 juin 1605. Il participe au développement de son ordre en France et à l'extérieur. Il fonde un couvent à Provins en 1613. Il est envoyé à Péronne en 1618 pour stabiliser la fondation des capucins dans cette ville<sup>1</sup>. C'est alors que s'affirme son désir de mission. Il accomplit plusieurs voyages en Orient. Il part une première fois en 1621 en compagnie d'Hippolyte de Paris. Il visite Constantinople, la Terre Sainte et l'Égypte et nourrit l'espoir de nouvelles fondations. Il part une seconde fois en 1626 avec deux autres frères. Mais son activisme rencontre l'hostilité des cordeliers et du consul de France à Alep, Pierre d'Olivier. Il obtient en revanche l'appui du grand vizir Khalil Pacha pour s'établir dans toute la Turquie et le soutien du patriarche Pierre Jean Maklouf. Pacifique de Provins part fonder une mission à Nicosie puis il repasse au Liban et en Syrie en 1628. De là, il gagne Bagdad et Ispahan. Il rencontre le Shah, qui lui permet de s'établir en Perse. Au début de l'année 1629, Pacifique regagne Alep. Il embarque pour la France<sup>2</sup>. Il participe alors de sa plume acérée à la polémique qui oppose les réguliers et l'épiscopat<sup>3</sup>. Cela lui occasionne de nombreux déboires mais il peut compter sur un certain nombre d'appuis, venant notamment de la famille Lévis-Ventadour<sup>4</sup>.

En 1634, il adresse une requête à la Propagande de la Foi pour repartir en mission, mais il n'est pas entendu. Il patiente. Le nouveau préfet des missions des capucins, Archange des Fossés, lui apporte son soutien<sup>5</sup>. Le 2 juillet 1641, Pacifique de Provins obtient la préfecture des missions des capucins au Canada. Ses pouvoirs sont étendus en 1642 à toute l'Amérique où sont établis les Français<sup>6</sup>. En 1645, il embarque à La Rochelle pour les Antilles, sur le navire du gouverneur de la Guadeloupe, Charles Houel de Petit-Pré. Ils arrivent à la Guadeloupe le 15 mai 1645<sup>7</sup>. Pacifique de Provins visite les îles de la Martinique, la Dominique et Marie-Galante. Houel lui fait construire une case et un oratoire près de sa

<sup>1</sup>GODEFROY DE PARIS, *op. cit.*, p.IX et XI.

<sup>2</sup>PACIFIQUE DE PROVINS, *op. cit.*, p.47-81, 208-215 et 239-251.

<sup>3</sup>GODEFROY DE PARIS, *op. cit.*, p.XVI.

<sup>4</sup>Archives de la Propaganda Fide, Rome [APF, Rome], Scrittura originali riferite nelle copngregazioni generali [SOCC], vol. 141, *Lettre de Pacifique de Provins à Ingoli*, Paris, 16/05/1642, f°65-66.

<sup>5</sup>GODEFROY DE PARIS, *op. cit.*, p.XVII et XIX ; PIZZORUSSO, Giovanni. *Roma nei Caraibi. L'organizzazione delle missioni cattoliche nelle Antille e in Guyana (1635-1675)*. Rome : École française de Rome, 1995, p.150.

<sup>6</sup>APF, Acta, vol. 13, *Décret*, Rome, 02/07/1641, f°367r ; APF, Acta, vol. 15, *Décret*, Rome, 04/02/1642, f°29v-30r.

<sup>7</sup>PACIFIQUE DE PROVINS, *op. cit.*, p.7-10.

demeure. Pacifique de Provins y écrit sa *Brève relation*, qu'il adresse à François-Christophe de Lévis de Ventadour, duc de D'Anville et vice-roi de l'Amérique<sup>8</sup>. Il s'oppose en vain au départ du dominicain Raymond Breton pour la Dominique, qu'il aurait aimé lui même placer sous son autorité allant même jusqu'à intriguer auprès du nouveau lieutenant général du roi, Patrocle de Thoisy<sup>9</sup>. Cependant, la situation des capucins aux îles se détériore. Leur soutien au nouveau lieutenant général les déconsidère aux yeux du gouverneur de Saint Christophe, Philippe Longvilliers de Poincy, qui les expulse de son île au début de l'année 1646<sup>10</sup>. Après une année aux Antilles, Pacifique de Provins rentre amer en France durant l'été 1646<sup>11</sup>. Le temps de la déception passé, il élabore de nouveaux projets pour les îles. Il attache une très grande attention à l'éducation chrétienne des Indiens et pense à fonder des écoles à leur intention. Il compte aussi établir un séminaire aux Saintes, qu'il veut placer sous la juridiction du pape. Il reçoit l'appui de la régente, Anne d'Autriche<sup>12</sup>. Le décret de la Propagande du 17 décembre 1647 l'établit comme préfet de l'Acadie, de la Dominique, de Marie-Galante, de Saint Vincent et de la Grenade<sup>13</sup>.

Il s'entend alors avec le baron de Dormeilles pour embarquer avec deux prêtres capucins pour les Indes occidentales. Mais l'expédition tarde à embarquer. Dormeilles abandonne finalement l'entreprise dont il supportait la charge financière. Son lieutenant général, de La Fontaine, la reprend à son compte. Le départ a enfin lieu le 4 avril 1648. L'affaire est mal engagée. Le navire, en mauvais état et mal commandé, se perd plusieurs fois sur les côtes africaines. Il relâche finalement au Cap-Vert le 29 avril avant d'entreprendre la traversée de l'Atlantique. Le 26 mai, il arrive sur la côte des Guyanes. Le capitaine Maurice pense qu'il s'agit de l'embouchure du Berbiche. La Fontaine fait mouiller l'ancre et veut descendre à terre pour faire une reconnaissance, ce à quoi s'oppose Pacifique de Provins dans la crainte des Indiens anthropophages. Cependant, le missionnaire, devant l'obstination de La Fontaine, décide d'aller avec lui sur une barque et de nombreux hommes d'équipage, le 31 mai 1648. Ils ne repaîtront pas. Le capitaine Maurice décide alors, le 2 juin, de lever l'ancre et de gagner la Martinique<sup>14</sup>.

La mort de Pacifique de Provins n'est officiellement attestée par la Propagande

<sup>8</sup> GODEFROY DE PARIS, *op. cit.*, p. XXXVI.

<sup>9</sup> BRETON, *Relation française*. Dans : *Relations de l'île de la Guadeloupe*, *op. cit.*, p. 122-123.

<sup>10</sup> DU TERTRE, *op. cit.*, tome 1, p. 294 et 298.

<sup>11</sup> APE, SOCG, vol. 144, *Lettre de Pacifique de Provins à Archange des Fossés*, Dieppe, 14/07/1646, f° 148.

<sup>12</sup> APE, SOCG, vol. 145, *Lettre de Pacifique de Provins à Niccolò Guidi di Bagno*, Nantes, 02/11/1647, f° 71-72 ; APE, SOCG, vol. 145, *Lettre d'Anne d'Autriche à Houel*, Fontainebleau, 11/09/1646, f° 102. Sur ces différents projets voir ROULET Éric. Les desseins missionnaires de Pacifique de Provins pour l'Amérique. Dans : GRUNBERG, Bernard [Éd.]. *Les Indiens des Petites Antilles, des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne*. Paris : L'Harmattan, 2011, p. 129-146.

<sup>13</sup> APE, Acta, vol. 17, *Décret*, Rome, 17/12/1647, f° 580.

<sup>14</sup> BOYER DU PETIT PUY, *op. cit.*, p. 436, 444 et 452-455.

que le 25 septembre 1649<sup>15</sup>. Mais elle n'est pas acceptée par ses compagnons, Joachim de Corbeil et Jean-Baptiste de Tonnerre<sup>16</sup>. En 1652, le dominicain Mathias Du Puis dit qu'on ne sait ce qu'il est devenu, s'il est encore vivant ou s'il a été massacré par les Sauvages<sup>17</sup>.

### **Maurile de Saint Michel (ca 1615-1669)**

Probablement né au milieu des années 1610, Maurile Michel Courtin est reçu comme novice de l'ordre du Carmel dans la province de Touraine, en novembre 1634, sous le nom de Maurile de Saint Michel<sup>18</sup>. En 1645, Léon de Saint-Jean, provincial de l'ordre, ayant avisé le général de l'ordre à Rome, Leo Bonifilius, de lui donner les pouvoirs pour envoyer des religieux aux Indes, les obtient le 2 avril 1646<sup>19</sup>. En juillet 1646<sup>20</sup>, il autorise Ambroise de Sainte-Anne à participer à la colonisation de l'île de la Grenade par Philippe de Noailly, un rescapé de l'expédition de Poncet de Brétigny au Maragan, afin d'assister spirituellement les colons et évangéliser les Caraïbes. Il s'adjoint pour l'accompagner dans ce voyage Maurile de Saint Michel, dont les conditions de nomination restent floues et semblent montrer qu'il n'était pas le premier pressenti<sup>21</sup>.

Les deux carmes quittent Nantes le 18 juillet 1646 sur le navire du capitaine Touzeau. Trois capucins et un Indien des îles, baptisé Louis, sont aussi du voyage<sup>22</sup>. La traversée est difficile et la plupart des passagers sont malades. Le bateau est en vue de la Martinique le 31 août<sup>23</sup>. Maurile de Saint Michel accompagne Noailly à Saint-Christophe dans l'espoir de susciter l'intérêt du gouverneur de l'île, Philippe Longvilliers de Poincy, pour l'entreprise de colonisation de la Grenade. Cependant, le projet ne se concrétise pas, et la compagnie se débande. Noailly rentre en France. Poincy propose aux carmes de rester à Saint-Christophe car il n'y a plus de religieux dans l'île depuis que les capucins en ont été expulsés. Maurile de Saint Michel reçoit ainsi la charge de deux églises : celle de la Montagne et celle de Cayonne, où il dit la messe tous les dimanches. Il visite aussi les malades<sup>24</sup>. Il visite aussi l'île hollandaise de Saint-Eustache, où il y a quelques familles françaises

<sup>15</sup> APF, Acta, vol. 19, Rome, 27/09/1649, f°276r ; APF, SOCG, vol. 260, *Lettre de Simpliciano da Milano à la PF*, Rome, 1647, f°270 et 277.

<sup>16</sup> GODEFROY DE PARIS, *op. cit.*, p.XLI.

<sup>17</sup> DU PUIS, Mathias. *Relation de l'establissement d'une colonie française dans la Guadeloupe, isle de l'Amérique, et des mœurs des Sauvages*. Caen : Marin Yvon, 1652, p.84.

<sup>18</sup> AD 35, 9H30, [doc. non numéroté], f°6. VILLIERS DE SAINT-ETIENNE, Cosme de. *Bibliotheca Carmelitana, Notis Criticis et Dissertationibus Illustrata : Curà et Labore Unius à Carmelitibus Provinciae Turoniae Collecta*. Rome : In ædibus Collegii S. Aberti, 1927, p.422. [1<sup>e</sup> éd. 1752].

<sup>19</sup> RYAN, art. cit., p.35.

<sup>20</sup> L'autorisation a été demandée en avril par le père Ambroise. Le départ était prévu fin avril.

<sup>21</sup> AD 35. 9H7, n°68, 04/04/1646, 3 f°.

<sup>22</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.3-5 ; *Brevis delineatio inittii missionis, ca 1669-1672*. Dans : EERENBEEMT, *op. cit.*, p.381.

<sup>23</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.9 et 24-26.

<sup>24</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.40 et 46-47.

catholiques, sous l'oeil bienveillant du gouverneur hollandais. Il demande après Noël à retourner vers les catholiques anglais de Saint Christophe mais cette fois Poincy refuse<sup>25</sup>. Délaissant l'évangélisation des indigènes, il s'attache à celle des esclaves noirs et s'efforce de convertir les protestants<sup>26</sup>.

Vers le milieu du mois de mars 1647, il rentre en France pour informer la province, qui prépare son chapitre, de l'état de la mission et pour demander des missionnaires<sup>27</sup>. Une fois arrivé, il se rend aussitôt à Poitiers pour saluer le père Léon de Saint-Jean. Après le chapitre provincial de Poitiers en juin 1647, Maurile de Saint Michel participe à la diffusion de la réforme dans les provinces de Toulouse et d'Aquitaine, et assiste au chapitre provincial d'Aix en avril 1648. Il se rend ensuite à Rome pour rendre compte de sa mission au général de l'ordre du Carmel, Joannes Anthonius Philippinus, à la fin du mois d'août ; il semble avoir assisté au chapitre général tenu la même année. Il revient dans la province de Touraine probablement à la fin de l'année 1648<sup>28</sup>, au couvent des carmes de Challain<sup>29</sup>, où il reprend sa vie ordinaire carmélitaine tout en poursuivant la rédaction de son ouvrage jusqu'à la date de signature de son épître, le 5 novembre 1651. Il semble que ses supérieurs lui aient proposé de partir en mission au Brésil, mais il aurait refusé pour des raisons de santé. En 1659, il est assistant du prier du couvent d'Angers<sup>30</sup>. En 1664, il publie un nouvel ouvrage à Angers intitulé *Phytologie sacrée ou discours moral sur les plantes de la sainte écriture : symboles des mystères de la foi et des vérités chrétiennes, divisée en six parterres*<sup>31</sup>. Il y traite de l'origine et de la vertu des plantes, puis les étudie successivement comme symboles de la foi et de Jésus-Christ, de la Vierge, des membres de l'Église ; enfin il montre que la flore représente les qualités et vertus de l'homme d'une part, ses défauts et vices d'autre part. Maurile de Saint Michel meurt le 30 octobre 1669 à Angers<sup>32</sup>.

De sa brève expérience coloniale de sept mois, Maurile de Saint Michel tire une œuvre dense, qui apporte un autre témoignage et définit une manière originale de penser et de vivre le travail missionnaire. L'ouvrage débute avec l'explication du départ en Amérique et se termine par sa rencontre avec le général des carmes, à Rome, à qui il doit rendre compte de la mission. Il rapporte les renseignements qu'il a obtenus des colons ou des documents qu'il a rapportés avec lui des îles, comme les professions de foi des protestants. Il emprunte à plusieurs auteurs : l'*Histoire du Nouveau Monde* de Jean Laët, que le général de Poincy possède dans sa bibliothèque, et dont il se sert pour les descriptions géographiques<sup>33</sup> ; il

<sup>25</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.96-97, 113 et 125-127.

<sup>26</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.49.

<sup>27</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.231.

<sup>28</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL, *op. cit.*, p.242, 252-260 et 268.

<sup>29</sup> Challain-la-Potherie. Le couvent des carmes est fondé au début du XVII<sup>e</sup> siècle, grâce au comte Christophe Fouquet de Challain.

<sup>30</sup> AD 35, 9H30, *Requête*, 19/11/1659, 4 f°.

<sup>31</sup> Paru à Angers, chez Pascal Yvain.

<sup>32</sup> VILLIERS DE SAINT-ETIENNE, *op. cit.*, p.422-423.

<sup>33</sup> LAET, Jean de. *L'histoire du Nouveau Monde ou description des Indes occidentales, contenant dix*

s'inspire largement, voire copie la relation du jésuite Jacques Bouton<sup>34</sup>. Il cite aussi notamment l'*Atlas* de Mercator publié en 1595, et l'*Histoire naturelle et morale des Indes occidentales* (1589, traduite en français en 1624, du jésuite Joseph d'Acosta<sup>35</sup>. Le style aussi bien que la structure adoptés par l'auteur laissent largement place à des digressions thématiques et des aléas chronologiques. Il développe aussi de nombreuses démonstrations théologiques.

Rédigé en 1652<sup>36</sup>, le *Voyage des îles camercanes*<sup>37</sup> a été publié la même année par Hierome Olivier au Mans, puis l'année suivante à Paris chez Jean de La Caille, imprimeur ordinaire du roi, rue Saint-Jacques, aux Trois Cailles. Les deux éditions sont semblables ; la pagination est la même, reprenant notamment l'erreur de celle de 1652, qui indique deux fois les pages 168 et 169 à la suite. L'ouvrage, qui comporte 434 pages, est composé d'une épître, d'une préface, d'un développement divisé en trente-trois chapitres et d'une table historique et géographique.

Cette relation s'adresse premièrement aux religieux de sa province : à ceux qui sont partis aux Antilles et à qui il va envoyer son livre mais également à ceux qui sont décédés en Amérique et à qui il veut rendre hommage. Le deuxième destinataire est le général de l'ordre, que le père Maurile rencontre à Rome. Maurile de Saint Michel comptait ensuite parmi ses lecteurs des laïcs, tels son protecteur, Charles d'Andigné, ou des colons potentiels ou avérés : il donne ainsi des conseils concernant le traitement des esclaves ou la traversée de l'océan. Laïcs ou religieux, ses lecteurs, qui se confondent probablement avec les commanditaires, sont des gens curieux du Nouveau Monde, qui veulent s'instruire et se divertir. Les longs développements théologiques, s'ils peuvent être utiles à la méditation des carmes comme aux non-religieux, tiennent aussi sans doute beaucoup au style et à la volonté propres de l'auteur.

Le *Voyage* reprend cependant la description traditionnelle des îles, de leurs ressources et de leurs premiers habitants, dont les rapports avec les Européens restent tendus. De la vie coloniale, il développe essentiellement l'organisation

---

*huit livres, enrichie de nouvelles tables géographiques et figures des animaux, plantes et fruits.* Leyde : Bonaventure et Abraham Elzeviers, 1640 [1<sup>e</sup> éd. en flamand : Leyde, J. Elzeviers, 1625]. L'inventaire après décès de Poincy confirme qu'il possédait un exemplaire de cet ouvrage (ANOM, COL C<sup>8b</sup> 1, n°6, Saint-Christophe, 21/04/1660, f°4v).

<sup>34</sup> BOUTON, Jacques. *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'île de la Martinique, l'une des antilles de l'Amérique, des mœurs des Sauvages, de la situation et des autres singularités de l'île.* Paris : Sébastien Cramoisy, 1640.

<sup>35</sup> ACOSTA, Joseph de. *Histoire Naturelle et morale des Indes occidentales.* Trad. J. Rémy-Zéphir. Paris : Payot, 1979.

<sup>36</sup> La datation de la rédaction est rendue possible grâce à la mention au chapitre XXVI du "*livre de Monsieur Eveillon composé depuis deux ans*". Or l'*Apologia* de Jacques Eveillon a paru en 1650.

<sup>37</sup> Mot d'origine espagnol (*comarcano*, ici dans le sens de *cercano* : proche, près de). Les *islas comarcanas* sont les îles près de la Terre Ferme, c'est-à-dire les Antilles. Le terme apparaît dès 1621 dans l'ouvrage de PHILIPONUS, Honorius. *Nova typis transacta navigatio, novi orbis Indiæ occidentalis ad modum reverendissimorum...* [s.l.] : [s.n.], 1621, p.33.



économique, d'où transparaissent surtout la puissance de Poincy et le statut des engagés et des esclaves, affirmant d'ailleurs que ces derniers doivent être considérés comme frères des Blancs et donc libres une fois baptisés. Il témoigne du contexte particulier des années 1640-1650 marquées par la chute de la Compagnie et le rachat des îles par les gouverneurs, alors que s'opère le relais entre le cycle du tabac et celui de la canne à sucre. L'auteur rapporte enfin les circonstances des établissements carmélitains dans les Petites Antilles. De sa brève expérience coloniale, Maurile de Saint Michel a tiré une œuvre qui définit une manière originale de penser et de vivre le travail missionnaire, mais aussi d'écrire une relation.

---

## ÉTABLISSEMENT DE L'ÉDITION

Le texte de Pacifique de Provins est établi à partir de l'unique édition de 1646, publiée à Paris chez Nicolas et Jean de La Cos. Le texte de Maurile de Saint-Michel est établi à partir de la première édition de 1652, imprimée au Mans chez Jérôme Olivier. L'édition de 1653 (Paris, J. de La Caille) est en effet moins complète. Elle s'arrête au chapitre 30.

Les lettres ou mots entre crochets sont des ajouts de notre part, pour faciliter la compréhension et par souci de conformité avec les règles grammaticales actuelles. Nous avons gardé la graphie et les formes originales pour les toponymes (*Gadalouppe* ou *Gardeloupe* pour Guadeloupe, *S. Christophle* pour Saint-Christophe, *Marie Galande* pour Marie-Galante, *Tholose* pour Toulouse, etc.) et les noms de personnes à l'exception des prénoms ; par souci de cohérence, en cas de graphies différentes, nous en avons adopté une, la plus courante ou la plus plausible (*l'Anse à Louvet* à la place de *Lance a Louvet*). Pour les autres termes, nous avons modernisé l'orthographe (*île* pour *isle*, *Français* pour *François*, *saint* pour *sainct*, *hamac* pour *hamat*, *couvent* pour *convent*, etc.). Les majuscules des noms communs ont été enlevées. Exceptionnellement, nous avons changé le genre des noms (*le crabe* pour *la crabe*, etc.). Le pluriel des noms et des participes passés en “ez” a été remplacé par “és”. Les formes verbales ont été mises aux normes actuelles (par exemple la finale de l'imparfait *faisait* pour *faisoit*, ou l'utilisation de l'accent circonflexe à la 3<sup>e</sup> personne du subjonctif imparfait et non du passé simple) et nous avons appliqué les règles de la concordance des temps.

En ce qui concerne le vocabulaire, nous avons généralement conservé les termes en usage au XVII<sup>e</sup> siècle : *divertir la conversation* (changer de sujet), *montagne* (petite montagne), *médeciner* (soigner), etc., les prépositions, les locutions et conjonctions de subordination comme *joint que* (outre que), *proche* (près de), *si que* (si bien que), *plutôt que* (plus tôt que), leur signification étant précisée en note. Nous avons respecté les règles grammaticales en vigueur aujourd'hui : par exemple, utilisation de chacun et aucun uniquement au singulier, participe présent invariable, emploi des auxiliaires être et avoir selon l'usage actuel (*il est venu* pour *il a venu*). Par ailleurs, le participe passé utilisé avec l'auxiliaire avoir a été accordé avec le complément d'objet direct antéposé ; en cas de plusieurs sujets au singulier, nous avons mis le verbe au pluriel, contrairement à l'usage du XVII<sup>e</sup> siècle autorisant l'accord avec le sujet le plus proche et nous avons procédé de même pour les adjectifs.

La ponctuation a été revue dans le cadre d'une utilisation plus raisonnée, cohérente et en accord avec les règles actuelles mais sans altérer le sens de la phrase, notamment en ce qui concerne l'emploi de la virgule. Nous avons été amenés à

ajouter des points virgules lorsque la phrase était trop longue. Cependant, en cas de doute, nous avons conservé la ponctuation originale.

Les phrases en latin ont toutes été traduites en notes, sauf quand Maurile de Saint Michel lui-même les accompagne de leur traduction. Pour celles qui concernent les textes bibliques, nous avons, sauf exceptions signalées, utilisé la *Bible de Jérusalem*<sup>1</sup>. Pour ces textes, lorsque la traduction est en conformité avec le texte latin, nous avons indiqué la référence entre parenthèses ; lorsqu'il y a soit une version particulière donnée par Maurile de Saint Michel, soit une ancienne version (celle de la *Vulgate*, par exemple), nous avons ajouté à la traduction la mention "cf.", suivie de la référence. Les citations traduites en notes qui ne sont pas suivies de références relèvent soit de l'auteur, soit de textes qu'il n'a pas été possible d'identifier.

Pour les auteurs, Maurile de Saint Michel utilise des abréviations; nous les avons gardées mais avons donné en note le nom complet des auteurs cités (Petr Cresc. : Petrus Cantor) ; par ailleurs, l'auteur employant souvent les noms latinisés, nous avons, autant que faire se peut, donné le nom courant en français (Bolsonius : Bolsec).

Nous avons signalé et corrigé tout au long du texte, les erreurs signalées par Maurile de Saint Michel à une exception près, car cette rectification ne correspondait pas aux indications de l'auteur<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *La Bible de Jérusalem*. Traduction réalisée sous la direction de l'École biblique de Jérusalem. Paris : Desclée de Brouwer, 1975, 2172 p.

<sup>2</sup> f.386 lin.26 : *sept, faute survenue en l'impression lisez six* [nda].

---

## TABLE DES ABRÉVIATIONS DES RÉFÉRENCES DES LIVRES DE LA BIBLE

2 Ch : 2 <sup>e</sup> chroniques.	Ph : Philippiens
1 Co : premier livre des Corinthiens	Pr : Proverbes
2 Co : deuxième livre des Corinthiens	Ps : Psaumes
1 Jn : premier épître de Jean	Qo : Quohélet (Ecclésiaste)
1 P : premier épître de Pierre	Rm : Romains
2 P : deuxième épître de Pierre	Sg : Sagesse
1 R : premier livre des rois	Si : Sirac (Ecclésiastique)
2 R : deuxième livre des rois	Tb : Tobie
1 S : 1 <sup>er</sup> Samuel	
2 S : 2 <sup>e</sup> Samuel	
1 Th : première épître aux Thessaloniciens	
2 Th : deuxième épître aux Thessaloniciens	
1 Tm : premier livre de Timothée	
Ac : Actes des Apôtres	
Ap : Apocalypse	
Col : Colossiens	
Ct : Cantiques des cantiques	
Dn : Daniel	
Ep : Ephésiens	
Est : Esther	
Ex : Exode	
Ez : Ezéquier	
Gn : Genèse	
Ha : Habaquq	
He : Hébreux	
Is : Isaïe	
Jb : Job	
Jdt : Judith	
Jg : Juges	
Jl : Joël	
Jn : Evangile selon Jean	
Jon : Jonas	
Jr : Jérémie	
Lc : Evangile selon Luc	
Lv : Lévitique	
Lm : Lamentations	
Mc : Evangile selon Marc	
Mt : Evangile selon Matthieu	
Os : Osée	



Pacifique de Provins

*Brève relation du voyage  
des îles de l'Amérique<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup>PACIFIQUE DE PROVINS. *Brieve relation du voyage des isles de l'Amérique, par le P. Pacifique de Provins, Capucin, Prédicateur et Missionnaire apostolique et Supérieur Préfect des Missions de son Ordre en ces quartiers et en la Nouvelle France.* Paris : Nicolas et Jean de La Coste, 1646, 30 p.



---

## ÉPÎTRE

*À Monseigneur le Comte de Brion, Duc de d'Anville et vice-roi de l'Amérique*<sup>1</sup>.

Monseigneur,

Lorsque je sortis de Paris pour m'en venir en ces quartiers de l'Amérique, où (comme vous savez très bien) j'ai été destiné par notre S. Père le Pape et les éminentissimes cardinaux de la sacrée Congrégation de Propaganda Fide et les supérieurs de mon ordre pour y tenter les moyens de ramener ces peuples sauvages à la connaissance du vrai Dieu que nous adorons. Il plut à la reine-mère régente<sup>2</sup> me commander de lui faire une relation sincère et véritable des soins et diligences que les sujets du roi apportent à ce que la divine majesté soit servie et honorée en ces pays, qu'ils occupent et habitent sous sa royale protection, et ce qui se peut faire pour la conversion des infidèles, ayant, au préalable, témoigné vouloir étendre sa main royale et libérale à la contribution d'une entreprise si chrétienne. Mais, comme je n'ai pas encore eu le temps ni fait rencontre des embarquements favorables pour m'acheminer dans la Terre Ferme et achever de faire la découverte de ces peuples et des dispositions qui se rencontreront en eux pour y accroître et agrandir le royaume de Dieu, j'ai cru devoir remettre et différer à un autre temps cette "relation" de piété pour lui être directement adressée. Et, puisqu'il avait plu au roi et à sa majesté régente vous honorer de la qualité de vice-roi de tous ces pays de l'Amérique, qui sont et seront, à l'avenir, acquis à Dieu et à la couronne de France par vos soins, par la générosité de votre courage et par votre singulière piété, je ne pouvais adresser (après sa majesté) plus convenablement qu'à vous, monseigneur, cette petite "relation" d'honnête curiosité pour supplier votre excellence de faire trouver bon mon délai à sa majesté régente et pour (en attendant) lui donner une petite heure de divertissement à la lecture de cette "relation" que je vous envoie du peu de pays que j'ai vus, quoique je n'ignore pas qu'une plus ample depuis a été faite par un bon père jésuite<sup>3</sup>. Mais, comme mon peu de loisir et mon impatience à écrire me font aimer la brièveté et fuir les amplifications et artifices de rhétorique, me suffisant d'imprimer les simples vérités aux esprits de ceux à qui je m'adresse, je m'imagine qu'il s'y en trouvera

---

<sup>1</sup>François-Christophe de Lévi-Ventadour (1603-1661), comte de Brion, puis duc de Damville (ou d'Amville ou d'Anville), premier écuyer de Gaston d'Orléans et vice-roi de l'Amérique (1645). Ses frères, Henri (1596-1680) et Charles de Lévis (1600-1649), ducs de Ventadour et pairs de France, ont été les premiers protecteurs de Pacifique de Provins.

<sup>2</sup>Anne d'Autriche (1601-1666), reine de France et de Navarre de 1615 à 1643. En 1643, à la mort de son époux Louis XIII, elle devient régente jusqu'à la majorité de son fils Louis XIV (1651).

<sup>3</sup>BOUTTON, *op. cit.* Godefroy de Paris, pense pour sa part qu'il s'agit plutôt d'une relation de jésuite publiée en 1645 et qui a disparu. Voir PACIFIQUE DE PROVINS, *op. cit.*, p.6.



PACIFIQUE DE PROVINS

assez d'autres, aussi impatients que le mien, qui ne haïront pas cette brièveté et que, si vos continuels divertissements de la cour ne vous peuvent permettre une longue lecture, vous agréerez de tant plus celle-ci, tant pour sa brièveté que pour être envoyée à votre excellence, monseigneur, par votre très humble et très obéissant serviteur en notre Seigneur.

De l'île de la Gadaloupe, ce 2 septembre 1645,

Frère Pacifique de Provins, capucin indigne.

---

## *Notre embarquement à La Rochelle pour les îles de l'Amérique*

Si notre Seigneur, tout bon qu'il est, avait dessein d'adoucir les amertumes de ce retardement de huit mois que j'avais fait à la course, de port en port de mer, pour trouver un embarquement, il ne le pouvait pas faire plus sensiblement que par l'heureuse rencontre qu'il m'a fait faire en cet embarquement qu'il nous avait préparé, d'une compagnie qui ne pouvait être souhaitée plus agréable dans le long et ennuyeux trajet de seize cents lieues de mer parmi plus de cent cinquante personnes, qui se rencontrèrent de passage dans notre bord. Nous étions six prêtres religieux, à savoir : quatre révérends pères jésuites<sup>1</sup>, qui allaient demeurer à l'île de la Martinique, où ils sont établis, et nous deux Capucins<sup>2</sup>. De séculiers nous avions monsieur Houël<sup>3</sup>, gouverneur de l'île de la Gadaloupe et qui est aussi un des seigneurs de la grande compagnie de l'Amérique, gentilhomme si sage, si vertueux et si accompli en toutes sortes de sciences et d'arts que je ne crains point de passer pour flatteur devant ceux qui l'auront pratiqué et qui ne seront prévenus d'aucune passion contre lui ; que ses mains en savent autant que sa tête et que sa tête n'en sait pas plus que ses mains, tant il est facile de réduire en pratique ce qu'il sait.

Il était encore accompagné d'une petite troupe de Parisiens, tous enfants de famille, de fort bonne naissance et de meilleure nourriture, tous gens de cœur et de courage et de très agréable conversation. Et, quoique le capitaine de notre navire fût huguenot aussi bien que tous les mariniens, si est-ce que l'autorité dudit sieur Houël, qui logeait à la chambre de ce capitaine, nous fut si favorable que, durant notre voyage, il ne se passa jour que quelqu'un de nous ne dît la messe, chacun à son tour, où les autres prêtres qui se portaient bien recevaient la sainte communion et, quelquefois, des séculiers qui y assistaient tous, et où nous chantions le *Veni Creator* et le psaume pour le roi. Les veilles de fêtes et les fêtes, comme les samedis et les dimanches, nous chantions vêpres, selon le plain-chant de l'Église, et le salut tous les jours, sans qu'aucun huguenot y trouvât à redire. Eux-mêmes, durant ce temps, faisaient leurs prières à la proue, comme nous les faisons à la poupe du navire qui est le plus noble lieu.

Notre Seigneur a montré avoir si agréable ce peu de louange que toute notre troupe lui rendait que, depuis le moment que nous eûmes levé l'ancre à la rade de La Rochelle et que nous nous fûmes mis sous la voile jusqu'à l'autre moment de notre arrivée en cette île de la Gadaloupe, la mer et les vents s'accordèrent si

---

<sup>1</sup> Nicolas Brisejon (1604-1676), Denis Mesland (1615-1672), Charles Piget (1611-1695), et Jean Schemel (1614-1674).

<sup>2</sup> Pacifique de Provins (1588-1648) et Joachim de Corbeil († 1652).

<sup>3</sup> Charles Houël du Petit Pré (1616-1682), gouverneur de Guadeloupe (1643-1648), puis seigneur propriétaire de l'île (1649-1664).

heureusement à notre faveur qu'ils tirèrent de la bouche de notre capitaine, tout huguenot qu'il était mais très honnête homme et fort respectueux, cette confession publique, remplie de joie et d'allégresse : "Si Dieu m'avait donné des chérubins à conduire dans mon navire, je ne les pourrais pas plus doucement ni plus heureusement conduire", vu même qu'au milieu du grand embarras d'hommes et de femmes et de coffres, qui engendrent, ordinairement, une infection dommageable, il n'y eut aucun malade de fièvre et fort peu de mal de mer.

Dans quinze jours nous arrivâmes aux îles des Canaries et, au bout de cinq semaines, nous fûmes rendus en cette île de la Gadaloupe, où monsieur le gouverneur descendit en terre avec tout son équipage le 15 mai. Ce fut ici où je m'arrêtai dans le navire, avant que d'en descendre, pour ne m'oublier à rendre à mon dit sieur le gouverneur l'honneur et la louange, que s'acquirent sa charité et sa piété sur les révérends pères jésuites et sur nous, car, encore que j'eusse dessein de passer jusqu'à l'île de S. Christophle, où le navire allait et que les dits pères jésuites eussent d'aller à l'île de la Martinique, où le navire devait toucher avant même que de venir à la Gadaloupe, si est-ce que ses paroles de civilité et d'honnêteté eurent tant de pouvoir sur les inclinations du capitaine et des pères jésuites et de nous qu'ils ne lui purent jamais refuser, non plus que nous, que le navire abordât, premièrement, à la Gadaloupe, où il désirait nous régaler et nous faire reprendre la douceur de l'air de la terre et respirer un peu avant que de nous rendre à nos postes. À cela je ne trouvai aucune difficulté, vu qu'il ne m'importait où aborder, puisque j'avais dessein de voir toutes les îles et puis nous n'étions chargés d'autres meubles à traîner que d'un petit coffre, où étaient nos ornements d'église. Mais les pères jésuites s'excusant sur les difficultés qu'ils auraient à descendre du navire la charge de quelque dix-huit barriques ou poinçons<sup>4</sup> de hardes ou denrées et cinq ou six coffres qu'ils conduisaient chez eux à la Martinique avec trois serviteurs. Leur excuse demeura pourtant inutile, lorsque mon dit sieur le gouverneur s'obligea de leur donner sa barque, exprès pour les porter, eux, leurs serviteurs et leurs hardes jusque devant leur logis de la Martinique. Ce qu'il fit au bout de trois semaines qu'il les eut retenus chez lui et nous aussi. Et moi, qui désirais profiter de cette occasion pour voir la Martinique, je priai mon dit sieur le gouverneur de me permettre de les y accompagner. Ce qu'il fit très volontiers, à condition que je reviendrais dans sa barque, chez lui, et y demeurerais jusqu'à l'arrivée de monsieur Patrocle<sup>5</sup>, nouveau général des îles, que l'on attend de France pour aller à l'île S. Christophle.

Étant donc partis de la Gadaloupe avec les pères jésuites, nous trouvâmes, à dix lieues de là, une très grande île, nommée la Dominique, qui n'est habitée que de Sauvages, dont nous parlerons ci-après, séparément, et, après avoir demeuré

<sup>4</sup> Le poinçon est un tonneau qui contient à peu près les deux tiers d'un muid, mesure qui varie selon les régions.

<sup>5</sup> Noël de Patrocles de Thoisy († 1671), fils de l'écuyer ordinaire d'Anne d'Autriche. Il est nommé par la Régente pour remplacer Poincy en sa charge de lieutenant général des îles d'Amérique en 1645. Refusant son remplacement aux allures de destitution, Poincy empêche Thoisy de prendre ses fonctions et le contraint à rentrer en France en 1647.

deux jours à l'ancre dans leur rade, sans descendre à terre, nous poursuivîmes notre route jusqu'à la Martinique, qui est à sept lieues de là, où je tiens à grande faveur du Ciel que nous n'ayons été submergés des ondes ou que nous n'ayons relâché à la Nouvelle-Espagne<sup>6</sup> par l'extraordinaire irritation des vents et de la mer.

Étant arrivés à la Martinique, nous n'y séjournâmes que trois jours et y fûmes fort bien reçus et régalez de monsieur du Parquet<sup>7</sup>, qui en est gouverneur. Nous dînâmes une fois chez les révérends pères jésuites, qui nous y convièrent.

Au sortir de la Martinique, nous revînmes sur nos mêmes pas à la Dominique, mais avec un vent plus favorable et, comme notre barque était déchargée du monde qui y était et de l'embaras de tant de hardes, n'y restant avec les mariniers que mon compagnon et moi, nous demeurâmes quinze jours, ou trois semaines, à visiter tout le long de cette île, descendant tous les jours en terre et conversant avec les Sauvages tant dans la barque, où ils nous venaient voir en foule, apportant toutes sortes de fruits et de poissons, où ils troquaient quantité de choses avec les gens de mon dit sieur le gouverneur, que dans leurs propres maisons, où nous avons mangé et couché avec eux, et y fûmes reçus avec bien de l'humanité, en considération de mon dit sieur le gouverneur, qu'ils aiment et affectionnent fort.

Notre visite et traite étant finies, nous retournâmes par le long d'une autre très belle île, nommée Marie Galande, où les Sauvages de la Dominique vont faire des jardins, et de là nous nous vînmes rendre à la Gadalupe chez monsieur le gouverneur, lequel, voyant le désir et l'ordre que j'ai de passer des îles à la Terre Ferme pour découvrir s'il y a quelques nations de Sauvages avec lesquels l'on puisse profiter spirituellement, se joignant avec moi aux intérêts de Notre Seigneur, avec un zèle sans fard, il m'a fait la faveur de me promettre d'envoyer, dans quelque temps, une bonne barque vers la Terre Ferme<sup>8</sup>, qui me portera aux lieux que je désire voir. Et, pour nous donner sujet de demeurer avec lui, durant tout cet interstice<sup>9</sup>, avec plus de satisfaction, de retraite régulière et de repos d'esprit, il est si bon qu'il nous a fait faire, exprès, une petite case, ou maison, auprès de la sienne, accompagnée d'un petit oratoire, pour y dire la sainte messe et y faire nos oraisons, nous l'offrant même pour retraite, lorsque, travaillant (comme nous désirons) dans les voisines îles des Sauvages, il arriverait quelque sujet qui nous obligeât de nous retirer et de nous absenter pour quelques jours.

Voilà, en bref, le cours de notre navigation jusqu'à présent. Reste à vous décrire toutes les particularités des îles que nous avons vues, de celles dont nous sommes mieux instruits, et des choses notables qui s'y sont passées depuis le peu de temps que nous y sommes.

---

<sup>6</sup>Le Mexique.

<sup>7</sup>Jacques Dyel du Parquet (1606-1658), neveu de Pierre Belain d'Esambuc. Capitaine de milice à Saint-Christophe, il est nommé lieutenant général de la Martinique en 1636 et confirmé dans sa charge par la compagnie en 1637. En 1650, il devient seigneur propriétaire des îles de la Martinique, de la Grenade, des Grenadines et de Sainte-Lucie.

<sup>8</sup>Le continent sud-américain.

<sup>9</sup>Intervalle de temps.



---

## *Descriptions de quelques-unes de ces îles en particulier.*

### *De l'île de S. Christophle.*

Il y a si longtemps que le chemin est frayé de l'île S. Christophle à Paris et de Paris à l'île S. Christophle, qu'il ne faut point y avoir été pour savoir qu'elle n'a pas plus de quinze lieues de circuit et que ce peu d'espace est possédé par deux nations : Français et Anglais, qui sont séparément placés et gouvernés chacun par un chef général de sa nation. L'on n'y croit pas plus de trois mille Français mais bien six mille Anglais et, comme elle est plus petite que les autres îles des Français, plus peuplée et mieux cultivée, l'on juge bien que le séjour y doit être plus agréable en l'état présent. Je n'en veux pourtant encore rien dire, non seulement pour n'y avoir encore été, mais encore parce que j'aime mieux remettre à une autre plume qu'à la mienne la publication des affaires qui la concernent, qui, selon les apparences, sont un peu fâcheuses<sup>1</sup> et fourniront bien un raisonnable volume.

### *De l'île de la Martinique.*

Cette île de la Martinique est fort grande. Elle est habitée de Français, qui sont environ au nombre de mille, tout au plus, et de Sauvages, environ quatre cents, qui ont leur quartier à part. Le gouverneur de cette île sur les Français se nomme monsieur du Parquet, très brave et courageux gentilhomme, qui gouverne son peuple avec tout plein de satisfactions de leur part et qui, par ce moyen, s'est acquis tant de crédit sur l'esprit des Sauvages de son île qu'il en fait ce qu'il veut, spécialement sur celui de leur capitaine, qui s'appelle le capitaine Pilote<sup>2</sup> car il m'a dit avoir tout nouvellement obtenu de ce Sauvage qu'il ferait, près de son logis, une petite maison et chapelle pour y loger un ou deux pères jésuites, à dessein de baptiser leurs enfants et les instruire à prier Dieu, de sorte que je crois qu'à présent ces bons pères y seront logés et pouvons espérer de leur bonne conduite et de leur zèle ordinaire qu'ils y rendront de grands services à Notre Seigneur au bénéfice de ces pauvres âmes. Ce capitaine Pilote dit, un jour, à monsieur le gouverneur (ainsi qu'il me l'a raconté) que, pour l'amour qu'il portait aux Français, il voulait que tous les enfants qui naîtraient, désormais, des Caribes ou Sauvages, portassent des noms de Français.

Cette île est fort montueuse. Elle a bien quelque peu de plein pays, mais ce n'est pourtant pas la meilleure terre, parce qu'elle est toute couverte de gravois, ou petites pierres ponces, qui la rendent fort sèche. La meilleure terre est celle des petites montagnettes, qu'ils appellent *mornes*, à la différence des très hautes et inhabitables, de sorte que ces collines étant à présent plus recherchées pour

---

<sup>1</sup> Pénibles.

<sup>2</sup> Le Pilote, chef caraïbe de la Martinique, favorable aux Français.

habiter, aussi prendriez-vous plaisir de voir le long du rivage de la mer quantités de petites cases, ou maisonnettes de roseaux, assises sur la pointe de ces *mornes* pointus comme autant de coqs sur la cime des clochers en France. Et, pour y monter à une, où nous couchâmes une nuit, je vous assure qu'il fallut nous servir des mains aussi bien que des pieds, encore reculions-nous quelquefois en arrière. Je veux, pourtant, croire qu'elles ne sont pas toutes de si fâcheux abord. Ceux qui sont là logés, ont la plupart grande difficulté d'avoir de l'eau, car il n'y a ni puits ni fontaines et les rivières ne sont pas si proches les unes des autres, outre que la plupart sont des torrents, qui n'ont pas toujours de l'eau.

Il est vrai que les racines de *manioc*, dont on fait le pain par toute l'Amérique, tous les autres légumages<sup>3</sup> et le tabac aussi y viennent à merveille. Mais, quand j'aurai dit que les diamants et les perles fines y croissent aussi facilement, je croirais avoir rendu tous ces avantages, et autres semblables, inutiles, en vous disant qu'il y a par toute cette île tant de gros serpents venimeux que je ne tiens la vie d'aucun habitant assurée, non seulement allant dans les bois à la chasse ou allant se visiter de maison à autre, mais encore dans son jardin, dans sa propre chambre et dans son propre lit, parce que, trouvant quelque ouverture, ils entrent et se cachent dans les maisons. Un gentilhomme de mes amis m'a juré en avoir tué huit dans sa chambre et la fille d'une demoiselle de ma connaissance en a été, nouvellement, mordue à la main dans son berceau, dont elle est morte.

Cette vérité me déplait à dire, et ne déplaira pas moins à ceux qui ont intérêt à ce qu'elle soit peuplée, mais la charité et ma conscience m'obligent à le publier. Y aille, puis après, qui voudra.

#### *De l'île de la Gadaloupe*

Cette île de la Gadaloupe est la troisième et la dernière île habitée par les Français dans le ressort de messieurs de la Compagnie. Il y peut avoir mille Français ou environ. C'est une île dont j'ai visité tout le circuit, ai considéré toutes les rivières, traversé dans les terres et où j'ai curieusement remarqué tout ce qu'elle a de bien et de mal. Toujours vous puis-je bien assurer qu'il n'y a aucune bête fâcheuse ni serpent venimeux et que, jour et nuit, l'on peut cheminer avec autant d'assurance dans les forêts que dans un cabinet bien fermé. C'est la plus grande de toutes les autres qu'habitent les Français, la plus assortie de parties essentielles et nécessaires à un pays et celle où les Français peuvent espérer, avec le temps, de faire le meilleur commerce, pourvu qu'ils s'étudient à le peupler et à y faire valoir les sucres, qui y viennent à merveille.

Cette île est divisée en deux par un canal, ou bras, qu'on appelle la Rivière Salée, parce qu'il n'est pas plus large qu'une rivière. Une de ses parties contient près de quarante-cinq lieues de circuit et l'autre autant, lesquelles font comme deux très belles provinces. L'une de ces parties retient le nom de la Gadaloupe. Cette Gadaloupe est encore divisée par une longue croupe ou échine de

---

<sup>3</sup> Les légumes.

montagnes fort hautes comme les Alpes, qui divisent la Savoie du Piémont. Sur la plus haute de ces montagnes, il y a une plaine, au milieu de laquelle il y a un étang, qui contient environ trois lieues de circuit. Cet étang procède d'une si grande quantité de sources qu'il se décharge de tous côtés et [il] s'en forme de très belles rivières, qui sont tout l'ornement et la richesse de cette île, outre lesquelles il y en a encore quantité d'autres, qui sortent du pied de ces montagnes, dont les eaux sont très bonnes. Et possible vous vous étonnerez, si je vous dis qu'il y a bien jusqu'à cinquante ou soixante rivières, tant petites que grandes, que je trouve si commodes pour les voyageurs que l'on ne saurait cheminer une lieue sans en rencontrer quelqu'une, qui se peuvent passer, en de certains temps, sur des roches et, en d'autres, à l'eau jusqu'à mi-corps, plus ou moins. D'autres se passent sur des pièces de bois. Il n'y en a, environ, que quatre ou cinq plus profondes, dont aucunes<sup>4</sup> sont navigables, fort peu loin toutefois, excepté deux seulement, dans lesquelles j'ai été fort loin, que je trouve aussi belles que la rivière de Seine dans Paris. Jugez si cela n'embellit pas un pays.

La pêche est extrêmement abondante en tout le circuit de cette île et le poisson qui s'y pêche est très excellent mais d'espèces toutes différentes des nôtres. Je ne m'étends point ici sur la remarque des fruits et des arbres parce qu'ils sont égaux en toutes les îles, où il y en a en abondance et de très excellents, dont l'*ananas* est le roi, parce qu'il n'a point de pareil au monde, et le *cachiman*<sup>5</sup> la reine. L'on étend celui-ci sur le pain comme crème, ou se mange avec la cuillère ; il en a la même couleur et saveur.

Il y a des arbres de gayac, d'esquiné<sup>6</sup>, de cannelle blanche et de grosse casse<sup>7</sup>, mais ces deux derniers ne me semblent pas valoir en bonté les nôtres d'Orient, dont j'ai traité dans mon "*Voyage de Perse*"<sup>8</sup>. Il n'y a que le gingembre qui est aussi bon. Il y a force gommiers blancs.

Il y a des eaux minérales chaudes, comme celles de Bourbon en France<sup>9</sup>. Il y a quantité de mines de fer, dont j'ai vu faire l'épreuve devant mes yeux.

J'ai vu quantité de terre à savon, qui est grasse ; elle mousse dans l'eau et blanchit le linge.

Le riz y vient aussi à perfection, comme aussi la vigne, qui porte le raisin trois fois l'année et dont le vin est excellent. C'est de quoi l'on a grand besoin en tous

<sup>4</sup> Quelques-unes, certaines.

<sup>5</sup> Voir ROCHEFORT, Charles de. *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*, suivi du *Vocabulaire caraïbe, du Récit de l'état présent des célèbres colonies de la Virginie, de Marieland, de la Caroline, du nouveau duché York, de Penn-sylvania et de la nouvelle Angleterre* ainsi que du *Tableau de l'île de Tabago ou de la nouvelle Oüalchre*. Éd. de B. Grunberg, B. Roux, J. Grunberg. Paris : L'Harmattan, tome 1, chap. VI, p.109 : "*Nous joignons les cachimas avec le momin à cause que ces arbres portent aussi des fruits, qui ont le goût et la blancheur de la crème et que leur semence qui croît au milieu est presque d'une même figure et solidité. Mais il y a deux sortes de cachimas, ...*".

<sup>6</sup> Plante d'Amérique dont la racine est employée comme sudorifique (*smilax china, L.*).

<sup>7</sup> Fruit du cassier ou canifacier. Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, chap. VIII, p.128.

<sup>8</sup> PACIFIQUE DE PROVINS. *Relation du voyage de Perse*. Paris : Nicolas et Jean de La Coste, 1631.

<sup>9</sup> Bourbon-l'Archambault, dans l'Allier en Auvergne, est réputée pour ses thermes.



ces pays, car cela garantirait beaucoup d'hommes de tomber malades, à cause que les chaleurs, les sueurs et le travail les affaiblissent grandement, et le vin servirait beaucoup à les renforcer.

Enfin, quoique je voie la plupart des Français qui viennent ici s'en retourner en France, au bout de six ans, aussi peu chargés de pistoles qu'ils étaient à leur arrivée, cela ne m'empêchera pas d'accuser plutôt leur mauvais ménage, ou le malheur qui suit quelques personnes, que la terre et le pays qui est très bon de soi. Il est bien vrai que, pour le trouver encore meilleur, il faudrait un petit nombre d'esclaves nègres et non des serviteurs de France.

Dans cette île il y a deux résidences de pères jacobins, qui y ont été appelés et fondés, à ce que l'on dit, par messieurs de la Compagnie pour administrer les saints sacrements aux habitants de l'île et y exercer les actions paroquiales<sup>10</sup>, n'y ayant autres ecclésiastiques qu'eux. Il y avait, autrefois, deux de nos frères capucins<sup>11</sup>, dont j'ai vu les sépultures, mais y étant morts peu de temps après leur arrivée, l'on n'en y envoya plus d'autres ; aussi y seraient-ils à présent inutiles, puisque ces bons religieux ont assez de zèle et de courage pour en fournir bon nombre, lorsqu'il en sera besoin, et ne manqueront pas, comme il est à croire, d'édifier ces peuples par leur doctrine et bon exemple. C'est ce que nous devons attendre d'eux, ici et ailleurs.

Avant que de sortir de cette île, il faut que, pour vous donner un petit moment de divertissement innocent, je vous fasse part de la plus grande et innocente récréation que j'y ai prise à la considération d'un petit animal qui se nomme soldat<sup>12</sup>, lequel me semble avoir tous les rapports imaginables à la nature d'un soldat ou gendarme.

1. Il n'est ni chair ni poisson et vit sur terre et dedans l'eau. Ainsi le soldat mange-t-il ce qu'il trouve, chair ou poisson, vendredi et dimanche.

2. Il naît sur la terre comme une petite araignée ou cancre, sans coquille ou maison. Ainsi le soldat, lorsqu'il est levé et enrôlé nouvellement.

3. Dès qu'il est ainsi éclos, il court sur le rivage de la mer chercher quelque maison pour se loger et prend quelque petite coquille proportionnée à sa grandeur, où il s'accommode, comme s'il était un limaçon né là-dedans, jusqu'à ce qu'il vienne à croître et s'engraisser là-dedans. Après quoi il quitte cette maison et en cherche une autre plus grande et ainsi, de temps en temps, il change toujours de maison d'autrui. Ainsi fait le vrai soldat qui, après qu'il s'est accommodé de ce qu'il a pu prendre chez son hôte, ne demande qu'à rentrer chez un autre pour faire le semblable.

4. Quand vous pensez prendre et arrêter ce petit animal, qui n'est pas plus

<sup>10</sup> Paroissiales.

<sup>11</sup> Daniel de Canonville († 1637) et Prothais de Lisieux ou de Caen († 1637), capucins de la province de Normandie, morts dans les jours qui ont suivi leur arrivée (avril 1637), après avoir contracté une maladie sur le navire qui les amenait à la Guadeloupe. Les dominicains Raymond Breton et Nicolas de Saint-Dominique les inhument dans un même cercueil.

<sup>12</sup> "espèce de d'escargots ou de limaçons...". Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XIV, p.171.

gros qu'un gros limaçon mais fourni de bouche et de griffes comme d'écrevisses, il serre tellement la main, ou ce que vous lui opposez, qu'il ne quitte jamais la pièce qu'il tient. Ainsi en est-il d'un vrai soldat. Lorsqu'il s'est rendu maître de quelque place, il la garde au péril de sa vie.

5. Ce petit soldat a quelque chose de bon à manger, et en ai mangé, mais ce n'est ni sa tête où sont ses dents, ni ses mains crochues, tout cela ne vaut rien, il n'y a que le derrière. Et vous savez que d'un gendarme l'on ne demande ni le visage, ni les dents, ni la langue qui blasphème, ni les mains crochues qui dérobent, mais seulement le dos. Tout ce que je vous dis ici, ces changements de maisons et le reste, je l'ai vu et remarqué avec plaisir et à plusieurs fois.

*Manne des pauvres qui se trouve en cette île et en quelques autres voisines*

En quelque lieu que ce soit de cette île, dans les bois, dans les terres découvertes, voire même jusque dans les chemins, il n'y a enfant, pour petit qu'il soit, qui, au lieu de chair et de poisson, ne trouve des crabes dans des petits trous, qui est une espèce d'écrevisses, à quoi il ne faut autre sauce ni sel que les jeter dans un peu de feu, tout vifs ou morts, où ils sont cuits en un moment. Deux ou trois suffisent pour un repas. Les riches et les pauvres en mangent sans se lasser. Et, au lieu de pain, il y a une certaine racine, grosse comme un navet, qui vient, comme par dépit, lorsqu'on la plante, laquelle, étant bouillie ou rôtie, nourrit extrêmement. Cette racine s'appelle *patates*. C'est une si bonne manne qu'il n'y a aucun animal ni oiseau qui n'en mange, tant de la racine que de l'herbe ou feuilles, qui se mangent comme épinards. Les chevaux en mangent, les vaches, les pourceaux, les chiens, les poules, les perroquets et autres animaux. Il ne faut ni pain ni sel pour manger cela.

Quelques-uns ont une grande répugnance de venir en ces pays, ou bien, y étant, d'y demeurer, parce (disent-ils) que le pain et le vin, qui sont les deux bases de la vie, y manquent, mais je leur réponds qu'ils sont ignorants, ou malicieux d'en semer les bruits, car, encore qu'il n'y ait que fort peu de temps que j'y suis, si est-ce que pour le blé froment, nous en avons semé de celui de France et de celui de Barbarie, qui tous deux sont déjà venus, non seulement en herbe, non seulement en étui sans grain mais qui ont tous deux grené, espérant que, dans peu de jours, ils seront en maturité. Celui de Barbarie vient mieux. Le blé millet y vient aussi, en perfection, deux fois l'année, et, quand il ne viendrait ni l'un ni l'autre, je vous assure que, quand le pain de racine de manioc (qu'on appelle *cassave*) est bien fait, j'en mange plus volontiers que de notre pain de France, mais il ne soutient pourtant pas tant.

Quand au vin j'ai été en une maison de cette île où il y avait une petite vigne, plantée depuis dix-huit mois, dont la maîtresse du logis m'assura qu'ils en avaient recueilli cinq fois du raisin mûr. Et pour ne dire que ce que j'ai vu de mes yeux, je vous dirai qu'étant arrivés ici au mois de juin, nous trouvâmes que le raisin de la vigne de monsieur le gouverneur était presque mûr. Nous en mangeâmes

peu après et le tout fut cueilli ; après quoi l'on tailla une partie de la vigne par le pied et laissa-t-on l'autre sans tailler. Les quatre ou cinq grands carreaux de la vigne, qui furent taillés, poussèrent leur sève trois jours après, au bout de huit jours montèrent en rejets et, au bout de trois semaines, les ceps furent chargés de grappes, hors de fleur, et tout en grain. Les autres carreaux qui, après avoir été vendangés, furent laissés sans tailler, ont jeté encore du bois nouveau, qui, par le haut, est tout chargé de grosses grappes, dont, à présent, nous mangeons le verjus, fort gros, qui sera mûr dans un mois. Jugez, par là, de la bonté de ce pays. Or, quand il n'y viendrait ni blé ni raisin, il y vient tant de navires français, anglais et hollandais, qui apportent des vins et des farines à vendre que vous vous en pouvez fournir à bon marché, faisant échange de tabac ou de sucre. Sucre qui sera, quelque jour, en si grande abondance en cette île de la Gadalupe, pourvu que messieurs de la compagnie persistent au dessein qu'ils ont de le cultiver ici, que je ne doute point que, dans peu d'années, cette seule île n'en fournisse toute la France et que le sucre ne demeure inutile entre les mains des Portugais et Hollandais, qui l'envoient aux Français, la plupart falsifié et mêlé de chaux, comme je l'ai vu, moi-même, falsifier en quelque lieu, chose qui est très préjudiciable à la santé des rois, des princes et de tous ceux qui en usent, auxquels ma conscience m'oblige de donner cet avis. Et, quand il sera besoin, je nommerai ceux qui font ces méchancetés et rendent le sucre non seulement mortel, mais si fort insipide qu'au lieu d'une livre, il en faut deux pour rendre la douceur et saveur que l'on y prétend. Que l'on peuple cette île seulement et l'on verra ce qu'elle rapportera par la bonne conduite de monsieur le gouverneur, qui n'y plaint aucun de ses soins.

#### *De l'île de la Tortue*

Sans autre connaissance de l'île de la Tortue que celle qui m'est donnée ici par ceux qui y ont demeuré, je la vous vais décrire en fort peu de paroles. Elle est habitée des seuls Français, qui sont au nombre de quelque deux cents ou deux cent cinquante hommes, dont le gouverneur est un nommé Le Vasseur<sup>13</sup>, qui ne se tient point dépendant de ces messieurs de la grande Compagnie, parce qu'il dit l'avoir acquise à ses dépens<sup>14</sup>.

Cette île est fort petite et montagneuse, et ne vaudrait comme rien sans la grande île de Saint Dominique, où sont les Espagnols, qui n'est qu'à deux

<sup>13</sup> François Le Vasseur, protestant originaire de Dieppe, chargé par Poincy en 1640 de reprendre le contrôle de la Tortue, alors aux mains des Anglais. L'année suivante, il signe une convention secrète avec Poincy, prévoyant notamment la liberté de culte pour les protestants et les catholiques dans l'île. En 1643, se sentant menacés, les Espagnols lancent une expédition contre la Tortue, que Le Vasseur repousse. Fort de sa victoire, il s'affranchit de Poincy et commence à persécuter les catholiques. C'est la naissance de la "république huguenote".

<sup>14</sup> Le 6 janvier 1638, Le Vasseur réclame à la Compagnie des Îles de l'Amérique les 3 000 livres accordées à Belain d'Esnebec en 1626, pour l'indemniser de la construction des forts de Saint-Christophe et de leur armement.

lieues de là, où ils vont à la dérobée faire des courses et la chasse aux bœufs, dont ils rapportent quantité de cuirs et d'autres animaux et denrées, qui leur valent beaucoup. Ils font encore quelques petits commerces avec les navires, qui relâchent pour attendre les vents et sont contraints de s'y rafraîchir.

Si la terre de cette île ne vaut guère, les habitants ne valent guère mieux, pour ce qui concerne la religion, car le gouverneur et les habitants sont presque tous hérétiques, lesquels, contre les ordonnances du roi et les ordres portés par les commissions de sa majesté, empêchent au peu de catholiques qui y sont de professer l'exercice de leur religion, ayant chassé un prêtre qui y était<sup>15</sup>, et y faisant faire le prêche publiquement par un ministre<sup>16</sup>, où la plupart des catholiques se pervertissent, ce qui mérite un châtement notable.

Ce que je trouve non moins criminel et dont je suis témoin oculaire, c'est que ces habitants hérétiques de la Tortue ayant donné commission à quelques-uns de leurs correspondants de La Rochelle de leur envoyer quelques serviteurs de France pour trois ans, à l'ordinaire, ceux-ci, sachant qu'ils n'en trouveraient pas de catholiques qui y voulussent aller, leur font croire à La Rochelle qu'ils les amènent à l'île S. Christophle et puis, quand ils y sont, ils les revendent au double aux facteurs de la Tortue, lesquels les enlèvent dans le premier navire qui y passe, si bien que, par ce moyen, ils mettent de pauvres brebis parmi des loups, au hasard de leur salut, privées de l'exercice de leur religion. Considérez si cela ne mérite pas que le roi commande à ce gouverneur ou de se retirer, ou d'entretenir quelques prêtres comme font les messieurs de la Compagnie.

#### *De l'île de la Dominique*

Dès le commencement de cette "relation" je vous ai fait entendre comment nous allâmes en cette île de la Dominique, et comment elle n'est habitée que de Sauvages ramassés, lesquels, ayant été chassés par les chrétiens, tant de la Terre Ferme que des îles voisines qu'on leur a ôtées, s'y trouvent environ trois mille âmes, selon la supputation que nous avons faite du nombre de leurs *carbets*, de leurs cases, ou maisons, et du nombre qu'ils peuvent être en chacune des dites maisons, [ce] qui ferait une belle et bonne moisson pour le royaume de Notre-Seigneur, si nous pouvions gagner quelque chose, comme nous espérons et désirons le tenter.

Cette île a plus de quinze ou dix-huit lieues de longueur ; elle est fort montagneuse et n'a néanmoins aucune bête, ni serpent venimeux, excepté une grosse couleuvre, qui est dans la rivière de la Grande Anse, qui est cause que l'on

<sup>15</sup> Probablement Marc de Montivilliers († ca 1643), capucin, expulsé de la Tortue par Le Vasseur en 1643. Il échoue alors sur une île, où il aurait été mangé par les Indiens caraïbes.

<sup>16</sup> Un pasteur. Probablement Charles de Rochefort (ca 1604-1683), pasteur, envoyé à la Tortue par le Consistoire de l'Église de la Rochelle. Il est l'auteur de l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique* (1<sup>e</sup> éd. Rotterdam, 1658). Sur ce sujet voir ROUX, Benoît. Le pasteur Charles de Rochefort et l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*. Dans : GRUNBERG, *Les Indiens des Petites Antilles...*, op. cit., p.175-216.

n'habite point si près de ce fleuve. J'en ai bu de l'eau, que je trouvai bonne. Et ne parle-t-on point qu'aucun ait été blessé de cette couleuvre. Il y a une fontaine minérale chaude sur le rivage de la mer, dans cette Grande Anse ; nous-mêmes l'avons découverte. Il y a aussi une très belle et bonne soufrière au bout de l'île, du côté de la Martinique, sous le vent de l'île.

Et pour ne me taire d'une chose que je trouve plus digne de votre curiosité, que je ne sais que par le rapport des Sauvages de ce lieu, qui l'affirment tous, c'est qu'ils nous montrèrent, au-deçà de la dite soufrière, au-dessus du vent, le long de la pente d'une montagne gemelle<sup>17</sup> et fourchue, une grotte ou caverne, dans laquelle ils disent que se retire un dragon, qu'ils nomment *escarboucle*<sup>18</sup>, lequel porte en sa tête, sur son front, une grosse pierre précieuse rouge, qu'ils nomment aussi *escarboucle*, du nom de l'animal, et qui est d'un prix inestimable. Et comme nous leur demandions pourquoi ils ne la tuaient pas avec leurs flèches, ils nous dirent que quelques-uns y avaient essayé, mais en vain, parce que cette bête les avait tués eux-mêmes. Je ne sais si c'est une fable ou une vérité, mais je sais pour certain et vous assure avoir vu une sorte d'excrément, rouge comme de l'écarlate, qu'ils disaient être sorti de cette bête et l'ai ramassé autour des lieux de cette montagne, où cette bête se promène. Lequel excrément fait une très belle peinture et se détrempe bien avec de l'huile.

#### *De l'île Antigoa*

Antigoa est une île assez petite, habitée par les Anglais, lesquels, harassés de la guerre de leur pays, aussi bien que les Français, viennent chercher en ces îles abandonnées quelques lieux de retraite où ils puissent vivre en repos avec le peu que la terre leur pourra rendre de leur travail. Mais comme ils rencontrent cet autre malheur en ce pays ou, plutôt, ils apportent avec eux ce malheur que les trahisons et perfidies, dont ils usent journellement avec les pauvres Sauvages de ces pays, qu'ils prennent esclaves où ils les peuvent attraper et bien souvent viennent sous l'étendard de la France, qu'ils arborent à leurs navires, pour les allécher, à cause qu'ils savent que ces pauvres gens aiment les Français, les rendent si odieux aux Sauvages qu'ils ne peuvent souffrir le nom d'Anglais ni leur voisinage.

C'est pourquoi<sup>19</sup> les Caribes, ou Sauvages de la Dominique, sachant que les Anglais s'étaient habitués à Antigoa, ils ont tenu conseil de guerre, pour délibérer s'ils les souffriraient ou non. Sur quoi, la négative étant conclue, ils prirent jour pour l'exécution. Le jour étant arrivé à la fin de ce mois de juillet 1635<sup>20</sup>, ils armèrent six *pirogues* ou bateaux de quarante ou cinquante hommes chacun et, abordant l'île d'Antigoa à la pointe du jour (comme c'est leur coutume ordinaire et propre pour surprendre leurs ennemis au lit), ils mettent pied à terre et

<sup>17</sup> Double.

<sup>18</sup> Voir BOUTON, *op. cit.*, chap. IX.

<sup>19</sup> "C'est pourquoi" introduit la suite de la phrase commencée dans le chapitre précédent "Mais comme ils rencontrent ..." (subordonnée de cause).

<sup>20</sup> Erreur, il s'agit de 1645, voir *supra*.

descendent leurs hommes, à la réserve de quelque nombre suffisant pour garder leurs bateaux et soutenir leurs ennemis, tandis qu'ils feraient leur retraite, au cas qu'ils fussent repoussés.

Aussitôt qu'ils furent descendus à terre, ils s'en vont au quartier, où les maisons des Anglais étaient les plus écartées les unes des autres et les investissent avec les cris et hurlements qu'ils sont accoutumés de faire pour réveiller en sursaut leurs ennemis et les épouvanter, ainsi que font les Turcs en Orient. Ce stratagème ne leur réussit qu'en partie seulement, car les Anglais, étant alarmés par ces cris, ne se voulurent pas laisser prendre, mais gagnèrent au pied, et se sauvèrent en chemise dans les montagnes, à la réserve de quelques fuyards qui furent tués à coup de flèches et trois ou quatre filles ou femmes qui furent prises au lit et un vieillard, qu'ils ont emmenés esclaves dans l'île de la Dominique, et se saisirent des hardes et meubles qu'ils trouvèrent leur être propres. Quelques-uns de ces Sauvages étant revenus de cette guerre sont venus ici visiter notre gouverneur. Je les ai vus et ai entretenu l'un d'iceux, qui m'a raconté l'histoire comme je la vous mets ici par écrit et qui a vendu ici à un Français un habit anglais qu'il en avait apporté, où dans la poche du haut de chausses, il se trouva quelques pièces d'argent.

Ce qui est à déplorer, c'est la disgrâce de ces pauvres filles et femmes captives, dont ces Sauvages abusent à leur plaisir et dont possible ils feront curée à la première fourbe<sup>21</sup> que leur feront les Anglais ailleurs.

#### *De l'île de Sainte-Croix*

Je n'aurais eu garde de m'engager à vous faire ces traités particuliers de ces îles, où je n'ai point été, n'était qu'il s'y est passé des choses particulières depuis que nous sommes ici, dont je me suis trouvé fortuitement témoin oculaire d'une bonne partie, qui m'a fait connaître le tout, comme vous avez pu voir par la susdite histoire d'Antioxa et comme vous allez entendre de celle-ci, qui s'est passée à Sainte-Croix.

L'île de Sainte-Croix est une île fort petite, qui est à trente ou quarante lieues de S. Christophle et de celle-ci. Elle a commencé à être habitée par les Hollandais, lesquels, quoique en petit nombre qui ne passait pas cinquante hommes, élirent entre eux un gouverneur. Peu de temps après, quelques Français et Anglais, s'étant retirés de l'île S. Christophle, se vinrent offrir au gouverneur hollandais, lequel, prévoyant bien qu'il ne la pourrait pas occuper toute et défendre, à cause du peu de monde qu'ils étaient dedans, les y reçut fort amiablement<sup>22</sup>. Chacun prit donc son poste, où il croyait le plus profiter. Ils ont vécu longtemps de cette sorte en paix et bonne intelligence, sous l'obéissance du gouverneur hollandais, jusqu'au mois de juin de la présente année 1645.

En ce même mois, les Français et Hollandais s'aperçurent que, dans le quartier des Anglais, il y en avait deux ou trois qui falsifiaient le tabac. Le gouverneur

---

<sup>21</sup>Tromperie, fourberie.

<sup>22</sup>De manière douce, gracieuse.

hollandais, en étant averti, envoya se saisir des falsificateurs, les fit enlever et les fit mettre aux fers et à la chaîne. Les Anglais, indignés du mauvais traitement fait à leurs compatriotes et de cette violence quoique juste, résolurent d'en faire une autre au Hollandais. Ils envoyèrent enlever les prisonniers à main armée. Le gouverneur, piqué de cette audace et témérité des Anglais, leur députa son premier capitaine, nommé le capitaine Denis<sup>23</sup>, lequel, après leur avoir fait les plaintes du gouverneur, duquel il voyait bien qu'ils ne tenaient pas grand compte, les menaça de s'en ressentir, s'ils ne rendaient les prisonniers enlevés. De quoi il n'eut autre satisfaction, sinon qu'il fut lui-même arrêté prisonnier par les mêmes Anglais.

La nouvelle de cette rétention irrita tellement le gouverneur hollandais, qu'il envoya aussitôt appeler les Français, desquels il reçut la parole qu'ils se joindraient avec lui pour les intérêts communs, qui étaient manifestement lésés en ce téméraire procédé des Anglais. Il leur fit à tous prendre les armes, tant aux Français que Hollandais, pour aller contre les Anglais et les ranger à la raison, quoique les Anglais fussent pour le moins deux cents, lequel nombre surpassait toutes les deux autres nations ensemble.

Les Anglais, avertis de cette résolution, se mettent en armes, vont au-devant de leurs ennemis et, à leur barbe, se campent en place avantageuse, mettant le capitaine Denis, leur prisonnier, au milieu de leur bataillon. Le gouverneur, les voyant ainsi campés, les force et leur donne la charge, laquelle fut si chaude que, d'abord, il y eut huit Anglais de tués, sans les blessés et, du côté du gouverneur, il n'y en eut que deux blessés, dont le gouverneur en était un et blessé à mort, quoiqu'il vécut encore plusieurs jours ; son lieutenant fut tué sur place. La charge continua pourtant si chaudement de la part des Français et Hollandais, que les Anglais, se voyant contraints de prendre la fuite et de quitter le champ de bataille et d'abandonner le capitaine Denis, leur prisonnier, ils déchargèrent leur rage sur lui et lui donnèrent tant de coups d'épée qu'ils crurent l'avoir laissé mort sur la place. Mais les Français, étant demeurés maîtres du champ et du prisonnier, le ramenèrent au fort avec le gouverneur blessé.

Peu de jours après, le capitaine Denis se trouvant hors de péril et le gouverneur, au contraire, aux abois de la mort, le gouverneur fit venir en sa présence les Français et Hollandais et les pria d'agréer, pour son successeur au gouvernement, le capitaine Denis ; ce qu'ils lui accordèrent.

Au même temps, on vint donner avis au gouverneur, agonisant et languissant, que les Anglais commençaient à fortifier une place pour se rendre maîtres de l'île. Cette nouvelle réveilla de telle sorte les esprits demi-morts du pauvre gouverneur qu'il eut assez de force pour exhorter le capitaine Denis, son successeur, à ne pas souffrir l'insolente rébellion des Anglais. Cette exhortation mit tellement le cœur au ventre à ce capitaine, non encore entièrement guéri de ses blessures, que,

---

<sup>23</sup> Personnage non identifié.

marchant en armes, accompagné des Français, droit au fort, encommencé<sup>24</sup> par les Anglais, il les contraignit de quitter la place et de rendre les armes, qui furent aussitôt enlevées. Mais, enfin, ces hypocrites vaincus ayant fait mine de revenir à eux, s'étant humiliés devant le nouveau gouverneur et ayant promis de vivre à l'avenir en bonne intelligence, il leur fit rendre leurs armes. Bonne proposition qui ne leur dura pas longtemps, comme traîtres qu'ils étaient, car n'ayant profité du peu de temps que dura cette paix que pour se fortifier contre le gouverneur et contre les Français, ils envoyèrent secrètement aux îles voisines, où il y a nombre de leurs compatriotes, comme à S. Christophle et à l'île des Vierges, et firent venir jusqu'au nombre de plus de trois cents Anglais, en sorte qu'ils faisaient bien en tout cinq à six cents hommes, entre lesquels leur vinrent deux hommes de commandement, à savoir le gouverneur de l'île des Vierges et un capitaine de l'île S. Christophle, lesquels arrivèrent tous au quartier des Anglais, au-dessus des Français et Hollandais.

Sitôt qu'ils furent arrivés, ils se mirent tous en armes et vinrent d'abord investir la maison ou fort du gouverneur hollandais, lui déclarant guerre ouverte, s'il ne faisait sortir les Français hors de l'île, ou qu'il souffrît qu'ils les en chassassent. À quoi le pauvre gouverneur ne sachant que répondre, pour n'être en liberté, ni en puissance de dire ses sentiments, prévoyant bien qu'après s'être affaibli par la perte des Français, ils lui feraient le même parti à son tour. Tout ce qu'il put faire, fut de leur dire qu'ils étaient maîtres et avaient les forces en main. Après que le gouverneur leur eut mis la bride sur le col, ils le quittèrent là et du même pas s'en vont au quartier des Français, auxquels ayant proposé la composition de sortir hors de l'île avec armes et bagages ou de mourir, ils furent contraints, vu le petit nombre qu'ils étaient, d'accepter la composition, qui leur était proposée de sortir de l'île avec les armes et bagages qu'ils pourraient emporter, et qu'on les ferait conduire en telle île des Français qu'ils voudraient choisir, ils élirent cette île de la Gadaloupe où je suis à présent.

Ils embarquèrent donc tous nos Français, au nombre de cinquante ou soixante, dans un navire anglais, commandé par un nommé le capitaine Paul, Anglais, qui leur avait amené le secours, à ce que l'on soupçonne, et lui promettent, pour le port de ces hommes, de lui donner dans leur île quelques maisons et terres des Français qu'ils avaient chassés, dont ils retenaient tous les biens immeubles, sans aucune forme de justice, ni ordre de leur gouverneur hollandais.

Enfin, voici nos Français arrivés en cette île de la Gadaloupe, en ce mois de juillet 1645, où l'on a arrêté le navire et le capitaine, à la requête des mêmes Français qu'il avait amenés.

Le double mal pour ce pauvre capitaine, qui fait juger sinistrement de la fin de sa personne, aussi bien que de son navire, c'est que, comme il a enlevé ces Français d'une île sans commission du gouverneur, mais par l'ordre d'une poignée de sujets rebelles, aussi ne lui trouve-t-on aussi aucune commission du roi d'Angleterre, ni

---

<sup>24</sup>Où les Anglais venaient de s'installer.



de l'amiral, ni des parlementaires, et par conséquent, l'on juge qu'il est franc pirate et écumeur de mer, ainsi qu'un autre Anglais qui, dernièrement, contre toutes sortes de lois, se saisit du navire du capitaine Bouline<sup>25</sup>, Français, tandis qu'il était en rade d'une île de Sauvages et qu'on lui donnait carène, ayant jeté dans la mer ce pauvre capitaine et les autres Français qui étaient dedans, ainsi que je l'ai moi-même appris par deux sauvages qui étaient en cette île, lesquels virent cette cruauté, ayant remarqué que cet Anglais avait lié le bras de ce capitaine français derrière le dos avant que de le jeter en mer. Je dis le bras au singulier, parce qu'il n'en avait qu'un.

Depuis que j'ai eu écrit ce que dessus, voici un navire hollandais qui vient d'arriver en cette île, duquel le capitaine est ici venu saluer monsieur le gouverneur, qui nous apprend que les Anglais, se voyant libres des Français dans cette île de Sainte-Croix, ont tué le capitaine Denis, gouverneur, et ont encore chassé les habitants hollandais, de sorte qu'à présent ils sont seuls maîtres de l'île. Nous n'en attendions pas moins. Je n'ai point d'autres nouvelles de ces quartiers, qui méritent vous être mandées pour cette fois, pour ce qui regarde les îles de l'Amérique. C'est pourquoi, je mettrai fin à cette présente "relation" sous votre bon plaisir.

FIN

*Extrait du privilège du roi*

Le roi, par ses lettres patentes, a permis à Nicolas de la Coste, maître-imprimeur et marchand-libraire à Paris, d'imprimer, vendre et débiter les *Voyages du P. Pacifique de Provins, Prédicateur Capucin, Missionnaire apostolique, Supérieur-Préfet des Missions de son Ordre en Amérique*, tant d'Orient, que d'Occident et ce, pour le temps de cinq ans, à commencer du jour que les dits Voyages seront achevés d'imprimer. Avec défense à tous les autres de les imprimer, faire imprimer, ni d'en vendre d'autres que de l'impression dudit la Coste, sous peine de trois mille livres d'amende, confiscation des exemplaires et de tous dépens, dommages et intérêts comme il est plus à plein contenu dans les dites Lettres, données à Paris le XI jour de mars 1645. Signées, par le roi en son conseil, Le Brun.

---

<sup>25</sup>Il pourrait s'agir du même Bouline, amputé d'un bras à l'issue des combats qui ont opposé Français et Caraïbes en 1640.

Maurile de Saint-Michel

*Voyage des îles carmercanes  
en l'Amérique<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> MAURILE DE SAINT MICHEL. *Voyages des isles carmercanes en l'Amérique qui font partie des Indes Occidentales*. Le Mans : Hérôme Olivier, 1652, 434 p.



---

## ÉPÎTRE

*Au haut et puissant messire Charles d'Andigné, chevalier, seigneur d'Angris, baron des baronnies de Vesins, la Toxfur Landry et de Pordic, seigneur des châtelainies d'Andigné de Roüez en Champagne, du Bosivuon et des terres du Hardas, des Vans, la Raudiere et Festill<sup>A</sup>.*

Monsieur,

Il est de la vérité comme de la belle lumière, celle-ci paraît dans son aurore et dans son jour après les sombres ténèbres et celle-là dans son lustre et dans son midi, après être sortie du ténébreux silence. L'une et l'autre portent l'éclat avec elles<sup>2</sup> et ne se dérobent à nos yeux que pour renaître plus brillantes et éclatantes.

Que doit donc espérer cette relation de voyages des îles Amériques et de notre établissement en icelles ? Sinon qu'ayant la vérité pour amie et compagne, elle paraîtra d'autant plus belle avec de vives couleurs et donnera au lecteur d'autant plus de satisfaction qu'elle a été quelque temps ensevelie dans le silence et désirée de plusieurs.

Mais pour ne point sortir de notre comparaison, vous savez, monsieur, que Dieu ayant tiré par sa puissance la belle lumière du chaos ténébreux, sa sagesse l'attacha puis après au corps solaire pour lui donner un soutien et la verser dans l'univers avec poids et mesure. Quel soleil plus capable que vous de la répandre avec poids et la communiquer benignement dans les maisons honorables et dans les esprits curieux ? C'est donc à juste titre que je la fais courir sous vos favorables auspices, à juste titre que je dédie ce discours de missions et de voyages qui sont des écoles de patience dans les travaux, de charité dans la conversion des âmes, de zèle et de piété dans l'avancement du christianisme, à une personne douée de toutes ces vertus.

Car ne vous les a-t-on pas vu pratiquer dans vos voyages de Guyenne, du Languedoc, du pays d'Aunis et de Béarn, où vous avez enduré les incommodités des saisons, essuyé les dangers de la guerre, pour la gloire de Dieu, le service de l'église, l'extinction de l'hérésie et l'honneur du roi. Montauban l'a connu. Saint-Jean d'Angely l'a vu dans son siège. Montpellier l'a éprouvé. La Rochelle est témoin avec quel courage et quel zèle pour la religion de vos pères vous avez servi l'Église et l'État.

Depuis ce temps-là, ne vous a-t-on pas vu à l'arrière-ban commander avec

---

<sup>1</sup> Charles d'Andigné (1595-1662), fils de René d'Andigné et d'Ancele de la Roussardière. Chevalier de l'Ordre du Roi et chevalier de Malte, il exerce le métier des armes, sert aux Pays-Bas sous les ordres du maréchal Urbain de Maillé de Brézé et est conducteur en Lorraine, pour le roi, de la noblesse d'Anjou (1635).

<sup>2</sup> "L'une et l'autre porte l'éclat avec soi".

éclat la première brigade d'Anjou ? Que dirai-je du siège de Corbie<sup>3</sup>, où vous vous trouvâtes des premiers ? Passerai-je les autres occasions où vous avez servi le roi en Lorraine, en Flandre, en Champagne et en Luxembourg ? Oui, car ce n'est pas ici que je veux décrire votre vie, la modestie me le défend et le style serré d'une épître ne me le permet pas. Il n'appartient qu'à Dieu de renfermer les grandeurs dans un petit espace et ce serait témérité à moi de vouloir rédiger en cette épître votre vie très illustre parmi la noblesse.

Je dirai seulement en trois mots que votre magnificence à orner les églises (qui sont les maisons de Dieu), témoin celle d'Angris, dont l'or, l'azur et le marbre font un beau jour dans la nuit ; l'intégrité de vos mœurs, la candeur et la discrétion dans vos actions et paroles ; ce bénin et affable naturel ; cette vivacité d'esprit qui vous fait concevoir sur le champ les choses les plus difficiles ; cette netteté à démêler et éclaircir les plus embrouillées ; cette solidité de jugement qui vous fait réussir dans tous vos projets et joindre heureusement les moyens à la fin ; cette complaisance dans la conversation, un des grands secrets de la société ; ce visage serein et toujours égal à lui-même ; [tout cela] asservit et captive les volontés de ceux qui vous connaissent à reconnaître vos mérites. Si que les plus sévères censeurs de la noblesse en sont vaincus et tous généralement convaincus de chercher votre amitié.

Toutes ces belles parties enchâssées (comme autant de bijoux) dans un sujet si noble, dans un sang si illustre, comme est celui de la célèbre et nombreuse famille des d'Andigné, issu de son côté de la maison de Vendôme, de Rieux, de Laval, de la Marselière, Rochefort, la Chapelle Rinsouin et Tussé, qui est entré dans l'illustre maison de Lavardin. Et du côté de son épouse<sup>4</sup>, intimement joint à l'ancienne famille de la Porte-Vezins, qu'il suffit de nommer pour renommer, et que ce grand foudre de guerre et preneur de villes Charles de la Porte, maréchal de France, rend tous les jours de plus en plus célèbre et renommée. Doublement allié à la maison de la Tour Landry, qui peut presque compter autant de siècles de noblesse et seigneurie que la France de monarchie, doublement allié en nos jours, par deux seigneurs de la Porte, à l'illustrissime maison de Brissac, qui a eu souvent des maréchaux de France, des généraux d'armée et des gouverneurs de province. Bref à tant d'autres recommandables dans les siècles passés qu'il me faudrait un grand espace pour les décrire. Toutes ces parties, dis-je, vous rendent un sujet d'admiration à tout le monde, aimé d'un chacun et chéri de tous. Aussi est-il à naître celui qui a juste raison de se plaindre de vous.

Je ne puis ici oublier un exemple de vertu que vous laissez à toute la postérité, et singulièrement aux grands, qui sont dans l'abondance des biens et dans le pouvoir de goûter les plaisirs du monde. Car le sage nous enseigne que la pensée

<sup>3</sup> Prise par les Espagnols en août 1636, la ville de Corbie (Picardie) est reprise par les troupes françaises en novembre, après un siège de trois mois.

<sup>4</sup> Charles d'Andigné a épousé, le 23 janvier 1618, Marthe Le Porc de la Porte, fille de René Le Porc de la Porte, seigneur de Vezins, et de Anne de Maillé de la Tour-Landry.

de la mort est amère et difficile : *O mors quam amara est memoria tua pacem habenti* etc<sup>5</sup> ; et vous montrez qu'elle n'est que douceur à votre esprit, vous montrez ne redouter aucunement ses atteintes et ses menaces, puisqu'à l'exemple de Jean patriarche de Constantinople<sup>6</sup>, avez commencé dès cette vie votre tombeau et avez fait dépeindre la mort, devant votre banc, prête d'asséner son coup mortel. N'est-ce pas un trophée de votre prudence et de votre générosité ? De votre prudence, vous servant de cette pensée comme d'une sentinelle pour veiller sur votre vie, comme d'une arme pour vaincre et triompher des ennemis de votre salut, vous rendre fort contre les efforts de la volupté et vous détacher de l'affection des biens de ce monde, que la mort tôt ou tard vous ravira. De votre générosité, bravant l'ennemie la plus redoutable, que les Xercés<sup>7</sup> et plus grands capitaines n'ont envisagée qu'avec horreur et frayeur.

Quelle merveille (possédant ainsi les biens sans attache) si vous êtes accueilli de mille bénédictions temporelles, si vous êtes comblé des vœux de tous vos sujets, qui prient tous les jours pour votre prospérité, et si vous avez l'applaudissement général de tous ceux qui vous connaissent.

Pour moi, monsieur, je serais insensible, si je ne me ressentais des obligations que je connais vous avoir, et les ressentant j'encourrais le titre honteux d'ingrat si je ne les reconnaissais, comme je désire faire par ce témoignage que j'en rends au public. Priant Dieu qu'il lui plaise multiplier en vous le don de ses grâces, et vous de continuer l'honneur des vôtres à mon ordre en général et à moi en particulier, qui serai à jamais, monsieur,

Votre très humble et très affectionné religieux frère Maurile de Saint Michel, carme réformé.

De notre solitude de Saint-Joseph-en-Châlain, ce cinquième jour de novembre 1651.

<sup>5</sup>“*O mors quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis viro quieto et cuius viae directae sunt in omnibus et adhuc valenti accipere cibum*” [“*O mort, quelle amertume que ta pensée pour l'homme qui vit heureux au milieu de ses biens, pour l'homme arrivé à qui tout réussit et qui peut encore goûter la nourriture*”], (Si XLI, 1)

<sup>6</sup>Probablement Jean Chrysostome (ca 344/349-407), patriarche de Constantinople (398-404) et l'un des pères de l'Église grecque.

<sup>7</sup>Xerxès I<sup>er</sup> (ca 519-465 av. J.-C.) et Xerxès II († ca 424), souverains perses de la dynastie des Achéménides. Le nom de Xerxès est une transcription grecque du vieux-perse *Xšayāršā*, qui signifie littéralement “meneur de héros”. C'est probablement dans ce sens que Maurile de Saint-Michel l'emploie ici.



---

## PERMISSIONS

### *Permission du Révérendissime père général*

*Frater Ionnas Antonius Philippinus sacrae Theologiae Magister, ac humilis Prior Generalis universi Ordinis Carmelitarum antiquae observantiae regularis. Cum Librum cui titulus Voyage des îles cameranes en l'Amérique, qui font partie des Indes occidentales et une relation diversifiée etc. Avec l'établissement en icelles des révérends pères carmes réformés etc. Compositum a P. Maurilio a S. Michæle eiusdem Prouvinciae Professo Sacerdote, duo e nostris Theologis recognoverint ; et in lucem edi posse probaverint ; facultatem concedimus ut typis mandari possit, si ita iis ad quos spectat videbitur,*

Frater Joan. Ant. Philipeinus Gener. Carmelit<sup>1</sup>.

F. Gabriel à S. Josepho Provincialis Daniae,  
necnon socius et secretarius Rever. P. Gener<sup>2</sup>.

### *Permission du révérend père provincial*

Je, frère Daniel de Saint Joseph, provincial des carmes de la province de Touraine, permets au père Maurile de Saint Michel, religieux carme de la même province, de mettre en lumière un livre intitulé *Le Voyage des îles cameranes en l'Amérique qui font partie des Indes occidentales, et une relation diversifiée etc. Avec l'établissement en icelles des pères carmes de etc.* quand il aura été approuvé par deux professeurs en théologie de notre ordre.

Fait à Rennes ce deuxième jour d'octobre mil six cent cinquante et un.

Signé : frère Daniel de Saint Joseph, provincial ; frère Eugène de Saint Bernard, assistant du révérend père provincial<sup>3</sup>.

### *Permission des professeurs en théologie*

Nous, soussignés lecteurs et professeurs en théologie de l'ordre des carmes en la province de Touraine, avons lu et examiné le livre intitulé *Le Voyage des îles*

---

<sup>1</sup> Jean Antoine Philippin fut général de l'ordre de 1648 à 1654.

<sup>2</sup> Frère Jean Antoine Philippin, professeur de théologie sacrée et humble prieur général de l'ordre universel des carmélites de la règle de l'antique observance. Comme deux de nos théologiens ont examiné le livre intitulé *Voyage des îles cameranes ...*, composé par le père Maurile de S. Michel, religieux de la même province, et qu'ils ont approuvé qu'il fût mis en lumière ; donnons la permission de l'envoyer à l'imprimerie si cela semble bon à ceux que cela concerne. / Frère Jean Ant. Philippin, général des carmélites. / F. Gabriel à Daniel de S. Joseph, / assistant et secrétaire du révérend père général.

<sup>3</sup> Eugène de Saint-Bernard, élu provincial en 1651.



*cameranes en l'Amérique qui font partie des Indes occidentales, et une relation diversifiée etc. Avec l'établissement en icelles des révérends pères carmes réformés de etc.* composé par le père Maurile de Saint Michel religieux de la même province, dans lequel nous n'avons rien trouvé contraire ni à la sainte doctrine de la foi, ni aux bonnes mœurs ; au contraire plusieurs belles choses, agréables à lire et utiles à savoir.

Signé : frère Jean de la mère de Dieu, professeur en théologie et prieur au couvent de Saint-Joseph-en-Châlain ; frère Pierre de Saint Thomas, prieur des carmes de Dol et professeur en théologie ; frère Jacques de l'Ascension, prieur des carmes de la Flocelière et professeur en théologie.

---

## PRÉFACE AU LECTEUR

Bien que l'esprit humain prenne un singulier plaisir et ait de merveilleuses complaisances pour l'histoire en général, comme étant la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la trompette de l'antiquité, l'écho des pays écartés, le miroir où le lecteur peut régler ses mœurs au niveau de la vertu, et le théâtre où il voit à l'aise la vertu de son trône, le vice dans sa chute et dans son précipice, la cause des heureux événements, la funeste suite des sinistres, l'histoire en particulier des pays étrangers a été de tout temps la plus chérie et la plus recherchée. Ce qui porta jadis Pline à dire aux Italiens et Thucydide aux Grecs qu'ils possédaient mieux celle des autres nations que la leur propre, et s'occupaient si fort à l'étude des mœurs étrangères qu'ils semblaient étrangers dans leur patrie ; aussi les Romains faisaient si haute estime des historiens externes qu'ils érigeaient des statues en leur honneur, comme ils firent à Joseph, très fidèle et célèbre entre les historiographes hébreux<sup>1</sup>. Que dirai-je de Ptolomé, surnommé Philadelphe roi d'Egypte, qui fut porté d'un tel désir d'avoir l'histoire sainte en une langue intelligible qu'il affranchit tous les Hiérosolimitains<sup>2</sup> qui résidaient en son royaume et envoya de grands présents au prêtre Eleazar pour avoir six docteurs de chaque tribu qui furent les septante et deux interprètes qui la convertirent d'hébreu en grec.

Passerai-je les Rois d'Espagne et de Portugal, qui n'ont rien épargné pour faire découvrir de nouvelles terres dans nos Indes et en avoir des raretés et des écrits qui ont couru dans Rome et dans les autres cours célèbres de l'univers avec une vogue admirable. Elizabeth, reine d'Angleterre<sup>3</sup>, fournit de grands deniers à Martin Forcifier pour passer au Catay<sup>4</sup> et aux Moluques par de nouvelles routes, et en avoir le récit<sup>5</sup>. François Draco<sup>6</sup>, Anglais, l'an 1578, employa plus d'un an à naviguer le circuit de la terre, c'est-à-dire du moins dix mille lieues, avec de très grands dangers et difficultés pour satisfaire à sa curiosité et en laisser des écrits à la postérité. Thomas Candisk le fit aussi l'an 1587<sup>7</sup>. Et Oliverius Vander dans le siècle où nous sommes l'a aussi pratiqué par le détroit de Magellan et les Indes Orientales<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Flavius Josèphe (ca 37-ca 100), historiographe juif, auteur notamment de la *Guerre des Juifs*.

<sup>2</sup> Habitants de Jérusalem.

<sup>3</sup> Elisabeth I<sup>ère</sup> (1533-1603), reine d'Angleterre de 1558 à 1603.

<sup>4</sup> La Chine.

<sup>5</sup> Martin Frobisher (1535-1594). Allusion au second voyage de ce navigateur anglais en 1577.

<sup>6</sup> Francis Drake (ca 1544-1596), navigateur et corsaire anglais. Il accomplit la première circumnavigation anglaise entre 1577-1580.

<sup>7</sup> Thomas Cavendish (1560-1592), navigateur et explorateur anglais. Il réalise une circumnavigation entre 1586-1588.

<sup>8</sup> Olivier van Noort (1558-1627), navigateur et corsaire hollandais. Il effectue une circumnavigation entre 1598-1601.

Mais pour venir à mon propos, ce désir d'entrer en la connaissance de l'histoire étrangère a porté plusieurs personnes de condition à demander de voir la relation de mes voyages. La vieillesse même sur le bord de la fosse en désirait le récit, comme si elle eût voulu en porter les nouvelles dans la région des morts. Et chacun à mon retour souhaitait avec passion d'entendre discourir des pays étrangers. Ce qui m'a fait résoudre à la laisser courir, après avoir conclu avec Aristote que le désir de savoir était enté<sup>9</sup> et fondé dans notre nature et que l'homme en tout âge se plaît dans le discours des pays éloignés. Curiosité innocente dont j'ai médité les raisons et jugé à propos de les rapporter en cette préface à la consolation de ceux qui voudraient faire voyage, raisons que je terminerai par quelques avis utiles au lecteur.

La première raison de ce désir (en faveur des pays étrangers) est la nouveauté, *nova placent*<sup>10</sup>, car encore bien que le coryphée<sup>11</sup> des philosophes estime qu'il est plus délectable de contempler les choses connues que d'en spéculer de nouvelles, l'expérience nous enseigne que celles-ci sont très douces et plaisantes à méditer, et que la nouveauté enfante l'admiration, mère du savoir. Ce qui fit dire à Platon, par une riche contrepointe<sup>12</sup>, que l'admiration était fille d'une laide mère, mais en revanche mère d'un beau fils, pour ce qu'étant engendrée par l'ignorance des choses nouvelles, elle enfante le savoir, qui est un rayon de la divine sagesse.

Au reste qui ne sait que le désir est une passion qui ne se porte jamais dans la jouissance d'un bien présent mais absent ; et qu'on fait plus d'état de la possession d'une chose étrangère que d'une domestique. Ainsi le miroir de patience, Job chapitre 8<sup>13</sup>, renomme<sup>14</sup> entre les couleurs celles de l'Inde qui lui étaient étrangères *tinctis India coloribus*<sup>15</sup>. Ainsi lisons-nous que Samson préféra sa Dalila Philistine, et Salomon sa Sulamite, fille du roi d'Egypte, à celles de leur patrie<sup>16</sup>. Ainsi enfin voyons-nous les curieux de notre France remplir leurs cabinets des raretés indiennes, et négliger celles d'Europe que la familiarité leur rend moins précieuses, mais que la rareté met en haute estime parmi les Indiens et Ethiopiens, comme nous l'avons vu en la personne des Nègres et Sauvages qui font si grand état de notre cristal, etc.

La seconde raison peut être tirée de Platon, qui dit que l'esprit humain reçoit avec l'être les espèces de chaque chose, lesquelles il a inclination de développer par la découverte des objets ou à pousser avec satisfaction, comme des semences de sciences dont il est rempli et imbu.

Mais élevons nos esprits à des pensées plus certaines et plus sublimes, et disons

<sup>9</sup> Inséré.

<sup>10</sup> Les nouveautés plaisent

<sup>11</sup> Le représentant, le porte-parole.

<sup>12</sup> Trait d'esprit piquant construit sur une opposition.

<sup>13</sup> Erreur de l'auteur ou de l'imprimeur. Il s'agit du chapitre XXVIII.

<sup>14</sup> Nommer de façon élogieuse.

<sup>15</sup> "*les teintures de l'Inde*", cf. Jb XXVIII, 16) ; traduction de la citation complète à la page suivante.

<sup>16</sup> Voir Jg XVI et Ct VII.

en troisième lieu que chaque puissance est pour agir et acquérir sa perfection dans l'acte selon les maximes de la philosophie. C'est pourquoi l'entendement comme la plus noble puissance de notre âme a tant de passion pour les nouveaux objets, et quand il les a trouvés il s'arrête avec un plaisir singulier dans l'action et spéculation, afin de se perfectionner. Il est né à vrai dire pour une souveraine vérité comme pour son dernier objet, et sans cesse il se va informant, et toujours s'informer et cherchera jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée dans le ciel. Voyons ce qu'en dit Salomon dans la Sagesse : *Sapientia tua Deus constituisti hominem, a iuventute mea exquisivi eam. cap. 8 et 9*<sup>17</sup>, comme s'il disait seigneur Dieu vous avez établi l'homme par votre sagesse éternelle. Mais le péché l'ayant dérégulé, il la va cherchant ça et là, pour qu'elle le rétablisse dans son premier état. "Où est donc sa demeure (demande Job chap. 28) ? Elle ne se rencontre pas en la terre des hommes de chair et de sang. L'abîme, dit-elle, n'est pas en moi. La mer parle, elle n'est pas avec moi, *Mare loquitur non est mecum*. Le fin or, l'argent le plus épuré, les teintures et vives couleurs de l'Inde, le topaze d'Ethiopie, la pierre sardonique, le saphir le plus précieux, le vitrail le plus pur ne lui sont point comparables et ne font rien à son acquisition. Elle est cachée aux yeux des vivants. Elle est occulte aux oiseaux du ciel et il n'y a que Dieu qui connaisse sa voie et sa demeure"<sup>18</sup>. Ce sont les termes de Job, dans lesquels il exprime les plus exquis richesses des pays étrangers, entre lesquelles il nomme les teintures et vives couleurs de l'Inde, soit qu'il parle de l'orientale, soit de l'occidentale. Nous voyons ici-bas toutes les créatures chercher leur repos, ce n'est donc pas merveille si l'homme s'informe d'un nouveau monde, n'étant pas heureux en celui-ci, et s'il est désireux de savoir s'il y a quelque séjour plus fortuné que le sien. J'ai répondu à ces curieux que la vraie félicité est dans le ciel, que nous n'en avons ici bas que les trois premières lettres *fel*, que nos plus grandes douceurs y sont détrempées de fiel et d'amertume, et que toute la terre est une lice et un champ de bataille et de souffrance. Je dirai néanmoins à la consolation de ceux qui veulent aller dans l'Inde que plusieurs y trouvent la vie plus douce et tranquille qu'en l'Europe. Plusieurs y font fortune qui ne l'eussent pas possible faite en l'Europe. Et j'y ai vu des vieillards de notre France y vivre très contents en dessein d'y finir leurs jours et d'y éviter la vie misérable que mènent en France ceux qui sont sujets à la pierre, goutte, gravelle et quelques autres maladies qui ne règnent point dans l'Inde. C'est chose certaine que les Sauvages s'estiment si heureux et abondant en toute sorte de biens que, comme on leur disait un jour que le Dieu des chrétiens était tout riche et puissant, ils demandent pourquoi il ne donnait pas aux chrétiens les richesses et nécessités, sans qu'ils prissent la peine avec tant de dangers d'en venir chercher en l'Amérique et en emprunter de ceux qu'ils appelaient mécréants<sup>19</sup>.

Je passe à la cinquième raison et dis que comme le propre de l'image est de

<sup>17</sup> "toi qui, par ta sagesse, as formé l'homme" (Sg IX, 2) ; "et recherchée dès ma jeunesse" (Sg VIII, 2).

<sup>18</sup> Jb XXVIII, 12-23.

<sup>19</sup> Non croyants, mécréants.

tendre à la perfection de son prototype, l'homme qui est créé par la Sagesse divine, comme dit Salomon, et à son image et semblance, a bonne grâce de désirer les diverses sciences et connaissances, qui sont des rayons et émanations de la science et sagesse de Dieu. Je ne blâme donc pas ceux qui veulent entrer en la connaissance des pays étrangers. Je loue ceux qui en savent les mœurs pour en faire le profit que je dirai maintenant. J'estime un saint Ambroise<sup>20</sup>, un saint Basile<sup>21</sup>, un père Louis de Grenade<sup>22</sup>, et tant d'autres vertueux personnages, qui s'étant informés des pays les plus écartés, ont grossi leurs livres des qualités de leurs animaux et des secrètes vertus de leurs plantes. Ils y ont mêlé des réflexions morales, et en rapportant les merveilles des créatures ont élevé nos esprits à l'admiration du créateur, en sorte qu'ils pouvaient dire avec un prophète *Domine consideravi opera tua et expavi*<sup>23</sup>, Seigneur j'ai considéré vos ouvrages, et mon esprit est entré dans les ravissements et enthousiasmes.

La 6<sup>e</sup> raison est prise de l'inclination qu'ont les enfants de recouvrer l'héritage ravi à leur père, de sorte que, notre protoplaste ou premier parent ayant possédé la connaissance des vertus des plantes les plus éloignées et des qualités des pays et animaux les plus étrangers (sa science s'étendant sur la surface de toute la terre), c'est à juste titre que ses enfants et postérieurs ont passion de recouvrer et rentrer dans ces droits que le péché leur a ôtés. Et certes, Salomon avait sujet de louer Dieu de lui avoir enseigné par une science infuse *virtutes radicum, naturas animalium, differentias virgultorum, iras bestiarum* etc.<sup>24</sup>, les vertus les plus cachées des racines, la nature des animaux les plus éloignés, les différences des arbres les plus petits, la colère ou mouvement des bêtes etc. Il y en a qui traversent l'océan pour aller découvrir la vertu et les qualités des plus éloignées, vu qu'il n'y a ès Indes si petite racine, qui ne porte avec soi une vertu particulière, les unes pour nourrir, les autres pour médeciner<sup>25</sup> étant préparées.

D'où je passe à la 7<sup>e</sup> raison puisée dans le paragraphe 8 du prophète royal, qui dit que Dieu a assujetti toute chose à l'homme, les bêtes champêtres, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer<sup>26</sup>. Bref qui dit tout n'excepte rien, et comprend les êtres les plus écartés et étrangers. C'est pourquoi l'homme a intérêt d'en connaître les vertus et qualités pour s'en servir au besoin et seconder les desseins de Dieu qui les a créés pour notre usage. Mais qui ne plaindra ici les funestes effets du péché, lequel n'a pas seulement ôté à l'homme la connaissance de ces susdits sujets, mais d'esclaves qu'ils étaient les a souvent rendus ses maîtres. S'il est vrai ce qu'on dit

<sup>20</sup> Ambroise de Milan (ca 339-397), évêque de Milan et Docteur de l'Église.

<sup>21</sup> Basile de Césarée (329-379), évêque de Césarée et Docteur de l'Église.

<sup>22</sup> Luis de Sarria ou Louis de Grenade (1504-1588), dominicain espagnol auteur de nombreux écrits dont le *Livre de l'oraison et de la méditation* et le *Traité de l'oraison, du jeûne et de l'aumône*.

<sup>23</sup> "Yahvé, j'ai appris ton renom, Yahvé, j'ai redouté ton oeuvre" (Ha III, 2).

<sup>24</sup> "la nature des animaux et les instincts des bêtes sauvages, ..., la variété des plantes et les vertus des racines" (Sg VII, 20).

<sup>25</sup> Soigner.

<sup>26</sup> "tout fut mis par toi sous ses pieds" (PS VIII, 7). Psaume de David.

communément que le poisson a appris à l'homme à nager, l'araignée à tisser<sup>27</sup>, le rossignol à chanter, la fourmi à se provisionner, d'autres à bâtir des loges, etc., voyez le chapitre XXXI.

Finalement la dernière raison est prise du motif de la religion, aiguillon si vif et si puissant qu'il porte seul, non seulement les missionnaires à s'abandonner pour son progrès dans les pays les plus éloignés, mais encore les âmes pieuses à s'informer de son avancement et à savoir son état dans les terres des infidèles. Se peut-il rien trouver de plus pieux et divertissant tout ensemble, de plus agréable, de plus saint et curieux, que de dire par exemple la grande multitude des infidèles baptisés en l'Amérique depuis qu'elle est découverte et la façon de leur conversion ? Les relations de Terre Ferme rapportent qu'on y a régénéré sur les fonds du baptême, au commencement, jusqu'à huit millions d'hommes en moins de six ans et qu'un seul missionnaire en a baptisé quatre cent mille. Quant à la façon de les convertir, il faut savoir qu'il y avait de deux sortes d'Indiens. Les uns étaient sous des rois, les autres vagabonds<sup>28</sup>, tels que sont encore aujourd'hui ceux des îles de Sainte-Luce, de la Dominique etc. La conversion de ceux-ci est extrêmement difficile pour les raisons que j'ai données au chapitre des Sauvages. Mais celle des premiers fut plus facile pour les raisons suivantes en faveur de la monarchie.

Ceux qui sont sous des rois ou sous un chef sont plus disposés pour la religion, étant déjà accoutumés à obéir, à embrasser quelques lois, à suivre quelques règles de police et du droit des gens. Joint que la langue d'un roi s'étend avec son empire et il n'est souvent question que de le convertir pour en attirer beaucoup d'autres. Ainsi lisons-nous que quantité de seigneurs français se firent baptiser à l'imitation de Clovis<sup>29</sup>, quantité de Chinois à l'exemple de leur roi. Ajoutez à cela la paix dont jouissent ordinairement les monarchies et où la paix fleurit, la vertu, la civilité, la concorde, la police, l'amitié, les bonnes mœurs, les arts, le commerce (à l'ombre duquel on plante la foi) et la religion ont de faciles entrées. C'est pourquoi le fils de Dieu, ce grand missionnaire, voulant convertir le monde, choisit le temps qu'il était en monarchie et en paix sous l'Empire du bon Auguste<sup>30</sup>, *toto orbe in pace composito*, dit le texte sacré<sup>31</sup>. Ainsi Dieu, voulant faciliter la prédication de son évangile, ordonna qu'elle passât en cet autre monde de l'Amérique quand l'empire de l'Inca du Peru<sup>32</sup>, c'est-à-dire du roi et du monarque des Mexicains, étaient parvenus au plus haut degré de la gloire et de la paix.

Néanmoins les tonnerres des canons et les foudres des armes à feu ont souvent épouvanté les Indiens et fait craindre les Européens comme des exécuteurs de la justice de Dieu, voire les hostilités de la guerre ont servi par accident à leur

<sup>27</sup> "titre".

<sup>28</sup> Nomades.

<sup>29</sup> Clovis I<sup>er</sup> (ca 466-511), roi des Francs vers 481-482. Il se convertit au christianisme et est baptisé à Reims (ca 499).

<sup>30</sup> Auguste (63 av. J.-C.-14 ap. J.-C.), premier empereur romain (à partir de 27 av. J.-C.).

<sup>31</sup> "tout le monde jouissant de la paix", Martyrologe romain.

<sup>32</sup> "l'Inca du Peru". L'auteur confond empire aztèque et empire inca.

conversion. Car comme la défense que monsieur le général<sup>33</sup> a faite aux hérétiques français de Saint-Christophe en l'Inde de bâtir des temples, sert par accident à leur conversion (bien que d'autre part il leur laisse la liberté de conscience) pour ce que l'homme imbu de quelque religion ne peut demeurer sans religion, ni sans lieu où elle s'exerce ; et les hérétiques n'ayant point de temple viennent en nos églises, entendent le sermon et reçoivent l'instruction nécessaire pour leur conversion, si bien que les carmes en ont admis jusqu'à quarante au giron de l'Église depuis six ans ; ainsi les Espagnols, parmi les hostilités de la guerre ayant détruit les temples de quelques Indiens, ceux-ci sont venus dans les Églises où il a été aisé de les convertir sans miracle.

Les apôtres confondirent par miracles les Juifs, Grecs et Romains, pour ce que (ceux-ci étant doctes, superbes et arrogants) il fallait faire voir, par œuvres surnaturelles, que [ce que] Jésus-Christ [a] prêché était par dessus la nature. Mais en l'Amérique qu'il n'y a ni Juifs, ni Grecs, ni doctes à convertir, il n'est pas besoin de miracles. Au reste la croix, qui était scandale et folie aux Gentils<sup>34</sup>, lesquels y faisaient mourir les criminels, n'a jamais servi de gibet dans l'Amérique. Ainsi n'ont-ils aucune aversion de la recevoir et embrasser. Je pardonnerais à ces pauvres Indiens s'ils demandaient des miracles, mais à des chrétiens ou plutôt à des libertins qui se vantent (comme nous voyons souvent) de ne croire que ce qu'ils voient, oublieux de ces paroles du fils de Dieu : *bienheureux ceux qui ont cru et n'ont vu*<sup>35</sup>, c'est chose insupportable. La lumière de l'évangile est si belle et si aimable d'elle-même, le joug de Jésus-Christ si léger, la vérité de notre foi si authentique, que je m'étonne de ceux qui demandent les lumières des miracles pour la voir. Il ne faut qu'ouvrir les yeux et l'entendre parler. Mais ces esprits prétendus forts doutent de tout ce qu'ils ne voient. Ils ont sujet sans mentir de mettre en doute s'ils sont aiglons légitimes, vu qu'ils détournent leurs yeux du soleil de la vérité, *Declinaverunt oculos ne viderent Solem* dit un prophète<sup>36</sup>. Ils font semblant de ne pas voir sa belle lumière, ou s'ils l'envisagent c'est pour lui décocher des traits, comme les Atlantiques<sup>37</sup> font au soleil. Je dis cela aussi pour prier le lecteur en passant de ne se pas rebuter, s'il y a quelque esprit qui trouve à redire dans ce livre. Car si les libertins tournent en risée les choses les plus saintes et s'ils décochent des traits, ou comme ces hiboux trouvent des taches dans le soleil et des ténèbres dans le jour-même de l'évangile, je ne doute pas et à plus forte raison (sans comparaison) en trouveront-ils ici ?

Il y a cette différence entre les enfants de Dieu, c'est-à-dire les enfants de

<sup>33</sup> Philippe de Longvilliers de Poincy (1583-1660), commandeur de l'ordre de Malte, lieutenant général des îles de l'Amérique (1638-1649), gouverneur de Saint-Christophe (1638-1645), lieutenant-général de Saint-Christophe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy (1651-1660).

<sup>34</sup> Les païens.

<sup>35</sup> Jn XX, 29.

<sup>36</sup> Le prophète Daniel ; *"Ils ont détourné les yeux pour ne pas voir le soleil"*, cf. Dn XIII, 9.

<sup>37</sup> Référence aux habitants de l'Atlantide décrits par Platon dans le *Timée*, puis le *Critias* et l'*Hermocrates*.

charité (car Dieu est charité), et les enfants de *Belial Fily Belia*<sup>38</sup>, c'est-à-dire de médisance (car l'Hébreu n'a qu'un même mot qui signifie Satan et médisant), que celui-ci est comme les cantharides qui s'attaquent aux belles fleurs pour les intéresser ; comme ces oiseaux nuictiers<sup>39</sup> à qui la lumière fait mal ; comme ce poisson dont je parlerai ci-après, qui mord tout ce qu'on lui jette ; comme l'araignée qui convertit tout en venin ; comme ces animaux qui laissent les palais pour se vautrer dans les cloaques, s'arrêtant toujours sur les défauts du prochain et laissant ses belles actions. Et celui-là est au contraire (comme la chaste abeille) qui convertit les amertumes en miel sans intéresser les fleurs ; comme le lys entre les épines, dit l'emmiellé<sup>40</sup> saint Bernard, qui répand les suaves odeurs parmi les ronces ; comme cet excellent peintre Apelles qui, voulant dépeindre le borgne Antigonus, cacha dans les ténèbres son œil difforme et le représentant de côté n'exposa que son bel œil<sup>41</sup>. J'espère donc, cher lecteur, que vous serez de ces derniers en parlant de ma relation et que vous ensevelirez les défauts dans les ténèbres du silence. J'espère que vous la regarderez du bon œil et la dépeindrez du côté qu'elle n'est pas défectueuse, de peur que ne passiez pour médisant. Et c'est en cette espérance que je l'expose au jour, et reprends le fil de mon discours.

Les plus grands faiseurs de miracles en matière de conversion dans l'Inde sont et ont toujours été la douceur et la prudence. Oui, les flammes de la charité avec les douces conversations ont fait plus de merveilles pour la conversion des âmes que le fer et le feu de la poudre à canon. Le fils de Dieu dit à ses apôtres qu'il les envoyait comme des agneaux parmi les loups, donnant à connaître qu'il voulait vaincre par les armes de la douceur la barbarie des infidèles. Les médecins guérissent les maladies par leur contraire. Celles qui viennent d'abondance par la diète et celles qui naissent d'exinanition<sup>42</sup> par le manger. Ainsi ce souverain médecin de nos âmes a-t-il voulu guérir le luxe par la pauvreté, la superbe par l'humilité, les délices par la croix, et la fierté par la débonnairété<sup>43</sup>. Il employa des idiots et ignorants pour vaincre les doctes et arrogants, *leve nostra tribulationis æternum gloriæ pondus operatur in cælis*, un moment de tribulation mérite une éternité de joie, un léger fardeau en terre opère un poids éternel dans le ciel<sup>44</sup>. Et comme dans la nature la peau du doux agneau apaise la colère du lion furieux, ainsi la douceur des missionnaires adoucit la fureur des gens les plus barbares, *Ecce ego mitto vos sicut Agnos in medio Luporum*<sup>45</sup>.

Quant à la sagesse et prudence, elle est extrêmement utile. Il y en a qui ont gagné des infidèles par des prédictions d'éclipses. Ces gens ignorants, ne sachant

<sup>38</sup> Un démon (Ancien Testament), Satan (Nouveau Testament).

<sup>39</sup> Nocturnes.

<sup>40</sup> Doux.

<sup>41</sup> Apelle de Cos (IV<sup>e</sup> siècle av. J.C.), peintre grec.

<sup>42</sup> Épuisement.

<sup>43</sup> La bonté.

<sup>44</sup> 2 Co IV, 17.

<sup>45</sup> "je vous envoie comme des brebis au milieu des loups" (Mt X, 16).



pas que la lune est éclipsée par l'opposition de la terre et le soleil par l'interposition de la lune, en admirant les prédictions et les effets. D'autres en leur montrant des horloges et faisant largesse des raretés d'Europe, ont eu accès auprès d'eux et les ont instruits et convertis. Nous lisons dans les *relations de l'Inde occidentale*<sup>46</sup> que quelques missionnaires s'étant quelquefois égarés de leur chemin par un trait de la providence de Dieu, après avoir longtemps rôdé pour se remettre, faisaient rencontre de vieillards sauvages qui n'avaient jamais été instruits de la vraie religion ; si bien qu'on les prenait de beau et après leur avoir enseigné les mystères de notre foi, on les baptisait et non longtemps après ils rendaient leur âme à Dieu.

Sur quoi on m'a souvent demandé pourquoi Dieu permet que ceux-ci reçoivent plus tôt le baptême que tant d'autres qui meurent encore aujourd'hui dans l'Inde sans baptême. J'ai répondu avec saint Augustin, *in Joan.* "*Quare hunc trahat et non alium noli diiudicare si non vis errare*"<sup>47</sup> : si vous ne voulez errer<sup>47</sup>, ne jugez pas les raisons pourquoi Dieu attire les uns et non les autres<sup>48</sup> ? S'il y a peu d'élus, ses jugements sont inscrutables<sup>49</sup>. Et si entre ses élus, tels y sont compris, et non pas tels et tels, ses jugements sont encore plus inscrutables ? La théologie nous enseigne que les infidèles adultes (c'est-à-dire en âge de raison) qui n'ont jamais entendu la prédication de l'évangile, ont néanmoins quelque aide intérieure suffisante à salut. En sorte que s'ils s'en servent bien, Dieu leur en donnera une plus grande et s'ils y correspondent jusqu'à la fin, Dieu ne manquera de son côté et ne permettra jamais qu'ils meurent sans la foi et sans la grâce sanctifiante.

J'ai prouvé cette réponse premièrement par les pères, par saint Ambroise sermon 8 *in ps.* 118, saint Chrisostome 2 *de vocatione gentium* c. 14, saint Thomas l'angélique *quest. de veritate*<sup>50</sup>, qui disent tous qu'il faut certainement tenir que Dieu, ou par une intérieure inspiration, ou par la prédication de la foi, assistera celui qui coopérant à ses grâces pratiquera tous les préceptes de la loi de nature, soit en appétant<sup>51</sup> le bien, soit en fuyant le mal. 2<sup>e</sup> de saint Paul, qui écrivant à Thimothée<sup>52</sup>, dit que Jésus-Christ est sauveur de tous, principalement des fidèles, en tant<sup>53</sup> (disent les interprètes) que le mérite de sa passion est appliqué non seulement aux fidèles avec efficace, mais encore aux infidèles avec suffisance. Aussi cet apôtre ajoute aux Romains que les Gentils n'ont point d'excuse, d'autant qu'ils

<sup>46</sup> Il pourrait s'agir de LOPEZ VAZ. *Relación de las Indias Occidentales y del Mar del Sur*, dont le manuscrit a disparu. Johannes de Laet s'en est servi pour son *Histoire*. On retrouve également une partie dans : PURCHAS, Samuel. *History of the World in Sea Voyages and Land Travells, by Englishmen and others*. Londres, 1625, vol IV, chap. XI, p.1432 sq.

<sup>47</sup> Se trompper, être dans l'erreur

<sup>48</sup> Augustin d'Hippone ou Aurelius Augustinus (354-430), philosophe et théologien, Père de l'Église latine. Voir SAINT AUGUSTIN, *Traité sur l'évangile selon saint Jean*, XXVI, 2.

<sup>49</sup> Ce que l'intelligence humaine ne peut comprendre.

<sup>50</sup> Jean Chrysostome, voir *supra* ; Thomas d'Aquin (ca 1224-1274), dominicain, docteur de l'Église théologien et philosophe, auteur notamment du *De veritate* (De la vérité).

<sup>51</sup> Désirant, recherchant.

<sup>52</sup> Timothée d'Éphèse (I<sup>er</sup> siècle), disciple et compagnon de l'apôtre Paul de Tarse.

<sup>53</sup> "entant".

n'ont pas glorifié Dieu comme ils l'ont connu. Et parce qu'on aurait pu objecter que les Gentils n'ont rien entendu de Dieu, ainsi qu'ils seraient excusables, il ajoute *et quidem in omnem terram extuit sonus eorum*<sup>54</sup>, donnant à connaître que les Gentils, soit par la bouche des cieus et des créatures qui prêchent un Dieu, soit par la bouche des apôtres, ont été excités à le croire. Car dans les paroles précédentes, il a avancé qu'il était commun au Grec et au Juif d'être illuminés de Dieu, *non est distinctio Judei et Graci*<sup>55</sup>. Et saint Jean<sup>56</sup> n'a-t-il pas enseigné que Jésus-Christ illuminait tout homme venant en ce monde.

La raison en est aisée à découvrir à ceux qui regarderont Dieu comme une fontaine de bonté et de miséricorde, et c'est lui faire tort de dire qu'il dénie telles aides suffisantes ou absolument nécessaires pour le salut de sa créature raisonnable. C'est pourquoi j'estime avec Suarez<sup>57</sup> et autres théologiens que les enfants-mêmes qui meurent avant le baptême dans le sein maternel ont une aide suffisante de la part de Dieu (qui l'a à la vérité attachée à la diligence de leurs parents) pour être baptisés et sauvés. Et que ce serait faire injure à la bonté de Dieu (qui veut que tous les hommes soient sauvés, dit saint Paul) de lui attribuer la cause s'ils ne le sont pas. Voici une naïve comparaison. Le médecin qui aurait laissé à l'infirmier pour donner en certain temps à son malade une médecine suffisante pour le guérir, ne serait pas la cause de la mort du malade, si l'infirmier (au lieu de donner la médecine) mettait à mort le malade. Au contraire, on pourrait dire que le susdit médecin aurait donné un moyen suffisant de guérir ledit malade. Ainsi Dieu ayant laissé le baptême pour guérir le péché originel de tous les enfants quand ils seront nés. Si les parents (avant le temps) sont causes de la mort, c'est à eux qu'en est la faute. Et Dieu de son côté a donné le moyen suffisant, attaché à la diligence et au soin des parents, ce qui se prouve encore par ces paroles de saint Pierre<sup>58</sup> épître 2 chapitre 23, Dieu agit patiemment ne voulant la perte de personne, *nolens aliquos perire*<sup>59</sup>. Il y a tant d'autres passages qui nous enseignent que Jésus-Christ est mort pour tous.

Passages, dis-je, qui prouvent que Dieu a donné à tous et par conséquent au Sauvage amérique des moyens suffisants à salut, soit qu'il les ait attachés à leur propre diligence, soit à celle des hommes. C'est pourquoi si vous m'alléguez (comme plusieurs m'ont fait) ces Sauvages insulaires que je dirai tantôt être ignorants du vrai Dieu, je réponds que ce n'est pas Dieu qui en est la cause, non plus que ce n'est pas la faute du soleil si l'aveugle-né ne voit pas ses lumières, mais la faute en partie de leurs ancêtres qui se sont laissé aveugler par leurs péchés, ont oublié Dieu, et n'en ont donné aucune impression à leurs enfants ; en partie des

<sup>54</sup> *Et pourtant leur voix a retenti par toute la terre* (Rm X, 18).

<sup>55</sup> *Aussi n'y a-t-il pas de distinction entre Juif et Grec* (Rm X, 12).

<sup>56</sup> Jean l'Évangéliste (I<sup>er</sup> siècle-début du II<sup>e</sup> siècle), apôtre de Jésus-Christ.

<sup>57</sup> Francisco Suárez (1548-1617), jésuite espagnol, philosophe et théologien, écrit de nombreux ouvrages consacrés à la métaphysique et aux relations entre l'Église et l'État.

<sup>58</sup> Simon-Pierre († ca 65), apôtre de Jésus-Christ et premier évêque de Rome.

<sup>59</sup> *voulant que personne ne périsse* (2 P III, 9).

enfants-mêmes qui (naissant dans la grande habitude du péché) s’y laissent aller, éteignent les lumières intérieures de Dieu, et font la sourde oreille au langage des cieus, *noluns*<sup>60</sup> *intelligere ut bene agant*<sup>61</sup>. Ils sont comme ces peuples abyssins qui se cachent le matin quand le père du jour commence à leur luire. Sénèque me fournit une excellente pensée, *Sol non habet spectatores nisi in eclipsi*<sup>62</sup>, comme s’il disait : les hommes sont si aveugles, ingrats et méconnaissants qu’ils ne regardent le soleil que dans son éclipse. Il semble qu’ils ne l’envisageraient pas s’il ne devait s’éclipser sur leur horizon, car c’est à l’heure qu’un chacun de cet hémisphère le regarde, pendant que ceux qui sont par delà la ligne n’y pensent seulement pas. D’où je dis que si le soleil du verbe éternel n’avait paru éclipser sur notre hémisphère et si le voile de son humanité et de sa mort ne l’avait couvert en ce monde, nous ne l’aurions pas envisagé ni connu. Moins encore l’auraient connu ceux qui sont en l’autre monde (où il ne s’est point éclipser) comme les Sauvages de l’Amérique, tant est grand l’aveuglement, l’ingratitude et surdité naturelle de l’homme. Je n’ai plus qu’une comparaison sur ce sujet, de peur d’être ennuyeux. L’histoire rapporte que le duc d’Albe<sup>63</sup> étant interrogé après la bataille des protestants (où il était un des chefs principaux pour l’empereur Charles Quint) s’il n’avait point vu au ciel un signe qui y parût (messager de la victoire des catholiques) répondit qu’il avait trop d’affaires en terre pour regarder au ciel. C’est ainsi que diraient ces Sauvages insulaires si nous les interrogeons s’ils entendent le langage des cieus et des créatures qui leur prêchent un Dieu et une couronne éternelle pour ceux qui combattent leurs passions. Ils ont trop d’affection à leurs enfants, à leurs femmes et aux aises de leur corps pour lever les yeux au ciel. Ce n’est pas que Dieu ne leur ait fait paraître des marques de sa divinité, et ne leur ait parlé intérieurement.

Je dis plus : la voix même articulée et vivante des créatures qui ont prêché la gloire de Jésus-Christ aux confins de la terre, *in fines orbis terræ verba eorum*<sup>64</sup>, a été entendue jusqu’en l’Amérique. En preuve de quoi le révérend père Duran de la compagnie de Jésus<sup>65</sup> rapporte qu’en l’Amérique méridionale les Indiens lui dirent que saint Sumé, c’est-à-dire en leur langue saint Thomas, avait prédit à leurs ancêtres qu’un jour viendraient des prêtres du grand Dieu qui leur renouvelleraient sa doctrine, leur prêcheraient l’amour mutuel, leur enseigneraient à n’avoir qu’une femme, les policeraient de règlements très saints et équitables et

<sup>60</sup> *Sic.*

<sup>61</sup> “*il a cessé de comprendre, de peur de faire le bien*” (Ps III, 1).

<sup>62</sup> “*Le soleil n’a de spectateur que lorsqu’il s’éclipse*”. Voir SÉNÈQUE, *Naturales questiones*, VII,1.

<sup>63</sup> Fernando Álvarez de Toledo (1507-1582), duc d’Albe et Grand d’Espagne, remporte la bataille de Mühlberg aux côtés de Charles Quint (1547).

<sup>64</sup> “*les paroles de ceux-ci aux confins de la terre*” Ps XVIII, 4.

<sup>65</sup> DURAN-MASTRILLI, Nicolás. *Relation des insignes progresz de la religion chrestienne faits au Paraguay et dans les vastes régions de Guair et d’Uruaig nouvellement découvertes par les Pères de la Compagnie de Jésus, ès années 1626 et 1627 [...] par le R. P. Nicolas Duran ; et traduite de latin en françois, par un Père de la mesme Compagnie.* Paris : Sébastien Cramoisy, 1638. Pierre Duval d’Abbeville (1618-1683), géographe du roi, fait la même allusion dans sa *Géographie universelle qui fait voir l’état présent des quatre parties du monde.* Paris : Chez l’auteur, 1676, p.83.

que pour marque ils porteraient des croix en leurs mains comme lui-même en avait porté. Enfin qu'on verrait la paix en ce pays. Ce qui montre ou que saint Thomas apôtre a été en l'Inde occidentale, ou que ceux de l'Orient ont passé dans l'Amérique par le détroit d'Anian<sup>66</sup>, ou par le Groenland, ou par quelques autres terres Amériques non éloignées de l'Asie.

Quelques-uns croient que Satan<sup>67</sup>, au rapport de saint Justin<sup>68</sup>, feignit parmi les païens poètes plusieurs choses pour obscurcir nos mystères (par exemple que Bacchus était né deux fois, l'une de Jupiter, l'autre de Sémélé ; qu'Ericthon était né de Pallas vierge ; qu'Hercule était descendu aux Enfers et y avait lié Cerbère, et ainsi des autres) afin d'obscurcir les mystères de l'incarnation et autres. Le même Satan avait fait du singe<sup>69</sup> en l'Amérique, faisant croire à quelques-uns que Dieu avait une mère, comme à ceux de Mechoacan<sup>70</sup>, à d'autres qu'il avait un fils aussi Dieu et même un frère, disaient-ils, si bien qu'ils étaient trois. Mais pour moi je crois que c'est par corruption et que les Américains ayant autrefois entendu prêcher nos mystères, ils en ont corrompu la croyance. Car dans le Peru ils avaient une espèce de confession, confessant leurs péchés à l'Inca, et dans Cusco les personnes religieuses consacrées au soleil faisaient certains pains avec du maïs et en donnaient aux étrangers comme un sacrement de confédération et de paix.

On m'a fait instance : mais pourquoi Dieu donne-t-il de plus grandes aides intérieures et extérieures à quelques Sauvages qu'aux autres, par exemple à ceux de Terre Ferme qu'aux insulaires. J'ai continué de laisser répondre saint Augustin, *noli diiudicare si non vis errare*<sup>71</sup>. Je n'ai pas répondu, mais j'ai interrogé : pourquoi le potier fait-il de même matière des vases d'honneur et d'autres moins honorables, sinon que c'est son bon plaisir ? Je n'ai pas répondu, mais j'ai laissé parler saint Paul *O altitudo divitiarum* etc. Ô hauteur des richesses de la sagesse et science de Dieu, que vos jugements sont incompréhensibles et vos voies inscrutables ! *Quis cognovit sensum Domini, vel quis consiliarium eius ?* Qui connaît le vouloir du seigneur, ou qui lui donne conseil ? Qui se peut plaindre du seigneur en recevant de lui ? *Amice non facio tibi injuriam* (peut-il dire au Sauvage le plus méchant) *Tolle quod tuum est et vade ; aut non licet mihi quod volo, facere ? An oculus tuus nequam est quia ego bonus sum*<sup>72</sup> ? Mon ami je ne vous fais point injure d'en donner plus à un autre qu'à vous, recueillez, si vous avez semé de bonnes œuvres avec la grâce suffisante que vous avez eue de moi. Ne m'est-il pas permis de faire

<sup>66</sup> D'après certains navigateurs et géographes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, se fondant sur les écrits de Marco Polo, ce détroit était censé faire communiquer l'Atlantique et le Pacifique par le Nord.

<sup>67</sup> "Satan, qui, au rapport ...".

<sup>68</sup> Justin de Naplouse ou de Néapolis (ca 100-ca 165), philosophe chrétien et apologiste, auteur du *Dialogue avec Tryphon* et de nombreuses apologies.

<sup>69</sup> Avait contrefait, imité.

<sup>70</sup> Référence aux Tarasques du Michoacan.

<sup>71</sup> "quare hunc trahat, et illum non trahat, noli velle iudicare, si non vis errare" : "N'essayez pas de savoir pourquoi Dieu attire celui-ci et n'attire pas celui-là, si vous ne voulez pas vous égarer".

<sup>72</sup> Rm XI, 33-34.

ce que bon me semble de ce qui m'appartient ? Serez-vous méchant parce que j'ai été bon<sup>73</sup> ? Comme s'il disait, pour vous avoir fait du bien, mais pour en avoir davantage fait à autrui ; pour vous avoir donné des grâces suffisantes, mais pour en avoir donné d'efficaces à votre frère, en serez-vous scandalisé ?

Excusez ami lecteur si je me suis tant arrêté sur ce sujet, c'est que plusieurs personnes en parlant des Sauvages m'en ont interrogé en prenant leur parti, lesquelles doivent retirer premièrement l'obligation qu'elles ont de n'être pas nées parmi ces Indiens, dont quelques-uns ont douté s'ils avaient tous des grâces suffisantes. Secondement qu'il n'y a homme qui n'ait des moyens suffisants pour être sauvé, voire plusieurs, comme il est dit en saint Mathieu chapitre 8<sup>74</sup>, viendront de l'Orient et d'Occident pour reposer avec Abraham, Isaac et Jacob au royaume des cieus, et les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. Passage qui peut être expliqué des Sauvages à notre respect, comme les pères l'ont attribué aux Gentils convertis, au respect des Juifs écartés de l'héritage de Dieu par leur ingratitude. Qui ne craindra voyant que la foi est venue de l'Orient, a passé dans notre couchant, est allée jusqu'en l'Amérique, voire jusqu'au Japon, et est retournée en l'Orient par la conversion des Chinois, etc. ? Qui ne craindra, dis-je (lisant cette susdite conversion des Indiens de Terre Ferme), que comme la foi abandonnait l'Orient, à savoir l'Asie, la Grèce, etc. à même qu'elle avançait dans notre couchant, ainsi elle vienne à quitter notre couchant, à même qu'elle retourne à l'Orient ? Qui ne craindra que nous soyons rejetés ou du moins que ces peuples infidèles nous précèdent dans le ciel, et qu'on nous dise *erunt novissimi primi*<sup>75</sup>, les premiers seront les derniers et les derniers venus à la vigne du Seigneur, savoir les Indiens convertis qui n'arrivent qu'après nous *circa undecimam horam*<sup>76</sup>, [et qu'ils] aient<sup>77</sup> pareil degré de gloire que nous ?

Cette prudence et sagesse où j'en étais demeuré sont encore fort requises dans les missionnaires pour résoudre beaucoup de cas de conscience et les mettre en pratique. La raison est qu'on ne trouve pas là des livres à consulter. On a proposé en l'Amérique plusieurs demandes auxquelles je répondrai espérant que le lecteur ne s'ennuiera pas de les lire. 1. Savoir si on peut justement forcer un infidèle de recevoir la foi et se faire baptiser ? Le concile de Tolède dit que non, chapitre 56, pour ce qu'il y a trop grande crainte qu'il apostasie. Pour la même raison il ne faut pas baptiser les enfants non adultes des Sauvages pendant qu'ils sont en la puissance de leurs père et mère, s'ils n'étaient dans l'extrême péril de la mort. La conversion du père ou de la mère suffit pour qu'on les baptise, chapitre 2. *extra de conversione infidel.*<sup>78</sup>.

2. Si un esclave de son consentement peut être baptisé, bien que son maître

<sup>73</sup> Mt XX, 13-15.

<sup>74</sup> Mt VIII, 11-12.

<sup>75</sup> "les derniers seront les premiers" (Mt XX, 16).

<sup>76</sup> "ceux de la onzième heure vinrent donc" (Mt XX, 9).

<sup>77</sup> "horam, aient ...".

<sup>78</sup> Droit canon.

ne le veuille pas ? Oui, car on ne peut ôter la liberté à l'homme de servir à Dieu, auquel, dit l'écriture, il vaut mieux obéir qu'aux hommes. Ce cas peut être en pratique dans l'île de Saint-Eustache.

3. Si un païen peut baptiser valablement ? Oui, moyennant qu'il applique les trois conditions requises à baptême : savoir l'eau naturelle qui est la matière ; ces paroles qui sont la forme *Ego te baptizo in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*<sup>79</sup> ; et qu'il ait l'intention de pratiquer ce que l'Église pratique dans le baptême. Il ne le faut pas néanmoins laisser faire en la présence d'un chrétien.

4. Si deux personnes, dont l'une versera l'eau et l'autre dira "nous vous baptisons etc.", en peuvent baptiser une seule ? L'ange de l'école saint Thomas dit que non, pour ce que la personne qui dit "nous vous baptisons" ne lave pas, et par conséquent ne baptise pas, car baptiser signifie laver. Au reste le baptisant doit représenter Jésus-Christ, qui n'est qu'un. Mais un seul en peut baptiser plusieurs, disant "*Ego vos baptizo*".

5. La grande difficulté a été savoir si un seul pouvait baptiser une grande multitude à la façon qu'on donne l'eau bénite. Car quelques missionnaires l'ayant pratiqué en Terre Ferme, on a révoqué en doute si on ne les devait point rebaptiser sous condition ? On se doit bien prendre garde de cette sorte de baptême, de peur qu'un chacun ne reçoive pas de l'eau. Car Suarez dit que l'attouchement de l'eau à une seule petite partie du corps n'est pas simplement ablution et par conséquent n'est pas baptême. Moins encore si l'eau tombe seulement sur l'habit. Voire il veut qu'on rebaptise sous condition l'enfant dont on n'aurait lavé que le pied, le corps étant encore dans le sein de la mère. Voilà pour le baptême des infidèles.

Quant au mariage, on demanda si celui des Indiens ou des Nègres devient sacrement quand ils sont baptisés et qu'ils se renouvellent leur mutuel consentement ? Oui, c'est pourquoi les missionnaires pour faire jouir de cette grâce aux néophytes le leur doivent faire réitérer. Mais la grande difficulté est comment il faut faire à ceux qui ont plusieurs femmes ?

Les Novariens et les Montanistes<sup>80</sup> disaient qu'il n'était pas permis de se remarier, pour ce que l'homme ne pouvait avoir qu'une femme et qu'il n'y avait qu'un sacrement de mariage. Mais saint Paul dit formellement contre, en Timothée 50 : "je veux, dit-il, que les jeunes veuves se remarient"<sup>81</sup>. Et l'Église et la raison prouvent que le second mariage est un sacrement, pour ce que les parties essentielles du sacrement se retrouvent au second, comme au premier. Or les Sauvages sont dans une extrémité contraire avec leur polygamie ou pluralité de femmes en même temps, ce qui est sinon contre la loi naturelle de l'homme en tant qu'animal, au moins l'est-il en tant que chrétien. Depuis que Jésus-Christ, selon le Concile de Trente session 24 chapitre 2<sup>82</sup>, a ôté dans la nouvelle loi la

<sup>79</sup> "*Je te baptiste au nom du père, du fils et du Saint-esprit*".

<sup>80</sup> Sectes chrétiennes des premiers siècles.

<sup>81</sup> 1Tm V, 14.

<sup>82</sup> Convoqué en 1542 par Paul III (1468-1549), le concile œcuménique de Trente est divisé en vingt-cinq sessions étalées sur dix-huit ans (1545-1549, 1551-1552 et 1562-1563). Règle de "*la*

dispense accordée aux anciens pères d'avoir plusieurs femmes, élevant le mariage à la nature de sacrement figuratif du sien avec l'Église son unique épouse, et le réduisant en ceci semblable à sa première institution, qu'il n'était que d'un homme avec une seule, *Erunt duo in carne una*<sup>83</sup>, d'Adam et Eve. Mais la difficulté est quelle femme il faut laisser aux Sauvages ? Le plus certain est de leur laisser la première, mais parce que c'est souvent la plus vieille et la moins aimée, on leur accorde le choix.

On proposa aussi si le mariage d'une personne baptisée avec une (je ne dis pas hérétique) mais non baptisée est sacrement ? Non, car tout ainsi qu'un contrat civil doit tenir des deux côtés, aussi fait bien le sacrement qui n'est qu'un, non plus que le contrat civil. Mais si l'homme libre épousait une esclave, pensant qu'elle fût libre, le mariage serait-il bon ? Non ; par la règle du second empêchement *Conditio*. Et si on épousait une païenne pensant épouser une chrétienne, le mariage serait-il bon ? Nenni, selon le concile de Tolède 3 chapitre 14 par la règle de *cultus disparitas*<sup>84</sup>. Je dirai donc tantôt comme font nos Français pour pratiquer ces paroles de saint Paul. La femme infidèle est sanctifiée par l'homme fidèle. Ils font baptiser les Sauvages quand ils les veulent épouser et achètent la liberté des Nègresses quand ils les veulent prendre pour épouses. Il a été proposé sur le sujet des sacrements d'autres difficultés pour la mission, que je passe sous silence de peur d'être ennuyeux, et viens aux autres difficultés des missionnaires.

Les roses ne sont point sans épines, et les conversions des Sauvages de Terre Ferme, quoi qu'en monarchie et en paix, ont eu leurs peines et leurs difficultés. La 1ère est et a été la langue sauvage difficile à apprendre. Mais cette difficulté est bien adoucie et ne doit détourner le missionnaire, depuis qu'il s'est composé une langue d'espagnol, sauvage, nègre, etc., laquelle quelques-uns de nos Nègres de Saint-Christophle (qui avaient été parmi les Espagnols) nous parlaient quelquefois. Si bien que le père Ambroise était en résolution, après l'avoir apprise, de passer en Terre Ferme pour tâcher de convertir quelqu'un des Caraïbes. Mais monsieur le général, qui n'aime pas le changement, ne le veut laisser sortir et ne lui a pas même accordé d'aller à Sainte-Croix, à peine lui a-t-il donné un mois pour passer à la Gardeloupe et y arrêter le contrat de notre établissement, ce qui a été néanmoins assez heureusement pratiqué.

De cette douceur susdite que doivent avoir les missionnaires naît une autre épine parmi ces roses. Car nos histoires rapportent que les Espagnols, qui commandent les Indiens et les Nègres, font travailler ces pauvres néophytes outre mesure et en veulent tirer jusqu'à la dernière goutte de sang (ces maîtres ne pouvant assouvir leur avarice), si bien qu'ils rendent le joug de Jésus-Christ insupportable à ces jeunes convertis, ou à ceux qui veulent se faire baptiser. Alors les missionnaires sont

---

*différence de culte*?

<sup>83</sup> "et ils deviennent une seule chair" (Gn II, 24).

<sup>84</sup> Généralement convoqués par le roi wisigoth, dix-huit conciles ecclésiastiques (onze conciles généraux et sept conciles provinciaux) se sont tenus à Tolède entre 400 et 702.

obligés de faire observer les lois à ces commandeurs d'Indiens, afin d'appriivoiser et n'effaroucher pas ceux-ci. Si bien qu'ils se plaignent aux gouverneurs quand ces maîtres continuent dans leur cruauté, et de là, naît l'inimitié que portent les maîtres aux missionnaires, de là les calomnies et médisances qu'ils sèment contre eux, leur faisant souffrir persécution pour la justice au scandale du prochain et dommage de la religion. Or bien que je ne veuille pas dire qu'il en soit arrivé quelque chose parmi nos Français de l'Amérique, soit insulaire, soit de Terre Ferme. Néanmoins je prie ceux qui ont commandement sur ces pauvres esclaves, ou qui en auront sur les Indiens (en cas que cette relation tombe entre leurs mains) de réfléchir sur la parabole du fils de Dieu en saint Mathieu.

Là le royaume des cieus est comparé à un roi qui voulut compter avec ses serviteurs. Le premier s'approcha, et fut trouvé débiteur de dix mille talents, mais n'ayant pas de quoi les rendre, le seigneur commanda qu'on le vendît, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, afin d'en être payé. Ce pauvre misérable a recours aux prières, se jette à terre et demande un peu de temps et de patience pour faire argent de quelque chose, *patientiam habe in me et omnia reddam tibi*<sup>85</sup> ce seigneur est touché de compassion et par un excès de bonté le renvoie et lui quitte la dette. Mais ô dureté du serviteur ! Il n'est pas sitôt parti qu'il trouve un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, lequel il saisit, prit à la gorge, près de le suffoquer et lui dit "*paye-moi ce que tu me dois*". Alors ce pauvre créancier demande terme, se prosterne en terre, et dit "*patientiam habe me et omnia reddam tibi*". Ce cruel n'en veut rien faire, prend ce créancier, le met en prison, jusqu'à tant qu'il eût payé sa dette. Cruauté que ses autres compagnons ne purent souffrir, et respirant la vengeance vinrent trouver leur commun seigneur et lui en déclarèrent les excès, dont le récit le toucha si vivement qu'il appela cet ingrat et lui adressa ces paroles avec un visage indigné, "*Serve nequam omne debitum dimisi tibi quoniam rogasti me : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui ; sicut et ego tui misertus sum ? Et iratus Dominus eius tradidit eum tortoribus quoadusque redderet omne debitum. sic et Pater meus coelestis facit vobis, si non remisieritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris*"<sup>86</sup>. Méchant serviteur je t'ai donné ce que tu me devais, et que tu avais peine de me payer, parce que tu m'en as prié. Ne devais-tu pas aussi avoir pitié de ton confrère, comme j'avais eu compassion de toi ? Mais puisque tu as été si cruel et que tu t'es rendu indigne de mes grâces, je te bailleraï aux exécuteurs de ma justice pour te traiter de même sorte, jusqu'à ce que tu m'aies payé tout ce que tu me devais. Ainsi vous traitera mon père céleste, si vous n'avez de la charité pour gouverner doucement votre frère.

Or je prie le lecteur en passant de remarquer (au sujet des Nègres) que

<sup>85</sup> "*Consens-moi un délai et je te rendrai tout*" (Mt XVIII, 26).

<sup>86</sup> "*Alors celui-ci le fit venir et lui dit : Serviteur méchant, toute cette somme que tu me devais, je t'en ai fait remise, parce que tu m'as supplié ; ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon comme moi j'ai eu pitié de toi ? Et dans son courroux son maître le livra aux tortionnaires, jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout son dû. C'est ainsi que vous traitera aussi mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur*" (Mt XVIII, 32-35).



je me mets du côté de ceux qui en vue du christianisme les achètent et leur donnent une honnête liberté, et loue ceux qui font des enfants d'adoption au lieu d'esclaves, blâmant les maîtres qui croient qu'il est permis de les traiter comme des bêtes, sous prétexte qu'ils leur coûtent bien cher. Qu'ils se souviennent, qu'ils demandent eux-mêmes tous les jours à Dieu qu'il use en leur endroit de miséricorde, *Dimittite nobis debita nostra sicut et nos etc.*<sup>87</sup> et que s'ils n'usent de la même bonté à l'endroit de leurs créanciers que Dieu pratique en leur endroit, il leur fera le susdit reproche, *Serve nequam omne debitum dimisi tibi, nonne oportuit et te misereri etc. et iratus Dominus etc.* Méchant ne sais-tu pas que je t'ai tout remis, après t'avoir acheté si cher au prix de mon sang, t'avoir ôté d'esclavage, t'avoir donné la liberté, t'avoir adopté pour mon fils, t'avoir fait mon héritier, si tu n'uses de miséricorde à l'endroit de tes confrères, c'est-à-dire des chrétiens, de quelque nation qu'ils soient, (s'ils sont chrétiens, ils sont régénérés sur même fond comme sur mêmes lits, engendrés spirituellement de même sang, nourris à même table, allaités de même sang, enfants de même mère l'Église et de même père qui est Dieu, et par conséquent tes frères), je te répéterai tes dettes et te livrerai aux exécuteurs de ma haute justice.

Ce désir de connaître et s'informer des pays étrangers ainsi montré, et les raisons de ce désir exactement déduites selon la portée de mon esprit, nous reste à voir la façon de faire lecture de cette histoire pour en retirer quelque fruit comme j'ai promis de le montrer en la dernière partie de cette préface.

Vouloir savoir pour savoir, c'est une pure curiosité, dit l'historien Mathieu<sup>88</sup> ; vouloir savoir pour paraître savant, c'est vanité ; vouloir savoir pour profiter temporellement du savoir, c'est avarice ; vouloir savoir pour édifier, c'est charité ; vouloir savoir pour être édifié, c'est la vraie science ; vouloir savoir pour se connaître, c'est la vraie humilité ; vouloir savoir pour connaître les bonnes et mauvaises mœurs des étrangers, celles-ci pour les fuir et abhorrer, celles-là pour les contre-imiter, c'est la vraie sagesse. Que le lecteur soit donc soigneux d'accompagner sa lecture et ce susdit désir des circonstances requises.

Quand il lira l'aveuglement des Sauvages vagabonds, tel et si grand qu'ils n'ont ni foi, ni loi, ni roi (aussi n'ont-ils dans leur alphabet ni "l" ni "f" ni "r", comme l'a remarqué le sieur de Juigné en son *Dictionnaire*<sup>89</sup>), qu'il lève les yeux au ciel et loue le créateur de l'avoir associé au corps mystique de son Église, de lui avoir donné l'efficace connaissance d'un Dieu, auquel il a recours dans ses besoins et qui le rendra à jamais bienheureux. Quand il lira la servitude des Nègres, et l'esclavage de leurs enfants, qu'il remercie Dieu de l'avoir fait naître de parents remplis d'esprit, non de servitude, ni de crainte dit l'Apôtre, mais d'amour et d'adoption filiale qui nous fait tous appeler Dieu notre père.

<sup>87</sup> "Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes avons remis à nos débiteurs" (Mt VI, 12).

<sup>88</sup> Probablement Pierre Mathieu (1563-1621), écrivain et historiographe français.

<sup>89</sup> JUIGNÉ BROISSINIÈRE, Daniel de. *Dictionnaire théologique, historique, poétique et cosmographique*. Paris : G. Le Bé, J. Roger, 1644.

Quand il verra l'inconstance des Nègres en matière de religion, ces peuples (participant du chaud et du feu qui est le plus léger des éléments) sont aussi très légers<sup>90</sup> en ce qui touche la foi, qu'il rende grâce à Dieu de lui avoir fait sucer avec le lait de ses parents celui de la vraie religion et de tant de bonnes qualités qu'ont les septentrionaux par dessus les méridionaux, chauds, secs et vicieux.

Quand il lira la brutalité des Américains, telle et si grande en certains lieux qu'ils ne reconnaissent pas pour héritiers les enfants de leurs femmes, tant ils estiment celles-ci peu fidèles, mais les enfants de leurs sœurs. Mercator<sup>91</sup> dit que dans la Floride il y a quantité d'hermaphrodites, qui sont fort adonnés à leur plaisir. Que le lecteur déteste l'ombre même de la volupté, ces grands débordements lui donnant horreur des moindres, *ex vitio alterius emenda tuum*, dit Cicéron<sup>92</sup>.

Mais quand il verra d'autre part que les Sauvages insulaires ne sont point sujets à l'ambition, avarice, et blasphèmes, qu'il entre dans les sentiments d'humilité, protestant de n'être pas pire en ce point que les Sauvages et que ceux-ci ne lui en feront pas le reproche au jour du jugement.

Gerardus Mercator dit que les anciens habitants de l'île de Saint-Dominique<sup>93</sup>, ainsi nommée de sa principale ville ou autrement Espagnole, jadis Hayti, longue de 200 lieues, n'avaient rien en propre et que tout était commun entre eux. Si bien que ce mot de mien et de tien (que saint Jean Chrysostome appelle froid pour ce qu'il resserre tout et est la cause des maux et de toutes les guerres) ne régnait point parmi eux. Leurs jardins étaient ouverts à tous et rien n'était fermé à son voisin. Aussi vivaient-ils dans une grande concorde et n'avaient ni procès, ni juges, ni rigueurs. Ce qui nous doit mettre en mémoire la vie de l'homme en l'état d'innocence, et plaindre le propre intérêt des chrétiens, leur chicane et leur avarice qui les font sécher sur pied.

Quand il lira que dans les Indes soit orientales soit occidentales, il y a de deux sortes d'Indiens, les uns anthropophages qui mangent la chair des hommes, quand ils en peuvent attraper, les historiens rapportent (mais je ne le crois pas, et cela est contre les principes de la philosophie) qu'il y en a d'autres qui semblent vivre d'odeurs tant ils mangent peu, qu'il déplore l'état inhumain des premiers et se souvienne de la sobriété de l'homme avant que Satan le tentât de manger le fruit défendu. Je disais tantôt que la maladie se guérissait par le contraire. Celle qui naît d'exinanition<sup>94</sup> se passe par le manger et celle qui vient de réplétion<sup>95</sup> par la diète. Voulez-vous savoir de quel principe vient la maladie de l'homme, de

<sup>90</sup> "est aussi très léger".

<sup>91</sup> Gérard Mercator ou Géhard Kremer (1512-1594), mathématicien, cartographe et géographe flamand.

<sup>92</sup> "corrige ton vice en voyant celui d'autrui". On retrouve aussi cette phrase dans les *Sentences* de Publilius Syrus (ca 85 av. J.-C. - ap. 43 av. J.-C.) : "*Ex vitio alterius sapiens emendat suum*" ["le sage corrige ses vices en voyant ceux d'autrui"].

<sup>93</sup> Saint-Domingue, encore appelée Hispaniola ou Haïti.

<sup>94</sup> Épuisement.

<sup>95</sup> Surcharge, abus de nourriture, indigestion.

réplétion, pour avoir mangé une chose défendue par conséquent il la faut guérir par la diète et par le jeûne ; c'est pourquoi l'école de Salerne conseille d'avoir recours (au défaut de médecin) à la diète modérée : *Si tibi deficiant medici, medici tibi sint - Haec tria, mens hilaris, requies, moderata dieta*<sup>96</sup>.

Petrus Kaerius<sup>97</sup> dans sa *Géographie* dit qu'il y a dans l'Amérique de deux sortes d'animaux : les uns gourmands, et les autres sobres. Il y a, dit-il, vers la Nouvelle-Albion<sup>98</sup> un air si froid et stérile, que plusieurs passagers (témoins François Dracus et autres) furent obligés dans le mois de juin de retourner au midi, n'en pouvant supporter l'âpreté. Mais la divine providence a pourvu certains animaux nommés *hautes* ou *hayes*<sup>99</sup> de tant d'humidité et de si peu de chaleur qu'on croit qu'ils vivent principalement d'air, comme le caméléon. Or la philosophie est tout à fait contraire à ces deux susdites propositions, car touchant celle-ci, elle enseigne que les purs éléments ne peuvent nourrir. Il est vrai que nous n'en jouissons pas dans leur pureté, et que la mer même est pleine d'exhalaisons sans quoi les poissons ne pourraient vivre, d'où les philosophes remarquent que la cause pourquoi il y a peu de poissons en certains fleuves est que l'eau y est trop liquide, et non assez mixtionnée<sup>100</sup>, approchant de trop près sa pureté, comme au contraire la cause pourquoi il y a beaucoup de poissons en mer et en certains fleuves, est la grande mixtion d'exhalaisons et qualités nutritives. Que si la mer nourrit pour être mixtionnée, il semblerait d'abord que l'air mixtionné comme il est ici bas, pourrait aussi nourrir certains animaux humides et peu chauds, mais je ne le puis croire, et ne pense pas qu'il y ait d'animal si humide, ni si froid que le poisson et par conséquent qui ait besoin de si peu d'aliment. On peut aussi alléguer la taupe, mais elle vit de vers qui sont en terre et non de terre seulement.

Quant à ce qu'on nous a objecté en philosophie (lorsqu'on y enseignait que les accidents<sup>101</sup> ne peuvent nourrir), qu'il y a des Indiens (soit occidentaux soit orientaux) qui vivent en partie d'odeurs, je ne le puis croire d'autant que les accidents pour nourrir le vivant se devraient convertir en sa substance. Or est-il que cela ne se peut, et que l'accident ne peut être substance, par conséquent, l'odeur qui n'est qu'un accident ne peut nourrir. De plus si l'accident nourrissait, il pourrait être informé de l'âme raisonnable, ce qui ne se peut. Et ne m'alléguez point ici que les espèces eucharistiques ont nourri plusieurs saints, car je répons que comme Dieu produit l'âme raisonnable quand la matière l'exige et que les dispositions le requièrent, ainsi il reproduit (à l'exigence de la chaleur nutritive

<sup>96</sup> *Si ... siant - Haec ... dietta* (sic), emprunt aux deux derniers vers dédicatoires du poème didactique médical *Schola Salernitana (École de Salerne)*, qui offre le résumé des doctrines de la célèbre école salernitaine : *«Es-tu sans médecins ? les meilleurs, je l'atteste, ce sont, crois-moi : repos, gaieté, repas modeste»*.

<sup>97</sup> Pieter Van den Keere (1571-1646), cartographe hollandais.

<sup>98</sup> Nom donné par Francis Drake à la côte ouest de l'Amérique du Nord (probablement la Californie),

<sup>99</sup> Ai (ou unau) : le paresseux.

<sup>100</sup> Mélangée.

<sup>101</sup> Ici, terme de théologie qui renvoie aux caractéristiques du pain et du vin qui ne changent pas après la consécration, comme l'aspect, la saveur etc.

de l'homme dans l'estomac, et quand les dispositions le requièrent) la matière du pain transsubstantié<sup>102</sup>. Cela soit dit contre ceux qui nous feignent certains Indiens vivant d'odeurs.

Il y a dans les Indes de deux sortes d'animaux ; l'un est symbole de paresse qui va si lentement que rien plus, l'autre symbole de diligence nommé zèbre<sup>103</sup>. Ulysse Aldroüand<sup>104</sup> le met parmi les quadrupèdes de l'Inde orientale. Il a des lignes bigarrées de blanc, de rouge et de noir ; et est si prompt que comme nous avons en proverbe, *vite comme le cerf*, les Portugais disent *prompt comme le zèbre*.

Ceux qui seront curieux de tirer des pensées morales sur les naturels de l'Amérique n'en manqueront pas d'occasions, car quand ils verront les peuples qui sont proches des mines d'or, en avoir d'un côté la commodité et d'un autre l'incommodité d'une terre sèche et stérile pour les raisons que je dirai en son lieu, il pourra conclure qu'il ne naît point ici bas de roses sans épines, et que la règle de droit a sujet de joindre l'incommode avec le commode, disant que qui ressent l'un, doit ressentir l'autre. Y a-t-il rien de si commode qu'une grande rivière ? Et en récompense rien de si importun en certain temps ? Y a-t-il rien de si agréable que les bois touffus et rien tout ensemble de si pernicieux que les bêtes féroces qui y ont leur retraite ordinaire et assurée ? Qu'y a-t-il de plus charmant à l'homme que la ville où toute sorte de divertissement se retrouve et néanmoins Périclès disait qu'il n'y avait rien de si dangereux, appelant Athènes agréable aux passants, et très dangereuse à ceux qui y font séjour. C'est pourquoi un ancien (suivant cette pensée *homo homini lupus*, l'homme est un loup à son semblable<sup>105</sup>) disait que les belles âmes étaient comme ces nobles oiseaux qui se plaisent loin des villes, sachant les embûches que les hommes leur dressent, *Cavete ab hominibus*<sup>106</sup>.

L'Inde nous apprend aussi la vérité de cette maxime, *Plus un bien est précieux plus difficile en est l'acquisition* car si son or est riche, si ses perles sont précieuses, si ses teintures rares et exquis, le danger de les aller chercher au travers des mers et difficultés et la peine de les tirer en est incroyable. Ne vous étonnez donc pas, si la perle et marguerite de l'évangile, c'est-à-dire le Royaume des Cieux, est difficile à conquérir<sup>107</sup>. *Virtus in arduo consistit*<sup>108</sup>, et s'il se faut faire violence pour l'acquérir.

Quand vous lirez que ceux qui approchent de l'équateur (pendant la fraîcheur d'une douce et sereine nuit) spéculent<sup>109</sup> à loisir avec un plaisir extrême la plus grande partie des constellations célestes et de tous ces beaux astres qui (comme

<sup>102</sup> Changement miraculeux (transsubstantiation) de la substance du pain en la substance du corps du Christ survenant lors de l'eucharistie catholique.

<sup>103</sup> "zebra".

<sup>104</sup> Ulisse Aldrovandi (1522-1605), professeur d'histoire naturelle à Bologne et auteur d'une *Histoire naturelle*.

<sup>105</sup> Plaute dans sa pièce *Asinaria* ou *Comédie des ânes*.

<sup>106</sup> "méfiez-vous des hommes" (Mt X, 17).

<sup>107</sup> Conquérir.

<sup>108</sup> C'est dans la difficulté que réside la vertu.

<sup>109</sup> Observent.

autant de rubis) dorent le firmament et les voûtes azurées de l'un et l'autre hémisphère, (mais le soleil en peu de temps leur dérobe ces plaisirs innocents, et leur ôte la vue de tous ces astres lumineux et de ces beautés célestes, voire les menace des prochaines chaleurs du midi), pensez que le même arrive à ceux qui ont la foi (qui est une belle nuit) mais qui en offusquent les beautés par les trop curieuses recherches de la raison : car ils sont étonnés, qu'après<sup>110</sup> avoir cru et considéré avec plaisir les belles vérités que la religion propose comme autant d'astres lumineux, joui avec satisfaction des fraîches haleinées<sup>111</sup> du Saint-Esprit, que l'Église va demandant pour ses fidèles *Veni Auster perfla hortum meum*<sup>112</sup>. *Et nox illuminatio mea in delitiis meis*<sup>113</sup>. Si la raison veut trancher du soleil et du maître, si elle ne veut croire que ce qui entre par les sens comme il arrive aux libertins, adieu ces belles lumières, adieu ces vues et on ne doit attendre que le midi chaleureux des passions et des vices.

Quand vous lirez que dans l'Amérique il y a de trois sortes d'animaux qui ont des ailes : les uns ne sauraient voler (témoin l'autruche) étant trop pesants et grossiers, les autres volent, mais fort peu, comme ces griffons dont le *Mercuré français* fait mention. Il en fut pris un en l'île de Maragnan<sup>114</sup> sur la côte du Brésil, et amené en France où il fut admiré. Et les troisièmes comme les colibris n'ont aucune difficulté de voler, et rampent fort peu en terre.

Souvenez-vous de ce que dit Platon, surnommé le divin : l'homme a eu de Dieu les deux puissances de son âme, l'entendement et la volonté comme deux ailes pour se guinder<sup>115</sup> à lui (car c'est par les actes de foi et de charité que allons à Dieu), c'est pourquoi nous devons bien prendre garde d'être comme l'autruche, qui a des ailes et qui ne vole point, de peur d'être hommes de terre *homines terra*. Nous ne devons non plus être comme les seconds qui ne volent que rarement, car à peine mériterions-nous le nom d'hommes du ciel, mais comme les troisièmes qui tiennent fort peu à la terre et qui ne rampent que rarement (vivant du suc des fleurs des arbres), détachons-en nos esprits pour être *homines Dei*, des hommes de Dieu, et dire dans le sens d'un prophète, "*je volerai et trouverai mon repos*"<sup>116</sup>.

Il y a dans l'Amérique de deux sortes de terres et d'arbres, l'une porte toujours ses fruits et n'a point d'hiver (témoin dans nos îles) et l'autre a son hiver et son repos, comme en Canada. Or soit que l'homme se considère comme terre *homo ab humo*<sup>117</sup>, soit comme un arbre, ainsi qu'un ancien disait que l'homme était un arbre renversé qui porte ses racines vers le ciel. En quelque façon que ce soit, il doit

<sup>110</sup> Rupture de construction ; il manque la fin de la proposition subordonnée introduite par " qu' " .

<sup>111</sup> Bouffées d'air soufflées par la bouche.

<sup>112</sup> "*Lève-toi, aquilon, accours, autan ! Soufflez sur mon jardin*" (Ct IV, 16).

<sup>113</sup> "*la nuit [fut] mon illumination dans les délices*", cf. Ps CXXXIX, 11.

<sup>114</sup> Colonie française de Saint-Louis de Maragnan au Brésil, fondée en 1612 dans la France équinoxiale. Cf. ABBEVILLE, *op. cit.*

<sup>115</sup> Se hisser.

<sup>116</sup> David, Ps LIV, 6.

<sup>117</sup> "*L'homme ayant été formé de terre*", cf. ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologie*, X,1.

imiter les premières, et rapporter les fruits de son salut en toute saison, travailler sans intermission *sine intermissione*, dit saint Paul, au négoce de son salut. Que s'il se repose quelquefois, ou que l'hiver des tribulations l'assiège, il doit être comme ces arbres du Canada qui se fortifient dans l'hiver et ne se reposent au grand froid que pour repousser plus vivement.

Mercator rapporte qu'il y a du bois d'aloès, du mastic et du cinnamome<sup>118</sup> en l'île de Saint-Dominique. Au sujet de quoi je rapporterai ici ce que j'ai vu dans un jardin d'Aix. Un pied d'aloès, après avoir été plus de vingt ans sans monter, s'éleva visiblement en moins de six mois à la hauteur de quinze pieds, si bien que toute la ville allait voir cette merveille comme un miracle de nature. Pline<sup>119</sup> dit bien autre chose d'un arbre d'Egypte qui est cent ans avant que de produire son fruit. L'homme ne doit donc pas être marri si Dieu lui demande moins d'années à travailler et opérer par la vertu du ciel le fruit de la vie éternelle et si la persévérance lui est si recommandée et recommandable.

Quand il verra la mer n'outrepasser jamais les bornes que Dieu lui a données, non plus que le soleil, ni les créatures les plus éloignées, ne concevra-t-il pas un désir d'être soumis et obéissant à Dieu en tout lieu ? Quand il verra ces grands rochers de l'océan battus, mais jamais abattus, mais tenir toujours ferme quelque assaut qu'on leur donne, n'apprendra-t-il pas la constance ? Et ne s'humiliera-t-il pas voyant les plus grands abattus et atterrés par la mort, pendant que ces têtes de rochers demeurent debout et élevées.

Quand il lira les merveilles de la grande rivière de la Platta<sup>120</sup> (c'est-à-dire d'argent, pour ce qu'elle en emmène de la poudre), laquelle, dit Mercator, chemine 40 lieues en mer sans participer de la salure, ni perdre sa douceur, qu'il déplore la condition de l'homme qui ne saurait converser une heure parmi le monde (qui est une mer amère) sans amertume et déplaisir et qu'il fasse divorce d'avec les mondains et vicieux, qu'on ne saurait hanter sans prendre la teinture du vice et le goût de la volupté. Il n'y a que la chaste abeille qui cueille des douceurs sur les amertumes, que la salamandre qui ne se corrompt dans les flammes, que le rayon du soleil qui conserve sa pureté au travers des ordures ; que l'alcion<sup>121</sup> qui faisant son nid sur les flots de la mer ne s'y submerge point et que la grande rivière de la Platta dans l'Amérique, qui chemine tant d'espace sans mêler ses douceurs avec les amertumes.

Quand vous lirez dans Mercator que la mer du Sud est plus abondante de beaucoup en mères-perles que celle du Nord, pour ce qu'elle est plus calme, aussi est-elle nommée pacifique. Souvenez-vous de ce que dit le texte sacré, *Non in commotione Dominus : sed* etc., le seigneur n'est point dans les troubles, mais etc.<sup>122</sup>.

<sup>118</sup> Substance aromatique semblable à la cannelle.

<sup>119</sup> Pline l'Ancien (ca 23-79), auteur de l'*Histoire naturelle* (*Naturalis Historia*).

<sup>120</sup> Rio de la Plata.

<sup>121</sup> Oiseau marin fabuleux censé ne faire son nid que sur une mer calme, et dont la rencontre était considérée de ce fait comme un heureux présage.

<sup>122</sup> 2R XIX, 11.

La perle de la grâce habituelle se rencontre rarement dans ces âmes troublées et sujettes à leurs passions, mais ordinairement dans les pacifiques.

Quand vous verrez les pilotes en continuelle sentinelle aux approches de la terre pour ce que les navires sont plus sujets à s'échouer et faire naufrage contre terre qu'au loin, pensez qu'une personne engagée dans les affaires terriennes doit veiller sans cesse sur soi et que son salut ne court pas si grand risque dans l'éloignement du tracas de la terre que dans ses approches, ce qui fait dire à saint Bernard<sup>123</sup> que de dix âmes qui voguent sur la mer du monde, à peine s'en sauve-t-il une. Quand vous apercevrez l'océan plus ému auprès de la terre qu'en pleine mer (si le vent n'est inégal) et que son flux et reflux sont imperceptibles dans un notable éloignement de la rive. Dites qu'une âme détachée et éloignée d'affection de la terre n'est pas si sujette au flux et reflux de ses passions, mais plus calme et pacifique. C'est le proverbe *Qui a terre a guerre*.

Entendant à Paris un excellent prédicateur prêcher de l'ascension du sauveur, il prit une comparaison de l'Amérique qui donna grand lustre à son discours. Car (comparant le fils de Dieu au soleil levant dans sa résurrection et au midi dans son ascension) il dit que comme ce bel œil du monde chasse les ténèbres par son lever, dissipe les nuages, et éclaire à la vérité, mais il n'échauffe point (encore qu'il paraisse près de la terre et semble marcher sur sa surface), il réserve ses chaleurs au midi, qu'il s'élève sur nos têtes. Ainsi le fils de Dieu dans sa résurrection dissipa les ténèbres de la mort, chassa les nuages d'infidélité de saint Thomas etc. éclaira les apôtres des lumières de l'évangile, mais il n'échauffa pas encore (bien qu'il fût sur la terre et marchât parmi les hommes) il réserva ses chaleurs au midi de son ascension, qu'il monta sur son apogée, et envoya le Saint-Esprit sous la figure de feu, lequel embrasa les cœurs des apôtres des flammes du saint amour. Or comme le soleil, en certains cantons de l'équateur en l'Amérique, a tant de force et de vigueur en son midi qu'il attire les exhalaisons et vapeurs, convertissant celles-ci en une pluie régulière (au rapport de ceux qui y ont voyagé) et celles-là en un vent rafraîchissant.

Ainsi le fils de Dieu au midi de son ascension a versé par sa vigueur dans le jardin mystique de son Église le doux zéphyr du Saint-Esprit à la façon d'un vent subit, *Factus est repente de Caelo sonus*<sup>124</sup>. Si mieux n'aimez appeler, avec David, ce divin Esprit une pluie volontaire *Pluviam voluntariam segregabis Deus hereditati tuae*<sup>125</sup>. Il le nomme volontaire, pour ce qu'il procède de la volonté du père et du fils ; pluie, pour ce qu'il rend fécond et plantureux le parterre de l'Église semblant n'être stérile *ad intra*<sup>126</sup> que pour se répandre au dehors avec plus de la largesse et profusion, car *qui sunt filii Dei, hi spiritu Dei aguntur*, dit l'apôtre<sup>127</sup>.

<sup>123</sup> Bernard de Clairvaux (ca 1090/91-1153), moine cistercien français, réformateur de la vie religieuse.

<sup>124</sup> "quand, tout à coup, vint du ciel un bruit ..." (Ac II, 2).

<sup>125</sup> "Tu répandis, ô Dieu, une pluie de largesses, ton héritage ..." (Ps LXVIII, 10).

<sup>126</sup> "à l'intérieur".

<sup>127</sup> "Tous ceux qu'anime l'esprit de Dieu sont fils de Dieu" (Rm VIII, 14).

Quand vous verrez ces Sauvages (qui faisaient auparavant fort peu d'état des perles) les estimer aujourd'hui, et en faire recherche, depuis que nos Européens leur en ont appris le prix, que le lecteur se souviene de l'estime que les saints font des grâces et des tribulations et qu'autant qu'auparavant eux-mêmes les foulaient aux pieds, ils les embrassent à l'avenir et en fassent estime. J'en pourrais apporter d'autres que je laisse à faire au lecteur dans la suite de cette histoire, de peur d'être importun par ma longueur.

Il verra dans ce livre les avis utiles et nécessaires tant pour le spirituel que pour le temporel à ceux qui veulent faire le voyage ; et afin que le temps du lecteur ne se passe pas dans les seules pensées de divertissement, j'y ai laissé couler les plus vifs sentiments que Dieu m'a donnés en diverses rencontres avec les raisons des vérités de notre foi fort instructives et utiles à savoir.

Il y verra les raretés et singularités quasi de toute l'Amérique, selon les diverses relations, géographies et histoires que j'en ai lues, sur lesquelles j'ai fait comme l'abeille sur les fleurs. Il saura aussi que j'ai composé cette relation en divers temps et y ai décrit diverses sortes de Sauvages et tempéraments du pays. Les diverses réflexions philosophiques et théologiques y serviront aussi de pâture aux esprits curieux.

Il verra combien utile dans les dangers est la présence d'une personne marquée du caractère sacerdotal, dont la voix a souvent apaisé la fureur des animaux les plus cruels et des éléments les plus terribles. Maffé, religieux célèbre de la compagnie de Jésus, rapporte en son *Histoire des Indes*<sup>128</sup> qu'un navire portugais y naviguant un jour au gré des vents, fut subitement arrêté par un grand monstre marin, lequel ayant embrassé la quille du navire d'un bout à l'autre, étendu ses nageoires de tous côtés jusqu'au haut du bord, montré sa tête grosse comme un tonneau, et enveloppé le gouvernail de sa grande queue, menaça les passagers d'un naufrage inévitable et les mit en telle peine qu'ils ne savaient comment faire. Les uns jugeaient qu'il fallait tirer sur la tête du monstre, mais la plus saine opinion fut qu'il n'y fallait pas aller de force, de peur qu'il fit un effort<sup>129</sup>, mais qu'il était expédient<sup>130</sup> qu'un prêtre se présentât sur le bord, l'étole au col, et la croix en main, l'adjurant et lui commandant de quitter prise, ce qu'il fit, et aussitôt le monstre coula à fond et obéit à la voix du ministre de Dieu. J'ai aussi lu que plusieurs pirates ont été écartés, plusieurs orages dissipés par les prières des missionnaires, si bien qu'en cette vue ils peuvent être nommés *Dii fortes terrae et maris*<sup>131</sup>, les forts et puissants sur mer et sur terre, et les navigateurs se devraient tenir heureux d'en avoir en leur compagnie.

Nous lisons au chapitre 17 du livre des Juges, que Michas fut si rempli de

<sup>128</sup> Giovanni Pietro Maffei ou Jean-Pierre Maffé (ca 1538-1603), jésuite italien, auteur d'une vie de saint Ignace (*De vita et moribus Ignatii Loiola qui Societatem Iesu fundavit*, Rome, 1585) et de l'*Historiarum Indicarum libri XVI* (Florence, 1588).

<sup>129</sup> Qu'il devint violent.

<sup>130</sup> Qu'il était à propos, nécessaire.

<sup>131</sup> Emprunt à : Ps, XLVII, 10 (*quoniam dii fortes terrae ...*).



consolation possédant un Lévite en sa maison, qu'il s'écria tout ravi : "*Nunc scio quod bene faciet mihi Deus habenti Levitici generis Sacerdotem*" je sais que Dieu me remplira de biens maintenant que j'ai un prêtre de la lignée de Levi<sup>132</sup>. Combien heureux et consolé doit être un capitaine de navire possédant un prêtre de la nouvelle loi ? Et quels biens doit-il attendre d'une si heureuse présence ? L'ange de Lot, pour avoir demeuré un peu de temps en sa maison, le préserva et sa famille de l'embrasement de Sodome<sup>133</sup>. L'ange de Tobie le jeune le sauva d'un poisson monstrueux<sup>134</sup>. Jacob fit naître l'abondance sur la maison de Laban, quoique païen<sup>135</sup>. Le prophète Elie pour être<sup>136</sup> entré une fois chez la veuve de Sarepte en bannit la disette<sup>137</sup>. Elisée entrant au logis de la Sulamite y ressuscita son fils<sup>138</sup>. L'arche d'Alliance apporta la bénédiction dans celui d'Obededon<sup>139</sup>. La présence de Noé en l'arche y contenait en paix tant de sortes d'animaux de diverses espèces<sup>140</sup>. Quelle paix, quelle bénédiction, quelle abondance et quel heureux succès doit donc espérer un capitaine de navire, possédant un prêtre missionnaire de la nouvelle loi ? Qu'il entende Saint Chrysostome, l. 3. *De Sacerdotibus*<sup>141</sup> parler de la puissance des prêtres : "*Datum est sacerdotibus ut potestatem habeant, quam Deus omnipotens neque Angelis neque Archangelis etc. datam esse voluit*" : Dieu a donné telle puissance aux prêtres, que ni les anges, ni les archanges même n'ont rien de pareil. Et s'il s'est trouvé un Jonas prophète qui ait causé une tempête, il s'est rencontré cent prêtres ou prophètes qui en ont apaisé, et se sont fait obéir des éléments.

Moïse fut jadis législateur des Hébreux, Numa Pompilius des Romains, Solon des Athéniens, Licurgus des Spartiates, mais en imprimant (quoique diversement) le culte religieux dans l'esprit des peuples, ils leur donnaient une haute estime des prêtres destinés pour la religion, et en publiaient les approches heureuses et fortunées. Qui pourrait exprimer l'estime que les Hébreux faisaient de leurs prêtres et scribes, les Grecs de leurs philosophes, les Latins de leurs sages, les Assyriens de leurs Chaldéens, les Gaulois de leurs druides, les Indiens de leurs gymnosophistes<sup>142</sup>, les Perses de leurs mages. Il n'y a pas eu jusqu'au roi pharaon (quoique barbare et infidèle) qui ne révérait et ne s'estimât heureux de posséder les prêtres égyptiens, lesquels néanmoins ne le purent préserver du naufrage de la Mer Rouge. À plus forte raison les navigateurs et ceux qui entreprennent

<sup>132</sup> Jg XVII, 13.

<sup>133</sup> Gn XIX.

<sup>134</sup> Tb VI.

<sup>135</sup> Gn XXX.

<sup>136</sup> "*pour avoir entré*".

<sup>137</sup> 1 R XVII.

<sup>138</sup> 1 R IV.

<sup>139</sup> Obed-Édom, le Guittite, voir 2S VI, 10.

<sup>140</sup> Gn VI-IX.

<sup>141</sup> JEAN CHRYSOSTOME, *De Sacerdotibus*.

<sup>142</sup> Philosophes d'Inde, ainsi appelés par les Grecs parce qu'ils méditaient parfois nus, vivant en ascètes et s'adonnant à la contemplation des choses de la nature.

de longues courses doivent-ils chérir et estimer ceux qui sont honorés du vrai sacerdoce, lequel les éléments révèrent, et qui soumet les animaux les plus furieux, comme montre Maffée.

La baleine oublia sa faim vorace, lorsqu'elle jeta au bord le prophète Jonas et lui servit comme de barque pour le sauver<sup>143</sup>. Les lions perdirent leur rage à la vue du prophète Daniel. Les ours sortirent des bois pour venger l'injure que firent les enfants au prophète Elisée. Alexandre, quoique païen, approchant de Jérusalem, porta un singulier respect au grand prêtre des Hébreux. Et il n'y a pas eu jusqu'à Attila ce fléau de Dieu, qui n'ait déposé sa cruauté à la vue d'un prêtre pontife, comme il est rapporté en la vie de saint Léon pape<sup>144</sup>. Que les gens de mer ne s'excusent donc plus sur leur humeur farouche, qu'ils oublient leur fierté ordinaire et qu'ils se modèrent et tiennent dans le respect en la présence des prêtres et missionnaires, les regardant comme personnes capables de divertir ou exterminer le péché, que Dieu regarde d'un œil de courroux et qui seul attire les malédictions d'en haut et cause tous les malheurs et désastres.

Le lecteur verra que, comme le peintre ne se contente pas d'appliquer les traits du pinceau pour tracer dans un tableau les verdoyants paysages, entre suivis de fontaines, les jardins et les vergers chargés des fruits les plus exquis, les bocages et prairies émaillées des plus belles fleurs, il réserve ses vives couleurs pour dépeindre au naïf les sujets de sa pièce. Ainsi je ne me suis pas contenté de représenter les nouveaux fruits de l'Inde, ses arbres et campagnes, j'ai aussi décrit dans le naturel les Sauvages qui sont les sujets pourquoi Dieu fait naître ces fruits.

*Vous y verrez les Nègres Africains ;  
Et les humeurs du Sauvage Amérique :  
Vous y lirez le cœur des Européens,  
Et ne craignez de passer le Tropique*<sup>145</sup>.

Moïse, ne se contente pas dans l'histoire sainte de tracer les cieux et les astres avec leur riche parure, les éléments et les beautés de ce monde avec leur émail et leur charme, le paradis terrestre avec ses agréments et riches apanages, mais encore il dépeint l'homme (qui y fut mis pour travailler) avec tel avantage qu'il en fait une image et semblance de Dieu. Après avoir décrit les beaux vergers du nouveau monde, avoir rapporté les beautés du jardin mystique de nos îles, où Dieu a mis depuis six ans l'ordre des carmes pour le garder et y travailler spirituellement de ses soins, *vt operaretur et custodiret illum*<sup>146</sup>, ne me suis-je pas trouvé obligé de dire quelque chose de ce gardien ? En faveur 1. de la province du Maine, où cette relation s'imprime et où on m'a autant de fois interrogé de notre ordre comme j'y suis venu. 2. En faveur de nos Antilles, où je sais que cette relation sera bientôt envoyée et que plusieurs (qui témoignent tous les jours de la dévotion à l'habit de

<sup>143</sup> Jon II.

<sup>144</sup> En 452, le roi des Huns, Attila (ca 395-453), rencontre le pape Léon I<sup>er</sup> (ca 390/400-461).

<sup>145</sup> Nous n'avons pas pu trouver l'auteur de ces vers.

<sup>146</sup> "pour le cultiver et le garder" (Gn II, 15).

la Vierge et de l'affection à notre ordre) seront aises d'en lire un discours. Mais le motif qui m'y porte est afin de tomber dans les éloges du saint habit de la Vierge, qui m'a été un salut dans les dangers sur mer et sur terre, *salus in periculis*<sup>147</sup> ? Et convier ceux qui entreprendront des voyages de se munir de cette arme, comme d'une défense et d'un puissant bouclier contre les sinistres événements. "Oui, me dit dernièrement monsieur le chevalier de Rivau<sup>148</sup> (à qui je le<sup>149</sup> donnai à Raguin<sup>150</sup>, avant qu'il s'embarquât pour Malte). *J'espère qu'après Dieu il me sera une sauvegarde contre les dangers*". Et moi (après Dieu, et le caractère de l'ordre sacré), je lui attribue mon salut de tant de périls sur mer et sur terre, contre les Turcs etc. conviant ceux qui s'embarquent de le<sup>151</sup> prendre et porter avec une dévotion singulière à la Vierge.

Bref comme il n'y a rien si utile à l'homme que la faculté de réfléchir, laquelle nous rend semblables à Dieu et dissemblables aux bêtes, rien si doux que le souvenir des travaux passés, *Dulce est meminisse laborum*<sup>152</sup>, ni rien si capable d'élever nos esprits au ciel et les porter à la reconnaissance, que de regarder après soi ou après son ami les précipices franchis le long de la nuit et contempler du port assuré la mer agitée de tempêtes. Aussi est-ce ce qui m'a fait mettre la main à la plume pendant mes voyages et grossir mes cahiers des dangers évités à la faveur du ciel, afin de n'en perdre jamais la mémoire et d'en rendre toute ma vie grâces à Dieu. C'est ce qui m'a persuadé l'impression de ce livre, afin qu'il me soit un éternel souvenir des bienfaits reçus du ciel, et [afin d']animer le lecteur à réfléchir sur les assistances que Dieu donne aux missionnaires et n'être jamais lui-même ingrat et méconnaissant faute de réfléchir. Mais sur tout afin de porter à la postérité la mémoire de nos pères décédés en l'Inde et le souvenir de leur zèle.

Le concile 3 de Tolède a si haute estime de la vertu des religieux que Dieu appelle à soi et telle espérance de leur résurrection qu'il ne veut pas qu'on accompagne leurs funérailles de chants lugubres et funèbres, mais de psaumes et cantiques. Car saint Paul défend de s'attrister de la mort des fidèles : *Et Christus non flevit Lazarum mortuum, sed flevit resuscitandum ad huius vite ærumnas*<sup>153</sup>, continue le concile. Ce n'est donc pas pour renouveler les regrets et les larmes de

<sup>147</sup> Au XIII<sup>e</sup> siècle, Simon Stock (1164-1265), prieur général de l'ordre des carmes, institue la confrérie du Saint-Scapulaire, au sein même de cet ordre, après l'apparition de la Vierge tenant en main un scapulaire qui lui aurait dit : "reçois, mon fils, ce scapulaire de ton ordre, désormais le signe de ma confrérie. Ce sera pour toi et tous les enfants du Carmel un excellent privilège: et quiconque mourra dans ce saint habit, ne souffrira jamais les flammes éternelles. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les dangers [*salus in periculis*] et un gage de paix et d'alliance éternelle".

<sup>148</sup> Il s'agit probablement du seigneur du château de Rivau en Anjou.

<sup>149</sup> Il faut comprendre "le livre" ; Maurile oublie qu'il avait évoqué précédemment sa "relation" .

<sup>150</sup> Probablement Guy du Bellay, seigneur de Raguin et baron du Plessis-Macé, maréchal de camp et capitaine de cavalerie, ou son petit-fils Pierre-Gabriel du Bellay († 1679) mort à Malte.

<sup>151</sup> Cf. note 148.

<sup>152</sup> "il m'est agréable de me rappeler mes travaux". Voir PÉTRARQUE, *Ecloga*, III.

<sup>153</sup> "le Christ n'a pas pleuré la mort de Lazare mais il a pleuré sa résurrection qui le ramènerait aux tribulations de cette vie" ; cf. Jn, XI.

ceux qui connaissaient nos pères, que j'en rapporte le décès, mais pour éterniser leur nom et vertu. Priant au reste le lecteur qui veut suivre leur trace, que la mort des derniers embarqués ne soit pas un remords qui arrête leur ferveur, mais de pratiquer les avis des chapitres suivants.

*Ne crains donc les travaux ni les périls divers :  
Ne crains de t'embarquer sur l'océan périlleux :  
Car si c'est pour le zèle du roi de l'univers ;  
Y mourir c'est renaître au séjour bienheureux<sup>154</sup>.*

Fin de la préface

---

<sup>154</sup> Nous n'avons pas pu trouver l'auteur de ces vers.



---

## CHAPITRE I

### *Rencontre des pères carmes et de monsieur de Nuaily, qui s'embarquent pour les Indes occidentales*

Après que les Caraïbes du Cap de Nord<sup>1</sup> eurent tué de coups de flèches le sieur de Bretigny vice-roi des Français, depuis l'équateur jusqu'au dixième degré<sup>2</sup>, monsieur de Nuaily<sup>3</sup>, Lyonnais de nation, un de ses officiers, chercha son salut dans la fuite et abandonnant la Terre Ferme de l'Amérique, passa dans les îles occidentales, où il nous mènera ci-après. Il vit en chemin l'île de la Grenade, une des plus belles et des plus fécondes que les Sauvages habitent hors du continent, située à dix degrés de l'équateur, voisine de la Trinidad et de Sainte-Marguerite, d'où les Espagnols enlevaient jadis des perles, sous prétexte d'y apporter la marguerite de l'évangile beaucoup plus précieuse. Or comme les objets excitent les puissances, la vue de cette belle Grenade en fit naître le désir au sieur de Nuaily et ne lui ayant point aperçu de couronne, le désir lui fait pourchasser les moyens d'en trouver une et la mettre sur sa tête.

À ce sujet il vint à Paris, obtint des patentes<sup>4</sup> de messieurs de la Compagnie des Indes, pour lever une colonie et l'aller établir dans cette Grenade en qualité de vice-roi, y espérant plus de bonheur que son ancien général n'en avait eu au Cap de Nord. Il n'eut pas plutôt fait imprimer et afficher les copies de ses susdites patentes dans les villes principales de ce royaume, que plusieurs Français, toujours amis de nouveauté, s'offrent à lui et lui donnent parole de se trouver à Nantes au commencement d'avril, où il promettait un célèbre embarquement.

En descendant la Loire, il s'accosta<sup>5</sup> du père Ambroise de Sainte Anne<sup>6</sup> et depuis je fus assez heureux pour être assigné compagnon de ses travaux. Le premier allait prêcher le Carême à Vieille-Vigne et moi à Succé<sup>7</sup>, deux stations où sont les deux prêches du comté nantais, et les deux temples d'infidélité, qui

---

<sup>1</sup> Guyane.

<sup>2</sup> Charles Poncet de Brétigny conduit une expédition mandatée par une compagnie de marchands rouennais pour s'implanter à Cayenne en 1643. Il est tué par un Amérindien, Pagaret, en 1644.

<sup>3</sup> Philippe de Nouailly, sieur de La Tour de Néron, écuyer bourguignon, reçoit une commission de la Compagnie en juillet 1645 pour coloniser et gouverner la Grenade. Voir ANOM, F<sup>2</sup>A13, *Acte de délibération de la compagnie des îles*, Paris, 10/07/1645, f.65.

<sup>4</sup> Lettres officielles par lesquelles une autorité délivre une autorisation ou octroie un privilège.

<sup>5</sup> Fréquenta.

<sup>6</sup> Ambroise de Sainte-Anne, supérieur des carmes à Saint-Christophe. Il est appelé vers 1652 par Charles Houël à la Guadeloupe, car Poincy n'en veut plus dans son île. Voir BRETON, *Relatio B*, *op. cit.*, p.192-194.

<sup>7</sup> Vieillevigne et Sucé-sur-Erdre, à quelques dizaines de kilomètres de Nantes.

nous auguraient des affaires contre les infidèles. Nous parlions de la conquête spirituelle de la Grenade, pendant que celui-là traitait de la temporelle. Nous pensions à établir l'empire de Jésus-Christ, et planter la foi dans cette nouvelle île, y arborer l'étendard de la croix, et y signer au besoin<sup>8</sup> la religion chrétienne de notre propre sang, pendant que celui-là cherchait des armes et des soldats, des gens et de l'argent pour y établir son empire, ou celui du roi sous sa conduite. Mais comme nous ne pouvions rien faire sans permission de nos supérieurs, nous en écrivîmes à Rome au révérendissime père général de notre ordre<sup>9</sup>, et à Paris, au révérend père Léon provincial<sup>10</sup>, desquels nous reçûmes lettres et obédiences<sup>11</sup>, fort amples et favorables à ce dessein.

Nous descendîmes à Paimbœuff l'avant-veille de saint Jean-Baptiste<sup>12</sup> l'an 1646, pour voir notre navire, et en attendant qu'il s'apprêtait, retournâmes dire adieu à nos pères de Nantes et recevoir la bénédiction du révérend père Lezin<sup>13</sup> qui en était prieur. Ce nous fut sans mentir une grande satisfaction de voir qu'il assembla tous ses religieux pour nous dire adieu, nous souhaitant un heureux voyage. Et après plusieurs embrassements et témoignages d'amitié et de tendresse, nous vint lui-même conduire au bateau qui nous attendait à la Fosse<sup>14</sup>. Nous descendîmes à Saint-Nazaire où notre navire s'était déjà rendu et là fûmes quatorze jours à attendre le vent, et à goûter l'amertume de plusieurs contradictions que Satan nous suscita pour ébranler notre constance et divertir notre voyage. Mais nous savions bien qu'il traverse tous les desseins glorieux à Dieu et utiles au salut du prochain.

Plusieurs se débandèrent de notre colonie, même deux garçons que nous avions nourris quelque temps et habillés à neuf pour l'amour de Dieu. De plus Louis le Sauvage, que trois pères capucins ramenaient dans notre bord en son pays, nous assurait que les Sauvages de la Grenade étaient bien deux mille, résolus de défendre leur liberté ou de périr, mais plusieurs le niaient. D'autre part nous avions déjà vu le mauvais traitement du navire, et entre autres un matelot manger de la morue<sup>15</sup> toute crue.

---

<sup>8</sup> « à un besoin ».

<sup>9</sup> Leone Bonfigli ou Leo Bonfilius, général de l'ordre de 1645 à 1647.

<sup>10</sup> Jean Macé (1600-1671) entre chez les carmes réformés de Touraine sous le nom de Léon de Saint-Jean. Provincial à deux reprises (1635-1638 et 1644-1647), il est l'un des promoteurs les plus énergiques de la réforme de son ordre. Mais c'est surtout comme prédicateur à Paris, Rome ou Bruxelles et comme écrivain qu'il s'illustre.

<sup>11</sup> Lettres par lesquelles un supérieur ecclésiastique autorise ses religieux notamment à circuler et exécuter une mission.

<sup>12</sup> Soit le 22 juin.

<sup>13</sup> Pierre Virdou († 1674) reçoit l'habit des carmes des mains du réformateur de la province de Touraine, Philippe Thibault (1572-1638). Il prend alors le nom de Lézin de Sainte-Scholastique. Provincial de Touraine (1669-1672), il est l'un des principaux acteurs de la diffusion de la réforme des carmes.

<sup>14</sup> Quai de la Loire à Nantes.

<sup>15</sup> « *molue* ».

Il arriva en ce même temps un navire de l'île de la Tortue, dont les hommes ressemblaient à ces déterrés de Toulouse<sup>16</sup>, hormis qu'ils parlaient et disaient en soupirant qu'ils avaient pensé périr d'un coup de vent, que nous allions souffrir beaucoup de chaud, de soif et de faim, que les îles françaises de l'Amérique étaient toutes en trouble et en guerre, et mille autres discours capables de dégoûter les plus résolus. Nous entendions des canons tirer en pleine mer et on nous disait y avoir un vaisseau turc, ce qui faisait juger que ce pirate donnait combat à quelque marchand. Nonobstant quoi nous attendions le vent avec impatience, mais ne voyant plus d'apparence de l'avoir sitôt favorable, nous nous laissâmes aller aux prières des révérends pères capucins, qui nous menèrent visiter leurs pères du Croisic. Nous allions ensemble parlant des excellences de la mission. Les uns disaient que notre perfection consiste à imiter Jésus-Christ, le prototype de perfection, lequel n'était descendu ici bas que pour pratiquer la mission. D'autres, que nous serions heureux d'éclairer l'île de la Grenade des lumières de la foi et embraser les cœurs de ses habitants d'autant de flammes spirituelles, que ce soleil matériel en verse sur leur terre. Que si nous tombions en chemin entre les mains du Turc, nous ne serions pas inutiles parmi les captifs, nous les animerions à la patience, nous les encouragerions à la persévérance dans la foi, et conserverions cette rose précieuse parmi les épines du mahométisme. Ces saints entretiens allaient enflammant nos cœurs et nous faisaient demander au ciel un vent favorable, avec autant de courage que quand nous partîmes de Nantes. Dieu exauça nos prières le 17 juillet, nous donnant un vent d'est, et le capitaine ayant laissé couler cette journée pour voir s'il serait constant, dès les quatre heures du matin le lendemain, il fit tirer le coup de canon, comme un signal assuré de notre prochain départ et un ordre aux passagers de se rendre dans le navire.

Nous n'eûmes que le loisir d'approcher des sacrements et diriger encore un coup notre embarquement à la plus grande gloire de Dieu, à qui nous offrîmes derechef nos vies, nos soupirs et tout le sang de nos veines, protestant ne chercher dans une entreprise si pénible et dangereuse que l'honneur de Dieu, la conversion des Sauvages, l'accroissement de la foi et l'assistance spirituelle à notre petite colonie. Nous ne fûmes pas plutôt montés au navire qu'un chacun avec joie aida à lever l'ancre. Mais notre capitaine, nommé Touzeau Nantais<sup>17</sup>, déploya sa bannière en la présence d'un navire de guerre, lequel nous tira un coup de canon qui pensa rompre notre mât et notre voyage, nous criant qu'il fallait mettre pavillon bas devant les navires du roi.

Cependant Dieu nous ayant préservés, nous jetâmes les yeux vers le ciel, l'unique objet que la mer et les vents ne pouvaient nous ravir de vue, les navigateurs ayant cette consolation que, si la mer et le vent leur dérobent la terre de vue, l'un et l'autre ne leur peuvent ôter l'aspect du ciel, le séjour assuré des

---

<sup>16</sup> Évènement non identifié.

<sup>17</sup> Il s'agit probablement du même capitaine Touzeau qui ramène Thoisy à Poincy, de la Martinique à Saint-Christophe en 1647.



bienheureux, et le centre de nos âmes, qui semblaient déjà s'y envoler par nos yeux et par nos fixes regards. Car pour l'océan, il ne nous semblait plus qu'un objet de transe et d'affre, ses ondes furieuses paraissant déjà irritées contre nous. Plus nous avançons, plus le vent croissait et faisait hausser la mer, si que<sup>18</sup> dans la vue de ses écumes blanches, quelques-uns s'écriaient : "*Le Seigneur est admirable dans le mouvement des fleuves, plus admirable dans les élans de la mer, mais très merveilleux dans la beauté des cieux*" qui nous étaient alors le plus doux objet.

---

<sup>18</sup> Si bien que.

---

## CHAPITRE II

### *Notre adieu à la France et quelques belles réflexions sur la mer*

Le lendemain on nous fit lever du matin, il ne fut pas difficile, car telle nouveauté de coucher ne nous permit pas grand sommeil, quoique bercés de bonne sorte, aussi n'étions nous pas accoutumés de nous endormir au chant continuel de celui qui tient le gouvernail. On nous avertit de dire un civil adieu à la France, que nous commençâmes à saluer au jour de notre naissance, Belle-Ile fut la dernière terre que nous vîmes. Là vous eussiez entendu divers accents de voix, les uns avec regret, les autres avec joie, et tous ensemblement. Adieu chère patrie, adieu terre, adieu l'Europe, adieu la France, adieu le plus beau séjour de la terre, notre mère charitable, notre nourrice féconde, qui n'êtes que lait et mamelles, que miel et que douceur. Nous allions cependant sans avoir réponse aucune, son silence nous témoignant peut-être le regret et le reproche de ce que plusieurs, voire la quatrième partie de ses jeunes arbres transplantés allaient mourir hors de son sein. Entre ceux qui lui ont dit le dernier adieu pour aller jouir de la terre des vivants, je ne puis ici oublier le sieur des Brosses du Mesnil<sup>1</sup>, homme de cœur et d'honneur, et veux bien que la postérité sache les sensibles regrets que j'ai eus de son absence ; il est mort à la Martinique de l'enflure<sup>2</sup>.

Nous jetâmes le cap au sud-ouest, étant à propos de nous éloigner de terre pour éviter les pirates turcs et espagnols qui écument cette côte. Ce qui n'empêcha pas trois navires de nous découvrir et chasser, mais sur le soir seulement, de sorte qu'on leva les hunes et fit-on porter toutes les voiles, changeant de cap pour dissimuler notre route, laquelle nous reprîmes de nuit pour ne les plus revoir.

Cependant, cher lecteur, puisque j'ai si longtemps vogué sur la mer océane et Méditerranée, reçois la production de quelques réflexions que j'en ai fait. La mer est la mère des vivants, qui les allaite par autant de mamelles qu'elle envoie de fontaines. C'est la source de toutes les eaux, l'asile des fleuves, la conductrice des marchandises, l'accourcissement<sup>3</sup> des chemins, le soulagement des voyageurs, la trésorière des vents, la mère des nuages qui sont encore les mamelles de la nature, dont le soleil est le père. La mer est le remède à la stérilité, le secours ès nécessités, le lien qui joint les 4 parties du monde, le canal qui nous amène les commodités du vêtir, boire et manger. Mais élevons plus haut nos esprits. La mer est l'école de toutes les vertus, c'est un merveilleux tableau où nous lisons les perfections

---

<sup>1</sup> Personnage non identifié.

<sup>2</sup> Enflure due à l'hydropisie, ou liée à une fluxion, à un coup reçu ou à la morsure d'une bête venimeuse.

<sup>3</sup> Diminution.

du créateur, son immensité, car elle va partout au moyen de ses eaux, *immensi tremor Oceanis*<sup>4</sup>, son infinité, car ses abîmes sont inscrutables, sa fécondité, car qui pourrait compter<sup>5</sup> ses richesses et productions, ses perles précieuses, les diverses espèces de ses poissons ? J'en ai vu qu'on nomme des étoiles, pour ce qu'ils en ont la figure, d'autres des lunes, d'autres des soleils, des vaches de mer, des porcs, des hérissons marins environnés de pointes. Je ne dis rien de ses hommes marins, lions, sirènes, et en laisse le discours à ceux qui les ont vus.

La mer nous représente quelquefois la douceur de Dieu, car qu'y a-t-il de plus doux que son calme ? Qu'y a-t-il de plus agréable que ses petites ondes qui se suivent l'une après l'autre avec un doux murmure ? Qu'y a-t-il de plus mignard<sup>6</sup> que sa bonace<sup>7</sup>, causée par un doux zéphyr ? Qu'y a-t-il de plus délicieux que de voguer à l'aise sur ses ondes, et découvrir mille nouvelles terres, et mille vérités dans la science astrologique ? Mais aussi en récompense, elle nous figure la puissance et la colère de Dieu, quand elle élève ses vagues, quand elle bat avec fureur les côtes de nos navires, quand elle réduit les hommes dans un morne silence, les rendant à demi-morts. Tantôt elle nous apprend par son flux et reflux à ne pas tellement sortir de nous-mêmes que nous n'y rentrions quelquefois par la considération de notre bassesse et la réflexion sur nos devoirs, ou comme le fils de Dieu est sorti de son père par un flux adorable, *Exiit a Patre*, etc<sup>9</sup>. mais est retourné dans son sein immense par un admirable reflux. Ainsi nos âmes sorties de Dieu au jour de leur création et formation y doivent retourner pour être reformées. Tantôt la mer nous enseigne l'obéissance, n'outrepasant jamais les bornes que Dieu lui a données et suivant à pas réglé le mouvement des astres qui lui président. D'autrefois, elle nous tient dans l'humilité et dans la crainte d'un Dieu, dans l'humilité nous tenant cachées les raisons de son flux et reflux, dans la crainte d'un Dieu, ouvrant ses abîmes, et menaçant de mort celui qui se dit être le roi de la nature. Car il n'y a distance entre la vie et la mort du navigateur, que de l'épaisseur du navire. Je m'étonne des gens de mer qui dorment sans crainte dans le péché mortel et sont plus déterminés que ceux de terre. Ores<sup>10</sup> la mer nous apprend la pureté, rejetant hors de son sein les ordures et pourritures et n'y pouvant rien souffrir d'infect ni de corrompu, ores la patience, car elle est encore appelée mer, à cause des amertumes non seulement de sa salure, mais de mille incommodités qu'on souffre dans son école.

Depuis le troisième jour de notre embarquement jusqu'au huitième, la plupart de nos passagers furent malades, les uns de fièvre continue, les autres payant avec douleur le tribut à Neptune, faisant corps neuf et rendant l'aliment

<sup>4</sup> «*la peur de l'immense océan*». Devise des chevaliers de Saint-Michel.

<sup>5</sup> Compter, énumérer.

<sup>6</sup> Gracieux, beau.

<sup>7</sup> Calme de la mer.

<sup>8</sup> «*exiit*».

<sup>9</sup> «*je suis sorti d'auprès du Père...*» (Jn XVI, 28).

<sup>10</sup> Présentement.

de leur estomac pour la nourriture de ses poissons, voire quelques-uns furent si mal, qu'ils regardaient la mort d'un œil joyeux, comme le souverain remède aux maux présents et futurs, mais à la fin ils reconnurent que c'étaient des effets du mouvement du navire, des apanages du mal de mer et des suites d'un changement si subit du vivre et du coucher. Nous avions pour pain du biscuit sec et dur, notre vivre à la matelote, notre breuvage deux ou trois fois d'eau presque tiède et trouble, mêlée avec un peu de vin et lie. Car tout est ici de saison, notre viande était un morceau de salé cuit en l'eau avec quelques pois ou fèves qui composaient notre potage, notre vaisselle était une gamelle de bois, où nous mangions huit à huit, sans nappe, sans serviette, ni assiette, le capitaine n'étant pas obligé de fournir ces commodités. Le mouvement du navire ne nous laissait pas toujours en repos, renversant sur les uns et les autres une partie du potage et breuvage. Et ce qui est importun, la quantité de personnes de diverses conditions, sexes, âges et religions dans un si petit espace et entre autres un ramas de petits pauvres qu'on avait pris aux portes pour mener cercler le pétun<sup>11</sup>, lesquels pleins de vermine en faisaient part à leurs voisins, disons à tous, puisque nous étions tous voisins. Il y en avait aussi qu'on avait fait entrer dans le navire par finesse<sup>12</sup>, sous prétexte de les mener voir notre navire, lesquels y furent retenus par le capitaine, gagné par argent pour les mener dans les Indes et donner trêve à la maison de leurs pères et mères, qui leur avaient dressé cette embûche. Jugez si nous n'avions pas besoin de la présence d'un céleste Noé pour conserver en paix dans une arche si étroite tant d'animaux de diverses qualités et humeurs.

---

<sup>11</sup> Tabac.

<sup>12</sup> Ruse, subtilité.



---

## CHAPITRE III

### *Nous reconnaissons Madère*

Environ la fête de saint Jacques patron d'Espagne<sup>1</sup>, nous passâmes la hauteur du Cap de Fineterre<sup>2</sup> et le parallèle de la ville de Compostelle, que les Espagnols appellent Santiago, pour ce qu'elle est dépositaire (sinon du corps, que ceux de Toulouse nous ont dit depuis posséder) au moins du chef<sup>3</sup> de saint Jacques qui y est en grande recommandation. Dieu permit qu'environ sa fête nous en passassions la côte, afin de rentrer en nous-mêmes, fléchir les genoux de nos cœurs, et lui rendre nos hommages par un saint souvenir, comme quelques-uns firent.

Nous approchâmes le Portugal de la même distance et, comme cette côte est rarement sans pirate, nous aperçûmes de loin un navire qui chassa d'abord sur nous pour nous reconnaître, mais il eut la moitié de la peur, nous voyant deux de compagnie. Je m'oubliais de dire que le matin de notre départ de Saint-Nazaire, après que nous eûmes fait décharge de trois canons pour dire adieu à la France, notre navire fut suivi d'un autre marchand qui allait à ses risques au port de Saint-Lucar<sup>4</sup>, et de là à Salé en Barbarie<sup>5</sup>, lequel nous salua d'un coup de canon et fut pareillement resalué de nous. Tous les soirs il s'approchait pour prendre le mot du vent et un jour que notre capitaine prit un marsouin au harpon, il fit descendre son lieutenant dans la chaloupe pour en porter un quartier audit marchand. Le pirate donc, nous voyant deux de compagnie qui faisons voile sur lui pour montrer notre assurance, tourna son cap et nous montra sa poupe, se retirant plus vite qu'il n'avait avancé, ce qui apprêta à rire dans l'un et l'autre de nos bords.

Le lendemain notre joie fut convertie en tristesse quand nous nous séparâmes et demeurâmes seuls dans la plage de mer la plus hantée<sup>6</sup> des pirates, ce qui nous fit mettre de plus en plus notre confiance en Dieu, qui nous détachait de tout secours humain, afin que nous espérasions uniquement en lui. Nous passâmes à la bouline<sup>7</sup> par le parallèle du détroit de Gilbatar<sup>8</sup>, mais le vent nous fut aussitôt contraire, si [bien] qu'il nous fallut aller de bord à autre sur cette côte ordinairement agitée (cette agitation naît des deux marées et des deux vents, l'un de l'océan et l'autre de la Méditerranée). Ce vent contraire ne dura pas longtemps

---

<sup>1</sup> Soit vers le 25 juillet.

<sup>2</sup> Le cap Finisterre (Galice).

<sup>3</sup> La tête.

<sup>4</sup> Sanlúcar de Barrameda (Andalousie), à l'embouchure du Guadalquivir.

<sup>5</sup> Salé, à l'embouchure du Bouregreg (Maroc actuel). La Barbarie désigne l'Afrique du Nord.

<sup>6</sup> Fréquentée.

<sup>7</sup> Technique qui permet de prendre le vent de côté.

<sup>8</sup> *Sic.* Gibraltar, au 36<sup>e</sup> parallèle.

et nous fûmes ébahis le dernier jour de juillet de voir les belles montagnes de Madère.

Ce fut une grande joie à tous nos passagers déjà recrus<sup>9</sup> de si grandes fatigues, de voir une île devant eux si abondante en rafraîchissements<sup>10</sup>. Ceux qui n'avaient pu s'habituer à la dureté du biscuit, ni à la salure du lard, espéraient y manger du pain frais et du sanglier, ramier, caille et autre gibier, dont ces montagnes sont pleines, les bons sucres tant renommés dans l'Europe, les bons fruits et raisins, car c'en était le temps à cause que ce pays est plus proche du soleil de 16 degrés que nous. Ceux qui étaient ennuyés du breuvage du navire espéraient y boire les vins de Madère, trouvés si excellents dans l'Inde, que Monsieur de Poincy n'en boit point d'autres. Plusieurs s'attendaient d'y faire provision d'eau, la nôtre étant déjà gâtée. Les uns désiraient voir la façon de bâtir des Portugais, nos alliés et qui y reçoivent fort bien les Français, les autres se soulager du mouvement du navire et tous enfin par inclination, d'autant mieux fondés que nous n'en étions éloignés que de dix lieues. Mais notre capitaine voyant le vent propice continua sa route, et passa le lendemain, sans voir de vaisseau, la hauteur des Canaries appartenant au roi d'Espagne. On les nomme autrement îles Fortunées pour être belles et plantureuses. Quelques-uns croient que c'est là qu'étaient jadis ces anciens jardins des Hespérides. L'île de Tenerife a une montagne si sourcilleuse qu'on la nomme le Pic ou Perce-Ciel, elle se fait voir au serein<sup>11</sup> de trente lieues. L'île principale se nomme Canarie, qui donne nom aux autres. Quelques jours après, nous fûmes surpris d'un calme fort importun en mer, tant pour le retardement que pour les grandes chaleurs, qui ne sont rafraîchies d'aucun vent. Ce calme nous donna le temps de réfléchir sur notre façon de vivre et en écrire les circonstances. Notre navire était de cent quatre-vingts tonneaux, on y était logé à la matelote, et couché la plupart à la caraïbe, c'est-à-dire dans des branles<sup>12</sup> suspendus en l'air, ce qui fait, quand la mer est agitée, qu'on se heurte l'un l'autre et qu'on s'éveille avant le jour.

La chambre du pilote fut donnée aux religieux pour y loger, mais elle était si étroite que nous eûmes peine d'y trouver place pour mettre nos paillasses et il fallait que quelques-uns les posassent sur un coffre et sur deux canons qui étaient braqués dans notre chambre. Il nous fallait dire de grand matin notre bréviaire<sup>13</sup>, avant que le bruit des veillants nous en ôtât l'attention, après quoi on sonnait les prières publiques, où tous les passagers venaient se mettre à genou devant le mât de misaine. Je commençais à chanter le *Veni Creator, etc.* l'*Ave Maris stella*, et le *Benedictus*<sup>14</sup>, continués par l'assemblée, le père Ambroise disait les oraisons. Le dimanche nous chantions vêpres et complies, sans parler de la messe qui fut dite

<sup>9</sup> Epuisés.

<sup>10</sup> Vivres.

<sup>11</sup> "serain" ; par temps calme.

<sup>12</sup> Hamacs, suspendus sous le pont des navires.

<sup>13</sup> Livre qui doit être lu quotidiennement lors des offices.

<sup>14</sup> *Veni Creator Spiritus*, hymne grégorien louant le Saint-Esprit ; *Ave Maris Stella*, hymne louant Marie comme étoile de la mer ; *Benedictus*, hymne à Dieu.

tous les dimanches et toutes les fêtes, au soir les litanies de la Vierge, le *Magnificat* et le *Salve*<sup>15</sup>, le tout fini par un cri général, Vive le Roi.

Et est à noter, que qui manquait aux prières était privé du repas suivant. Quant aux vaisseaux dont les capitaines sont hérétiques, comme dans les vaisseaux Hollandais, nous faisons nos prières après les leurs. Quand tout le monde était couché, on faisait la visite entre deux ponts avec une lanterne sourde pour prévenir l'insolence qui s'y pouvait commettre. Le capitaine avait affiché des lois pénales pour empêcher les désordres, les principales étaient les fers à ceux qui faisaient coutume de jurer le nom de Dieu, la boîte ou la cale aux voleurs et fornicateurs.

---

<sup>15</sup> *Magnificat*, cantique de la Vierge Marie ; *Salve Regina*, prière à la Vierge.





---

## CHAPITRE IV

### *Nous passons le tropique et voyons les îles du Cap-Vert*

Les vents suivent les calmes car, quand l'air est serein, le soleil tire sans résistance les vapeurs de la mer, aussi bien que les exhalaisons de la terre, qui sont les causes principales des vents. C'est pourquoi après le calme susdit, le temps se fit voir chargé de vapeurs et la mer agitée d'un vent si favorable que, dès le commencement du mois d'août, nous passâmes le tropique du Cancer<sup>1</sup>.

Remarquez ici que les nautoniers<sup>2</sup> ont coutume de baptiser superstitieusement ceux qui passent la première fois sous le tropique et l'équateur. C'est pourquoi après le repas on appela nos passagers l'un après l'autre et on leur jeta de l'eau sur la tête les marquant au front d'une croix noire et leur faisant jurer sur un livre qu'ils feraient pratiquer la même cérémonie en pareille occasion. De plus qu'ils gratifieraient les matelots de quelques présents, lesquels ils demandèrent à ceux qui avaient argent, vin, ou eau de vie, mais ils n'eurent rien de nous, car nous n'avions ni l'un ni l'autre.

Notre esprit se récréait quelquefois dans la vue de certains poissons qu'ils nomment volants, lesquels étant poursuivis par des poissons voraces, se guident<sup>3</sup> en l'air par troupes et volent jusqu'à deux cents pas, tant que<sup>4</sup> leurs ailes sont humides, ils passent quelquefois sur le navire et, touchant les voiles, y tombent subitement. J'en ai fait voir un à nos pères à Paris, qui l'ont admiré, auquel j'ai fait faire plus de chemin après sa mort qu'il n'en a fait dans sa vie, ils sont grands comme des grands harengs et ont deux ailes sur les épaules de la nature de leur nageoire, lesquelles ailes leur couvrent presque tout le corps.

Parmi nos autres plaisirs innocents, nous voyions prendre des marsouins au harpon par nos matelots et à l'hameçon, des bouvires<sup>5</sup>, des dorades, des germons, des souffleurs<sup>6</sup> et autres<sup>7</sup>. Nous vîmes une baleine à la portée d'un mousquet, qui lançait l'eau en l'air à guise de ces gros jets de fontaine et quelques autres poissons se guinder en l'air [à] la hauteur de trois ou quatre doigts. Nous ne mangeâmes néanmoins que deux ou trois fois de ce poisson frais, car les matelots et officiers du navire, au nombre de 22, les faisaient frire pour eux-mêmes.

---

<sup>1</sup> L'auteur écrit "*tropique du Cancre*". Nous remplaçons systématiquement par "*tropique du Cancer*".

<sup>2</sup> Ceux qui conduisent un navire.

<sup>3</sup> Se hissent.

<sup>4</sup> A tel point que.

<sup>5</sup> Bouvière : espèce de petit poisson. Maurile devait bien connaître ce poisson assez commun dans l'Indre (Anjou).

<sup>6</sup> Cétacés.

<sup>7</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XVI.

Cependant nous tenions toujours large<sup>8</sup> dans cette côte d'Afrique, cinglant au sud et approchant les chaleurs de plus en plus dans cette zone torride. J'avoue que nous en ressentîmes de si excessives que nous ne savions où nous mettre à la fraîcheur, tantôt nous descendions entre deux ponts, ores dans les chambres, que les chaleurs renfermées et fortifiées par les haleines rendaient inhabitables. D'autres fois nous montions sur le tillac<sup>9</sup>, mais n'y trouvant aucun ombrage, demeurions à l'épreuve des plus chaleureux rayons du soleil. À midi je pris plaisir de mettre un bâton droit pour voir s'il faisait ombre, mais voyant qu'elle était cachée dessous, nous jugeâmes, et par d'autres raisons, que le soleil était sur notre zénith. Car nous aperçûmes les îles du Cap-Vert, où ils ont le soleil sur leur point vertical le 13 mai et le commencement du mois d'août. Nous étions pressés dans ce navire comme harengs en caque près d'être grillés. Et ce fut à la saint Laurent<sup>10</sup> que nous eûmes ce grand chaud et que nous nous consolâmes dans la pensée des douleurs que ce grand martyr endura sur le gril.

Je m'oubliais de dire que toute la compagnie ne souhaita pas moins de descendre ès îles du Cap-Vert en Afrique qu'elle l'avait désiré ci-devant en celle de Madère, voire d'autant plus apparemment qu'il nous semblait que la divine providence ne les avait établies au milieu de la course avec de bons rafraîchissements que pour en fournir aux pauvres navigateurs et que nous pensions en avoir plus grande nécessité que par ci-devant, aussi n'étions-nous éloignés de ces îles que d'une lieue, et en voyions distinctement la terre jaune et sablonneuse. Le capitaine avait déjà fait mettre les câbles sur le tillac, apprêté les ancres, démarré la chaloupe pour descendre à quelque port commode et aller faire aiguade<sup>11</sup>, chasser des cabrites<sup>12</sup>, tourner des tortues dont il y a abondance. Les uns parlaient de passer à l'île de Saint-Vincent inhabitée, à celle de Saint-Anthoine ou de Saint-Jacques<sup>13</sup>, où les Portugais ont une grande village<sup>14</sup> nommée Ribera<sup>15</sup>. Il y a une autre île nommée Fuento<sup>16</sup>, à cause d'une montagne qui en jette du feu.

Le lecteur curieux me demandera ici pourquoi les navires marchands qui vont dans les Indes ne gagnent pas les Azores mais le Cap-Vert, qui est le plus long chemin, il y en a deux raisons. La première que la plupart vont descendre à Angole, Congo, ou autres ports de la Guinée pour y porter des eaux de vie, des fers, cuivres et armes à feu, et en rapporter des Nègres, dont nous parlerons tantôt. Mais la seconde qui nous menait était pour chercher le vent d'est, qui y règne toujours. De sorte que les navires, qui étaient auparavant des trois et quatre

<sup>8</sup> Naviguer en haute mer.

<sup>9</sup> Le pont du navire.

<sup>10</sup> Le 10 août.

<sup>11</sup> Se réapprovisionner en eau.

<sup>12</sup> Chèvres.

<sup>13</sup> Îles de de l'archipel du Cap-Vert : São Vicente, Santo Antão et Santiago.

<sup>14</sup> Grande ville mal peuplée et mal bâtie.

<sup>15</sup> Ribeira Grande, au sud-ouest de l'île de Santiago

<sup>16</sup> L'île de Fogo, dans l'archipel du Cap-Vert, a un grand volcan, dont le point culminant est à 2.829 m.

mois à atteindre les Indes par les Azores, faute d'un vent favorable, y arrivent à présent en 40 ou 50 jours par le Cap-Vert, où ils sont assurés de trouver vent derrière.

Nous fûmes donc assez malheureux, si je ne dis heureux (puisque nous avons mis notre bonheur à souffrir), de ne pouvoir toucher ces îles. Car la nuit nous surprit pendant que nous en cherchions une rade commode et le vent et la marée nous en éloignèrent tellement que nous ne les revîmes plus.

Las, nous voilà privés des rafraîchissements de l'Afrique, aussi bien que de l'Europe. Il faut espérer en l'Amérique, où il y avait encore huit cent lieues (si mieux je ne dis dans le ciel notre future patrie), que nous semblions approcher de plus près par les fatigues qui nous menaçaient de la mort. Mais ô Dieu que votre bonté est grande, et les stratagèmes de votre amour merveilleux ! Vous mortifiez et vivifiez, vous affligez et comblez de consolation, vous faites tout pour notre mieux, si nous en savions profiter. La plupart de nos passagers étaient perdus apparemment, si vous ne les eussiez égarés de cette terre. Premièrement parce que les pluies de Guinée, fort pestifères et malsaines dans ce mois d'août, étaient dans leur règne et infectaient tellement l'air voisin que nous en ressentîmes aussitôt des effets par rhumes et maladies. Quelle pitié eût-ce été, si nous fussions descendus à terre. Secondement monsieur le général nous a dit depuis, que les eaux et autres rafraîchissements de ces îles, pris par excès, comme il est difficile de s'abstenir à des personnes recrues, causaient des fièvres pestilentiennes, lesquelles étaient capables de moissonner la plupart de nos passagers, à cause que nous étions fort pressés. Mais ce qui nous sembla merveilleux, nos eaux se firent bonnes et devinrent potables, de puantes qu'elles étaient ; voire le capitaine en fit largesse, ce qui fit croire à quelques-uns qu'il les avait celées et qu'il n'avait fait qu'un semblant de vouloir descendre aux îles d'Afrique, de peur d'en être importuné des passagers.

Nos esprits raisonnèrent sur ce changement de nos eaux. Les uns disaient que c'est l'ordinaire de cet élément, renfermé et corrompu, de revenir à sa première bonté. Les autres qu'on garde sur la fin les fûts neufs et non viciés. Enfin les spirituels, qui jugent de tout en la meilleure part, levaient les yeux au ciel et remerciaient le créateur, attribuant ce changement à sa bonté, qui ne souffre jamais que les siens soient tentés au dessus de leur force. Car il n'y a point de tentation, ni de passion pareille au désir d'étancher sa soif quand il fait chaud. La faim n'est rien en comparaison. Duplex<sup>17</sup> en donne pour raison que la soif est l'appétit de deux qualités, savoir de l'humide et du froid, et la faim d'une seulement. Mais parce que la plupart des philosophes estiment que la faim appète<sup>18</sup> aussi deux qualités, le sec et le chaud, afin que l'homme qui est composé des quatre, souhaite aussi les quatre pour sa nourriture : *ex eisdem nutrimur ex quibus constamus*<sup>19</sup>. J'aime mieux

<sup>17</sup> Scipion Duplex (1569-1661), historien et philosophe français, auteur notamment des *Cours de philosophie* (1607, 1642), du traité des *Causes de la veille et du sommeil, des songes, de la vie et de la mort* (1613) et d'une *Histoire générale de France* (1621-1643).

<sup>18</sup> Recherche.

<sup>19</sup> "Nous nous nourrissons des choses dont nous sommes constitués", voir PARISANUS, Emile. *De*

dire que la soif est difficile à supporter notamment en été, à cause que la chaleur interne qui la cause est le plus puissant agent des qualités corporelles et lorsqu'elle est fortifiée par la chaleur externe et qu'on manque à la rafraîchir et tempérer par le boire, elle cause de grandes altérations dans la république du corps, détruisant peu à peu l'humide radical et par conséquent la vie, qui ne s'entretient que par la juste température des quatre qualités et par leur action et réaction mutuelle.

Le vingtième jour d'août, le soleil dissipa ces restes de brouillards de Guinée et nous fit ressentir quelques temps ses fixes regards, principalement dans un calme qui rendait fort impatients ceux qui retournaient dans l'Inde à leurs habitations. Les autres qui avaient pris la devise de sainte Thérèse<sup>20</sup>, *Ou partir, ou mourir*, se rendaient indifférents, ou à la mort, ou aux souffrances ; sur la mer ou sur la terre ; dans la côte d'Afrique, ou dans celle de l'Amérique.

---

*microcosmica subtilitate*. Venetiis : Evangelistam Deuchinum, 1623, Lib. II, Exerc. II, p.107.

<sup>20</sup>Thérèse d'Avila (1515-1582), réformatrice des carmes déchaux.

---

## CHAPITRE V

### *Grande tempête, nommée dans l'Amérique ouragan*

Si la divine bonté nous fait souvent paraître que c'est une bonne mère, qui donne le doux avant l'amer ; le lait avant les viandes plus solides ; l'agréable et gaie jeunesse, avant la triste et caduque vieillesse ; la fécondité de l'automne, avant la stérilité de l'hiver ; la beauté et juste température du printemps, avant les excessives chaleurs de l'été ; bref les consolations avant les afflictions ; voire mille de celles-là, avant une seule de celles-ci ; elle nous le fit singulièrement voir dans les conduites de notre voyage, nous donnant plusieurs bonaces<sup>1</sup> avant une tempête et pour un jour de mauvais temps plusieurs très beaux et agréables, *unum pro mille*<sup>2</sup>. Mais réfléchissons encore, ami lecteur, sur les amoureuses conduites de cette divine providence, et nous verrons avec ravissement que si la justice de Dieu étend quelquefois son bras pour punir et châtier nos crimes, si elle nous menace d'événements périlleux et sévères, pour nous tenir dans la crainte, sa bonté nous en avertit auparavant et nous envoie des messagers pour nous y disposer et ne nous pas surprendre.

Saint Grégoire a très bien dit que les coups prévus causent moins de douleur que les inopinés. C'est pourquoi Dieu envoie les éclairs et les bruits du tonnerre avant la chute de la foudre. Il afflige de maladie avant la mort, et comme remarque Lessius<sup>3</sup>, il fit paraître aux Juifs des signes dans le ciel et dans la terre avant la perte de Jérusalem, sous le règne de Tite et Vespasian<sup>4</sup>, et le fera le jour du jugement afin de ne surprendre pas les pécheurs et amollir leurs cœurs. Il avertit jadis les Egyptiens<sup>5</sup> par plusieurs plaies avant leur naufrage dans la Mer Rouge. Bref il n'envoie aucun tourbillon sur la mer, ni aucune tempête, qu'il n'en paraisse des présages avant-courriers, afin de résigner et disposer à la mort ou aux souffrances les pauvres navigateurs.

Car sur la fin du calme susdit, on voyait courir les tortues tête levée, les marsouins se rouler, les dorades (et autres poissons, ô merveille, qui pressaient l'orage) se lancer en l'air, les galères s'enfler (ce sont certains poissons qui s'attachent à ce qu'on jette) et un autre poisson, qu'ils nomment requien<sup>6</sup>, suivre notre navire.

---

<sup>1</sup> Calme de la mer après un orage.

<sup>2</sup> "*une parmi mille*" (Jb IX, 3).

<sup>3</sup> Leonardus Lessius (1554-1623), théologien jésuite flamand.

<sup>4</sup> Vespasien (9-79) et Titus (39-81), empereurs romains régnant respectivement de 69 à 79 et de 79 à 81.

<sup>5</sup> "*Hébreux*" : faute survenue en l'impression, lisez "*Égyptiens*" [n.d.a.]

<sup>6</sup> Requin, mot dérivant de "*requiem*". Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XVII, p.199.

Nos matelots en prirent un dans la traversée qui avait avalé un linge qu'une corde traînait en l'eau pour y être lavé. Ce poisson suit un navire deux ou trois jours quand il est affamé, pour en attraper quelque chose. Ce que notre capitaine sachant bien, il lui fut jeté un appât, savoir un morceau de lard embroché dans un hameçon de fer, pendu à une grosse corde, le tout attaché au navire. Et le poisson s'étant pris, il fut levé de force par trois ou quatre de nos matelots. Il ne fut pas sitôt sur le tillac qu'il commença à se débattre, de telle sorte qu'un chacun n'osait s'approcher de sa queue. Il n'y eut qu'un matelot des plus assurés, qui lui donna le premier coup de levier sur la tête et, redoublant, apaisa un peu sa fougue.

On nous dit depuis à Saint-Christophe, que les poissons de cette espèce sont fort à craindre quand on se baigne. En effet, un pauvre garçon, nageant à la rade de la Basse Terre, eut une jambe tronçonnée<sup>7</sup> par un semblable et en mourut, pendant que j'étais dans cette île. Mais comme la sage providence de Dieu a donné des remèdes à nos maux, on a remarqué que ce poisson ne prend sa proie que par derrière et ceux qui se lavent sans nager n'ont point sujet de craindre.

Or notre pilote, voyant paraître un gros nuage du côté du vent et les marsouins se promener vers icelui, jugea avec les susdits signes, que nous aurions de l'orage, ce qui arriva en effet la nuit suivante, voire beaucoup plus grand qu'il ne pensait. Car sur la minuit, il se leva une tempête si furieuse que les vagues passaient par dessus notre navire, l'agitant de telle sorte que les canons se démarraient, les coffres se détachaient et les barils allaient de bâbord à tribord. On ne pouvait si bien fermer les écoutilles qu'il ne tombât force eau entre deux ponts, si qu'il fallait incessamment vider la pompe. Notre plus grande chaloupe attachée à la poupe du navire fut submergée dès le premier effort. Le capitaine fit abattre les voiles et les vergues, parlant de jeter les coffres en mer et demandant des haches à la chaude<sup>8</sup>, pour couper les mâts en cas de besoin et en décharger le navire. Mais le pilote dit qu'il ne fallait pas se hâter et que le soleil à son lever dissiperait possible l'orage. Cependant un chacun travaillait à son génie et nous autres religieux fûmes conviés de veiller et prier celui qui domine sur la mer et qui a seul puissance d'apaiser ses ondes émues. Nous allumâmes la bougie à toute peine et exposâmes le Saint-Sacrement dans notre petite chambre. Car le long de la traversée, il fut renfermé dans un coffre et toujours gardé, afin que, quand on ne dirait pas la messe sur semaine, on communiât à dévotion, comme nous faisons les jeudis.

Parmi ces dangers, les plus sages pensaient à leur conscience, nous nous confessâmes, chantâmes des hymnes et des prières au Saint-Sacrement, à la Vierge, à Saint Nicolas patron des navigateurs. Il y en avait quelques-uns qui jugeaient à propos de consommer les hosties sacrées, de peur qu'elles fussent profanées par un naufrage. Néanmoins cela n'eut pas lieu et cette tempête étant apaisée au lever du soleil, notre esprit se rassura. Il est vrai que la mer demeura à toujours agitée jusqu'à deux heures après midi, que personne ne pensait à manger. Les plus forts

---

<sup>7</sup> «*trançonnée*».

<sup>8</sup> Sur le champ, vivement.

ramarrèrent les coffres et en jetèrent les pots cassés. Les plus faibles, plaignant le mal de cœur à la vue des montagnes d'eau qui nous élevaient et abaissaient étrangement, jetèrent la bile qu'ils avaient contractée depuis les premiers jours. Nous apprîmes ensuite qu'un pareil ouragan avait perdu quatre navires à la rade de Saint-Christophe, d'où monsieur de Poincy fit tirer les canons que j'ai vus depuis dans son château.

Quelques jours après nous vîmes un dragon<sup>9</sup> au sud-est, c'est un nuage venteux, qui fait tourner les navires et les met en danger, mais il alla d'un autre côté et ne nous laissa que la peur.

---

<sup>9</sup>Ouragan.





---

## CHAPITRE VI

### *Louis notre Sauvage découvre la Désirade et nous allons descendre à la Martinique*

Nous n'étions plus qu'à cent lieues de l'Inde, ou environ, que nous aperçûmes des oiseaux. Les uns qu'ils nomment fétu-en-queue, d'autres des frégates et autres qui ne trouvant pas du blé en terre, venaient picorer en mer jusqu'à cette distance. Ils prennent en l'air les poissons volants, qui pensant éviter Sylla, tombent en Carybde<sup>1</sup>. Je veux dire qu'en sortant de la mer pour fuir les dents voraces des poissons, ils tombent en l'air ès griffes des oiseaux. Ceux-ci n'attendent pas toujours à prendre ces poissons quand ils volent avec leurs ailes, semblables quasi à celles des chauves-souris, mais en se reposant sur l'onde, aile levée, plongent leur col et les surprennent dans leur élément. Si bien que ces pauvres poissons volants nous représentent l'homme depuis le premier péché, lequel a des ennemis partout, qui ne tâchent qu'à le surprendre.

Il y a d'autres oiseaux qui n'ont pas l'aile si forte et qui ne se reposent pas sur l'eau comme ces premiers. Nous les aperçûmes plus tard vis-à-vis de l'île Saint-Bernard<sup>2</sup>, et en fut pris un à la chandelle sur notre dunette, lequel trouva sa mort où il cherchait son repos. Cependant les pluies grosses et orageuses de ce pays, aussi bien que les bandes des canards, faisaient juger que nous étions bien proches de nos îles prétendues et faisaient monter les curieux à la hune dès le grand matin, pour en faire la découverte des premiers. Mais Louis notre Sauvage gagna le prix sur nos Français, car le trentième jour d'août, il aperçut l'île de la Désirade, dont nous n'étions éloignés que de 15 lieues. Ce fut alors qu'un chacun s'écria avec joie : *“terre, terre, terre, le Sauvage a le prix”*. Il est vrai que les Caraïbes sont fort expérimentés pour découvrir de loin en mer, pour ce qu'ils sont toujours, ou sur son rivage, ou sur ses flots.

La Désirade, comme une des plus avancées, fut aussi jadis la première découverte par Christophe Colomb, dans un des ses voyages et fort à propos. Car après que la mer eut bavé<sup>3</sup> et bravé plusieurs fois son navire, battu de tempêtes et à la veille d'être abattu, éloigné de sa route, blâmé de tous ses matelots, qui murmuraient contre lui, il aperçut cette île qu'il nomma Deseada, ou Désirade, comme qui dirait désirée. Quelque temps après nous aperçûmes Mariegalante, distante de cinq lieues de la Désirade. Elle n'est pas montagneuse comme les

---

<sup>1</sup> Expression figurée faisant référence aux monstres marins de la mythologie grecque Charybde et Scylla et signifiant éviter un danger pour tomber dans un autre.

<sup>2</sup> Archipel de San Bernardo [Saint-Bernard], dans le golfe de Morrosquillo en Colombie.

<sup>3</sup> *Sic.*

autres et était lors le jardin des Sauvages, maintenant elle est habitée par un brave capitaine, nommé Le Fort<sup>4</sup>, que j'ai vu à la Martinique, mais que les troubles en chassèrent.

Un an auparavant notre arrivée dans ces îles, le sieur d'Aubigny<sup>5</sup> avait emmené une colonie pour habiter ladite île de Mariegalante, laquelle se débanda et prit parti à la Martinique. Louis le Sauvage nous montra la Dominique, le lieu de sa naissance, où les pères capucins le ramèneront bientôt. Cette île nous tenait tous attentifs à regarder ses rochers inaccessibles et ses vallons affreux, lesquels nous la faisaient prendre d'abord pour le refuge des plus misérables du monde, exilés de la terre habitée, ou de ces vieux centaures, qui sont partie hommes, partie bêtes, si nous ajoutons foi aux fables. Il nous fut dit que dans cette île de la Dominique, il y avait un serpent, qui a au milieu du front une escarboucle<sup>6</sup>, ou pierre fort reluisante et que personne n'ose l'aller voir dans sa caverne, s'il ne s'est abstenu de femme depuis trois jours, sous peine d'être battu du Maboyar<sup>7</sup> ; de cela je m'en rapporte. Mais toutes les relations de ce pays l'écrivent ainsi, témoin celle du révérend père Bouton<sup>8</sup>, de Jean Laët<sup>9</sup>, et d'autres.

Le dernier jour d'août nous aperçûmes la Martinique. Mais le vent ne permit d'y mouiller l'ancre que le lendemain. La nuit se passa donc avec grande impatience des uns, et étonnement des autres, qui voyaient les feux des cases et les flambeaux de nos Français, qui cherchaient des crabes ès montagnes. Le pilote nous fit lever pour voir la croix du sud<sup>10</sup>, c'est la plus éloignée constellation que les anciens aient remarquée au delà de l'équateur et la plus proche du pôle Antarctique (je dis que les anciens aient remarquée, car à présent les récents nous en figurent d'autres). Les Espagnols l'appellent *Cruzero*, et Ptolomée<sup>11</sup> *Pedes Centauri*. Elle est composée de quatre étoiles, dont deux d'icelles, savoir celle d'en haut et d'en bas, sont de la seconde grandeur et celles des deux bras, de la troisième ; sa variation et déclinaison sont plus grandes que celle de notre ourse, si bien qu'on la peut voir de fort loin, j'en parlerai encore ci-après.

Cette nuit nous sembla longue, et le jour ne fut pas plutôt éclos qu'après avoir mouillé l'ancre et salué l'île de ladite Martinique de trois coups de canon,

<sup>4</sup> Probablement Yves Le Cerqueux, dit le Fort (1618-1655), engagé à Saint-Christophe en 1635, capitaine de milice à la Martinique en 1643 et proche de du Parquet. Il aurait participé à l'arrestation de Patrocles de Thoisy en 1647. Houël lui confie le gouvernement de Marie-Galante en 1648, où il s'établit pendant dix-huit mois. Du Parquet le nomme ensuite premier capitaine de la Grenade. Mettant en cause l'autorité du gouverneur de cette île, il est emprisonné puis se suicide.

<sup>5</sup> Constant d'Aubigné (1585-1647), fils d'Agrippa d'Aubigné, gentilhomme de la Chambre du Roi. Il traite en 1645 avec la compagnie des îles pour la colonisation de Marie-Galante.

<sup>6</sup> Pierre précieuse rouge.

<sup>7</sup> Divinité caraïbe associée au diable par les Européens.

<sup>8</sup> BOUTON, *op. cit.*

<sup>9</sup> LAËT, *op. cit.*

<sup>10</sup> Cette constellation de l'hémisphère austral indique le sud aux marins.

<sup>11</sup> Ptolémée (ca 90-ca 168), astronome et géographe grec, auteur de la *Géographie*, qui rassemble les connaissances géographiques du monde à l'époque impériale.

à la mode des Français, le capitaine Touseau descendit à terre avec ses plus lestes passagers. Ce fut le premier jour de septembre qu'il alla saluer le lieutenant de l'île, nommé le sieur de la Pierriere<sup>12</sup>, donnant ordre à son lieutenant de navire, qui mourut depuis, de ne laisser sortir personne dans les barques de ceux de l'île qui nous venaient voir. Entre ceux-ci, le plus considéré fut le révérend père Chemel<sup>13</sup> de la Compagnie de Jésus. Mais nos espions étant aussitôt revenus avec quelques fruits de l'Inde, nous allâmes descendre au Cul-de-Sac, autrement dit Fort-Saint-Martin.

Là il y a un corps de garde proche des magasins des capitaines marchands, où nous n'eûmes pas plutôt mis pied à terre que, prosternés à deux genoux, nous remerciâmes le créateur de notre heureuse arrivée, le priant qu'elle se terminât à sa plus grande gloire. Nous allâmes une lieue au travers des montagnes, qu'ils appellent mornes. Il semblait aux uns que la terre tournait et les autres avaient les jambes si raides du long temps qu'ils avaient été sans cheminer, qu'ils tombaient en se poussant les uns les autres dans ces vallons. Nous arrivâmes enfin à la case du gouverneur, qu'ils nomment le Fort-Saint-Pierre, où il y a un autre corps de garde et une église, où nous célébrâmes la sainte messe.

---

<sup>12</sup>Jérôme du Sarrat, sieur de la Pierriere, écuyer gascon, chargé du gouvernement de la Martinique lorsque du Parquet est emprisonné. Il mène l'arrestation de Patrocles de Thoisy en 1647.

<sup>13</sup>Jean Schemel (1614-1674), jésuite, arrivé aux Antilles en 1645.



---

## CHAPITRE VII

### *L'état de la Martinique*

Nous apprîmes d'abord que toutes ces îles françaises étaient en guerre civile, qu'il n'y avait qu'un mois qu'on avait tué quinze habitants dans la place des magasins, à coups de pistolets, sous prétexte de les décharger en l'air, en buvant à la santé du roi. Monsieur du Parquet, gouverneur de ladite île, était prisonnier à Saint-Christophe, d'où je l'ai vu sortir<sup>1</sup>. Les sieurs de Longvilliers et de Trevals, neveux de monsieur de Poincy, étaient aussi détenus à la Gardeloupe, d'où je les ai vus revenir à Saint-Christophe<sup>2</sup>. Monsieur Houël<sup>3</sup>, gouverneur de ladite Gardeloupe, reconnaissait monsieur Patrocle<sup>4</sup> qui était dans cette île pour général des Indes.

Le sieur Boisfuëilly<sup>5</sup>, capitaine des gardes du sieur Patrocle, était à la Martinique pour apaiser les troubles et assurer l'île au service de son maître ; mais le maître et lui furent bientôt livrés à monsieur de Poincy et nous les vîmes amener prisonniers à Saint-Christophe au commencement de l'année suivante, où nous entendîmes le Sieur de Trevals crier à monsieur Patrocle : "*chacun à son tour*". Tous nos Français se tenaient ici sur leur garde. Ceux qui étaient du parti de monsieur de Poincy se défiaient des autres, et n'allaient point sans armes. Ceux qui tenaient pour monsieur Patrocle, qui était le grand parti, mais qui fut bientôt le plus faible, avaient les canons à leur porte et à leur fenêtre et s'assemblaient souvent pour faire l'exercice de l'art militaire. Les uns voulaient reconnaître messieurs de la Compagnie et leur payer le tribut ordinaire de dix livres de pétun par tête. D'autres criaient liberté, à l'imitation de Saint-Christophe, qui ne les

<sup>1</sup>Jacques Dyel du Parquet (1606-1658), neveu de Pierre Belain d'Esnambuc. Capitaine de milice à Saint-Christophe, il est nommé lieutenant général de la Martinique en 1636 et confirmé dans sa charge par la compagnie en 1637. Prisonnier de Poincy de janvier 1646 à février 1647. En 1650, il devient seigneur propriétaire des îles de la Martinique, de la Grenade, des Grenadines et de Sainte-Lucie.

<sup>2</sup>Robert Longvilliers de Poincy (ca 1613-1666), neveu de Philippe Longvilliers de Poincy, nommé gouverneur général de Saint-Christophe par la compagnie en 1645 ; Antoine de Longvilliers de Tréval, neveu de Philippe Longvilliers de Poincy. Ils sont tous deux faits prisonniers en janvier 1646 et libérés un an plus tard.

<sup>3</sup>Charles Houël du Petit Pré (1616-1682), gouverneur de Guadeloupe (1643-1648), puis seigneur propriétaire de l'île (1649-1664).

<sup>4</sup>Noël de Patrocles de Thoisy († 1671), fils de l'écuyer ordinaire d'Anne d'Autriche. Il est nommé par la Régente pour remplacer Poincy en sa charge de lieutenant général des îles d'Amérique en 1645. Il est emprisonné en janvier 1647 à Saint-Christophe, puis est renvoyé en France en mai 1647.

<sup>5</sup>Jean-François Parisot, sieur de Boisfaye (ou Boisfey), gentilhomme ordinaire de la fauconnerie, grand prévôt et capitaine des gardes de Thoisy.

reconnaissait plus et tous ensemble au nombre de douze cents étaient dans les divisions et partialité. Il y avait un père capucin de la province de Normandie, nommé le père Luc de Caën<sup>6</sup>, qui était allé de Saint-Christophe en Irlande, et d'Irlande ici<sup>7</sup>, lequel payait le tribut aux Indes par une fièvre importune, dont il mourut à la Gardeloupe le premier jour de l'an. Il était sorti naguère cinq pères jésuites<sup>8</sup> qui s'en retournèrent en France, mais l'année ne se passera point que le révérend père Meslan<sup>9</sup> ne revienne lui sixième, et ne s'embarque à Dieppe dans le navire de Courpon<sup>10</sup>.

Le quatrième jour de septembre, j'allais dire la messe dans la petite chapelle des jésuites, où nous vîmes leur maison bâtie de pierre. Nous montâmes sur la terrasse au plus haut du logis, considérant une grande plage de mer fort agréable, descendîmes à la vigne. Nous nous promenâmes aux jardins, vîmes leurs Nègres et tout leur pourpris<sup>11</sup>. Nous retournâmes au Fort-Saint-Martin, passant par la grande église qui est sur le chemin, où je revins dire la messe le lendemain et le jour de la nativité de la Vierge en l'église du Fort-Saint-Pierre. C'est une merveille, sans mentir, comme ces révérends pères ont si bien bâti et accommodé leur maison et comme ils y ont pu fournir de si bons matériaux.

On nous montra l'île de Sainte-Alousie, ou Sainte-Luce, d'où les Sauvages ont chassé les Anglais qui s'en étaient rendus maîtres, les ayant surpris un matin, ensevelis dans les excès de la débauche du soir précédent et les ayant tués avec flèches et boutous<sup>12</sup> ; massacre qui est cause d'une inimitié irréconciliable entre les Anglais et les Sauvages, lesquels ne se font aucun quartier.

<sup>6</sup> Luc de Caen († 1646), missionnaire capucin, expulsé de Saint-Christophe en 1645.

<sup>7</sup> Il faut probablement comprendre qu'il allait voir les Irlandais de Saint-Christophe.

<sup>8</sup> Parmi les cinq jésuites évoqués, il pourrait y avoir Charles Piget (1611-1695), Nicolas Brisejon (1604-1676) et Jean Schemel (1614-1674).

<sup>9</sup> Denis Mesland (1615-1672), missionnaire jésuite, parti en 1645 pour la Martinique, il fonda la mission de Saint-Christophe (1647), puis alla à la Grenade avant de se rendre en Terre Ferme (il y rencontra Pierre Pelleprat). Il poursuivit alors son oeuvre missionnaire au Venezuela et en Colombie.

<sup>10</sup> Pierre Roy de Courpon de La Vernade, capitaine de navire né à Dieppe. Il est le frère de Claude Roy de Courpon de La Vernade, capitaine de compagnie.

<sup>11</sup> Leurs possessions, leur habitation.

<sup>12</sup> Massue en bois des Caraïbes.

---

## CHAPITRE VIII

### *Nos passagers étonnés des étranges nouveautés de ce pays*

Qui eût voulu dépeindre avec de vives couleurs des personnes étonnées, et chancelantes entre la joie et la tristesse, devait prendre pour idée nos prétendus Grenadins. Car d'un côté ils se réjouissaient, avec sujet, de se voir arrivés au port tant désiré, après avoir vogué si longtemps sur la mer amère, traversé l'océan avec mille peines ; échappés des pirates, agités des vents les plus furieux, battus d'une tempête dangereuse, étouffés des chaleurs d'une zone torride dans la saison la plus chaude l'année, ennuyés des calmes, fatigués de la soif et du mouvement du navire, mouvement qui avait presque toujours tenu couchés ou assis ceux qui n'avaient pas le pied marin, relevés des maladies ou incommodités que la nouveauté de la mer nous avait causées ; enfin libres de mille misères qu'ils souffraient depuis soixante jours ou environ de notre dernière sortie de Nantes, et quarante-quatre de notre embarquement de Saint-Nazaire, qui ne fût donc réjoui de se voir en repos et à pied ferme sur la terre tant désirée ? Mais d'un autre côté puisque l'étonnement naît de la nouveauté, qui ne se fût ébahi de se voir au nouveau monde, dans un pays sauvage, éloigné du sien d'environ dix-huit cent lieues, sans recommandation de personne, sans connaissance, sans argent, sans lettres d'échange ? Mais elles n'eussent de rien servi, puisqu'on y trouve plutôt des banqueroutiers que des banquiers. En un monde différent du nôtre en température, en arbres, en fruits, en vêtir, en maisons, en coucher, en boire et manger, en couleur de visage, en mœurs et humeurs, en un monde plein de divisions et défiances, de guerre et de trouble.

Dans la France, nos Français couchaient dans de bons lits et ici dans des branles en l'air, que les Sauvages font eux-mêmes de coton, et les nomment *hamacs*<sup>1</sup>. J'en montrai un à Paris à nos pères. La France est située dans la zone tempérée, où le printemps suit toujours l'hiver et où l'automne termine les chaleurs de l'été, et ce pays est dans la zone torride, où il n'y a ni automne, ni printemps, y faisant chaud tous les jours de l'année. J'avoue néanmoins qu'aux mois de décembre, de janvier et février, les chaleurs n'y sont pas si longues et les pluies plus ordinaires. Là ces belles villes, où l'on peut noyer à l'aise les mélancolies champêtres et goûter les douceurs de la société humaine, y manquent. Charles neuvième<sup>2</sup> fit faire le dénombrement des villes et des hommes de son royaume, il trouva vingt millions d'hommes, non compris les femmes et enfants, et quatre cents grosses villes,

---

<sup>1</sup>L'auteur emploie systématiquement le terme "*hamat*", nous le remplaçons dans tout le texte par "*hamac*".

<sup>2</sup>Charles IX (1550-1574), roi de France de 1560 à 1574.



vingt-sept mille bourgs fermés, et gros villages, cent trente et deux mille paroisses, septante mille fiefs et arrière-fiefs, trois millions cinq cent mille familles, entre lesquelles il y en avait trois mille d'ancienne noblesse, c'est ce que j'ai lu dans de Charron<sup>3</sup>. Quitter donc un tel royaume et se voir en un pays où il n'y a ni bourg, ni ville, ni fiefs etc., n'est-ce pas avoir sujet d'étonnement ? Quitter la Gaule, de laquelle saint Jérôme<sup>4</sup> disait de son temps, *Gallia usque monstra non genuit*<sup>5</sup>, et être dans un pays sauvage, n'est-ce pas de quoi s'ébahir ? Un chacun demeure ici dans sa case pour y cultiver son pétun.

Dans la France les eaux sont saines et ici, par antipéristase<sup>6</sup>, elles sont si froides et crues qu'elles causent des maux de ventre et des enflures mais on les tempère, et en fait-on de bon breuvage, qu'ils appellent, *oüicou*<sup>7</sup>. Lequel néanmoins nous faisait d'abord nausée, car il est trouble, et presque blanc. De sorte que nous allions dans les deux petites rivières du Fort-Saint-Pierre, où nous bûmes si frais, que nous n'en fûmes pas mieux par-après.

Ici au lieu de pain nous mangions de la cassave, qui y est fort commune et abondante ; au lieu de bœuf, du lamantin, qui est un chien de mer, qu'on prend sur le rivage des eaux ; au lieu de poulets, de grands lézards dont ils font bon potage, la viande en est délicate et en ai souvent mangé. Ils sont quasi faits comme de petits crocodiles. Il n'y avait que les pattes qui commençassent à nous soulever le cœur ; mais il fallait se mortifier, pour manger quelque chose de bon.

Ici nous trouvâmes de trois sortes de personnes, les uns extrêmement noirs, ce sont les Nègres et les Nègresses ; d'autres rouges, ce sont les Sauvages et Sauvageses, dont il arriva un bateau plein dès les premiers jours de notre arrivée, en partie pour trafiquer avec nous, en partie pour découvrir les forces qui étaient arrivées dans notre navire. Les troisièmes sont blancs ou basanés, et ce sont nos Français habitués en ce pays. Les Nègres sont venus d'Afrique, comme je dirai tantôt, les Sauvages sont natifs de l'Amérique, et les troisièmes de l'Europe. Les premiers sont à demi-nus, les seconds sont tous nus et les troisièmes tous habillés, mais légèrement. J'ai vu néanmoins quelques-uns de nos Français (qu'ils appellent trente et six mois, à cause qu'ils doivent servir trois ans<sup>8</sup>) lesquels n'avaient sur eux qu'un cannesson<sup>9</sup>, il est vrai qu'il n'y fait pas froid.

Ici les jours maigres même, on mange de la tortue, qui passe pour poisson, *des crabes et des tourlourous* ; au lieu de betteraves, *des patates cuites*, qui ont goût de châtaigne ; au lieu de figues, *des bananes* ; au lieu des fruits de notre France, comme pommes, poires, et autres, que monsieur le général de Poincy m'a souvent

<sup>3</sup>Pierre Charron (1541-1603), théologien et philosophe français, ami de Montaigne, auteur notamment de l'ouvrage *De la sagesse* (1601).

<sup>4</sup>Jérôme de Stridon (ca 347-ca 420), Père de l'Église, exégète et traducteur de la Bible.

<sup>5</sup>"*La Gaule n'a pas produit jusque là de merveilles*".

<sup>6</sup>Action de deux qualités contraires dont l'une sert à rendre l'autre plus vive et plus puissante.

<sup>7</sup>Boisson caraïbe alcoolisée.

<sup>8</sup>Les engagés.

<sup>9</sup>Il s'agit probablement d'un caleçon : vêtement qui couvre les cuisses et s'attache à la ceinture.

dit n'avoir pu faire venir, la terre n'y étant pas propre, on mange des *goyaves*, des *ananas*, qui sont fruits très excellents, nous en allons parler plus amplement ; des *mamins*<sup>10</sup>, des *papayers*, faits presque comme nos pommes, fors<sup>11</sup> qu'ils ne sont pas plus gros que l'œil, l'écorce en est amère, et le dedans douceâtre. J'y ai vu des prunes blanches longues et fades. Il y a d'autres fruits sauvages ès bois, mais Dieu les a destinés pour la nourriture des oiseaux, qui n'y trouvent point de grain de blé. D'abord on nous dit que nous n'eussions à manger aucun fruit sans l'avoir montré, pour ce qu'il y en a ès bois qui sont poison et quelques Français sont morts pour en avoir mangé, principalement la *mancenille*, qui est faite comme une pomme de reinette. Une de nos Françaises qu'ils nommaient madame de l'île<sup>12</sup>, pria un passager de goûter d'un petit fruit rouge, qu'ils appellent *piment*, ce qu'il fit de bonne foi, mais il en pensa perdre patience, tant il était ardent et cuisant sur ses lèvres, la douleur lui en dura demi-quart d'heure. Ce fruit a une telle acrimonie que, pour peu que vous en mettiez dans une sauce, elle s'en ressent merveilleusement, c'est l'épice de ce pays et nos Français en font des sauces qu'ils appellent *pimentades*. Ce fruit n'a pas seulement de l'acrimonie au goût, mais encore à la vue, car si on en fait sécher de la graine et qu'on la mette au feu dans une chambre, il faut sortir, ou pàtir.

Ici vous mangez de très excellents melons, qui y profitent mieux qu'en France, aussi bien que le concombre qui n'y est pas si froid, ni si malsain qu'en France, et même y a-t-il une autre espèce de fruit qu'ils appellent melon d'eau, fait comme une petite citrouille, hormis qu'il est rouge par dedans, plein d'eau qu'on suce pour se rafraîchir. Il en vient aussi en Italie, car on nous en fit manger à Florence la fête de saint Bernard, auquel jour les carmes vont chanter vêpres à la chapelle de la maison de ville, par une ancienne coutume. Après lesquelles on leur montre les galeries du grand duc et on leur fait la collation. J'y reconnus donc que ce fruit venait aussi bien en Italie que dans l'Inde. Les oranges, les citrons et les limons sont forts communs dans l'Inde, comme je dirai tantôt.

Là, je veux dire dans notre France, on entend divers chants des oiseaux, qui par leur gracieux ramage flattent les sens et recréent nos esprits. Ici le cri des perroquets qui caquassent ès bois, car ils ne parlent pas en ce pays, non plus qu'en France, qu'après un grand travail. Ici les divers sifflements des couleuvres et *anolis*<sup>13</sup> qui crient toute la nuit et sur le haut du jour. Il y en a si grand nombre sur la terre, faits comme des lézards, qu'à chaque pas que vous faites, vous les voyez courir, mais sans danger, car ils s'enfuient dans leur trou. Il n'y en a pas seulement de verts, mais encore de jaunes et de noirs. Pour des couleuvres, il y en a ici de diverses sortes, de grandes et de petites, mais dangereuses ; car quelques Français et Sauvages sont morts de leur morsure, et entre autres le Pilote, frère d'Arlet<sup>14</sup>,

<sup>10</sup> Momins. Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. VI, p.109.

<sup>11</sup> Hormis.

<sup>12</sup> Personnage non identifié.

<sup>13</sup> Lézards. Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XIII, p.168.

<sup>14</sup> Le Pilote et Arlet, chefs caraïbes de la Martinique, favorables aux Français.

deux Sauvages qui aimaient autrefois grandement nos Français de la Martinique.

Les arbres de ce pays se nomment *apajoux*, *junipa*, *mahaud*, *cottonier*, *palmier*, *cassier*, *latanier*<sup>15</sup>, et autres dissemblables en espèce à ceux de notre France. J'y ai même vu des arbres, dont on coupe le bois, de bonne odeur. Il y a aussi du buis sauvage, dont la graine nourrit les ramiers de ce pays, car entre les divers oiseaux de chasse, il y a des ramiers ès bois et des perdrix, mais plus petites que les nôtres. Ici au lieu des vignobles de France, des agréables et utiles campagnes de blé, des prairies diaprées<sup>16</sup> de fleurs de diverses couleurs, on ne voit que bois ou pétun mais bois si affreux et touffus que ces mornes inhabités de la Martinique nous paraissaient plus solitaires que les déserts d'Arabie les plus écartés ne nous sont représentés tristes, mornes et délaissés. Il y avait néanmoins à la grande case du gouverneur quelques cannes de sucre, où nos aventuriers s'en allaient cacher pour les rompre, les peler et sucer comme un délicieux breuvage, puis venaient chercher les Nègres, leur demandaient des œufs de tortue pour manger, car le nombre d'œufs qu'on trouve dans la Tortue est incroyable. Ils les portaient cuire à la chaudière du corps de garde, et les mangeaient sans pain, ni vin, se regardant les uns les autres, fort étonnés de ces nouveautés.

Dans la France j'ai vu ces belles rivières, dont les unes sont sinueuses, comme la Seine ; d'autres droites, comme la Loire ; les unes rapides comme le Rhône, les autres lentes et dormantes, comme la Somme, et la Saône ; les unes grandes et larges, comme la Garonne, les autres petites :

*Segnis Arar, rapidus Rhodanus, magnusque Garumna,  
Tortilis est Sequana, et Ligeris placidissimus amnis*<sup>17</sup>.

Mais ici elles sont toutes petites et rapides. Il est vrai qu'en Terre Ferme il y en a de très profondes, telles que sont les rivières de la Platta, de Saint Laurent, des Amazones, dont quelques-unes ont quarante lieues d'embouchure.

Dans la France il y a environ cent évêchés, quinze archevêchés, deux cent cinquante commanderies de Malte, et mil trois cent cinquante et six abbayes de religieux, cent vingt et quatre mille prieurés, cent cinquante et deux mille chapelles, ayant toutes des chapelaineries, sans comprendre les abbayes des religieuses, desquelles le nombre est cinq cent cinquante et sept, et sans comprendre aussi les couvents des autres religieux et religieuses, qu'il est difficile de compter. Mais dans toutes ces îles ici, il n'y a ni évêque ni évêché. L'île de Saint-Christophe se dit être sous l'archevêché de Paris.

Dans la France on a des palais et des maisons pour se mettre à couvert du froid et ici des cases, comme ils les nomment, pour se couvrir du chaud, faites seulement de bois et couvertes de feuilles et de roseaux ; car excepté la maison de monsieur du Parquet, qu'ils nommaient la case du gouverneur et celle des révérends pères

<sup>15</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. VI, VII et VIII.

<sup>16</sup> Chamarrées.

<sup>17</sup> "La Saône indolente, le Rhône rapide et la grande Garonne / La Seine est tortueuse et la Loire est le fleuve le plus paisible". Le premier vers est un emprunt à Tibulle (*Les élégies*, I, 7).

jésuites, qui sont sans doute à l'épreuve des pluies et des orages, j'ai vu les autres de la Martinique, faites seulement de bois et de jonc, et ainsi ouvertes de tous côtés, et couvertes seulement de feuilles de palmier et de latanier, ce qui engendre les rats, lesquels attirent les couleuvres, qui en sont fort friandes, d'où ces susdites couleuvres, chassant ce petit gibier sur les cases, tombent quelquefois dans icelles, comme il nous arriva une nuit, c'est pourquoi l'on couche en l'air de la façon que j'ai dit.

Il est certain que quelques Français ont épousé des Sauvagesses, et même le sieur de Rousselanne de l'évêché de Léon, lequel est capitaine au quartier, qu'ils appellent le Prêcheur<sup>18</sup>. Il en a trois ou quatre enfants. Avant que de les épouser, ils les font baptiser et habiller, mais légèrement. J'ai vu celle-ci habillée de futaine<sup>19</sup> blanche, elle vaut beaucoup à son mari, à cause du trafic et commerce qu'elle a avec les autres Sauvagesses, voire on m'a assuré qu'elle va elle-même chasser le lézard dans les bois. J'ai vu d'autres Français mariés avec des Nègresses. Les enfants des uns et des autres s'appellent *mulâtres*, étant de couleur olivâtre et participant de l'un et de l'autre, mais le plus souvent de la mère, suivant ce dire commun, *partus sequitur ventrem*<sup>20</sup>.

Jean Laët rapporte, dans sa relation de l'Inde, que j'ai lue à Saint-Christophe, tirée de la bibliothèque de monsieur de Poincy<sup>21</sup>, que les Espagnols au commencement ne trouvèrent la Martinique habitée que par des Sauvagesses et que les Sauvages des îles voisines les venaient voir en certain temps, et s'en retournaient. Quoiqu'il en soit, de notre temps il y avait si grande communication des Sauvages de cette île avec ceux des voisines qu'ils se visitaient journellement par des bateaux qu'ils appellent *piroques*. Et tel avait une femme en une île pour faire son jardin, qui en avait d'autres ès îles voisines. Au reste nous lisons des Amazones ce que le susdit historien rapporte des Sauvagesses anciennes de la Martinique. Elle fut nommée de ce nom par les Espagnols, pour ce qu'ils la découvrirent le jour de saint Martin, lesquels la passèrent pour en aller chercher de meilleures. Depuis quinze ans en ça, que *monsieur de Nambuc gouverneur de Saint Christophe, y envoya une compagnie sous la conduite du sieur Dupont*<sup>22</sup>, le nombre s'y est accru de quatorze cents Français, qui occupent environ vingt lieues de terre au sud-ouest. Il est vrai que cette première compagnie du sieur Dupont y trouva d'abord de la résistance du côté des Sauvages, qui avaient accouru pour

<sup>18</sup> Louis de Queringoin de Rousselan, Breton, capitaine à la Martinique : il est marié à une Amérindienne appelée Marie Manarine. Du Parquet le nomme gouverneur de Sainte-Lucie.

<sup>19</sup> Etoffe de fil et de coton.

<sup>20</sup> « *l'enfant a la même condition que le ventre qui l'a porté* » (droit romain).

<sup>21</sup> Ce livre se trouve effectivement dans l'inventaire après décès de Poincy, 1660 (ANOM COL C<sup>8B</sup> 1, n°6, Saint-Christophe, 21/04/1660, f°4v).

<sup>22</sup> Pierre Belain D'Esnambuc (1585-1637), premier gouverneur français de l'île de Saint-Christophe à partir de 1626. Il entreprend la colonisation de la Martinique en 1635, par l'intermédiaire de son compagnon Jean Du Pont. D'abord en conflit ouvert avec les Indiens caraïbes, Du Pont finit par conclure une paix avec eux, au terme de l'année 1636. En allant porter la nouvelle à D'Esnambuc, il est capturé par les Espagnols et reste prisonnier jusqu'en 1639.

la défendre au nombre de quatre à cinq cents, lesquels tuèrent quelques-uns des nôtres, mais à la fin, ne pouvant résister à nos armes à feu, ils se retirèrent dans cette partie qu'on appelle la Cabesterre, située au nord-est de l'île. J'ai appris depuis peu que Monsieur du Parquet, qu'ils craignaient fort et faisaient semblant d'aimer, a rompu avec eux et leur fait bonne guerre, à cause qu'ils sont alliés à ceux de la Grenade, qui ont mis à mort des Français depuis quelque temps.

Jean Laët dit que la Martinique a dix lieues de large, vingt-cinq de long, et trente-quatre de circuit. Il y a des agoutis<sup>23</sup> faits comme des lapins et nos Français y avaient déjà quelques vaches et pourceaux, qui y deviennent à demi-sauvages, ou, comme ils disent, marrons. Il n'y avait ni cerfs, ni chevaux, aussi le chemin y était-il trop rude pour des chevaux, cette île étant toute pleine de mornes. Il y a des oiseaux nommés *aras*, plus gros que les perroquets communs, lesquels ont des plumes bleues et orangées. Ils ont l'organe fort bon et parlent bien quand ils sont instruits. Il y a d'autres perroquets qu'ils nomment *flamants*, rouges et blancs, qui ont les jambes et le cou fort long, mais le corps petit. Nous y voyions communément d'autres perroquets verts et même de petits qu'ils appellent *perriques*<sup>24</sup>, qui sont sujets à mourir en France quand ils sentent le grand froid. Cette île, étant située à douze degrés et demi de l'équateur, et à soixante dix-sept et demi du pôle arctique, fait que nous regardions l'étoile du nord fort basse et voyions à plaisir pendant la nuit (qui est extrêmement douce en ce pays) plusieurs signes et constellations de l'autre hémisphère, et même la croisée, où se règlent les pilotes qui passent l'équateur. On enterre ici les maîtres de case les plus considérables en leurs habits de parade, l'épée au côté.

Il y a ici de nos Français qui deviennent sauvages, se cachant dans les bois, vivant des fruits d'iceux et, comme ces hiboux et oiseaux nuictiers<sup>25</sup>, n'en sortant que la nuit pour aller picorer. Je sais quelques-uns de nos passagers, qui ont plutôt choisi cette vie que de supporter les peines des pauvres serviteurs et de vivre privément<sup>26</sup> avec ceux qui avaient payé leur passage. Je me souviens d'avoir lu que deux esclaves des Espagnols, s'étant un jour sauvés avec leurs femmes dans des bois touffus, y furent si longtemps sans qu'on les pût trouver qu'ils s'y multiplièrent au nombre de vingt et faisaient un étrange dégât. Mais quand ils voyaient venir les navires, ils s'allaient cacher dans des lieux inaccessibles. Pinard<sup>27</sup> rapporte aussi d'un ermite, qui habitait en certains déserts et faisait grand trafic de peaux avec des marchands qui l'y venaient voir tous les ans. Il est libre au lecteur de le croire, mais je sais bien qu'à Saint Christophle, quand on voit de nuit de la fumée dans les bois, monsieur le général y envoie des fusiliers<sup>28</sup>, lesquels en

<sup>23</sup> "argoustis" rongeurs, semblables au lapin. Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XII, p.162.

<sup>24</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XV, p.186.

<sup>25</sup> Nocturnes.

<sup>26</sup> Dans l'intimité de. Il faut comprendre : côtoyer leurs maîtres même dans la vie privée.

<sup>27</sup> PYRARD DE LAVAL, François. *Voyage de Pyrard de Laval aux Indes orientales (1601-1611)*. Paris : Chandeigne, 1998, p.797 [1<sup>e</sup> éd. 1619].

<sup>28</sup> "fuseliers".

ramènent quelquefois des serviteurs français ou anglais ou bien des Nègres, qui ont quitté leurs maîtres par mauvais traitement. Ces pauvres gens n'osent s'aller plaindre à monsieur le général, qui leur ferait infailliblement justice, comme il me le fit paraître un jour qu'un nommé Fontaine<sup>29</sup> me vint montrer ses bras, que son maître lui avait tout meurtris de coups de *lienne*<sup>30</sup>. Je le pris par la main, et le menai à monsieur le général, qui, ayant fait venir son maître, le menaça et, pour sa peine de l'avoir si maltraité, le lui ôta. Ce pauvre garçon fut tellement touché depuis des grâces de Dieu et de la justice de monsieur le général qu'il abjura l'hérésie de Calvin<sup>31</sup>, dont il était infecté et fit profession de notre foi, comme je dirai ci-après. Il y a ici des oiseaux qu'on nomme *crabiers*, pour ce qu'ils vivent des crabes.

---

<sup>29</sup> Jacques Fontaine, voir chap. XXII.

<sup>30</sup> Lianes.

<sup>31</sup> Jean Calvin (1509-1564), théologien et pasteur français. Il est le principal responsable du développement d'un courant de pensée théologique au sein de la Réforme protestante qui fut par la suite appelé calvinisme.



---

## CHAPITRE IX

### *Nous passons au pied de la Guardeloupe et des autres îles cameranes, dites autrefois Antilles*

Le révérend père Ambroise, pour unir davantage les esprits de notre colonie et y établir la paix et la justice, avait inspiré dès Nantes un expédient, qu'il fallait faire une communauté<sup>1</sup>, où un chacun s'obligeât, par devant un notaire, à ne demander part dans les conquêtes qu'au prorata des avances qu'il faisait. Mais cette communauté s'étant rompue, et nos passagers débandés aux premières nouvelles de la multitude des Sauvages dans l'île de la Grenade, qui devaient être secondés par ceux de Saint-Vincent, de Sainte-Luce, de la Dominique, de la Martinique, et autres, un chacun de ces passagers prit parti séparément : les uns retournèrent aussitôt en France, à l'imitation de monsieur de Nuaily, le chef de notre colonie, les autres demeurèrent engagés à ceux qui avaient payé leur passage, d'autres achetèrent des habitations, à condition d'en rendre certain nombre de pétun à la fin de l'année et d'autres moururent. Il est vrai que le susdit sieur de Nuaily, qui nous avait demandé par lettre expresse au révérend père Léon Provincial des carmes de Touraine, et menés en ce pays, entreprit le voyage de Saint-Christophe pour demander du secours à monsieur de Poincy, qui en était vice-roi, avant que de retourner en France, et il fut jugé à propos que je l'accompagnasse à ladite île, afin que si nous n'en avions de l'aide, nousussions de monsieur le général s'il souhaitait notre venue à Saint-Christophe, où il n'y avait plus de missionnaires, car nous ne pouvions nous établir à la Martinique, où il y en avait déjà ; et en cas que monsieur le général le souhaitât, [que] je mandasse le père Ambroise pour aviser aux conditions, comme je fis ci-après par la voie du capitaine Touseau.

Il y a soixante lieues depuis la Martinique jusqu'au dit Saint-Christophe, lesquelles nous expédiâmes à la faveur d'un vent propice, dans un navire écossais, qui était prêt à partir. Nos Français non duits<sup>2</sup> à la marine, n'y purent supporter la puanteur des chambres. C'est pourquoi plusieurs de nous couchâmes sur la dunette, aux rais de la lune, *Sub Dio*<sup>3</sup>, sans autre couvert que le ciel, ayant pour lit des câbles et des cordes, mais nous ne passâmes qu'une nuit en cet état. Le jour d'aparavant nous naviguâmes tout proche de l'île de la Gardeloupe et vîmes plusieurs îles, dont j'appris quelques particularités, que je rapporterai, pour ce qu'il en est peu parlé dans les historiographes.

---

<sup>1</sup> Association officielle de particuliers qui mettent en commun leurs biens.

<sup>2</sup> Non accoutumés.

<sup>3</sup> Sous le ciel (littéralement : "*sous Dieu*").



La Gardeloupe n'est pas une des moindres des îles qu'on appelle Camerçanes<sup>4</sup>. Elle est partagée en deux parties par une rivière qui ne porte que bateau. Elle a un bon ancrage au sud, où la flotte d'Espagne venait autrefois faire aiguade, pour de là s'en aller à vau le vent<sup>5</sup>, à Saint-Dominique, à la Jamaïque, à Carthagena Nova, à laquelle ville elle attendait l'or, l'argent, etc., ou de Potosi qui vient par Lima du Peru, par Panama, par Nombre de Dios, ou bien du Mexico, etc., pour s'en revenir par Cuba, puis autrefois par les Azores. Mais aujourd'hui, elles<sup>6</sup> sont aux Portugais. Elle<sup>7</sup> s'en vient directement à Cadix, ou à Séville. Il est vrai qu'une ou deux fois les Hollandais lui empêchèrent son retour en Espagne, l'ayant combattue et prise, par un trop grand bonheur pour eux. Mais à présent que nos Français sont puissants à la Gardeloupe, cette flotte va faire aiguade à l'île de la Dominique. Monsieur de Poincy l'a souvent vue passer de l'île de Saint-Christophe. La Gardeloupe est longue de huit lieues de nord-est au sud-est, elle a de hautes montagnes au sud-est. On y a pris autrefois du lamantin. Monsieur Hoël en est gouverneur, Normand de nation. Il y fait du sucre et le commun force pétun. Il y avait des Sauvages n'y a pas longtemps, mais les Français, après quelques combats, en sont demeurés maîtres et ceux-là, ne pouvant souffrir à leurs oreilles le bruit des armes à feu, se sont retirés dans l'île de la Dominique, qui n'en est pas éloignée. Monsieur de Poincy fut bien aise que nous n'y descendîmes pas, pour ce que monsieur Patrocle, son corral et ennemi, y retenait tout ce qui s'adressait à Saint-Christophe, ce qui fut bientôt cause de la prise et prison dudit sieur Patrocle.

Nous vîmes aussi une île qu'on appelle de Monserrat, je n'en sais pas la raison, les Anglais l'occupaient pour lors. Elle est à onze lieues de la Gardeloupe vers l'ouest, sa longueur est de trois lieues, la terre y est haute, grasse et pleine de bois, d'où Laët juge qu'elle est propre pour être cultivée. Puis l'île de la Ronde, ainsi nommée pour être ronde et élevée au milieu en forme de chapeau, mais petite et inhabitée. Nous vîmes aussi l'île de la Barbade, qui est plus grande et habitée des Anglais. On n'y reconnaît rien de particulier, sinon qu'il y croît un arbre qui, par son acrimonie, approche fort du gingembre, ils l'appellent *costa*. Les Anglais y ont force porcs. Les mêmes Anglais occupent encore l'île d'Antigoa, que nous voyions fort aisément du château de la Montagne, qui est la maison de monsieur de Poincy, car elle n'est éloignée de l'île de Saint-Christophe que de X lieues. Antigoa a sept lieues de longueur, d'un accès difficile à cause de l'incertitude des basses<sup>8</sup> qui y sont. Jean Laët écrit que nos Français y descendirent l'an 1623 aussi bien qu'à quelques-unes des susdites, mais ils n'y trouvèrent que forêts et marais, remplis de limon. Inhabitée des Sauvages, destituée d'eau douce, il faut que les Anglais y aient fait des citernes.

---

<sup>4</sup> *Sic.*

<sup>5</sup> En suivant le vent.

<sup>6</sup> Les Açores passèrent sous domination espagnole de 1580 à 1640.

<sup>7</sup> La flotte espagnole.

<sup>8</sup> Bancs de sable, ou rochers cachés sous l'eau, obstacles à la navigation.

Je ne puis ici oublier l'étrange stratagème d'un capitaine anglais parlementaire<sup>9</sup>, pour surprendre le gouverneur de cette île, qui était royaliste. Ceci arriva pendant que nous étions à Saint-Christophle. Le capitaine du navire parlementaire feignit être royaliste et après avoir bien bu dans l'île à la santé du roi d'Angleterre, pria le gouverneur de venir dîner avec lui dans son navire, ce qu'il accorda de bonne foi. Mais pendant ce repas, le parlementaire changea de langage, lui dit qu'il fallait<sup>10</sup> saluer le Parlement, fit lever l'ancre et l'emmena à Londres pour lui faire son procès<sup>11</sup>. C'est pourquoi monsieur de Poincy, qui avait lors en tête messieurs de la Compagnie, ne fût pas allé dans un navire marchand, pour tous les biens du monde.

Enfin la dernière île que nous vîmes, avant que de descendre à Saint-Christophle, s'appelle Nieves, qui est encore occupée par les Anglais. Où vous voyez combien règne de tout temps cette inclination des peuples du Nord à quitter leur pays froid pour approcher des chaleurs et comme<sup>12</sup> le chaud est plus recherché que le froid, puisque nous voyons et lisons beaucoup plus de septentrionaux chercher les pays chauds que des méridionaux les froids, pour lesquels ceux-ci n'ont aucune inclination. La raison en est, à mon avis, que la chaleur est plus amie de la vie que le froid. Cette île de Nyeves n'est qu'à deux lieues de Saint-Christophle. Elle n'a que cinq lieues de tour et deux de long, fort haute au milieu. Il y a des fontaines chaudes où nos Français vont quelquefois prendre les bains. Il y aussi une terre fort propre pour blanchir le sucre et j'ai vu monsieur le général y en envoyer chercher. Les Anglais y pratiquaient encore la première coutume de ce pays, de ne tirer sur le gibier (sur peine d'amende) que le soleil ne fût levé, de peur d'en dépeupler le pays.

---

<sup>9</sup> Parti parlementaire ou *Roundheads* (partisans du Parlement d'Angleterre), en opposition aux royalistes (partisans de Charles I<sup>er</sup>) durant l'*English Civil War* (1641-1649).

<sup>10</sup> "faillait".

<sup>11</sup> Évènement non identifié.

<sup>12</sup> À quel point, combien.



---

## CHAPITRE X

### *Nous descendons à Saint-Christophe et une description de la maison de monsieur le général*

Nous arrivâmes à la mi-septembre dans cette partie de l'île de Saint-Christophe qu'ils appellent la Basse-Terre, où le major nommé Auger<sup>1</sup>, Normand, nous vint aborder. Il nous pria d'aller au corps de garde, pendant qu'on irait avertir monsieur le général de la quantité et qualité des débarqués qui souhaitaient avoir audience de lui, ce que sa grandeur ayant accordé, nous nous acheminâmes à son château, éloigné de plus d'une lieue de la rade, toujours en montant. Ce susdit château est appelé la Montagne, à cause qu'il est bâti sur un morne, lequel a une montagne vers l'occident plus haute encore, d'où il lui vient une fontaine fort commode. On voit à perte de vue la pleine mer du côté d'orient et du midi. Mais il y a une montagne au sud-est, qui lui dérobe l'aspect des navires qui arrivent à la Basse-Terre. Son château est bâti de brique, aussi bien que celui de monsieur du Parquet à la Martinique, mais bien plus élevé, plus fort, et plus magnifique, car il a une terrasse au plus haut, à l'italienne, où l'on se peut promener, une autre au pied, relevée et fortifiée de murailles de briques, puis ses cours encore plus bas, ceintes d'un rempart et de fossés de tous côtés, non à la vérité revêtus de pierres. Il y a deux jardins qu'il peut arroser d'eau quand bon lui semble, deux moulins, l'un pour faire du sucre, l'autre de l'indigo, ou indot. Il appelle les cases de ses Nègres et Nègresses, qui étaient plus de cent, sa ville d'Angole, à cause qu'ils sont venus d'Angola d'Afrique. Il nomme la montagne qui est à l'ouest, sa garenne, à cause qu'il y a quantité de porcs qui deviennent marrons et y vivent de racines. On les tue à l'arquebuse comme des sangliers. Tous ses officiers et gens de métier, la plupart mariés, sont logés dans ses susdites cours. Il avait lors trois corps de garde, l'un dans son logis, l'autre à la porte de la prison qui est dans sa cour, sous son pigeonnier, et le troisième était à la porte de sa cour. Il voit de sa maison ses cannes de sucre, ses champs à indigo, ses plaines à pétun et la prairie où sont ses cauales<sup>2</sup>. Quant à son gingembre, il est plus bas sur le chemin de Cayonne. Sa maison était composée de trois cents personnes, en comprenant ses Nègres.

Il n'y avait pour lors dans l'île que deux prêtres séculiers, l'un à la pointe de Sable et l'autre ici à la Montagne, nommé monsieur de Saint Gervais<sup>3</sup>. Ils sont tous deux morts depuis mon retour, le premier d'une maladie contagieuse, qui moissonna quantité de Français et Anglais, et l'autre en mer, revenant en France,

---

<sup>1</sup> Pierre Auger de La Motte, lieutenant d'une compagnie à Saint-Christophe, originaire de Rouen.

<sup>2</sup> Juments.

<sup>3</sup> Monsieur de Saint-Gervais, prêtre séculier, arrivé aux îles en 1636.

à cent lieues de son départ. Or cette paucité<sup>4</sup> de prêtres, jointe à la singulière piété de monsieur le général, avec ce que la sortie des révérends pères capucins lui donnait peine, tout cela, dis-je, fut cause qu'il me reçut à bras ouverts et me logea proche de sa chapelle, qui est dans sa cour, en sorte que je ne pouvais entrer, ni sortir de notre chambre sans passer par l'église, où était le Saint-Sacrement, (heureuse nécessité) qui m'obligeait à le saluer et adorer par mes genuflexions plus de vingt fois le jour. Il n'y avait que monsieur le général qui mangeât du pain de France à sa table. Tous les autres avaient leur cassave. La plus grande partie du service de sa table consistait en tortue, en lamantin ou en cochon froid, qu'on mangeait à l'orange, quelquefois du bœuf, rarement du mouton, pour ce qu'il n'y a que lui qui ait des moutons et encore fort peu. Les jours maigres on mangeait le poisson à l'orange, sans huile, ni sans beurre. Il me dit d'abord qu'on l'avait averti que monsieur de Nuaily était la créature de messieurs de la Compagnie, ses ennemis. Ainsi s'étant excusé de lui donner secours pour la Grenade, il fut fort aise qu'il s'en retournât en France, comme il fit au premier embarquement. J'écrivis par lui à nos supérieurs.

---

<sup>4</sup>Petit nombre.

---

## CHAPITRE XI

### *Mon emploi dans l'île de Saint-Christophe*

En attendant réponse à mes lettres, je travaillais à mon génie. Monsieur le général assigna l'église à la Basse-Terre à Monsieur de Saint Gervais son aumônier et me donna deux églises à servir, savoir celle de la Montagne, et celle de Cayonne, sans compter l'hôpital où il y a toujours des malades. De sorte qu'il me fallait<sup>1</sup> tous les dimanches et fêtes dire deux fois la messe et comme il y avait longtemps qu'ils n'avaient été prêchés, chacun était affamé du pain céleste de la parole de Dieu. Je prêchais les dimanches dans l'une de mes deux églises, voire ceux de la Basse-Terre m'obligeaient quelquefois à y aller donner prédication, m'en faisant prier par monsieur le général, qui promettait lui-même d'y venir. Je me souviens de ces paroles de Tobie, comme il était parmi les Gentils, lesquelles je leur ai souvent adressées au sujet de leurs esclaves, Nègres ou Sauvages : *“Confessons être serviteurs du seigneur, ô enfant d'Israël et le louons en la présence des Gentils, parce qu'il nous a dispersés dans leur terre, pour raconter ses merveilles et faire connaître à ceux qui l'ignorent, qu'il est seul Dieu tout-puissant ; que toutes les parties de la terre l'adorent ; que les nations les plus éloignées s'approchent de lui, et lui offrent des sacrifices”*<sup>2</sup>. Puis leur apportant la comparaison d'Abraham, que Dieu éloigna de sa patrie pour le détacher davantage des affections terrestres, je leur disais que ce n'était pas un petit avantage d'être éloigné de son pays, sevré des douceurs de la France, détaché des liens de sa patrie, pour élever nos esprits au ciel, où est notre future et véritable patrie, et en attendre uniquement le repos et la souveraine félicité. Vous ne croiriez pas la quantité des pénitents qui venaient de tous les côtés de l'île, les uns pour recevoir l'absolution de leurs péchés, les autres la consolation dans leurs détresses et tous enfin le repos de leur conscience.

Sur semaine j'allais visiter les malades, après avoir dit la messe à monsieur le général. Je les allais consoler, et disposer aux souffrances et à la mort, résigner à la volonté de Dieu, préparer à recevoir les sacrements de confession, du saint-viatique<sup>3</sup> et de l'extrême-onction, que je leur administrais selon les besoins et dispositions d'un chacun. Dieu sait l'inclination que j'avais pour les malades de l'hôpital, lesquels je voyais mourir si détachés du monde, si éloignés de ses douceurs et de ses soulagements, si résignés à la mort qu'ils me tiraient les larmes des yeux. Je disais quelquefois qu'on apprend mieux à bien mourir dans ce pays, qu'à y bien vivre et que, si j'étais séculier et qu'il me fût libre de choisir, je voudrais

---

<sup>1</sup> “faillait”.

<sup>2</sup> Tb XIII, 4-5.

<sup>3</sup> Sacrement de l'eucharistie administré aux malades en danger de mort.

vivre dans la France et mourir dans l'Amérique. Je n'étais pas souvent si tôt retourné à la Montagne, tout en eau, qu'il me fallait redescendre, ou pour enterrer un mort, ou pour donner l'extrême-onction à un agonisant. Les autres prêtres avaient la même peine. Je n'étais accompagné dans les enterrements que d'un garçon qui portait l'eau bénite et d'un Nègre qui apportait le corps sur les deux bras, non enseveli dans du linge, car il y est trop rare (je parle des serviteurs) mais dans de grands joncs, liés par les deux bouts et par le milieu. De là il me fallait quelquefois monter cette raide montagne de Cayonne, pour aller baptiser en ce quartier quelque enfant de Français ou de Nègre, c'était là mon emploi ordinaire.

Le jour de Saint Michel<sup>4</sup> je reçus la profession de foi d'un de nos Français hérétiques (car il s'en embarque à la Rochelle et autres ports, pour ce pays ici, aussi bien que des catholiques). Il fit entre mes mains abjuration de l'hérésie de Calvin. J'ai encore la copie du certificat de ladite profession. Il s'appelait Pierre Francoup, fils de Pierre Francoup et de Marie Rousseau, de Mortagne-en-Saintonge, âgé de trente et cinq ans, comme il est porté au susdit certificat. Le mois suivant, j'en reçus deux autres dans le giron de l'Église. C'est à savoir un jeune homme et une jeune fille, que son père avait amenés en ce pays, pour s'y habituer<sup>5</sup>, peut-être pour éviter le paiement des tailles, comme beaucoup de ménages s'y transportent à ce dessein. Or la profession de ceux-ci fut plus solennelle que la première, car monsieur le général voulut être témoin et signer lui-même dans le certificat, dont je tirai copie, aussi signée de lui-même et des autres assistants, laquelle je conserve toujours, la voici de mot à mot :

*“Ce 25 jour d'octobre 1646. Nous soussignés, certifions que Jean Pertuisan habitant de Saint-Christophe, fils de Jean Pertuisan, et de Jeanne Hardie, natif de la paroisse de saint Eustache, proche du Havre de Grâce, d'une part<sup>6</sup> ; et honnête fille Marie du Mont, fille d'André du Mont, et de Jeanne du Bert, native de la ville de Rouen, d'une autre part<sup>7</sup>. Après être venus plusieurs fois demander d'être admis au giron de l'Église romaine, portés à cela par le mouvement du Saint-Esprit, qui leur a fait connaître l'erreur où ils étaient et la vérité de notre foi. Ont abjuré l'hérésie de Calvin et fait profession de la foi catholique, apostolique et romaine, dans la chapelle de monsieur le général, avec grand témoignage d'y vouloir vivre et mourir constamment. Laquelle profession ils ont fait entre les mains du père Maurille de Saint Michel, religieux carme de la province de Touraine, et missionnaire dans l'Amérique, en présence de Monsieur le Chevalier de Poincy, de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, commandeur d'Oysemont, et de Coulours, chef d'escadre des vaisseaux du roi de France en mer de Bretagne et lieutenant général de sa majesté ès îles de l'Amérique ; En présence aussi du sieur Adrian Grenon, Capitaine d'une compagnie en cette île<sup>8</sup>, et d'honnête femme Perrine*

<sup>4</sup>Le 29 septembre.

<sup>5</sup>Installer.

<sup>6</sup>Personnages non identifiés.

<sup>7</sup>Personnages non identifiés.

<sup>8</sup>Adrien Grenon, capitaine de compagnie à Saint-Christophe. Il est l'époux de Marie Queval.

*Habert, épouse dudit le Merle*<sup>9</sup>, et de dame Judith Pater, Anglaise de nation, mais nouvellement convertie à notre foi, et de dame Anne Levain<sup>10</sup>, qui tous ont signé dans ledit certificat<sup>11</sup>. En cette cérémonie, l'on souhaita de moi une exhortation, dont voici un crayon<sup>12</sup>, comme chose appartenant à mon histoire.

Je montrai, dans mon exorde<sup>12</sup>, qu'il n'y avait que Satan et ses sectateurs qui s'affligeassent de leur conversion, que tout le monde s'en réjouissait, le monde archétype qui est Dieu, le microcosme qui est l'homme et le monde angélique qui fait plus grande fête à la conversion d'un pécheur qu'à la manutention<sup>13</sup> de nonante et neuf justes<sup>14</sup>. Que l'honneur d'un roi et la réjouissance des peuples croissent, à même que le nombre de fidèles sujets s'augmente. Qu'il n'y avait rien de si doux, ni de si joyeux que d'habiter plusieurs frères ensemble, n'avoir qu'un même esprit, qu'une même foi et religion. Au reste pour les confirmer davantage dans celle qu'ils embrassaient, j'en prétendais prouver la vérité. Mais il ne fallait pas attendre de moi des raisons évidentes et démonstratives, puisque notre foi (au dire de l'Apôtre) est de choses cachées et non apparentes. Chaque discipline a ses moyens particuliers, pour mettre au jour ses vérités et ses principes. Le logicien se sert de figures et raisonnements, le jurisconsulte, de lois et de témoins, le mathématicien, de démonstrations et évidences. Mais le chrétien, et théologien, ne peut pas mettre sa religion en évidence, pour ce que la foi qui l'établit est *un argument de choses non apparentes*.

La foi porte le bandeau sur le visage, c'est une belle aveugle, c'est une belle brune, *Nigra sum sed formosa*<sup>15</sup>, qui a ses connaissances et ses beautés particulières, qui a ses vérités d'autant plus infaillibles qu'elles surpassent notre intellect et qu'elles sont appuyées, non sur les sens de l'homme, sujets à se tromper, ni sur son raisonnement, si divers parmi les esprits, mais sur la révélation de Dieu, et sur sa vérité incréée, qui est toujours la même.

Il y a bien de la différence entre la beauté du jour et la beauté de la nuit: celle-ci consiste dans la clarté d'une lune argentine, dans l'éclat de ces belles étoiles qui dorent le firmament. Si vous y mettez le soleil, ce n'est plus une belle nuit, c'est un beau jour. Ainsi la foi n'est plus foi, quand la lumière de la raison ou l'évidence l'éclaire, quand les splendeurs de la gloire paraissent, ce n'est plus une belle nuit, c'est le beau jour du paradis et de l'éternité. Et partant qu'ils n'attendissent pas de moi l'évidence du jour, les figures des logiciens, les démonstrations des mathématiciens, les lois, ou les témoins des jurisconsultes, mais des motifs

<sup>9</sup> Simon de Merle, commis des seigneurs de la compagnie à Saint-Christophe. Fils de Simon, marchand orfèvre à Paris, et de Catherine de Beyne, il est l'époux de Perrine Habert.

<sup>10</sup> Personnages non identifiés.

<sup>11</sup> Une description, une esquisse.

<sup>12</sup> Première partie d'un discours.

<sup>13</sup> Maintien, conservation.

<sup>14</sup> "Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de repentir" (Lc XV, 7).

<sup>15</sup> "je suis noire et pourtant belle" (Ct I, 5).



de crédibilité, à la faveur desquels je prétendais leur prouver la vérité de notre religion, et la fausseté de celle de Calvin.

Je pris le premier motif des miracles, dont un seul devrait suffire pour en être une preuve suffisante, puisque Dieu ne confirme jamais une fausseté par miracle. Or il ne s'en est pas seulement fait un, en notre faveur, mais un nombre sans nombre dans chaque siècle et s'en fait encore tous les jours, tantôt par le moyen des sacrements, qui font autant de miracles que de conversions, tantôt par le moyen des images de la sainte Vierge, des reliques des saints, tantôt sous l'ombre du Saint-Scapulaire de la Vierge, comme j'ai moi-même appris de plusieurs témoins oculaires et dignes de foi. Je rapportais le miracle qui s'est fait à Paris, dans le lieu où est à présent notre couvent des Billettes, autrement dit du Saint-Sacrement<sup>16</sup>, à cause du sang qui jaillit miraculeusement d'une hostie, livrée à un Juif par une servante chrétienne et perfidement percée par icelui avec un ganif<sup>17</sup>, que j'ai moi-même vu, encore empourpré de sang. Or bien que nous n'assurions pas que ce sang qui sortit de l'hostie soit du sang de Jésus-Christ, c'est toujours un sang miraculeux que Dieu a fait couler pour confirmer notre foi, punir la témérité de ce perfide, confondre lui et la servante, et en tirer sa gloire par la construction d'une nouvelle église et d'un nouveau couvent, que ce miracle a causé, où Dieu sera servi et le Saint-Sacrement honoré, autant de temps que l'ordre des carmes subsistera. Qu'au reste les hérétiques ne nous ont jamais fait paraître aucun vestige de miracle ; qu'il est croyable, puisque Dieu avait donné la puissance d'en faire aux apôtres, pour ce qu'ils devaient provigner<sup>18</sup> une nouvelle Église, qu'il n'aurait pas manqué de donner la même puissance à Calvin, s'il eût été envoyé de lui pour rétablir l'Église, pour la prêcher, et provigner. Car il est du bon ordre de se servir, dans le rétablissement d'une chose, des mêmes moyens dont on a usé dans l'établissement. D'autre part le Fils de Dieu a dit qu'on connaîtra les fidèles croyants par les miracles qu'ils feraient. Or l'hérétique ne nous en peut faire un seul, lui qui veut réformer notre foi. Il ne peut chasser les démons, guérir nos malades par l'imposition des mains, mais ils ne s'en servent point, ce qui est formellement contre la coutume de la primitive Église. Bref il ne peut transférer les montagnes, qui sont tous signes<sup>19</sup> que le fils de Dieu a donnés pour connaître les bien-croyants, comme il est rapporté au dernier chapitre de l'Évangéliste Saint Marc<sup>20</sup>. Je leur rapportai aussi l'histoire de Calvin, au témoignage de Jérôme Bolsonius<sup>21</sup>, cité dans les fleurs des exemples, lequel donna de l'argent à un homme pour contrefaire le mort en public et ne se lever que quand il lui commanderait de

<sup>16</sup> Couvent fondé par les carmes réformés de Touraine à Paris en 1631, rue des Billettes. Ce miracle est daté de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>17</sup> Petit couteau servant à tailler les plumes.

<sup>18</sup> Multiplier, propager.

<sup>19</sup> Il s'agit de l'ensemble des miracles évoqués précédemment.

<sup>20</sup> "la passion et la résurrection de Jésus" (Mc, II).

<sup>21</sup> Jérôme-Hermès Bolsec († 1585), carmélite et médecin français, auteur de *l'Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine et mort de Jean Calvin*. Paris : G. Chaudière, 1582, chap. XIII, p.19-20.

la part du Dieu vivant, Calvin voulant passer pour un thaumaturge. Mais Dieu permit que l'avaricieux, au lieu de se lever, demeura raide mort ; juste punition du ciel, qui confond tôt ou tard les séducteurs de son peuple.

Je pris la deuxième preuve de notre religion, des martyrs qui ont cimenté l'Église romaine de leur sang, ont souffert patiemment tant de tourments pour résister au péché, pour vivre selon la loi du vrai messie. Que c'est un fort témoignage de voir un nombre sans nombre de martyrs, de toute sorte d'âge, sexe, et condition, qui dans tous les siècles, ont bravé les tyrans, méprisé les supplices, enduré constamment, les uns les flammes, d'autres le froid ; les uns les roues, d'autres les chevalets<sup>22</sup> ; et tous unanimement les efforts de la mort, pour soutenir la vérité de notre religion, et la signer de leur sang, qu'il ne se passe année que nous n'apprenions le martyre de quelque valeureux catholique, soit en Angleterre, soit en Turquie, soit aux Indes, qui au travers de mille épines cueille, d'un cœur joyeux et content, la rose vermeille du martyre. Sans parler de tant de glorieux athlètes, qui sont prêts de mourir pour la foi romaine et qui s'y abandonnent tous les jours à l'aveugle. Que les calvinistes ne nous sauraient nommer un seul ministre qui meure volontairement dans ce pays étranger et répande son sang pour le maintien de la religion de Calvin. Mais comment le verseraient-ils n'en cherchant pas l'occasion ; au contraire la fuyant ? Il est vrai, comme j'ai lu dans la *Naissance de l'hérésie*<sup>23</sup>, liv. 7. chap. 15 que Pierre Richer<sup>24</sup> mena quelques calvinistes dans l'Amérique pour y prêcher l'évangile de Calvin. Mais n'y trouvant pas sa vie en assurance<sup>25</sup>, il s'en revient aussitôt à la Rochelle, comme en une forteresse pour la mettre à couvert.

Je pris la troisième preuve de notre religion, de son antiquité, montrant que si l'on connaît avec raison la véritable noblesse par les vieilles pancartes<sup>26</sup>, et mesures, ces vieux lierres, ces anciens vestiges de tours et de châteaux, l'on ne doit pas moins connaître la vérité de notre Église par ces vieux livres de nos anciens pères et devanciers, ces vieux clochers, ces anciennes traces d'églises et d'images que nos hérétiques ont ruinées, n'en pouvant supporter l'éclat, ni répondre à la force de cet argument. Mais quelle merveille, si notre religion est si ancienne, puisque Jésus-Christ est avec elle dès son commencement, qu'il y sera jusqu'à la consommation des siècles, comme il l'a promis lui-même dans son évangile et que sa foi ne défaudra<sup>27</sup> jamais. Partant accuser notre foi d'erreur et notre Église d'abandon de Dieu, c'est taxer Jésus-Christ de tromperie, c'est le blâmer d'infidélité dans ses promesses, c'est commettre un exécrationnable blasphème. Disons

<sup>22</sup> Instruments de torture.

<sup>23</sup> RAEMOND, Florimond de. *L'histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*. Paris : Veuve Guillaume de la Noue, 1610.

<sup>24</sup> Pierre Richer (1509-1590), carme converti au calvinisme, qui partit en mission au Brésil en 1557-1558 et qui rejoignit l'expédition de Villegagnon (cf. Jean de Léry).

<sup>25</sup> Sécurité.

<sup>26</sup> Chartes, documents, vieux papiers.

<sup>27</sup> Faillira.

donc que notre Église, comme la plus ancienne, est la plus véritable. Et celle de Calvin au contraire étant extrêmement nouvelle, ses livres et ses temples récents, aussi bien que sa doctrine, est<sup>28</sup> grandement suspecte. Car toute nouveauté est suspecte en matière de religion. Qu'on peut défier les plus anciennes familles des hérétiques de compter quatre ou cinq aïeux de la religion de Calvin, là où fouillant plus avant, ils trouveront vingt et trente de leurs devanciers qui sont morts dans la nôtre, dont les uns ont fondé des couvents, d'autres bâti des chapelles, élevé des images, honoré les évêques (dont le nom et la dignité ont toujours été en singulière recommandation, comme il conte dans saint Paul), obéi au Saint-Siège, et protégé les droits de l'Église romaine. Quelle apparence que les enfants soient plus prudents que tant de sages pères, plus éclairés que tant de vertueux personnages, tant de vrais Israélites, tant de fortes têtes, qui ont eu la tradition plus récente, qui ont adoré en silence, ont captivé leur intellect, selon le conseil de l'Apôtre. Et pour témoigner le désir de faire leur salut, plusieurs d'iceux se sont sevrés des plaisirs, dénués des biens de la terre, privés de leur propre volonté, séquestrés de leurs parents et patrie, selon le conseil de l'évangile. Comme au contraire, ce n'est que l'aheurtement<sup>29</sup> qui retient le[s] novateur[s] dans l'erreur, l'avarice, la crainte de se confesser vaincus, et légers de croyance, le danger de perdre la grâce de leurs père, mère, ou amis. Mais il faut qu'il y ait des hérétiques, malheur à eux néanmoins. Je montrai l'erreur des calvinistes, qui disent que leur religion est aussi catholique que la nôtre. Car si catholique signifie universelle, comme il est certain, comment croient-ils la leur si étendue et si universelle que la nôtre, laquelle a planté son étendard de la croix dans les parties les plus lointaines, où il n'y a jamais eu, ni temple, ni ministre calviniste. Au reste je leur montrai qu'il y avait fort peu de calvinistes hors de la France et que même tous les jours le nombre y diminuait pour accroître celui des fidèles. De manière que, comme il est écrit du royaume d'Isboset, fils de Saul, et de celui de David, que le royaume de Saul allait de jour en jour diminuant, pendant que celui de David s'augmentait par la faveur de Dieu ; si [bien] qu'à la fin celui de Saul prit fin et celui de David demeura seul victorieux<sup>30</sup> ; ainsi le règne de Calvin et des hérétiques de France, merveilleusement affaibli par la réduction des chefs et par la prise de leurs forteresses, allait de jour en jour diminuant, et celui de l'Église romaine croissait comme l'aube du jour. En telle sorte qu'on voit à présent sur plusieurs églises l'étendard de la croix arboré, plusieurs catholiques en liberté, les hérétiques soumis au fils aîné de l'Église romaine. Que si jadis Pline II<sup>31</sup> s'étonnait de voir le christianisme se provigner de tous côtés et le paganisme se diminuer, nonobstant la multitude des chrétiens qu'on faisait mourir chaque jour pendant

<sup>28</sup>Le sujet de ce verbe (au singulier) est "celle" (l'Église de Calvin).

<sup>29</sup>Attachement opiniâtre à un sentiment, à une opinion.

<sup>30</sup>2R III, 1.

<sup>31</sup>Pline le Jeune (ca 61-ca 114), écrivain et homme politique romain, auteur d'une importante correspondance (voir *Lettres*, livre I-X).

la cruelle persécution de Trajan<sup>32</sup> ; je leur montrai que nous avons tous les sujets d'admiration, nonobstant que les catholiques soient persécutés de tous côtés par les Anglais, Turcs, etc. et qu'il en meure tant dans les guerres. Néanmoins nous les voyons s'accroître en nombre, et leur empire s'étendre comme l'huile.

Ce qui me fit insensiblement tomber dans ma quatrième preuve, que je tirai des prophéties, et entre autres de celle du prophète Malachie chapitre I où Dieu parle en ces termes : *“Depuis le Soleil levant jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les Gentils. On me présente en tout lieu un sacrifice, et on offre à mon nom, une oblation pure”*<sup>33</sup>. Or je leur montrai que cette prophétie est accomplie dans notre religion, laquelle est plantée en tout lieu, dans le Japon, voilà l'extrémité du Levant ; dans l'Amérique, voilà la fin du couchant. On présente en tout lieu un sacrifice et une oblation pure, qu'elle est-elle ? Ce n'est pas aucun sacrifice de l'ancienne Loi, ni même le sanglant de la croix, puisqu'ils n'ont été offerts que dans la Judée. Ce n'est pas le sacrifice de Calvin, puisque sa religion n'en a point, chose inouïe, même parmi les païens, qu'une religion soit sans prêtre, sans autel, sans sacrifice. Donc c'est de la nôtre que Dieu parle en la bouche de son prophète, laquelle lui offre en tout, et à toute heure, le sacrifice très pur et non sanglant de la sainte messe, comme je le pourrais montrer par la diversité des jours de tous les lieux de la terre.

Enfin je prouvais la vérité de notre religion par la conformité de sa loi aux bonnes mœurs, et à la loi que Jésus-Christ a instituée, que les apôtres et les premiers pères ont suivie : *“La Loi du seigneur est immaculée, qui tend à la conversion des âmes, son témoignage est fidèle qui fait goûter aux petits, c'est-à-dire aux humbles, les douceurs de la sagesse, ou de la savoureuse science”*<sup>34</sup>. Ne voilà pas une naïve description de notre loi, laquelle nous prêche la pureté, laquelle a de si excellents moyens pour convertir les âmes, tels que sont les sacrements de confession et d'eucharistie, laquelle y fait goûter aux petits (c'est-à-dire aux humbles de cœur) les douceurs intérieures de la sagesse, ou science très douce des saints, comme nous la goûtons dans la lecture d'un saint Bernard, d'une sainte Thérèse, dont les rois d'Espagne ont conservé les manuscrits dans leurs cabinets, d'une sainte Brigitte et de tant de filles sans étude, lesquelles ont puisé si abondamment les lumières de la sagesse et de la science infuse dans nos sacrements ; que les plus doctes les ont consultées avec succès dans leurs doutes, témoin encore un saint Bonaventure<sup>35</sup>, un saint Thomas d'Aquin, etc., qui ont plus appris au pied d'un crucifix que les plus doctes ministres dans leurs bibliothèques et qui, avec cela, ont marié l'humilité avec la science, comme il est aisé de voir dans leurs vies. Comme au contraire, la loi des calvinistes veut abolir le célibat, ôter ces susdits sacrements, qui sont les plus excellents moyens pour convertir les âmes, pour leur donner le repos de

<sup>32</sup>Trajan (ca 53-117), empereur romain de 98 à 117.

<sup>33</sup>Ml I, 11.

<sup>34</sup>Ps XVIII, 7.

<sup>35</sup>Giovanni Bonaventure (ca 1217/21-1274), archevêque, Docteur de l'Église, ministre général des franciscains.

conscience, pour leur faire goûter les douceurs de la paix intérieure.

Enfin je tirai pour conséquence que nos deux néophytes, connaissant maintenant la vérité de notre église par les miracles et autres motifs susdits de crédibilité, avaient tous les sujets, premièrement de remercier le tout-puissant de les avoir éclairés par les lumières de ses grâces, retirés du chemin de perdition, appelés au giron de l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut. Secondement qu'ils devaient tous les jours de leur vie demander au ciel la vertu de persévérance, qui est un don de Dieu, ne prêter jamais l'oreille à l'aboiement<sup>36</sup> des hérétiques, ni de Satan, ennemis de leur salut, demander de nouvelles lumières pour connaître les desseins de Dieu dans leur vocation, de nouvelles forces pour les effectuer, faire grande estime des cérémonies de l'église, de ses sacrements, qui sont les fontaines du sauveur, dont parle Esaïe<sup>37</sup>, où nos âmes se vont laver, où elles vont étancher leur soif insatiable, où elles vont purifier les eaux vives des grâces, et concevoir de merveilleux desirs. Qu'ils devaient pratiquer les conseils évangéliques, et les commandements de Dieu et de l'Église, ce que faisant, ils goûteront de plus en plus, combien doux et savoureux est le lait des mamelles d'une si bonne mère. Qu'ils s'écrieront avec l'époux, "*Meliora sunt ubera tua vino*"<sup>38</sup>, enivrés du torrent de ses délices, et diront avec joie dans l'abondance d'icelles, "*Que vos tabernacles sont aimables, mon âme est altérée de desirs, mon cœur est liquéfié aux pieds de vos autels, mon esprit est dans les défaillances, heureux ceux qui habitent votre maison, ils vous loueront dans tous les siècles et un seul jour y est plus doux que mille en d'autres lieux*"<sup>39</sup>.

Quelques jours après la profession de foi de nos deux néophytes, je les instruisis de nos sacrements. Ils firent une confession générale de leurs péchés, dont je leur donnai l'absolution, après les avoir premièrement absous de l'excommunication majeure, pour le crime d'hérésie. Ils reçurent aussi leur créateur, à l'édification et allégresse de tous nos Français catholiques, qui en chantèrent le *Te Deum*, etc. Enfin ils firent leurs épousailles, entre mes mains, dans l'église de Cayonne, où monsieur le général avait dessein de venir ; mais ses affaires ne le lui ayant pas permis, il envoya le sieur Girault, capitaine<sup>40</sup>, et quelques autres officiers. Je célébrai la sainte messe et leur montrai l'excellence du mariage que Jésus-Christ a élevé à la dignité de sacrement, ou signe de grâce. Je les exhortai à l'amour conjugal par deux comparaisons : la 1. de Jésus Christ, qui a tant aimé l'église son épouse qu'il a versé pour elle jusqu'à la dernière goutte de son sang ; la 2. de l'âme avec le corps, car le premier dessein de Dieu, instituant le mariage, est de rendre l'homme et la femme autant unis d'esprit que l'âme est jointe intimement à son corps.

Je finis par l'histoire de ces dames illustres et tant renommées dans les livres,

<sup>36</sup> "*abbayement*".

<sup>37</sup> Isaïe, voir Is, III

<sup>38</sup> "*tes amours sont plus délicieuses que le vin*" (Ct I, 2).

<sup>39</sup> Ps LXXXIII, 1, 2, 5, 10.

<sup>40</sup> Antoine Giraud, lieutenant civil, juge et premier capitaine de Saint-Christophe.

pour l'estime qu'elles faisaient de leurs maris et pour leur amour conjugal. Lesquelles voyant leur ville assiégée, prête d'être mise au sac par des soldats, qui ne respiraient que le sang, eurent recours à la miséricorde de l'empereur, ne voyant plus moyen de résister à sa puissance et le prièrent, par l'innocence de leur sexe, de permettre, avant que le soldat entrât dans la ville, qu'elles sortissent libres, chargées seulement de ce qu'elles pourraient emporter avec elles. Ce que cette majesté leur accordant, au lieu de mettre leurs bijoux et autres richesses sur leurs épaules, chacune se chargea de son mari, comme de son plus riche trésor et l'emporta ainsi hors du danger, au grand étonnement de l'ennemi, qui n'osa offenser les hommes, en considération de la vertu des femmes, tant l'amour conjugal est puissant et plein d'industrie.



---

## CHAPITRE XII

### *Curieuses observations sur ce pays*

Quand l'astrologue est lassé d'avoir regardé la nuit les cieux et s'être fatigué dans la spéculation des astres, il prend plaisir au beau jour, de jeter la vue sur le vert-gai<sup>1</sup>, et diverse variété de quelque agréable paysage, pour soulager ses yeux atténués<sup>2</sup>. C'est ce que j'ai observé dans cette relation, ami lecteur, et ce que je vous y ferai pratiquer. Car après avoir donné un chapitre de spéculation, suivant les cahiers que j'en ai conservés, de peur d'atténuer votre esprit et le mien, j'en ai fait couler un de curiosité ou de quelque innocent divertissement, suivant les relations que j'en ai lues, ou ce que j'en ai vu de mes yeux.

Je commence ce chapitre par la diversité des plantes. Je continue par la façon de vivre de ce pays. Et finis par la manière particulière d'administrer la justice. Il est certain que ce pays, différant beaucoup du nôtre, en climat, en tempérament et en solage<sup>3</sup>, produit aussi des effets différents au nôtre. Il y a ici de trois sortes de palmiers, les uns épineux, dont les esclaves tirent du breuvage, mais qui ne se garde qu'un jour, d'autres sont fréquents et les grains en servent pour faire des chapelets. On se sert des feuilles de ces *palmistes* et de celles des arbres qu'ils appellent *lataniers*, *apajeux*<sup>4</sup>, etc. comme en France de chaume, pour couvrir les cases.

Il y a ici une plante qu'ils nomment *lienne*<sup>5</sup>, laquelle nous représente la nature dénaturée du péché originel ; triple lien, qui enchaîne tous les hommes et les tient dans l'esclavage. Cette plante s'attache comme le lierre au premier arbre qu'elle trouve, l'entourne de tous côtés, depuis le pied jusque en haut, où étant arrivée, elle jette ses branches en bas, qui vont chercher le prochain arbrisseau pour le ciruire<sup>6</sup> semblablement. Or les maîtres de case coupent ces branches, qui plient jusqu'au coude et qui sont pleines de nœuds. Ils en font des houssines<sup>7</sup>, dont ils frappent les Nègres et les esclaves, quelquefois jusqu'au sang, quand ils sont surpris dans leur vol. Car le plus grand péché que fassent ordinairement ces misérables, c'est de dérober quelques vivres de nos Français.

Mais considère de grâce, cher lecteur, si cette plante n'est pas une image du péché originel, qui s'attache à l'homme, l'entourne de tous côtés, le lie depuis la

---

<sup>1</sup> Vert tendre.

<sup>2</sup> Fatigués.

<sup>3</sup> Sol, terrain.

<sup>4</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. VI-VII, p.106-127.

<sup>5</sup> Liane.

<sup>6</sup> Faire le tour.

<sup>7</sup> Baguette flexible, qui sert à faire aller un cheval ou à battre des habits, des meubles, etc.



plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, répand et communique ses branches à l'enfant, qui est un jeune arbrisseau, sert de fouet aux esclaves de Satan et de lien généralement à tous. C'est pourquoi David se plaignait que les menottes des pécheurs l'avaient environné ; liens dont les hommes n'auraient pu se dégager, si celui-ci n'y avait mis la main, auquel il adressait ces paroles, "*Seigneur vous avez brisé mes liens*"<sup>8</sup>, comme s'il disait, vous avez rompu le nœud gordien, qui me tenait attaché au monde, à la chair, et au diable. C'est pourquoi, "*je vous sacrifierai une hostie de louange*"<sup>9</sup>. Les Sauvages se servent de ces liennes pour monter aux arbres et pour lier les roseaux, dont ils font leurs cases, et nos Français aussi par imitation en lient les leurs.

Il y a un bois nommé *mahau*<sup>10</sup>, dont l'écorce sert aux Français à lier les rôles<sup>11</sup> de pétun. Il est moelleux comme le sève<sup>12</sup>, c'est pourquoi les Sauvages, voulant faire du feu, ont une autre sorte de bois dur, qu'ils épouvent par le bout et qu'ils font entrer dans ce dit mahau. Puis le tournant promptement avec la main, excitent le feu, qui se prend en ladite moelle et au bois. Il y a un autre arbre nommé *courbaris*, qui porte un fruit assez long, plat et dur. Le cœur d'acomat est bon aussi pour la charpente<sup>13</sup>.

L'on voit ici sur le bord des chemins force cotonniers, ce sont arbres qui portent le coton. Ils croissent à la hauteur des rosiers de ce pays, la fleur en est rouge et quand elle est tombée, le bouton s'ouvre au chaud, qui fait voir le coton. Il y a dans icelui des grains qu'on sème comme une pépinière. On les tire du coton par le moyen d'un moulin. L'arbre porte deux fois l'an et les Sauvages se servent de ce coton pour faire les lits qu'ils appellent *hamacs*. Si on ne le serre en l'arbre, il tombe de lui-même à terre. Il y a une autre espèce de cotonnier, qui est grand comme un frêne.

Il y a un arbre dans les bois qu'on appelle *calebassier*, dont le fruit ressemble à une gourde et sert à porter de l'eau. Il y en a d'autres, dont on apporte les fruits en France, où on met de la poudre à canon et d'autres plus petits, où on met du pétun en poudre.

Il y a aussi des cassiers sauvages, les privés sont plus rares ici. L'arbre de la casse ressemble à un poirier, mais il a la feuille plus longue. Il porte une fleur jaune de bonne odeur. Ils viennent d'eux-mêmes sans être semés ni labourés. Il fleurit au mois de septembre, puis il produit de grandes gousses vertes, lesquelles noircissent, comme nous les voyons en France, à mesure qu'elles mûrissent. Les Sauvages n'en font pas d'estime. Lorsque la casse est mûre, savoir au mois de janvier, elle tombe et il faut être circonspect à manger de la chair des bestiaux, de peur du flux de ventre, pour ce que la casse qu'ils mangent est de soi laxative.

<sup>8</sup>Ps CXV, 16.

<sup>9</sup>Ps CXV, 17.

<sup>10</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. VIII, p.134.

<sup>11</sup> "*rolles*" : rouleaux.

<sup>12</sup> La sève ?

<sup>13</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. VI-VII, p.106-127.

Mais il n'y en pas si grande quantité à Saint-Christophle, qu'il faille craindre cet accident. Quand il fait du vent ses gousses font un grand bruit, pour ce qu'elles se frappent les unes, les autres. Une des choses les plus chères de ce pays, est l'indigo, dont nos principaux Français faisaient grand trafic de mon temps. C'est une herbe qui croît comme le romarin et vient de semence, la feuille en est petite. Après qu'on l'a cueillie, on la fait sécher, puis on la remouille par plusieurs fois. Et autant de fois on la fait ressécher, jusqu'à ce qu'elle devienne bleue. J'en ai vu encore faire d'une autre façon. On met l'herbe tremper quarante jours dans une chaudière, puis passer l'eau, qui en a pris la teinture, dans une autre, où quatre Nègres la mouvent<sup>14</sup>, etc., puis enfin dans une troisième chaudière, où elle s'épaissit, mise au soleil. Ceux qui en faisaient le plus, après monsieur le général, étaient monsieur de la Vrenade<sup>15</sup> et monsieur Grenon, mais le premier est mort et le second banni de l'île. Il y a un arbre qu'on appelle *bananier*, haut de plus de quinze pieds, dont la feuille est large d'un pied et longue de six. Le tronc en est toujours vert, composé de diverses peaux, lesquelles étant ôtées, le cœur demeure de la grosseur du bras et ce cœur sert au potage des Sauvages. Les feuilles servent de nappes, le fruit en est délicat. On en nourrit les petits enfants comme de bouillie. Il vient comme une grappe et ne porte fruit qu'en une seule tige, mais où il y a quelquefois jusqu'à cent *bananes*. Ce fruit est long de demi-pied, jaune au dedans et de bon goût. On en met par quartiers sécher au soleil, ce sont les figes confites du pays. Le révérend père Chemel, jésuite, nous en fit manger à la Martinique de cuites au feu, que nous prenions comme une poire cuite. Je n'ai rien mangé de si bon en ce pays. On en trouve en toute saison. Il y a encore des arbres qui portent divers fruits, comme *papages*<sup>16</sup>, *cachiments*, qui ont goût de crème. J'ai aussi vu servir sur la table de monsieur le général, des *mamins*<sup>17</sup>.

Les herbes potagères n'y portent point de graine, excepté les laitues et le pourpier. Mais les laitues dégénèrent beaucoup. Les choux au lieu de graine rendent force rejets qu'on plante, et qui viennent bien. La vie de l'homme se conserve particulièrement par les pois, qui y viennent à ravir. Et j'y en ai vu de diverses sortes, pois de Rome, fassoles<sup>18</sup>, haricots, anglais, que cette nation a apportés de la Virginie, pois d'Angole en l'Afrique, qui sont faits comme lentilles. On en fait des tonnelles. J'y ai vu aussi de grandes fèves. Le dîner donc ordinaire du commun est un potage de pois, où l'on rompt de la cassave avec un peu de piment, un peu de jus de citron et un petit morceau de lard. Je n'ai jamais vu pays où il se trouve quelquefois plus de diverses sortes de boissons qu'à Saint-Christophe, plus hantée et francisée<sup>19</sup> de mon temps que la Martinique. Car les

<sup>14</sup> Remuent.

<sup>15</sup> *Sic.* Claude Roy de Courpon de La Vernade, capitaine de compagnie. Il participe à la guerre contre les Indiens caraïbes en 1640.

<sup>16</sup> Papayes.

<sup>17</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. VI, p.106-121.

<sup>18</sup> "fésoles" : espèce de haricot. Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XI, p.154.

<sup>19</sup> Avec une présence française.

Hollandais y apportent de la bière, les Normands du cidre, mais il ne s'y conserve pas longtemps, les Malouins s'arrêtent à Madère et en retirent du vin qu'ils y apportent et le vendent bien cher, les Rochelais du vin de Gascogne, que j'ai vu y aigrir bientôt, mais le vin aigre s'en débite bien. Tout le monde met peine d'y apporter de l'eau de vie et c'est la vie de ce pays. Les uns du rosassol<sup>20</sup>, d'autres y font du vin de cannes de sucre, je dirai tantôt comme il est fait, d'autres du ouicou, d'autres du masbi<sup>21</sup>. Cet ouicou est une eau bouillie dans un vaisseau<sup>22</sup> avec des morceaux de cassave et ce masbi est fait avec des patates cuites, qui sont racines grosses comme des betteraves. Quelques-uns les mangent à la pimentade, quand elles sont bien bouillies, d'autres les font griller dans la braise. Elles ont un goût de châtaigne. Les feuilles en peuvent servir au potage.

Le meilleur de tous les fruits de ce pays, c'est l'*ananas*, qui croît en une plante fort basse, qui ne passe jamais la hauteur de trois ou quatre pieds. Elle se garnit par le pied comme un buisson. Les feuilles en sont étroites et longues, piquantes et épanchées çà-et-là. Il vient dans cette plante comme un artichaut, mais il ressemble à une pomme de pin, fors<sup>23</sup> qu'il grossit davantage. Il est jaune par dedans quand il est mûr et fort tendre. Je trouvai qu'il a goût de poire de bon chrétien<sup>24</sup>. Il est couronné d'une touffe ronde de feuilles pour marque de sa royauté sur tous les autres fruits de ce pays. On le fait confire et monsieur le général m'a dit en avoir souvent envoyé de confit au défunt roi<sup>25</sup>. On plante les rejetons des ananas à la pleine lune, pour en avoir du fruit au bout de l'an. Le rejeton peut être quinze jours hors de terre sans se gâter. Quand on a coupé ce fruit et qu'on laisse le couteau sans l'essuyer, il devient tout rouillé, tant le jus en est chaud et pénétrant. Quelques Sauvages en font du vin, qui est meilleur que le cidre.

Il y a des acajous de jardin qui portent un fruit plein d'eau, dont quelques-uns font du breuvage, et d'autres sauvages, dont le fruit s'appelle noix d'acajou, qui a l'écorce fort dure et épaisse. Le bon est au dedans assez petit et on en tire de l'huile, qu'on dit être efficace contre les dartres. On tire des planches du bois de couleur rouge et de bonne senteur de l'acajou. On m'a souvent dit que monsieur le général avait fait jeter des grains de blé, deux ou 3 doigts en terre, dont il a sorti des pailles et épis, mais sans grain, voire en peu de temps. Ni plus ni moins que quand on bat le blé, il saute quelque grain sur la muraille, dont il naît une paille. Mais comme la terre est trop sèche et la génération trop prompte, il ne vient pas de grain. Car le blé demande de pourrir quelque temps dans la terre et de venir peu à peu. Or il est certain que la terre de nos îles est fort sèche, que les jours y sont chauds, les nuits douces et fraîches, ce qui avance la génération et fait

<sup>20</sup> Peut-être une boisson dans laquelle on ajoute des pétales d'oeillet.

<sup>21</sup> *Maby*, boisson des Indiens caraïbes faite à partir de patates bouillies et d'eau. Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 2, chap. XVI, p.186.

<sup>22</sup> Récipient.

<sup>23</sup> Si ce n'est.

<sup>24</sup> Variété de grosse poire.

<sup>25</sup> Louis XIII (1601-1643), roi de France et de Navarre de 1610 à 1643.

que le blé n'y rapporte pas de grain et qu'on est obligé d'y manger du pain qu'ils appellent cassave.

Cette cassave est faite de la racine d'une espèce d'arbrisseau, qu'ils appellent *manioc*, lequel monte jusqu'à la hauteur de six pieds. Ses feuilles ressemblent à celles de nos osiers. Sa racine est blanche, laquelle on racle, ou gratte. Puis on la grage<sup>26</sup> c'est-à-dire qu'on la réduit en farine, avec une pierre, ou avec une râpe de fer plate, laquelle ils appellent grage. On presse cette farine en sacs ou petits pressoirs pour en tirer la première eau, qui est poison. Puis on la passe en hibichet, ou sas<sup>27</sup>. On la met sur la platine de terre ou bassin de fer au feu, ou bien au soleil sur la case pour y cuire. On ne la fait pas manger chaude, car elle ferait mal. Mais quand elle est froide, on la mange comme une galette, elle est blanche et fort insipide. Il est à remarquer que de cette susdite farine on tire la fine fleur et en fait-on certaine cassave, qu'ils appellent de la *mouchache*<sup>28</sup>, qui est meilleure que la cassave commune, mais ce n'est toujours que du pain de racine. Au sujet duquel je ne puis ici oublier une plaisante question, qui fut proposée aux ministres calvinistes après le retour de ce Richer à la Rochelle, dont j'ai parlé ci-devant, savoir si les calvinistes pouvaient faire la Cène avec du pain de racine, faute d'autre et avec du ouïcou, faute de vin. La théologie calvinique répondit : *“Que le conseil de Christ en instituant la Cène a été de nous représenter la communion et participation d'une nourriture spirituelle, c'est-à-dire de soi-même, sous les symboles du commun pain et breuvage. Et partant que si l'usage du vin n'eût été lors commun dans la Judée, il eût usé d'autre boisson vulgaire et commune. C'est pourquoi il semblait que ceux-là ne s'éloigneraient du conseil de Christ, qui par nécessité useraient de bière, cidre, ou cahom<sup>29</sup> des Sauvages, faute de vin pour faire la Cène”*. Voilà la théologie calvinique. Voici celle de l'Église catholique : *“Le commandement est exprès de faire ce que le Sauveur a fait”*. Or ce commandement tombe du moins sur ce qui est substantiel et comme essentiel en l'action de Jésus-Christ, comme l'est la matière ou l'objet, et partant sur le pain et sur le vin, pour les consacrer et en faire le sacrement. Que s'il était permis d'altérer la matière de ce sacrement, on pourrait aussi changer sa forme, aussi bien que la forme et la matière du baptême. Ainsi pourrait-on baptiser avec de la cervoise ou du lait, ce que Luther et Bèze<sup>30</sup> ont enseigné mal à propos. Donc suivant la tradition, puisque l'Église catholique a toujours cru et enseigné que les hommes ne pouvaient altérer ce qui est essentiel aux sacrements, il faut conclure que le pain et le vin sont nécessaires

<sup>26</sup> *“grege”*. ‘Grager’ signifie râper, avec une râpe à manioc appelée ‘grage’.

<sup>27</sup> *“sats”* : sorte de tamis.

<sup>28</sup> *“c'est la fine fleur de manioc”*. Voir BRETON, Raymond. *Dictionnaire caraïbe-français*. Auxerre : Gilles Bouquet, 1665, p.224.

<sup>29</sup> Terme, probablement amérindien, non identifié.

<sup>30</sup> Martin Luther (1483-1546), moine augustin, théologien et réformateur allemand. Il introduit la Réforme luthérienne dans le grand mouvement de Réforme protestante qui traverse l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle ; Théodore de Bèze (1519-1605), écrivain, théologien et pasteur. Il succède à Jean Calvin à Genève.

pour consacrer valablement et que la cassave ni l'ouïcou n'y peuvent être matière suffisante, puisque Jésus-Christ a institué ce sacrement sous le symbole de pain et vin. D'où l'on voit l'erreur de Volateran<sup>31</sup>, qui écrit que le pape permit aux prêtres de Norvège de pouvoir dire la messe et consacrer sans vin. Car ou cela n'est pas vrai, ou le pape l'aurait écrit comme docteur particulier, puisque personne ne peut altérer l'essence des sacrements, comme il a été déclaré contre les Aquariens qui se voulaient seulement servir d'eau à la messe, et contre les Péputiens qui y voulaient user de fromage et d'autres de lait. Voyez saint Clément, *au premier de ses Tapisseries*<sup>32</sup>, qui appelle ces Aquariens hérétiques<sup>33</sup>.

Quant à la façon d'administrer la justice en ce pays, c'est monsieur le général avec ses capitaines, ou conseil de guerre, qui la rend à un chacun à la Basse-Terre, et monsieur de Longvilliers son neveu, à l'Anse à Louvel, avec les capitaines qui y sont. Autrefois c'étaient les juges de messieurs de la Compagnie. Mais monsieur le général ayant crié liberté, les renvoya en France. De sorte qu'il allait de mon temps les mercredis et samedis à l'audience, où faute d'avocat chaque partie plaidait soi-même sa cause et recevait arrêt sans appel. Il n'y a non plus ici de sergent, ni d'archer, ni prévôt, mais bien quelques notaires. Ces deux jours susdits plusieurs descendent à la Basse-Terre pour faire peser et marquer leurs rôles<sup>34</sup> de pétun, que personne ne peut embarquer, non plus que soi-même sortir de l'île, sans un billet exprès de monsieur le général, sous peine d'être mis aux fers.

---

<sup>31</sup> Raphaele Maffei de Volterre, dit Volateran (1450-1522), est l'auteur d'une encyclopédie intitulée *Commentariorum rerum urbanarum* (1506), dont les douze premiers volumes traitent de géographie.

<sup>32</sup> Clément d'Alexandrie (ca 150-ca 220), philosophe et théologien, Père de l'Église. Il est notamment l'auteur des *Stromates* (*Tapisseries*), une réfutation des hérésies et un exposé de la "gnose véritable".

<sup>33</sup> Aquariens et Péputiens : sectes chrétiennes des premiers siècles. Les premiers substituaient l'eau au vin dans le sacrement de l'Eucharistie, les seconds conféraient les ordres aux femmes.

<sup>34</sup> "leur rôle" : leur rouleau.

---

## CHAPITRE XIII

### *Continuation de quelques observations curieuses*

L'île de Saint-Christophe est située environ seize degrés et demi de l'équateur. Elle a de long, de sud-est et nord-ouest, quelque sept lieues, dix-huit de circuit, sa largeur est inégale. Le sud est de quatre lieues de large. Il y a des salines entre la Basse-Terre et Cayonne, où le sel se fait naturellement, sans que les hommes y travaillent. Du côté de Cayonne, nous voyons fort aisément l'île de Saint-Barthelemy, qui est assez grande de circuit mais stérile. C'est pourquoi nos Français l'avaient abandonnée de notre temps. J'ai vu aussi de Saint-Christophe la Sombrere ou Sombrero, ainsi nommée des Espagnols pour ce qu'elle porte la figure d'un chapeau<sup>1</sup>. Comme aussi Anguilla, qui est faite en façon d'anguille, et la terre d'Anegada<sup>2</sup>, dont la côte est assez poissonneuse.

On voit fort aisément l'île de Saint-Martin, de Saint-Christophe, qui n'en est éloignée que de neuf lieues. Nous en passâmes en revenant à la portée d'un mousquet, elle est située à l'est de Saint-Jean-de-Port-ric<sup>3</sup>, habitée des Espagnols, et de Sainte-Croix, habitée des Anglais, qui sont toutes d'assez bonnes îles.

Saint-Martin a six lieues de long, et quatre de large, au rapport de Jean Laët, mais elle n'a point d'eau douce, cause pourquoi les Sauvages n'y habitaient point. Néanmoins les Espagnols et Hollandais se sont quelquefois battus à qui l'occuperaient, à cause de ses excellentes et fécondes salines, où ils allaient achever<sup>4</sup> leur charge de sel, en revenant du Brésil, pour l'emmener dans l'Europe. Les Espagnols l'occupaient de mon temps, et y avaient un très bon fort, que nous vîmes en passant, mais se voyant mal payés, ils l'ont abandonnée<sup>5</sup> et les Français s'en sont saisis. Monsieur le général y a fait un voyage à ce qu'on nous a mandé<sup>6</sup> ce dernier carême et nos Français qui y étaient souhaitaient que les carmes les allassent assister au spirituel, ce qui ne leur manquera point ; et le père Joseph<sup>7</sup>, carme de notre province, s'embarque à Nantes à ce dessein.

Monsieur le général envoya aussi de mon temps quelques Français à *Virgingorda*<sup>8</sup>, c'est-à-dire en espagnol, grosse vierge. C'est l'île principale de celles qu'on appelle les Vierges. Mais cette colonie nouvelle n'y réussit pas et connu

---

<sup>1</sup> En espagnol, "*sombrero*" signifie chapeau.

<sup>2</sup> Île de l'archipel des îles Vierges.

<sup>3</sup> Porto Rico (San Juan de Puerto Rico)

<sup>4</sup> Comprendre : où ils allaient compléter et terminer leur chargement de sel.

<sup>5</sup> Le participe s'accorde avec "*l'*" qui désigne "*l'île*".

<sup>6</sup> Annoncé.

<sup>7</sup> Joseph de Saint Claude.

<sup>8</sup> Virgin Gorda, île au sud d'Anegada.

en effet qu'elles sont nommées Vierges par les Espagnols, à cause de leur stérilité, soit pour la chasse, soit pour la pêche, qui doivent être les mères nourrices de ceux qui habitent de nouvelles terres. Jean Laët rapporte que sur la côte des îles vierges il y a un certain poisson, comme un congre, qui a la peau colorée d'un vert-gai<sup>9</sup>. Il est un poison fort présent, la chair en est blanche et d'un assez bon goût, mais au reste il se trouve semblable à ce miel d'Héraclée<sup>10</sup>, amer au cœur, et mortel au corps. J'ai souvent ouï dire à monsieur de Poincy que quelques Français sont morts pour avoir mangé certain poisson. On croit qu'il avait pris son poison en avalant quelques fruits mortels d'arbres qui jettent leur branche sur la mer comme la *mancenille*.

La plupart du poisson n'a point ici de nom, car il y en a de diverses façons à ceux de France, qu'on prend avec des seines<sup>11</sup>. Il est certain que les vivres naturels du pays sont légers, Dieu l'ayant ainsi permis à cause que le pays est chaud et qu'on n'y doit pas tant charger son estomac que dans les pays froids. De là vient que les vivres ne font pas grand sang, que les chirurgiens y saignent fort peu et qu'on est contraint d'y manger souvent et fort peu. De là le jeûne ponctuel y est difficile et l'abstinence de tous les jours du carême et des samedis de l'année, peu pratiquée, si ce n'est par ceux qui ont des seines et des pêcheurs. Les lézards passent ici pour poisson. Ils sont longs d'une aune. Les mâles sont gris, les femelles vertes. On les chasse par les bois, et ils se sauvent dans les arbres où ils montent fort légèrement. Nos Français les tirent à l'arquebuse, mais les Sauvages montent avec des liennes<sup>12</sup> et les prennent par le gros de la queue, où ils ne peuvent se plier pour les mordre. Mais quand ils sont sur quelque bout de branche, où le Sauvage n'ose aller, on leur met un lacet au cou avec une gaule et on les tire en bas, ce qu'ils endurent plutôt que de s'y jeter soi-même. J'en ai vu conserver quinze jours les pieds liés, sans manger, chez un nommé Belle-Teste<sup>13</sup>. La viande en est excellente, aussi bien que le potage, comme je disais tantôt, pour l'avoir éprouvé.

La tortue passe aussi pour un poisson. On en prend à la Cabesterre, mais non en si grand nombre qu'à la Martinique, et autres îles moins habitées que celle-ci. J'en ai vu apporter à la table de monsieur le général de si grandes que je ne l'oserais dire. Car on les sert sur leurs plastrons mêmes, après les avoir coupées entre les deux plastrons et bien rôties. On les mange ainsi à l'orange, ou bien cuites en potage, comme le lamantin ou le bœuf. On le prend en mer à la varre, c'est-à-dire avec une espèce de harpon de fer, ou bien la nuit sur les anses de sable, où les femelles viennent faire leurs œufs depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre. Et telle femelle est trouvée avoir dans son corps quatre cents

<sup>9</sup>Vert tendre.

<sup>10</sup>Le miel d'Héraclée (province du Pont) est surnommé par les Grecs "μαινόμενος", c'est-à-dire "déliant", à cause de son effet toxique pour l'homme. Voir XÉNOPHON, *Anabase*, IV, 45.

<sup>11</sup>"scenes" : filets.

<sup>12</sup>Lianes.

<sup>13</sup>Jean Belleteste (ou Belletete ou Belle-Tete), propriétaire d'une habitation à Saint-Christophe, où il cultive essentiellement du coton. Il est commis de Poincy en 1640.

œufs, qu'on fait cuire pour manger. On les renverse sur le dos avec la main et on les laisse ainsi sans crainte qu'elles s'échappent, pour ce qu'elles ne peuvent d'elles-mêmes se retourner. On en mange de fraîches et on sale le reste. Leur goût approche de celui du bœuf, mais il est un peu plus insipide et leur chair est plus sèche. La tortue est défiante, elle voit fort clair mais elle n'entend pas. Il ne la faut pas toucher par devant, pour ce qu'elle mordrait, mais à côté. Il y a d'autre espèce de tortue, qu'ils appellent caret, que j'ai vue nager tête levée sur le bord de la mer et c'est de celle-ci qu'on apporte en France ces belles écailles de tortue, que nous appelions en ce pays feuilles de caret, dont la livre vaut une pistole à Paris.

Il y a ici des *crabes* dans les bois qui sont faits comme des cancre. On va de nuit avec des flambeaux les prendre à l'entrée de leur trou, et les mange-t-on à l'orange, quand ils sont cuits. Il y a un petit animal que nos Français appellent soldat, à cause qu'il picore les jardins et qu'il entre dans la coquille d'un autre comme un petit voleur, y tenant là son fort, comme s'il y avait pris naissance. Il y a d'autres petits cancre qu'ils appellent *tourlouroux*<sup>14</sup>, qui gâtent aussi les jardins voisins de l'eau. Ils se vont baigner en mer certain temps de l'année et reviennent en leur maison.

La vigne croît et porte ici fruit facilement, voire 2 fois l'an, si on la taille de fort près. J'y ai mangé du raisin noir au mois de février ; et monsieur le général fit faire de notre temps un stock de vin par curiosité, mais il ne fut pas trouvé bon. Le raisin même n'y est pas si bon qu'en France. Les concombres viennent ici à ravir et les laitues, l'oseille et les melons, voire en tout temps. Il y a un arbre qu'on appelle *goyavier*, qui croît aussi haut que le cerisier, lequel porte un fruit couronné, gros comme une moyenne grenade, fort excellent à manger quand il est rouge et mol par dedans. Il y a force pépins qu'on mange ensemblement. On nous a aussi servi les *mamins*, qui sont fruits verts par dehors, environnés de pointes, et qu'on coupe comme un melon. Ils viennent dans un arbre haut comme un poirier. J'ai vu de tous ces arbres proche<sup>15</sup> de la maison de monsieur le général.

Il y a force petits oisillons qu'on appelle *colibris*, c'est-à-dire dans le langage des Sauvages, oiseaux par excellence, à cause qu'ils sont fort beaux et d'un agréable plumage. Ils vivent du suc des fleurs, comme l'abeille. Ils font leurs nids de coton fort artistement ; j'en avais apporté un par curiosité. J'ai vu un des Sauvages qui vinrent à Saint-Christophe voir monsieur le général en prendre dans des citronniers avec de la glu qu'il mettait au bout d'une perche. Car lorsque ces petits sentaient cette gomme ou cette glu, ils s'approchaient et, la flairant de trop près, se prenaient à icelle.

Il n'y a ici ni olivier, ni amandier, mais force orangers et citronniers, qui y portent en tout temps, dont les fleurs embaument l'air agréablement. Il y a des fleurs qu'on appelle les cardinales, pour être d'un beau rouge. J'y ai vu aussi du jasmin et d'une espèce d'amarante. Il y a une herbe qui porte de la graine

<sup>14</sup> Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XXI, p.244.

<sup>15</sup> Près de (adverbe).



musquée. Mais on n'y voit point de roses ni d'œillets, non plus que des sensibles. C'est sans mentir une merveille que j'ai vue à Montpellier dans le jardin du roi, des fleurs qui s'éloignent quand on les veut toucher, c'est le symbole de la pureté.

On nous servait à la table de monsieur le général d'une herbe, qu'ils appellent de l'*api*, fort chaude de soi. On la mange crue avec du sel. On nous y servait aussi du cœur de palmiste en salade, blanc comme de la chicorée. Il y a des pigeons qui peuplent en tout temps et qu'on nourrit de pois, mais qui ne vivent pas si longtemps que les nôtres. Il y a des poules de France, et poulets d'Inde. Celles-ci n'y sont point difficiles à élever et s'absenteront quelquefois quinze jours, qu'on les croira dérobées par les Nègres, puis on les verra revenir avec une troupe de petits. Le gibier est à présent rare à Saint-Christophe, on y tuait néanmoins encore des traies<sup>16</sup> et un peu plus rarement des perdrix et ramiers, dans lesquels les fourmis s'engendrent, si on ne les expédie<sup>17</sup> bientôt.

En tout temps il fait ici chaud sur le haut du jour, et les nuits y sont fort douces. Le plus long jour est d'environ treize heures, et le plus court d'environ onze heures. Ce qui fait qu'on ne s'aperçoit point du changement des saisons, excepté qu'aux mois de décembre, janvier, et février, il y pleut davantage et presque toujours à deux heures du matin, mais une pluie d'orage et fort grosse, qui fait un grand bruit en tombant. Les tremblements de terre y sont assez fréquents. Le soleil y passe sur le point vertical deux fois l'an, savoir le septième jour de mai et le quatrième d'août et la mer y a fort peu de flux et reflux. Jamais on n'a ici, ni grêle, ni neige, ni gelée. Vous apprendrez dans mon chapitre des questions curieuses autres particularités de ce pays.

Il y avait à Saint-Christophe de mon temps huit compagnies. La 1. de monsieur le général, dite la compagnie Colonelle, dont le sieur de la Montagne<sup>18</sup> était lieutenant. Les autres compagnies portaient le nom de leurs capitaines, qui s'appelaient la Vrenade<sup>19</sup>, Auber<sup>20</sup>, Girault, Grenon, S. Aulnais<sup>21</sup>, etc. Tous nos Français sont ici soldats et lorsqu'on entend de nuit tirer un coup d'arquebuse, on en doit tirer un autre pour avertir son voisin de se tenir prêt. Il y a cinq ou six corps de garde à Saint-Christophe parmi les Français et autant parmi les Anglais, où un chacun fait la garde par semaine.

1. Contre les Anglais, qui sont ici en plus grand nombre que nous. Il est vrai que les deux généraux étaient de mon temps en bonne intelligence. Mais tôt ou tard ils se feront la guerre, puisqu'il ne peut y avoir qu'un roi dans un

<sup>16</sup> "trais" : nom vulgaire de la grive draine.

<sup>17</sup> Tue.

<sup>18</sup> Pasquier Lombard (ou de Lombart ou des Lombards ou de Loubard), sieur de La Montagne, capitaine de la compagnie Colonelle à Saint-Christophe.

<sup>19</sup> Sic. La Vernade.

<sup>20</sup> Jean Aubert, chirurgien, originaire de Rouen, capitaine de compagnie à Saint-Christophe. Il épouse Marie Hubert, veuve du gouverneur de la Guadeloupe Jean Duplessis d'Ossoville. En 1640, Aubert est nommé lieutenant-général de la Guadeloupe en l'absence de L'Olive.

<sup>21</sup> "S. Aulnais", personnage non identifié.

royaume, non plus qu'un soleil dans le monde. 2. Il faut faire garde contre la flotte d'Espagne, qui a déjà une fois pris cette île sur nos Français, sous la conduite de Dom Frederic de Tolède<sup>22</sup> et qui passe tous les ans ici proche.

3. Il se faut prendre garde des Nègres et des Sauvages, qui nous extermineraient s'ils pouvaient. De mon temps monsieur de Poincy se prenait garde des Français mêmes, à cause de monsieur Patrocle, qui fut envoyé pour le supplanter.

Quant à nos Français, ils vivent assez franchement par ensemble. Il n'y a ni hôtellerie, ni cabaret, mais quand on va à l'autre côté de l'île, par exemple à la Pointe-de-Sable, on dîne où on se trouve, personne ne refusant de la cassave, ouïcou, etc., s'il en a, à moins que d'être Sauvage et le jouet d'un chacun. Je ne dis rien ici des mouches de l'Amérique, faites quasi comme petites écrevisses, sinon qu'elles sont noires, à cause que je n'en ai vu que de mortes, quoiqu'on m'ait dit y en avait à la Gardeloupe en certain temps, mais communément en Terre Ferme.

Il n'y a pas à Saint-Christophe de si dangereuses couleuvres comme à la Martinique et elles n'y sont pas si ordinaires. Ce qui fait que nous marchions de nuit sans crainte, comme au contraire nous craignons à la Martinique à chaque pas de nuit, et le jour dans les bois. Car elles y sont quelquefois sur des branches et, lorsque vous les remuez, elles se jettent sur vous et vous mordent. Pourvu qu'elles ne percent point la veine, comme elles firent à ce susdit Pilote. Les Sauvages y ont un remède. La divine providence ayant donné des moyens pour survenir à nos besoins. À propos de quoi je ne puis ici oublier la remarque du révérend père Grenade, dans sa I. partie des *Composés des 4 éléments*<sup>23</sup>, lequel rapporte qu'au Brésil il y a une couleuvre si venimeuse qu'elle tue incontinent ceux qu'elle mord. Mais afin qu'elle ne fasse pas tant de mal, la nature lui a donné en la tête une espèce de clochette, qui avertit les hommes par le son et leur donne lieu de la fuir. En l'île de Ceilan, il y a d'autres couleuvres très venimeuses, qu'ils appellent *Capelo*. Mais le même pays produit un arbre dont les feuilles servent de remède et médecine. Au Pérou, il y en a trente et cinq palmes<sup>24</sup>, qu'ils appellent *bobes*<sup>25</sup>, mais qui ne font point de mal. Elles se nourrissent de venaison. Or ce père contemplatif, après avoir rapporté ces prodiges de l'Amérique, a recours à la sage providence d'un Dieu, qui n'a pas toujours joint la force à la fureur et qui donne des remèdes aux maux, et des moyens pour résister aux ennemis de notre vie.

Il y a en Terre Ferme selon les divers pays, beaucoup de sorte d'animaux, qui ne sont pas en ces îles, comme des élans dans l'Amérique septentrionale, lesquels courent comme cerfs, gros comme bœufs et qui ont la tête longue comme celle d'un mulet d'Auvergne, comme nous remarquâmes l'an passé en France. Il y a

<sup>22</sup> En 1629, la flotte espagnole, commandée par Don Fadrique de Tolède, attaque Saint-Christophe et Niévès.

<sup>23</sup> Luis de Sarria ou Louis de Grenade (1504-1588), dominicain espagnol, auteur notamment de l'*Introducción del Símbolo de la Fe*, qui comporte ces "*composés des 4 éléments*".

<sup>24</sup> Palmiers.

<sup>25</sup> Probablement "*bojes*" : buis.

aussi des orignacs<sup>26</sup>, castors, bièvres<sup>27</sup>, porcs-épics, etc. Et dans la méridionale, ils ont des tigres, des lions, qui ont la queue fourchue, comme les représente Hondio<sup>28</sup>, ours qu'ils prennent à l'attrape, ou dans les creux d'arbre, où ils passent plusieurs mois sans manger. Mais quand les Sauvages les découvrent, ils mettent le feu dans l'arbre, au lieu qu'on le coupe dans le piedmont, et assomment la proie avec un *boutou*. Le sieur d'Aigremont<sup>29</sup> en avait amené un à Saint-Christophe, qui montait au haut des citronniers, et en fit mourir un fort beau. Il avait aussi amené un renard de Terre Ferme, qui avait le museau un pied plus long que les nôtres de France. Nous vîmes l'un et l'autre. Il y aussi des autruches, au rapport des historiens, mais en Terre Ferme et non dans nos îles. Elles ont le corps gros comme quatre cygnes, le cou, et les jambes fort longues et les cuisses nues. J'en ai vu en divers endroits, mais non dans leur pays naturel. Il y a aussi à Payra<sup>30</sup> des crocodiles, qui naissent d'œufs non beaucoup plus gros que ceux d'une oie, et c'est merveille comme cet animal croît si grand. Les Sauvages les prennent ou avec des filets, ou à l'hameçon, la corde duquel ils attachent à un arbre, puis quand il est pris, ils l'attirent peu à peu et le tuent à coups de *boutou*, qu'ils lui donnent sur le ventre, comme sur la partie la plus sensible, puis en mangent la chair.

---

<sup>26</sup> Orignal, élan du Canada.

<sup>27</sup> Autre nom du castor. Ce mot peut aussi désigner la loutre.

<sup>28</sup> Jodocus Hondius ou Josse de Hon (1563-1612), cartographe flamand, qui réalisa notamment des cartes de l'Amérique du nord.

<sup>29</sup> Isaac (ou Nicolas) Bunel (ou Busnel), sieur d'Aigremont, capitaine de compagnie à Saint-Christophe.

<sup>30</sup> Il s'agit du golfe de Paria et des alligators, dont on dit qu'ils ressemblent aux crocodiles du Nil.

---

## CHAPITRE XIV

### *Baptême de deux Nègresses adultes et quels gens sont les Nègres*

Nos Français maîtres de case ont trois sortes de serviteurs : Français, Nègres, et Sauvages. Les Français y servent trois ans celui qui a payé leur passage, ou autre à qui celui-ci les vend, car c'est la loi du pays. Au bout duquel temps, on ne leur donne que trois cents livres de pétun, qui est justement le prix qu'il faut payer au navire qui les ramène. Il est vrai que plusieurs, de serviteurs deviennent maîtres, au bout des trois ans, car ils achètent une habitation qu'ils cultivent. Quant aux personnes de l'autre sexe, ceux qui payent leur passage, ou bien qui les achètent en ce pays des capitaines qui les y mènent, les peuvent épouser eux-mêmes, s'il n'y a point d'empêchement, ou vendre à d'autre non marié, qui les épousera. Madame de la Vernade<sup>1</sup> en achetait quelquefois et y trouvait bien son compte, en les revendant à des maîtres de case, qui les épousaient. La loi du pays les assujettit à leur mari pendant leur vie, pour ce<sup>2</sup> qu'ils les achètent ; mais aussi elles sont héritières de tous les biens que le mari acquiert en ce pays et sont toujours tenues pour épouses.

Les seconds serviteurs sont les Sauvages, dont néanmoins nos Français ne se servent pas si ordinairement que les Hollandais. Lesquels les vont surprendre dans leur terre et les emmènent dans celle qu'ils occupent pour les y servir, comme j'ai vu à Saint-Eustache, occupée de mon temps par les Hollandais. J'en ai vu néanmoins quelques-uns à nos Français, auxquels on ne fait pas meilleure composition qu'aux Nègres. Mais il n'en faut pas attendre, ni la fidélité, ni le service. Monsieur de Bretigny fut tué des Sauvages, pensant en aller recourir<sup>3</sup> une troupe, qui lui avaient échappé en Terre Ferme.

Enfin les troisièmes sont les Nègres, gens nés à la servitude, qui ne sont pas seulement serviteurs, mais esclaves ; non pour trois ans, comme les Français, mais pour toujours ; non eux seulement, mais encore leur postérité. Les capitaines de l'Europe, et surtout les Portugais qui habitent les îles du Cap-Vert, les vont acheter ou échanger à Angola, à la Guinée et autres pays d'Afrique, où ils ne font pas mourir les criminels, mais les vendent aux étrangers, voire pour le péché d'un père, le roi dispose de toute la famille et les vend comme bannis. Ils sont appelés Nègres, tant à cause de leur extrême noirceur, que pour être descendus de ces peuples qui vivaient le long du fleuve *Niger*, qui signifie noir, lequel dispute au Nil

---

<sup>1</sup>Louise de Longvilliers de Poincy, nièce du lieutenant-général des îles d'Amérique et épouse de Claude Roy de Courpon de La Vernade.

<sup>2</sup>Parce que.

<sup>3</sup>Reprendre, rattraper.

la grandeur entre ceux d'Afrique. On les marque avec un fer chaud sur quelque partie du corps afin de les reconnaître. On les amène dans l'Amérique, où on les vend bien cher, par exemple quatre mille livres de pétun à Saint-Christophle, un Nègre, et trois mille, une Nègresse. Là on les instruit peu à peu, et on les baptise. Ils ont l'esprit si grossier et hébété, qu'il est quasi impossible de leur apprendre à lire et à écrire.

J'ai baptisé deux Nègresses adultes dans l'église de Cayonne, après les avoir instruites, à grande peine, par la sollicitation de madame de la Vernade, digne nièce de Monsieur le général, dame très sage et vertueuse. Laquelle, voyant deux de ses Nègresses fort grosses d'enfant, les voulut mettre en bon état avant le danger de leurs couches. Ils sont tellement étourdis qu'après avoir un jour instruit un néophyte fort malade, l'avoir disposé aux sacrements de pénitence et d'eucharistie, l'avoir confessé de ses péchés et cru être préparé à recevoir son créateur, car il y en a nombre qui vous entendent et parlent assez bon français, comme le prêtre lui porta le saint-sacrement avec ses habits sacerdotaux, ce pauvre malheureux s'imagina qu'on était venu pour le porter en terre. C'est pourquoi levant la tête, il dit à toute peine, "*moi non mort*". Il avait ouï dire que les Sauvages achevaient les agonisants et il craignait qu'on lui fit le même. Il fallut donc derechef l'instruire, puis le communier, communion qui lui redonna la vie et nous l'avons vu depuis travailler aux cannes de son maître monsieur de la Vernade.

Je ne puis ici passer sous silence une difficulté touchant ces Nègres, qu'il y eut entre les révérends pères capucins et monsieur le général, quelques années avant notre arrivée. Ceux-là disaient que les enfants des Nègres chrétiens devaient être libres et affranchis d'esclavage, après avoir été baptisés. Que c'était chose indigne de se servir de son frère chrétien, comme d'esclave. Que le fils de Dieu ne nous avait point donné un esprit de servitude, comme dit l'Apôtre, mais de charité et d'amour. Qu'il nous adoptait tous pour enfants de ce père céleste et pour frères les uns des autres. Qu'ils savaient de bonne part que plusieurs Nègresses faisaient mourir leurs enfants, déplorables<sup>4</sup> de ce qu'en leur donnant la naissance, elles les engageaient dans un esclavage éternel et faisaient une lignée de misérables. Que les Espagnols donnaient non seulement la liberté aux enfants chrétiens des Nègres, mais aux pères mêmes, quand ils avaient fidèlement servi treize années. Enfin que les Hollandais, quoiqu'hérétiques, avaient assez de religion pour ne se servir jamais d'un chrétien comme d'esclave (mais ils passent à une autre extrémité, comme nous l'avons appris à Saint-Eustache, où ils ne les baptisent, qu'ils ne soient fort vieux, ou fort malades, et qu'ils n'en attendent aucun service. Ce qui fait que la mort les peut surprendre sans baptême).

Nonobstant ces raisons, Monsieur le général, comme le plus fort, continue les enfants dans l'esclavage, quoique chrétiens, dont nos Français retirent un grand profit. Et même à Cayonne, ils ont un cimetière particulier, où je n'osais faire enterrer nos Français, coutume qui dans son austérité ne laisse pas d'être

---

<sup>4</sup>Mécontentes.

utile et profitable au salut de ces pauvres misérables. Car s'ils avaient leur liberté, ou les moyens de se racheter, comme j'ai vu à Ligourne<sup>5</sup> des Turcs et Barbares affranchis, ils sont d'un naturel si inconstant qu'ils suivraient la religion où ils se trouveraient, et quitteraient aussitôt la nôtre. Mais prenons-le dans un sens moral et disons que cette nation porte sur le visage une malédiction temporelle et est héritière de celle de Cham, dont elle est descendue, ainsi [elle] est née à l'esclavage de père en fils, et à la servitude éternelle : *Maledictus Chanaa, servus servorum erit fratribus suis*, maudit soit Chanaan, en punition de son péché, il sera serviteur des serviteurs de ses frères<sup>6</sup>.

Mais pour concevoir cette histoire, il faut savoir que Noé eut trois fils, dont tous les hommes sont descendus après le déluge, comme le dit expressément le texte sacré. Ces trois frères, ou leurs descendants, se divisèrent et séparèrent les uns des autres. Le premier fut Sem, qui se tint dans l'Asie, non prise si exactement comme nos géographes la divisent aujourd'hui des autres parties, ainsi l'a remarqué Génébrard<sup>7</sup> dans sa *Chronologie*. Et certes ce partage convenait bien à Sem, comme à l'aîné de ses frères, puisqu'il y avait déjà le pied et que cette partie est une des belles du monde, abondante en toutes choses, en or, argent et tout ce qui se peut souhaiter. Il est vrai que les descendants de Cham empiétèrent sur la terre, appelée depuis sainte, pour avoir été sanctifiée du sang de Jésus-Christ, *Sancta, quasi sanguine tincta*<sup>8</sup>. Mais Dieu les en chassa par Moïse et Josué, y rétablissant les enfants de Sem. Or de ce Sem, comme de l'aîné, est descendu le roi des rois Jésus-Christ, par quatorze patriarches et quatorze rois. Car si nous n'avions point égard aux vertus suivantes d'Abraham, nous rapporterions la naissance du fils de Dieu dans la lignée de Sem, plutôt que dans celle de Japhet, à l'aînesse de celui-là, puisque c'était le propre des aînés, qui ne dégénéraient point de la vertu de leurs ancêtres, d'hériter de la meilleure partie des honneurs et des biens, comme ceux qui entraînent les premiers dans les desseins de la nature, qui sont de faire une parfaite image du père.

Le second fils de Noé, dont il est ici question, eut l'Afrique pour partage, au rapport de Hondio<sup>9</sup>. Et c'est Cham, qui eut pour enfants Chus, Mesraïm, Phut, etc. lesquels se divisèrent en diverses parties d'Afrique et desquels sont descendus les Egyptiens, les Libyens, les Ethiopiens, et nos Nègres. Or ce Cham s'étant moqué de son père endormi et de plus, selon quelques rabbins, en Génébrard, l'ayant voulu rendre impuissant d'engendrer, fut maudit de lui : *Maudit soit Chanaam, il sera serviteur des serviteurs de ses frères*. D'où il appert<sup>10</sup> qu'il fut destiné lui et les siens à une servitude éternelle sous ses frères. Mais ce qui est remarquable, quoique tous les enfants de Cham aient été héritiers de la

<sup>5</sup> Livourne, importante ville portuaire toscane.

<sup>6</sup> Gn IX, 25.

<sup>7</sup> Gilbert Génébrard (1535-1597), théologien français, auteur en 1580 d'une *Chronographia*.

<sup>8</sup> «*sainte, comme teinte de [son] sang*».

<sup>9</sup> Jodocus Hondius, voir *supra*.

<sup>10</sup> Il apparaît.

malédiction de leur père, le principal néanmoins fut l'aîné, comme l'a remarqué Gènebrard, qui dit fort à mon propos, que de Chus, comme du fils aîné de Cham, sont sortis des hommes noirs, nés à la servitude, gens difformes, d'une bouche puante, contraints, au rapport de Postel<sup>11</sup>, d'avoir du sel dans la bouche, pour en modérer la corruption. D'où il ajoute qu'il ne faut pas rapporter la noirceur des Nègres aux ardeurs du soleil, mais bien au sang et à l'extraction de Chus, puisque les Sauvages de l'Amérique ne sont pas noirs, quoiqu'ils habitent plusieurs terres, aussi chaudes que celles des Nègres.

De plus, afin que la malédiction d'un père, justement courroucé contre son fils, sortît pleinement son effet, ce chronologiste a remarqué que les peuples d'Afrique, ses descendants, ont presque toujours été sujets aux Européens et Asiatiques, sortis de Sem et Japhet<sup>12</sup>, et ont eu des rois étrangers, juifs, persans, grecs, romains, sarrasins, turcs, et ismaélites, selon les divers temps. Les habitants même d'Arabie, continue-t-il, issus de Cham, ont été subjugués par Esau, Madian, Ismaël, et autres, descendants d'Abraham, quoique gentils. Que si vous alléguez ici l'empire et la grandeur du prêtre Jean, puissant monarque d'Afrique, on vous répondra qu'il se dit descendu du roi Salomon, par la reine de Saba, qui l'alla visiter. Ainsi il n'est pas héritier de la malédiction de Cham, dont il nie être issu, mais de la bénédiction de Sem, pour commander aux postérieurs de Cham. La plupart des autres monarques de l'Afrique sont tributaires, ou du Turc, ou d'autres. Mais vous me direz ici que l'Afrique n'a pas toujours produit des monstres et qu'il en est sorti de très grands saints. À cela on répond que cette malédiction n'est pas héréditaire quant à la coulpe<sup>13</sup> mais quant à la peine, et qu'elle ne se transporte pas sur le spirituel mais sur le temporel, car quant à la coulpe, *Le fils ne portera pas l'iniquité du père*, dit le texte sacré, *mais bien quant à la peine*. Joint que tous ceux qui sont nés dans l'Afrique ne sont pas fils de pères africains. Au reste, *Spiritus ubi vult spirat*<sup>14</sup>. Et celui qui tira jadis la lumière des sombres ténèbres, prend un singulier plaisir à tirer les Augustins, Cypriens<sup>15</sup> et autres, de pères gentils.

Le troisième fils de Noé fut Japhet, béni de son père, pour n'avoir pas adhéré au péché de Cham, *Dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem, sitque Chanaan servus eius*, que Dieu dilate Japhet, c'est-à-dire qu'il accroisse son empire, qu'il habite ès tabernacles de Sem, et que Chanaan soit son serviteur<sup>16</sup>. De là est venue cette effusion incroyable d'Européens dans l'Asie, dit Gènebrard. De là ces grandes monarchies des Grecs, des Romains et autres Européens descendus de Japhet et provignés dans l'Orient ; de là même cet épanchement de Français,

<sup>11</sup> Guillaume Postel (1510-1581), philologue français, spécialiste de l'Orient. Il rédige un grand nombre d'ouvrages, dont le *De originibus seu de hebraica lingua* (1538), *De orbis terre concordia* (1544), *Abrahami patriarche liber Jezirah* (1552), etc.

<sup>12</sup> Gn X.

<sup>13</sup> Péché, faute.

<sup>14</sup> "Le vent souffle où il veut" (Jn III, 8)

<sup>15</sup> Augustin d'Hippone (354-430) et Cyprien de Carthage (ca 200-258).

<sup>16</sup> Gn IX, 27.

d'Espagnols, Portugais, Anglais, Hollandais etc. dans l'Amérique. Car j'estime ce nouveau monde avoir été habité par les Asiatiques, avant qu'il fût découvert par Americ<sup>17</sup>, et non par les Africains et Européens. J'en tire ma preuve de Gènebrard et de ceux qu'il rapporte, lesquels font descendre les Perusians d'Ophir, qui était de la race de Sem. De plus, du voisinage de l'Asie et de l'Amérique, celle-ci étant plus proche de l'Asie que des autres parties. Quant à ce que quelques-uns rapportent que les Carthaginois africains ont été dans les îles occidentales, il est croyable que c'étaient les Canaries ou les Azores, et non pas l'Amérique. Au reste je crois qu'il y avait des Sauvages dans l'Amérique avant les Carthaginois. Concluons donc que la prière de Noé est entérinée : *Dilatet Dominus Japhet*<sup>18</sup>, etc. Que Dieu a épandu les Européens dans l'Amérique, pour habiter dans les demeures des Américains, descendus de Sem, et que les descendants de Cham, qui sont nos Nègres africains, les y serviront: Et non seulement, ils seront serviteurs des Européens qui y sont, mais encore des Sauvages américains, qui les tiennent aussi dans l'esclavage lorsqu'ils les peuvent attraper.

Il est encore à remarquer que le fils aîné de Japhet, nommé *Gomer*, vint habiter les Gaules. C'est pourquoi Gènebrard l'appelle *Gomer Gallus* et son fils, nommé *Ascenez*, passa dans l'Allemagne, Javan dans la Grèce, Thubal dans l'Espagne, etc. Où l'on voit combien de tout temps les Gaules ont été estimées, puisque Gomer les a choisies entre les autres parties. De plus que les Français sont descendus de l'aîné de Japhet, soit par Gomer, soit par son fils *Ascenez*, qui peupla l'Allemagne. Ce n'est pas néanmoins pour cette raison que les rois de France sont appelés fils aînés de l'Église et que le grand saint Grégoire, écrivant à Childebart, dit que les rois de France sont sur les autres rois ce que la majesté royale est sur le reste des hommes, mais pour des services qu'ils ont rendus à l'Église, et des actions héroïques et qualités royales qui les ont rendus éclatants entre les autres monarques, comme des soleils parmi les astres.

Mais laissons l'Europe et les descendants de Japhet, pour revenir aux descendants de Cham, qui sont nos Nègres. Ils apprennent aussitôt le français pour se faire entendre, en disant les mots sans autre article que *moi et toi*. J'en confessais chaque dimanche quelques-uns, qui se faisaient assez entendre. Ils sont fort laborieux, quand ils voient celui qui les gouverne et qu'on les presse la *lienne* en main. Mais si on les laisse, ils deviennent fainéants et s'amuseront à dormir, ou manger, ou railler, car ils sont grands moqueurs et rieurs. Je fus bien étonné de voir les Nègresses travailler à la terre, tenant leurs petits enfants sur leurs épaules, aux plus ardents rayons du soleil. Quelque chaud qu'il fasse, il leur faut du feu jour et nuit dans leur case quand ils y sont. Ils ne nourrissent pas leurs cheveux comme les Sauvages, mais ils les ont crépus et les Sauvages non. Ils mettent leur beauté

<sup>17</sup> Amerigo Vespucci (1454-1512), navigateur italien ayant navigué dans le Nouveau Monde à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il a été le premier à émettre l'hypothèse que l'Amérique formait un nouveau continent.

<sup>18</sup> Gn IX, 27.



dans la noirceur, sur quoi Louis Guyon<sup>19</sup> fait ici une agréable question : *savoir si les Nègres ressusciteront blancs ou noirs*. Il parle des élus et j'estime que comme ils ressusciteront dans l'âge de Jésus-Christ, aussi bien que dans sa grandeur corporelle, ainsi n'auront-ils d'autre couleur que celle du fils de Dieu, l'idée des prédestinés. Or il est certain que Jésus-Christ n'était pas de couleur si noire. Donc les Nègres prédestinés perdront cet excès de noirceur dans leur résurrection. Mais l'écriture sainte nous enseigne que les justes, par la participation des lumières divines, brilleront comme soleils et, comme le fer dans le feu perd sa noirceur et sa rouillure pour être illuminé et embrasé, quoiqu'il demeure toujours fer, ainsi (au dire des saints pères) les justes restant dans l'être de pure créature seront illuminés par celui *qui reformera le corps de notre humanité, configuré à celui de sa clarté*<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> GUYON Louis. *Les diverses leçons de Luys Guyon, Dolois, sieur de la Nauche*. Lyon : Claude Morillon, 1603.

<sup>20</sup> Ph III, 21.

---

## CHAPITRE XV

### *La malédiction de Noé sur son fils Cham est le sujet de l'esclavage des Nègres*

Entre les inclinations naturelles, celles que la cause a pour son effet et l'effet pour sa cause m'ont toujours semblé les plus justes et raisonnables. L'arbre jette des larmes, aussitôt qu'on lui retranche sa branche ; et celle-ci ne fait que languir, depuis qu'elle est séparée de son tronc. La mer, qui est la mère des fleuves, leur va sans cesse fournissant ses eaux au moyen des fontaines, qu'elle entretient par des liens souterrains, comme par autant de veines. Et les fleuves y retournent sans fin, de peur que l'eau lui manque. La terre, qui est la nourrice féconde des vivants, les alimente par autant de mamelles, comme elle ouvre de portes pour [faire] pousser ses plantes et ses arbres. Et celles-ci ne sont pas plutôt chargées de fruits mûrs qu'elles les courbent par hommage et penchent vers icelle. Le feu va continuellement produisant la chaleur, laquelle en reconnaissance ne l'abandonne point.

Le soleil enfante sans cesse la lumière, que ces anciens appelaient pour ce sujet sa fille aînée, mais elle lui sert de couronne, et ne désiste jamais de l'embellir, orner et découvrir ses beautés. Les animaux même les plus féroces apprennent aux pères à seconder l'inclination que la nature donne pour les enfants comme pour leurs effets et aux enfants à reconnaître l'obligation qu'ils ont de réciproquer<sup>1</sup> à l'endroit de leurs pères et mères. Car s'il se trouve des animaux qui forment leur progéniture avec la langue, comme l'ours ; d'autres qui passent les épines à yeux clos pour sauver leurs petits, comme la tigresse ; d'autres qui les reçoivent encore une fois dans eux-mêmes pour les préserver de la tempête, comme le dauphin ; d'autres qui les mettent dans un second ventre que la nature leur a donné exprès, pour les sauver des chasseurs, comme cet animal de l'Amérique, dont je parlerai tantôt ; d'autres qui les alimentent de leurs propres entrailles, comme le pélican ; il se trouve aussi des petits qui apprennent aux enfants l'assistance qu'ils doivent à leurs pères. Car la cigogne, symbole de piété parmi les anciens, tire la proie de son gosier pour la donner à son père vieux et, quand il n'a plus de force pour se transporter, elle se charge de lui, le prend avec ses pieds, le transporte en un meilleur lieu et lui rend toutes les assistances possibles. D'autres, comme les cerfs, mettent les plus vieux et les plus faibles sur leur dos, pour passer les rivières. Enfin les plus féroces et cruels oublient leur rage naturelle, pour servir leurs pères et mères dans le besoin.

---

<sup>1</sup> Rendre la pareille.

C'est pourquoi je ne m'étonne pas si les païens ont été si inviolables dans cette pratique qu'ils estimaient un enfant indigne du nom d'homme, qui n'avait de l'humanité pour ses parents. Enée, voyant l'embrasement de Troie, eut soin de sauver son père Anchise aussitôt que lui-même. Car il le chargea sur ses épaules et l'emporta hors du péril, oubliant le sien propre. Action si louable et si pieuse que quelques-uns de ces anciens lui ont attribué, comme pour récompense, cette longue suite de postérieurs<sup>2</sup> qui ont commandé sur toute la terre, tels que furent les Romains et les Latins.

Quelle merveille donc, si les enfants de Cham sont au contraire esclaves de plusieurs nations, dit Gènebrard, pour ce que leur père a péché contre la piété, en se moquant du sien. Un roi ne peut-il pas affranchir une famille esclave, à condition que, si le chef manque d'honneur, ou de fidélité, il sera derechef esclave lui et sa postérité. C'est la punition que Dieu a donnée à Cham et à sa lignée.

Nous lisons dans les histoires une action merveilleuse d'un enfant à l'endroit de son père, lequel voyant le Mont Vésuve déborder ses flammes d'une façon si étrange qu'un chacun, s'enfuyant, était dévoré de ses feux. Ce fils se chargea de son père comme un autre Enée et en même temps le feu se divisa en deux et laissa passer l'un et l'autre. Comme si cet élément n'eût osé offenser une si louable action, tant il est vrai que les êtres même sans raison portent respect à la piété. Oublierai-je ici la charité de cette fille romaine, qui fut cause qu'on bâtit à Rome le temple de la piété, laquelle, voyant la personne qui lui avait donné la vie condamnée à mourir de faim dans la prison, allait journellement l'y allaiter et nourrir du lait de ses mamelles, ne lui étant pas permis de porter autre chose. Passerai-je sous silence le fils de Crésus, muet dès sa naissance, qui voyant un meurtrier près d'asséner un coup mortel sur son père, la nature lui fit effort, lui délia sa langue et lui fit crier : *Hola, meurtrier, ne tuez pas mon père*. Tous ces exemples montrent à l'œil l'inclination des enfants pour leurs parents, les ressentiments qu'ils ont de leurs sinistres événements, les tendresses et obligations, telles et si grandes, dit le philosophe, qu'il est impossible d'y satisfaire dignement et qu'il faut mourir ingrats en dépit que nous en ayons. Obligation, qui croîtra bien davantage, si nous les regardons comme les plus vives images de Dieu en terre, puisqu'eux seuls après Dieu nous ont donné l'être et le bien-être: Offenser donc son père, c'est biffer l'image vivante de Dieu en terre.

D'où je conclus que les enfants qui démentent cette obligation, qui résistent à cette inclination naturelle, qui éteignent ces sentiments, et qui manquent de respect à l'endroit de ces vives images de Dieu, sont beaucoup criminels et méritent d'être traités en esclaves et non en enfants. Je parle des personnes mêmes qui y manquent et non de leurs enfants. Car quant à ceux-ci, je leur porte compassion et ai toujours exhorté nos Français à traiter humainement et chrétiennement les pauvres Nègres, louant grandement ceux qui, en ayant retiré ce qu'ils leur ont coûté, leur donnent liberté en vue du christianisme. Mais pour les enfants

---

<sup>2</sup>Descendants.

ingrats, ils sont pires que les païens ; moins prudents que les fils de ténèbres ; moins raisonnables que ces animaux sans raison, dont j'ai parlé ci-devant ; moins sensibles que ces êtres insensibles, qui ne savent ce que c'est que d'abandonner leur principe dans le besoin, ce sont des malheureux, qui ne méritent pas de vivre, puisqu'il n'appartient qu'à ceux qui honorent leurs parents de mener une longue vie. Qu'ils méditent la fin des enfants rebelles, par exemple d'un Absalon<sup>3</sup>, lequel, s'étant soulevé contre son père, mérita de finir d'une mort autant précipitée que honteuse. Car battant la campagne, il demeura pendu à un chêne, et ses propres cheveux lui servirent de cordeau.

Le roi Gustave<sup>4</sup> régnant en Suède l'an mil cinq cent trente et sept donna entrée dans son royaume aux luthériens et, ayant fait ruiner plusieurs abbayes et belles églises, il en fit bâtir un château très fort. Mais Dieu permit, en punition de son impiété, que ce même château servît de prison très austère à ses enfants et même à sa fille, qui était une très innocente princesse. Tant il est vrai que Dieu punit dans les enfants les impiétés des pères.

Ne vous étonnez donc plus, pauvres Nègres, si vous êtes nés à la servitude et si votre lignée sera esclave jusqu'au jour du jugement, c'est pour punir l'ingratitude de votre père, c'est pour apprendre la piété à toutes les nations, c'est pour leur enseigner qu'après la religion qui regarde Dieu, la piété vers les parents est la plus recommandable de toutes les vertus. Je me souviens d'avoir lu, et c'est Petr. Cresc. qui le rapporte au *Sermon 1 sur saint Benoît*<sup>5</sup>, qu'un père en mourant laissa trois garçons, qu'il déclare n'être pas tous légitimes, sans nommer personne. Quand ce fut à partager, tous trois y voulaient avoir droit, chacun se disant légitime. Mais le juge, voulant les accorder, s'avisait d'un stratagème pour en faire preuve. Il fait attacher à un pilier le corps mort du père dans une place publique, ordonnant que celui des trois enfants qui tirerait plus droit au cœur du père partagerait le premier. En voici donc un téméraire, qui bande son arc et le décoche droit au cœur, pensant emporter le prix. Le second suit, qui lâche aussi son trait. Mais le troisième ému du sang paternel, jeta l'arc et la flèche par terre et dit qu'il aimait mieux vivre sans bien, et misérable, que d'offenser son père. Celui-ci fut jugé l'héritier légitime, et les autres déboutés. Ne voilà pas une belle instruction aux enfants qui voudront être cohéritiers, avec Jésus-Christ, du royaume des cieux, d'honorer leur père, comme il a honoré le sien, *Honorifico Patrem meum*<sup>6</sup>. Car c'est la pierre de touche, c'est l'épreuve que Dieu donne aux enfants, et inférieurs, de porter l'honneur aux majeurs et supérieurs.

Ma seconde moralité s'adresse aux aînés. Car après avoir montré l'obligation que les enfants ont en général d'honorer et servir leurs pères, je descends en

<sup>3</sup> Fils de David (2 S XV-XX).

<sup>4</sup> Gustav I<sup>er</sup> Vasa (1496-1560), régent de Suède de 1521 à 1523, puis roi de 1523 à 1560.

<sup>5</sup> Il s'agit probablement d'une erreur typographique. Il faudrait plutôt lire *Petr. Cant.* pour Petrus Cantor ou Pierre le Chantre († 1197), théologien, chanoine et chantre de la cathédrale de Paris, auteur notamment du *Verbum Abbreviatum*, d'où pourrait être issu le texte cité.

<sup>6</sup> "j'honore mon Père" (Jn VIII, 49).

particulier fort à propos aux aînés. Et dis qu'ils ne reçoivent des premiers la force, le jugement et les autres avantages par dessus les plus jeunes, que pour les employer au service de leurs pères, quand ils sont vieux, ou de leurs frères, quand ils sont jeunes, supposé qu'ils ne soient secourus d'autre part. D'où il arrive souvent, quand ils manquent à ce devoir, que le plus jeune prospère davantage : *Maïor serviet minori*<sup>7</sup>, *erunt novissimi primi*<sup>8</sup>, et que l'aîné devient serviteur du cadet. Caïn fut l'aîné de tous ses frères, mais le plus misérable des hommes, pour avoir employé sa force à opprimer l'innocent. De sorte que Seth<sup>9</sup>, son plus jeune, l'a vu banni de Dieu, coureur, et vagabond. Cham était plus âgé que Japhet et le voilà néanmoins son serviteur et ses enfants esclaves des enfants de ses frères, pour avoir manqué de respect à leur père commun. Esau pareillement par une gourmandise perd sa primogéniture et Jacob, quoique plus jeune, emporte la bénédiction. Dix frères de Joseph, plus âgés que lui, lui viennent faire hommage et demander l'aliment. Ruben fils aîné de Jacob, pour avoir souillé le lit nuptial de son père, détourna de sa lignée la royauté, le sacerdoce et le droit d'aînesse, comme l'a remarqué l'abbé Absalon, Allemand, sur le testament de Jacob. Voici ses mots: "*Ruben était le fils aîné de Jacob et partant sa lignée devait être honorée de la royauté, du sacerdoce, et de la primogéniture: mais parce qu'il fut infidèle à son père, qu'il souilla son lit nuptial, il détourna ces passe-droits de ses enfants et la royauté fut donnée à la tribu de Juda, pour avoir été la première à franchir la Mer Rouge ; le sacerdoce à Leui et la primogéniture à Joseph, en la personne de ses enfants, Manassès et Ephraïm, qui eurent double part, dans le partage de la terre de promission*"<sup>10</sup>.

David à cause de sa bonté et de sa douceur est préféré, quoique plus jeune, à ses frères, et élevé à la royauté, constitué le chef de sa famille et de tout le royaume. Ne sont-ce pas des coups du ciel et des secrets de cette sage providence, qui dispose de toute chose avec poids et mesure, de cette souveraine justice, qui humilie les superbes et exalte les humbles quand il lui plaît, *Maïor serviet minori*<sup>11</sup>.

Mais vous me demanderez, en peu de mots, les devoirs des enfants à l'endroit de leurs parents. L'obéissance en ce qui n'est point contre Dieu et contre le bien public. L'amour, tant intérieur qu'extérieur. Les soins de leur procurer dans leurs nécessités les biens temporels et spirituels, car c'est le propre d'une partie de courir au secours de son tout. Enfin le respect et l'honneur, à faute de quoi les enfants ont sujet de craindre que les malédictions paternelles ou maternelles ne tombent sur leurs têtes criminelles, et sur les innocents de leur lignée, comme nous voyons arriver maintes fois dans des familles et comme nous en lisons tant d'exemples

<sup>7</sup> "*L'aîné servira le cadet*" (Gn XXV, 23).

<sup>8</sup> "*les derniers seront les premiers*" (Mt XIX, 30 et XX, 16; Mc X, 31 ; Lc XIII, 30).

<sup>9</sup> Troisième fils d'Adam et Eve (GN IV, 25).

<sup>10</sup> Absalon († 1203), chanoine régulier de Saint-Augustin et abbé de Saint-Victor à Paris. Il réforme la communauté de Springkirsbach (diocèse de Trèves) en faisant revivre dans sa pureté primitive la règle de saint Augustin. En 1534 (Cologne), puis en 1605 (Milan), ses 51 sermons – empruntant beaucoup à ceux de saint Bernard – sont édités.

<sup>11</sup> Cf. ci-dessus (Gn XXV, 23).

dans les histoires. Tobie le jeune est une parfaite idée de cette piété, lequel rendit la vue à son père, avec le fiel d'un poisson ; aussi bien que Joseph, qui nourrit son père Jacob dans son extrême vieillesse et ses frères dans leur grande nécessité, plaçant les uns et les autres dans la meilleure terre d'Égypte, sans se souvenir de l'injure que ceux-ci lui avaient faite, en le vendant aux Madianites<sup>12</sup>. Car il n'appartient qu'aux esprits faibles de se laisser vaincre par les faibles passions de la haine et de l'envie, qui sont les deux tyrans et destructeurs des familles les plus illustres. Il n'appartient qu'aux esprits forts de pardonner et regarder ses frères comme d'autres soi-même, *Frater, quasi fere alter*<sup>13</sup>, de même extraction, participant [d'un] même sang et comme membres d'un même corps et partie d'un même tout.

---

<sup>12</sup> D'après la Bible, les Madianites sont les descendants d'un des fils d'Abraham et de sa concubine Ketourah (Madian), voir Nb, IX, 31 et Jg, VI.

<sup>13</sup> "frère, presque comme un autre [soi-même]".



---

## CHAPITRE XVI

### *Visite aux Anglais catholiques*

Quand nos Français eurent découvert l'île de Saint-Christophe et [l'eurent] reconnue habitable, ils retournèrent en France pour lever une colonie et avoir lettres du roi. Puis se rembarquèrent dans un port de Normandie, ce qui y a jeté quantité de Normands. Les nôtres donc, y étant retournés<sup>1</sup>, trouvèrent les Anglais déjà établis et saisis des lieux les plus commodes pour l'eau douce. Car de tout temps nos Français ont été estimés par les étrangers les moins propres pour habiter au loin de nouvelles terres, tant à cause de leur paresse, amour d'eux-mêmes et de leur aise, qu'à cause de cette inconstance qu'ils ont héritée des Gaulois. Raisons pourquoi ils ont si peu conservé l'empire de Constantinople, le royaume de Jérusalem, les conquêtes d'Italie et ont fait si peu de progrès dans l'Amérique, dans l'Afrique et dans l'Inde orientale, qui ne les a vus que comme oiseaux passagers. Il fallut donc que les nôtres se contentassent de la Basse-Terre, de la Pointe-de-Sable, de Cayonne et d'une partie de la Cabesterre, encore ne l'occupent-ils qu'en forme d'échiquier. De sorte que ceux de la Basse-Terre ne sauraient aller par terre à la Pointe-de-Sable, qu'ils ne passent par le canton des Anglais, ni les Anglais aller dans le quartier qu'ils ont depuis occupé au nord, qu'ils ne passent par celui des Français, à cause des montagnes qui sont au milieu et qui leur empêchent la communication mutuelle par icelui.

Or cette nécessité de passer ainsi sur les terres les uns des autres et ce voisinage font que les deux nations sont fort unies et que les deux généraux se traitent de frères, ayant chacun leur interprète, pour se faire entendre leurs volontés.

Parmi ces Anglais, il y en avait quelques-uns de catholiques, entre autres un gentilhomme, qui parlait fort bien latin ; lequel me vint saluer dès les premiers jours de notre arrivée et témoigner la joie de tous les catholiques anglais, dans l'espérance de posséder encore des religieux dans l'île. Il me pria avec instance de venir les voir *incognito*, pour les consoler et leur dire la messe, et qu'ils avaient les ornements nécessaires. Et moi de mon côté, je lui témoignai la joie et la consolation que j'avais de le voir, les désirs passionnés de les servir et qu'à cette fin je m'exposerais à toute sorte de danger. Car supposé que j'y disse la messe et que les hérétiques anglais, qui surpassaient de beaucoup les catholiques, le sussent, il y avait sujet de craindre une sédition, qui pouvait même troubler la paix des deux nations. C'est pourquoi, pour agir prudemment en cette affaire, je le suppliai de consulter monsieur le général, ce qu'il alla faire de ce pas. Et en ayant obtenu la permission, ledit gentilhomme me vint chercher dix jours après la Toussaint,

---

<sup>1</sup> Comprendre : dans l'île de Saint-Christophe.



qu'ils en solennisaient<sup>2</sup> la fête, pour aller dire la messe parmi eux. Remarquez ici ce que cet Anglais m'apprit, que les catholiques-mêmes ne célèbrent les grandes fêtes que dix jours après nous, pour ce que toute l'île d'Angleterre n'a pas reçu la réformation du calendrier par Grégoire treizième<sup>3</sup>.

Nous partîmes tous deux de la montagne, le dixième novembre selon nous et le premier selon les Anglais. Et après avoir passé au travers des bois, par des vallons et sentiers peu battus, entre les deux grandes montagnes, nous arrivâmes à la case de notre Anglais, sur les huit heures du soir, à la supputation<sup>4</sup> de Saint-Christophle, et sur les quatre, à la supputation de France. Car le soleil se lève en France quatre heures plus tôt qu'à Saint-Christophle. Et quand nous y disons la messe à sept heures du matin, qui est l'heure ordinaire de monsieur le général, il en était onze en France, à cause que le méridien de la France est plus avancé vers l'orient, de 60 degrés, que celui de Saint-Christophle. Or il faut donner 1 heure à chaque 15 degrés.

Nous ne fûmes pas plutôt arrivés que nous disposâmes les ornements et tout ce qui était nécessaire pour célébrer la messe le lendemain de grand matin, et notre gentilhomme le manda promptement aux catholiques anglais, lesquels s'y trouvèrent au nombre de quinze, sur les trois heures du matin, car les autres étaient trop éloignés pour y venir en si grande diligence. J'avoue n'avoir jamais été si tendrement touché que ce matin, voyant ces bons Anglais de l'un et l'autre sexe approcher avec foi se prosterner à mes pieds, baiser notre scapulaire et me faire demander la bénédiction par notre interprète. Cela me rendait tout confus. Mais d'un autre côté j'adorais en silence les conduites de Dieu, qui conserve les siens dans la foi et dans l'humilité, au milieu des hérétiques, qui maintient ses élus dans les lieux les plus éloignés de prédicateurs et d'apparences de religion. Le gentilhomme se confessa en latin et communia<sup>5</sup> à la fin de ma messe, laquelle étant finie, ils me présentèrent une Bible romaine, en me témoignant souhaiter de moi quelque instruction. Je choisis l'évangile de la Toussaint, que je paraphrasai en latin, lequel notre gentilhomme anglais leur expliquait en leur langue. Voici l'exhortation que j'avais prononcée dix jours auparavant devant monsieur le général, dont je tirai les plus poignants sentiments et les dis à nos Anglais par interprète. Dans mon avant-propos, je montrai comme la crainte et l'espérance étaient les deux plus fortes passions qui règnent dans nos âmes, après l'amour. Ce sont les deux pôles sur lesquels roulent toutes nos affections, ce sont les deux ressorts qui font jouer toutes nos actions, ce sont les deux ailes qui nous guident dans la poursuite de nos projets et entreprises. Si le gentilhomme emploie tant de soins pour gagner les bonnes grâces de son roi, c'est la crainte de déchoir et l'espoir d'arriver à une éminente fortune qui l'y portent. Si le soldat court tant de

<sup>2</sup>Célébrer avec cérémonie.

<sup>3</sup>Ugo Boncompagni (1502-1585) élu pape en 1572 sous le nom de Grégoire XIII. En fixant notamment le premier jour de l'année au 1<sup>er</sup> janvier, il réforme le calendrier qui porte son nom.

<sup>4</sup>Selon le calcul.

<sup>5</sup>"*se communia*".

hasards<sup>6</sup> dans la guerre, c'est l'espérance du butin qui l'y retient. Si le marchand traverse l'océan avec tant de maux et de périls, c'est l'attente de s'enrichir et la peur de manquer de bien qui l'y embarquent. Si le laboureur passe l'année dans le travail et dans les sueurs, c'est la crainte de n'avoir pas de pain au bout de l'an et l'espoir d'une moisson passagère qui lui rendent ces peines douces et agréables. Bref ces deux passions donnent le branle à toutes nos actions. Ce que Dieu connaissant parfaitement, pour s'accommoder à nos faiblesses, les a puissamment excitées, et dans l'ancienne loi et dans la nouvelle. Dans l'une et dans l'autre il a promis souvent la récompense aux bons, et la punition aux méchants. "*Considère la terre de promesse, disait-il jadis, sa beauté et son étendue, je la donnerai à ce peuple, s'il est souple à mes commandements*"<sup>7</sup>. Et dans la nouvelle, combien de fois a-t-il promis la couronne de vie à ceux qui persévéreront dans la vertu ? Combien de fois a-t-il menacé le pécheur de feux et de flammes, s'il ne vient à résipiscence ? Combien de fois enfin a-t-il animé ces deux passions ?

Or c'est le merveilleux stratagème, dont se sert notre Église dans ses solennités. Car à l'imitation du sauveur, tantôt elle propose les feux destinés de Dieu pour punir le péché et d'autres fois le prix et la récompense des justes. Demain elle nous représentera les âmes du purgatoire dans les brasiers ardents, partie pour exciter la crainte dans nos âmes et nous donner horreur du péché, si rigoureusement punissable dans cette vie ou dans l'autre, partie aussi pour nous porter à les soulager par nos suffrages et sacrifices. "*Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, mes amis, parce que la main de Dieu m'a touché*"<sup>8</sup>. Où vous remarquerez dans la justice de Dieu trois sortes de touches, exprimées dans l'écriture : la première du doigt, la seconde de la main et la troisième du bras tout-puissant. La première dans pharaon nous représente les afflictions de ce monde, *Digitus Dei est*<sup>9</sup>, ce ne sont que des touches du doigt de Dieu. Ce n'est rien en comparaison des coups de la main, qui signifient les douleurs et les peines des âmes du purgatoire, et encore moins au prix des tourments des damnés, qui sont des touches et des coups du bras tout-puissant. *Brachio suo conteret* etc.<sup>10</sup>.

Mais aujourd'hui l'Église anime notre espérance, nous ramentevant<sup>11</sup> la gloire de tous les saints, nous les représentant dans les triomphes et nous exposant l'évangile où est amplement décrit l'excès de leur béatitude, comme je leur montrai en forme de paraphrase.

Le sauveur, voyant les troupes, alla sur une montagne, où ses disciples l'ayant suivi, il les instruisit, disant : "*Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux*"<sup>12</sup>. Il faut ici considérer quatre choses. Qui c'est qui parle de la béatitude,

<sup>6</sup> Risques.

<sup>7</sup> Référence à l'Alliance (Gn XVII, 8, Nb, XXXIV, ...).

<sup>8</sup> Jb XIX, 21.

<sup>9</sup> "*c'est le doigt de Dieu*" (Ex VIII, 15).

<sup>10</sup> "*il les frappera de son bras*".

<sup>11</sup> Rappelant.

<sup>12</sup> Mt V, 3.

en quel lieu, à qui, et en quels termes. Quant au premier, c'est Jésus-Christ infiniment bienheureux, jouissant de cette gloire et la possédant parfaitement. Si bien qu'il n'appartenait proprement qu'à lui d'en parler ici-bas, puisque lui seul y était bienheureux, du moins quant à l'esprit. Que par lui nous attendons la béatitude qui lui convient par nature et à nous seulement par participation. Quant au lieu, c'est sur une montagne, écartée du grand bruit, séquestrée des mondains, éloignée du tumulte des villes. Car on remarque que Dieu a choisi ordinairement les montagnes, pour y faire paraître sa gloire, sa puissance et ses beautés. Il choisit le mont de Thabor<sup>13</sup> pour se transfigurer glorieux et faire goûter à ses apôtres les avant-goûts du paradis. Il élut le mont de Moria, pour illuminer Moïse, lui donner les Tables de la Loi et lui signifier les desseins qu'il avait sur son peuple<sup>14</sup>. Il destine Josaphat<sup>15</sup> pour son lit de justice, au jour de ses grandes assises. Il va sur le mont d'Olivet<sup>16</sup> pour faire sa prière et dans sa grande tristesse recevoir la consolation de son père. Il met le dernier sceau à l'ouvrage excellent de notre rédemption sur le mont de Calvaire<sup>17</sup> et aujourd'hui il va sur une montagne pour y étaler les richesses de la gloire et y exposer comme sur un théâtre glorieux les excès de la béatitude, le merveilleux triomphe des bienheureux. Quant aux personnes qui l'entendent, ce sont ses disciples qui l'ont suivi sur la montagne, qui ont quitté les troupes pour s'approcher de Jésus et qui se sont rendus attentifs à ses paroles. Qui veut voir la lumière doit tourner le dos aux ténèbres. Qui veut apprendre la science des saints se doit sevrer des plaisirs de la terre, à l'imitation des Apôtres. Qui veut goûter les douceurs célestes doit mépriser les terrestres. Bref, qui veut entendre le langage du ciel doit fermer les oreilles au chant des sirènes de la terre, qui sont les vanités et voluptés. Jésus-Christ donc, voyant ses disciples le suivre sur la montagne, leur dit : "*bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux*"<sup>18</sup>, quelle libéralité et quelle magnifique récompense ? Donner tout d'un coup à un pauvre villageois, salarier<sup>19</sup> une personne, détachée des biens de la terre, d'un royaume entier et d'un royaume des cieux ! Quelle espérance ne sera animée par de telles promesses ? Saint Bonaventure comparait autrefois le paradis à un beau ciel, où Dieu éclate comme un soleil, la Vierge comme une lune et les saints comme autant d'astres lumineux. Saint Augustin le représentait sous la figure d'un concert de musique, où un chacun tient sa partie et par des accords admirables fait une mélodie qui n'a jamais eu de pareille. Lactance Firmien<sup>20</sup> le représente comme un magnifique banquet, où un chacun

<sup>13</sup> Montagne de Palestine, près de Nazareth.

<sup>14</sup> Selon la Bible, c'est sur le mont Sinaï que Moïse reçut les tables de la loi et sur le mont Moriah (à Jérusalem) qu'Abraham voulut sacrifier Isaac (Gn et Ex).

<sup>15</sup> Vallée de Josaphat où, selon le prophète Joël (Jl IV, 2), doit se dérouler le Jugement Dernier.

<sup>16</sup> Le mont des Oliviers, à Jérusalem.

<sup>17</sup> Le Golgotha, près de Jérusalem.

<sup>18</sup> Lc VI, 20.

<sup>19</sup> Récompenser.

<sup>20</sup> Lucius Cæcilius Firmianus, dit Lactance (ca 250-ca 325), rhéteur-théologien latin, auteur entre

est assis dans son ordre, goûtant à longs traits les délices dans leur source et les plaisirs les plus purs. D'autres à des jardins délicieux, où l'on voit avec plaisir l'impériale des apôtres, la rose vermeille des martyrs, les lys très purs des vierges, *Christi lilia sunt Virgines*<sup>21</sup>, dit Saint Ambroise, les pensées des contemplatifs, les violettes des humbles, l'amarante des pénitents etc. Saint Fulgence<sup>22</sup> le comparait jadis à la ville de Rome triomphante. Mais le Fils de Dieu dit bien davantage, l'appelant un royaume, non de la terre, mais des cieus : *Quoniam ipsorum est regnum Caelorum*<sup>23</sup>.

L'Empereur Auguste, au rapport de Suétone<sup>24</sup>, se glorifiait autrefois d'avoir fait de Rome une cité de marbre, qui n'était auparavant qu'une ville de brique : *Gloriatus est urbem marmoream relinquere, quam lateritiam acceperat*<sup>25</sup>. Et Salomon, plus célèbre encore qu'Auguste, se pouvait vanter de laisser une cité d'argent, puisqu'il est écrit de sa ville de Jérusalem, que de son temps il y avait aussi grande abondance d'argent que de pierre : *Tanta erat abundantia argenti, quanta et lapidum*<sup>26</sup>. Mais voici bien d'autres richesses dans le ciel, une cité d'or très pur que vit Saint Jean dans son ravissement, *Vidi sanctam Civitatem* etc. *Ipsa vero Civitas erat aurum mundum*<sup>27</sup>, bâtie en carré, pour la fermeté de sa structure, ceinte de murs, dont les fondements étaient de jaspe, saphirs, topaze, calcédoine, hyacinthe, améthystes et chrysolite, ornés<sup>28</sup> de toute sorte de pierres précieuses. Que dis-je, une cité ? Un royaume entier, non de matière sublunaire, mais d'une étoffe toute céleste, *Quoniam ipsorum est Regnum Caelorum*.

L'homme a trois demeures en l'univers : la première dans le sein de sa mère, la seconde sur la terre et la troisième dans le ciel. La première est de neuf mois, la seconde de cent ans tout au plus et la troisième d'une éternité. La première est enveloppée de ténèbres et d'esclavage, la seconde environnée des beautés et délices de la terre et la troisième est pleine et comblée des délices d'une éternelle liberté. En sorte qu'autant qu'il y a de différence entre la première demeure et la seconde, autant y en a-t-il entre la terre et le ciel, dernier séjour des bienheureux. Il est appelé par excellence l'Empirée, pour montrer son empire et sa noblesse pas dessus tous les autres ; car il a sous lui le premier mobile, les deux cristallins, le firmament et les sept cieus des sept planètes, exprimées dans ce vers, qui commence par les inférieurs : *Cinthia, Mercurius, Venus et Sol, Mars, Jove, Satur*<sup>29</sup>.

---

autres des *Diuina institutiones*.

<sup>21</sup> "les vierges sont les lys du Christ", cf. Ambroise de Milan, *Lettres*, XVI, 321.

<sup>22</sup> Fulgence de Ruspe (ca 462/67-ca 527/33), devenu moine après la lecture de saint Augustin, est un théologien. Évêque de la ville de Ruspe (Tunisie), il combat l'arianisme et le pélagianisme.

<sup>23</sup> "car le royaume des Cieus est à eux" (Mt V, 3).

<sup>24</sup> Suétone (ca 70-ca 130), auteur latin. Il a notamment composé la *Vie des douze Césars*.

<sup>25</sup> SUÉTONE, *Vie d'Auguste*, XXVIII, 5 : "Il se glorifia de laisser une ville de marbre, qu'il avait reçue faite de briques"

<sup>26</sup> "[Le roi] fit que l'argent était aussi commun [à Jérusalem] que les cailloux" (1 R X, 27).

<sup>27</sup> "Et je vis la cité sainte" (Ap XXI, 2) ; "la ville est de l'or pur" (Ap XXI, 18).

<sup>28</sup> "ornés" se rapporte à fondements.

<sup>29</sup> GARLANDIA, Johannes de. *De triumphis ecclesiae*. VI, 65.

Puis la sphère du feu, la suprême région de l'air, qui est chaude, la moyenne<sup>30</sup>, qui est froide, la plus basse, qui est tempérée. L'élément de l'eau, la terre, le purgatoire, les limbes et l'enfer. D'où il est aisé à voir par sa situation, la plus éloignée du séjour des malheureux, combien heureux et fortuné est celui du paradis. Et par son empire et éminence, combien ce royaume excelle en perfection sur tous ceux de la terre.

Saint Fulgence, fuyant la persécution des ariens, s'écriait avec ravissement : si Rome est si belle et si délicieuse, que sera-ce du Paradis ? Quelle clarté, devant qui le soleil perd ses lumières ? Quelle grandeur et largeur, devant qui la terre n'est qu'un point ? Quelle paix en comparaison de ce royaume, qui a la paix pour borne et pour limite ? Quelle beauté égale à celle du prototype de toute beauté ? Quelles gloire et richesses comparables au séjour où tout abonde et qui porte par excellence le nom de gloire ?

Ô, si le lieu d'exil où nous sommes est si beau, que sera celui de notre vraie patrie ? Si cette prison [est] si éclatante, quoi le cabinet du roi<sup>31</sup> ? Si ce champ de bataille [est] si plaisant, que les mondains n'en voudraient jamais sortir, que sera-ce du char de gloire et de triomphe ? Si ce lieu d'ici bas, qui nous est commun avec les bêtes et les ennemis de Dieu, est si délicieux, quels délices et extases dans la maison auguste d'un Dieu ? Bref si le royaume des mourants est si charmant, quel sera celui des vivants ? Quel ce palais et ce Louvre, que le tout-puissant a bâti pour sa propre demeure, pour la gloire de son fils, pour le triomphe de la Vierge, et de tous ses favoris. *Quoniam*<sup>32</sup> etc.

Mais parce que c'est peu à une personne d'avoir droit à un royaume, s'il ne le possède un jour, le fils de Dieu continue, donnant des arrhes<sup>33</sup> assurées de sa possession, disant : "*Bienheureux les débonnaires, pour ce qu'ils posséderont la terre*"<sup>34</sup>. Plusieurs princes ont eu des prétentions sur des terres et des royaumes, mais quel profit et avantage, n'y ayant osé mettre le pied ? Ce ne leur a été qu'un tourment et un supplice, de se voir privés de la pourpre de leur père. Mais ici le Sauveur en promet la possession, disant : "*Bienheureux etc.*". Et parce que c'est encore peu à un roi de posséder un empire, s'il est dans les afflictions, dans les maladies et désolations (comme nous lisons de plusieurs monarques qui, ne se voyant heur<sup>35</sup> de santé, de repos et de consolation, enviaient la douceur de la vie d'un berger), le fils de Dieu le promet dans la troisième béatitude : "*Bienheureux, parce qu'ils seront consolés*"<sup>36</sup>, comme s'il disait, la douleur, la maladie et les afflictions corporelles et spirituelles ne les troubleront plus.

<sup>30</sup> "qui est chaude ? La moyenne ...".

<sup>31</sup> Créé en 1633, le Jardin du Roi comprenait un "cabinet de curiosités", qui contenait des collections d'insectes, de plantes, de fossiles, de squelettes et autres objets, souvent originaires d'Amérique.

<sup>32</sup> Puisque.

<sup>33</sup> "arrhes". Gages.

<sup>34</sup> Mt V, 4.

<sup>35</sup> "ne se voyant heur" : n'ayant pas la chance de.

<sup>36</sup> Mt V, 5.

Et d'autant qu'un monarque, tant riche, tant puissant, tant sain puisse-t-il être, ne serait pas parfaitement heureux, s'il n'était content de son royaume, s'il voulait empiéter sur ses voisins, si l'ambition et le désir insatiable d'accroître son autorité et étendre son empire troublaient son repos, comme nous lisons du grand Alexandre, qu'ayant conquis tout le monde, il s'affligea et pleura<sup>37</sup>, apprenant d'Anaxarque<sup>38</sup>, qu'il y en avait encore un à vaincre. Le fils de Dieu promet qu'ils seront rassasiés, et contents de leur état. "*Bienheureux, etc. Quoniam ipsi saturabuntur*"<sup>39</sup> comme s'il disait, cette passion des honneurs, des richesses, des plaisirs, des sciences etc. qui va de plus en plus tyrannisant les grands, sera éteinte et assouvie : "*Quoniam ipsi saturabuntur*".

Et parce qu'il y a deux façons de posséder un royaume, l'une par élection, l'autre plus noble, par héritage de père en fils, ceux qui sont élus craignent toujours que les élus les troublent. Ils ne sont pas si assurés, ni si absolus que les seconds. Le sauveur, à qui la gloire appartient par nature, assure les siens d'une adoption filiale, dans l'évangile de ce jour, disant : "*Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront nommés enfants de Dieu*"<sup>40</sup>, comme s'il disait, ils seront traités en enfants, et non en étrangers, sans crainte qu'on les détrône.

Enfin, quand bien nous aurions droit au plus puissant royaume, quand bien même nous le posséderions par héritage avec consolation sans désir de l'accroître, sans crainte d'être malades, ni de mourir, avec connaissance et vue de ce qui concerne notre état, si nous ne possédons Dieu et ne le voyons dans lui-même, notre bonheur ne sera pas accompli. C'est pourquoi, pour y mettre la clôture, le fils de Dieu ajoute "*Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt, Bienheureux ceux qui ont le cœur net, pour ce qu'ils verront Dieu*"<sup>41</sup>. Les rois, ne pouvant voir tout leur état par eux-mêmes, se contentent de le voir par autrui. Mais dans ce royaume, où nous verrons nous-mêmes tout ce qui concerne notre état, et dans ce miroir sans tache de la divinité, nous verrons toute chose et acquerrons par cette vue le comble de notre béatitude, dit l'Ange de l'école saint Thomas.

Car notre entendement y découvrant toutes les beautés et perfections imaginables, notre volonté sera nécessité à l'aimer. Celui-là nous le fera connaître clairement et celle-ci nous unira à lui intimement. Celui-là nous le fera voir avec plaisir et celle-ci nous le fera goûter avec douceur. L'entendement, secondé de la lumière de gloire, verra sans voile, comme le père engendre le fils et comme l'un et l'autre produisent le Saint-Esprit, dans le terme de leur amour.

Alors il connaîtra sans énigme les conduites de cette divine sagesse, dans la prédestination des saints. Il découvrira les jugements de Dieu dans les diverses voies de leur salut. Il verra ses œuvres admirables dans l'ordre de la nature, de la

<sup>37</sup> "*plora*".

<sup>38</sup> Anaxarque d'Abdère (IV siècle avant J. C. ), philosophe grec qui accompagna Alexandre dans son expédition en Asie.

<sup>39</sup> "*Heureux les affamés et assoiffés de la justice, car ils seront rassasiés*" (Mt V, 6).

<sup>40</sup> Mt V, 9.

<sup>41</sup> Mt V, 8.

grâce et de la gloire, s'écriant avec David : "*Mirabilis Deus in Sanctis suis*"<sup>42</sup>. Alors la foi que nous avons ici-bas, cessera, voyant clairement celui qu'elle a cru au travers d'un nuage. L'espérance désistera, possédant pleinement celui qui lui avait été promis et la charité demeurera dans son trône. Alors ce désir infini de savoir et d'amasser s'évanouira, pour ce qu'en Dieu nous posséderons toute chose, en lui nous acquerrons la science et la connaissance dont le serpent infernal faisait état à nos parents, "*Eritis sicut Dii, scientes bonum et malum*"<sup>43</sup>. De sorte que nous connaissons le bien et le mal, sans participer de celui-ci et c'est en ce sens (disent les deux aigles du paradis, saint Jean et saint Augustin) que la connaissance de notre entendement et la vue de Dieu nous rendront semblables à lui : "*Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est*"<sup>44</sup>.

Quant à la volonté, elle sera unie à Dieu par une éternelle liaison d'amour très intime et très parfait. "*Ô qui en pourrait ici exprimer les douceurs et les transports ! Nos âmes seront enivrées par l'abondance de ses délices et elles puiseront à même dans le torrent de sa volupté*". Saint Chrisostome, ici votre bouche d'or, pour exprimer les délices de cet amour ; saint Augustin, ici la subtilité de votre esprit ; saint Bernard, ici la douceur de votre charité ; chérubins, ici vos hautes connaissances ; séraphins, ici vos flammes ; saint Paul, ici vos ravissements, pour découvrir les transports des bienheureux. *Non licet homini loqui, nec oculus vidit, nec auris audivit, nec etc.* : il n'est pas permis à l'homme d'en discourir ; car l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille entendu, ni l'esprit de l'homme conçu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment<sup>45</sup>.

Là nos âmes aimeront Dieu fortement comme père, doucement comme mère, suavement comme époux, plaisamment comme ami, et en somme dans toute l'étendue de l'amour, comme premier principe et dernière fin, comme créateur, conservateur, rédempteur et glorificateur.

Là elles seront changées, par une céleste apothéose, dans de petites divinités, non pour perdre leur être et prendre celui de Dieu, mais comme la nuée est colorée par le soleil et tellement remplie de lumières qu'elle nous paraît transformée en lui, quoiqu'elle soit toujours nuée. Ainsi nos âmes, ne pouvant être des soleils, ni des dieux par nature, en prendront la ressemblance par gloire et par faveur : "*Fulgebunt justi sicut sol*"<sup>46</sup>, menant des triomphes éternels et brillant merveilleusement par la participation des splendeurs divines.

Ah doux Jésus ! Quand viendra ce jour heureux ? Quand mon âme quittera-t-elle la prison ténébreuse de ce corps ? *Educ de custodia animam meam*<sup>47</sup>. Qui me donnera des ailes pour voler et trouver mon repos ? *Hem mihi quia incolatus*

<sup>42</sup> "*redoutable est Dieu depuis son sanctuaire*" (Ps LXVIII, 36).

<sup>43</sup> "*et vous serez comme des dieux, qui connaissent le bien et le mal*" (Gn III, 5).

<sup>44</sup> "*nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est*" (1 Jn III, 2).

<sup>45</sup> 1 Co II, 9.

<sup>46</sup> "*alors les justes resplendiront comme le soleil*" (Mt XIII, 43).

<sup>47</sup> "*Fais sortir de prison mon âme*" (Ps CXLII, 8).

etc.<sup>48</sup> Las ! Faut-il que cette vie passagère soit de si longue durée ? Faut-il que mon esprit altéré soupire si longtemps après les vives eaux de cette divine fontaine ? *Quemadmodum desiderat cervus* etc.<sup>49</sup>

Que si la pensée est si douce, qu'en sera la possession ? Si le souvenir si charmant, qu'en sera la jouissance ? Si le désir si délicieux, qu'en sera la fruition<sup>50</sup> ? *Quam dilecta Tabernacula tua Domine* etc.<sup>51</sup> Enfants des hommes, jusqu'à quand aimerez-vous la vanité, au lieu de la vérité ? Ambitieux, quel plus grand bonheur, que le royaume des cieux ? Avaricieux, quelles plus grandes richesses qu'une cité d'or, qu'un royaume entier ? Voluptueux, etc.

La mémoire aussi à son tour sera béatifiée, afin que le triangle adorable des trois personnes divines comble de gloire les trois puissances de notre âme. Car comme le père éternel, dit saint Bernard, répond à notre mémoire, le fils, qui procède par voie de connaissance, a l'entendement. Et le Saint-Esprit, qui procède par voie d'amour, a la volonté. Ainsi notre mémoire s'emploiera entièrement au souvenir de la justice du père : *Memorabor justitiae tuae solius*<sup>52</sup>. Et si elle se souvient de ses souffrances passées, ou des péchés de son voyage, ce ne sera plus pour en concevoir de l'ennui, ni de la tristesse, mais pour s'éjouir<sup>53</sup> de ce qu'ils lui ont été des aiguillons à la vertu et des occasions d'une plus rude pénitence.

Ce n'est pas tout : "*Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu*"<sup>54</sup>. Comme la divinité sera l'objet de la félicité de notre esprit, ainsi l'humanité sacrée du sauveur sera le terme de la béatitude de notre corps ; car s'ils lèvent leurs yeux corporels, ils verront ce corps glorieux avec tant de délices que le miroir de patience, au fort de ses douleurs, en consolait son espérance : "*Et in carne mea videbo Deum Salvatorem*"<sup>55</sup>. La splendeur de sa face, la vue de son cœur centre du saint amour et l'archive d'une parfaite dilection, le brillant de ses plaies, ses baisers de père, ses amoureux regards et l'intime communication des bienheureux avec lui et de lui avec les bienheureux, leur couleront dans le cœur une joie infinie.

Que dirai-je de la sainte Vierge, qui sera assise à la dextre de son fils avec un tel éclat que saint Jean la représente revêtue du soleil, couronnée d'étoiles, ayant la lune pour escabeau. Oui, saint Bernard et ses dévots d'ici-bas se raviront, autant de fois qu'ils jetteront les yeux sur elle. Un clerc avait jadis tant de passion de la voir qu'il souhaita de perdre la vue, voire la vie, moyennant qu'il la vît un seul instant. Et saint Denis Aréopagite<sup>56</sup>, porté d'une sainte curiosité, l'alla voir en

<sup>48</sup> "*malheur à moi de vivre ...*" (Ps CXX, 5).

<sup>49</sup> "*comme languit une biche*" (Ps XLII-XLIII, 1).

<sup>50</sup> Action de jouir.

<sup>51</sup> "*que tes demeures sont désirables, Yahvé*" (Ps LXXXIII, 1).

<sup>52</sup> "*pour rappeler ta justice, la seule*" (Ps LXXI, 16).

<sup>53</sup> Se réjouir.

<sup>54</sup> Mt V, 8.

<sup>55</sup> "*et, de ma chair, je verrai Dieu ...*" (Jb XIX, 26).

<sup>56</sup> Denys l'Aréopagite, Athénien converti et disciple de saint Paul. Voir Ac XVII, 34.



Syrie et y remarqua tant de beauté, tant d'attraits et de vertus que, si la foi ne lui eût enseigné une seule divinité, il l'eût adorée comme déesse. Que sera-ce de la voir, non plus ici-bas, mais là-haut dans le ciel ? Non plus mortelle, mais dans l'état de gloire, qui approche de plus près de celui de Dieu, après l'humanité de son fils bien-aimé.

Passerai-je saint Joseph, son très cher et fidèle époux ? Oublierai-je le très saint précurseur et baptiste du fils de Dieu, saint Jean ? Tairai-je ses patriarches, prophètes, apôtres, martyrs, pontifes, docteurs, confesseurs, prêtres, religieux, vierges et matrones, lesquels avec les anges, archanges, chérubins, séraphins, trônes, dominations, puissances, vertus, etc. composeront une armée triomphante, et feront un sénat qui n'a jamais eu de pareil.

Ô ! Si un seul soleil est capable d'illuminer et combler d'allégresse tout ce bas monde, que sera-ce là-haut, où tous les saints reluiront comme autant de soleils, au dire de l'Écriture ? Saint Damascène<sup>57</sup> rapporte que Josaphat<sup>58</sup> fut tout changé au seul songe qu'il eut du bel ordre du paradis. Mais si le songe est capable de changer un esprit, que sera-ce de la vue et de la vérité ? Quels transports de voir tous les bienheureux ensemble ? D'ouïr des voix, qui n'ont ni discord<sup>59</sup>, ni dissonance, goûter des délices ineffables<sup>60</sup>, voir, dis-je, une multitude de bienheureux, aussi nombreuse qu'il y a eu de morts, dit sainte Brigide ; dix fois davantage, dit saint Grégoire ; innombrable, dit saint Thomas, puisqu'il y a autant d'anges que tous les autres individus.

Si les bienheureux regardent au dessous d'eux, ils verront le soleil et les astres, ils verront dans cette vallée de misère les dangers qu'ils y ont courus, les occasions de mal faire qu'ils ont évitées. Et plus bas encore les peines des damnés, leur fiel, leur rage, leur désespoir ; comme les démons les travaillent<sup>61</sup>, comme eux-mêmes seraient encore plus travaillés, si la miséricorde de Dieu ne les avait favorisés. C'est pourquoi ils la chanteront éternellement avec le prophète royal. Alors ils s'écrieront avec une joie indicible, comme autrefois la sœur de Moïse, voyant les Egyptiens dans le fond de la mer : "*Chantons au Seigneur etc.*"<sup>62</sup> alors ils s'éjouiront, comme celui qui ayant marché la nuit sur le bord d'un précipice, près d'une retraite de brigands, le reconnaît le matin sans aucune crainte. C'est ce qu'ils verront dans Dieu, comme dans une glace : "*Beati mundo etc. quoniam ipsi Deum videbunt*"<sup>63</sup>.

Je ne dis rien des autres sens, qui ont été ici-bas les instruments de nos œuvres

<sup>57</sup> Jean Manssour ou Jean de Damas, dit Jean Damascène (ca 676-749), théologien, père et docteur de l'Église.

<sup>58</sup> Saint Josaphat ; cf. *Barlaam et Ioasaph*, attribué à Jean Damascène et l'histoire de saint Barlaam et Josaphat dans la *Légende Dorée*.

<sup>59</sup> Discordance.

<sup>60</sup> Qui ne peut être exprimé par des paroles.

<sup>61</sup> Les tourmentent.

<sup>62</sup> Ex XV, 1.

<sup>63</sup> "*heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu*" (Mt V, 8).

méritoires et le seront là-haut de notre gloire. Rien de l'odorat, qui sera conforté par la très suave odeur des encens, des parfums et des bonnes senteurs des corps glorifiés. Rien du goût, qui aura une satiété et satisfaction célestes, en vertu d'une qualité inhérente, qui contiendra éminemment, avec plus de plaisir que la manne du désert, la saveur des mets les plus exquis. Rien de l'attouchement épandu par tout le corps, qui sera rempli de purs et saints délices.

Je dis peu de l'ouïe, qui se réjouira d'entendre les discours pleins de charité des saints. Le père congratulera son fils d'avoir mis en pratique ses salutaires conseils. Le fils remerciera son père de sa bonne instruction et éducation ; la fille sa mère, du bon exemple qu'elle lui a donné. Dieu vous félicite à jamais, ma très chère mère, pour tant de soin que vous avez eu de moi. Vous êtes doublement ma mère, puisque vous m'avez engendrée, quant au corps, et régénérée, quant à l'âme. Béni soit Dieu, ma fille, dira la mère de son côté, et bénite vous soyez à jamais. Béni soit le jour de votre naissance et à jamais nous soyons bénis dans celui qui est le principe de notre salut et bénédiction éternelle.

Je ne dis rien des musiques angéliques, sinon que si un coup d'archet touché par un ange pensa jadis ravir l'âme de saint François, que sera-ce du concert agréable de tous les anges ? Si l'amante a été tant de fois ravie à la mélodie des anges, que sera-ce entendant celle de tous les bienheureux ? Je passe les colloques amoureux de Jésus, de Marie, de nos anges gardiens, de nos protecteurs et défenseurs et les laisse à méditer à vos esprits.

Je tais les quatre dots glorieuses de leur corps, qui sont la clarté, l'impassibilité, l'agilité et subtilité, pour finir par les dernières paroles de notre évangile : "*Bienheureux ceux qui souffrent persécution, car le royaume des cieux est à eux*"<sup>64</sup>. Vous êtes bienheureux, chers auditeurs, quand les hommes parlent mal de vous et vous persécutent pour la justice. C'est alors qu'il faut s'égayer et envisager cette susdite récompense, qui vous attend là-haut. C'est alors que vous devez lever les yeux au ciel et dire comme Anaxagore<sup>65</sup> : c'est là ma patrie, c'est là mon héritage, c'est le terme de mes désirs. Alors, vous devez animer votre espérance à la persévérance finale, car saint Augustin, après avoir parlé des excès de cette gloire, a très bien conclu : "*Ad magna prœmia perveniri non potest, nisi per magnos labores*"<sup>66</sup>. C'est par les grands travaux qu'on acquiert les grandes récompenses, par les grands combats, les grandes victoires et par les grandes victoires, les grandes couronnes et les glorieux triomphes.

Et partant<sup>67</sup> réjouissez-vous, quand les hérétiques vous molestent ; quand ils vous persécutent, comme plus faibles que vous êtes, quand ils vous vexent, *Gaudete, ecce merces vestra* etc.<sup>68</sup>

Las ! Que souffre le soldat pour une pension mal payée ? Que n'endure le

<sup>64</sup> Mt V, 10.

<sup>65</sup> Anaxagore, dit de Clazomènes (500-428 av. J.-C.), philosophe présocratique.

<sup>66</sup> "*on ne parvient à de grandes récompenses qu'au prix de grandes épreuves*".

<sup>67</sup> Par conséquent.

<sup>68</sup> "*réjouissez-vous ... voici [que] votre récompense ...*" (Lc VI, 23).

laboureur pour une moisson passagère, le marchand pour un gain caduc ? Et nous ferions difficulté de souffrir pour tant de couronnes ? *Ecce enim merces vestra* etc. Les idolâtres égorgent leurs enfants pour les démons. L'on se tue sur le pré<sup>69</sup>, pour un point d'honneur. On donne jusqu'au sang, pour une beauté fardée. Et nous ne voudrions rien donner pour Dieu ? Tout pour la terre et rien pour le ciel ? Tout pour le monde et rien pour l'éternité, tout pour le corps et rien pour l'âme, tout pour l'enfer et rien pour le paradis. Dieu nous garde de l'un et nous donne l'autre. Ainsi soit-il.

Or encore, bien que je ne me sois pas si amplement étendu comme il est ici couché et comme je fis, il y avait dix jours, devant monsieur le général, je leur touchai néanmoins les plus vifs et prégnants sentiments de cette exhortation. Après quoi je pris congé d'eux. Le gentilhomme anglais me pria d'aller voir avec lui un malade catholique, chez la femme d'un capitaine, laquelle était aussi de notre religion, à quoi je consentis. Je le vis et l'exhortai à la résignation et à la patience, et pris congé de la compagnie. En sortant de là, nous fîmes rencontre d'un ministre dans la chambre basse, habillé de noir avec une robe d'étamine plissée à l'épaulette, tenant une baguette en main, ayant avec lui le mari hérétique de cette susdite damoiselle catholique.

Le gentilhomme me ramena par le grand chemin, où nous passâmes par deux cases d'Anglais catholiques. Je n'ai jamais souffert de plus grandes chaleurs qu'en revenant au canton de nos Français ; car le soleil, ayant dissipé un nuage de tonnerre, dardait si puissamment ses rayons qu'il semblait ne les avoir retenus, quelque temps, que pour les envoyer plus vivement. Dix jours après Noël, le même gentilhomme me vint encore prier de rendre les mêmes assistances. Mais monsieur le général ne voulut pas, disant que les Anglais hérétiques avaient murmuré de mon voyage, qui savait de bonne part qu'il y en avait eu du bruit parmi eux, que j'y pourrais recevoir affront, dont il serait obligé de se ressentir, ce qui altérerait l'intelligence des deux nations et des deux généraux. Qu'au reste il suffisait qu'on permît aux Anglais catholiques de venir à la messe parmi nous et à nos hérétiques d'aller au temple des Anglais hérétiques.

---

<sup>69</sup> En duel.

---

## CHAPITRE XVII

### *Réflexion morale sur le commerce en général et en particulier de celui de l'Amérique*

Dieu a produit ce grand monde, non par justice, par nécessité, ni contrainte, mais par sa pure bonté dont toutes les créatures ne sont que des écoulements, des émanations et imitations ; car comme l'effet suit ordinairement la nature de sa cause et de son principe - la bonté en Dieu étant sa propre nature, dit saint Ambroise, dont le propre est de se communiquer - s'ensuit que la créature doit avoir de l'inclination pour le commerce et la communication. Dieu a été le premier à établir ce commerce avec les hommes, dans la création, nous donnant les biens de nature ; et dans l'incarnation ceux de grâce ; et dans la glorification, qu'il nous réserve ceux de la gloire. Mais il nous demande le culte, le service, l'amour et la louange, y a-t-il rien de si juste ? L'Église se ravit autant de fois qu'elle y pense, s'écriant avec joie : "*Ô admirabile commercium, creator etc.*". Ô admirable commerce, le créateur du genre humain, prenant un corps animé, nous a donné sa divinité<sup>1</sup>. Afin de faire une union de Dieu avec l'homme et du créateur avec la créature, ajoute un père de l'Église.

Car une des fins principales du commerce, c'est l'union. Et Dieu voulant que les hommes fussent unis par ensemble en charité, comme il l'est avec eux par sa bonté, a rendu nécessaire cette mutuelle communication, en partageant les biens, et les séparant non seulement en diverses personnes, mais en divers lieux. L'ecclésiastique donne le spirituel au séculier et celui-ci réciproque du temporel. Le roi avec sa noblesse n'est créé que pour conserver le peuple, pendant que celui-ci cultive la terre, ou fait d'autres offices nécessaires pour conserver la vie à celui et à ceux qui la lui maintiennent. Le chaud par sa chaleur tempère le froid et le froid modère l'excès de chaleur. Le sec est attrempé par l'humide et celui-ci est mitigé par celui-là. Le doux corrige l'aigre et l'aigreur adoucit l'excès de la douceur : ainsi les créatures se vont perfectionnant par un mutuel mariage et par de discordants accords font une agréable musique dans la nature.

Or si la théologie, la police<sup>2</sup> et la philosophie nous enseignent si bien l'excellence du commerce et les conduites merveilleuses de la sage providence d'un Dieu pour entretenir ses créatures dans l'union et société, la géographie ne nous l'apprend pas

---

<sup>1</sup> Antienne utilisée notamment par les compositeurs Jacob Handl (1550-1591) et Giovanni Pierluigi da Palestrina (1525-1594) et reprise très souvent, surtout lors des psaumes et des sermons. "*O admirabile commercium : Creator generis humani, animatum corpus sumens, de Virgine nasci dignatus est, et procedens homo sine semine, largitus est nobis suam deitatem*".

<sup>2</sup> Le gouvernement.

moins. Car quoique la terre, qui est son objet, soit composée de parties souvent éloignées les unes des autres, la nécessité que l'une a des commodités de l'autre les joint par ensemble. De sorte que Dieu n'a pas donné à chaque contrée tous les biens utiles et nécessaires, mais les a égaillés<sup>3</sup> en divers lieux, afin que les hommes se cherchant et recevant les uns les autres, entretenissent l'union si conforme à la nature du créateur et si imitable et amie de la créature.

L'Europe ne rapporte pas tout ce que produit l'Asie, ni l'Amérique, ce qui naît dans l'Afrique et toutefois, par un réciproque commerce, chacune trouve ses besoins et devient un monde entier en biens et commodités. Plût à Dieu qu'elles fussent aussi bien unies d'esprit et de religion, comme elles s'accordent toutes dans le commerce du temporel, qui est à la vérité le fondement des états et le père nourricier des peuples, car c'est un des premiers desseins de Dieu, quand il a séparé les biens du corps, d'unir les hommes d'esprit, de foi, de culte et religion, dans la recherche qu'ils en feraient : en sorte que l'univers n'eût qu'une Église, qu'une foi, qu'une loi, et qu'un Dieu.

L'Asie a ses cannelles, dont l'arbre ressemble à l'olivier ; son girofle, dont les feuilles de l'arbre ressemblent à celles du laurier, le clou en est le fruit, lequel étant mûr tombe à terre, d'où on le serre ; ses muscades qui mûrissent trois fois l'an, l'arbre en ressemble au pêcher, où le fruit y est couvert d'une écorce. Elle a ses rubis, ses diamants, ses épices de toutes façons, ses porcelaines, ses mastics, ses encens arabiques, son borac<sup>4</sup>, camphre, santal<sup>5</sup>, aloès, ébène, ambre, musc et autres, que n'a pas l'Europe. L'Europe a ses toiles, ses étoffes, son fer, son cuivre et ses fruits, que n'a pas l'Afrique. Mais quand l'Afrique, entre plusieurs commodités, n'aurait que ses Nègres susdits, pour servir aux autres parties du monde et principalement à l'Amérique, c'est sans doute beaucoup.

Car ce nouveau monde ne pourrait pas, sans le travail des Nègres, rapporter aux autres parties son or, son argent *etc.* Il y en a tant que l'on a compté jusqu'à dix mille Nègres dans Lima, ville principale du Peru. Il y a de l'argent à la Plata et de l'or en divers lieux de Terre Ferme. On le prend en trois façons : en poudre, aux rivières quand les grandes eaux se sont retirées, comme quelques Français m'ont assuré avoir serré, sur le sec et sur le sable, de l'or en poudre, dans l'île de Saint-Dominique ; secondement en paille, par filets, ou linéaments d'or<sup>6</sup>, lesquels sont si purs qu'ils n'ont besoin d'être fondus, ni affinés par le feu ; et troisièmement en pierre, ou veine d'or, que le soleil produit dans les mines au Peru, en Chili, et autres lieux. J'ai appris que les Espagnols tirent maintenant de la mine de Potosi, huit ou dix millions par an. Ils ne l'épurent pas avec soufflets, mais en de grands fourneaux, qu'ils font au pied des montagnes, où le vent règne le plus. Il faut quelquefois descendre 400 degrés sous ces mines, avec flambeaux et lanternes, à

---

<sup>3</sup> Dispersés.

<sup>4</sup> Borax : minéral de bore.

<sup>5</sup> "sandalé".

<sup>6</sup> Traits droits.

cause de l'obscurité du fond, d'où on a remarqué que ce métal fait approcher les hommes, dès leur vie, le plus près de l'enfer. L'or est si commun dans cette partie du Peru que les Espagnols y ferraient leurs mulets d'or, faute d'autre métal.

Il y aussi des mines de vif argent<sup>7</sup>. On le tire d'une pierre et de ce vif argent on tire le vermillon, dont se servent les Espagnoles, Italiennes et Provençales, plus que femme du monde. Ne vous étonnez plus si les Sauvagesse se rougissent d'une fleur qu'ils appellent rocou, puisque ceux d'Europe vont chercher du rouge dans leur pays. Les esclaves qui travaillent au vif argent ne vivent pas longtemps, à cause que ce métal, qui est fort actif et pénétrant, leur corrompt le cerveau et les os-mêmes. Ce n'est donc pas un moindre courage aux missionnaires, qui les vont assister au fond de ces mines et les retirer des portes de l'enfer, avec les armes de la foi et des sacrements qu'ils leur administrent, qu'à un capitaine<sup>8</sup> qui irait recourir son soldat jusqu'à la porte de l'ennemi. Il y aussi en Peru une herbe nommée coca, laquelle tenue en la bouche, empêche longtemps la faim et la soif.

Les émeraudes de Sainte-Marthe, les perles de l'île Sainte-Marguerite et de Gubane<sup>9</sup>, l'oricelle<sup>10</sup> qui sert à teindre en rouge, les castors et orignals<sup>11</sup> du Canada, la morue du grand banc<sup>12</sup>, le coco, ou noix d'Inde, la cochenille de Mexico et autres marchandises montrent l'utilité du commerce de l'Amérique.

Il y a des thons sur la côte du Peru, dont la pêche néanmoins n'est pas si lucrative que celle de la Méditerranée, car j'ai vu ce poisson nourrir la plupart de la Provence, trois ou quatre mois de l'année, sans parler de l'Italie et de l'Espagne, où le Duc de Médina en fait tous les ans quatre-vingt mille ducats.

On retire de bonnes peaux de l'Amérique et j'ai vu à Saint-Christophle nos navires français faire voile vers Saint-Dominique, Saint-Jean de Port-ric, ou Port-riche<sup>13</sup>, Cuba, *etc.* pour y aller descendre et tuer à l'arquebuse des vaches et bêtes qu'ils écorchent sur le lieu et n'en apportent<sup>14</sup> que la peau. Ces animaux s'y sont beaucoup multipliés, depuis le commencement que les Espagnols y en menèrent. Ils n'ont à craindre que les fusiliers<sup>15</sup> de cette nation, qui ne leur font aucun quartier, quand ils sont les plus forts.

La Nouvelle-Espagne, située en l'Amérique septentrionale, porte des fruits comme en France. Et j'ai goûté, à Saint-Christophle, des pommes de la Virginie, que les Anglais avaient apportées, que j'ai trouvées aussi bonnes et rafraîchissantes que les nôtres. Cette Virginie est habitée par les Anglais, qui l'ont ainsi nommée, pour l'avoir occupée sous le règne d'Elisabeth, qui parut vierge parmi eux. Il y

---

<sup>7</sup> Mercure.

<sup>8</sup> Secourir.

<sup>9</sup> Cumana (Venezuela).

<sup>10</sup> L'orseille.

<sup>11</sup> "*orignacs*" : élans du Canada.

<sup>12</sup> "*Molué*". Morue de Terre-Neuve.

<sup>13</sup> Porto Rico

<sup>14</sup> "*apporent*".

<sup>15</sup> "*fuseliers*".

aussi des cabrites<sup>16</sup>, dont on tire du suif et du maroquin.

Il y a des chevaux sauvages dans la Nouvelle-Albion, au rapport de Hondio<sup>17</sup>. Il ferait beau voir les dompter. On voit aussi des sainons<sup>18</sup>, faits comme petits porcs, hormis qu'ils ont le nombril sur le dos. Des sucarates<sup>19</sup>, faits comme lions, lesquels étant poursuivis des veneurs<sup>20</sup>, se baissent et mettent leurs petits sur le dos pour les sauver par la fuite. D'autres qui ont la tête faite comme un renard, le derrière comme un singe, les pieds comme un homme, qui cachent leurs petits dans un second ventre, que la nature leur a donné, pour les sauver du chasseur. On voit aussi des aigles en Terre Ferme et un oiseau nommé pingouin<sup>21</sup>, qui porte son corps et sa tête droite comme un homme. Je n'ai point de parole pour en exprimer la merveille. C'est assez parlé des particularités de l'Amérique en général. Venons à ses îles en particulier.

---

<sup>16</sup> Chèvres.

<sup>17</sup> Jodocus Hondius, voir *supra*.

<sup>18</sup> Des pécaris.

<sup>19</sup> Succarath ou Su : créature monstrueuse empruntée à THEVET, André. *Le Brésil d'André Thévet. Les singularités de la France antarctique* (1557). Éd. de F. Lestringant. Paris : Chandeigne, 1997, p.215.

<sup>20</sup> Chasseurs.

<sup>21</sup> "pinquin".

---

## CHAPITRE XVIII

### *Du commerce de nos îles méridionales*

Quoique nos îles françaises ne produisent pas ces susdites raretés et commodités, elles ne laissent pas d'en rapporter de très utiles, qui viennent aussi en Terre Ferme, mais non en si grande quantité qu'on le souhaiterait bien. Le sucre est la première marchandise de nos îles qui me vient en l'esprit. Monsieur le général seul en retire tous les ans la valeur de trente mille écus. J'en ai souvent vu faire chez lui, par Dom Paul Espagnol<sup>1</sup>. Voici comment. Quand la canne commence à jaunir, si le rat ne l'a déjà rongée par à bas, comme il arrive souvent, on la coupe fort près de terre (le pied en repousse dans son temps), puis on taille les feuilles de la canne, lesquelles sont mangées par les chevaux et par les vaches, qui les trouvent bonnes, à cause d'une certaine douceur qui y est. Après quoi on coupe le cœur, ou la tête de la canne, que l'on transplante, et le corps sert finalement à faire sucre. On presse ce corps de canne entre deux roues de moulin. Le marc en sert aussi aux chevaux et le jus est conduit par un tuyau dans une chaudière de cuivre, où on le fait bouillir. Là on purifie avec certaine lessive, qu'on y jette, faite de la cendre d'un bois propre. On l'écume assidûment. On le fait passer jusqu'à une troisième chaudière, où étant suffisamment épaissi, on le verse avec une cuiller dans des moules de terre ou de bois, larges par à haut, étroits par à bas, par où passe la mélasse, dont on fait les confitures. Le bon demeure dans le moule, lequel on remplit par à haut d'une certaine terre, qui a la vertu de blanchir le sucre dans le moule même, exposé au soleil. Ceux qui veulent faire le sucre candi font encore recuire ledit sucre blanc et en tirent la quintessence.

Quant aux cannes rongées par les rats, auxquels monsieur le général donne la chasse tant qu'il peut avec ses chiens, on en fait un breuvage qu'ils nomment vin de canne et voici comment. On fait bouillir ce jus de canne avec du gingembre, du jus de citron et de l'eau, ces deux derniers froids corrigeant la chaleur des deux premiers. Ce breuvage se boit quand il est froid. Monsieur le général en fait remplir des pipes et en retire grand profit, en les faisant vendre ès magasins. Il est plus agréable à boire qu'il n'est sain.

Je ne dis rien du coton, de l'indigo, du gingembre, dont la racine multiplie à dizaine, comme je l'ai vu par expérience, des perroquets de la Martinique, des feuilles de caret, ou autrement écailles de tortue, car j'ai parlé de tout cela par ci-devant. Je tais les singes, qu'on prend au Brésil avec des bottes gluées<sup>2</sup>, on les

---

<sup>1</sup> Personnage non identifié.

<sup>2</sup> Piège consistant à enfilet des bottes devant des singes, puis à les enlever et à les enduire de glu, enfin à s'écarter pour laisser les singes imiter l'homme afin de tomber dans l'embûche.



apporte à Saint-Christophle, puis en France. Je passe le pétun, dont les Anglais, Français et Hollandais viennent faire un tel trafic qu'il est difficile de le croire. Les Portugais mêmes, pensant aller au Brésil, sont souvent rejetés par le vent d'est dans nos îles, où ils sont obligés de faire leur charge et de s'en retourner en Portugal. Les Espagnols se servent fort de tabac et en font plus d'estime qu'aucune nation. Ils disent qu'il résiste au venin des flèches des Cannibales, qu'il refait et délasse le corps, qu'il apaise la faim, adoucit la soif, fortifie la mémoire, provoque au vomissement et purge l'estomac. Que les personnes replètes et flegmatiques<sup>3</sup> en doivent user. Que les asthmatiques, ou ceux qui ont l'haleine courte, y trouvent du soulagement. Quant aux Sauvages, ils ne se servent point de tabac et se moquent de nos Européens, qui sont sans cesse à le courtiser. Leur raison est qu'il empêche la génération. Il est certain qu'il hébète l'esprit, pris en fumée par excès. Il noircit et dessèche la cervelle. Il acoquine tellement une personne qu'il est presque impossible d'en quitter l'habitude. Contentez-vous donc d'en prendre en poudre, en machicatoire<sup>4</sup> et de vous servir de sa cendre, car j'ai éprouvé sur moi-même, après avoir été blessé d'une chique au pied, que la cendre en est souveraine.

Il y a à Saint-Christophle une montagne de soufre, que j'ai souvent vue. Elle sépare les Français de la Pointe-de-Sable d'avec les Anglais. Mais elle n'est pas cultivée, ni épurée. Il y a des salines dans la même île, où le sel se fait naturellement. Mais à présent que nous avons Saint-Martin, nous aurons plus de sel que de viande à saler. J'ai vu aussi nos Français prendre à la rade de Saint-Christophle, des vignols<sup>5</sup>, qui sont coquilles de mer, bigarrées de diverses couleurs, lesquelles ils percent et en font des chapelets. On apporte aussi de ce pays d'autres coquilles et entre autres des pourcelaines<sup>6</sup>, pour faire des grottes<sup>7</sup>. J'en mis quelques-unes dans la grotte du père sous-prieur des carmes du Potteau-de-Mer<sup>8</sup>, à mon retour. J'avais aussi apporté des grains fort propres pour faire des chapelets, approchant du coco. Comme aussi des savonnettes, qui est un fruit rond, gros comme gland et propre à savonner.

J'apportai aussi une douzaine de ces petites pierres blanches qui chassent les bourriers<sup>9</sup> de l'œil, et quelques graines d'une fleur qu'ils nomment la cardinale. Mais nos pères m'ont assuré qu'elles n'ont pas prospéré en la terre où ils les avaient jetées. Monsieur le général m'a dit avoir envoyé en France des ananas confits, qui y ont été trouvés excellents. On peut encore envoyer de ce pays-là du gingembre confit, des citrons, limons et oranges confites puisqu'on a le sucre à discrétion. Il y a de trois sortes de citrons, de moyens, comme les nôtres de Provence, de grands,

<sup>3</sup>Personnes grassouillettes et peu énergiques.

<sup>4</sup>En le mâchant sans l'avaler.

<sup>5</sup>Cf. ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, XIX, p.226.

<sup>6</sup>Porcelaine : coquillage. Cf. ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, XIX, p.222.

<sup>7</sup>Constructions imitant les grottes naturelles.

<sup>8</sup>Pont-Audemer (Normandie).

<sup>9</sup>Les poussières.

qui ont l'écorce fort épaisse et blanche, quoiqu'ils soient verts par dehors, et de petits, dont l'écorce est fort ténue et qui rendent beaucoup de jus, qu'on peut tirer et mettre dans des bouteilles pour la France. J'en ai vu en Normandie, que des marchands y avaient apportés et qui y trouvaient bien leur compte.

Notre capitaine apportait aussi d'un bois rouge fort dur et recherché en France. Il y aussi du bois de bonne odeur, que j'ai vu sur pied à Saint-Eustache. Quant aux simples, il y en a de très rares, dont les marchands qui l'entendent ne laissent pas<sup>10</sup> de profiter. Et je me suis réjoui, apprenant que frère Léon carme allait dans nos îles. Car ayant de grandes intelligences dans la médecine et pharmacie, j'ai cru qu'il y découvrirait beaucoup de secrets, soit des Sauvages, quand il ira à la Martinique, soit des Européens, qui y font tous les jours de nouvelles expériences.

C'est une chose admirable, que les médicaments d'Europe n'y ont presque point de vertu et ceux de ce pays ne laissent pas d'en avoir dans l'Europe. Les chemins de Saint-Christophle sont bordés de certains arbres, qu'ils appellent noyers de médecine, à cause d'une petite fleur blanche, qui est au milieu de la noix qu'ils produisent, laquelle fleur a la vertu de purger une personne par à haut et par à bas. Jean Laët rapporte qu'on tire de l'huile du lamantin, pour brûler ès lampes, et que cet animal a une petite pierre dans la tête fort recherchée contre la gravelle. De plus qu'on pulvérise ses petites côtes et qu'on les prend en vin blanc.

Les pierres des crabes pulvérisées sont efficaces contre la colique. La Violette, chirurgien de monsieur le général, me dit avant sa mort qu'il avait fait essai d'une herbe, laquelle a la vertu de faire heureusement accoucher une femme en peine d'enfant et qu'il tenait ce secret des Sauvages, lequel il avait pratiqué avec succès sur une Nègresse. Les Sauvages ont aussi guéri quelques Français de leurs blessures et de leurs fièvres, avec certain jus d'herbe, qu'ils distillent<sup>11</sup> dans les yeux.

Ils ont un autre jus, qui dissout les tais<sup>12</sup> des yeux. On trouve là des oiseaux nommés frégates, dont on tire de l'huile et une graisse souveraine pour le refroidissement des nerfs, comme l'est aussi l'huile qu'on tire du susdit animal, dont j'ai parlé ci-devant, qu'ils nomment soldat. Il y a aussi des arbres qui portent des gommés, dont les Sauvages se servent au lieu de glu.

Si notre frère Léon pouvait passer en Terre Ferme, il y trouverait des arbres qui portent le baume odoriférant. Ils sont grands comme grenadiers. On leur coupe l'écorce et en fait-on distiller la gomme. Il y en a de blanc, de rouge et de noir, qui est souverain pour les plaies. Il y a de l'ambre gris au Brésil, qui conforte l'estomac. Il y a des pierres de bézoard<sup>13</sup>, qu'on prend en l'estomac des moutons<sup>14</sup> du Peru. Bref, des drogues, fruits, herbes, et plantes fort médicinales.

Je dirai ce mot en passant, qu'il n'y a point de personnes mieux venues dans

<sup>10</sup> Ne manquent pas de.

<sup>11</sup> Laissent couler.

<sup>12</sup> Taies, taches sur la cornée.

<sup>13</sup> Concrétion minérale se constituant dans l'estomac des ruminants, à laquelle on attribuait alors une valeur d'antidote.

<sup>14</sup> Les lamas.

ce pays que les chirurgiens et qui soient plutôt capables d'y faire fortune, car ils y sont médecins et apothicaires, faute d'autres. Le sieur Girault, homme d'esprit lyonnais, y alla comme chirurgien et y a changé sa lancette en une plume, puis en une épée, car il est devenu capitaine fort riche et a marié sa fille avec un des neveux de monsieur le général, qui pourra être un jour madame la générale<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup>Renée Girault, épouse de Robert de Longvilliers de Poincy.

---

## CHAPITRE XIX

### *Visite aux catholiques de l'île de Saint-Eustache*

Les missionnaires doivent être comme les astres qui versent leurs influences sur diverses nations, ou comme les fontaines qui arrosent diverses terres. Aussi sont-ils envoyés pour éclairer les infidèles des lumières de la foi et arroser les fidèles des vives eaux des fontaines du sauveur, qui sont les sacrements. Dieu voulut donc, dès notre commencement, que nous fissions l'un et l'autre, à l'endroit des Nègres, des Anglais et des Français de Saint-Christophe et de quelques habitants de l'île Saint-Eustache, qui n'en est éloignée que de quatre lieues de mer.

Cette île appartient aux bourgeois de Flessingue, qui la tiennent sous les États de Hollande et la font valoir par des correspondants et pensionnaires qu'ils y ont. Elle n'a pas plus de deux lieues de longueur, cinq ou six de circuit, cent cinquante habitants et, parmi eux, deux ou trois familles françaises catholiques. Leur gouverneur est hollandais, lequel se voyant si faible, est obligé d'entretenir l'intelligence avec monsieur le général, son voisin. Il y avait un ministre et un temple, mais il n'y avait point d'église, ni de prêtre ; si bien que plusieurs années s'écoulaient, sans que nos catholiques se puissent confesser sacramentellement. Je m'embarquai donc, avec un billet de monsieur le général, dans le navire hollandais de Jean Kram<sup>1</sup>, et entrai dans l'île exprès pour aller voir et assister au spirituel nos Français et Françaises qui y étaient. J'allai d'abord saluer monsieur le gouverneur, de la part de monsieur le général, lui montrant mon passeport et le priant par interprète de me permettre une visite dans la case du sieur de la Marche<sup>2</sup>, le plus considéré de nos Français catholiques. Ce que m'ayant accordé, je traversai toute l'île, car il demeure à son extrémité. Là je passai six jours, voyant souvent nos Français catholiques, qui y venaient de temps à autre, lesquels je prenais occasion d'exhorter à veiller sur l'affaire importante de leur salut, à rentrer en eux-mêmes, à profiter de la venue d'un prêtre, à laver leurs péchés dans les eaux salutaires de la pénitence et du sacrement de confession ; puisque pour le présent, je ne pouvais leur en administrer d'autres et qu'enfin Dieu m'avait envoyé dans leur terre, pour les consoler et animer à son amour, à son service et à la persévérance dans la foi catholique.

Quelques-uns d'iceux, et même le sieur de la Marche, s'étaient mariés à la façon des Hollandais, par le consentement du gouverneur, sans que l'église y eût passé, faute d'ecclésiastique, ce qui les tenait en crainte. Mais je les en relevai, disant : *“Que le concile de Trente ne pouvant là être pratiqué, en ce point, faute*

---

<sup>1</sup> Personnage non identifié.

<sup>2</sup> Personnage non identifié.

*de prêtre, ces mariages de commun accord étaient valables, et licites*”. D’autres ne faisaient aucun scrupule d’aller au sermon du ministre, sur ce qu’ils n’en prenaient que les bons sentiments et s’y perfectionnaient dans la langue hollandaise, difficile à apprendre. Mais je les exhortai à n’y plus retourner, de peur que tôt ou tard, sous une coupe d’or, c’est-à-dire sous de belles paroles et un prétexte spécieux, ils ne reçussent le venin des âmes, qui sont les propositions hérétiques. Car l’hérésie est un miel d’Héraclée<sup>3</sup>, doux à la langue, mais amer au cœur, mortel au cœur et de plus à l’âme. L’hérésie ne fait pas brèche tout d’un coup sur les esprits, mais va minant peu à peu.

Le susdit La Marche s’était allé embarquer, comme font plusieurs Français, à Flessingue en Zélande, où il avait payé le passage de plusieurs serviteurs de diverses nations, lesquels le servaient actuellement dans sa case ; entre autres deux jeunes hommes hérétiques, qui souhaitaient de longtemps d’embrasser la religion de leur maître et maîtresse et abjurer leur hérésie. De sorte qu’après avoir donné du temps aux catholiques, les avoir entendus en confession etc., je m’employai à instruire ceux-ci et à les recevoir au giron de notre Église, lesquels nous édifièrent tous grandement. Voici une copie du témoignage qui en fut tiré avec les seings, dont je conserve l’original.

*Ce 28 novembre 1646. Nous, soussignés, certifions que le père Maurille, carme de la province de Touraine, missionnaire en l’Amérique, étant venu, par un zèle qu’il avait de voir les catholiques de cette île, dans la case du sieur de la Marche, enseigne de la compagnie colonelle de Saint-Eustache ; et y ayant rendu les assistances spirituelles aux catholiques, et à leurs domestiques : Il s’est présenté à lui deux serviteurs dudit La Marche, l’un âgé de quinze ans, nommé Daniel David, natif de la ville de Mildebourg, fils de Daniel David et de Hester Metis<sup>4</sup>. L’autre âgé de dix-huit ans, nommé Philippes Martin, natif de la ville de Hambourg, fils de Isaye Martin, et de Isebette Mulchio<sup>5</sup> ; lesquels ont assuré ledit père, que depuis trois ans qu’ils demeurent avec des catholiques romains, le Saint-Esprit leur avait inspiré de quitter l’hérésie de Luther et embrasser la vraie foi de leur maître. En témoignant de quoi ils avaient appris un petit catéchisme romain et les prières et litanies qui étaient à la fin. Ayant souvent témoigné les désirs de se convertir, de leur plein gré, et sans contrainte, après avoir derechef été instruits des points de notre foi, par ledit père, ils ont abjuré l’hérésie luthérienne, et fait profession de la foi catholique, apostolique, et romaine, entre ses mains, en présence de leur maître et maîtresse ; et de Jean des Varennes, sieur de Maucour, capitaine jadis au fort d’Hiribibone, dans la terre de Suriname, au Cap de Nord, et du sieur de la Tour, habitant catholique de cette île<sup>6</sup>. En foi de quoi, ledit Philippes Martin a lui-même signé en langue allemande, après le P. Maurille, la Marche, Anthoinette Noblet, Maucour et la Tour. L’autre jeune homme témoigna ne*

<sup>3</sup> Miel doux mais vénéneux récolté près d’Héraclée. Voir *supra*.

<sup>4</sup> Personnages non identifiés.

<sup>5</sup> Personnages non identifiés.

<sup>6</sup> Personnages non identifiés.

*savoir écrire.*

En suite de leur profession de foi, ils se confessèrent de leurs péchés et je leur donnai l'absolution, premièrement de l'excommunication majeure, encourue pour le crime de l'hérésie, et secondement de leurs péchés. Après quoi je les exhortai tous à s'aimer et fréquenter les uns les autres, à s'assembler les dimanches, faire de bonnes lectures spirituelles, des prières communes, et s'animer par quelques saints discours. Car le Saint-Esprit a promis qu'il sera au milieu de deux ou trois, assemblés en son nom. Et comme les charbons s'allument les uns les autres par leur approche, ainsi ils s'édifieraient et embraseraient leurs cœurs du feu de l'amour divin, en s'assemblant les fêtes, pour prier, et parler de Dieu. Je les conviai aussi à ne disputer point de la religion avec les Hollandais, qui étaient les plus forts, à n'aller plus à leur temple, à laisser ces guêpes s'assembler, pour bourdonner, piquer et ronger des charognes mortes. Mais comme abeilles mystiques, à s'amasser autour des fleurs et des ruches (qui sont les demeures des catholiques), pour y faire des rayons de miel et y goûter les douceurs de la dévotion d'un vrai chrétien.

Vous ne croiriez pas les tendresses et témoignages d'une sainte amitié, avec lesquels nous nous entre-dîmes<sup>7</sup> adieu *fausta acclamantes*<sup>8</sup>, les uns et les autres m'assurant qu'ils me viendraient revoir à Saint-Christophle. Ils me conduisirent, la plupart, jusqu'au fort du gouverneur, où je l'allai remercier et prendre congé de lui. Là je rencontraï le ministre de l'île<sup>9</sup>, avec lequel il fallut discourir quelque temps, et au sujet d'une image du Prince d'Orange qui était en la chambre, nous vîmes à parler des images de nos églises. Il me dit que c'était une mauvaise chose de soi de faire des images de Dieu, à quoi je répondis que Dieu avait été le premier à faire une image de lui-même dans la personne de l'homme et non seulement à la faire, mais encore à l'exprimer : "*Faisons l'homme à notre image et ressemblance*"<sup>10</sup>. Et par conséquent ce n'est pas une chose de soi mauvaise. De plus, le père éternel est apparu comme un vieillard, le Saint-Esprit comme une colombe et le fils revêtu d'un corps matériel. Il me répondit que nous avions eu défense de faire des images, en ces termes de l'Exode ch. XX "*non facies tibi sculptile, neque omnem similitudinem, quae in caelo, et quae in terra, non adorabis ea*"<sup>11</sup>. Je dis que Dieu connaissant l'idolâtrie être quasi universelle en ce temps-là et le peuple d'Israël y avoir grande pente, comme il le fit voir, adorant le veau d'or, leur défendait de faire des idoles ; mais que nos images n'étaient pas des idoles, pour ce qu'elles nous représentent des personnes qui sont telles que nous les croyons. Que s'ils

<sup>7</sup>Dîmes réciproquement.

<sup>8</sup>"*en nous souhaitant bonne chance*".

<sup>9</sup>Pasteur envoyé par le synode des Églises wallonnes des Pays-Bas ; il pourrait s'agir de Monsieur de Graaf ou de Johannes de Mey (1617-1678). Sur ce sujet, voir ROUX, Benoît. Le pasteur Charles de Rochefort..., art. cit., p.190 et 211.

<sup>10</sup>Gn I, 26.

<sup>11</sup>"*Tu ne feras aucune image sculptée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux, là-haut, ou sur la terre, ici-bas, ... Tu ne te prosterner pas*" (Ex XX, 4-5).

prenaient ce précepte tellement à la rigueur, eux-mêmes pécheraient, en faisant l'image du Prince d'Orange. Il me répondit qu'ils ne l'adoraient pas, quoiqu'ils honorassent sa personne. Je dis qu'ils honoraient l'image à cause de sa personne ; et qu'ils blâmeraient et condamneraient celui qui la voudrait biffer par mépris. À plus forte raison, devons-nous blâmer ceux qui brisent les images de Jésus-Christ, devons-nous honorer l'image, à cause de Jésus-Christ. Car c'est un grand aveuglement de croire que nous honorons l'image, à cause du bois, de l'or ou de la matière dont elle est. Et c'est la vérité que nous l'honorons à cause de celui qu'elle nous représente, ou bien si mieux aimez<sup>12</sup>, nous honorons par elle celui qu'elle nous représente.

Que si Moïse eut jadis commandement de Dieu de faire un serpent d'airain et de l'exposer au peuple avec telle recommandation que ceux qui étaient blessés et le regardaient recevaient guérison, ce qui nous figurait Jésus-Christ dans la croix, pourquoi ne nous sera-t-il pas permis d'élever et de faire une image de la chose figurée ? De plus ces chérubins de l'arche, que jadis Dieu commanda, ne prouvent-ils pas aussi qu'il ne faut pas prendre ce susdit précepte dans le sens de nos hérétiques ? Nous fulminons contre les idolâtres, nous protestons n'adorer point les images mais les avoir pour nous élever à des pensées plus hautes. Je n'oubliai pas aussi ce que quelques auteurs dignes de foi rapportent dans l'histoire ecclésiastique, du roi Abagare<sup>13</sup>, qui convia le fils de Dieu à se retirer dans son royaume, lui mandant les désirs qu'il avait de le voir. Mais il se contenta de lui envoyer son portrait. Les images que saint Luc a tirées de Jésus et de Marie, qui ravissent à Rome tous ceux qui les regardent ; les miracles fréquents qui se font aux pieds de nos autels, l'ancienne coutume approuvée par les conciles, authentiquée<sup>14</sup> par une tradition si ancienne, reçue de tout temps dans l'Église, confirmée par tant de fruits spirituels, tant de consolations intérieures, tant de saintes pensées que les images produisent dans nos âmes, ne furent pas mes moindres preuves. Je sais un jeune homme qui n'a jamais trouvé de plus excellent moyen, pour s'empêcher de tomber dans un péché déshonnête, que de mettre dans sa chambre l'image de saint Joseph et qui sous cette ombre a résisté des années entières à la tentation, jusqu'à ce que Dieu lui donnât la grâce d'entrer dans l'état religieux, où l'homme vit le plus purement, tombe plus rarement, se relève plus promptement, meurt avec plus d'assurance qu'au siècle, au langage de saint Bernard. Le ministre dit qu'il montrerait dans saint Paul, comme les images ne sont pas permises, mais il ne le put. Et sur ces entrefaites, le gouverneur, qui n'entendait pas le latin, divertit le discours<sup>15</sup> et commença à saluer la santé du roi très chrétien, puis de messieurs les États, du Prince d'Orange ensuite, et du général des Français de Saint-Christophe.

<sup>12</sup> Si vous aimez mieux.

<sup>13</sup> Abgar, roi d'Edesse – identifié comme Abgar V Oukama (ca † 50) –, aurait eu une correspondance avec Jésus-Christ, dans laquelle il le prie de venir le guérir d'une maladie réputée incurable.

<sup>14</sup> Garantie conforme, authentifiée.

<sup>15</sup> Fit dévier la conversation.

Il n'y a rien de particulier dans cette île, qu'une montagne qui naturellement est creuse au milieu et fort profonde. On y vit de cassave, de crabes<sup>16</sup>, etc., comme à Saint-Christophe, hormis qu'ils nourrissent force lapins et, au lieu de Nègres esclaves, ont plusieurs Sauvages, qu'ils ont pris par force en Terre Ferme, dont ils ne retirent pas les services que les nôtres font des Nègres. Et d'autant qu'il n'est pas raisonnable de décrire la nature des terres des Sauvages, sans parler desdits Sauvages, j'ai mis le chapitre suivant, montrant la différence des insulaires, que nous avons vus à la Martinique et autres lieux, et de ceux de Terre Ferme, que nous avons vus à Saint-Eustache, sans oublier ce que les fidèles auteurs en écrivent de plus particulier.

---

<sup>16</sup> "crables".





---

## CHAPITRE XX

### *Des Sauvages et la différence de ceux de Terre Ferme et des insulaires*

Comme la religion est la plus noble des vertus, à cause de l'excellence de son objet, aussi traiterai-je ici, de celle des Sauvages, avant que de parler de leur piété, de leurs mœurs et façons de vivre et de faire la guerre. Mais d'abord, cher lecteur, ne vous étonnez pas si Satan a fait du singe dans l'Europe, dans l'Asie et dans l'Afrique, contrefaisant parmi les infidèles, les cérémonies des fidèles, puisqu'il l'a bien fait dans l'Amérique, qui est le pays des singes. Que si vous avez peine de croire ce qui suit, touchant la religion des Sauvages, souvenez-vous que la nôtre, uniquement sainte, nous fait croire des choses plus admirables et nous oblige davantage de captiver notre entendement et d'adorer en silence. Au reste je défie les historiens de l'Amérique d'y trouver une si grande diversité de religions, comme il y en a aujourd'hui dans la seule Europe, qui n'a garde d'égaliser la grandeur de celle-là. Un prince d'Allemagne, étant un jour interrogé quelle était la religion et la croyance des hérétiques de son état, répondit qu'ils en changeaient si souvent qu'il n'en pouvait que dire. Or encore bien qu'en matière de<sup>1</sup> religion, le changement et la diversité aient toujours été plus ordinaires aux hérétiques (dont chacun adore son sentiment) que non pas aux païens<sup>2</sup>, il n'a pas néanmoins laissé de s'en trouver dans les esprits de ceux-ci au nouveau monde.

Car les habitants de Mexico dépeignaient leur Dieu les yeux bandés, pour montrer qu'il n'avait acception de personne<sup>3</sup> : les flèches en une main, le bâton azuré en l'autre, assis sur un escabeau bleu, élevé sur un autel et caché d'un rideau, qui ne se tirait qu'en certain temps. Ils avaient des prêtres qu'ils oignaient, des religieux qu'ils circoncisaient et des déesses qu'ils ornaient de bijoux. Mais ils en avaient une entre autres qu'ils estimaient être la mère de leur Dieu et qu'ils honoraient d'une façon particulière, ce qui me fait croire que le christianisme avait été prêché en ce lieu. Quant aux Brésiliens, ils croyaient qu'après la mort, les vaillants étaient transportés au-delà des montagnes, pour vivre avec plaisir dans les jardins délicieux et les lâches au contraire, avec Jeropary<sup>4</sup>, qui les régissait tyranniquement. Voire depuis que les missionnaires se sont transportés dans ces lieux, il s'est élevé une secte de métis, qui contrefont encore davantage les saintes cérémonies de notre Église.

---

<sup>1</sup> "du".

<sup>2</sup> Qu'aux païens.

<sup>3</sup> N'avait pas de préférence.

<sup>4</sup> Jurupari, divinité de la mythologie tupi-guarani, assimilée au démon par les Européens.

Dans le Peru, ils adoraient le soleil, lui sacrifiaient un enfant en certaines fêtes, se confessaient à l'Inca<sup>5</sup>, qui était le roi et celui-ci au soleil seulement, menaient leurs victimes au sommet d'une montagne, les ouvraient et en offraient le cœur fumant en sacrifice. Mais je suis certain que les Américains insulaires de la Martinique, Dominique, Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Alousie, etc. n'ont ni idoles, ni sacrifice, ni sacrificateurs, [ce] qui est une chose étrange.

Plusieurs de Terre Ferme étaient dans l'erreur des manichéens, reconnaissant deux principes : l'un du bien, l'autre du mal, celui-là appelé par les Méridionaux *Atahocam* et par les septentrionaux *Viracocha* et celui-ci nommé par les méridionaux *Catlipula* et par les septentrionaux *Manitou*<sup>6</sup>. Les uns et les autres pratiquant en leur endroit des actions superstitieuses de religion. Et les insulaires ne connaissent point le principe de tout bien, craignent celui du mal, qui est Satan, qu'ils nomment *Maboyar*<sup>7</sup>, mais ne pratiquent en son endroit aucune action de religion. Ceux de Terre Ferme ont encore aujourd'hui une obscure connaissance des mystères de notre foi, quelques-uns croient que les eaux ont une fois noyé la terre. Ils se renferment en certain temps dans des cabanes, jeûnant, se levant de nuit pour prier. Ils demandent au *Manitou*, ou principe du mal, la mort de leurs ennemis, ou quelque autre mauvaise aventure, et au principe du bien, la prolongation de leur vie et autres biens temporels<sup>8</sup>.

Ceux du nord se servent fort de magie et de sortilège. Ils s'assemblent à l'entour d'un cercle couvert, élevé sur des palis<sup>9</sup>, dansant, criant et appelant les génies, les sollicitant d'entrer dans ce cercle, les consultant comme oracles, priant même pour les morts. Mais nos insulaires ne font rien de tout cela, car ils n'ont point d'idole et ne prient ni pour vivants, ni pour morts. Ils ont néanmoins quelque obscure connaissance de l'immortalité de l'âme, donnant à celle des trépassés des meubles pour les servir, l'espace de six semaines, des vivres et des habits, dont Maboyar se saisit. Ils croient qu'après ce temps, l'âme s'en va dans une région lointaine, vers l'occident.

Ce susdit Maboyar se transfigure quelquefois et les frappe et maltraite. Le sieur Girault, capitaine de Saint-Christophle, m'a dit qu'il avait un jour un Sauvage chez lui, qui était souvent battu par le Maboyar, dont il entendait lui-même les coups et les cris, jusqu'à ce qu'une nuit ce pauvre esclave fût traîné dans le milieu de la place et là si mal traité par Maboyar qu'il y fut trouvé mort. J'en entendis, dit-il, les cris et les plaintes, Dieu l'ayant peut-être permis en punition de son retardement au saint baptême.

Il semble d'abord que ces Sauvages n'aient pas péché en Adam, car ils n'ont

<sup>5</sup> «*Inga*».

<sup>6</sup> Atahocam est un dieu civilisateur des Montagnais, Viracocha est celui des Incas, Tezcatlipoca est un grand dieu aztèque, Manitou est une divinité suprême chez les Algonquins.

<sup>7</sup> Le *maboya* des Caraïbes.

<sup>8</sup> Maurile de Saint-Michel tire ces exemples des *Relations des jésuites* de Nouvelle-France, notamment celles de Paul Lejeune et Jean de Brébeuf.

<sup>9</sup> Pieux.

point honte de leur nudité. Mais d'un autre côté, ce même péché les a tellement aveuglés qu'ils ne sont ni hommes de Dieu, ni hommes du ciel, mais seulement hommes de terre, sans connaissance d'un premier être, sans lever les yeux au ciel, non plus que des porcs, pour voir d'où leur vient le bien dont ils jouissent. Et je m'assure, cher lecteur, que c'est ici le point de ce chapitre de plus difficile créance et que je ne croirais pas moi-même, si je ne le savais de la bouche d'un Sauvage de l'île de la Dominique ; qu'il y ait des créatures raisonnables, sans connaissance d'un créateur, des hommes sans cette inclination naturelle que tous les autres ont pour une divinité, sans ce recours que la nature nous inspire dès notre enfance dans nos grandes disgrâces vers un Dieu. Quel désordre de voir l'effet tendre à sa cause et à son principe avec tant d'inclination, comme je le pourrais montrer par induction dans la nature privée de raison ? Et l'homme n'avoir aucune inclination, je dis plus, aucune connaissance de sa cause et de son principe. Quel aveuglement plus grand que celui de nos Sauvages, qui voient l'univers comme un grand livre, selon Origène<sup>10</sup>, ou comme une excellente peinture, sans réfléchir aux perfections, et à l'adresse du peintre ? Qui ont devant les yeux ce bel ordre de l'univers parmi tant de contraires, cette paix, union et concorde entre tant de parties antipathiques, cette succession régulière du jour à la nuit, du printemps à l'hiver, du calme à la tempête, sans remarquer la sage conduite d'un supérieur modérateur.

Quelle surdité, pour parler avec saint Grégoire, de ne pas entendre la voix de tant de créatures, qui prêchent un créateur, qui pratiquent ses ordonnances, qui le reconnaissent elles-mêmes, quoique privées de connaissance, qui n'outrepassent jamais les limites qu'il leur donne.

*O caecae<sup>11</sup> hominum mentes ! Ô tristia fata<sup>12</sup>.*

C'est donc un extrême aveuglement aux Sauvages de voir le mouvement du soleil et des astres et ne pas connaître un moteur supérieur, de voir un milieu et une fin, sans s'élever au principe. Mais c'est folie à l'athée de ne pas croire un être par soi-même, en voyant si grand nombre par autrui, un centre, voyant les lignes, une première cause, en voyant tant de secondes. *Dixit insipiens in corde suo non est Deus*<sup>13</sup>. Le fou dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu. Sur quoi saint Augustin remarque fort bien qu'il ne l'osa dire de bouche, mais seulement de cœur, car toutes les créatures l'auraient aussitôt démenti.

Deux Sauvages de la Dominique étant venus à Saint-Christophle (comme je disais tantôt), je pris un jour par la main le plus ancien et comme il avait été longuement parmi nos Français de la Gardeloupe, je crus qu'il entendrait notre langue. C'est pourquoi je lui voulus apprendre le signe de la croix, comme un excellent moyen pour résister au Maboyar. Je lui montrai le ciel, lui disant qu'il y

<sup>10</sup> Origène (ca 185-ca 253), théologien à qui l'on doit de nombreux ouvrages, dont l'*Hexaples*, une Bible polyglotte réunissant six versions différentes.

<sup>11</sup> "O caecae" : faute survenue en l'impression, lisez "O caecae" [n.d.a.].

<sup>12</sup> "Ô esprits aveugles des hommes / Ô triste destin".

<sup>13</sup> "L'insensé a dit en son cœur : non, plus de Dieu." (Ps XIV, 1).

avait un grand maître et un puissant seigneur dans cette riche demeure, mais ne me répondant rien, je crus qu'il ne m'entendait pas et le quittai pour rentrer dans moi-même, m'estimant heureux d'être né parmi des fidèles et d'avoir un Dieu à qui je puisse adresser mes souhaits, diriger mes actions et mes vœux, demander mes besoins et de qui j'attends ma souveraine félicité, comme au contraire, j'estime ces infidèles malheureux de n'avoir d'autres désirs que ceux de la vie présente. Mais à qui avons-nous ces obligations, sinon au père des lumières et des miséricordes, qui nous a faits chrétiens dès notre berceau, nous a donnés ses grâces, à l'heure que nous étions dans le péché et dans l'état le moins capable de le connaître et aimer ? C'est pour lors qu'il nous a marqués du caractère baptismal, qui nous délivre des assauts de Satan, lequel fait tant de mal à ces pauvres Sauvages.

Quelques Français leur attachent des chapelets bénits au col, pour les préserver du Maboyar. Ils ont une porte par où ils disent qu'il entre et sort et un trou où ils lui baillent à boire et à manger. Et si nos Français les vont voir et qu'ils en mangent, ils les appellent heureux de n'être point battus. Car pour eux, ils n'oseraient manger sans l'être. Tant il est vrai que ce Maboyar respecte en nous le caractère de chrétien.

Nonobstant cela, il est difficile de les convertir, à cause de leur libertinage, polygamie, ivrognerie (car on s'ivre<sup>14</sup> d'ouïcou), nudité, cruauté, défiance, dissimulation, inconstance, oisiveté mère de tout vice et impunité de vice, n'ayant à présent ni foi, ni loi, ni roi.

Au commencement, on a régénéré quelques-uns de ces insulaires dans les fonds sacrés du baptême, auxquels ensuite on faisait goûter l'eau de vie. Mais ils prenaient occasion de revenir pour se faire encore baptiser, à dessein de regoûter cette liqueur. Car je suis témoin qu'ils en sont fort friands et qu'un de ces susdits Sauvages, sachant qu'il y en avait un petit flacon dans la chambre où je couchais, m'en venait souvent demander par la fenêtre, me montrant au doigt l'endroit où elle était.

Quant à ceux de Terre Ferme, plusieurs ont remarqué, à la confusion des Européens, que l'ambition, l'avarice et le blasphème du nom de Dieu, qui sont les trois tyrans des Chrétiens, ne règnent point parmi les Sauvages septentrionaux ; moins encore parmi nos insulaires, qui n'ont ni police, ni dignité, ni charge, ni usage d'or, argent et pétun, qui n'obéissent au plus fort que par bienveillance. Ainsi je remarque que s'ils sont sujets aux autres vices, du moins ne se donnent-ils point au diable pour les biens. Ils ne se tuent point pour l'honneur et ne jurent jamais, trois vices qui perdront éternellement la plupart des Chrétiens.

J'ai vu à la Martinique et à Saint-Christophe quelques Sauvages chrétiennes, qui ont persévéré et persévèrent encore dans la foi avec leur mari français, et ai souvent parlé à une, qui est mariée avec La Verdure<sup>15</sup>, enseigne d'une compagnie,

---

<sup>14</sup> S'enivre.

<sup>15</sup> La Verdure, enseigne, puis lieutenant à la Martinique. Membre du conseil souverain de l'île, il intervient lors des préparatifs de paix entre les Français et les Indiens caraïbes en mars 1660.

laquelle était fort sage et judicieuse. Ils avaient plusieurs mulâtres. La conversion des Sauvages qui retournent parmi leurs frères est fort rare ; plus rare encore leur persévérance, quand ils sont convertis. Il semble donc que ce fruit ne soit pas encore mûr, il le sera quand il plaira à Dieu, qui seul peut amollir les cœurs de marbre et tirer l'huile de la pierre. Le fruit est plus grand et les conversions plus faciles et ordinaires dans les cantons de Terre Ferme, où il a été baptisé depuis deux cents ans un nombre innombrable de Caraïbes et Sauvages. Il est vrai que le nombre de ceux-ci est sans comparaison plus grand. Mais je veux dire qu'il est vrai ce qu'on dit communément, que les gens insulaires sont plus farouches et sauvages, si je ne dis cruels et moins propres pour la religion. Il y a trois archevêchés en Terre Ferme, à Mexico, à Lima et à la Plata, qui ont sous eux plusieurs évêchés, tels que sont Guito, Cusco, Porto-Vio, San Miquel, San Francisco<sup>16</sup>, et autres.

Il y a plusieurs couvents en Terre Ferme et sans parler des maisons des révérends pères bénédictins, jésuites, cordeliers, jacobins et augustins. Il y a dans le seul Brésil neuf couvents de carmes, habités par deux cents religieux de cet ordre, dont les uns sont Portugais, d'autres Brésiliens de naissance. Si que dans notre dernier chapitre général tenu à Rome l'an 1648, le vicariat du Brésil a été érigé en province. J'ai vu des carmes portugais, revenus de ce pays, qui nous en disaient des nouvelles. Et ai depuis été convié à Rome par notre supérieur majeur d'y aller en mission avec honneur, mais ma santé ne me l'a pas permis. Revenons à nos îles françaises. Il n'y a point d'évêchés, mais plusieurs maisons religieuses, comme des jésuites à la Martinique, des pères de saint Dominique à la Guadeloupe, des jésuites et des carmes à Saint-Christophe.

Si les Américains de Terre Ferme surpassent les insulaires en religion, ils ne le font pas moins en piété. Car la plupart nourrissent leurs parents dans leur extrême vieillesse avec grande charité. Ils vont pêcher et chasser ès bois avec leurs flèches, comme d'autres Esaus<sup>17</sup>, pour leur prendre du gibier. Et les insulaires, chose inouïe, les tuent, quand ils sont si malades, ou si vieux, qu'ils ne les croient plus capables de goûter les douceurs de la vie. Ils disent qu'en ce faisant, ils les exemptent de beaucoup de soupirs, d'ennuis et d'amertumes et qu'ils ne feraient plus que donner du mal et en avoir eux-mêmes. Cruauté, qui crie vengeance devant Dieu et qui les rend comme d'autres Caïns, vagabonds, bannis de Dieu, pires que bêtes sauvages. Car à les voir vous les prendriez pour des coureurs, sinon de l'orient, comme Caïn, au moins de l'occident.

Touchant l'obsèque<sup>18</sup> des morts, ceux qui habitent la Terre Ferme de l'Amérique méridionale couvrent les corps de sable et fichent à l'entour des dards et des flèches, afin qu'ils se relèvent armés. Et dans la septentrionale, ils ouvrent la cabane par à haut, afin que l'âme sorte, faisant un grand bruit à ce dessein. Ils ne

<sup>16</sup> Quito, Cuzco, Porto Rico, San Miguel de Tucuman.

<sup>17</sup> Esau, fils d'Isaac et de Rebecca, frère de Jacob. Voir Gn III.

<sup>18</sup> Les obsèques.

font point sortir les corps par la porte ordinaire. Ils les enterrent avec leurs habits et ne les étendent pas de leur long comme nous, mais les accroupissent, comme s'ils les asseyaient sur leurs talons. Ils coupent quelques cheveux du défunt, qu'ils donnent au proche parent.

Quant aux insulaires, le mari étant mort, les femmes coupent tous leurs cheveux en signe de deuil et ne veulent jamais coucher où il est mort, mais défont la case et en rétablissent une autre.

Dans le Peru, aussitôt qu'une femme était mariée, elle faisait un drap mortuaire pour son mari et pour elle. Les historiens rapportent que dans l'Inde une femme estimait que son mari mourant, tout mourait pour elle et son amour conjugal était tel, dans la croyance qu'elle avait de le revoir et dans l'espérance de l'aller accompagner en l'autre vie, qu'elle préparait un bûcher de bois aromatique, où elle jetait le corps de son mari, puis elle-même, afin d'avoir même sort et n'être pas séparée plus longtemps de ce qu'elle aimait le mieux. L'exemple de cet amour est plus admirable qu'imitable.

Les insulaires prennent tant de femmes qu'il leur plaît et les quittent à discrétion, voire les tuent, quand elles sont trop vieilles, ou qu'elles ont donné sujet de soupçon, ou bien les font esclaves de leurs bien-aimées. Ils en sont fort jaloux et, s'ils doutent de leur fidélité, ils les enivrent d'oüicou, pour découvrir la vérité. Un jour monsieur le général demandait à un de ses susdits Sauvages combien il avait de femmes et s'il ne craignait point que quelqu'une lui fût infidèle en son absence. Mais il lui fut dit qu'il ne fallait pas les railler là-dessus, que si ce Sauvage s'allait mettre quelque ombre dans l'esprit, il tuerait la première qu'il trouverait à son retour. Ainsi elles sont malheureuses parmi eux et esclaves de toutes les passions d'un mari. Ils font faire à leurs femmes jardins, hamacs, ménage etc. et se contentent de chasser, pêcher et faire la guerre.

Ceux du Brésil font de longues cabanes, rondes par à haut et nos insulaires font les leurs en pointe, faisant toucher à terre leurs chevrons sans beaucoup d'artifice. Les uns et les autres s'arrêtent aux songes. Les insulaires sont tellement accoutumés à faire et dire ce qu'ils veulent que, quand ils viennent voir nos Français, il ne faut exposer que ce qu'on veut perdre. Et si vous les refusez, ils se courroucent aussitôt. Ceux de Terre Ferme conservent les ossements de leur chasse, comme une superstition. Les uns et les autres font du feu avec du bois pourri et bien sec, qu'ils tournent adroitement. Leurs flambeaux sont roseaux secs.

Le langage des deux est fort difficile à apprendre<sup>19</sup>. En voici quelques mots, *Nenera vainçant*, c'est-à-dire bonsoir<sup>20</sup> ; *Nacou*, les yeux<sup>21</sup> ; *Nicery*,

<sup>19</sup> Le vocabulaire caraïbe de Maurile de Saint-Michel a été comparé avec les termes du *Dictionnaire caraïbe-français* (1665) et du *Dictionnaire français-caraïbe* (1666) de Raymond Breton, du *Vocabulaire caraïbe* (1658) de Charles de Rochefort, de *l'Introduction à la langue des Galibis* (1655) de Pierre Pelleprat et du *Petit dictionnaire de la langue des Sauvages Galibis* d'Antoine Biet (1664).

<sup>20</sup> Breton : *mátaoüine*.

<sup>21</sup> Breton : *nácou* ; Rochefort : *nákou*.

le nez<sup>22</sup> ; *Barique*, le ventre<sup>23</sup> ; *Oüare*, c'est assez<sup>24</sup> ; *Maboy banare*, bonjour<sup>25</sup> ; *Coulira*, un poisson<sup>26</sup> ; *Cararou*, une tortue<sup>27</sup> ; *Aque acoroqua*, venez boire<sup>28</sup> ; *Oüatou*, le feu<sup>29</sup> ; *Aleba*, cassave<sup>30</sup> ; *Sybali pisquet*, un rets<sup>31</sup> ; *Mouche bourrache*, bien ivre<sup>32</sup> ; *Cayman*, allons-nous en, c'est leur mot de guerre pour s'enfuir<sup>33</sup>.

Il y a un poisson rouge en mer qu'ils appellent *oütou*<sup>34</sup>, et un autre qu'ils nomment *coubery l'orfy*<sup>35</sup>. Les Caraïbes de Terre Ferme nomment le ciel *capo*<sup>36</sup> ; le soleil, *ouayou*<sup>37</sup> ; la lune, *nona*<sup>38</sup> ; les nuées, *conopo*<sup>39</sup> ; le feu, *oüare*<sup>40</sup> ; l'eau, *tonna*<sup>41</sup> ; la mer, *pazana*<sup>42</sup> ; leur Dieu, *toupan*<sup>43</sup>. Ainsi la division des langues se retrouve aussi bien dans l'Amérique que dans l'Europe et même en Terre Ferme.

<sup>22</sup> Breton : *íchiri* ; Rochefort : *nichiri*.

<sup>23</sup> Emprunt à l'espagnol "barriga" : le ventre.

<sup>24</sup> Breton : *áoereëlikia*.

<sup>25</sup> Breton : *máboüica* ; Rochefort : *mabouë* (bonjour) et Breton : *baouánale* ; Rochefort : *Ibaouânale* (mon ami, mon compère).

<sup>26</sup> Breton : *coülirou*.

<sup>27</sup> Breton : *catállou* ; Rochefort : *catallou*.

<sup>28</sup> Expression non identifiée dans les autres lexiques caraïbes.

<sup>29</sup> Breton : *ouáttou* ; Rochefort : *ouattou*.

<sup>30</sup> Breton : *alleiba*.

<sup>31</sup> Breton : *cáli*. Le mot *pisquet*, qu'il faudrait traduire par "poisson", est un emprunt à une langue européenne indéterminée (latin "piscis", espagnol "pescado", portugais "peixe", voire gallois "pysgod").

<sup>32</sup> Emprunt à l'espagnol, formé de *mucho* (beaucoup) et *borracho* (ivre).

<sup>33</sup> Breton : *caïman*.

<sup>34</sup> Terme non identifié dans les autres lexiques caraïbes.

<sup>35</sup> Breton : *cóbiri*, désigne l'orphie ou la bécasse de mer.

<sup>36</sup> Pelleprat : *cábou* ; Biet : *capou*.

<sup>37</sup> Pelleprat : *hueïou* ; Biet : *ueïou* ; Breton : *hueyou* ; Rochefort : *huyeyou*.

<sup>38</sup> Pelleprat : *nouno* ; Biet : *nouná* ; Breton : *nónum* ; Rochefort : *nonum*.

<sup>39</sup> Pelleprat : *bécou* ; Biet : *capou* ; Breton : *oubécou* ; Rochefort : *oubékou*.

<sup>40</sup> Pelleprat : *oüáto* ; Biet : *oüato* ; Breton : *ouáttou* ; Rochefort : *ouáttou*.

<sup>41</sup> Pelleprat : *touná* ; Biet : *touna* ; Breton : *tóna* ; Rochefort : *tóna*.

<sup>42</sup> Pelleprat : *balana* ; Biet : *parana* ; Breton : *Balánna* ; Rochefort : *balanna*.

<sup>43</sup> Absent des vocabulaires consultés.





---

## CHAPITRE XXI

### *Des mœurs et humeurs des Sauvages et de leur façon de vivre et de faire la guerre*

La première éducation est d'un poids incroyable et nous devrions tous les jours remercier Dieu d'être nés et élevés dans l'école du christianisme et de la sagesse. La nature et la naissance sont de grands commencements pour la perfection d'un homme, mais comme la terre, quelque bonne qu'elle soit, ne rapporte que chardons, si elle n'est cultivée ; comme le meilleur cheval, n'est ni traitable, ni serviable, s'il n'a été dompté et façonné, ainsi l'homme qui n'est imbu, ni élevé dans la sagesse par une bonne éducation, n'aura rien d'humain ni de vertueux.

Vous seriez étonnés de voir combien la vie des Sauvages est animale et indigne d'un homme capable de science et de grandes actions, à cause qu'ils n'y sont pas élevés, et combien ils la trouvent douce et agréable, si qu'on ne les peut retenir longtemps parmi nos Français. Louis notre Sauvage, étant interrogé par moi s'il n'avait point quitté la France à regret et s'il était plus aise de retourner au désert de la Dominique que de demeurer à Paris, parler aux princes comme il avait fait, voir la cour et les beaux édifices de notre royaume, répondit qu'il aimait mieux son pays. Il est vrai que le froid le pensa faire mourir en France. Il se réjouit donc grandement quand il aperçut sa patrie, plus encore quand il revit ses parents. Mais le comble de son plaisir fut de quitter ses habits, et reprendre ses premières coutumes.

Tous les Américains sont malpropres, ils ne se lavent point les mains pour manger, non plus que la viande, ni la chaudière<sup>1</sup>, avant que de la mettre au feu. Ils la remuent avec un bâton. Ils mangent les couleuvres, aussi bien que les Nègres, après leur avoir ôté la tête et fait griller le reste. Ils leur mettent le talon sur la tête et les pressent au cou de leur main. S'ils en sont mordus, ils sont adroits à s'en guérir, en avalant certaines huiles qui chassent le venin et se faisant sucer la plaie par une de leurs femmes, après qu'elle a pris un breuvage. J'ai vu à la Martinique de prodigieuses couleuvres et il n'y avait pas longtemps qu'un des principaux Sauvages, nommé le Pilote, frère d'Arlet, tous deux affectionnés aux Français, était mort de la blessure d'une, qui lui avait percé la veine, ce qui est sans remède. Ils ne veulent pas apprendre leur secret à nos Français.

Un père fait épreuve de l'industrie d'un amoureux par la chasse et par la pêche, avant que de donner sa fille en mariage. De sorte qu'un Sauvage, qui voudra demander, par exemple, la fille d'Arlet pour épouse, fera des présents de chasse

---

<sup>1</sup> Chaudron, marmite.

audit Arlet, qui par là connaît que son gendre prétendu sait les moyens de nourrir sa fille. Puis les parents et voisins s'assemblent au carabel<sup>2</sup>, et boivent force oïicou. Ils habitent ensemble quelque temps, aussi bien que les Nègres d'Afrique non baptisés, avant que de se donner la dernière promesse.

Ils nous apportent pour monnaie des lézards, des bananes, des ananas, des tortues, de leurs arcs et flèches, des hamacs, de leurs pelotons<sup>3</sup> de coton etc. et remportent de nous des miroirs, couteaux, alènes, haches, grains de cristal, dont ils se font des colliers et bracelets. Ceux que nous vîmes venir à la Martinique avaient les cheveux retroussés et liés par derrière, sans bracelet, rassade<sup>4</sup>, ni cracolis<sup>5</sup>. Car ils se pendent quelquefois aux oreilles, ou au nez, de ces susdits cracolis. Ils se baignent tous les matins, aussi bien nos insulaires que ceux de Terre Ferme de la zone torride, et ceux-là se frottent tous les huit jours de rocou. J'en ai vu un à Saint-Christophle se rougir de cette fleur à notre sollicitation.

Ils ont tous le nez plat et rabattu et mettent leur beauté dans la couleur rouge, comme les Nègres dans la couleur noire, lesquels dépeignent le Diable de couleur blanche. Si les Sauvages ne se rougissaient de rocou, ils seraient de couleur olivâtre. Ils pêchent à la ligne et à la flèche. Et quelquefois vous les verrez nager de la main gauche et tenir de la droite la flèche dont ils blesseront le poisson. Ils comptent par les mains et par les pieds, et règlent leurs jours par la lune, comme les Turcs, et non par le soleil. Ils n'ont aucune civilité. J'en ai vu un à Saint-Christophle, à qui monsieur le général faisait l'honneur de le faire manger à sa table, lequel s'y voulait mettre des premiers sans se laver.

Ils diffèrent aussi quant au gouvernement et encore à présent il y en a de plusieurs sortes en Terre Ferme. Dans le Pérou, ils avaient jadis un roi qui, étant prisonnier des Espagnols, offrit pour sa rançon une chambre pleine d'or. Dans la Virginie, il n'y a pas longtemps que les peuples, suivant cette inclination naturelle vers un seul, y étaient en monarchie. Quant aux Anglais qui y sont maintenant, j'apprends qu'eux et leurs confrères des îles susnommées de Saint-Christophle, Nièves, la Barbade et Monserrat, tiennent pour le roi et que le parlement fait état de leur envoyer faire bonne guerre. De mon temps, monsieur notre général les induisait à tenir le parti du roi, leur promettant de les défendre contre l'armée du parlement.

À Guyane, ils oignent leur roi. À Timitinas<sup>6</sup>, ils en ont deux, qui se font sans cesse la guerre. Quand le roi meurt, ils tuent ses esclaves pour l'aller servir après sa mort. Ils se prosternent tout de leur long devant lui. Le couronnent de plumes de diverses couleurs. D'autres ont une espèce d'aristocratie et république, avec un chef néanmoins, qu'ils appellent cacique. Et nos insulaires tiennent davantage de la démocratie, ou plutôt anarchie, car ils vont par bande comme bêtes sauvages,

<sup>2</sup>Le carbet est une grande case ouverte où les habitants se réunissent.

<sup>3</sup>«*plotons*».

<sup>4</sup>Perles de verre.

<sup>5</sup>Ornement métallique en forme de croissant de lune porté au cou par les Indiens caraïbes.

<sup>6</sup>Localité non identifiée.

sans ordre, ni sans chef. Il est vrai qu'en leur guerre, ils ont des capitans et les principaux des carabels<sup>7</sup>, s'étant assemblés à Saint-Vincent, ou à la Grenade, concluent la guerre, font lever des hommes et vont en Terre Ferme combattre les Calibis<sup>8</sup>. De sorte qu'en guerre, ils se gouvernent par aristocratie.

Les Sauvages du nord ont l'usage des tambours, qu'ils font de peaux de bête, mais qu'ils ne battent comme nous, mais y enferment des cailloux, qui font du bruit par le mouvement du tambour. Ils montent dans les arbres et ne se plaisent pas tant sur mer que nos insulaires, qui y voguent quelquefois plus de cent lieues pour aller faire la guerre aux Arouagues.

Quand il passe un navire auprès de la Dominique, ou de la Grenade, on voit force de canots pleins de Sauvages, lesquels ont leur carquois derrière, leur arc en main, qu'ils bandent avec les pieds. Ils nagent à ravir et ne soucient pas, soit en guerre, soit en pêche, que leur bateau renverse car ils le redressent eux-mêmes et se remettent dedans. Outre ces petits bateaux qu'ils appellent canots, qu'ils ne font pas d'écorce d'arbre, comme ceux du continent, mais de quelques pièces de bois, ils en ont encore de plus grands, qu'ils nomment pirogues<sup>9</sup>, contenant trente personnes, lesquels ils commencent à faire aller à la voile, depuis qu'ils ont vu nos navires.

Ils n'ont point encore l'usage de la boussole, non plus que ceux de Terre Ferme. Ils portent leurs lits avec eux, à l'imitation des Brésiliens, afin de coucher dans les bois en l'air, sans crainte des vermines. Il n'en est pas de même des Canadois<sup>10</sup>, qui couchent dans des écorces d'arbres. Ils font sécher du coton, qu'ils mettent au bout de leurs flèches, puis font feu avec un bois qu'ils appellent mahau et, lançant la flèche allumée dans les cases des ennemis, leur donnent l'épouvante et y mettent le feu, d'autant plus aisément qu'elles ne sont couvertes que de roseaux et de feuilles.

Je me souviens d'avoir vu les Savoyards tailler par éclat le bois de sapin, qu'ils font sécher et portent allumé comme un flambeau, pour les éclairer de nuit. C'est ainsi que nos Sauvages, qui n'ont usage ni de bougie, ni de chandelle, allument le bois sec qu'ils tiennent en leurs mains. Ils ont un autre stratagème pour épouvanter l'ennemi, de se noircir d'un fruit d'arbre nommé junipa et aller en cet état faire d'horribles cris au devant de lui. Stratagème dont se servirent autrefois les Sarrazins dans la Guyenne contre nos Français, au rapport de Nicole Gilles<sup>11</sup> ; lesquels s'habillèrent de noir et firent une huée étrange, qui donna l'épouvante à l'avant-garde.

Les Caraïbes se mettent en trois bandes dans le combat, où il est fort aisé

<sup>7</sup> Chefs des carbets, cf. ci-dessus.

<sup>8</sup> Galibis.

<sup>9</sup> « Piroques ».

<sup>10</sup> Indiens du Canada.

<sup>11</sup> Nicole Gilles († 1503), contrôleur du Trésor royal de Charles VIII et chroniqueur français à qui on doit *Les très élégantes et copieuses annales des très preux, très nobles, très chrétiens et excellents modérateurs des belliqueuses Gaules*. Paris : Les Angeliers, 1544.

de les mettre en désordre, soit par nos armes à feu, qu'ils craignent comme la foudre et qu'ils appellent Maboyar, soit en donnant fortement l'épée à la main, soit en feignant se retirer, car alors, se croyant vainqueurs, ils vous poursuivent et tombent engagés dans le piège.

Ils étaient fort curieux au commencement d'avoir des armes à feu. En effet, quelques Français avaient satisfait à leur curiosité. Mais les plus raffinés leur en ont donné avec double charge, ce qui en a blessé quelques-uns et épouvanté les autres. Ils ne savent pas le secret de faire la poudre à canon. Ceux du Brésil portent un tas de flèches à leur côté. Et quand ils ont en main leurs ennemis, ils les engraisent comme nous ferions des porcs, puis les tuent et font rôtir à demi sur une grille de bois et les dévorent avec grande solennité. Ceux du nord font paraître leur courage, en souffrant constamment le feu d'un tondre<sup>12</sup> allumé, qu'on leur attache au bras. Mais nos insulaires se laissent déchiqueter jusqu'au sang. Si que celui qui n'a pas le courage de verser ainsi son sang à plaisir ne mérite pas d'être capitaine et passe pour poltron.

Après le combat, ils font leur effort pour avoir les corps de leurs camarades, présageant quelque malheur de les laisser et l'imputant à grande honte. Ils craignent plus les fusils que les mousquets. Car pour éviter ceux-ci, ils avaient le temps de se baisser et mouvoir, quand ils voyaient le feu, mais de ceux-là ils sentent plutôt le coup qu'ils n'en voient la flamme. Quelques-uns s'étonnent comme ils vont nus dans les combats et comme ils ne font des boucliers de ces grandes écailles de tortue. Mais ils aiment mieux être lestes et légers, pour se servir à l'occasion de leur arme défensive, qui est le mouvement et la fuite dans les bois, d'où ils tirent leurs flèches empoisonnées, qu'ils jettent en haut, pour qu'elles blessent en descendant. Leurs armes offensives sont boutous et sagaies, ceux-ci faits comme halberdes, d'un bois dur, qu'ils lancent à plein bras, ceux-là comme massues, d'un bois noir, avec quoi ils assomment. J'en ai vu quantité à Saint-Christophe, aussi bien que leurs flèches de roseaux, au bout desquelles ils mettent une arrête de raie<sup>13</sup>, ou une pointe de bois fort dur, qu'ils frottent du jus de mancenille, ou d'autre venin très présent, et qu'ils tirent quelquefois par dessus leur tête, en s'enfuyant.

Je ne dis rien de cette sottise coutume qu'ont les maris, après que leurs femmes ont accouché, de faire la commère<sup>14</sup> un certain temps. Rien de la région des Pygmées, que quelques-uns ont voulu établir dans l'Amérique, aussi bien que des cyclopes, qu'ils disaient n'avoir qu'un œil ; car je ne crois ni l'un ni l'autre. Non plus que ce qu'on dit des géants, bien est-il vrai que dans la religion des Patagons, près du détroit de Magellan, on a trouvé des hommes de huit ou neuf pieds de hauteur, communément parlant. Je n'affirme non plus ce qu'on écrit d'un monstrueux poisson, qui sortant de l'eau, vient prendre un homme sur le tillac ou

---

<sup>12</sup> Morceau de bois sec.

<sup>13</sup> "rets".

<sup>14</sup> Jouer à la femme qui vient d'accoucher.

sur la rive de la mer, et le dévore, car je ne l'ai pas vu. Les relations en rapportent d'autres, que j'omets, pour être d'une difficile créance<sup>15</sup>.

Les Sauvages insulaires mangent à déjeuner des cannes de sucre. À dîner ils font bouillir leurs pots, qu'ils appellent canaris, y mettent des crabes et de la tortue, avec force piment, qui les engraissement de bonne sorte, puis se couchent l'après-dîner. Ils dorment de jour pour chasser la nuit aux crabes etc. à la faveur d'un flambeau de roseau. Ils font des *hibichets*, qui leur servent à passer l'*ouïcou*, des *catolis*, qui sont en façon de hotte, qu'ils mettent sur l'épaule, des hamacs et des bottines de coton, qu'ils font prendre aux filles de l'âge de sept ans. J'ai vu de leurs pelotons et de leur fil de coton.

Le roi de Guyane punit les malfaiteurs et a des lois contre les criminels, comme la mort à l'adultère et au meurtrier. Le plus proche parent sert de bourreau, qui est un second supplice au criminel. Mais nos insulaires n'ont aucune loi que leurs passions et semblent ne savoir pas la différence du bien et du mal. Ceux du Pérou élèvent leurs enfants dans le travail dès leur jeunesse. Et ceux du Chili exercent les leurs dans la course sur quelque montée bien rude, donnant un prix au vainqueur. Mais les insulaires ne donnent aucune récompense à leurs enfants, qu'ils élèvent dans une étrange fainéantise. Ce n'est donc pas merveille, s'ils mènent une vie sauvage, puisqu'ils sont si mal instruits et informés. Et c'est là le sentiment dernier de ce chapitre et le fruit que je vous prie (cher lecteur) d'en remporter. Tel que vous serez élevé dès le commencement, ou que vous élèverez vos enfants, tel vous serez toute votre vie, ou ils seront eux-mêmes. Si vous les portez dès leur jeunesse aux armes, ils deviendront belliqueux ; si à la cuisine, ils seront des fainéants. En voulez-vous l'exemple qu'en donnait Licurgus<sup>16</sup>, voyez deux chiens sortis de même ventrée, formés diversement: dont l'un est adonné à la chasse et l'autre à la cuisine, selon la première teinture, ou le premier pli qu'on leur donne. Ainsi voit-on des enfants de bonne famille mal nourris, qui sentent pleinement leur sauvage et bouvier, et des roturiers, qui pour avoir été dans leur jeunesse bien élevés, ont un cœur totalement noble. Mais l'exemple de Socrate<sup>17</sup> nous est plus familier. Lequel confessait au physionome<sup>18</sup>, qui l'avait jugé d'un naturel vicieux, que tel à la vérité il était né, mais que la bonne nourriture l'avait réformé et ployé à la vertu<sup>19</sup>. Il faut dresser l'arbre, tandis qu'il est jeune, et l'enter<sup>20</sup> dès le commencement. Pendant que la cire est molle, on lui imprime tel caractère qu'on veut et pendant que l'argile est moite, on forme tel vase qu'il vient en fantaisie.

<sup>15</sup> Difficiles à croire.

<sup>16</sup> Lycurgue (IX<sup>e</sup>-début VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), législateur mythique de Sparte, connu essentiellement grâce à Plutarque qui, dans ses *Vies parallèles*, lui consacre une *Vie* (mise en perspective avec celle du deuxième roi de Rome Numa Pompilius).

<sup>17</sup> Socrate (469-399 av. J.-C.) philosophe grec.

<sup>18</sup> Physiognomoniste : qui se sert de la physiognomonie, méthode qui permet de juger du caractère et des inclinations d'une personne par son apparence physique, notamment par l'inspection de son visage.

<sup>19</sup> Exemple pris chez Ambroise Paré.

<sup>20</sup> Le greffer.

Je ne puis ici oublier ce mot d'Horace, que le vase garde longuement l'odeur et le goût de la première liqueur, qui lui est infuse et le papier la première écriture et teinture<sup>21</sup>. Nos âmes sont des tables rases, où il importe extrêmement d'écrire et graver le bien du commencement. Nos âmes sont comme des sauvageons<sup>22</sup>, qui de soi ne peuvent produire que des fruits aigres, amers et âpres, mais entées de bonnes et salutaires instructions, elles portent des fruits doux et savoureux. C'est pourquoi, cher lecteur, si vous ne voulez produire, comme sauvageons, des actions de Sauvages, entez en vous de bonne heure la vertu et y jetez les semences d'un chrétien.

---

<sup>21</sup> HORACE, *Epîtres* II, 2, *À Lollius*.

<sup>22</sup> Plantes non greffées.

---

## CHAPITRE XXII

### *Le père Ambroise arrive de la Martinique à Saint-Christophe, où je le viens trouver et où Dieu continue de bénir nos travaux*

En allant et revenant de l'île de Saint-Eustache, je passai par la Pointe-de-Sable, où quelques-uns souhaitaient de se confesser, auxquels ayant satisfait, je retournai à la Montagne, où est le château de monsieur le général. Là je fis rencontre du père Ambroise et confesse ingénument<sup>1</sup> [que], dans tout mon voyage, n'avais point eu de joie ni de contentement pareil à celui que me causa sa vue tant désirée. Le bon Joseph fut extrêmement aise de voir son frère utérin benjamin, qui signifie enfant de la droite. Et qui n'eût été joyeux, voyant le bras droit de notre mission et celui qui l'a si bien soutenue, sorti de même province de religion, comme d'une même mère. Ma joie était d'autant plus grande que je l'avais attendu deux mois entiers, sans en savoir des nouvelles. Je lui avais écrit par le capitaine Touseau, lequel ayant déchargé son navire à Saint-Christophe, fut poussé par le vent vers Saint-Dominique, bien loin de la Martinique. Ainsi ce grand égarement nous faisait craindre, ou un naufrage, ou une prise par la flotte espagnole, ou une maladie. Il ne reçut donc ma lettre que bien tard et ne put venir qu'au temps de l'Avent, dans un navire hollandais. Encore arriva-t-il fort malade et fort faible, d'une crise qui l'avait mis à deux doigts de la mort.

Remarquez en passant que c'est l'ordinaire d'abord de payer le tribut aux Indes par une fièvre, de laquelle ceux qui en échappent (comme il arrive souvent) doivent espérer une longue santé. Et ceux qui ne sont point malades, d'abord, doivent craindre le mal d'estomac, ou l'enflure, qui sont les deux bourreaux de l'île. Le père Ambroise traîna sa fièvre jusqu'au commencement de février de l'an prochain. Pendant lequel temps, il me fallut travailler au dedans, par les soins du recouvrement de sa santé, que Dieu destinait pour le grand ouvrage de notre établissement et au dehors, par les visites des malades et l'administration des sacrements au voisiné<sup>2</sup> de la montagne, et au canton de Cayonne.

Il faut ici donner la gloire à Dieu. Et puisque c'est une chose magnifique de relever ses ouvrages, il ne faut pas omettre les noms des hérétiques que Dieu a de notre temps convertis et auxquels nous avons donné l'absolution de l'hérésie. Car je dirai encore ici en passant que plusieurs pauvres hérétiques de la Gascogne, du Poitou, de la Normandie etc. se vont embarquer à la Rochelle, à Nantes, à Dieppe etc. pour ces îles américaines, où leur conversion est facile, tant pour être éloignés de la maison de leurs parents que pour ce qu'ils n'ont de prêche, ni de ministre

<sup>1</sup> Avec la plus grande franchise.

<sup>2</sup> Voisinage.



que parmi les Anglais, où ils n'entendent point le langage, joint que monsieur le général des Français est religieux de profession, chevalier de Malte, et toujours prêt de témoigner une bienveillance particulière à ces nouveaux convertis.

C'est ce qu'il fit, le quatrième jour de novembre, à Jacques Fonteine, natif de la place Maubert de Paris, fils de maître Jean Fonteine, marchand drapier, et de Marie Beslain, âgé de dix-huit ans<sup>3</sup>, lequel abjura l'hérésie de Calvin et fit profession de notre foi, après l'avoir demandé instamment, comme le témoigne le certificat que j'en ai conservé par écrit ; signé, le chevalier de Poincy et autres, jusqu'au nombre de huit.

Plus le huitième de novembre de la même année 1646, Jacques Besard, natif de la ville d'Orléans, âgé de dix-sept ans, et Jean Ergant, natif de l'évêché nantais en Bretagne, âgé de dix-neuf ans et demi<sup>4</sup>, ont abjuré pareillement l'hérésie de Calvin et fait profession de notre foi, dans la chapelle du château de monsieur le général. J'ai les seings de ceux qui y ont assisté.

Plus le douzième de novembre de la même année, Daniel Acart, dit La Fonteine, âgé de trente-huit ans, veuf, natif de la paroisse de Saint-Pierre-de-Caen en Normandie, et Jean Le Roi, âgé de trente-trois ans, natif de la paroisse de Mougou, proche de Niort en Poitou<sup>5</sup>. L'un et l'autre, après les épreuves et instructions nécessaires, ont aussi fait entre mes mains la profession de notre foi, en présence de monsieur le général et de plusieurs autres, qui ont signé dans le certificat que j'ai en main. Le susdit La Fonteine mourut quatre jours après à l'hôpital, où il pleura amèrement, avant que d'entrer en l'agonie. Et lors que je lui demandai le sujet de ses larmes, il me répondit qu'il avait trop longtemps résisté aux inspirations du Saint-Esprit et différé sa conversion à notre foi. Il m'attira les larmes des yeux et confesse n'avoir jamais été plus touché, voyant que cet homme tout d'un coup était devenu enfant de lumière et héritier du paradis. C'est de lui, sans mentir, que je puis dire (après l'avoir vu mourir si contrit) que sa mort ne lui a pas été un décès mais un excès de gloire, non pas un trépas mais un pas, ou passage à l'éternité, non un occident mais l'orient, ou plutôt le méridien de son immortalité, non un naufrage mais le port où il a surgi heureusement, après avoir été si longtemps à la veille du naufrage, mais un doux sommeil, d'où il s'est relevé plus vigoureux et oublieux des larmes du soir précédent.

Quelques jours après, il me fut amené une Hollandaise, nommée Anne Quin, native de la ville d'Amsterdam, âgée de 34 ans, veuve de Jean Jance<sup>6</sup>, laquelle j'admis aussi au giron de l'Église romaine, comme elle le souhaitait de longtemps, au témoignage des assistants, dont je conserve les seings.

Après cette dernière profession de foi, qui fut le dix-neuvième novembre, j'entrepris le voyage de Saint-Eustache. Ensuite duquel il vint à moi un homme

---

<sup>3</sup> Personnages non identifiés.

<sup>4</sup> Personnages non identifiés.

<sup>5</sup> Personnages non identifiés.

<sup>6</sup> Personnages non identifiés.

âgé de vingt-quatre ans, maître de case, nommé Origène Martin, natif de la Rochelle, fils de Pierre Martin, natif de l'île de Ré et d'Anne Marchand<sup>7</sup>. Lequel me demanda, le treizième décembre, jour de sainte Luce, d'être admis au giron de notre Église, ce que je lui accordai dix jours après, lui expliquant les points de notre foi, en quoi nous différons de Calvin et les lui prouvant à mon possible, dans la chapelle de monsieur le général, le vingt-troisième décembre, qu'il fit abjuration de son hérésie et profession de notre foi. Il y avait dans Saint-Christophle un hérétique apostat, nommé la Vieuville<sup>8</sup>, qui avait débauché une jeune Lorraine et l'avait amenée à Saint-Christophle, pour faire valoir l'habitation de son feu parent monsieur de la Grange<sup>9</sup>, ou plutôt pour vivre autant en assurance de sa liberté et libertinage, comme il vivait en crainte de la perdre dans la France. Sa malice avait eu assez de pouvoir sur l'esprit de sa femme, pour la pervertir et l'embarquer aussi bien dans son erreur que dans son vaisseau, pour venir tous deux faire naufrage dans ce pays, où ils sont morts misérablement, ainsi que je dirai tantôt. Et comme la rage du péché ne se contente pas de causer le mal, mais empêche le bien possible, il retenait dans l'hérésie un nommé Jacques Poictevin<sup>10</sup>, âgé de vingt-cinq ans (comme sa profession de foi le certifie), serviteur domestique du sieur Aubert<sup>11</sup>, capitaine de cette île, et voisin du susdit la Vieuville. Il me fut dit que ce Jacques Poictevin avait voulu se convertir, mais que cet apostat l'en avait toujours empêché, ce qui me fit prendre occasion de voir ledit Jacques et de l'exhorter à ne prêter point l'oreille à son ennemi voisin, mais à suivre les mouvements du Saint-Esprit, qui l'avait inspiré d'embrasser la religion de son maître et de sa maîtresse, qui étaient les plus vertueux de l'île, voire<sup>12</sup> le sieur Aubert avait été gouverneur à la Guardeloupe avant le sieur Hoël. Je lui demandai quelles difficultés il avait, auxquelles ayant tâché de satisfaire, il me vint trouver à la Montagne, le vingt-septième de décembre, où il abjura l'hérésie de Calvin et fit profession de notre foi, en présence des sieurs de la Vrenade<sup>13</sup>, Girault, et Grenon, capitaines de l'île.

Un jour ce vieil apostat était à la table de monsieur le général. Et m'étant arrivé de dire que dans la morale, il y avait de deux sortes de vertus : l'une beaucoup généreuse, comme celle du pauvre Lazare<sup>14</sup>, qui était patiente dans les souffrances et dans la pauvreté, l'autre plus douce et moins pénible, qui assiste son prochain par ses aumônes et gagne le paradis, en donnant un morceau de pain, ou une

<sup>7</sup> Personnages non identifiés.

<sup>8</sup> Parent non identifié de Françoise Boyer (ou Bohier) de Vieuville, épouse de René de Bethoulat, sieur de la Grange.

<sup>9</sup> René de Bethoulat, sieur de la Grange ; lieutenant de Poincy à Saint-Christophe, il est nommé par la Compagnie pour remplacer Alexandre Du Halde en 1638. Il est expulsé en 1639 après être entré en conflit avec de Poincy.

<sup>10</sup> Personnage non identifié.

<sup>11</sup> Jean Aubert, voir *supra*.

<sup>12</sup> Et même.

<sup>13</sup> *Sic.* La Vernade, voir *supra*.

<sup>14</sup> Parole du mauvais riche et du pauvre Lazare (Lc IV, 16).

fois d'eau froide pour l'amour de Dieu<sup>15</sup> ; mais que dans ces îles on était privé du pouvoir de pratiquer cette seconde vertu, n'y ayant point de pauvres aux portes qui en donnent l'occasion : en effet, un chacun travaille ici chez soi, ou chez son maître et il ne vient point de pauvres à vos portes, ni à l'église, aussi n'y a-t-il ni pain, ni argent à leur donner, car la monnaie du pays, c'est le tabac, comme je disais tantôt (il est vrai qu'on peut faire ses aumônes de linge et de viande à l'hôpital) ; ce vieil hérétique prit la parole et dit devant monsieur le général, que le fils de Dieu nous avait mérité le paradis et que c'était une trop grande présomption de croire que nous le puissions mériter par nos aumônes et bonnes œuvres. J'apportai ce passage du chapitre X de saint Mathieu, où le fils de Dieu promet récompense à celui qui donnera une fois d'eau froide<sup>16</sup> etc. Il m'apporta ce passage de saint Paul aux Romains "*Justificamur gratis*"<sup>17</sup>. Nous sommes justifiés gratuitement, à plus forte raison sommes-nous glorifiés par la pure miséricorde de Dieu. Je lui répondis que l'apôtre disait bien, "*Nous sommes justifiés gratuitement, quant à la première grâce mais quant à la grâce consommée, qui est la gloire, Dieu veut que nous la méritions par nos bonnes œuvres*"<sup>18</sup>. C'est-à-dire en un mot, que supposée notre justification, posé que nous soyons en grâce par la miséricorde de Dieu, nous pouvons faire des œuvres méritoires de la vie éternelle. C'est pourquoi saint Paul appelle la gloire une couronne de justice, que le juste juge rendra au jour de ses grandes assises.

J'apportai encore ce passage du même apôtre "*Non ego, sed gratia Dei mecum*"<sup>19</sup> lequel nous insinuait par là que la grâce seule ne travaille pas à ce grand ouvrage de notre glorification, mais la grâce et l'homme. J'en donnai la comparaison d'un capitaine, qui seul ne remporte pas la victoire sur l'ennemi de l'état, mais lui et l'armée royale, par exemple. Il me nia que Saint Paul eût avancé ces paroles, "*Gratia Dei mecum*" mais j'allai quérir notre Bible et le montrai à lui et à monsieur le général, devant plusieurs autres, dans le chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens. Je passe sous silence le reste de cette conférence, pour dire qu'il tomba malade huit jours après, ce qui m'obligea de l'aller voir dans son habitation et de lui parler de la mort, et de son retour dans notre sainte Église, s'il ne voulait être damné à jamais.

Il me pria de ne le point entretenir des matières de notre religion et, comme c'était un homme altier et suffisant, il ne me parla que des grâces qu'il avait acquises dans l'esprit des maréchaux de La Force et de Châtillon<sup>20</sup>, me conviant

<sup>15</sup> Mt X, 42, cf. page suivante.

<sup>16</sup> "*quiconque donnera à boire à l'un de ces petits rien qu'un verre d'eau fraîche, en tant qu'il est un disciple, en vérité je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense*" (Mt X, 42).

<sup>17</sup> "*justifiés gratuitement*".

<sup>18</sup> Ep 2., Rm III, 28

<sup>19</sup> "*C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis*" (1 Co XV, 10).

<sup>20</sup> Jacques Nompar de Caumont (1558-1652), duc de La Force, maréchal de France, et Gaspard III de Coligny, (1584-1646), duc de Châtillon et maréchal de France. Tous deux commandent les armées de Louis XIII durant la guerre de Trente Ans.

à lire quelques oraisons latines, qu'il disait avoir composées sur leurs prouesses et haut-faits. En effet, il était meilleur rhétoricien que théologien. Il estimait plus les bonnes grâces des grands que celle de Dieu, qui l'avait abandonné aux désirs de son cœur, et [il] ne faisait pas si bien des oraisons à la gloire de Dieu que des proses et des éloges en l'honneur des hommes. Parmi cela je l'obligeai de confesser la vertu et la sainteté des révérends pères Luc, Dominique et autres carmes de notre province, qu'il avait connus dans leur vie et qu'il reconnaissait pour gens de bien et d'une haute vertu. Sur quoi, je lui dis qu'il les devait donc imiter et que ce n'était pas assez de connaître et admirer la vertu d'autrui. Il la fallait aimer et embrasser, autrement il se jugeait et condamnait lui-même. J'avoue n'avoir jamais trouvé de cœur si endurci, aussi est-il mort de cette dureté. Tout ainsi que sa femme, laquelle, après la mort de celui-ci, se remaria et finit aussi mal que son premier mari. Je ne m'étonne point de ces cœurs de marbre, puisqu'ils avaient abandonné Dieu, sans lequel nous ne saurions proférer le nom Jésus, ni former une sainte pensée, moins encore produire une action méritoire de la vie éternelle.

Quelques personnes me demandèrent le saint scapulaire de la Vierge, pour leur servir d'ombrage dans le midi, de rafraîchissement dans les ardeurs, de bouclier et de défense contre l'offense de l'ennemi du genre humain, auxquelles je l'accordai avec une consolation indicible, voyant que cette dévotion, approuvée par tant de miracles, confirmée par tant d'indulgences des saints pères, tolérée par les conciles, authentiquée<sup>21</sup> par la tradition de trois ou quatre siècles, reçue des rois et des reines, des princes et des princesses, des grands et des petits, des vieux et des jeunes, se provignait<sup>22</sup> non seulement dans les trois parties du monde, mais dans ce nouveau monde. Il me fallut couper de notre grand scapulaire, faute d'étoffe, et en faire des petits, pour les départir à ceux et celles qui m'en demandèrent. Mademoiselle Girault<sup>23</sup> fut la première à qui je l'accordai. Le père Cosme<sup>24</sup>, carme de notre Province (qui alla l'an passé dans cette mission, avec le père Innocent et frère Léon), nous a mandé que notre confrérie du Saint Scapulaire était tout à fait établie dans notre Église et que nos pères en faisaient les processions comme en France. Dieu l'accroisse de jour en jour.

---

<sup>21</sup> Garantie conforme.

<sup>22</sup> Se multipliait.

<sup>23</sup> Renée Girault, épouse de Robert de Longvilliers de Poincy.

<sup>24</sup> Cosme de la Présentation.



---

## CHAPITRE XXIII

### *Pensées théologiques sur l'océan et pourquoi dans les Indes il y a peu de flux et reflux*

Si les êtres corporels portent la ressemblance des spirituels, au dire de l'Apôtre, et si toutes les créatures sont des images du créateur, les unes plus, les autres moins parfaites, selon qu'elles imitent ses perfections, l'océan à vrai dire, n'est pas une des moindres, comme je l'ai souvent médité.

Je vous ai déjà fait voir dans mon 2<sup>e</sup> chapitre comme ce vaste élément était un tableau des perfections divines et surtout de l'immensité, infinité, fécondité, pureté, terreur etc. d'un Dieu tout-puissant ; de son unité même, qui lui est si essentielle. Car comme nous voyons toutes les lignes se rapporter à un centre ; tous les individus à une espèce ; tous les genres à celui de l'être, que nous appelons généralissime ; tous les nombres à l'unité ; tous les rayons au soleil qui les produit, ainsi voyons-nous toutes les eaux et tous les fleuves se rendre dans l'océan (qui n'est qu'un), d'où elles naissent, et toutes les perfections des créatures se rapporter à un seul créateur, qui en est l'auteur. Il nous reste maintenant à parler du mouvement de l'océan et de son flux et reflux, qui nous découvrira un vestige de la très sainte trinité. Vous n'avez peut-être pas remarqué qu'au commencement de la Genèse, il est parlé des trois personnes divines et que c'est sur les eaux que la troisième est exprimée : "*In principio creavit Deus etc. Spiritus Domini ferebatur super aquas*"<sup>1</sup>. Et vous allez voir sur les mêmes eaux une expression de la même trinité.

La mer produit incessamment la fontaine<sup>2</sup>, par des voies cachées. Et la mer et la fontaine enfantent sans cesse le fleuve qui en coule. Le père éternel engendre dans toute l'éternité cette fontaine du verbe, après laquelle nos pères, comme cerfs altérés et navrés<sup>3</sup>, ont si souvent haleté. Et le père, et le fils, comme un seul principe immédiat, produisent incessamment le Saint-Esprit, qui est un fleuve d'amour, où nos âmes se vont laver de leurs péchés : "*Nisi quis renatus fuerit ex aqua, et spiritu sancto etc.*"<sup>4</sup>.

L'eau de la fontaine, en produisant le fleuve, retourne dans son principe, qui est le sein de l'océan. Si fait bien le fils de Dieu dans le sein de son père, en produisant le Saint-Esprit, qui pour ce sujet est nommé le lien, ou le baiser ineffable du père et du fils.

---

<sup>1</sup> "*Au commencement Dieu créa [le ciel et la terre]..., un vent de Dieu tournoyait sur les eaux*" (Gn I, 1-2).

<sup>2</sup> La source.

<sup>3</sup> Blessés.

<sup>4</sup> "*à moins de naître d'eau et d'Esprit, [nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu]*" (Jn III, 5).

*Monas genuit Monadem, et in se suum reflectit ardorem*<sup>5</sup>.

Quant au flux et reflux, qu'on dise ce qu'on voudra. Les eaux, par le flux et reflux, n'abandonnent point le sein de l'océan et ne le laissent jamais vide et dépourvu. Qui ne dira, avec les théologiens, que le verbe et le Saint-Esprit n'ont jamais abandonné le sein de leur principe, qui est le père éternel. Et bien que celui-là se soit incarné pour notre salut et que le Saint-Esprit se soit effus<sup>6</sup> sur les apôtres, jamais le père n'a été sans le fils, ni sans le Saint-Esprit. Mais je vole trop haut avec de faibles ailes et il est à craindre qu'il ne m'arrive le même malheur et naufrage qu'à Icarus<sup>7</sup>. C'est pourquoi je laisse en tout respect cet océan inscrutable<sup>8</sup> de la divinité et me contente de promener mon esprit sur la rive de l'océan matériel, pour tirer une moralité de son flux et reflux, puis en chercher les raisons selon la portée de mon petit esprit.

Je dis donc, avec un père contemplatif, que l'océan nous enseigne par son flux et reflux, à ne pas tellement sortir hors de nous, par l'étude des sciences étrangères, que nous n'y rentrions autant de fois, par la connaissance et science de nous-mêmes. N'est-ce pas chose étrange, que l'esprit de l'homme sorte à toute heure, par autant de portes, comme il a de sens, pour aller ça-et-là courant, découvrant et apprenant les sciences étrangères et qu'il ne rentre point dans lui, pour réfléchir sur la science domestique, qui lui est si importante : "*Spiritus vadens, et non rediens*"<sup>9</sup>. Chose étrange, qu'il flue<sup>10</sup> vers l'orient et le couchant, vers le septentrion et le midi et qu'il ne reflue point dans lui-même : "*Spiritus vadens, et non rediens*". Qu'il voltige sur toutes les créatures, qu'il pénètre jusqu'au sein de la terre, qu'il perce les voûtes célestes de ses yeux de lynx, qu'il se guinde<sup>11</sup> dans les espaces imaginaires, qu'il pointe ses yeux aquilins jusqu'au soleil incréé, pour s'arrêter à connaître et étudier ses perfections, et qu'il n'étudie point l'obligation qu'il a de l'aimer. Nous avons des classes pour les humanités, des écoles pour la théologie, des académies pour les arts libéraux et nous n'en avons point pour la science de nous-mêmes. Nous voyons que notre esprit est comme l'œil, qui voit tout et ne se voit point soi-même, qui pénètre et s'égaré partout, si nous ne le retenons et nous n'y mettons point peine : "*Spiritus*" etc. Ne peut-on pas nous faire le même reproche, que les Grecs faisaient autrefois à Thucydide<sup>12</sup>, qui employait tant de veilles après les histoires de ses voisins et négligeait celle de

<sup>5</sup> "*la monade a engendré la monade et a réfléchi son ardeur sur elle-même*", voir THOMAS D'AQUIN. *Summa Theologia*, I, quest. 32, art. I,1.

<sup>6</sup> Répandu.

<sup>7</sup> Icare, personnage de la mythologie grecque, fils de l'architecte Dédale ; il est mort pour avoir volé trop près du soleil.

<sup>8</sup> Qui ne peut être scruté.

<sup>9</sup> "*souffle qui s'en va et ne revient pas*" (2 Ps LXXVIII, 39).

<sup>10</sup> Coule.

<sup>11</sup> Se hisse.

<sup>12</sup> Thucydide (ca 460-ca 395/400 av. J.-C.), historien athénien, auteur de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse*.

sa patrie ; même reproche que saint Bernard faisait à Abailard<sup>13</sup> : “*Omnia scit quae sursum, et quae deorsum, praeter seipsum*”<sup>14</sup>.

Combien cette ignorance a-t-elle causé de malheurs à celui-ci ? En combien d'erreurs et présomptions l'a-t-elle précipité ? Combien de rois et d'empereurs, pour s'être méconnus, se sont laissés adorer et surnommer les immortels, à l'exemple de Caligula<sup>15</sup> ? Combien de monarques ont été surpris d'une mort inopinée et seront misérables dans toute l'éternité pour ne s'être jamais fait dire, comme Philippe de Macédoine<sup>16</sup>, “*Memento te esse hominem*”<sup>17</sup>? Quelle plus grande faiblesse aux anges apostats, que d'avoir voulu s'égalier à Dieu, par une ignorance d'eux-mêmes : “*Similis ero altissimo*”<sup>18</sup>? Quelle plus grande méconnaissance à nos premiers parents, que d'avoir voulu savoir le bien et le mal, sans travailler à la science d'eux-mêmes. Car saint Jérôme remarque qu'Adam n'eut pas plutôt été créé qu'ils s'occupa à contempler les créatures, à leur imposer des noms, suivant les connaissances que Dieu lui en donna au point de sa création, mais qu'il ne se nomma pas, pour ce qu'il ne se connaissait pas. Quelle plus noble occupation, que de réfléchir sur soi-même ? N'est-ce pas le moyen le plus court, au dire de saint Thomas, pour imiter l'emploi de Dieu ? Car si vous demandez à ce docteur ce que Dieu fait de toute éternité au dedans de lui et ce qu'il fera à jamais, il vous répondra qu'il se connaît lui-même, qu'il réfléchit sur ses beautés et perfections, pour les aimer. Si bien que par ces deux actes intérieurs de connaissance et d'amour, le père éternel engendre son fils, qui est le terme de sa connaissance, et l'un et l'autre produisent le Saint-Esprit, qui est le terme de leur amour.

Que sert au philosophe d'amasser tant de sciences, s'il néglige sa conscience ? Que sert au logicien d'employer tous ses soins à diriger les opérations de son entendement, s'il règle mal celles de sa volonté, qui sont les principales pour son salut ? Que sert au physicien de discourir si bien des secrets et des principes de la nature et ne point réfléchir sur ceux de la grâce ?

Honte à l'astrologue, de considérer les cieux avec telle attention qu'il se laisse tomber dans la fosse qui est à ses pieds. Honte à ces vieux fous, qui ont compté neuf cents ans qu'une meule de moulin emploierait à descendre des cieux et ne nombrent pas neuf années qu'il leur reste peut-être avant que de tomber dans les enfers.

Honte au géomètre, de se rompre la tête à compter dix mille lieues, ou environ, que la terre a de circonférence, trois mille de diamètre, quinze cents de

<sup>13</sup> Pierre Abélard (1079-1142), théologien et philosophe, auteur de nombreux ouvrages dont la *Theologia Summi Boni* (1120), qui va l'opposer à Bernard de Clairvaux. La théologie trinitaire d'Abélard exposée dans ce traité est condamnée au concile de Soissons (1121).

<sup>14</sup> “*Il connaît tout ce qui est au-dessus et tout ce qui est au-dessous de lui mais il ne se connaît pas lui-même*”, voir BERNARD DE CLAIRVAUX, *Lettre cent-quatre-vingt-dixième ou Traité de saint Bernard contre quelques erreurs d'Abélard au pape Innocent II*.

<sup>15</sup> Caligula (12-41), empereur romain de 37 à 41.

<sup>16</sup> Philippe II (ca 382-336 av. J.-C.), roi de Macédoine de 359 à 336.

<sup>17</sup> “*rappelle-toi que tu n'es qu'un homme*”, TERTULLIEN. *Apologétique*, chap. 33.

<sup>18</sup> “*je m'égalerais au Très-Haut*” (Is XIV, 14).



demi-diamètre et ne nombrer pas cinq ou six pieds de terre, qu'il leur restera après leur mort pour tout partage.

Honte au médecin, de s'étudier si longtemps à la guérison des corps et négliger celle de son âme. Qu'ils se souviennent tous de ces paroles de l'époux à l'épouse sacrée, figure de l'âme chrétienne : "*Si ignoras te, ô pulcherrima mulierum, egredere et abi post greges sodalium*"<sup>19</sup> si vous vous ignorez, ô la plus belle des femmes, sortez, et allez après vos compagnes. Allez, ô quelle dure séparation de nos âmes d'avec Dieu ! Sortez, ô quelle rage, quel désespoir, quelle fureur ! Quelle consolation, hors du consolateur ? Quelle joie, et quelle paix, hors du principe de toute joie ? "*Si ignoras te etc.*".

Rentrons donc dans nous (cher lecteur), réfléchissons sur nos devoirs, pensons à la dépendance de nos âmes sous un Dieu. Regardons, non nos beautés, comme Narcisse, mais la bassesse de notre condition, mais la fange de nos pieds, comme le paon, pour rabattre notre fât<sup>20</sup>. Fouillons dans les tombeaux de nos ancêtres. Mironons-nous dans les cendres et dans la terre, dont nous avons été faits et en laquelle nous devons retourner. N'oublions pas l'incertitude de notre vie et de notre salut, pour opérer celui-ci avec crainte.

Quant à la difficulté dont j'ai parlé au titre de ce chapitre, pourquoi dans l'Inde il n'y a presque point de flux, et reflux, je l'ai proposée ; mais je ne promets pas d'en donner d'autres raisons que celles de la philosophie ordinaire. Il est difficile de donner la vraie raison du flux et reflux de la mer, mais plus difficile encore de raisonner sur l'inégalité de ce flux et reflux. En Bretagne, la mer flue environ six heures et reflue en autant. À l'embouchure de la Garonne, elle ne flue que cinq heures et en reflue sept. Dans la mer Méditerranée, son flux est presque imperceptible. Dans la mer Glaciale, il y est fort grand. Dans la mer Germanique, l'eau se retire trois lieues et en avance autant, en d'autres, dix lieues. Mais dans nos Indes occidentales, elle n'avance, ni ne recule pas seulement d'un demi-quart de lieue, comme je l'ai souvent considéré.

Pour soudre<sup>21</sup> cette question, il faut supposer (dans l'opinion de Cardanus, Scaliger<sup>22</sup> et d'autres) que le soleil et la lune sont les causes efficientes du flux et reflux de la mer, laquelle en imite si bien les démarches que les nautes<sup>23</sup> jugent par la situation de ces astres quel il doit être, et à quelle heure il doit finir, ou commencer. Mais ce n'est pas assez dire, pour prouver l'inégalité selon les pays divers. Il y en a qui ont recours à la lumière, qui par sa chaleur excite les exhalaisons diversement dans le fond de la mer, selon les diverses dispositions.

<sup>19</sup> Ct I, 8.

<sup>20</sup> Impertinence, fatuité.

<sup>21</sup> Résoudre.

<sup>22</sup> Girolamo Cardano ou Jérôme Cardan (1501-1576), médecin, astrologue et physicien italien, auteur de nombreux ouvrages, notamment sur la nature, les cycles planétaires, etc. ; Jules César Scaliger (1484-1558), médecin et homme de lettres italien, auteur du *De subtilitate ad Cardanum* (Paris, 1557), dans lequel il critique Jérôme Cardan.

<sup>23</sup> Pilotes.

Lesquelles exhalaisons s'élèvent et, raréfiant les eaux, les élèvent quand et quand<sup>24</sup>. Ils apportent la comparaison de la fièvre tierce ou quarte<sup>25</sup>, causée par les humeurs malignes, lesquelles s'assemblant, excitent la fièvre et se partageant, l'endorment, pour la réveiller régulièrement puis après. Ainsi le soleil et la lune excitent en certain temps, par la vertu de leur lumière, les exhalaisons du fond de l'océan, lesquelles en montant, élèvent les flots et en se dissipant, les laissent retourner dans leur premier état. Aussi a-t-on remarqué que le flux commence par le fond de la mer. Ils confirment cette opinion par l'exemple du corps humain dans le fort de sa crise, lequel a certain temps pour exciter et certaines périodes pour décharger les malignes humeurs, des uns plus, des autres moins, selon les diverses dispositions. Ainsi le corps de l'océan a divers flux et reflux, selon que le soleil excite plus ou moins les exhalaisons dans ses parties et qu'il trouve diverses dispositions dans leur fond ou divers empêchements, soit pour la profondeur, soit pour l'agitation des vents, soit pour la dissipation des exhalaisons.

Mais parce que cette opinion est combattue par de très difficiles objections, j'aime mieux avoir recours aux influences secrètes des astres. Car autrement pourquoi le soleil n'exciterait-il pas les exhalaisons tout le temps qu'il verse ses lumières sur la mer et qu'il en frappe les flots ? Pourquoi la mer serait-elle dans le flux, aussi bien la nuit que le jour, quoique le soleil et la lune ne semblent élever aucune exhalaison de nuit ? Pourquoi la mer Caspie<sup>26</sup> n'a-t-elle aucun flux et reflux, bien qu'elle ait plusieurs exhalaisons, comme sa salure le témoigne ? Pourquoi la mer de Guinée<sup>27</sup> aurait-elle quatre heures de flux et huit de reflux ? Pourquoi enfin la mer de nos Indes a-t-elle si peu de flux, quoiqu'elle fasse assez de bruit ? Comment pourrait-on raisonner sur le mouvement de l'Euripe<sup>28</sup>, qui dans un petit espace a deux marées contraires ?

Elevons donc plus haut nos esprits, et disons avec David, "*Admirables sont les élans de la mer. Admirable est la sage conduite de Dieu, qui nous a caché plusieurs secrets dans la nature, pour tenir nos esprits dans l'humilité et dans la connaissance de notre ignorance*"<sup>29</sup>. Ainsi nous a-t-il tenu secret la qualité de l'aimant, qui attire le fer ; de l'ambre, qui fait monter la paille ; du pôle, qui se fait suivre à l'aiguille marine ; de la racine aproxis<sup>30</sup>, qui ravit le feu ; du soleil, qui contourne le girasol<sup>31</sup> ; de la palme, qui attire le palmier, planté de l'autre côté de l'eau, comme je l'ai vu par expérience.

Je m'étonne des hérétiques, qui se croient si savants dans les secrets de la

<sup>24</sup> "*Quant et quant*" : en même temps.

<sup>25</sup> Fièvres intermittentes au cours de laquelle les épisodes d'hyperthermie réapparaissent le troisième ou quatrième jour.

<sup>26</sup> Caspienne.

<sup>27</sup> Le golfe de Guinée.

<sup>28</sup> Bras de la mer Égée qui sépare l'Eubée de la Béotie et de l'Attique.

<sup>29</sup> Ps XCII, 6-7.

<sup>30</sup> Fraxinelle ou dictame blanc. La racine de cette plante, réduite en poudre, avait la vertu de traiter les fièvres.

<sup>31</sup> Tournesol.

grâce et qui ignorent ceux de la nature. Je m'étonne de ces esprits libertins, qui croient que leur raison et jugement sont des règles en matière de foi. Et quand il faut raisonner sur des questions naturelles, ils confessent souvent y être courts et ignorants. Souvenez-vous de saint Basile, agissant contre Eunomius<sup>32</sup>, qui estimait connaître Dieu aussi parfaitement qu'il se connaissait lui-même. Ce grand saint le confondit par l'exemple d'une fourmi : *“faites-moi, ô Eunomius, l'anatomie de ce petit animal et dites s'il est composé de chair ou d'ossements, de veines et d'artères, de nerfs ou de cartilages. Dites si vous comprenez comme il y a tant de prudence dans une si petite tête que le sage y envoie le paresseux pour apprendre la sagesse ; que si l'homme ne connaît pas entièrement la moindre créature, comment comprendra-t-il les grandeurs du créateur”*<sup>33</sup>.

À vrai dire, si l'homme n'était éclairé des lumières surnaturelles, il semble qu'il n'aurait pour partage que des sujets de douter, puisque de tout temps on n'a vu, parmi les plus grands esprits, que diversité d'opinions, que débats et contrariétés. De deux fameux médecins, Galien et Hippocrate<sup>34</sup>, l'un pense que la maladie se guérit par le contraire et l'autre par la sympathie des semblables. De deux grands capitaines, Jules César et Pompée, l'un croit que c'est avantage d'attendre son ennemi de pied ferme, dans la plaine de Pharsale<sup>35</sup>, et l'autre, tout au contraire, juge que c'est son meilleur d'avancer sur l'ennemi et que l'agresseur est plus fort que celui qui défend. De deux grands philosophes, Platon et Aristippe<sup>36</sup>, l'un défend les présents dans ses lois, comme préjudiciables à la justice, et l'autre les permet. De deux subtils génies, Aristote et Cardan<sup>37</sup>, celui-là confesse qu'il ne peut découvrir la vraie raison du flux et reflux de la mer (s'il est vrai ce que le commun estime, qu'il se précipita dans l'Europe, disant : *“Prends-moi, puisque je ne puis te prendre”*) et celui-ci a cru en donner des raisons suffisantes, en recourant à la lumière et à l'influence des astres.

Que si nous sommes si incertains dans les choses naturelles, à cause que notre esprit ne reçoit ses connaissances que par la porte des sens, sujets à se tromper, à plus forte raison dans les matières de la foi et de la grâce. Si nous sommes si douteux<sup>38</sup> et différents de sentiments dans les choses visibles, que nous connaissons par leurs propres espèces, à plus forte raison dans les invisibles et spirituelles, qui n'entrent dans notre connaissance que sous des espèces empruntées et différentes. Raison pourquoi ces anciens se faisaient un Dieu à leur guise, les uns sans liberté, comme Aristote ; d'autres sans providence, comme Epicure<sup>39</sup> ; les uns corporel ;

<sup>32</sup> Eunome ou Eunomius (IV<sup>e</sup> siècle), évêque de Cyzique, partisan d'un néo-arianisme.

<sup>33</sup> Basile de Césarée (IV<sup>e</sup> siècle), évêque de Césarée, fut un des principaux défenseurs de l'orthodoxie; son ouvrage, *Contre Eunome*, porte surtout sur les controverses trinitaires.

<sup>34</sup> Hippocrate de Cos (ca 460-ca 370), Galien de Pergame (ca 129- ca 216), médecins grecs.

<sup>35</sup> Durant la guerre civile romaine, César vainc Pompée à la bataille de Pharsale (48 av. J.-C.).

<sup>36</sup> Aristippe de Cyrène (ca 435-356 av. J.-C.), philosophe grec, disciple de Socrate.

<sup>37</sup> Jérôme Cardan, voir *supra*.

<sup>38</sup> Dubitatifs.

<sup>39</sup> Épicure (ca 340/41-270), philosophe grec, fondateur de l'épicurisme.

d'autres, voluptueux, pour se donner la liberté de satisfaire à leur volupté ; les uns (comme les Sicyoniens<sup>40</sup>) lui attachaient une bourse. D'autres estimaient que, pour épouvanter les peuples, il fallait le représenter terrible et menaçant ; d'où les foudres de Jupiter, le trident de Neptune, l'épée de Pallas<sup>41</sup>, la torche de Vulcain, la faux de Saturne, la massue d'Hercule. D'autres enfin ont estimé leur Dieu sans passion, sans amour, ni sans colère, comme les Stoïciens. Baronius<sup>42</sup> remarque que les Gentils s'étonnaient des chrétiens, qui disaient avoir un Dieu patient et débonnaire, lequel toutefois n'avait pu supporter quatre années le règne de Julien l'Apostat<sup>43</sup>, sans le punir de mort et l'obliger à se confesser vaincu, "*Vicisti Galiléa*"<sup>44</sup>. Où vous voyez la peine que les Gentils se sont donnée au sujet de la religion et combien véritable est ce dire ancien : "*Tot capita, tot sensus*"<sup>45</sup>. Heureux donc sont les chrétiens, qui ont la foi pour guide. Heureux ceux qui se laissent conduire à la faveur de ce bel astre, qui adorent en silence, qui s'humilient devant Dieu, déposant pour son amour les sentiments de la raison, sujette à se tromper et le plus souvent aveugle dans les conduites visibles de la nature, et même dans le mouvement de la mer.

Finalement, la dernière opinion recourt à une intelligence spirituelle, estimant que celui qui donne un ange modérateur à chaque empire, royaume, province, ville, je dis moins, à chaque maison et famille, chaque ciel et élément, n'en a pas dépourvu chaque partie notable de l'océan. Et comme les anges conduisent diversement les cieus, les uns plus vite, les autres moins ; le premier mobile de l'orient en occident, les autres inférieurs de l'occident en orient, qui est leur mouvement naturel, difficile à découvrir, à cause de celui qu'ils reçoivent du premier mobile ; ainsi les anges mouvent<sup>46</sup> les mers diversement, selon l'ordre que la divine sagesse en a donné pour le bien de la nature.

La mer Adriatique, vis à vis de Tarente, va du couchant vers l'orient. La mer qui est entre l'Espagne et nos Indes va de l'orient au couchant et la mer Egée du septentrion au midi. Quelques-uns donnent deux raisons de ce dernier ; l'entrée de plusieurs fleuves dans le Pont-Euxin, comme font le Tanaïs, par le marais Méotide, le Cobites, Bardanus et surtout le Danube, qui reçoit soixante fleuves par l'Allemagne, Hongrie et Valachie et en envoie les eaux dans le Pont-Euxin<sup>47</sup>. Secondement, la hauteur de la terre, car le marais Méotide n'a que six ou sept coudées de profondeur, le Pont-Euxin est plus profond, le Bosphore encore plus et la mer Egée plus que tous, ce qui fait que l'eau va toujours descendant et cherchant le plus profond.

<sup>40</sup> Habitants de Sicyone, près du golfe de Corinthe dans le Péloponnèse.

<sup>41</sup> Pallas, fils d'Evandre roi de Pallantée, compagnon d'Enée. Voir VIRGILE, *Enéide*, X, 362-509.

<sup>42</sup> Cesare Baronio ou Caesar Baronius (1538-1607), homme d'église et historien, auteur des *Annales ecclésiastiques*.

<sup>43</sup> Flavius Claudius Julianus (ca 331/332-363), empereur romain de 361 à 363.

<sup>44</sup> Selon une légende, Julien aurait été assassiné par un chrétien et serait mort en disant : "*tu as gagné, Galiléen*".

<sup>45</sup> "*autant d'hommes, autant de sentiments*", proverbe latin.

<sup>46</sup> Remuent.

<sup>47</sup> Région à l'est et au nord-est de la mer Noire.

Pour conclusion de ce chapitre, je vous convie de réfléchir sur ce mouvement de la mer, des cieux, des astres et de toutes les créatures, que Dieu a faits, non pour demeurer dans l'oisiveté, mais pour agir et se mouvoir et pour apprendre à l'homme à fuir l'oisiveté et à se tenir toujours occupé. Si la mer était oisive et sans mouvements, les poissons périraient, les eaux deviendraient puantes et fangeuses et l'air serait malsain et corrompu. Si les cieux n'étaient dans le mouvement, les générations cesseraient, les astres brûleraient certaines parties de la terre et laisseraient les autres dans les ténèbres et dans les désolations. Quand le feu cesse ici-bas d'agir au défaut de matière, nous le voyons s'affaiblir et mourir peu à peu. Quand la terre n'est point cultivée, elle ne produit que ronces et épines. Bref "*omne otiosum est vitiosum*", toute chose oisive est vicieuse<sup>48</sup>. Quand l'homme est dans l'oisiveté, il contracte de malignes humeurs et des habitudes de maladies corporelles et spirituelles. La raison de celles-ci est que le péché est un rien, dit saint Augustin, l'oisiveté un rien. Et partant quiconque est dans l'oisiveté est dans le péché et tend à l'anéantissement, comme au contraire par l'action et par le mouvement chaque chose se perfectionne et travaille à l'accomplissement de l'univers. Les eaux se purifient et fécondent la terre. Les cieux versent partout leurs bénignes influences, les astres leur lumière, le feu sa chaleur ; la terre ses fruits, les vents (que Dieu tire de ses trésors, dit David) leurs qualités nécessaires purifiant l'air et emmenant les nuages. Dieu-même (qui désisterait<sup>49</sup> d'être, s'il désistait d'agir au dedans de lui-même) ne se perfectionne que par l'action interne et n'accomplit l'univers que par l'externe de la création et conservation. Partant, cher lecteur, fuyons l'oisiveté, pour ne point tomber dans la corruption et dans l'anéantissement. Chérissons l'action, suivons (comme la mer et les cieux) les bons mouvements de notre ange et surtout imitons l'action de Dieu. Mais quelle est-elle ? L'action de Dieu est imitable en quatre choses, en ce qu'elle est interne, externe, continue, et à sa plus grande gloire. Elle est interne, car par un acte de connaissance il va sans cesse produisant son verbe et par un acte de sa volonté, son Saint-Esprit. Elle est externe, quand elle regarde la créature que Dieu produit et conserve, mais avec telle continuité que, si Dieu désistait de la conserver, elle tomberait dans son premier néant et désisterait plutôt d'être, que la lumière en l'absence de son soleil ; puisque notre être dépend davantage de Dieu, que ne fait cette qualité du soleil matériel. C'est pourquoi la conservation est appelée une création continuelle. Enfin l'action de Dieu est à sa gloire et il est impossible que Dieu agisse sans cette fin. Il agit à la vérité librement au dehors. Mais posé qu'il agisse, il faut par nécessité que ce soit premièrement pour sa gloire. La raison en est (dit l'ange de l'école) qu'il ne peut agir que pour la plus noble fin et de la façon la plus parfaite. Ainsi donc que notre action soit interne, dans la vue des

<sup>48</sup> "*Anonyme de Bazán*". Dans : GIELE Maurice, VAN STEENBERGHEN Fernand, BAZÁN Bernardo. *Trois commentaires anonymes sur le Traité de l'âme d'Aristote*. Louvain-Paris : Publications universitaires-Éditions Béatrice-Nauwelaerts, 1971, quaest. 18, p.504.

<sup>49</sup> Cesserait.

perfections de Dieu, accompagnée de son amour et de sa connaissance, qu'elle soit externe pour le bien du prochain, qu'elle soit continue et qu'elle se termine toujours à la gloire de Dieu, "*Ex quo omnia, per quem omnia, et in quo omnia*" ou comme porte le Grec, "*ad quem omnia*" de qui toute chose, par qui toute chose, et en qui toute chose<sup>50</sup>.

---

<sup>50</sup> Rm XI, 36.



---

## CHAPITRE XXIV

### *Réponses philosophiques à diverses questions sur les particularités des Indes.*

Pourquoi les Indes sont-elles abondantes en bonnes odeurs et produisent du bois de bonne senteur et non la France ? Pour ce qu'elles sont du tempérament de la bonne odeur, qui est le chaud et le sec, comme au contraire, l'humide et le froid en sont les ennemis. C'est pourquoi les fleurs ne sentent pas si bon en temps froid ou pluvieux qu'en temps chaud et sec.

Pourquoi la cassave ne se corrompt point ? Pour ce qu'elle est extrêmement sèche et qu'elle n'a quasi point d'humidité, qui est le principe de la corruption.

Pourquoi le blé de France ne vient-il point dans nos îles américaines ? Pour ce que la terre est trop sèche et la génération trop vite, à cause de la chaleur du jour et fraîcheur de la nuit. De sorte qu'il arrive comme de ces grains de blé qui (pendant la batterie) sautent sur la muraille, l'épi monte en peu de temps, mais sans grain.

Pourquoi la vigne n'y mûrit pas ? Pour ce qu'il n'y a pas d'humidité suffisante pour dilater et amollir le grain et que la chaleur violente condense la peau, qui y devient fort dure, au lieu de cuire le mou qui est dedans.

Pourquoi l'eau naturelle est ici malsaine, causant des enflures et maux de ventre ? À cause que par antipéristase<sup>1</sup> elle est beaucoup plus froide qu'en France aussi bien que le pourpier, qui y est quasi poison, pour la même raison.

Mais pourquoi le concombre et le melon (quoique froids aussi de leur nature) n'y sont pas si malsains qu'en France ? Parce qu'ils sont d'une nature molle, apéritive et diurétique, et le pourpier, au contraire, d'une nature restringente et astringente<sup>2</sup>.

Pourquoi l'eau des Alpes enfle-t-elle monstrueusement la gorge des Savoyards et celle de la Martinique n'enfle jamais la gorge ? À cause que celle des Alpes n'est que de l'eau de neige, mêlée de plusieurs exhalaisons, dont le propre est de dilater la première voie qu'elle trouve.

Pourquoi la goutte, la pierre et la gravelle ne règnent point en ce pays ? À cause que les aliments y sont d'une facile coction<sup>3</sup> et distribution. En sorte qu'ils n'engendrent pas les humeurs excrémentieuses<sup>4</sup> et principalement la pituite<sup>5</sup>, cause matérielle du sable et de la pierre, qui prend naissance dans les reins, suivant

---

<sup>1</sup> Action de deux qualités contraires, dont l'une sert à rendre l'autre plus vive et plus puissante.

<sup>2</sup> Qui permet de resserrer le ventre.

<sup>3</sup> Cuisson.

<sup>4</sup> Tout ce qui est évacué du corps comme les matières fécales, l'urine, la sueur.

<sup>5</sup> Humeur blanche et visqueuse, sécrétée par certains organes (nez, bronches).



l'opinion de Fernel<sup>6</sup>. Au reste la chaleur excessive dilate les veines. En sorte que si par hasard il se rencontre quelques humeurs qui puissent servir de matière à la pierre, elles passent aisément par les veines émulgentes<sup>7</sup> et par les voies ordinaires. De plus, l'air de ce pays a cela de propre, aussi bien que la mer, qu'il dissipe cette sorte d'humeurs, qui tombent sur les articles<sup>8</sup> des membres et causent cette espèce de goutte, *quam arctici patiuntur*<sup>9</sup>.

Mais en récompense, pourquoi l'enflure ou l'hydropisie<sup>10</sup> est-elle si commune dans l'Inde et, quoique ces pauvres enflés soient remplis d'eaux, si est-ce que leur soif n'est point assouvie ? Pour ce que ne digérant pas les eaux (qui sont là de difficile digestion), elles deviennent salées et mordicantes<sup>11</sup>, ce qui engendre la soif. Joint qu'encore que le ventre soit plein d'eau, icelle ne se distribuant point ailleurs, les autres parties se dessèchent et causent la soif. Et cette indigestion cause aussi le mal d'estomac, qui est une maladie incurable, accompagnée de la jaunisse par tout le corps. Mais pourquoi ceux qui ont ce mal d'estomac ne suent-ils jamais, quelque chemin qu'ils fassent ? Pour ce que la chaleur naturelle y devient fort faible, qui ne peut pousser l'humeur dehors et que la peau y dessèche et endurecit.

Pourquoi le jeûne y est-il difficile et quand on a jeûné on y est plutôt altéré qu'affamé ? Pour ce que quand la chaleur naturelle ne trouve point contre quoi agir, elle s'attache à l'humidité radicale et la consomme. Desséchant donc le corps par ce moyen, la soif, qui est un appétit humide et froid, nous saisit plutôt que la faim, qui est un appétit du chaud et sec.

Pourquoi plusieurs y ont-ils la fièvre d'abord et qu'elle fait plus de brèche au corps qu'en France ? À cause de la diversité du vivre et du solage. Car quand deux chaleurs ensemble agissent, l'une du dedans par la fièvre, l'autre du dehors par le tempérament du pays, elles dessèchent le corps et dissipent beaucoup de l'humide radical.

D'où vient que la couleuvre de la Martinique, étant fort venimeuse, on en tire de si bon thériaque<sup>12</sup> contre le venin ? C'est que son venin consiste aux dents, lequel (à force de fouetter) on fait descendre dans une partie qu'on coupe puis après. Mais d'où vient que les femmes appréhendent davantage les susdites couleuvres que les hommes ? C'est que la femme est plus faible, et par conséquent plus craintive, ou bien par une raison morale, c'est que Dieu mit une haine immortelle entre la femme et le serpent, depuis que le diable, sous la figure de celui-ci, séduisit la femme.

<sup>6</sup>Jean Fernel (1497-1558), mathématicien et médecin français, auteur notamment de l'*Universa medicina* (1567).

<sup>7</sup>Veines des reins.

<sup>8</sup>Les articulations.

<sup>9</sup>« *dont souffrent les articulations* ».

<sup>10</sup>Accumulation de sérosité dans une partie du corps, enflure des membres du corps.

<sup>11</sup>Qui est acide et piquant.

<sup>12</sup>Électuaire servant d'antidote contre les venins et les poisons.

Pourquoi les Nègres et les Sauvages ne sont-ils pas si malsains que nous et vivent autant ou plus, bien que notre tempérament soit meilleur, comme plus mélangé d'humide et de chaud, et notre complexion plus sanguine ? À cause qu'ils ne se donnent point ces grands soins d'amasser (qui dessèchent le corps et consomment les bonnes humeurs). De plus, ne font pas tant de débauches et ne chargent pas tant leur estomac de viande. Quant aux Nègres, ils travaillent davantage, ce qui excite les esprits et la chaleur naturelle. Et quant aux Sauvages, ils vivent dans une liberté incroyable, n'ayant ni religion, ni sciences à acquérir. Enfin les uns et les autres se baignent et lavent souvent le corps, car il est certain que le bain ès pays chauds est fort sain. Et que la raison pourquoi les poissons ne sont pas si sujets aux maladies que les animaux terrestres, est que ceux-là vivent dans l'eau, qui est un élément fort pur.

Mais d'où vient donc qu'on est malade sur la mer et pourquoi non sur les rivières ? Je réponds au premier que la mer ne nous rend malades que pour nous purger et nous confirmer en santé. D'où les gens de mer ne sont pas si malsains, ni si délicats que ceux de terre. Et au second, que la mer a une odeur qui nous provoque à vomir, que n'ont pas les rivières, joint que l'appréhension y aide beaucoup.

Pourquoi l'eau de la mer soutient mieux les vaisseaux que l'eau douce, dans une égale profondeur ? C'est que l'eau de mer est plus grossière et terrestre, à cause des exhalaisons brûlées qui s'y mêlent, qui la rendent ainsi salée. Mais pourquoi est-elle moins salée en hiver qu'en été ? À cause qu'en hiver le soleil ne lui fournit pas tant d'exhalaisons cuites qu'en été. Et qu'il s'y rend plus d'eaux douces, au moyen des pluies et des fleuves. Et pourquoi quelques fleuves que la mer reçoive, ne regorge-t-elle point ? À cause qu'elle en renvoie autant, comme elle en reçoit.

Pourquoi les navires s'usent-ils davantage au chaud et cheminent mieux au froid ? C'est que la chaleur ouvre les navires et le froid les resserre et condense, voire resserre l'eau et la rend plus solide à porter ; joint que les calmes<sup>13</sup> sont plus communs aux pays chauds qu'aux pays froids. Pourquoi les navigateurs des Indes occidentales ne sont-ils pas si longtemps à y aller qu'à en revenir (s'il n'y a grande inégalité de vents) ? Parce que l'océan, en cette plage<sup>14</sup> de mer, va de l'orient en l'occident. C'est pourquoi les relations d'Espagne portent qu'on a souvent été en vingt-quatre jours de ce royaume dans l'île de Cuba, mais environ deux mois à en revenir. La même raison prouve qu'on ira plus tôt à Saint-Dominique, à Saint-Christophe, au Brésil etc. qu'on n'en reviendra. Voire ce mouvement de mer croît, à mesure qu'on approche de l'équateur.

Nous avons déjà dit la raison pourquoi l'on prend son plus long<sup>15</sup> (c'est à savoir les îles du Cap-Vert) pour arriver plus tôt à nos îles. C'est pour chercher le vent d'est. Mais nous n'avons pas dit pourquoi ce vent d'orient règne toujours

---

<sup>13</sup> Périodes sans vent.

<sup>14</sup> Région.

<sup>15</sup> La route la plus longue.

dans cette plage ? J'en tire la raison d'Aristote, qui estime que l'exhalaison, ou l'air poussé par icelle, sont la matière du vent. Or comme cette exhalaison n'est autre chose qu'une partie plus subtile de la terre et qu'elle n'en est point distincte essentiellement, il ne faut pas s'étonner si le vent d'est règne à la côte du Cap-Vert, puisque cette côte a beaucoup plus de terre à l'orient, de laquelle le soleil tire cet esprit plus subtil, que nous appelons exhalaison. Je dis le même de la Floride et du Canada. Il ne faut pas s'étonner si le vent d'ouest, ou d'occident, y règne ordinairement, c'est qu'il y a beaucoup plus de terre à l'occident ; d'où les premiers navigateurs de cette contrée jugèrent (qu'il y avait un grand continent de terre), par un vent qui en venait ordinairement. Que si cela ne se trouve pas toujours véritable dans les autres côtes de mer, comme il n'y a règle si générale qui n'ait son exception, il faut recourir aux nuées que le soleil élève de la mer, lesquelles repoussent les exhalaisons vers la terre, où elles trouvent l'air plus serein et moins chargé de vapeurs. Cette inégalité de vent dépend aussi beaucoup du chaud, qui raréfie la matière des vents, ou du froid qui la condense. Ainsi les vents dépendent de la terre, qui fournit d'exhalaisons ; du soleil qui les attire, mais qui a la vertu de les dissiper, quand la nature requiert un calme ; et des nuées qui les détournent. Le tout avec un tel ordre de la sagesse divine qu'il ne règne qu'un même vent, où plusieurs ne sont pas requis, comme dans l'Egypte, qu'ils n'ont pas besoin de pluie (à cause de l'inondation du Nil, qui va toujours croissant depuis le solstice d'été, jusqu'au quinzième de septembre, qu'il commence à diminuer) le vent du nord leur suffit, qui est sec. En d'autres lieux où il n'y a pas d'inondation, le vent du midi prédomine, qui est chaud et humide ; en d'autres, le vent d'orient, comme à nos îles américaines ; en d'autres, du couchant. Il y a des pays où les vents se succèdent les uns aux autres, selon les besoins, jouissant tantôt du vent du midi, ou du couchant, qui avancent les générations de la terre ; tantôt de l'est, ou du nord, qui les retardent et qui purifient l'air. Ce qui fait dire à ceux d'Avignon (qui sentent souvent le souffle du Nord) *Avenio ventosa sine vento venenosa* : Avignon la venteuse, sans le vent venimeuse. Qui pourrait donc exprimer leur utilité ? Et qui est celui qui n'admira la sage conduite de Dieu dans la merveilleuse économie des vents ?

Mais vous me demanderez comment le Nil peut fournir tant d'eaux en été à la terre d'Egypte, vu que c'est en ce temps que les autres fleuves en ont moins ? Pour ce qu'il prend sa naissance du lac de Zambe<sup>16</sup>, où ils ont l'hiver quand les Egyptiens ont l'été. De sorte qu'il en vient force eau, sans parler des neiges qui fondent en ce temps.

Pourquoi est-ce que dans cette partie de la mer américaine, qui répond *ad os Draconis*<sup>17</sup>, l'eau y est douce jusques à quarante lieues ? À cause de plusieurs

<sup>16</sup> Le Zambèze. Il s'agit ici d'une confusion née des premiers voyageurs portugais, qui l'ont pris pour le lac de Ptolémée, qui était connu alors comme la source du Nil.

<sup>17</sup> Qui se rapporte "à la Bouche du Dragon". Allusion à la Boca del Dragon au Vénézuéla, qui sépare le golfe de Paria de la mer des Caraïbes.

fleuves qui se rendent de ce côté-là, et que le soleil n'y cuit pas tant d'exhalaisons.

Pourquoi est-ce que les corps vivants vont au fond de l'eau et les corps morts, qui pèsent davantage, surnagent et viennent au dessus ? Quelques-uns l'attribuent à l'air, ou au vent qui entre dans le corps mort ; d'autres au fiel qui se crève et dont les eaux amères s'en vont ; et d'autres aux humeurs grossières qui sortent du corps et qui le rendent plus léger. Il faut donc que nos matelots, après qu'on a exposé le corps sur le tillac et qu'on a fait les prières, lui attachent quelque chose de pesant pour le faire couler à fond. Puis par cérémonie tirent un coup de canon.

Pourquoi est-ce qu'une petite pluie abat un grand vent ? Pour ce qu'elle est composée d'une matière plus grossière et pesante, laquelle se mêlant avec le vent, qui est léger, l'entraîne en bas et le dissipe.

Pourquoi est-ce que la mémoire travaille ici plus qu'en France ? À cause de la trop grande dissipation des esprits qui se fait par la chaleur et que la ténacité de la mémoire ne consiste pas seulement au tempérament sec, mais encore en la dureté du cerveau, lequel s'amollit ici. D'où vous apprenez aussi la raison pourquoi ce pays ne permet beaucoup d'étude, de soins, ni de mélancolie.

Pourquoi la vue s'y affaiblit-elle ? À cause de la grande lumière qui dissipe quantité d'esprits visuels et éblouit les yeux. Car il faut que l'objet sensible soit proportionné au sens pour accomplir le sentiment et tous les extrêmes offensent les sens : un trop grand bruit, l'ouïe ; une odeur trop violente, l'odorat ; et une trop brillante lumière, la vue. À Rome-même qui n'est pas dans la zone torride, j'ai vu quantité de personnes porter des conserves<sup>18</sup>, ou lunettes aux yeux, en cheminant par les rues. Je dirai néanmoins en faveur de ceux qui ont mal aux yeux, par un excès de défluxions<sup>19</sup>, ou quelque autre maladie par cette cause, [qu'ils] y ressentiront du soulagement, d'autant que l'air y est sec et que le cerveau y a peu de fluxions. C'est pourquoi les rhumes y sont fort rares, aussi bien que les saignées, à cause que les vivres y font peu de sang.

Pourquoi est-ce qu'on n'y voit point les vermines de France, comme poux, puces, punaises, sourds, orillettes<sup>20</sup>, mouches comme les nôtres, non plus que certaines maladies, comme petite vérole, pneumonie<sup>21</sup> et autres ? Pour ce que ces susdits animaux, aussi bien que ces susdites maladies, exigent certains degrés de corruption, lesquels se rencontrent en ce pays ici et ne se trouvent pas en celui-là. Par exemple, en Italie nous avons vu des scorpions, des tarentes<sup>22</sup> et autres, qui ne sont pas en Anjou, au défaut de certains degrés de corruption, qui ne se rencontrent pas dans ledit pays d'Anjou. Nos îles ont donc leur corruption particulière, aussi bien que leur génération (car l'un suit l'autre), et au lieu de ces susdites vermines, elles ont des vers, qui courent partout et entrent dans les coffres par bande et à la file. On les nomme poux de bois, pour ce qu'ils le

<sup>18</sup> En optique, sorte de lunettes qui protègent de la lumière.

<sup>19</sup> Synonyme de fluxion. Chute d'humeurs sur un organe.

<sup>20</sup> Probablement les pince-oreilles.

<sup>21</sup> "*pulmonie*".

<sup>22</sup> Lézards.

mangent. Il y aussi des ravets<sup>23</sup>, faits comme des escarbots<sup>24</sup>, hormis qu'ils sont rouges, des tiques qui sucent le sang, sans faire grand mal, des chiques qui entrent dans la chair et y grossissent comme un pois médiocre. Cet animal n'est pas du commencement plus gros qu'un ciron<sup>25</sup> et est aisé à tirer les 5 premiers jours. Il y aussi des maringouins, ou cousins<sup>26</sup>, mais non dans les cases éloignées de la mer<sup>27</sup>. Il y a force fourmis, adroites à découvrir ce qu'on pourrait garder dans un coffre. Force rats, qui font grand dommage aux cannes de sucre et plusieurs anolis<sup>28</sup>, qui chantent toute la nuit jusqu'au mois de novembre et qui entrent dans les cases, mais sans danger. Pour ce qui est des maladies, le flux de sang à l'abord y est aussi dangereux, la phtisie<sup>29</sup> et le mal des pians<sup>30</sup> y sont à craindre.

Pourquoi les plaies y sont difficiles à guérir ? Pour ce qu'elles s'enflamment aisément soit à cause de la chaleur, soit à cause de la mer.

Pourquoi n'y a-t-il pas tant de monstres dans l'Amérique, même dans ses parties les plus chaudes, que dans l'Afrique ? À cause que dans l'Amérique, il y a plus de rivières à proportion et moins de ces grandes et vastes étendues de pays sablonneux et arides. Car la cause pourquoi il y tant de monstres en Afrique est la paucité<sup>31</sup> des eaux, où les animaux de diverses espèces (se rencontrant pour boire) s'accouplent et produisent les monstres.

Pourquoi la terre Amérique, qui porte l'or, ne produit pas autre chose ? Pour ce qu'elle emploie toute sa vertu, son humeur et sa vigueur à la production d'un métal, qui étant le plus noble et le plus pur, requiert aussi une matière plus épurée. Pourquoi l'or est-il plus pesant que les autres métaux, vu qu'il est le moins terrestre ? À cause qu'il est le plus solide et le plus cuit. Croît-il dans le sein de la terre ? Oui, mais ce n'est pas *per intro susceptionem*<sup>32</sup>, mais par l'accès d'une matière prochaine, que le soleil convertit en or. Je dis le même des autres métaux. Quelques philosophes attribuent l'argent à la lune, le fer à Mars, le plomb à Saturne, le vif argent à Mercure, l'étain à Jupiter, et le cuivre à Vénus. Mais comme l'influence du soleil nous est plus connue, il semble plus probable qu'il en est l'auteur principal, excitant par sa lumière et chaleur les vapeurs et exhalaisons, qui se mêlent et se cuisent tellement ensemble qu'au froid advenant elles se condensent et endurcissent ; voilà comme le métal se fait.

Pourquoi est-ce qu'ayant couché au clair de la lune, nous nous trouvâmes tous

---

<sup>23</sup> Cancrelas.

<sup>24</sup> Scarabées.

<sup>25</sup> Très petit acarien.

<sup>26</sup> Moucheron qui piquent.

<sup>27</sup> "dans les cases de la mer" : faute survenue en l'impression, lisez "cases éloignées de la mer" [n.d.a.].

<sup>28</sup> Petits reptiles. Cf. ROCHEFORT, *op. cit.*, I, 13, p.168.

<sup>29</sup> Tuberculose pulmonaire.

<sup>30</sup> Tréponématose qui entraîne une infection cutanée pouvant atteindre les tissus profonds, notamment osseux.

<sup>31</sup> Petite quantité.

<sup>32</sup> "par un processus interne".

engourdis ? D'autant que la lune humecte et dilate les humeurs du corps et par ainsi nous assoupit et alanguit.

Comment les mariniers empêchent-ils ces tourbillons impétueux qu'on appelle dragons de perdre le navire ? En prenant des épées nues et les battant en croix au commencement de l'orage. Mais pourquoi telle industrie a-t-elle la vertu de les dissiper ? Pour ce que *virtus unita fortior est seipsa dispersa*<sup>33</sup>, les épées dispersent la nuée, font jour aux exhalaisons renfermées et dissipent l'orage. Pourquoi est-ce que l'eau de mer ne nourrit point les plantes ? Pour ce qu'elle est trop grossière et ne pénètre pas si bien aux racines. Raison pourquoi encore, elle n'est pas si propre à laver le linge, ainsi que je l'ai expérimenté, comme l'eau douce qui est plus subtile, qui s'insinue plus aisément dans les moindres parties et qui en chasse mieux les ordures.

Mais pourquoi le linge lavé dans l'eau de mer ne sèche pas aisément ? À cause que l'eau de mer est plus grossière et spongieuse. Ce qui me fait dire qu'elle est plus capable de prendre flamme.

Pourquoi l'eau de mer est-elle malsaine à boire ? À cause qu'elle est trop adulte et pleine d'exhalaisons brûlées.

Pourquoi n'avons-nous point de grands fleuves dans nos îles américaines, comme il y en a en Terre Ferme ? Pour ce que nos ruisseaux, ne faisant pas grand pays, n'en reçoivent pas d'autres. Ainsi ne sont-ils que d'une source et ne sont pas grossis comme ceux de Terre Ferme. Mais recourons à la divine providence, qui fait tout avec mesure, et disons qu'il n'y a pas tant d'eaux dans les îles, pour ce qu'il n'y a pas tant de terre, ni si grand nombre de personnes à abreuver.

Pourquoi les jours sont-ils plus longs pendant l'été dans les lieux septentrionaux que dans les méridionaux, qui sont plus proches du soleil, et les nuits plus courtes en hiver ; si que sous les pôles, ils ont six mois de jour ou environ et six mois de nuit ? La raison est que le soleil fait plus de chemin sur l'horizon de ceux-ci en été et moins en hiver ; et que la terre ne leur dérobe pas son aspect en été comme en hiver.

Pourquoi le soleil ne nous parut-il pas plus grand, lorsque nous le vîmes sur notre zénith et que nous en étions plus proches qu'en France, mais au contraire, il nous paraît souvent plus grand en France qu'à la Martinique, par exemple ? La raison du premier est que le peu que nous en étions plus proches n'est rien en comparaison de 1.579.110 lieues françaises, que quelques astrologues disent y avoir de distances du soleil à la superficie de la terre, aussi bien que la grandeur du corps solaire, qui surpasse celle de la terre de cent soixante et six fois. Ce qui est admirable aussi bien comme la vitesse de son mouvement est presque inconcevable, car il fait plus de dix lieues en chaque minute d'heure.

Quant à la seconde question, on peut avoir recours à l'interposition des nuées, plus ordinaire en France qu'à la Martinique, laquelle trompe notre vue (ni plus ni moins que l'interposition d'une lunette, qui nous fait paraître l'objet plus grand

<sup>33</sup> "la vertu est plus forte dans l'union, que dans la désunion".

qu'il n'est). C'est pourquoi le soleil nous paraît plus grand au matin et au soir qu'à midi, quoiqu'à midi il soit plus proche de nous.

Mais vous me demanderez comment on peut découvrir la vite<sup>34</sup> course du soleil ? Par la grandeur de son cercle, qu'il parcourt en 24 heures, peu moins. Et par sa grandeur à lui-même, car en se levant, ou couchant, il se fait voir tout entier en peu de minutes. Mais comment peut-on savoir la grandeur du soleil ? Par les ombres, par les éclipses et par la diversité des aspects et non seulement sa grandeur, mais encore son ordre. Mais pourquoi le soleil n'est-il pas au plus éminent des cieus, vu qu'il est le plus noble ? La divine providence l'a ainsi ordonné, afin qu'étant au milieu des cieus, comme le roi au milieu de son royaume et le cœur au milieu du corps, il versât avec justesse et proportion ses belles lumières et influences sur tous les astres et planètes. Joint que s'il avait été au plus haut des cieus, la terre eût gelé de froid ; si au plus bas, elle eût grillé de chaud.

Pourquoi dans nos îles a-t-on quelquefois l'ombre vers le midi ? À cause que le soleil passe notre zénith du côté du nord, et plus il est proche du tropique, comme à la saint Jean, plus l'ombre avance vers le midi.

Pourquoi n'est-on jamais là plus de trois heures sans voir le soleil pendant le jour et encore souvent, quand on ne l'y voit pas, il fait plus chaud que quand il frappe à plomb ? Je réponds au premier que le soleil, étant plus proche, a plus de force pour dissiper les nuages qui s'opposent à lui. Et au second, que la plus grande partie de la chaleur (lorsque l'air est serein) s'exhale en haut et rien ne la repousse en bas. Mais quand les nuages la renvoient vers la terre, l'inférieure région de l'air en est plus échauffée.

Pourquoi nos Sauvages insulaires ne sont-ils pas si courageux que nos Européens ? Pour ce qu'ils ne se piquent pas d'honneur et d'espérance de butin, comme nos Européens. De plus la chaleur naturelle de ceux-ci se tient plus resserrée à l'intérieur, ce qui leur fait bouillonner le courage ; comme au contraire elle s'épand par tous les membres du corps des Sauvages et par conséquent en est plus lâche et languide<sup>35</sup>.

Pourquoi les Sauvages sont-ils plus prompts, plus dangereux et cholériques ? Parce qu'ils sont plus chauds et plus secs et plus mal élevés.

Pourquoi les Sauvages et les Nègres n'ont-ils jamais le poil blanc, ni rouge, mais noir ? À cause qu'ils ont les humeurs fort cuites. Et pourquoi ne blanchissent-ils point dans leur vieillesse ? D'autant que la chaleur naturelle consomme l'humeur pituiteuse<sup>36</sup>, qui cause la blancheur des cheveux, étant elle-même blanche. Nos Français ont les cheveux quelquefois rouges, selon que la matière est plus ou moins cuite ou selon le mélange de la pituite avec la colère<sup>37</sup>. Ceux qui abondent en pituite et humeurs crues ont les cheveux blonds : Mais pourquoi ces cheveux

---

<sup>34</sup> "viste", rapide.

<sup>35</sup> Affaiblie.

<sup>36</sup> Corps où la pituite domine, flegmatique.

<sup>37</sup> "cholère".

blonds de nos Français deviennent-ils dorés en ce pays ? À cause de la bile, excitée par la chaleur.

Pourquoi les Nègres ont-ils tous les cheveux crépés ? Galien au livre 2. du *temp. des anim.*<sup>38</sup> attribue cela au tempérament chaud et sec des Africains. Et pourquoi ces cheveux rudes et frisés marquent-ils une grande force ? Pour ce qu'ils dénotent une grande chaleur, car l'homme est plus fort que la femme, pour ce qu'il n'a pas tant d'humidité.

Pourquoi les Nègres ont-ils le nez camus et retroussé ? Aristote, *Problème* 18<sup>39</sup>, dit que les enfants ont le nez retroussé à cause qu'ils ont le sang trop bouillant et que l'excès de la chaleur empêche la matière de s'étendre. Je dis le même des Nègres.

Pourquoi les Nègres et les Sauvages n'ont-ils point de barbe ? À cause de la grande chaleur, qui, ouvrant trop les pores, fait sortir au dehors la matière fuligineuse<sup>40</sup>. Quant aux Sauvages, ils s'arrachent le peu qu'il leur en vient.

Pourquoi les Nègres ont-ils la peau noire et les dents blanches ? C'est chose assez notoire que la chaleur produit des effets contraires ; car elle fond la cire et endurecit la fange ; elle blanchit le linge et noircit le cuir. Disons donc qu'elle blanchit les dents, en chassant l'humidité (mais pour peu qu'elles soient blanches, elles le paraissent beaucoup par la règle des philosophes, *contraria juxta se posita magis elucescunt*<sup>41</sup>). Quant à la noirceur, j'aurais recours à la chaleur comme à l'unique cause, sinon que j'ai dit ci-devant, avec Génébrard, que le sang et l'origine de Chus<sup>42</sup> en sont la cause.

Pourquoi les animaux d'Europe sont-ils plus féconds que ceux des Indes ? Parce qu'ils sont plus privés<sup>43</sup>, mieux nourris et jouissent d'un air plus tempéré.

Pourquoi les Sauvages aiment-ils tant leurs enfants, car ils en sont beaucoup passionnés ? Pour ce qu'ils ne mettent pas leur affection aux biens, aux honneurs, aux sciences et qu'ayant peu d'enfants, au prix des Européens, leur affection est moins partagée. Mais pourquoi les enfants ne réciproquent-ils pas, si [bien] qu'ils ont le cœur de tuer leurs pères vieux ? L'amour par tout va ordinairement descendant et de tout temps les pères ont plus aimé les enfants que leurs pères. Soit parce que le père aime de plus longtemps, soit parce qu'il aime son fils comme un autre soi-même, qui perpétue son espèce et éternise sa mémoire.

Pourquoi les enfants des Nègres esclaves marchent-ils seuls de fort bonne heure ? C'est qu'ils ne sont pas nourris si grasement, ni élevés si assidûment que

<sup>38</sup> GALIEN, *Quod animi mores corporis temperaturam sequuntur*, II.

<sup>39</sup> ARISTOTE, *Problemata physica*, XXXIII, 18.

<sup>40</sup> Epaisse, de couleur de suie, noirâtre.

<sup>41</sup> "les contraires en se juxtaposant se mettent d'autant plus en lumière", ARISTOTE. *Rhétorique* ; cf. HAMESSE, Jacqueline. (éd.). *Auctoritates Aristotelis*. Louvain - Paris, 1974, p.267, n°57.

<sup>42</sup> Koush, l'un des quatre fils de Cham et petit-fils de Noé. Certains des peuples de la Corne de l'Afrique seraient, selon la tradition, les descendants de Koush. Voir Gn II, 13 ; Gn X, 6.

<sup>43</sup> Apprivoisés.



les enfants des Européens, ni même des Sauvages. Ainsi la nature fait effort de s'aider dans la nécessité.

Pourquoi le beurre ne se fait-il point solide dans nos îles ? À cause des chaleurs et à cause des herbes, il a un goût sauvage. Mais pourquoi tel qu'il est, si vous en jetez dans une chaudière pleine de sucre bouillant, il empêche que la liqueur<sup>44</sup> ne verse ? À cause qu'il est onctueux et a la vertu d'adoucir et tempérer particulièrement le sucre par une certaine sympathie<sup>45</sup>.

Pourquoi le vif-argent<sup>46</sup> se ramasse-t-il en rond ? C'est la nature des éléments de rendre à la figure ronde, ainsi le feu dans sa sphère fait une figure ronde, quoiqu'il soit en pyramide ici-bas ; mais c'est pour tendre à son centre. Ainsi l'air, la terre, l'eau versée sur un corps solide se ramasse en rond pour fuir le sec. Or le vif-argent est une eau prise avec quelques exhalaisons, comme je disais tantôt, des métaux. Donc *etc.* Mais d'où vient qu'il se divise sur un corps plan ? C'est à cause de son activité et subtilité, qui le tient toujours en mouvement d'où il est appelé vif, et aussi à cause de sa pesanteur.

Pourquoi la terre dans nos îles rapporte-t-elle mieux en janvier et a sa face plus verte (aussi bien que les arbres) qu'en un autre temps ? Pour ce que le temps est plus humide et moins sec qu'ès autres mois. Mais pourquoi pleut-il plutôt les mois de décembre, janvier et février, voire la nuit, que le jour ? La raison est que la pluie se fait de vapeurs élevées par la chaleur et vertu du soleil, jusqu'à la moyenne région de l'air, où étant condensées par le froid, elles tombent, ni plus ni moins que les vapeurs du corps humains, après être montées au cerveau et condensées par sa froidure, tombent en l'estomac. Or est-il qu'en ce temps, la moyenne région de l'air est plus fraîche, la chaleur n'est pas si grande, non plus que la réflexion de la lumière, qui de jour dissipe souvent les vapeurs, avant qu'elles soient arrivées à la moyenne région de l'air. Donc il y doit pleuvoir davantage la nuit et en ces trois mois. Mais aussi la terre, étant toujours dans la production, se fatigue beaucoup.

Pourquoi dans ces Indes ne fait-il que de grosses pluies d'orage, tant en été qu'en hiver ? La raison est qu'en été, l'air étant chaud, les gouttes d'eau s'unissent par antipéristase<sup>47</sup>, afin de résister plus fortement à leur contraire, savoir à l'air chaud. Ou bien parce qu'en été les gouttes d'eau tombent de plus haut, ce qui fait qu'en descendant, elles s'unissent par ensemble. La raison est qu'en hiver (ou plutôt aux mois de décembre, janvier et février, car il n'y a point là d'hiver) les vapeurs, trouvant la moyenne région de l'air fraîche, se convertissent dans un commencement de météore, lequel se fond en descendant, et trouvent la basse région chaude. Mais à ma raison première, vous m'objecterez l'Égypte, où il ne pleut point, et ce parce que la seconde région de l'air est chaude, et par conséquent dans nos îles, il ne doit point pleuvoir l'été. Je réponds qu'il y pleut

<sup>44</sup> Liquide visqueux (appelé liqueur-mère) obtenu lors de la phase de cristallisation du sirop de canne à sucre.

<sup>45</sup> Affinité.

<sup>46</sup> Le mercure.

<sup>47</sup> Action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre.

aussi rarement, mais que la cause pourquoi il ne pleut point en Egypte est qu'il n'en est pas besoin, à cause de l'inondation du Nil. Cette divine providence, qui a tout fait avec nombre, poids et mesure, ne donnant rien vain dans la nature, si nous le savions connaître. De ce que dessus vous pouvez savoir la raison pourquoi il ne fait jamais ni grêle, ni neige, ni gelée en nos îles ; car si la grêle n'est autre chose qu'une pluie serrée et congelée en l'air, à mesure qu'elle découle de la nuée ; la neige est une nuée gelée par le froid et mêlée d'exhalaisons, c'est pourquoi l'eau de neige brûle les entrailles ; et la gelée ou la glace, une terre, ou une eau condensée par le froid. Il s'ensuit que dans nos Indes, il ne fait ni l'un ni l'autre, pour ce qu'il n'y fait jamais froid. La neige se fait dans la moyenne région de l'air, comme je l'ai vu au plus haut du mont Senis<sup>48</sup> ; la grêle dans la basse région ; et la glace, ou gelée, dans l'eau, ou sur la terre. Quand bien la moyenne région de l'air serait froide dans l'Inde, l'inférieure est si chaude qu'elle fondrait ces météores.

Pourquoi la mer ne gèle-t-elle jamais ? À cause de son mouvement et de ses exhalaisons.

Pourquoi la neige est-elle blanche ? À cause qu'elle est faite d'un corps diaphane et transparent, tel qu'est la nuée ; lequel recevant en soi la lumière et étant condensé est blanc ; car toute couleur se fait de mélange de clair et d'ombrage ; et celle qui participe davantage du clair est plus blanche. Or est-il que la nuée est de cette nature, donc elle est blanche. Mais d'où vient que l'an 1519 l'on trouva dans l'Inde de la neige de couleur bleue et Eustache<sup>49</sup> rapporte que dans l'Arménie on en voit de rouge, ce qui convient avec Aristote au 5 de son *Histoire des animaux*<sup>50</sup>, qui dit que, quand la neige se conserve longuement, elle devient rouge, à cause des exhalaisons qu'elle contient et qu'il s'y engendre de petits vers velus ? Je crois assez que dans quelque partie froide de l'Inde, il s'y fait de la neige, comme dans l'extrémité septentrionale du Brésil, mais non dans nos îles méridionales. De plus je crois facilement qu'on voit de la neige rouge et d'autre bleue. Mais il en faut rapporter la cause à la terre rouge ou bleue, d'où la matière de la neige a été tirée.

Pourquoi dans nos îles fait-il du tonnerre en tout temps ; si qu'en revenant de la messe de minuit, la foudre nous donna une grande épouvante ? À cause qu'en tout temps le soleil a presque même vertu d'attirer les exhalaisons ; lesquelles se trouvant renfermées dans les nuées en la seconde région de l'air, bandent toutes leurs forces pour se donner voie, ni plus ni moins que ceux qui sont assiégés dans une place font une saillie pour se sauver au travers des ennemis, n'y épargnant ni feu, ni efforts aucuns.

Pourquoi y voit-on très rarement l'arc-en-ciel ? À cause que le soleil frappe à plomb et qu'on ne se trouve quasi point entre le soleil et la nuée disposée à cela. C'est à savoir creuse, ou du moins plus raréfiée et transparente devers nous, mais

<sup>48</sup> Mont Cenis en Savoie.

<sup>49</sup> Probablement Eustathe de Sébastée (ca 300-377), religieux initiateur du monachisme en Asie Mineure et évêque de Sébaste (Arménie) de 356 à 358.

<sup>50</sup> ARISTOTE, *Historia Animalium*, lib. V, XVII, 18.

si grossière du côté du ciel que les rayons du soleil ne la puissent pénétrer. Mais pourquoi Dieu a-t-il pris l'arc-en-ciel pour marque de paix entre lui et l'homme ? Saint Ambroise remarque ici que l'iris<sup>51</sup> ne devait être pris pour une marque de courroux, parce qu'encore que ce soit un arc, il est sans corde ni sans flèche, joint qu'il est de posture pour tirer plutôt vers le ciel que vers la terre. Il a été de tout temps, mais Dieu l'a choisi comme un signe de paix, possible<sup>52</sup> à cause de sa beauté et des diverses et merveilleuses couleurs qui le rendent recommandable et qui portent nos esprits à y réfléchir ; joint que nous annonçant le beau temps, comme il fait le soir, il nous met en mémoire la promesse que Dieu a faite, que les pluies excessives n'inonderaient plus la terre, car s'il nous présage la pluie le matin, c'est avec grande modération.

Les soirées et matinées sont fort douces dans nos îles, et les nuits forts sereines. Ce que j'y ai admiré, le ciel y verse régulièrement une pluie orageuse environ les deux heures après minuit tous les trois mois de décembre, janvier et février. Le serein<sup>53</sup> n'y est point malin<sup>54</sup> comme dans les pays chauds où j'ai depuis été, par exemple, à Aix-en-Provence, à Rome etc.

Pour ce qui est de la rosée, qui n'est, en bonne philosophie, qu'une petite et subtile vapeur que le soleil élève, mais non si haut que la fraîcheur de la nuit ne l'abaisse. Et de la manne<sup>55</sup>, qui est une rosée ou une humeur visqueuse qui tombe sur les fleurs et sur les herbes, il n'y en pas si ordinairement qu'en France, au défaut de cette froideur d'air, aussi n'y a-t-il point d'abeilles à nourrir. Mais pourquoi les tremblements de terre sont ils-ici fort fréquents, et particulièrement à Saint-Christophe, où confessant un jour un nommé Vertamont<sup>56</sup> fort malade, il en fit un si étonnant et subit qu'il pensa l'achever dès l'heure même (il mourut deux jours après). La raison de ces tremblements est qu'il y a les concavités aux environs de l'île, lesquelles se remplissent de vents et d'exhalaisons sèches et chaudes qui s'y condensent en certain temps jusqu'à ce que l'air soit extraordinairement échauffé, ou par des deux souterrains, ou par le soufre (car il y en a là une montagne), alors cette exhalaison se raréfie et, voulant se faire large et sortir, s'étend dans les parties de la terre, et la secoue avec telle force qu'on en a vu des effets épouvantables (sinon dans ces îles) jadis dans l'Italie, dans la Grèce et autres pays. Pline rapporte que, dans le territoire de Modène, deux montagnes se joignirent ensemble par la force d'un tremblement. Ils se font ordinairement à Saint-Christophe après un calme, où l'air s'échauffe davantage et raréfie l'exhalaison susdite.

---

<sup>51</sup> Arc-en-ciel.

<sup>52</sup> Peut-être.

<sup>53</sup> Vapeur, humidité qui se forme en été après le coucher du soleil.

<sup>54</sup> Nuisible, mauvais.

<sup>55</sup> Suc.

<sup>56</sup> Personnage non identifié. À ne pas confondre avec le sieur de Vertamont (ou Verthamon ou Vertaumon), second directeur-associé de la compagnie formée en 1652 pour l'exploitation de la Guyane. Voir BIET, *op. cit.*, livre II, chap. VI, p.126 *sq.*

Pourquoi craint-on les maladies pestifères après ces tremblements de terre ? À cause des exhalaisons renfermées, qui pourraient corrompre l'air en sortant.

Pourquoi l'aiguille touchée de l'aimant ne décline-t-elle point du pôle du monde au 1<sup>er</sup> méridien, pris des îles du Cap-Vert, et en décline aux autres méridiens ? Parce que le pôle aimantique de la terre est dans le méridien des îles du Cap-Vert, entre lesdites îles et le pôle du monde. Mais qu'est-ce que pôle aimantique ? C'est un point dans le globe terrestre, vers lequel tous les corps aimantiques ont inclination et s'y tournent, quand ils n'en sont empêchés.

Pourquoi l'aiguille marine ne décline-t-elle pas proportionnellement dudit pôle aimantique (supposé entre lesdites îles et le pôle du monde), par exemple à notre île de la Martinique l'aiguille marine ne décline point (au rapport de Hondio<sup>57</sup>), au Cap de Saint-Augustin<sup>58</sup> elle décline de trois degrés vers l'orient, au détroit de Magellan de six degrés, à la côte de la Virginie d'onze degrés, au Cap de Frio<sup>59</sup> de douze degrés ? C'est à cause des lieux de la terre, où il y a quantité de matière aimantique, qui attire aussi de son côté la pointe de l'aiguille et la fait détourner dudit pôle selon sa quantité et sa vertu.

---

<sup>57</sup> Jodocus Hondius, voir *supra*.

<sup>58</sup> Cabo de Santo Agostinho (Brésil).

<sup>59</sup> Cabo Frio (Brésil).



---

## CHAPITRE XXV

### *Progrès spirituel et temporel de notre mission*

Que les vapeurs et les nuages fassent tout leur possible pour dérober la vue du soleil oriental ; que les hommes emploient tous leurs efforts pour retenir le fleuve dans son commencement ; tôt ou tard celui-ci se dérobera avec profusion et celui-là, après avoir dissipé les brouillards, n'en versera ses lumières et influences qu'avec plus grande largesse. Le père Ambroise fut d'abord empêché par une maladie importune et l'aurore de notre mission ne fut pas sans difficultés. Mais quand le midi aura dissipé ces nuages, Dieu fera naître des fruits mûrs dans leur saison. Le susdit père ne fut pas sitôt relevé de maladie qu'il travailla à l'assistance spirituelle des malades de l'île, faisant profit de ce sentiment véritable, que Dieu nous envoie des maladies, afin de nous apprendre à secourir les malades, lorsque nous nous porterons bien. Un de ses principaux soins était de prêcher et de guérir les consciences des dévoyés, ce qu'il fit avec tant de succès qu'en deux mois il fit faire abjuration d'hérésie à cinq hérétiques et les reçut au giron de l'Église, dans la chapelle de la Montagne. Se consolant de voir que, si nous n'attirions les Sauvages à se faire chrétiens, du moins travaillions-nous à faire des chrétiens catholiques et à empêcher que nos catholiques ne devinssent sauvages dans les matières de notre salut.

Le 2<sup>e</sup> jour de février de l'an 1647, je reçus aussi de mon côté dans le quartier de Cayonne un nommé Daniel Droutheau<sup>1</sup> au giron de la sainte Église. Voici de mot à mot sa profession de foi que je conserve encore écrite et signée de sa propre main, avec le certificat que j'en ai, signé de cinq témoins dudit lieu. J'en ai laissé autant dans l'île de Saint-Christophle.

*Je, Daniel Droutheau, natif de la paroisse de Thugeras en Saintonge, fils de maître Elie Droutheau, notaire royal en Saintonge, et de Rachel Taconet ; âgé de 36 ans, maître de case dans le quartier de Cayonne, en l'île Amérique de Saint-Christophle. Après avoir été toute ma vie de la religion prétendue réformée de Calvin et un des grands persécuteurs de la sainte messe, à laquelle j'ai souvent voulu assister, non par dévotion, mais à dessein d'en retirer occasion de scandale ; Dieu m'ayant cependant converti par un trait de sa pure miséricorde, j'ai abjuré l'hérésie de Calvin, entre les mains du père Maurille Carme, servant l'église de Cayonne ; lui ayant mis en main pour brûler deux livres que j'avais injurieux à la sainte messe et fait profession de la foi catholique, apostolique, et romaine, dans les termes qui suivent.*

*Je crois tous les articles contenus dans le symbole des apôtres.*

*Je crois les traditions reçues de l'Église romaine.*

---

<sup>1</sup> Personnage non identifié.

*Je crois les sept sacrements qu'elle admet. De plus l'invocation des saints et l'honneur aux images. La prière pour les trépassés et le purgatoire.*

*Je crois que Jésus Christ est véritablement et substantiellement présent au saint sacrifice de la messe.*

*Je crois toutes les cérémonies de l'Église catholique.*

*Je crois que le pape est vicaire de Jésus-Christ en terre et successeur de saint Pierre dans la chaire de Jésus-Christ.*

*Enfin je crois, reçois et embrasse tout ce que croit l'Église catholique, apostolique et romaine et abjure, et rejette tout ce que la même Église abjure et rejette et ce sans aucune contrainte. Protestant de tout mon cœur, moyennant la grâce de Dieu, de vivre et de mourir constamment dans cette sainte résolution, aussi je le jure sur les saintes Evangiles<sup>2</sup> et le signe de ma main. Daniel Droutheau.*

S'ensuit l'exhortation que je fis à cette profession de foi : "*Sicut in uno corpore multa membra habemus, ita multi unum corpus sumus in Christo*"<sup>3</sup>. Comme nous avons plusieurs membres dans un corps, ainsi nous sommes plusieurs à composer un même corps en Jésus-Christ.

De ces paroles de l'apôtre, adressées *Aux Romains* chap. XII. je supposai

1. Qu'il y avait une Église, ou un corps mystique, composé de plusieurs fidèles.
2. Qu'il n'y avait point de salut hors de cette Église et nul n'aura Dieu pour père dans le ciel, qui n'a l'Église pour mère dans la terre. La raison est que personne ne peut être sauvé dans la foi, au langage de l'évangile. Or avoir la foi, c'est être fidèle, et membre de l'Église. Donc personne ne peut être sauvé sans être membre de l'Église.
3. Comme il n'y a qu'une foi, aussi cette Église n'est qu'une et comme la division est mère d'erreur, aussi ne peut-elle être véritable que dans son unité ; puisque la vérité et l'unité sont inséparables, *una est colomba mea*<sup>4</sup>. Il n'y a donc qu'une véritable religion, qu'une foi, qu'une loi, qu'un Dieu, qu'un baptême, qu'une épouse de Jésus-Christ, comme l'enseigne l'apôtre dans les paroles susdites, que j'ai choisies pour thème de ce discours, *Sicut in uno corpore etc. ita multi unum corpus sumus*<sup>5</sup>, Nous ne faisons tous qu'un corps en Jésus-Christ. Et par conséquent puisqu'il n'y a qu'une véritable Église, il faut que celle de Calvin ou la nôtre soit fausse.

Enfin cette unique et véritable Église était dans sa vigueur, dans son lustre et dans sa pureté, du temps des apôtres et dans les trois ou quatrièmes premiers siècles, comme le confessent nos hérétiques, et elle s'appelait l'Église primitive, d'autant plus pure et plus parfaite qu'elle avoisinait sa source de plus près. Donc s'ensuit une l'Église qui aura retenu plus de conformité et de ressemblance avec cette primitive sera la plus parfaite et la plus certaine.

Or est-il que notre Église a plus de ressemblance en toute chose à cette susdite

<sup>2</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce mot est encore employé au féminin.

<sup>3</sup> "*de même que dans un seul corps nous avons plusieurs membres, ainsi quoique nous soyons plusieurs, nous ne sommes tous qu'un seul corps en Jésus-Christ*" (Rm XII, 4-5).

<sup>4</sup> "*unique est ma colombe*" (Ct, VI, 9).

<sup>5</sup> Cf. *supra*.

primitive (comme je promis de le prouver dans cette exhortation), par conséquent elle est plus parfaite et ceux qui l'embrassent prennent le parti le plus assuré.

En premier lieu je le montrai par saint Paul, chap. 4. *Aux Ephésiens*, qui dépeint la primitive Église comme une hiérarchie, ou ordre sacré, composée de supérieurs, et inférieurs, de plus et de moins dignes. “*Jésus-Christ en a donné certains pour être apôtres, d'autres prophètes, d'autres évangélistes, d'autres pasteurs et docteurs*”<sup>6</sup>. Or non seulement elle était une hiérarchie visible, mais encore monarchie, avec un chef visible, qui forme le gouvernement le plus noble, lequel chef je montrai avoir été saint Pierre (après l'ascension de Jésus-Christ) et avoir tenu la primauté apostolique, cinq ans en Jérusalem, sept à Antioche et vingt-quatre ans, cinq mois, douze jours à Rome. Là il laissa le trône et gouvernement de l'Église universelle, partie pour ce que c'était la ville capitale du monde, commode à l'abord de toutes les nations, partie pour ce qu'étant lors le principal siège de Satan et le plus fort asile de l'idolâtrie, il était convenable que là principalement fût établi le règne du vrai prince et sauveur du monde, où avait plus tyranniquement dominé son ennemi.

De manière que, comme à la monarchie des Chaldéens a succédé celle des Persans et à celle des Persans celle des Grecs et à celle-ci celle des Romains, plus puissants que les autres trois, aussi à la monarchie du paganisme a succédé la monarchie invincible et perpétuelle du roi des rois Jésus-Christ.

Je prouvai cette principauté de saint Pierre. 1. par la prophétie d'Isaïe, où Dieu promet de donner une pierre fondée au fondement. 2. Par ces passages de l'évangile : “*Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Église, les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle, je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans le ciel et ce que tu auras délié etc.*”<sup>7</sup>. Un docte personnage remarque ici que le fils de Dieu a dit à saint Pierre *Pais*<sup>8</sup> mes agneaux, puis *Pais mes brebis*<sup>9</sup>. Par les agneaux il entendait ses peuples, par les brebis le reste de son Église, ses apôtres mêmes, comme il le témoigna encore autre part, disant “*Pierre quand tu seras converti, confirme tes frères*”<sup>10</sup>. De sorte que ce grand apôtre n'a pas seulement été le premier confesseur de Jésus-Christ, comme dit saint Hilaire, pas seulement le premier à qui le père éternel ait révélé son fils, mais encore le prince des apôtres et le lieutenant de Jésus en terre ; ce que je pourrais prouver encore par le premier rang que l'écriture lui donne dans le dénombrement des apôtres, par la parole qui lui a été adressée par les autres, par la réponse qu'il a faite pour tous ; par l'autorité des pères de la primitive Église et par les traditions, qui lui donnent la préséance au concile de Jérusalem et qui lui soumettent les autres apôtres. Laquelle primatie a passé dans ses successeurs de Rome, dans saint Lin<sup>11</sup>,

<sup>6</sup> Ep IV, 11.

<sup>7</sup> Mt XVI, 18-19.

<sup>8</sup> “*pays*”, fais paître.

<sup>9</sup> Jn XXI, 15-16.

<sup>10</sup> Lc XXII, 32.

<sup>11</sup> Lin ou Linus (ca 16-78), successeur de Pierre, deuxième évêque de Rome (ca 64/67-ca 76/79).



saint Clete<sup>12</sup>, saint Clément<sup>13</sup> etc. au rapport de saint Augustin, *contra potestat. donati*<sup>14</sup>, et autres rapportés dans Baronius *ad. an. Christi* 44<sup>15</sup>.

Ainsi les papes sont de tout temps en possession de ce droit, qui leur est tellement acquis (comme rapporte Baronius) qu'Osius<sup>16</sup> présida au concile de Nicée, comme légat du saint père de Rome, qu'ils ont eu la préséance dans les conciles ; qu'on a eu recours à eux dans les doutes ; qu'ils ont jugé des hérésies, se sont servis des foudres de l'Église et ont fait toutes les actions d'un vicair de Jésus-Christ en terre.

Mais en effet sans cette succession n'est-il pas vrai que l'Église serait un monstre, un corps visible sans un chef visible ? Ils disent que l'Église est invisible, mais à qui nous adresserons-nous pour consulter nos doutes ? À qui parlerons-nous ? Qui écouterons-nous parler, comme le fils de Dieu le commande en certaines occasions, si l'Église et son chef sont invisibles ? *Dic Ecclesiae et Ecclesiam non audit*<sup>17</sup>. Disons donc avec saint Augustin que l'Église est une cité mystique, plantée sur une montagne, posée dans le tabernacle du soleil et que le pape de Rome en est le monarque visible, ou le lieutenant, qui tient la place de Jésus-Christ ; les évêques, des apôtres ; les curés, des septante-deux disciples ; les docteurs, des évangélistes ; voilà la continuation de cette monarchie et hiérarchie de la primitive Église.

Venons maintenant à celle de Calvin. Les hérétiques ne sauraient monter en France plus haut que Calvin. Où est donc leur hiérarchie ? Où sont leurs apôtres, leurs prophètes, leurs évangélistes, leurs pasteurs, leurs docteurs ? Ils sont tous aussi grands maîtres les uns que les autres. Il n'y a point parmi eux de puissance pastorale et spirituelle. Ils admettent dans leurs assemblées aussi bien les laïques que les ministres. En un mot leur Église n'est ni monarchie, ni hiérarchie et Florimond de Raymond a très bien remarqué dans la *Naissance des hérésies*<sup>18</sup>, qu'à Genève un cordonnier sera aussi grand maître qu'un excellent homme.

En 2<sup>e</sup> lieu nous voyons la primitive Église, avec ce chef visible, avoir été juge et règle des différends et controverses, avec l'Écriture sainte et l'assistance du Saint-Esprit. *Visum est Spiritui sancto, et nobis* : il a semblé bon au Saint-Esprit, et à nous, act. chap. 15<sup>19</sup>. Les apôtres ont tenu plusieurs conciles, dans l'un ils ont

<sup>12</sup> Anaclet († ca 91), troisième évêque de Rome (ca 76/79-ca 88/92).

<sup>13</sup> Clément de Rome ou Clemens Romanus († ca 99), quatrième évêque de Rome (ca 88/92-ca 97).

<sup>14</sup> Voir DOLBEAU, François. Nouveaux sermons de saint Augustin pour la conversion des païens et des donatistes. *Revue des études augustiniennes*, 1994, vol. 40, p.143-196.

<sup>15</sup> Cesare Baronio ou Cæsar Baronius (1538-1607), homme d'Église et historien, auteur des *Annales ecclésiastiques*.

<sup>16</sup> "Orosius" : faute survenue en l'impression, lisez "Osius" [n.d.a.]. Osius de Cordoue (ca 257-ca 359), évêque de Cordoue et théologien, conseiller de l'empereur qui l'envoya au concile de Nicée pour tenter de dénouer la controverse arienne.

<sup>17</sup> "dis [le] à l'Église et il n'entend pas l'Église". Maurile s'inspire de Mt, XVIII, 16-17.

<sup>18</sup> Florimond de Raymond (ca 1540-1601), homme de loi, successeur de Montaigne au parlement de Bordeaux, auteur de l'*Histoire de naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle*, Paris, 1605.

<sup>19</sup> Ac XV, 28.

aboli la circoncision, dans l'autre ils ont élu saint Mathias, dans l'autre ils ont composé le symbole apostolique. Tout cela est fidèlement récité par Baronius.

Or non seulement cette Église est juge et règle des différends qui naissent sur les matières de la foi, mais elle est encore infaillible dans son jugement. Car le fils de Dieu a promis que sa foi ne manquerait jamais, que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle et qu'il l'accompagnerait toujours. Saint Augustin dit au chapitre. 4 de *utilitate credendi* : “Celle à qui j'obéis, quand elle dit ce livre est l'évangile, est la même à qui je dois obéir dans l'explication qu'elle donne de l'évangile ; et celle à qui je crois, (quand elle dit) crois à l'évangile, est la même à qui je dois croire et acquiescer, (quand elle dit) ne crois pas aux manichéens”<sup>20</sup>. De plus le fils de Dieu n'a-t-il pas dit “s'il n'entend l'Église après une monition”<sup>21</sup>, qu'il te fait comme un publicain”<sup>22</sup> ? Donc il faut entendre l'Église comme un oracle. Donc l'Église est véritablement juge et règle de foi. Comme nous la croyons et l'avons toujours crue.

Nos hérétiques le nient et disent que la seule écriture est juge et règle de foi, si bien que ni les traditions apostoliques, ni l'Église, ni les conciles ne le sont point. Mais je les prie de me répondre, qui leur a dit que la Bible de Genève est la véritable Bible ? Ce n'est pas l'écriture ; pour ce qu'elle ne parle point de Genève. Qui leur a dit qu'il faut expliquer l'écriture en leur sens ? Ce n'est pas l'écriture sainte, pour ce qu'elle est obscure, à leur dire, très difficile à entendre et qu'elle ne s'explique pas toujours. Qui leur a dit qu'ils ont plutôt la vraie explication que tant de doctes et saints personnages dont nous suivons le sens et la version. C'est le Saint-Esprit (diront-ils). Mais Luther dit que le Saint-Esprit lui en donne une autre. Zuingle<sup>23</sup> a son opinion contraire à celle-là, et à celle de Calvin. Voilà comme parmi les hérétiques chacun explique l'écriture à sa façon, d'où naissent tant d'hérésies. Ce n'est donc pas merveille si on voit déjà tant de diverses opinions et sentiments parmi les calvinistes, de sorte qu'il faudra bientôt leur donner nouvelle liberté de conscience, vu qu'on ne leur a toléré que le calvinisme, lequel s'en va tantôt tout altéré.

Il faut par nécessité qu'ils reçoivent les traditions, car saint Paul y est formel dans la 2<sup>e</sup> épître aux Thessaliens<sup>24</sup>. Joint que quand on leur demande qui les assure que leur Bible n'est point altérée et pourquoi ils ne reçoivent pas la nôtre de Lyon, ou de quelqu'autre impression, ils ont recours à leur père, qui le leur a dit, et voilà le recours à la tradition. Mais leurs parents ne sont-ils pas sujets à se tromper ? Calvin lui-même (à leur dire) est faillible. Par conséquent ils ne sont point assurés

<sup>20</sup> SAINT AUGUSTIN, *De utilitate credendi*, IV [*De l'utilité de croire*].

<sup>21</sup> Avertissement.

<sup>22</sup> “*Et s'il refuse d'écouter même la communauté [l'Église], qu'il soit pour toi comme le païen et le publicain*” (Mt, XVIII, 17).

<sup>23</sup> Hulrich Zwingli (1484-1531), réformateur protestant suisse. Il fait notamment adopter la Réforme au canton de Zurich.

<sup>24</sup> “*tenez bon, gardez fermement les traditions que vous avez apprises de nous*” (2 Th, II, 15).

dans leur foi et leur religion n'est bâtie que sur le sable mouvant, appuyée d'une autorité faillible et frêle.

Il n'en est pas de même de nous, qui avons la possession, la tradition, les livres des anciens pères, la longue suite des années, le repos de conscience, l'universalité, l'approbation des conciles, reçus des empereurs et des rois, qui ont de tout temps rendu l'honneur au pape et à l'Église romaine, le conseil de l'écriture de ne nous laisser persuader par de nouvelles et diverses opinions.

En 3<sup>e</sup> lieu pour la réalité eucharistique, et pour le saint sacrifice de la messe. Il est certain que l'Église primitive a cru la première, et pratiqué la seconde. Car (pour la réalité) saint Ignace martyr, qui vivait au premier siècle, dit dans son épître *ad Smirnenses*, "Que ceux-là n'admettent point d'eucharistie, ni d'oblations, qui ne confessent la même eucharistie être la chair de notre sauveur"<sup>25</sup>. Justin martyr, qui vivait au 2<sup>e</sup> siècle, dans son *Apologie* 2 dit qu'on lui a appris que la chair et le sang de Jésus-Christ est dans l'eucharistie<sup>26</sup>. Nicanus, saint Cyrille, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin, dans les autres siècles de la primitive Église, disent le même. L'écriture nous donne cette réalité à connaître. 1. par la promesse que fit le Fils de Dieu, disant, "Le pain que je donnerai est ma chair. Prenez, mangez, ceci est mon corps, ma chair est vraiment un manger et mon sang vraiment un breuvage"<sup>27</sup>. Où il est à remarquer que la vérité n'est pas la figure<sup>28</sup>. Si donc il y est vraiment, ou en vérité (comme dit l'écriture), il n'y est pas seulement figurativement, car la figure et la vérité ne peuvent être un, non plus que l'ombre et le corps. Voici l'argument en forme. Nulle ombre est le corps : *Ceci est mon corps*. Donc ceci n'est pas ombre, ou figure du corps, car ombre et figure sont même chose. De plus ils disent qu'il ne faut rien ajouter à l'écriture et n'y ajoutent-ils pas, disant : *Ceci est la figure de mon corps*.

Calvin, pressé par ces arguments, s'est lui-même contredit. Car au 17 chapitre du livre 4 de son *Inst.* il avoue que la manducation<sup>29</sup> de l'eucharistie est vraie et réelle et autre part il la met seulement en figure et par foi<sup>30</sup>. Beze et Farel<sup>31</sup> s'y contrarient pareillement, comme l'a remarqué le père Gaultier dans sa *Chronologie*<sup>32</sup>. Quelle apparence que le corps de Jésus ne soit que par la foi sous

<sup>25</sup> Saint Ignace d'Antioche (ca 35/50-ca 98/117), évêque d'Antioche, auteur de lettres apostoliques, dont l'*Epistola ad Smirnenses*.

<sup>26</sup> Justin de Naplouse (II<sup>e</sup> siècle), apologiste et philosophe, auteur notamment de deux *Apologies* et d'un *Dialogue avec Tryphon*.

<sup>27</sup> Jn VI, 52, 56.

<sup>28</sup> Prophéties ou mystères annoncés ou représentés obscurément.

<sup>29</sup> Fait d'ingérer l'eucharistie.

<sup>30</sup> CALVIN, Jean. *L'Institution de la religion chrétienne* [1536, 1541]. Éd. critique de J.-D. Benoît. Paris : J. Vrin, 1957, IV, 17, 5, 33 sq.

<sup>31</sup> Théodore de Bèze (1519-1605), Guillaume Farel (1489-1565), théologiens protestants.

<sup>32</sup> Jacques Gaultier ou Jacobo Gaultiero (1562-1636), jésuite, est l'un des écrivains ecclésiastiques les plus lus au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est l'auteur de la *Table chronographique de l'état du christianisme*. Lyon : Jacques Roussin, 1609. Voir SAINT-MARTIN, Grégoire de. *Apologie pour l'antiquité des religieux carmes, tenant légitimement leur origine et succession héréditaire des Saints Prophètes Elie &*

les espèces et qu'on le reçoive néanmoins réellement et substantiellement, comme Beze voulait autre part ; ne peut-on recevoir autrement qu'il n'est, où on le reçoit ?

Pour ce qui est du sacrifice de la messe, Baronius en l'an 34 montre que les apôtres, instruisant les Romains, leur appelaient du nom de messe le sacrifice non sanglant ; lequel nom les Latins ont retenu. D'autres disent qu'il a été donné à l'Église par les premiers Hébreux christianisés, car messe vient de *missab*, qui signifie en hébreu tribut et oblation volontaire. De ce mot de messe font mention Pie 1<sup>er</sup> du nom, dans le 2<sup>e</sup> siècle, saint Corneille romain au milieu du 3<sup>e</sup> siècle, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Jules Africain<sup>33</sup> familier d'Origène, cités dans Gaultier au 1<sup>er</sup> siècle de sa *Chronologie*. Quelle témérité à Calvin de vouloir paraître plus sage que tous ces anciens pères, dont un seul lui devrait fermer la bouche ; car il est certain que s'il avait été du temps de ces grands docteurs, il n'eût osé descendre au combat contre le moindre.

Les Grecs appellent la messe liturgie, *λειτουργία*, qui signifie office, tribut ou fonction publique. Elle est encore appelée dans l'écriture sainte, sacrifice, calice, ou table du seigneur, comme dans saint Paul en la 1. *Cor.* “*Vous ne pouvez boire le calice du seigneur, et celui de Satan. Vous ne pouvez être participant de la table du seigneur, et de celle de Satan*”<sup>34</sup> Le fils de Dieu, prêtre selon l'ordre de Melchisedech<sup>35</sup> (comme l'appelle saint Paul aux Hébreux, “*proferens panem et vinum*”<sup>36</sup>), commanda à son Église l'offrande de ce sacrifice, quand l'ayant présenté à son père, et communié ses apôtres, il dit, *Faites ceci en ma mémoire*.

Qui ne dira que l'apôtre nous y convie efficacement, quand il exhorte l'homme, avant que de manger ce pain céleste, de s'éprouver, c'est-à-dire se connaître et disposer, de peur de recevoir sa condamnation :? Car en effet il n'y a point de plus grande marque de réprobation, que de communier indignement. J'en prends le raisonnement de saint Augustin, qui dit : c'est une marque de prédestination de tirer le bien du mal ; et par l'argument des contraires, c'est un signe de réprobation de tirer le mal du bien et ce mal est d'autant plus extrême que le bien dont on abuse est excellent, *Corruptio optimi pessima*<sup>37</sup>.

En 4<sup>e</sup> lieu, me voilà insensiblement tombé sur l'institution des images, sur l'honneur qu'on leur doit et aux reliques de saints. Et 1<sup>e</sup> pour les images, je demande à Calvin, l'eucharistie, en tant que figure, ou signe (comme ils parlent) du corps et sang de Jésus, mérite-t-elle quelque honneur et révérence, ou non ? Il n'oserait dire que non, car il a enseigné le contraire au livre 4 chapitre 17. Voici ses mots : “*Elle mérite d'être exaltée en toute révérence*” (nos hérétiques y ajoutent,

---

*Elizée*. Douai : Michel Mairesse, 1685, p.52.

<sup>33</sup> Sextus Julius Africanus ou Jules l'Africain (ca 170-240), écrivain chrétien, auteur notamment d'une *Chronique universelle* et d'une lettre à Origène.

<sup>34</sup> 1 Co X, 20-21.

<sup>35</sup> Melchisédech, roi de Salem. Voir Gn XIV, 18-20.

<sup>36</sup> “*apporta du pain et du vin*” (Gn XIV, 18).

<sup>37</sup> “*La corruption de ce qu'il y a de meilleur est la pire*”, proverbe latin.

et vénération)<sup>38</sup>. Ils disent donc qu'il la faut honorer et vénérer. Par conséquent ils honorent une image, une figure et une représentation (à leur dire même) du corps de Jésus.

De plus le nom est une image de la chose nommée. Saint Paul nous convie de fléchir les genoux au nom de Jésus. Donc il veut que nous honorions l'image de Jésus. D'autre part encore, connaître une personne, c'est en former une image dans son entendement. La foi nous fait connaître Dieu. Donc la foi nous fait faire une image de Dieu dans notre entendement.

Le cardinal Baronius rapporte d'autres preuves des images et des saintes reliques, comme l'image de Jésus imprimée au voile de la Véronique ; l'image de Jésus-Christ faite par Nicodème<sup>39</sup>, laquelle a fait plusieurs miracles, au rapport de saint Athanase, l. 2. *De pass. imag. domini*<sup>40</sup> ; et celle d'airain<sup>41</sup>, que l'hémoroïsse<sup>42</sup> de l'évangile dressa à Panea<sup>43</sup>, au rapport d'Eusèbe<sup>44</sup>. Saint Ignace martyr, *Ep. Ad. Philip.*<sup>45</sup>, dit que la croix est un trophée contre la puissance de Satan et qu'il a sa vue en horreur. Et ce grand apôtre de Limoges, saint Martial (envoyé en ce pays par le prince des apôtres) appelle le signe de la croix, *ep. ist. ad Burdig.*, une arme contre Satan, un heaume qui met la tête à couvert, une cuirasse qui défend la poitrine, un glaive qui surmonte l'ennemi<sup>46</sup>. C'est pourquoi il conseille de s'en munir. Enfin le concile d'Antioche, tenu par les apôtres, dit en ces termes, tirés de la bibliothèque d'Origène, "que les fidèles contre-portent l'image du sauveur et de ses serviteurs, en contrecarre des idoles et des juifs". Je ne rapporte ici des preuves que de la primitive Église. Quelle témérité donc à Calvin, de vouloir abolir une coutume si ancienne et continuée dans l'Église, laquelle avait déjà vaincu les iconomaques<sup>47</sup> et surmontera, Dieu aidant, avec le temps, tous les calvinistes.

Pour ce qui est des reliques, faut-il que la piété d'un Joseph, à l'endroit des ossements de Jacob, celle de Moïse envers ceux de Joseph, du peuple d'Israël à l'endroit du corps de Moïse, nous aient laissé tant d'exemples de conserver

<sup>38</sup> CALVIN, Jean. *L'Institution de la religion chrétienne*, op. cit, IV, 17, 33.

<sup>39</sup> Nicodème, Pharisien et membre du sanhédrin. Il est l'un des premiers disciples de Jésus-Christ. Voir *Évangile de Nicomède*, VII. : "Et une femme nommée Véronique dit : Depuis douze ans j'étais affligée d'un flux de sang, et je touchai le bord de son vêtement et aussitôt mon flux de sang s'arrêta".

<sup>40</sup> Athanase d'Alexandrie (ca 298-373), patriarche d'Alexandrie, docteur et père de l'Église. Le *De Passione imaginis Domini nostri Jesu Christi* est l'œuvre du Pseudo-Athanase.

<sup>41</sup> Alliage de cuivre et d'étain.

<sup>42</sup> Femme atteinte d'une perte de sang.

<sup>43</sup> Paneas ou Banias. Appelée Caesarea Philippi à l'époque romaine, cette ville est située près des sources du Jourdain sur le mont Hermon .

<sup>44</sup> Eusèbe de Césarée ou Eusebius Pamphili (ca 265-339), évêque de Césarée, théologien et apologiste chrétien. Dans son *Histoire ecclésiastique* (VII, 18), Eusèbe note qu'on voit à Banias une statue de bronze (ou d'airain) représentant une femme agenouillée au pied du Christ.

<sup>45</sup> Ignace d'Antioche (ca 35-ca 110), patriarche d'Antioche, Père et Docteur de l'Église, auteur de la *Lettre aux Philippiens*.

<sup>46</sup> Martial de Limoges (III<sup>e</sup> siècle), premier évêque de Limoges. Voir *Épître de S. Martial aux Bourdelois*.

<sup>47</sup> Ceux qui combattent le culte des images.

avec honneur et respect les saintes reliques de nos pères et que nos hérétiques les brûlent et les jettent dans les rivières ? Qu'a jamais fait saint Irénée évêque de Lyon à nos hérétiques, saint Hilaire évêque de Poitiers, saint Martin évêque de Tours, pour que l'on commît mille impiétés contre leurs corps l'an 1562<sup>48</sup> ? Ces saints avaient tant travaillé dans leur vie à exterminer l'idolâtrie de la France, à convertir leurs ancêtres *etc.* et en récompense, ils ensevelissent la synagogue avec honte. Quoi dans l'ancienne loi on portait respect à l'arche d'alliance, pour ce qu'elle renfermait la verge qui avait fait miracle et les tables de la loi ; et dans la nouvelle on n'honorera pas les saints (que Dieu lui-même honore *honorificabo eum*<sup>49</sup>) qui ont été des lois vivantes et des thaumaturges.

Le père Gaultier remarque que Calvin reprend l'honneur qu'on doit aux reliques, surtout à la robe du sauveur, dans le lieu même où Jésus-Christ l'approuve et lui fait faire miracle<sup>50</sup>. Qu'ils lisent les pères de la primitive Église, saint Denis Areopag. chap. 2. p. 2 *de Eccl. Ierarch.*<sup>51</sup>, saint Clément romain *In const. Apost.*<sup>52</sup>, saint Augustin, et autres. Ils verront les conseils que ces pères donnent d'honorer les corps des martyrs, à cause du prince des martyrs.

Chose étrange en 5<sup>e</sup> lieu, que Calvin ne veuille pas qu'on invoque les saints, disant que l'honneur que nous leur rendons est injurieux à Dieu, qu'ils n'entendent point nos prières. Mais que veut donc dire ce passage de David, psaume 31 *Pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno*<sup>53</sup>. Tout saint (qui dit tout n'excepte rien) priera vers vous pour elle dans le temps opportun ? Que veut dire dans le symbole des apôtres, *Sanctorum Communionem*<sup>54</sup> ? Sinon la communication des prières des saints, et le profit qu'en retire l'Église militante. Quel aveuglement ? Ils veulent bien qu'on honore les hommes sur la terre, qu'on les prie de prier pour nous et ne veulent pas qu'on prie et qu'on honore les amis de Dieu, que David au psaume 138 dit être beaucoup honorés.

Les hérétiques sont eux-mêmes obligés d'admettre de deux sortes d'adorations et révérences : l'une religieuse et l'autre civile. Pourquoi donc ne nous sera-t-il pas permis d'en mettre aussi diverses, l'entente n'est-elle pas au diseur ? Quand nous disons il faut honorer les saints du culte de Doulie, la Vierge d'Hyperdoulie, nous n'entendons pas parler du culte de Latrie, qui ne convient qu'à celui qui seul mérite d'être servi et adoré comme souverain maître de l'univers<sup>55</sup>. Mais ne

<sup>48</sup> Allusion à l'édit de tolérance de Saint-Germain (17 janvier 1562), qui reconnaît officiellement aux protestants le droit de s'assembler pour leur culte.

<sup>49</sup> « *je l'honorerai* ».

<sup>50</sup> GAULTIER, *Table chronographique...*, *op. cit.*

<sup>51</sup> Pseudo-Denys l'Aréopagite (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle), auteur de traités chrétiens de théologie mystique, dont la *Hierarchie ecclésiastique*.

<sup>52</sup> L'évêque Clément de Rome aurait transmis les *Constitutions apostoliques*, qui émaneraient des douze apôtres. En réalité, elles semblent avoir été écrites à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>53</sup> « *c'est pourquoi tout homme digne de miséricorde vous invoquera dans le temps propice* » (Ps XXXI, 7).

<sup>54</sup> « *la communion des saints* ».

<sup>55</sup> Par opposition à l'adoration (ou latrie) qui ne convient qu'à Dieu seul, le culte de doulie est le culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints et aux anges, tandis que le culte d'hyperdoulie est

lisent-ils pas dans la genèse qu'Abraham adora les anges ch. 18, Loth pareillement ch. 19, Josué adora saint Michel, ch.5 *de Josué* ? Et cela avec telles prostrations que nous avons sujet de croire qu'ils considéraient ces esprits bienheureux avec une excellence plus qu'humaine et surnaturelle, ce que nous appelons Doulie, avec saint Augustin et le vénérable Bede c. 4 *in Lucam*<sup>56</sup>. Ne savent-ils pas que l'honneur que nous rendons aux saints est respectif à Dieu, à cause qu'ils sont ses amis ? Ignorent-ils que nous appelons la Vierge lune, et non soleil, pour ce qu'elle n'a pas les grâces de soi, mais qu'elle reçoit tout de Dieu, comme la lune reçoit sa beauté et sa lumière de ce bel astre du jour ? Quelle apparence que la Vierge et les saints ne voient pas ce que nous leur demandons ? Eux qui voient ce miroir sans tache du verbe. Quelle imprudence, que les hérétiques honorent Calvin et qu'ils déshonorent les grands personnages de l'antiquité ? Quelle impiété à Calvin d'appeler les martyrs, des masques, l.3, de nier que saint Christophe et sainte Catherine aient jamais été, de nommer des saints confesseurs, des bourreaux, des pécores<sup>57</sup>, des vermines et des tyrans ? Quelle impiété à Beze, *in vita Calv.*<sup>58</sup> de dire que c'est à Calvin, après Dieu, qu'appartient l'honneur etc. Enfin quelle injustice à nos hérétiques, de donner mille éloges à quantité d'apostats de notre Église, de voluptueux et libertins ? De mépriser et blâmer l'honneur qu'on rend aux vertueux et sages personnages qui sont morts pour maintenir la querelle de Jésus-Christ contre les païens ? En un mot, ils honorent des apostats et ne veulent pas honorer les saints martyrs.

Qu'ils répondent à ce dilemme, où Dieu est autant digne d'être aimé des fidèles d'un amour surnaturel qu'il est digne d'être honoré par eux d'un honneur surnaturel ou non. Ils ne sauraient nier cette proposition, car Dieu est également bon, et grand ; qui sont les deux qualités qui le rendent aimable et honorable. Or est-il qu'on l'aime d'un amour surnaturel et qu'on ne laisse pas d'aimer les saints d'un amour surnaturel ? Par conséquent on peut l'honorer d'un honneur surnaturel et honorer ses amis d'un honneur surnaturel (que nous appelons Doulie) autant inférieur au culte de Latrue comme l'excellence des saints est inférieure à celle de Dieu, c'est-à-dire infiniment<sup>59</sup>.

En 6<sup>e</sup> lieu, ils nient le purgatoire et dénie la prière aux morts. Mais qu'ils me disent où ira une âme chargée de péchés véniels ? Ne savent ils pas que rien de souillé n'entrera dans le ciel, *Apocalypse* chapitre 21 ? Où ira une âme qui n'aura pas expié la peine du péché ? Est-il raisonnable qu'un grand pécheur, qui

---

celui rendu à la Vierge Marie. Cette distinction a été introduite par le concile de Trente.

<sup>56</sup> Bède, dit le Vénérable (ca 672-735), moine anglo-saxon, auteur de nombreux commentaires bibliques, dont le *Commentaire sur Luc* fondé sur le *De consensu* de saint Augustin.

<sup>57</sup> Personnes stupides.

<sup>58</sup> BEZE, Théodore de. *Discours de M. Theodore de Besze, contenant en bref l'histoire de la vie & mort de maistre Jean Calvin*. [Orléans] : [s.n.], 1564.

<sup>59</sup> Emprunt à BAUNY, Étienne. *Somme des péchez qui se commettent en tous estats, de leurs conditions et qualitez, et en quelles occurrences ils sont mortels, ou Vénies*. Reueü et corrigée par l'auteur. Lyon : S. Rigaud, 1646 ; cf. II, p.17.

se confesse à l'extrémité, aille aussitôt en paradis, qu'un saint qui aura vécu toute sa vie autrement ? S'il n'y a que deux voies (comme ils disent) après la mort, où était l'âme du Lazare et celle de Tabita, quand elles furent rappelées dans leurs corps ? N'y a-t-il pas des limbes, nommés dans l'évangile, sein d'Abraham ? Ils disent que l'enfant qui meurt sans baptême est sauvé, mais l'écriture ne dit-elle pas formellement "*quiconque n'est rené<sup>60</sup> dans l'eau etc. ne peut entrer au royaume des cieux*"<sup>61</sup>. Ces livres des macchabées, reçus de l'antiquité, ne nous enseignent ils pas de prier pour les morts ? Les pères des cinq premiers siècles (où Calvin dit que la chrétienté était en sa vigueur) ne l'ont ils pas pratiqué ? Saint Augustin n'a-t-il pas prié pour sa mère après sa mort ? Saint Chrisostome et autres ne l'ont ils pas enseigné ? Il est vrai, dit Calvin, en l'opuscule qu'il a fait à Genève, que cette coutume est ancienne, qu'elle est pratiquée 1300<sup>62</sup> ans avant lui. Mais les pères s'y sont embrouillés. Mais d'où vient donc que vous louez tant saint Augustin autre part ? D'où vient que vous dites être venu pour rétablir la face de l'Église, qui était de son temps ? Que de contradictions dans leurs écrits ?

Mais quel blasphème plus grand que celui de Calvin, qui a bien osé dire que Jésus-Christ a souffert les tourments des damnés dans les enfers, qu'il a craint pour le salut de son âme avec une passion vicieuse, qu'il a été saisi des tristesses et angoisses que l'ire et la malédiction de Dieu engendrent ? Quelle plus grande calomnie que d'avancer que la Vierge a péché aux noces de Cana<sup>63</sup>, et autres lieux.

Quelle témérité d'attribuer à l'impossible les commandements de Dieu ? N'est-ce pas offenser sa bonté infinie et l'accuser de nous demander plus que notre possible ; n'est-ce pas le taxer de tyrannie ? Quelle plus grande injustice que d'ôter le mérite à nos bonnes œuvres, auxquelles le fils de Dieu a promis si souvent le ciel pour prix et récompense ? Nous ravir la liberté, à laquelle Dieu propose si souvent dans l'écriture, la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction, le feu ou l'eau ? Prêcher que la seule foi est suffisante à salut sans les bonnes œuvres, contre tant de passages de l'Écriture et des saints pères ? Dire qu'il ne faut que croire pour se sauver ? Et assure enfin que Christ a tout mérité ? N'est-ce pas mettre des coussins sous les coudes des fidèles, car à quoi [bon] les préceptes ? À quoi [bon] les jeûnes, et les prières, si la seule foi suffit ? Pourquoi vont-ils aux prêches ? Pourquoi saint Paul masserait-il son corps, de peur d'être réprouvé ? Pourquoi achevait-il par application ce qui défailait aux passions du sauveur, comme il parle lui-même ? Quel aveuglement de se croire plus assuré de son salut que saint Paul, qui l'opérait par continences et mortifications ? Quelle hardiesse aux hérétiques de blâmer le célibat, injurier l'état monacal et religieux, préférer le mariage à la continence ? Ne voient-ils pas que le fils de Dieu a choisi celle-ci, qu'il n'a jamais voulu être marié, que ses plus grands favoris ont été chastes, ou vierges, qu'il *paît parmi les*

---

<sup>60</sup> Né à nouveau.

<sup>61</sup> Jn III, 3.

<sup>62</sup> "13 cents".

<sup>63</sup> Jn I, 2.



*lys*<sup>64</sup> ? Ne voient-ils pas que saint Paul dit qu'il est bon d'être marié, mais meilleur de ne l'être point ? Qu'il veut que ses amis soient comme lui ? Qu'une personne mariée pense à plaire au monde et celle qui ne l'est point, à Dieu seul ?

Où est leur piété et humilité ? Où sont leurs livres de dévotion ? Ils se contentent d'aller au prêche une fois la semaine, encore s'en dispensent-ils aisément. Leurs livres sont pleins de vanterie, pleins de calomnies et médisances contre nous, d'injures contre les saints pères, de feintises<sup>65</sup>, duplicités et contradictions.

Enfin leur condition est si déplorable qu'il s'est vu des princes (témoin Vladislaus<sup>66</sup>) qui ont mieux aimé refuser la couronne de roi de Bohême, que de régner sur un peuple hérétique. Et nos rois très chrétiens en ont toujours été tellement ennemis que Louis XI<sup>67</sup>, permettant au Prince d'Orange<sup>68</sup> de battre monnaie et de donner grâce de plusieurs crimes, excepta l'hérésie en premier lieu, tant ce vice est en horreur et indigne de pardon. D'où je pris occasion de convier notre pénitent à demander instamment à Dieu pardon de la sienne passée, à le remercier, tous les jours de sa vie, de l'en avoir retiré, à croire (conformément à la primitive Église), pendant le reste de sa vie, tous les susdits articles, à pratiquer les commandements de notre mère l'Église, dans les abstinences, jeûnes, et prières de commandement, à accompagner sa foi de bonnes œuvres, etc.

Quelque temps après, Mathieu du Chesne, fils de Samuel du Chesne et d'Isabeau Neple, natif de la paroisse et ville de Nérac, âgé de 27 ans, domestique du sieur Grenon, capitaine d'une compagnie de cette île, me vint prier de l'admettre pareillement en notre sainte Église<sup>69</sup>. Et que Dieu lui avait fait connaître la fausseté de celle de Calvin et la vérité de la nôtre. Sur quoi je l'entretins quelque temps, pour voir quels étaient les motifs de cette vocation. Je lui donnai 8 jours à y penser, au bout desquels m'étant venu encore prier instamment de ne plus différer, je le reçus au giron de l'Église et me contentai de faire signer cinq témoins au bas de sa profession de foi et du certificat d'icelle, que je conserve en ayant laissé un pareil à Saint-Christophe. Voici l'exhortation que j'y fis.

*Vidette vocationem vestram fratres.* 1. Corinthiens : Mes frères voyez votre vocation<sup>70</sup>, en la 1. *Aux Corinthiens*.

Clément Alexandrin<sup>71</sup> a remarqué plusieurs voix qui rappellent l'homme à son devoir et lui prêchent la connaissance et la gloire d'un Dieu. La première est formée par la nature, ainsi les cieux qui racontent sans fin la gloire du très-haut,

<sup>64</sup> Ct VI.

<sup>65</sup> Feintes.

<sup>66</sup> Il s'agit probablement d'une confusion entre les princes Vladislav de Bohême et Ladislas I<sup>er</sup> (ca 1040-1095) de Hongrie. Artisan de la christianisation de son royaume, Ladislas aurait refusé la couronne au moment de succéder à son frère Géza I<sup>er</sup>. Il a été canonisé en 1192.

<sup>67</sup> Louis XI (1423-1483), roi de France de 1461 à 1483.

<sup>68</sup> Jean IV de Chalon-Arly (1443-1502) prince d'Orange. Allié du duc de Bourgogne, il est banni du royaume de France et pendu en effigie par Louis XI.

<sup>69</sup> Personnages non identifiés.

<sup>70</sup> 1 Co I, 26.

<sup>71</sup> Clément d'Alexandrie. Voir *supra*.

dit le prophète royal, et (si nous croyons les platoniciens) qui forment un concert agréable par leurs tours et retours, nous font assez éclater leur voix. Mais la raison pourquoi nous ne l'entendons pas, est que nous nous rendons trop attentifs aux choses de la terre et que nous nous laissons charmer au chant des sirènes.

J'ai interrogé le soleil pour savoir s'il était mon Dieu, disait saint Augustin. Il m'a répondu que non. J'ai demandé à la mer et aux autres créatures, êtes-vous mon Dieu ? Et elles m'ont renvoyé à un autre. Que dirai-je des oiseaux, des bêtes champêtres, des autruches, dragons et fourmis ? Sinon qu'elles<sup>72</sup> glorifient Dieu à leur façon et nous prêchent l'obéissance et les merveilles d'un créateur : *Glorificabit me bestia agri : Dracones et struthiones*<sup>73</sup>. *Vade ad formicam, et disce sapientiam*<sup>74</sup>. Les fleuves mêmes élèvent leur voix, dit David, et toutes les créatures nous appellent à la connaissance et au culte d'un créateur.

Mais l'homme a fait la sourde oreille à ces vocations et ces voix mortes de la nature ont été trop faibles pour l'éveiller du sommeil léthargique. C'est pourquoi Dieu en a envoyé de vivantes pour se faire mieux entendre, se servant tantôt des anges, d'autres fois des prophètes, par la bouche desquels il rendait ses oracles, tantôt des miracles, *vox Domini in virtute*<sup>75</sup>, d'autres fois des marques de sa magnificence et bonté, *vox Domini in magnificentia*<sup>76</sup> ; tantôt de sa justice, abaissant les grands, humiliant les rois et se faisant reconnaître par les pharaons et nabuchodonosors, *vox Domini confringentis cedros*<sup>77</sup>. Bref il s'est servi de toutes sortes de moyens, comme autant de voix, pour appeler l'homme à son devoir, mais ô cœur de bronze, cœur de pierre et de roche, toutes ces vocations n'ont point été capables de t'amollir ! Et ta surdité était si grande que Dieu est descendu lui-même pour t'appeler et s'est rendu visible à nos yeux, pour imprimer dans nos esprits une sainte vocation. *Videte* etc.

Et c'est le sujet de cette exhortation, de voir comme Dieu lui-même nous a appelés dans l'Église de la nouvelle loi. Et quels sont cette Église et cet État, dans lesquels il nous appelle. Ce sont les deux points de ce discours. *Videte vocationem* etc.

L'apôtre l'a bien dit, que dans l'ancienne loi Dieu se servit de plusieurs moyens pour parler aux anciens pères : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis*<sup>78</sup>. Car qui ne voit comme les anges ont été ses messagers, les prophètes ses voix et ses trompettes pour déclarer ses volontés, intimider son peuple et imprimer la loi écrite dans son esprit ? Ne s'est-il pas servi du langage des anges pour retirer Loth de l'embrasement de Sodome, Abraham des délices

<sup>72</sup> Les "créatures".

<sup>73</sup> "les bêtes sauvages m'honoreront, les chacals et les autruches" (Is XLIII, 20).

<sup>74</sup> "Va voir la fourmi [, paresseux! Observe ses mœurs] et deviens sage" (Pr VI, 6).

<sup>75</sup> "voix de Yahvé dans la force" (Ps XXVIII, 4).

<sup>76</sup> "voix de Yahvé dans l'éclat" (Ps XXVIII, 4).

<sup>77</sup> "voix de Yahvé, elle fracasse les cèdres" (Ps XXVIII, 5).

<sup>78</sup> "Après avoir, à maintes reprises et sous maintes formes, parlé jadis aux Pères par les prophètes, Dieu ... nous a parlé" (He I, 1-2).

de sa patrie, et de ses parents, Isaac de l'épée meurtrière de son père, Ismaël des extrémités de la soif qui le mettait aux abois, Moïse et ses confrères de la servitude de Pharaon, *Vocavit eum de medio rubi*<sup>79</sup> ? N'appela-t-il pas Samuel pendant la douceur de son repos et tous ses autres prophètes, pour crier après son peuple, *Clama ne cesses etc*<sup>80</sup> ? Et n'envoya-t-il pas saint Jean-Baptiste dans le désert comme une voix, pour prêcher la pénitence et disposer un chacun à la nouvelle loi ?

Mais nouvellement, dit l'Apôtre, Dieu nous a parlé par son fils, *Loquutus est nobis in Filio*<sup>81</sup> ; voyant que la voix des anges et des prophètes était trop faible, il a envoyé sa parole essentielle, c'est-à-dire son verbe, pour nous inculquer une plus forte vocation. *Videte vocationem etc.*

Voyez donc les raisons pourquoi nous appelons le fils de Dieu la parole du père éternel. Premièrement par comparaison à la parole de notre esprit, j'entends au terme de notre connaissance, que nous appelions en nous *Verbum mentis* ; et en Dieu la parole du père, *Verbum Patris*. Secondement pour ce que Dieu par son fils nous a exprimé ses concepts et ses desseins sur nous, car comme la parole est une expression des pensées et des concepts de nos esprits, ainsi le fils de Dieu nous a manifesté les desseins de Dieu sur nous : *Pater, manifestavi nomen tuum hominibus*<sup>82</sup>.

L'on demande en théologie pourquoi le père éternel nous a plutôt envoyé son fils que le Saint-Esprit. L'angélique saint Thomas répond que ce souverain architecte avait fait l'homme par son fils, comme par son idée et qu'il était convenable de le refaire par la même idée. Si nous consultons sur ce sujet l'auguste saint Augustin, il nous dira que l'homme marchait dans les ténèbres, au témoignage des prophètes, et qu'il était à propos que le fils s'incarnât, pour ce qu'il est la lumière du père, procédant par voie de connaissance, dont le propre est d'éclairer, comme le propre de l'amour (qui convient au Saint-Esprit) est d'échauffer. Il était donc à propos que ce fils bannît nos ténèbres et remplît nos esprits des lumières divines. Si nous nous adressons à saint Anselme<sup>83</sup>, il trouvera que ce fils est le milieu entre le père et le Saint-Esprit. Par conséquent il devait être médiateur de Dieu et des hommes. Mais je réponds au sujet de mon discours, que le fils de Dieu est la parole du père, l'image essentielle de son concept et que Dieu voulant appeler l'homme à un état nouveau, lui voulant lui-même imprimer une sainte vocation, s'est fort à propos servi de cette parole essentielle, je veux dire du verbe. C'est pourquoi saint Paul dit *Loquutus est nobis in Filio*. C'est pourquoi il appelle les fidèles *vocatos Jesu Christi*, les appelés de Jésus-Christ. Et écrivant aux nouveaux chrétiens, il fait une publique confession que sa vocation n'est pas des hommes, mais de Jésus-Christ, qui s'est livré volontairement à la mort, pour

<sup>79</sup> “[Dieu] l'appela du milieu du buisson” (Ex III, 4).

<sup>80</sup> “Crie à pleine gorge, ne te retiens pas” (Is LVIII, 1).

<sup>81</sup> He I, 1.

<sup>82</sup> “Père ..., j'ai manifesté ton nom aux hommes” (Jn XVII, 5-6).

<sup>83</sup> Anselme de Cantorbéry ou Anselme d'Aoste (ca 1033/34-1109), bénédictin, théologien, auteur de nombreux ouvrages mystiques. Il est parfois considéré comme le premier des scolastiques.

nous séquestrer<sup>84</sup> du monde et nous appeler du commerce des pêcheurs dans la perfection du christianisme : *Dedit semetipsum ut eriperet nos de praesenti saeculo nequam*<sup>85</sup> ; si bien que le fils de Dieu est descendu dans le sein d'une Vierge et a pris naissance dans la crèche. Il a versé son sang précieux dès ses tendres années, a vécu autrement l'espace de trente et trois ans, est mort honteusement sur le lit de la croix, et pourquoi, grand apôtre ? *Ut eriperet nos de praesenti saeculo nequam*, afin de nous séquestrer de la compagnie des mondains et appeler dans la société des fidèles. *Videte etc.*

Ô sainte vocation, que tu dois être chère, puisque tu coûtes si cher au sauveur ! Divin appel, que tu nous es d'un grand prix, puisque le fils de Dieu t'a acheté d'une naissance, d'une vie et d'une mort, qui n'est rien moins que d'un prix infini, *Qui dedit etc. ut etc.*

Ah, que de sueurs et de soupirs Jésus-Christ a versés pour t'acquérir ! Que de froid et de chaud il a souffert, que de sang et de larmes il a répandus, que de plaies et d'opprobres et pourquoi, mon cher frère ? *Ut eriperet nos de praesenti saeculo nequam*, pour nous retirer vous et moi de la compagnie des méchants et nous appeler dans l'Église catholique.

Oui, mon divin sauveur, je commence à le comprendre. Toutes ces gouttes de sang que vous avez versées au jour de votre passion sont autant de voix qui criaient après nous, plus haut mille fois que le sang d'Abel. Toutes ces plaies et ouvertures de votre corps, que la rage des Juifs y a faites, sont autant de bouches amoureuses qui nous appellent à votre amour et à l'imitation de vos vertus. Et surtout ce côté sacré (que je puis appeler la bouche de votre cœur) n'est-il pas cet abîme d'amour et de miséricorde dont parle David, *Abissus abissum invocat in voce cataractarum tuarum*<sup>86</sup>, ou comme tourne Hugues Cardinal<sup>87</sup>, un abîme de miséricorde en Dieu appelle un abîme de misère dans le pécheur par la voix de vos plaies.

La mère ouvre son sein et montre son lait et ses mamelles pour attirer son fils. Le père tend ses bras pour l'embrasser et appeler. Le pélican perce son côté et en fait sortir le sang pour allécher les siens. Mais que n'a point fait le sauveur pour nous appeler à lui ? *Videte etc.*

Ô Israël, vois cette mère passionnée de son enfant, elle l'appelle, elle le caresse, elle l'échauffe sur son sein, elle le baise de sa bouche, elle l'allaitte de son lait, elle l'embrasse et lui témoigne toutes les tendresses possibles : *Et si illa oblita fuerit ego non obliviscar tui*, plutôt telle mère mettra son fils en oubli que jamais je perde le souvenir de toi<sup>88</sup>. Et de vrai, ne nous a-t-il pas engendrés à la grâce par l'effusion de son sang sur le lit de la croix ? Ne nous a-t-il pas nourris de son propre corps

<sup>84</sup> Séparer.

<sup>85</sup> " *qui s'est livré pour nos péchés afin de nous arracher à ce monde actuel*" (Ga I, 4).

<sup>86</sup> " *l'abîme appelant l'abîme au bruit de tes écluses*" (Ps XLII-XLIII, 8).

<sup>87</sup> Hugues de Saint-Cher († 1263), théologien dominicain. Créé cardinal en 1244, il institutionnalisa la Fête-Dieu et écrivit de nombreux ouvrages, dont les *Postillae*.

<sup>88</sup> Is XLIX, 15.

et allaités de son propre sang ? Ne s'est-il pas laissé lier pour nous attendre ? N'a-t-il pas étendu ses bras en croix pour nous embrasser ? N'a-t-il pas baissé son chef pour nous donner le baiser de paix ? Ne s'est-il pas exposé nu pour nous montrer de tous côtés son sang ruisseler et ses plaies ouvertes comme autant de bouches amoureuses ? Ne s'est-il pas comparé au pélican : *Similis factus sum pelicano*<sup>89</sup>, qui ouvre son côté pour nourrir ses petits ?

Un père de l'Église nommait le prêtre Aaron *totus vocalis*, toute voix, à cause de quelques clochettes qu'il portait dessus soi<sup>90</sup>. Mais ce beau nom ne convient proprement qu'au fils de Dieu, *est vere totus evocalis* : il est véritablement toute voix, voix en tant que Dieu, *Verbum ex ore altissimi*<sup>91</sup> ; voix en tant qu'homme ; voix dans toutes les parties de son corps, desquelles il a versé autant de voix que de gouttes de sang et a parlé d'autant de bouches qu'il a eu de plaies. *Videte vocationem vestram*<sup>92</sup> etc.

N'avez-vous pas pris garde à la poule, qui assemble ses petits par un accent de voix, sitôt qu'elle les voit écartés et en danger de tomber entre les griffes carnassières du milan ? Elle les appelle en son langage et vous les voyez aussitôt accourir et reposer sous ses ailes. N'est-ce pas la comparaison que le fils de Dieu a prise dans l'évangile, *Jerusalem quoties volui congregare filios tuos quemadmodum Gallina* etc. : âme pécheresse, combien de fois ai-je voulu t'assembler sous mes ailes comme la poule assemble ses petits et tu n'as jamais voulu<sup>93</sup> ? Combien de fois t'ai-je appelée comme cette épouse sacrée, *Aperi mihi* etc.<sup>94</sup> : ouvre-moi, ma colombe, ouvre-moi, ma sœur, car ma tête est chargée de la rosée du matin et mes cheveux tout mouillés des gouttes de la nuit, tant il y a longtemps que je suis attendant à la porte de ton cœur, et tu m'as fait la sourde oreille. Combien de fois ai-je crié après toi : *Clamans raucae factae sunt fauces meae*<sup>95</sup>, mon fils donne-moi ton cœur, *Fili praebe mihi cor*<sup>96</sup>. Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes et tu m'as refusé ? Combien t'ai-je fait paraître l'excès de ma bonté et de mon amour pour t'obliger à rendre amour pour amour et jamais tu n'as voulu ? Combien de fois t'ai-je fait voir ma puissance et jamais tu ne m'as redouté ? Ma sagesse et jamais tu ne m'as consulté ? Combien ai-je déclaré de fois que j'étais la voie pour aller au ciel et jamais tu ne m'as suivi ? Que j'étais la vérité et jamais tu ne m'as cru ? Que j'étais la lumière et tu n'as jamais ouvert les yeux de l'esprit pour la voir ? Y a-t-il enfin moyen que je n'aie employé pour t'appeler à la perfection

<sup>89</sup> "Je suis devenu semblable au pélican" (Vulgate, Ps CI, 6).

<sup>90</sup> Le grand-prêtre Aaron portait au bas de sa robe des sonnettes d'or qui sonnaient quand il entrait dans le sanctuaire et quand il sortait. (cf. Ex XXVIII, 33-35 et Si XLV, 9). Ces sonnettes auraient été au nombre de 50 (Prosper d'Aquitaine), 72 (Jérôme de Stridon) ou 366 (Clément d'Alexandrie). Voir SAINT JÉRÔME, *Epist. ad Fabiol. De vestim. sacerdot.*

<sup>91</sup> "la parole de la bouche du Très-Haut".

<sup>92</sup> "voyez votre vocation".

<sup>93</sup> Mt XXIII, 37.

<sup>94</sup> "ouvre-moi" (Ct V, 2).

<sup>95</sup> "je m'épuise à crier, ma gorge brûle" (Ps LXVIII, 4).

<sup>96</sup> Pr XXIII, 26.

chrétienne ? Tantôt par amour, tantôt par crainte, ores<sup>97</sup> par promesses, ores par menaces, et tu m'as méprisé ? *Vocavi et renuistis, ego vero in interitu vestro ridebo*<sup>98</sup>, qu'arrivera-t-il de cela ? Après avoir fait si longtemps la sourde oreille à mes vocations, tu crieras après moi et je ne t'entendrai pas ; tu m'appelleras et je ne répondrai pas ; tu viendras à la porte et on te dira comme à ces vierges folles, *nescio vos*<sup>99</sup>, plus de grâce efficace. *Videte etc.*

Voyez, pesez, examinez votre vocation et pendant que vous avez le temps d'y correspondre, rendez-la certaine (suivant le conseil de saint Pierre) par vos bonnes œuvres, *ut per bona opera certam vestram vocationem faciatis*<sup>100</sup> : voyez l'amour que le père éternel a eu pour nous, examinez la vocation du fils, pesez la bonté du Saint-Esprit. Le père a tellement aimé le monde (dit saint Jean) qu'il a donné son fil unique pour nous. Que Dieu s'aime, ce n'est pas merveille, parce qu'il est infiniment aimable et a tant de perfections et de beautés qu'il est nécessité de s'aimer. Mais qu'il aime des créatures pécheresses et qu'il les aime jusqu'à ce point que d'avoir livré son fils et son fils unique, quel excès d'amour dans ce père ? Que le fils se soit fait homme pour nous appeler à lui, c'est une grande bonté, plus grande encore d'avoir monté sur la croix du calvaire pour être vu de tous et être mort après un grand cri pour être entendu de tous, dit le glorieux saint Bernard, *Clamavit voce magna, ut ab omnibus audiretur*<sup>101</sup> ; mais très grande bonté d'avoir envoyé le Saint-Esprit comme une langue de feu et une voix continuelle qui nous rappelle à notre devoir. *Quid ultra potui facere vineae meae et non feci*<sup>102</sup> ? Qu'a-t-il pu nous faire davantage en montant aux cieus que de nous donner son corps et son sang, et nous promettre son Saint-Esprit, qui nous annoncerait sans cesse les volontés de son père ? *Ille me clarificabit et annuntiabit vobis*<sup>103</sup>. N'est-ce pas cette langue qui nous crie dans l'occasion du péché, comme saint Jean à Hérodes, *Non licet tibi*, il ne t'est pas permis de satisfaire à tes plaisirs<sup>104</sup> ? N'est-ce pas lui qui nous rappelle à notre devoir quand nous sommes tombés, *Adam ubi es* : pauvre Adam, où êtes-vous<sup>105</sup> ? Pourquoi vous cachez-vous, vous avez entendu la voix d'une femme, au préjudice de la mienne, et pour peine de votre péché, la terre rapportera des épines et des chardons, et vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à votre retour dans la terre d'où vous avez été tiré ? Revenez donc, pauvre pécheur, revenez par la pénitence, *revertere, revertere Sunamitis*<sup>106</sup>.

C'est donc cette langue de feu qui rappelle les dévoyés, qui échauffe les froids,

<sup>97</sup> Synonyme de tantôt.

<sup>98</sup> “[Puisque] j'ai appelé et [que] vous avez refusé ... à mon tour, je me rirai de votre détresse” (Pr I, 24, 26).

<sup>99</sup> “je ne vous connais pas” (Mt XXV, 12).

<sup>100</sup> 1 P I, 10.

<sup>101</sup> “il a crié d'une voix forte, afin d'être entendu de tous”.

<sup>102</sup> “Que pouvais-je encore faire pour ma vigne que je n'aie fait ?” (Is, V, 4).

<sup>103</sup> “lui me glorifiera ... et il vous le dévoilera” (Jn XVI, 14).

<sup>104</sup> Mt XIV, 4.

<sup>105</sup> Gn III, 9.

<sup>106</sup> “reviens, reviens, Sulamite” (Ct VII, 1).

qui éclaire les aveugles. C'est cette langue qui a appris aux apôtres à parler, qui a fortifié les martyrs, qui a instruit les docteurs, qui a consolé les confesseurs, qui a sevré les vierges des plaisirs de la terre. C'est ce doigt de la droite de Dieu, qui a remis les égarés dans le chemin du salut, qui a conduit les faibles, qui a animé les pusillanimes, *Videte vocationem etc.*

C'est à lui (mon cher frère) à qui vous et moi avons l'obligation de notre vocation, c'est lui qui y a veillé pendant que nous dormions, qui y a travaillé pendant que nous étions oisifs, qui vous a retiré des ténèbres de l'hérésie, pour vous faire voir les admirables lumières de notre foi, et qui d'enfant de Satan vous fait enfant de Dieu, par la vertu des grâces que Jésus-Christ vous a méritées. Ce n'est point l'homme qui vous a appelé, c'est Dieu : *Non ab hominibus vocatus*<sup>107</sup>, dit l'Apôtre, ce n'est point votre esprit ni votre propre suffisance. C'est l'esprit de Dieu, *non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei*<sup>108</sup> ; c'est la pure miséricorde du père éternel par son fils, et du père, et du fils par le Saint-Esprit. Ah, si vous connaissiez le triste et déplorable état où vous étiez sans cette miséricorde. Vous étiez comme cette terre maudite de Dieu, qui ne rapportiez qu'épines et chardons. Vous étiez comme cet oiseau qu'on nomme apode, rampant en terre, sans vous pouvoir élever si le souffle du Saint-Esprit ne vous eût aidé. Les menottes des pécheurs vous tenaient lié et garrotté, pieds et poings dans l'abîme de l'hérésie, si ce doigt de Dieu ne vous eût prêté secours. Vous étiez comme ces poissons pris dans les rets et filets, qui ne pouviez vous dépêtrer de vous-même. Bref vous étiez dans la pure nature, dépourvu de la foi, de l'espérance et de la charité. Par conséquent il n'y avait que Dieu qui vous pût lever à l'état surnaturel de fidèle chrétien (et, c'est la vraie raison qui combat la suffisance de Pélagius<sup>109</sup>), à l'état éminent et divin de catholique et membre de l'Église. Venons au second point.

Vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'Église catholique, apostolique et romaine que vous professez aujourd'hui. Église (mon cher frère) signifie une assemblée de fidèles ; catholique c'est-à-dire universelle et étendue par tout le monde ; apostolique c'est-à-dire prêchée et plantée par les apôtres ; romaine c'est-à-dire gouvernée par le pape de Rome, qui est vicaire de Jésus-Christ en terre et successeur de saint Pierre.

Or de cette Église susdite plusieurs se sont séquestrés<sup>110</sup> et ont formé dans leurs esprits de nouvelles doctrines (dont saint Paul avertit les Hébreux de se prendre<sup>111</sup> garde au chapitre 13<sup>112</sup>). Ce sont les hérétiques qui sans aucune mission ont voulu se faire nom et se rendre chefs de parti ; les uns par ambition, d'autres par avarice ;

<sup>107</sup> “[appelé] non de la part des hommes”, (Ga, I,1).

<sup>108</sup> “Il n'est donc pas question de l'homme qui veut ou qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde” (Rm, IX, 16).

<sup>109</sup> Pélage ou Pelagius (ca 350-ca 422), moine ascète breton. Sa doctrine est jugée hérétique par l'Église.

<sup>110</sup> Séparés.

<sup>111</sup> *Sic*. De prendre garde à eux.

<sup>112</sup> Ac XIII, 17-41.

les uns par volupté, d'autres par libertinage ; et plusieurs par vengeance contre le saint Siège. Si qu'il n'y a siècle depuis l'évangile qui n'ait produit quelque avorton et vipère par l'envie de Satan et la corruption des passions humaines, Dieu le permettant ainsi pour rendre notre Église triomphante dans le combat.

Entre ces pernicious hérétiques qui ont déchiré le sein de leur mère, Bucer dans l'Angleterre, Knox dans l'Ecosse, Pomeran en Danemark, Luther dans l'Allemagne, Hus dans la Bohême, Zuingle dans la Suisse et Calvin dans la France ont été les brandons du dernier siècle<sup>113</sup>. Celui-ci natif de Noyon l'an climatique 1509 et depuis prêtre et chanoine, après avoir appris les langues à Bourges sous un nommé Wolmar, Allemand luthérien<sup>114</sup>, et sucé le lait de l'hérésie, s'en alla à Angoulême. Là il fit son institution, qu'on peut appeler l'Alcoran<sup>115</sup>, étant un ramas de la plupart des hérésies du temps passé. Mais il ne la fit éclore qu'à Genève, s'étant retiré d'Angoulême, où il fut accusé du grand vilain crime d'hérésie<sup>116</sup> et condamné par contumace. Il prit pour sa devise une épée qui sortait du brasier ardent avec ces paroles : *Non veni pacem mittere, sed gladium*<sup>117</sup>.

Quelle religion (ô Dieu) de vouloir troubler la paix, de menacer sa patrie d'incendie et l'Église du tranchant de l'épée. *L'heure est venue*, dit-il, *de séparer l'enfant du père, le mari de la femme, les membres d'avec le chef de Rome et de jurer la ruine de son Église*. Mais trouva que c'était une Béthulie<sup>118</sup>, battue et non jamais abattue, une cité fondée sur le roc inexpugnable, une arche de Noé exempte du déluge et qui s'élève par la chute des eaux, un laurier toujours verdoyant à couvert des foudres, une salamandre qui vit dans les flammes, un buisson ardent qui ne se consomme point dans le feu, une arche d'alliance qui renverse les idoles ennemies. Bref une Judith et une Susanne victorieuses<sup>119</sup> tôt ou tard de leurs<sup>120</sup> adversaires ; si bien que cette épée, cette devise et ces flammes de Calvin n'ont servi à notre Église que de matière de triomphe.

*Sanguine fundata est ecclesia, sanguine crevit,  
Sanguine nutritur, sanguine finis erit*<sup>121</sup>.

Calvin pensait noyer l'Église dans le sang et lui donner l'épouvante par ses armes. Mais comme elle était fondée et cimentée du sang de Jésus-Christ, elle ne

<sup>113</sup> Martin Bucer (1491-1551), théologien, réformateur de Strasbourg, puis théologien à Cambridge et favorable à la réforme anglicane ; John Knox (1514-1572), réformateur de l'Église écossaise ; Johannes Bugenhagen Pomeran (1485-1558), réformateur du nord de l'Allemagne et du Danemark ; Jan Hus (ca 1370-1415), réformateur tchèque ; Ulrich Swingli (1484-1531), réformateur suisse.

<sup>114</sup> Melchior Wolmar (1497-1561), humaniste et professeur de grec de Calvin et de Bèze.

<sup>115</sup> Le Coran.

<sup>116</sup> "herésie" : faute survenue en l'impression, lisez "hérésie" [n.d.a.].

<sup>117</sup> "[N'allez pas croire que] je sois venu apporter la paix sur la terre ... mais le glaive" (Mt X, 34).

<sup>118</sup> Aujourd'hui Safet. Ville de haute Galilée assiégée par Holopherne et sauvée par Judith. Cf. Jdt, II.

<sup>119</sup> Cf. Jdt, I-V, Dn 13.

<sup>120</sup> "ses".

<sup>121</sup> "L'Église a été fondée par le sang, par le sang elle s'est accrue, elle se nourrit de sange, elle finira dans le sang".



pouvait trouver que son accroissement dans celui des martyrs. C'est pour cette raison qu'on appelle leur sang une semence qui fructifie au centuple ; pour cette raison on les compare au phœnix qui renaît de ses cendres et à l'or qui se raffine dans le feu des tribulations et persécutions. Quand vous voyez le soleil ne désirer en rien de verser ses lumières, bien que les peuples atlantiques lui décochent des flèches, quand vous voyez la lune n'aller pas moins sa course, bien que les chiens l'aboient, ne vous semble-t-il pas voir notre Église persécutée et huée des hérétiques, toujours semblable à elle-même, toujours belle, toujours lumineuse, toujours bienfaisante et marcher toujours son train ? Sa force consiste à souffrir, sa victoire à surmonter les souffrances et son triomphe nous est fort bien représenté par le prophète : *“la reine se tient debout à la dextre du roi des rois son époux, habillée de ses plus vives couleurs, environnée d'une agréable variété de perles”*<sup>122</sup>.

N'est-ce pas une merveille de voir les rois et empereurs déposer leurs sceptres et couronnes aux pieds de notre Église, pendant que celle de Calvin leur fait hommage ? Y a-t-il rien de si beau que la nôtre, assise sur le premier trône du monde, pendant que l'Église de Calvin est dans la chaire de pestilence ? Rien de si auguste que de voir les souverains faire hommage à la nôtre, leurs capitaines chargés de gloire et de dépouilles des hérétiques, leurs soldats couverts de lauriers, leurs armes ensanglantées du sang ennemi, les tableaux et peintures des villes rebelles subjuguées et domptées ? Voir, dis-je, tout cela consacré à notre Église et présenté par les rois aux pieds de ses autels, *in anathema oblivionis*<sup>123</sup>.

Mais quelle comparaison ? Il y a plus de rapport de la nuit au jour, des ténèbres à la lumière, de l'amer au doux, de la terre au ciel, du temps à l'éternité, que de la religion prétendue de Calvin, que vous quittez aujourd'hui, (mon cher frère) à celle que vous embrassez.

En voulez-vous voir les tableaux en relief, entendez la définition que ce grand cardinal de Bérulle, dans la *Préface des grandeurs de Jésus-Christ*<sup>124</sup>, donne de celle-là afin que vous connaissiez celle-ci par son contraire. Il appelle la religion prétendue une Église sans apôtres, des apôtres sans mission, des pasteurs sans ouailles, des ouailles sans bergerie, des fidèles sans Église ou sans foi, des prophètes sans miracles, des temples sans autels, des autels sans sacrifice, une religion sans cérémonie, une loi sans obéissance, une foi sans œuvres et une charité sans effets.

Se peut-il voir une plus grande injustice que celle de Calvin et des hérétiques ses sectateurs (dit un grand archevêque de Rouen en son *Catéchisme*<sup>125</sup>), lesquels dérobent à Dieu le sacrifice, qui est lui ravir<sup>126</sup> le tribut et l'hommage (le font

<sup>122</sup> Ps XLIV, 9.

<sup>123</sup> “[*Judith*] voua à Dieu, en anathème, tout le mobilier [*d’Holopherne*]” (Jdt XVI, 19). Traduction littérale : “un monument élevé contre l’oubli”.

<sup>124</sup> Pierre de Bérulle (1575-1629), cardinal, fondateur de la société de l’Oratoire, conseiller d’État et auteur du *Discours de l’état et des grandeurs de Jésus* (1623).

<sup>125</sup> Charles Ier de Bourbon-Vendôme (1523-1590), cardinal-archevêque de Rouen. En 1581, il réunit les évêques de sa province ce qui aboutira, entre autre, à la rédaction d’un Catéchisme.

<sup>126</sup> Ce qui consiste à lui enlever.

auteur du péché, disent qu'il prédestine aux enfers), ôtent à l'homme le franc arbitre, à nos bonnes œuvres le mérite, laissent mourir les enfants sans baptême, privent les morts des secours spirituels, les vivants de la communion de saints, c'est-à-dire de la participation de leurs prières, et les reliques des saints, leurs images et leurs fêtes, de l'honneur et du respect. Se peut-il voir par l'argument des contraires une plus grande justice que celle de notre Église, qui rend à Dieu tous les matins sacrifice, lui attribue tout le bien et à nous tout le mal, laisse à l'homme la liberté qui lui est si naturelle, à nos bonnes œuvres la récompense, donne aux enfants le prompt baptême, aux défunts les suffrages, aux saints, à leur fête et à leurs reliques, l'honneur et le respect.

L'Église que vous professez aujourd'hui est un troupeau gouverné par un pasteur. Elle a des autels dans ses temples, des sacrifices sur ses autels, des cérémonies dans ses actions religieuses, des effets dans sa charité, des bonnes œuvres dans sa foi. Ne prêchons-nous pas la doctrine de Jésus-Christ, les commandements de Dieu, les conseils évangéliques, la pratique des vertus et de la pénitence, la fuite des vices et l'imitation de Jésus-Christ ? Ne prêchons-nous pas la charité fraternelle, la dilection<sup>127</sup> des ennemis, la mortification de la chair, la fuite des passions et des mauvaises compagnies et surtout la charité vers Dieu ? Ne prêchons-nous pas l'avancement de sa gloire, l'honneur et le respect à ses saints sacrements, la dévotion à la Vierge, comme à la plus parfaite image, entre les pures créatures, des perfections du créateur, comme à sa favorite et bien aimée.

Oui, jamais dévot de la Vierge n'a mal fini. Et pour mon particulier, je proteste ne lui avoir jamais rien demandé qu'elle ne me l'ait accordé. Je proteste avoir mille fois ressenti des effets apparents de sa protection.

Donc entre les conseils que je vous donne aujourd'hui, pratiquez celui-ci fidèlement de l'invoquer dans vos besoins, de la choisir pour votre avocate, d'imiter ses vertus et dans un esprit d'humilité (vous estimant indigne d'aller à Dieu directement à cause de vos péchés) de recourir à elle comme à un asile assuré. *Car Dieu prend plaisir d'accorder à Marie, ce qu'il dénierait sans Marie.*

Enfin voyez la sainteté de votre vocation, souvenez-vous des promesses solennelles que vous faites ici de vivre et mourir dans notre sainte religion. Vous en aurez autant de témoins pour vous ou contre vous au jour du jugement, comme il y a ici d'assistants et d'anges qui vous écoutent. Et pour le bien pratiquer, fermez les yeux aux livres hérétiques et les oreilles aux discours de Satan et de ses sectateurs. Fuyez la compagnie des hérétiques et chérissez celle des sages et vertueux catholiques. Et comme le Saint-Esprit ne manquera pas au commencement de cette conversion de vous remplir de ses lumières, de vous faire connaître sa volonté (qui est la sanctification de votre âme), rendez-vous attentif à ses vocations et correspondez à ses sermons.

Pour vous (mes frères chrétiens et catholiques qui m'entendez) *Obsecro ut digne ambuletis vocatione quo vocati estis cum omni humilitate* : je lève les yeux au

---

<sup>127</sup>Tendresse, amitié.

ciel pour prier Dieu que vous marchiez selon votre vocation avec toute humilité, avec douceur, patience et charité, vous supportant mutuellement. Voyez les industries que Dieu emploie pour la rendre efficace, l'obligation que nous avons à sa pure miséricorde, qui nous a appelés sans aucun mérite de notre côté, à l'heure que nous étions dans le péché, que nous étions ses ennemis, qui en a laissé si grand nombre dans les ténèbres de l'hérésie et de la gentilité<sup>128</sup>. Voyez ce que c'est que chrétien dont nous portons le nom, c'est, au sentiment de saint Jérôme, être imitateur de Jésus Christ. Ce n'est pas seulement croire Jésus-Christ, car les diables le croient et le craignent, mais c'est croire en lui avec amour, c'est se rendre imitateur de ses vertus, porter ses livrées, pratiquer ses commandements.

Las, que d'hérétiques et infidèles s'élèveront contre nous au jour du jugement, que de païens crieront vengeance contre notre ingratitude, nous rapprochant des grâces que nous avons foulées aux pieds ? Que de barbares seront les bourreaux des chrétiens dans les enfers, bourrelant<sup>129</sup> leur conscience, réveillant leurs remords, avec ce sanglant reproche, que s'ils avaient eu les grâces que nous avons prodiguées, ils ne seraient pas dans ces tourments éternels ? *Recordare quia recepisti bona in vita tua*<sup>130</sup> : Ah, malheureux chrétien, diront-ils, souviens-toi des biens, des avantages que tu as eus de te sauver ! Souviens-toi de cette vocation si efficace qui avait coûté si cher au fils de Dieu. Souviens-toi des bons exemples des saints et surtout de ces divins sacrements dont tu as abusé. Souviens-toi de cette paresse au bien, de cette lâcheté à résister à la tentation, de ce plaisir illicite qui sera cause de tes tourments, de tes rages, de tes fureurs, qui dureront autant de temps que Dieu sera Dieu. Ce ver ne mourra jamais<sup>131</sup>, cette voix ne se taira point<sup>132</sup>, cette pointe ne désistera<sup>133</sup> de piquer leur conscience.

Il n'y aura pas jusqu'au caractère, imprimé dans leur âme au jour du baptême, qui ne soit une marque éternelle de l'ingratitude des chrétiens. Seigneur, effacez-le de nos âmes, diront-ils, nous sommes indignes de porter cette livrée. Non, elle demeurera à votre confusion, afin que les païens vous discernent et reprochent vos infidélités. Mais (juste juge des vivants et des morts) tuez-nous, ôtez-nous l'être, que nous retournions dans notre premier néant ? Non, vous serez dans toute l'éternité et souffrirez pour jamais ces tourments dus à vos démérites.

Et partant (chrétiens) *hodie si vocem ejus audieritis nolite obdurare corda vestra*<sup>134</sup>, aujourd'hui que vous êtes dans le temps de pardon, entendez la voix de sa miséricorde, n'attendez pas celle de sa justice, ne différez pas à la mort de faire pénitence, de mettre ordre à votre conscience, de peur qu'il ne dise les paroles

<sup>128</sup> Idolâtrie.

<sup>129</sup> Tourmentant.

<sup>130</sup> Lc XVI.

<sup>131</sup> Cf. Is, LXVI, 24, Mc IX, 48.

<sup>132</sup> Cf. Ps L, 3.

<sup>133</sup> Ne renoncera pas.

<sup>134</sup> "aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs" (He IV, 7).

suivantes : *quadraginta annis proximus fui generationi huic*<sup>135</sup>, il y a dix ans, trente ans, quarante ans, que je suis proche de ces ingrats, je leur ai envoyé mes anges, et mes prophètes. Je leur ai parlé par mes créatures. Je leur ai donné mon fils. J'ai usé tantôt de douceur, tantôt de rigueur et de main mise, cela n'a rien servi. *Et dixi semper hi errant corde*<sup>136</sup>. Ils m'ont toujours fait la sourde oreille. Mais je proteste<sup>137</sup> que je les traiterai comme des apostats de mon Église. Je leur ai inspiré le chemin de salut. Je leur ai envoyé mon Saint-Esprit pour leur en montrer la voie au doigt, *Ipsi vero non cognoverunt vias meas*<sup>138</sup>. Ils ont suivi le chemin du libertinage, ils se sont égarés dans les labyrinthes du monde. Ils m'ont mis en colère, et j'ai juré dans mon ire qu'ils n'auront jamais part au repos : *Quibus juravi in ira mea si introibunt in requiem meam*<sup>139</sup>.

Grand Dieu qui par un excès de bonté nous avez appelés dans la perfection du christianisme, amollissez nos cœurs endurcis, fondez nos yeux en larmes de sang, tirez des eaux de ces rochers, achevez en nous ce que vous y avez commencé, ne laissez votre ouvrage imparfait. Nous avons fait la sourde oreille à vos saintes inspirations, il est vrai, mais *Parce populo tuo*, pardonnez à votre peuple<sup>140</sup>. Usez encore un coup de miséricorde<sup>141</sup> en son endroit. Voyez-le prosterné aux pieds de vos autels, les larmes aux yeux, la contrition au cœur, la confession en bouche, la satisfaction en main, l'esprit navré de douleur de ses péchés. Et si le comble en est si grand (ô Dieu de justice) que nous ne méritons aucun pardon, *Respice in faciem Christi tui*<sup>142</sup>. Jetez les yeux sur votre fils, regardez à ce poteau de honte et à ce gibet d'amour le sang de Jésus-Christ mon Sauveur. Il ne crie pas vengeance comme celui d'Abel, mais pardon et miséricorde. Considérez de vos yeux de piété les plaies qu'il a souffertes pour satisfaire à votre justice, afin que les feux de votre colère et les flammes de votre juste courroux, qui ne peuvent être éteintes dans nos larmes criminelles, le soient dans l'innocence de ce sang, qui nous a mérité les grâces, semences de la gloire, où nous conduise<sup>143</sup> etc.

Finalement la dernière personne hérétique que j'ai reçue au giron de l'Église, fut une nommée Jeanne de Ragaude, fille de Pierre de Ragaude et de Marie Bonnet, native de Soubize en Saintonge, âgée d'environ trente et deux ans<sup>144</sup>, comme le porte sa profession de foi et le certificat que j'en ai tiré signé de six témoins, en ayant laissé autant à Saint-Christophle. Elle avait été toute sa vie de la religion prétendue et m'étant venue trouver, je lui donnai une semaine à y penser, après l'avoir instruite. Si bien qu'étant revenue derechef demander la même chose

<sup>135</sup> Cf. He III, 9-10 + Ps XCV, 10.

<sup>136</sup> "et je dis : toujours ces cœurs errants" (Ps XCV, 10).

<sup>137</sup> Je déclare solennellement.

<sup>138</sup> "ils n'ont pas connu mes voies" (He III, 10 + PS XCV, 10).

<sup>139</sup> Ps XCV, 10-11.

<sup>140</sup> Jl II, 17.

<sup>141</sup> Faites preuve encore une fois de miséricorde.

<sup>142</sup> "regardez la face de votre Christ" (Ps LXXXIII, 9).

<sup>143</sup> Sic.

<sup>144</sup> Personnages non identifiés.

avec protestation de vivre et mourir dans cette résolution, je reçus sa profession de foi et lui donnai l'absolution de l'hérésie dans l'Église de Cayonne. Là je fis une exhortation sur l'utilité des sacrements de l'Église, *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*<sup>145</sup>, montrant le tort extrême que se font les hérétiques d'en rejeter cinq : savoir confirmation, qui nous fortifie et accroît dans la grâce, prouvée aux actes chapitre 8, l'extrême onction, épître saint Jac. chapitre 5, l'ordre sacré, Joan. chapitre 20, le mariage, Eph. C. 5, et pénitence, Math. 18. Ils estropient les deux autres, niant la réalité du corps de Jésus dans l'eucharistie et disant que l'on peut être sauvé sans baptême.

Dieu établit la vie spirituelle dans nos âmes sur l'économie de notre vie corporelle. Et comme sept choses concourent à la perfection de celle-ci : la génération<sup>146</sup>, la nutrition, l'accroissement, la corroboration<sup>147</sup>, la guérison des maladies, la propagation des enfants pour conserver l'espèce et le gouvernement politique ; ainsi Dieu donne sept sacrements pour l'économie de la vie spirituelle. Car le baptême nous engendre à la grâce, la confirmation nous y fortifie, l'eucharistie nous nourrit, la pénitence guérit nos maladies spirituelles et répare les forces de l'esprit perdues par le péché. L'extrême onction nous donne l'accroissance<sup>148</sup> et perfection, car la vertu, dit saint Paul, se perfectionne dans l'infirmité. Le mariage conserve l'espèce et l'ordre le gouverne.

De là vient que, quand on demande pourquoi le fils de Dieu a institué sept sacrements en nombre, plusieurs répondent que c'est pour nous donner les sept principales vertus, trois théologiques et quatre cardinales, qui se réduisent aux sept sacrements. Le baptême a la foi, la confirmation a la force, l'eucharistie a la charité, étant le sacrement d'amour *Sacramentum amoris, dulcedo dulcedinis*<sup>149</sup>, le mariage a la tempérance, l'extrême onction a l'espérance, la pénitence a la justice et l'ordre a la prudence.

N'est-il pas du bon ordre d'une police d'avoir des anges et des médecins ? Et n'était-il pas du bon ordre de notre Église d'avoir des prêtres, des confesseurs et des pasteurs, qui eussent la prudence en main et la justice pour juger, puisque le fils de Dieu leur a donné le pouvoir de lier, ou de délier, d'absoudre les péchés, ou de les retenir ? Mais je n'en dirai pas davantage, de peur d'être ennuyeux au lecteur.

Le révérend père Cosme, carme, a écrit de notre couvent de Lance à Louvet, au quartier de la Pointe-de-Sable, du 17 mai, mil six cent cinquante, qu'il a reçu cinq professions de huguenots, que Dieu a convertis à la vraie foi et qu'il y en a encore trois autres qui se disposent à la faire bientôt. Outre que grâce à Dieu, la dévotion et l'affection au service de Dieu s'augmentent et que le ciel leur fait voir des fruits de leurs travaux, il nous enverra tout ensemble les noms de ces nouveaux convertis.

<sup>145</sup> "dans l'allégresse vous puiserez de l'eau au source du salut" (Is XII, 3).

<sup>146</sup> Production.

<sup>147</sup> Ce qui donne de la force physique, le renforcement.

<sup>148</sup> L'augmentation.

<sup>149</sup> "le sacrement de l'amour, la douceur de la douceur".

Quant à notre temporel, il est Dieu merci suffisant pour nourrir cinq ou six religieux selon le pays : deux à l'habitation de la Basse-Terre fort étendue, deux à Lance Avoigne, le département du père Innocent de Saint Julien, carme de notre province. Cette habitation est solitaire, nullement limitée du côté des montagnes, où on croit que le sucre viendrait à ravir et qu'on en aurait du breuvage en abondance. Le coton y vient aussi et pour le gingembre on y en met par an plus de cinq cents barils. Ce terroir y étant fort propre, chaque baril multiplie à douze ou quinze. Il faut fidèlement faire employer le temps aux Nègres. Le père Innocent a mandé qu'il était ravi d'être dans ce lieu solitaire, où il avait déjà fait une citerne. Les deux autres enfin pourraient vivre aisément à Lance, à Louvel, à la Pointe-de-Sable, où le père Ambroise a commencé de faire bâtir une église de pierre. C'est ce lieu qu'on destine pour être un jour le couvent, tant à cause que c'est le milieu de ce canton de mission, que parce que c'est l'abord où l'on vient à l'audience. Ce fut ici que notre père Cosme de la Présentation eut son département pour travailler à la vigne du seigneur.

De plus, ils nous ont mandé que le navire de Baugendre<sup>150</sup>, dans lequel ils étaient allés, a été pris en revenant par les Ostendais<sup>151</sup>, et celui de Béliart et de Taugourt<sup>152</sup> a péri en mer<sup>153</sup>, qu'en allant<sup>154</sup>, le tonnerre avait pensé<sup>155</sup> tomber dans leur navire. Que les révérends pères jésuites ont une très belle demeure à la Basse-Terre. Qu'il en est mort deux six jours après leur arrivée et que pour le présent il n'y en avait qu'un. Mais il s'en est embarqué quelques-uns à Nantes pour y aller, dans le même navire que nos pères et frères, qui sont le père Athanase, le père Jacques, le père Joseph, frère Thomas, et frère Léon, tous cinq carmes de notre province<sup>156</sup>. Dieu bénisse leurs travaux.

---

<sup>150</sup> Personnage non identifié.

<sup>151</sup> Habitants d'Ostende (Flandres).

<sup>152</sup> David Belliard (ou Beliard), capitaine de navire de Dieppe ; Taugourt, personnage non identifié.

<sup>153</sup> "*ont péri en mer*", *sic* ; il faut probablement comprendre : a fait naufrage.

<sup>154</sup> A l'aller.

<sup>155</sup> Était presque tombé, avait failli tomber.

<sup>156</sup> Personnages non identifiés.



---

## CHAPITRE XXVI

### *L'on juge à propos mon retour en France, pour rendre raison à notre chapitre provincial de la gestion de notre mission et les dangers de mon retour*

Je m'embarquai dans le navire du capitaine Bourgueu<sup>1</sup> de la ville de Honfleur en Normandie, refusant de me mettre dans un Portugais, qui ne venait qu'à Lisbonne. Nous ne débouquâmes<sup>2</sup> des îles qu'après la mi-mars, tant pour nous être arrêtés quelques jours à la Pointe-de-Sable, où le père Ambroise me vint conduire, que pour avoir tardé à Saint-Eustache, où nous mîmes pied à terre et où j'allai derechef voir nos Français catholiques, et nos deux jeunes et nouveaux convertis, domestiques du sieur de la Marche. Je les exhortai derechef à se souvenir des promesses qu'ils avaient faites de vivre et mourir dans notre sainte religion.

Nous attendions dans cette île deux navires qui se chargeaient de marchandises pour venir de compagnie<sup>3</sup>. Nous passâmes tous trois ensemble à la vue de quelques îles, comme de Saba, ainsi nommée possible<sup>4</sup> des Espagnols, pour avoir été découverte un samedi. Elle est au nord-ouest de Saint-Eustache, plus petite, mais plus ronde, élevée en son milieu comme un pain de sucre, située à 17 degrés, trente et cinq scrupules<sup>5</sup>. Elle est inhabitée, c'est pourquoi on y voit davantage de lézards, que nos Européens y vont chasser, des îles voisines. J'en ai vu conserver quinze jours, vivant sans manger, chez un nommé Belleteste. Nous laissâmes à main gauche cette île de Saba et à main droite celles de Saint-Martin, d'Anguilla et de Sombrero. Le gouverneur de Saint-Martin, de notre temps, avait tous les ans du roi d'Espagne cent mille piastres<sup>6</sup> pour l'entretien de la garnison, mais il l'a abandonnée faute de paie et nos Français s'en sont saisis. Il y faut faire des citernes, car il n'y a point d'eau douce.

Vous avez aussi Anegada à 12 lieues de Saba sur les 38 degrés et 30 scrupules, qui a environ 7 lieues de long. Elle n'est point habitée, non plus que Sombrero. Il y a des marais dans l'île de Sainte-Croix, où ceux qui se lavent avant le soleil levé en deviennent si enflés qu'ils ne peuvent cheminer. Que s'ils se lavent après soleil levé l'eau est moins dangereuse. Les Anglais qui l'habitent ont éprouvé à leur dam cette susdite incommodité.

---

<sup>1</sup> Personnage non identifié.

<sup>2</sup> Sortîmes.

<sup>3</sup> Faire route ensemble.

<sup>4</sup> Peut-être.

<sup>5</sup> Petite partie de la minute.

<sup>6</sup> Monnaie espagnole en argent (encore appelée réal).



Cinq jours après avoir passé au pied de l'île de Saint-Martin et à la vue de son fort, nous quittâmes la zone torride et entrâmes dans la tempérée. Aussi commençâmes-nous à ressentir l'air beaucoup plus frais. Nous avions passé le tropique du Cancer un dimanche et nous le repassâmes un mardi, par un fort mauvais temps, qui nous dura jusque par-delà la hauteur de la Bermude, qui est une île appartenant aux Hollandais, située à trente et un degrés de l'équateur. C'est chose certaine que la mer est communément agitée à l'entrée de notre zone, ce qui accrut la tempête, laquelle nous sépara une nuit que nos trois navires se perdirent de vue, l'orage élevant tellement les montagnes d'eau que nous n'avions presque point d'horizon pour nous voir de loin. Un peu avant que de nous perdre de vue, nous avons mis à la cape<sup>7</sup>, pour attendre le capitaine Touseau ; mais son navire nous pensa toucher. Un chacun remerciait Dieu de nous avoir préservés, car s'il nous eût touché, il eût brisé notre navire comme un verre, ou bien coulé à fond, y venant avec une étrange raideur.

Pendant cette tempête, il se fit de grandes ouvertures dans notre navire déjà vieux de soi. Mais Dieu, qui nous voulait sauver, nous envoya une bonace, à la faveur de laquelle notre lieutenant se déshabilla et, allant sonder en mer, étoupa<sup>8</sup> les voies d'eau, qui nous laissaient tous à pomper jour et nuit. Nous eûmes dans ce retour jusqu'à trois furieuses tempêtes, qui firent trois fois ouverture dans notre navire. Et toujours celui qui termine l'hiver par un doux printemps, l'été par un automne, la nuit par le jour, les ténèbres par la lumière, l'affliction par la consolation, ne manqua pas de terminer nos tempêtes par des bonaces, qui nous firent respirer, boucher les voies d'eau, soulager notre travail et rassurer nos esprits altérés.

Ce qui faisait davantage craindre les âmes tendres à la piété, étaient les exécrables blasphèmes de nos matelots pendant ces orages ; si bien qu'en ayant formé notre plainte au capitaine, il m'exhorta de dire un mot contre ces jureurs de Dieu. Il n'avait pas eu l'adresse du capitaine Touseau pour empêcher le blasphème en venant dans l'Inde. Ô langues impies ! Ô bouches sacrilèges ! Faut-il que vous provoquiez l'ire de Dieu, pendant que nous sommes à la veille d'un naufrage ! Esprits bienheureux, âmes vraiment chrétiennes, redoublez autant de fois vos cantiques de louange et de bénédiction au nom de Dieu, comme ces athées vomissent contre lui de malédictions. Louez et magnifiez autant de fois ce saint nom, par lequel nous devons être sauvés, comme ces malheureux le déshonorent pour nous perdre. Un ange du ciel frappa jadis une armée entière pour les blasphèmes d'un particulier. Il en mit à mort jusqu'à cent quatre-vingt-cinq mille du camp de Sennacherib<sup>9</sup>. Le ciel a souvent montré qu'il avait des foudres pour punir ce crime, le plus énorme de tous (s'attaquant directement à Dieu, qu'il traite

<sup>7</sup> « à la cab » ; navire qui, la barre sous le vent, et presque à sec de voiles, présente le côté afin de ne plus faire route.

<sup>8</sup> Boucher avec de la filasse.

<sup>9</sup> Sennachérib ou Sanchérib († 681 av. J.-C.), roi d'Assyrie de 704 à 681 av. J.-C.. Voir 2R XVIII, 13.

de mépris), la terre et la mer ont des abîmes, les animaux des rages et des fureurs, pour le parti de leur créateur. Les enfers mêmes et les démons doivent fléchir les genoux et respecter le nom de Dieu. Tôt ou tard l'homme qui jure verra sa maison désolée et la plaie sur sa tête criminelle, *Non discedet a domo illius plaga*<sup>10</sup>. Que c'était avec justice que Dieu commandait au Lévitique de tirer le blasphémateur de l'armée<sup>11</sup>. Que tous ceux qui l'avaient ouï missent leurs mains sur son chef, et que le peuple le lapidât. Que c'était attirer à plaisir et sans profit les malédictions de Dieu, avancer le naufrage et nous rendre tous criminels de le souffrir. C'est pourquoi je conviais un chacun à prendre garde à ces paroles, le capitaine à ne plus souffrir ce désordre sous peine d'en être coupable et généralement tout le monde à produire autant d'actes de louanges, de bénédictions et d'amour, au nom redoutable de Dieu, comme les blasphémateurs (pires que les Juifs et les damnés) en avaient formé de contraires, afin d'apaiser son ire.

Avant que nous passassions le tropique du Cancer, il tomba quelques poissons volants dans notre navire, mais vous me demanderez pourquoi le tropique s'appelle de ce nom ? C'est à cause que quand le soleil y est arrivé, il retourne et rétrograde à la façon d'un cancre *τρέπω* en grec, c'est-à-dire se tourner. À la hauteur des Azores dans notre zone tempérée, nous fûmes découverts par un navire turc, qui nous donna l'alarme chaude. Il chassa six heures durant avant que de gagner le vent sur nous, pendant lesquelles chacun se mit en devoir de défendre sa vie et liberté. Les uns attachaient<sup>12</sup> aux mousquets, les autres aux canons et mortiers, d'autres aux piques, qu'ils étalaient sur le tillac, les graissant de sain<sup>13</sup> vers la pointe, afin qu'elles coulissent dans la main de l'ennemi, s'il les voulait empoigner à l'assaut. Les uns attiraient<sup>14</sup> les poudres à canon et les boulets, d'autres les haches, épées, crampons de fer et d'autres essayaient leurs fusils et pistolets, chacun ayant intérêt dans l'affaire. Je priai le capitaine de me permettre d'adresser deux mots à l'assemblée, ce qu'il m'accorda, mais succinctement, pour ce que l'ennemi approchait et faisait porter toutes ses voiles. J'exhortai un chacun à rentrer dès ce moment dans soi-même, leur montrant qu'étant à la veille d'un combat dangereux, nous étions aussi à la porte de la mort et de l'éternité. Qu'il n'y avait personne dans la compagnie qui ne fût obligé à faire un acte de contrition, selon son possible, et à en produire de foi, d'espérance et de charité. Qu'il fallait s'adresser au Dieu des combats, qui donne la victoire quand il lui plaît. Que Dieu nous voulait peut-être punir des blasphèmes passés. Que nous avions obligation de nous prosterner devant lui et de recourir à la prière. Ô Seigneur des armées qui envoyâtes votre ange sous le roi Ezechias<sup>15</sup> et désistâtes son ennemi, ne nous

<sup>10</sup> "car sa maison sera pleine de calamités" (Si XXIII, 11).

<sup>11</sup> Lv, XXIV, 10-23.

<sup>12</sup> Étaient attachés.

<sup>13</sup> Saïndoux.

<sup>14</sup> Préparaient.

<sup>15</sup> Ézéchiass († 687 av. J.-C.), roi de Juda de 716 à 687 av. J.-C.. Durant son règne, le royaume israélite du nord a été envahi par les troupes assyriennes.

abandonnez pas dans cette occasion. Dominateur des cieux, envoyez-nous du secours en notre nécessité, afin que l'on connaisse que vous êtes le vrai Dieu et nous votre pauvre peuple. Nous ne nous prosternons pas, appuyés sur nos justifications mais sur vos pures miséricordes qui prennent plaisir de triompher des gentils et des ennemis de votre nom.

Qu'au reste, j'étais prêt de confesser ceux qui se présenteraient. Je n'en pus entendre que deux, car le capitaine appela un chacun et lui assigna place. Il fit monter quelques matelots sur les vergues des mâts avec des grenades, pour les jeter sur l'ennemi dans l'approche ; fit abattre les voiles de peur qu'on y mît le feu et qu'on eût deux ennemis à combattre ; piquer de tous côtés des mèches allumées ; descendre le chirurgien entre deux ponts avec un garçon pour lui faire du feu et embraser ses fers, afin qu'avant l'application du médicament sur la plaie, on y appliquât le feu et emportât-on le poison de la poudre. Le capitaine se plaça sur la dunette, d'où voyant l'ennemi prêt de tourner vers nous son cap pour venir donner l'assaut, escalader notre navire avec des échelles de corde selon la coutume, commanda aux canonniers de lâcher, ce qu'ils firent avec tant d'adresse qu'ils frappèrent en flanc l'ennemi de quelques balles à chaînes. Et en même temps, un de nos navires, recouvert depuis trois jours, tira aussi de son côté, ce qui épouvanta tellement le Turc qu'il n'osa nous aborder et s'enfuit. Nos capitaines crièrent<sup>16</sup> qu'il fallait lever voile pour le suivre, ce qui fut fait. Mais il était meilleur voilier que nous, n'étant chargé d'aucune marchandise. Nos officiers jugèrent aussitôt que c'était un pirate de Salé en Barbarie<sup>17</sup>, qui avait mis pavillon blanc pour nous trahir et surprendre à l'heure que nous le croirions notre ami. Il avait quinze pièces de canon et nous eût pris sans faillir, si notre navire eût été seul car il n'avait que six ou sept pièces de batterie, gens recrues et fatigués, vieux vaisseau et chargé.

Nous reconnûmes, sans mentir, avoir une singulière obligation à Dieu, de ce qu'ayant longtemps été seuls, il nous envoya de l'aide 3 jours avant cette périlleuse rencontre, et nous le reperdîmes de vue 4 ou 5 jours après, pendant une nuit d'orage, alors que nous n'en avions plus affaire, grâce à Dieu. Qui n'admira ici les merveilleux stratagèmes dont Dieu se sert pour garantir les siens ? Béni soit à jamais celui qui envoya aux Israélites un ange exterminateur des Egyptiens et aux Hébreux depuis un autre auxiliaire contre Sennacherib. Béni soit-il, dis-je, de nous avoir envoyé un navire auxiliaire contre le Turc, pour nous garantir d'une mort, ou d'une servitude inévitable.

Et puisque c'est un devoir de raconter les obligations qu'on a à Dieu et ingratitude de les taire, au dire de Sénèque, je ne puis ici oublier une autre faveur plus grande, que j'ai reçue du ciel en particulier : *Venite, audite et narrabo omnes qui timetis Deum quanta fecit animae meae*<sup>18</sup>, ne vous ennuyez donc point

<sup>16</sup> "se crièrent" ; peut-être "s'écrièrent".

<sup>17</sup> Ville marocaine sur le littoral atlantique.

<sup>18</sup> "Venez, écoutez, que je raconte, vous tous les craignant-Dieu, ce qu'il a fait pour mon âme" (Ps LXVI,

d'entendre (cher lecteur) les merveilles de Dieu pour nous sauver la vie. Avant notre embarquement dans le navire du capitaine Bourgueu, quelques Français et moi, nous étions embarqués dans la frégate d'un Hollandais, nommé Jean Kram, qui s'en allait à Dieppe et de là en Hollande. Il revenait du Brésil, où il était allé avec une flotte considérable, que les Provinces-Unies y envoyèrent pour faire la guerre aux Portugais. Mais Dieu permit que les Hollandais maltraitèrent dans le trajet les Français, qui faisaient bonne partie de leur soldatesque, et que ceux-ci les quittèrent dans le territoire de Fernambuco<sup>19</sup> et se donnèrent aux Portugais. Si bien que Jean Kram fut député de cette flotte pour venir en Hollande en avertir les États. Son chemin était de passer à Saint-Christophe pour faire aiguade, se charger de passagers et de marchandises. Ce navire, ayant passé et repassé l'équateur, essuyé toutes les chaleurs du monde, s'était tellement ouvert que, comme je dirai maintenant, il se vint perdre à la côte du Portugal. Nous nous y embarquâmes donc à Saint-Christophe, sans savoir ce désastre, débouquâmes<sup>20</sup> des îles Amériques et n'eûmes pas plutôt approché le tropique (où la mer est communément agitée) que nous ne pouvions tarir nos pompes et que notre navire fit eau de tous côtés. Les passagers furent obligés de crier terre au capitaine et les officiers de lui déclarer que nous étions perdus, si nous ne gagnions le ferme en quelque lieu que ce fût. Après nous être recommandés à Dieu, il nous envoya un vent contraire à celui qui nous guindait<sup>21</sup> (ce qui est fort rare en ce pays), lequel nous repoussa à Saint-Christophe, d'où le navire, ayant déchargé quelque pétun et bouché quelques voies, repartit quatre jours après. Mais monsieur le général, qui jugeait le mal sans remède, me conseilla de quitter ce navire et de me mettre dans ce Honfleurais, qui n'était guère moins vieux mais qui n'avait pas tant navigué aux chaleurs, ce que je fis quelques jours après. Et ce navire hollandais de Jean Kram alla s'échouer à la côte du Portugal. De sorte que la vie est un bien, j'ai obligation particulière à Dieu de la mienne dans cette occasion, aussi bien que trois ou quatre autres Français qui n'y voulurent pas retourner, dont bien leur en prit.

Je reviens à notre Honfleurais, lequel passa à la vue des Azores, qui sont des îles appartenant aux Portugais, sept en nombre : savoir la Tercere, qui est la principale, ceinte de hauts rochers qui la rendent très forte. Il y a une ville nommée Angre, où résident le gouverneur et le siège de justice. La 2<sup>e</sup> île, nommée Saint Michel, a bien vingt mille de longueur. Les autres îles sont Fayal, Flores, la Gratiosa, Corvo et Saint-George. Ces îles se nommaient jadis flamandes, pour ce que les Flamands les habitèrent des premiers. Mais depuis elles ont été nommées Acores du mot *Acor*, qui signifie autour en Espagnol, pour ce qu'il y en avait quantité. Nous laissâmes ces îles à main droite et, après diverses sortes de vents

---

16).

<sup>19</sup> Pernambouc (Brésil).

<sup>20</sup> Sortîmes.

<sup>21</sup> Soulevait les voiles.

contraires et favorables, nous nous trouvâmes au bout de quelques semaines, à quatre-vingts lieues de l'Europe.

Vous me demanderez ici comment nous le pouvions connaître ? Pour ce qu'il est autant difficile de savoir combien on est éloigné de terre à l'orient ou au couchant, comme il est facile de le connaître au midi ou au nord, à cause du soleil et de l'étoile polaire, qui nous enseignent ce dernier et qui ne nous peuvent apprendre le premier ? De plus vous me demanderez aussi comment on peut savoir la hauteur et élévation où on est, quand les brouées<sup>22</sup> vous cachent le soleil, la lune et l'étoile polaire ? Comme en effet nous fûmes plus de quatre jours incommodés de ces brouillards, sans pouvoir voir aucun de ces astres susdits, j'avoue que les matelots sont bien en peine en telle occasion et que nous fûmes longtemps sans savoir au vrai où nous étions. Voici néanmoins un merveilleux expédient et un des beaux secrets de la marine, c'est la sonde. Notre capitaine et lieutenant avaient gagé (quelque semaine avant notre arrivée) qu'on trouverait fond, c'est pourquoi on chercha les ficelles et la sonde, faite comme un balancier d'horloge, graissée au bas de sain<sup>23</sup> ou de beurre, afin qu'elle apporte le sable du fond. On abat les voiles et dans le plus grand repos qu'on peut, on laisse aller la sonde. Si vous ne trouvez point de fond après un certain nombre de coudées de ficelles, c'est marque que vous êtes encore éloignés de plus de cent lieues de terre. Si vous trouvez fond, comptez combien vous avez de brassées de ficelle, voyez le sable et consultez les livres qui sont faits sur ce sujet, car les Hollandais en ont fait les expériences et les ont mis en lumière. Vous trouverez dans ces livres qu'à tant de brassées de corde, tel sable jaune ou rouge, mêlé de paillettes ou non mêlé, vous êtes à tant de lieues de la grande ou petite Bretagne, de l'Ecosse, ou de l'Irlande. C'est ce que nous pratiquâmes quand nous eûmes trouvé fond. J'avoue néanmoins que cette règle n'est pas démonstrative, comme une de mathématique. Mais néanmoins, on s'en sert avec espérance et souvent avec succès et vérité.

Nous nous trouvâmes être à cinquante degrés, à XX lieues d'Irlande. Mais la brouée était si grande que ne voyions qu'à la portée du pistolet. Ce fut le vent de midi qui nous poussa si fort au nord. Nous tournâmes le cap au sud-ouest, d'où nous venions, pour empêcher que le vent et la marée ne nous jetassent à la côte d'Irlande, ou dans la Manche de Bristoc<sup>24</sup> en Angleterre, qu'aucun de nos matelots ne connaissait. Aussi disaient-ils que, si nous y fussions tombés, c'était fait de nous. Enfin Dieu nous consola merveilleusement, après nous avoir donné un vent propice, à la faveur duquel nous entrâmes dans la Manche, ayant changé de cap. Après avoir côtoyé la mer de la grande Bretagne, nous aperçûmes les Casquets<sup>25</sup>, puis les îles de Gersay et Grenesay<sup>26</sup> et enfin cette belle côte de Normandie.

<sup>22</sup> Brouillards.

<sup>23</sup> Saindoux.

<sup>24</sup> La Manche, encore appelée Canal de Bristoc.

<sup>25</sup> "aperçûmes I. Le Casquet ...", *sic*.

<sup>26</sup> Jersey et Guernesey.

Ce fut pour lors qu'un chacun s'écria avec joie : "terre, terre, terre", levant les yeux au ciel et remerciant le créateur de leur avoir fait revoir leur chère et incomparable patrie. Vous souvenez-vous des Troyens qui s'embarquèrent autrefois sur la mer Méditerranée, après avoir quelque temps perdu terre de vue. Battus, mais échappés d'une furieuse tempête, ils n'eurent pas sitôt avisé l'Italie qu'ils la saluèrent avec joie, criant à pleine voix Italie, Italie. *Italiam, Italiam laeto amore salutant*<sup>27</sup>.

Plus grande fut la joie de nos Français à demi-morts de fatigues, quand ils aperçurent la France. Ils avaient traversé non la Méditerranée, mais ce grand corps de l'océan ; essuyé les dangers non d'une, mais de trois tempêtes ; souffert les incommodités d'un mauvais boire et manger (encore nous était-il si rare et disetteux que nous n'en avions presque plus et que le capitaine eût descendu au premier port, fût-ce en Angleterre, si le vent se fût changé), non l'espace de cinquante mais de dix-huit cents lieues, à la merci des vents et du plus inconstant élément, pour ce qu'il est gouverné par les vents et par la lune, image de l'inconstance ; non deux ou trois semaines, mais approchant de cinquante jours ; bref à la vue, non d'une terre étrangère, comme ces Troyens, mais de leur chère patrie, leur première mère et nourrice.

Le petit Ismaël, tout moribond<sup>28</sup> de soif dans un désert écarté, avait grand sujet de joie quand il vit sa mère Agar se rapprocher de lui (en lui présentant à boire, avec un visage joyeux). Moïse pareillement (qui signifie en hébreu, tiré des eaux) eût [eu] grand sujet de se réjouir, s'il eût su reconnaître<sup>29</sup>, quand après avoir été embarqué dans un coffret de jonc, d'argile et de poix, l'espace de 3 mois, et cherché, sinon des pirates, au moins des bourreaux de pharaon, il aperçut sa propre mère qui le venait tirer de ce danger, allaiter et échauffer, par le commandement de la fille de pharaon.

Mais grande fut la joie de nos passagers voyant la France, leur mère nourrice, avec une face riante, (car c'était à la moitié du printemps) leur tendre les bras, leur montrer son sein et leur faire souvenir du repos et des douceurs qu'elle donne à ses enfants.

Grande fut la joie de nos passagers à la vue des îles susdites, plus grande encore à la découverte de cette belle province de Normandie ; mais très grande à la vue du Havre de Grâce, que nous saluâmes de trois coups de canon et où nous allâmes mettre pied à terre. Ce port fut vraiment un havre de grâce à quelques-uns de nos passagers. Mais il faillit à être un tombeau à d'autres (comme je dirai maintenant) qui, à l'imitation d'un prince Casimir<sup>30</sup>, pensèrent faire naufrage dans le port : *in portu naufragium*<sup>31</sup>.

Nous ne fûmes pas sitôt descendus du navire que, prosternés les genoux contre

<sup>27</sup> "Ils saluent l'Italie, l'Italie avec un amour joyeux". Voir VIRGILE. *Enéide*, III, 515-520.

<sup>28</sup> Mourant.

<sup>29</sup> S'il avait été en âge de .

<sup>30</sup> Personnage non identifié. Il s'agit probablement de l'un des princes de Pologne.

<sup>31</sup> PSEUDO-QUINTILIEN, *Declamationes Majores*, XII, 23.

terre, sans respect humain, à la vue de quelques habitants qui nous venaient voir, comme on va regarder ces déterrés de Toulouse (car nous en portions tous la face), nous remerciâmes le créateur des soins qu'il avait eus de nous. Je conviai nos passagers d'aller premièrement dans la maison de Dieu, saluer le saint sacrement, lui rendre grâces et à la Vierge (avant toute autre chose) de ce qu'ils nous avaient conservé la vie et supplier le ciel que nous l'employassions à sa plus grande gloire. C'est pourquoi, me tournant vers un habitant, je le priai de nous enseigner le chemin de l'église principale, où nous allâmes rendre une partie de nos devoirs.

Je me souviens de ce grand empereur Charles Quint, après avoir passé l'océan depuis la Flandre jusqu'en Espagne, battu d'une tempête, lequel ne fut pas plutôt descendu du navire qu'il se mit à genoux, salua la terre, comme un enfant ferait à sa mère après une longue absence, et puis alla remercier Dieu. Ainsi après avoir salué la terre de notre mère, il était raisonnable de saluer le père, créateur du ciel et de la terre. Quant au capitaine et officiers, ils réservèrent leur action de grâce à une chapelle de dévotion, près d'Honfleur, où nous avions fait vœu, pendant nos dangers, d'aller avec eux. J'aperçus dans l'église matrice<sup>32</sup> de la ville du Havre, un autel à main droite, où était représentée la sainte Vierge, donnant le saint scapulaire à saint Simon Stoc, général de notre ordre<sup>33</sup>. Et m'informant plus particulièrement, j'appris que la confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel y était établie. J'y célébrai la messe quelques jours après. Car nous nous embarquâmes aussitôt pour passer à Honfleur et y rendre nos vœux. Là vous eussiez vu nos passagers aller deux à deux, pieds nus, mains jointes, chantant *l'Ave Maris stella* (de la même façon que nous chantions dans le navire matin et soir) et attirant des spectateurs de Honfleur des larmes de joie. Nous arrivâmes en cet état à cette chapelle, bâtie sur une éminence, servie par les révérends pères capucins, qui n'en sont pas fort éloignés. Où le capitaine m'ayant convié de faire une exhortation à nos passagers et matelots, pour leur montrer l'obligation qu'ont les hommes de remercier Dieu en pareilles occasions, j'en fis une que j'ai mise à la fin de ce discours pour y servir de couronnement. Car puisque tous nos ouvrages doivent commencer et finir au nom et à la plus grande gloire de Dieu, comme nous le demandons tous les jours dans nos oraisons, *ut cuncta nostra operatio per te coepta finiatur*<sup>34</sup>, il était à propos, ayant commencé celui-ci par l'invocation de Dieu, que je le finisse aussi par une action de grâce.

Après l'exhortation, je dis la messe et [nous] chantâmes *Tē Deum, Magnificat*, les litanies de la sainte Vierge et les oraisons ordinaires. Le lendemain nous nous mîmes plusieurs dans la chaloupe pour retourner au Havre. Il y a trois lieues de mer de l'un à l'autre, qui est l'embouchure de la rivière de Seine, passage quelquefois fort dangereux.

<sup>32</sup> La plus ancienne.

<sup>33</sup> Simon Stock, voir *supra*.

<sup>34</sup> "Que ta grâce inspire notre action, Seigneur, et la soutienne jusqu'au bout, [pour que toutes nos activités prennent leur source en toi et reçoivent de toi leur achèvement]", prière du rituel romain, imprimé par le pape Paul V en 1614 (édition française publiée à Bordeaux en 1628).

Qui n'eût pris à bon augure, d'être arrivé dans un port qui porte nom de Havre et de Havre de Grâce ? Qui n'eût cru se rétablir en santé et y réparer ses forces après quelques jours de repos et de rafraîchissement licites ? Et néanmoins ce fut dans ce port que quelques-uns pensèrent faire naufrage. Ce fut dans ce Havre de Grâce, qu'ils pensèrent trouver leur tombeau, étant tombés tellement malades des coliques, indigestions et obstructions (les pores s'étant fermés) qu'ils furent huit jours entiers dans les douleurs, sans espérance de recouvrer leur santé. Un seul paya pour tous.

Cher lecteur, ne cherche point ton parfait repos dans la terre, défie-toi de tout ce qui est ici-bas et sache que souvent nous faisons naufrage dans le port et nous trouvons la mort où nous cherchons la vie. C'est la pensée du docte Abulensis<sup>35</sup> au sujet de Jesabel<sup>36</sup>. Cette superbe reine avait disposé un palais magnifique, préparé Iezraël<sup>37</sup> comme un lieu de déduits<sup>38</sup> et de plaisirs, fardé son visage et orné son chef. La voilà précipitée du haut de ce palais, la voilà traînée et déchirée en lambeaux par des chiens, dans ce lieu de plaisir et de divertissement.

Isboset finit sa vie sur son lit, reposant en plein midi ; Ammon dans un festin que son frère lui avait préparé ; Absalon en battant la campagne et faisant la guerre à son père ; Joab<sup>39</sup> au pied de l'autel, sous le règne du pacifique Salomon ; Julien l'apostat au milieu de son armée et de ses puissances ; Jules César sur son trône en plein sénat ; d'autres dans le jeu ; et grand nombre font aujourd'hui naufrage dans le port, comme en furent à la veille quatre ou cinq de nos passagers, pour avoir suivi leur appétit. Un seul paya pour tous.

Chose étrange, que les principes de notre vie et de notre génération sont les principes de notre mort et corruption. Et le sec et l'humide, le froid et le chaud, le boire et le manger, qui maintiennent la vie de l'homme, aident aussi à avancer sa mort, ce qui fait dire à Sénèque, *Quotidie demittur aliqua par vitae nostrae quotidie morimur*, nous mourons tous les jours et à chaque moment la mort nous ravit quelque partie de la vie<sup>40</sup>. La raison en est que l'agent naturel s'affaiblit par son action. Notre chaleur native et notre humide radical, ne s'entretenant que par leur action, se diminuent peu à peu jusqu'à ce que l'on succombe.

<sup>35</sup> Alonso Fernández de Madrigal dit *el Tostado* ou *el Abulense* (1410-1455), théologien et exégète espagnol, évêque d'Avila, auteur de nombreux ouvrages, dont les *Cuestiones de filosofia moral*, le *Comentario de la Historia Eclesiástica de Eusebio de Cesarea* (1506), *Tratado sobre los dioses de la gentilidad o las catorce cuestiones* (1545).

<sup>36</sup> Jézabel, princesse phénicienne. Elle épouse le roi Achab et devient reine d'Israël. Voir 1R XVI, XXI et 2R IX.

<sup>37</sup> Israël.

<sup>38</sup> Divertissements.

<sup>39</sup> Ishboshet ou Ishbaal, fils de Saül, roi d'Israël, assassiné durant sa sieste par deux de ses officiers (2S 4) ; Amnon, fils de David, a violé sa demi-sœur vierge, Tamar. Il est assassiné lors d'un repas sur l'ordre de son frère Absalom (2S 13) ; Absalom ou Avshalom, fils de David. Après la déroute de son armée, il s'enfuit mais se prend les cheveux dans des branchages et est tué par Joab (2S 18) ; Joab, neveu et général de David, tué sur l'ordre de Salomon, après avoir pris le parti d'Adonias (1R 2).

<sup>40</sup> SÉNÈQUE, *Epistulae morales ad Lucilium*, III, 24, 20.



Toutes les actions de l'homme ont leur parenthèse et intervalle. La guerre a ses trêves, la musique ses pauses, le travail son repos, la vie son répit. Nous ne mangeons pas toujours, nous ne dormons pas toujours, mais nous mourons sans pause, sans trêve, ni repos. Nous mourons en dormant, nous mourons en mangeant. Bref nous commençons à mourir dès que nous commençons à naître. Voire souvent nous finissons le dernier répit de notre vie dans les actions les plus vitales et nous sommes si aveugles dans la connaissance de nous-mêmes que nous trouvons la mort, où nous cherchions la vie. L'homme n'a qu'une porte pour entrer en cette vie et plusieurs pour en sortir, disait un ancien, Ce qui fait que souvent ceux qui pensent fuir la porte de la mort, la trouvent devant eux. Ou bien disons que la mort est comme l'ombre, qui nous suit partout et qui nous va toujours talonnant jusqu'à ce qu'elle nous précipite dans la fosse.

Les Romains avaient beau bâtir dans leur ville des temples au repos et à la paix, ils ne les mettaient pas à couvert des guerres et des troubles. Nos ancêtres ont eu beau édifier des havres et des ports, ils n'en ont pas garanti plusieurs du naufrage. Et de notre temps, pendant que nous étions au Havre, il y avait un navire plein de soldats, qui était sur le point de lever l'ancre pour aller faire la guerre en faveur des Vénitiens contre le Turc, lequel s'échoua une nuit à la rade du Havre de Grâce, par un coup de vent.

Ne cherchons donc plus dans la terre de port assuré, cherchons-le dans le ciel, le séjour des bienheureux. La terre n'est qu'une mer amère, boursoufflée de vents, agitée de tempêtes, sujette aux orages et où la plupart font naufrage. Le véritable havre est là-haut dans le ciel. C'est là que nous serons à couvert de toutes sortes de tempêtes, là que nous trouverons la région du repos et de la paix. Cherchons-le dans Dieu, qui seul est bienheureux par essence, seul exempt par soi-même de crainte et de trouble. Nos esprits, quoique finis dans leur nature, sont infinis dans leurs désirs. Par conséquent, ils ne seront jamais contents qu'ils ne possèdent Dieu, qui seul est infini. Et tout ce qui est ici-bas, n'étant que fini et limité, ne peut qu'altérer leur soif et affamer cette capacité infinie de nos âmes et de nos cœurs, *Major est Deus corde nostro*<sup>41</sup>. Toutes les affections de la terre ne sauraient remplir nos cœurs, ni toutes les espèces sensibles nos sens, *Non satiatur oculus visu, nec auris auditu impletur*<sup>42</sup>. Nous sommes nés pour un Dieu, dit saint Augustin, et nos cœurs seront toujours troublés jusqu'à ce qu'ils l'aient trouvé. Le feu n'est point dans le repos ici-bas. La pierre est toujours dans la violence hors de son centre, la branche dans la perte de la vie hors de son tronc, l'eau dans la course et dans le bruit hors de son principe, le poisson dans les langueurs<sup>43</sup> hors de son eau. Et jamais nos âmes ne seront dans le repos, éloignées de Dieu, mais toujours dans les langueurs, dans les troubles et inquiétudes hors de ce centre et de ce principe. J'ai une belle comparaison sur ce sujet. Considérez cette colombe que

<sup>41</sup> "Dieu est plus grand que notre cœur" (1 Jn III, 20).

<sup>42</sup> "L'œil n'est pas rassasié de voir, et l'oreille saturée par ce qu'elle a entendu" (Qo I, 8).

<sup>43</sup> État d'affaiblissement.

Noé envoya de l'arche la première fois. Elle allait, voltigeait ça-et-là, de l'orient vers l'occident, du nord au sud et elle ne trouvait nulle part où se reposer, si bien que lassée et fatiguée, elle fut obligée de chercher le repos dans l'arche, d'où elle était partie. N'est-ce pas une image de nos âmes, sorties de Dieu au point de leur création ? Qu'elles aillent dans l'Amérique et dans les autres parties du monde, jamais ne trouveront le repos que quand elles retourneront en Dieu et regarderont fixement ce divin nord et cette étoile polaire, *Satiabor cum apparuerit gloria tua*<sup>44</sup>. *Inquietum est cor nostrum donec requiescat in te*<sup>45</sup>. Nos entendements sont nés pour une souveraine vérité et nos volontés pour une infinie bonté. Ce n'est donc pas merveille, si l'un et l'autre iront toujours ça-et-là cherchant avec inquiétude et empressement jusqu'à ce qu'ils l[es] aient trouvée[s] dans le ciel. Nos âmes sont spirituelles et perdurables. Par conséquent, tout ce qui est ici-bas ne leur peut être un objet proportionné, n'étant que matériel et périssable. Bref nous sommes ici entre une souveraine joie, qui est là haut, et une souveraine tristesse, qui est là-bas. Par conséquent toujours sujets à participer de l'une et de l'autre, comme celui qui est au lieu de deux contraires entre toujours dans leur participation, *Inquietum est cor nostrum donec requiescat in te*. L'exemple de cette fleur, appelée par Dioscoride *lotus aegyptiacá*<sup>46</sup>, est beau<sup>47</sup> encore à ce propos, laquelle prend naissance dans les eaux et ne s'en lève que quand le soleil est sur son horizon. L'homme est comparé à une fleur dans l'écriture, qui naît dans les eaux de larmes. *Ma première voix* (dit Salomon) *était accompagnée de pleurs*. Et nous aurons toujours sujet de pleurer avec Héraclite<sup>48</sup>, jusqu'au lever du soleil de justice, jusqu'à la vue de Jésus-Christ. *Inquietum est etc.*

C'est ce que plusieurs de nos passagers reconnurent, qui ne respiraient depuis plusieurs mois qu'un port de France et qu'un Havre de Grâce, pensant trouver le couvert et se rédimier<sup>49</sup> de beaucoup de misères, lesquels y pensèrent mourir.

L'air est fort malsain au Havre de Grâce à ceux qui n'y sont pas habitués. C'est pourquoi nous nous en tirâmes le plus tôt que nous pûmes, après avoir salué le sieur de Sainte Maure<sup>50</sup> dans la citadelle, de la part de monsieur le général de Poincy, son bon ami. Et passant par la ville du Potteau-de-Mer<sup>51</sup> (où j'allai voir nos pères), nous gagnâmes la ville de Rouen.

<sup>44</sup> "au réveil je me rassierai de ton image" (Ps XVII, 15).

<sup>45</sup> "[car vous nous avez faits pour vous, et] notre coeur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en vous", voir SAINT AUGUSTIN, *Les confessions*, I, 1.

<sup>46</sup> Dioscoride (ca 40-ca 90), médecin et botaniste grec. Voir *Les six livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale, translatés de latin en françois*. Lyon : Balthazar Arnoullet, 1553, livre IV, chap. XCIX.

<sup>47</sup> "belle".

<sup>48</sup> Héraclite d'Éphèse (ca 544-541-ca 480 av. J.-C.), philosophe grec, dont ne nous sont parvenus que quelques fragments d'un ouvrage *Sur la nature*.

<sup>49</sup> Se racheter, se libérer.

<sup>50</sup> René II de Sainte-Maure (ca 1593-ap.1666), seigneur de Guiraie et de Beurepaire, lieutenant au gouvernement du Havre et premier capitaine de la galère patronne de France (1637).

<sup>51</sup> Pont-Audemer (Normandie).

Cher lecteur, j'ai vu plusieurs villes de France et d'Italie, plusieurs églises magnifiques et en somme plusieurs reliques de martyrs et de saints, lesquels je ne veux pas taire, à la gloire de Dieu, à l'honneur des saints mêmes et à la confusion des hérétiques. Car comme ce n'est pas un faible argument pour preuve d'une divinité contre les athées, de voir que tout le monde la croit et l'adore avec inclination, les uns sous un nom, d'autres sous un autre ; ainsi n'est-ce pas à mon jugement une faible raison contre nos hérétique, de voir tant de peuples, grands et petits, qui nous ont précédés et ceux qui sont de notre temps, honorer les reliques, invoquer les saints et approuver les images et tant de saintes coutumes de notre religion.

Les Grecs devraient être touchés d'avoir perdu leur liberté et le boulevard<sup>52</sup> de leur empire, à la fête du Saint-Esprit, eux qui blasphémaient contre lui, niant qu'il procédât du verbe. Les hérétiques pareillement devraient réfléchir sur la perte de leur Rochelle, vers la fête de tous les saints, eux qui en voulaient abolir l'invocation et avaient commis tant d'impiétés à l'endroit de leurs églises et reliques. Mais ils ne devraient pas oublier cette ancienne et universelle dévotion, que non seulement leurs ancêtres, mais encore toute la France, toute l'Italie, toute l'Europe et toute l'Église y ont eue de tout temps. En voici autant de marques comme je vais nommer d'églises dans le chapitre suivant et autant de témoins comme chaque ville honore de martyrs et de saints tutélaires, qui les protègent et comblent de bienfaits par leurs miracles journaliers.

J'ai lu plus de mille fois dans le *Martyrologe romain*<sup>53</sup>, j'ai vu ce que Baronius dit des saints de plusieurs villes. Je m'en suis informé sur les lieux. Mais il n'écrit pas la moitié de ceux que la tradition, les reliques, miracles et la dévotion du peuple leur donnent avec raison.

Par exemple dans l'Anjou le *Martyrologe romain* ne fait mention que de ce grand et thaumaturge prélat saint Maurille, de saint Aubin, saint Lezin et saint Maur. Et tait ce grand saint René (que l'Anjou prend pour un de ses patrons), saint Mainboeuf, saint Lau, saint Apothème, et saint Benoît évêques. Voyez le livre de Monsieur Eveillon<sup>54</sup> composé depuis deux ans, qui mérite d'être lu comme un digne ouvrage d'un très docte et vertueux personnage. Dans la Bretagne, le *Martyrologe* ne fait mention que des saints Yves, Samson, Melaine, Vincent Ferrier, Magloire, Turrian, Donatian, Martin de Vertou, Emilian, Rogatian, Similian. Et qu'on lise le révérend père Albert le Grand, on en trouvera plusieurs autres. Dans le Maine, pareillement le *Martyrologe* rapporte ce grand prélat du Mans saint Julian, saint Liboire, saint Domnole, saint Victorie, saint Siviard, en passant tant d'autres sous silence. Aussi est-il impossible de nommer tous les

<sup>52</sup> Rempart.

<sup>53</sup> Cet ouvrage est le martyrologe officiel l'Église catholique romaine. Il fut édité dès 1583 mais c'est l'édition de 1584 qui devint la référence obligatoire. Il donne une liste détaillée des saints reconnus par l'Église.

<sup>54</sup> EVEILLON Jacques. *Apologia capituli ecclesiae Andegavensis, pro sancto Renato episcopo suo*. Angers : Pierre Avril, 1650.

saints de l'Église. Il n'y a que Dieu qui le puisse faire et l'on compterait plutôt les étoiles du firmament, les sablons de la mer, les gouttes de l'océan, que d'en venir à bout. Ce qui a fait dire à un docte personnage que l'Église pourrait célébrer chaque jour la fête de plus de dix mille saints. Mon dessein n'est que de nommer ceux du *Martyrologe romain* et de l'*Histoire* de Baronius auxquels chaque ville a plus de dévotion et les autres en général.

Je commence par Rouen, où la dévotion des fidèles a bien montré avoir une confiance et une opinion particulières de saint Oüen, ayant bâti et fondé une si belle église et riche monastère à sa mémoire. Il y a sept autres saints que nomme le *Martyrologe* dans cette ville. À Beauvais j'appris qu'ils avaient dévotion singulière à saint Lucian martyr. Aussi y a-t-il une église et une abbaye fort considérable de son nom proche de la ville. Les autres saints qu'y nomme le *Martyrologe* sont saint Maximin et saint Julien martyrs. L'église cathédrale y est si belle (dédiée à saint Etienne) qu'on dit par excellence chœur de Beauvais. La nef d'Amiens est une des belles églises que j'ai vues en France. Le *Martyrologe* donne à Amiens huit saints, saint Honoré *etc.*, et à Paris et à son territoire, vingt. Ils ont davantage de dévotion à saint Denis, sainte Geneviève *etc.*, car je ne parle point de la dévotion à la Vierge, et au saint sacrement, vu qu'elle est commune et universelle à tous. De Paris (en allant le père Barthélémy<sup>55</sup> et moi voir les parents de Monsieur de Poincy, général des îles Amériques, qui demeurent près de Saint-Fiacre-en-Brie<sup>56</sup>) nous fûmes à cette grande dévotion de saint Fiacre, patron de la Brie, et à Meaux, où le *Martyrologe* nomme (et dans son territoire) quatre saints. À Melun, il nomme saint Léon confesseur. À Orléans, il en nomme douze, comme saint Anian<sup>57</sup> pasteur, Eucher *etc.* À Blois, saint Solemne évêque de Chartres. À Tours, quinze, saint Martin, saint Brice *etc.*, saint François de Paule fait le seizième. De Tours à Fontevault, où repose le corps du bienheureux Robert fondateur de cette célèbre compagnie<sup>58</sup>. Puis à Poitiers, où Baronius nomme et en son territoire, les saints Hilaire, Benoît confesseur, Florent, Maxence, Sabin et sainte Radegonde reine, sans parler des autres. Je ne dis rien des magnifiques églises de Paris, Orléans, Poitiers, *etc.* pour ce qu'elles sont assez connues.

Ce fut dans Poitiers que je saluai notre révérend père provincial, qui était le révérend père Léon, auquel je donnai les lettres de monsieur le général et du père Ambroise, lui rendant raison, et aux autres supérieurs majeurs, de la gestion de notre mission.

---

<sup>55</sup> Personnage non identifié.

<sup>56</sup> Saint-Fiacre (Seine-et-Marne).

<sup>57</sup> "Avian" : faute survenue en l'impression, lisez "saint Anian" [n.d.a.].

<sup>58</sup> Robert d'Arbrissel (ca 1047-1117), ermite breton, fonde l'abbaye mixte de Fontevault en 1101.



---

## CHAPITRE XXVII

### *On m'envoie à Aix-en-Provence où je reçois obéissance<sup>1</sup> pour Rome de notre révérendissime père général*

Ce qu'est l'or entre les métaux, le feu entre les éléments, la rose entre les fleurs, le topaze entre les pierres précieuses, le ciel entre les corps, entre les cieus le premier mobile, le soleil entre les astres, la palme entre les plantes, l'aigle entre les oiseaux, le lion entre les animaux, l'homme entre les vivants, entre les créatures l'ange et entre les anges le plus noble séraphin, cela même est la vertu de l'obéissance, entre les vertus nécessaires pour le bon ordre de tous les états. C'est pourquoi l'angélique saint Thomas l'appelle *maximam virtutum*, le plus grande et étendue de toutes les vertus<sup>2</sup>. Car si nous considérons l'art militaire, que serviront la prudence et la valeur d'un chef de guerre, si les soldats n'obéissent et n'exécutent les ordres ? « *Oui*, (disait César, livre 7 *de bell. gal.*) *j'aime mieux des soldats obéissants et ponctuels que prudents et valeureux* »<sup>3</sup>. Si nous parlons de la morale, qu'est-ce que le péché, à votre avis, sinon une formelle désobéissance contre la loi d'un dieu ? Et quelle a été la source empestée de tous les péchés et de tous nos désastres, sinon la désobéissance de notre premier père ? Si nous considérons l'état ecclésiastique, Dieu n'y a-t-il pas donné des pasteurs et, si les brebis n'en suivent le mouvement, ne seront-elles pas aussitôt la proie de l'ennemi ? Si [nous considérons] l'état politique, vous faites une anarchie, bannissant l'obéissance, vous renversez la monarchie et aristocratie, vous foulez toutes les lois aux pieds et supprimez tout l'ordre ? Oui, on ne voit pas tant naître de malheurs de ceux qui commandent mal, comme de ceux qui n'obéissent pas, le devant faire<sup>4</sup>. « *Voulez-vous savoir la devise de nos rois* (disaient nos ambassadeurs à la porte du grand seigneur) : *mort ou obéi* ».

Il faisait beau voir les chrétiens de la croisade abandonner leur patrie, s'embarquer sur la mer, entreprendre le voyage d'Orient et la guerre contre le Turc, sous cette belle devise *Deus vult*, Dieu le veut<sup>5</sup>. Mettons sous les pieds toutes considérations, étouffons les sentiments de la nature et, comme d'autres Isaacs, (si Dieu le veut) baisons le tranchant qui nous doit victimiser<sup>6</sup>, sa volonté soit faite.

---

<sup>1</sup> Autorisation de changer de lieu.

<sup>2</sup> THOMAS D'AQUIN, *Summa Theologiae*, II 2, quest. 54, art. III, 1.

<sup>3</sup> CESAR, *Commentarii de Bello Gallico*, lib. VII, 52, 4, « *nec minus se ab milite modestiam et continentiam quam virtutem atque animi magnitudinem desiderare* ».

<sup>4</sup> Alors qu'ils devraient le faire.

<sup>5</sup> Allusion au cri des croisés lancé avant le combat contre les troupes musulmanes.

<sup>6</sup> Sacrifier, prendre pour victime.

Je ne puis ici oublier un exemple d'obéissance que nous lisons dans l'histoire du Turc, qui confond<sup>7</sup> la désobéissance des chrétiens. Un jour l'empereur Soliman commanda à un sien fils, nommé Bajazet<sup>8</sup>, de boire dans un hanap<sup>9</sup> plein de breuvage qu'il lui présenta. Ce pauvre enfant crut aussitôt que c'était du poison et qu'il allait boire le calice de sa mort. "*N'importe, dit-il, il faut obéir à mon père et seigneur, il faut préférer ses volontés à ma vie*". Et en même temps, le prend en main et le buvait, si son père ne l'eût pris pour en boire sa part. Car ce n'était qu'une épreuve de l'obéissance du fils.

Que si un jeune Turc a cru raisonnablement victimiser sa vie pour la vertu d'obéissance, quelles victimes les chrétiens ne doivent-ils point offrir pour elle ? Et entre les chrétiens, le religieux, qui en fait profession particulière ? Ne doit-elle pas être l'essentiel de sa religion, être comme cet esprit dont il est parlé dans Ezéchiel<sup>10</sup>, qui gouvernait et conduisait les roues selon son mouvement ? Quand l'esprit s'arrêtait, les roues s'arrêtaient ; quand il allait, les roues étaient élevées et le suivaient. Ne doit-elle pas être le premier mobile, comme je disais tantôt, qui donne à ses actions le branle et le mouvement ? Et soit que les religieux (comme ceux inférieurs au premier mobile) cheminent au mouvement du supérieur, soit qu'ils cheminent de leur propre mouvement, *sive ex obedientia, sive cum obedientia*<sup>11</sup>. Leurs démarches doivent toujours tenir du premier et Dieu ne les bénira pas, si l'astre de l'obéissance n'y influe<sup>12</sup>.

J'avoue que la première est la plus parfaite, *ex obedientia*, et que c'est de celle-là que l'écriture dit "*obéissance vaut mieux que sacrifice*"<sup>13</sup>. D'autant, ajoute saint Grégoire, que dans le sacrifice on victime une chose étrangère. Mais dans cette sorte d'obéissance, on se victime soi-même, on renonce à sa volonté et, de la sienne propre, on en fait celle du supérieur, qui tient la place de Dieu. Néanmoins, toute l'action de soi bonne, faite avec obéissance, est toujours méritoire et agréable à Dieu. Il se présenta à Poitiers plusieurs occasions d'exercer la sainte obéissance. Car s'étant rendus dans ce chapitre plusieurs supérieurs de diverses provinces de notre ordre (entre autres de Tholose<sup>14</sup> et d'Aix-en-Provence) qui demandaient des religieux, je fus assigné pour aller dans cette dernière ville. Nous nous acheminâmes au commencement du mois d'août, nonobstant les grandes chaleurs et le soleil que nous devons avoir au visage, le révérend père Prosper, le père Saturnin, le père Albert et moi<sup>15</sup> ; ces deux premiers pour demeurer à Toulouse, et le père Albert et moi pour les y accompagner, y prendre le révérend

<sup>7</sup> L'auteur veut dire que l'exemple de Bajazet peut édifier les chrétiens désobéissants.

<sup>8</sup> Soliman le Magnifique (1494-1566), sultan ottoman de 1520 à 1566 ; Bayezid (1525-1561), troisième fils de Soliman le Magnifique et de Roxelane (Hürrem).

<sup>9</sup> Grand récipient pour boire.

<sup>10</sup> Ez, I, 1-23

<sup>11</sup> "*soit hors obéissance, soit avec obéissance*".

<sup>12</sup> Se répand.

<sup>13</sup> 1S, XV, 22

<sup>14</sup> Toulouse.

<sup>15</sup> Personnages non identifiés.

père Victor<sup>16</sup> qui y était commissaire et aller tous trois à Aix (comme nous fîmes) pour y établir la réforme.

Nous arrivâmes à Mortemar le 4<sup>e</sup> jour d'août. Là nous vîmes le tombeau d'un cardinal<sup>17</sup> qui fonda des carmes, chartreux, augustins et chanoines près d'un grand moutier<sup>18</sup>, afin qu'ils y vinsent faire prière à l'alternative. De là à Limoges, où nous allâmes voir l'abbaye de saint Martial apôtre d'Aquitaine. Ces peuples lui ont une très grande dévotion et ont fait faire depuis quelques années une chasse d'argent, du prix de douze mille francs, pour renfermer ses ossements sacrés, qui reposent dans l'église de cette abbaye. Nous visitâmes les autres églises et entre autres la cathédrale, dédiée à saint Etienne. Le *Martyrologe* nomme ici, outre saint Martial, saint Léonard, saint Alpinian, saint Austriclinian, et sainte Valérie martyrs. De là à Cahors, d'où était natif Jean, pape 22<sup>e</sup><sup>19</sup>. À Lauserte, petite ville bâtie sur une colline, où nous avons aussi un couvent de la province d'Aquitaine. À Montauban, où la fureur de l'hérésie n'avait pas moins renversé notre couvent que ceux de la Rochelle, Aulnay et Vivonne. Mais dans ces quatre lieux Dieu fait la grâce à nos pères de se bien rétablir. De Montauban nous allâmes à Castel-Sarazin, puis à Tholose<sup>20</sup>.

Le *Martyrologe* ne met à Tholose que saint Saturnin évêque et martyr et saint Exupère évêque. Mais c'est merveille de voir la quantité des reliques et reliquaires qui sont dans cette ville, aussi sainte et catholique qu'il y en ait en France. J'ai été plus de 4 heures à décrire les noms et les particularités de ces reliques, dont je ne puis oublier les principales. Nous fûmes ici six jours à voir la ville, où après avoir visité l'église principale dédiée à saint Etienne, nous allâmes au couvent des pères jacobins, lesquels nous firent baiser immédiatement le chef de saint Thomas d'Aquin, dont le corps repose dans leur église. À Amiens nous avons vu le chef de saint Jean-Baptiste, l'ange du nouveau testament. Et ici nous baisâmes celui de l'angélique docteur ou de l'ange de l'école saint Thomas. Là le chef de celui qui montra l'agneau de Dieu au doigt, *Ecce Agnus Dei*<sup>21</sup>, (nous en avons vu le doigt en Bretagne, à Saint-Jean-du-Doigt, ainsi appelé pour l'avoir). Ici la tête qui l'a si souvent médité, la bouche qui l'a si souvent prêché, adoré et expliqué. Vous lisez sur la fenêtre en lettre d'or, *Repleta est terra scientia domini*<sup>22</sup>; voulant dire que c'est ce chef de terre qui a été rempli de la science du seigneur. Nous vîmes les chasses de saint Saturnin, ou saint Sernin, qui est une grosse abbaye. On nous dit qu'il y avait des reliques considérables de sept apôtres, et comme c'était le jour de la saint

<sup>16</sup> Personnage non identifié.

<sup>17</sup> Mortemart, dans la Haute-Vienne (Limousin). C'est là que le cardinal Pierre Gauvain fut inhumé dans l'église du Moustiers en 1335.

<sup>18</sup> Monastère.

<sup>19</sup> Jacques Duèze (1244-1334), élu pape en 1316 sous le nom de Jean XXII. Il est le premier des papes d'Avignon.

<sup>20</sup> Toulouse.

<sup>21</sup> L'apôtre Jean (Jn I, 29).

<sup>22</sup> "le pays sera rempli de la connaissance de Yahvé" (Is XI, 9).



Barthélémy, nous en baisâmes le chef. Ils ont aussi les corps de saint Edmond roi et martyr, de sainte Susanne, des saints Claude, Nicostrat, Symphorien, Castorien et Simplicie martyrs, plus des saints Sylve, Gilles, Exupère, Papoul et autres ; [ce] qui fait qu'on voit écrit ce vers suivant et qu'on appelle cette ville la seconde Rome en sainteté, *Non est in toto sanctorum orbe locus*.<sup>23</sup>.

Ils ont enfermé ces corps dans des châsses d'argent, mais celle de saint Sernin, un de leurs évêques, est d'un grand prix à cause de sa grandeur. Cette ville est encore considérable, pour n'avoir jamais souffert d'hérétiques dans son sein et pour ce d'autant plus s'est-elle raidie qu'elle en est environnée de tous côtés. La magnificence des églises, la quantité des couvents, confréries de pénitents et autres montrent encore combien le peuple de tout temps a été religieux. Cette piété a aussi beaucoup régné dans cette province du Languedoc, où il y a deux archevêchés, Narbonne et Toulouse, et plus de vingt évêchés. Nous y avons si grand nombre de couvents que nous ne logeâmes autre part jusqu'en Provence. Nous vîmes de Toulouse à Castelnaudary, puis à Mont-Real, ou Mont-Royal, à cinq lieues des monts Pyrénées. À Carcassonne, où la cathédrale est dédiée à saint Nazaire, bâtie dans la haute ville. À Narbonne, où l'église cathédrale est dédiée à saint Juste, le chœur en est aussi élevé qu'aucun en France, après sainte Croix d'Orléans. Narbonne est très forte<sup>24</sup>. Ils ont beaucoup de dévotion à saint Sébastien et en ont deux églises. Ils disent que ce grand saint était natif de là, aussi bien que son père. Ils ont aussi une église dédiée à saint Paul Sergius, disciple de l'apôtre saint Paul, consul romain et envoyé par lui dans cette ville, d'où il a été premier évêque. Le *Martyrologe* donne à cette ville saint Paul évêque et saint Rustique.

À Béziers, dont l'église cathédrale est dédiée à saint Nazaire, que nous allâmes voir, et ensuite l'abbaye de saint Aphrodise premier évêque de cette ville, nous vîmes son chef et ses os et la voûte<sup>25</sup> d'où il porta sa tête en ses mains (après que le bourreau l'eut coupée) jusqu'à un lieu où ils ont mis une croix de marbre. Il y a là des religieuses de l'ordre des chanoines de saint Augustin et auprès de Toulouse des religieuses de la religion de Malte. Nous allâmes en dévotion à Notre-Dame-de-la-Graus, ou de-la-Grève, près d'Agde, dont la cathédrale est dédiée à saint Etienne. Agde s'appelle en latin *Agathensis*, ou *Civitas nigra*, pour être bâtie de pierre noire. Le *Martyrologe romain* y donne les saints Tibère, Modeste, Florentie martyrs. À une lieue d'Agde sur la Méditerranée et le fort-château Besçon<sup>26</sup>. D'Agde, nous passâmes par Pézenas, par la grange de Montmorency et allâmes à Montpellier.

<sup>23</sup> Allusion à la chapelle Saint-Laurent à Rome, une annexe de l'archibasilique Saint-Jean-de-Latran, ancienne chapelle privée des papes (encore appelée *Sancta Sanctorum*), qui porte l'inscription, au-dessus de l'entrée de l'abside, "il n'y a pas de lieu plus saint au monde" en référence au Saint des Saints du temple de Jérusalem, où seul le grand prêtre pouvait entrer.

<sup>24</sup> Fortifiée.

<sup>25</sup> La grotte.

<sup>26</sup> Le fort Brescou.

Le *Martyrologe romain* donne à cette ville saint Roch. Il en était natif, mais j'ai vu la châsse où est son corps à Venise, et n'en ont à Montpellier que le bâton qu'on nous montra chez un de ses parents. Montpellier est une belle ville. Les huguenots y ont fait de grands ravages aux églises, où ils ont ruiné l'abbaye de saint Pierre et plusieurs monastères qui se remettent peu à peu. Il y a citadelle et un excellent jardin pour la médecine. La cathédrale en est dédiée à saint Etienne. Nos premiers chrétiens ayant eu une grande dévotion à ce proto-martyr, nous passâmes par Lunel, qui se ressent bien de sa rébellion et allâmes à Nîmes, c'est là qu'il y a force hérétiques. Notre couvent n'a pu encore se remettre des ruines qu'ils y ont faites. Nos pères y sont dans une maison à louage<sup>27</sup> en attendant. On a obligé les huguenots à faire bâtir à leurs frais l'église cathédrale dédiée à la Vierge. L'amphithéâtre y est fort entier et on voit des ruines d'un vieux temple des faux dieux près de la ville.

Nous passâmes à la vue de Beaucaire et nous vîmes de l'autre côté de la rivière la ville de Tarascon, où est le corps de sainte Marthe, l'hôtesse de Jésus-Christ. Nous fûmes trois jours à Arles ville considérable, non moins libre que Marseille. Le *Martyrologe* y nomme saint Trophyme, auquel ceux d'Arles ont grande dévotion, la cathédrale lui étant dédiée, son corps y repose. Il est parlé de saint Trophyme dans les actes des apôtres et la tradition leur enseigne que saint Paul l'envoya à Arles pour y planter la foi, c'est leur premier évêque. Leurs saints, Césarée, grand personnage, Honoré, Hilaire et Genais, sont aussi mentionnés dans le *Martyrologe*. Ce peuple a quantité d'autres reliques ; et entre autres on nous fit voir plusieurs ossements considérables de saint Antoine abbé. D'Arles nous allâmes à une petite ville nommée Selon, où nous vîmes comme une pièce curieuse le tombeau de Nostradamus, ce grand prédiseur<sup>28</sup>. Puis enfin à Aix en Provence.

La ville d'Aix a grande dévotion à saint Maximin, leur premier évêque. Leur église cathédrale est dédiée au sauveur de tout le monde et elle s'appelle saint Sauveur, grand vaisseau voûté à l'antique. Ils ont aussi le corps de saint Mitre martyr, auquel ils ont dévotion singulière. Il y a des eaux chaudes dans cette ville où Sextius jadis prenait les bains, ce qui l'a fait appeler *Aquae Sextiae*<sup>29</sup>. Nous commençâmes ici à travailler pour la réforme dans le couvent de notre ordre. Nous y tînmes chapitre provincial le seizième et dix-septième d'avril, où le révérend père Léon de saint Jean et le révérend père Lezin<sup>30</sup> de notre province se signalèrent beaucoup par leurs prédications. Nous y étions quarante et un élisants. Nous éluâmes pour provincial le révérend Picholin<sup>31</sup>, fort affectionné<sup>32</sup> à la réforme et celui qui nous était venu chercher à Poitiers.

<sup>27</sup> Maison de location.

<sup>28</sup> Auteur de prédictions.

<sup>29</sup> « *les eaux de Sextius* ». Nom latin d'Aix-en-Provence.

<sup>30</sup> Léon de Saint Jean et Lézin de Sainte Scholastique, voir *supra*.

<sup>31</sup> Personnage non identifié.

<sup>32</sup> Attaché, dévoué.

Ils ont en Provence plusieurs reliques considérables et lieux de grande dévotion, où nous avons été, comme le corps de sainte Anne à Apt, ville épiscopale et dont la cathédrale est dédiée à sainte Anne, comme dépositaire de ce corps sacré. Plus nous avons vu chez les pères cordeliers les corps du comte saint Elzéer et de sainte Dauphine. Plus à Saint-Maximin, dans l'église magnifique des pères de saint Dominique, le chef de la Madeleine, ses ossements, ses cheveux, son tombeau, sa sainte fiole, où elle réserva de la terre du calvaire teinte du sang de Jésus et qui bout tous les vendredis saints à une heure après midi. Ils ont aussi les reliques de saint Cidoine, l'aveugle-né de l'évangile, de sainte Marcelle, servante de sainte Marthe. De la ville de Saint-Maximin nous allâmes à la Sainte-Baulme, c'est-à-dire dans la sainte caverne (car Baulme en provençal veut dire caverne) où la Madeleine a fait plus de trente ans de pénitence. Ce lieu est au milieu d'un rocher à perte de vue, ouvert seulement au vent de bise et fermé à toutes les consolations de la terre. Nous fûmes à Marseille, où le *Martyrologe* nomme saint Lazare évêque (c'est celui que le fils de Dieu ressuscita), saints Victor, Alexandre, Felician, Longin, Hermes et Adrian martyrs. La cathédrale est dédiée à sainte Marie Major. Dans l'abbaye de saint Victor ils ont grand nombre de reliques considérables (comme outre plusieurs des susdites), le corps de l'abbé Cassian, dont ils font fête, la croix de saint André apôtre. Nous remarquâmes qu'elle était de chêne.

Ayant reçu à Aix l'obédience<sup>33</sup> de notre révérendissime père général (datée du quinzième d'avril 1649, signée F. Anthonius Philippinus) pour aller à Rome, nous nous embarquâmes à Toulon, ville épiscopale (dont la cathédrale est dédiée à saint Cyprian), dans l'embarquement de notre archevêque d'Aix, le cardinal de Sainte-Cécile<sup>34</sup>, mais que nous trouvâmes mort (au grand regret de tout son troupeau) dans un bois en l'église de Notre-Dame dite la Minerve.

Marseille a un port très considérable, fort propre pour les galères, et Toulon pour les vaisseaux, dans un desquels nous allâmes à Piombino en premier lieu. Il ne se passa rien de particulier dans notre trajet, sinon que nous vîmes le combat d'un brigantin de Majorque contre une galère de Marseille, qui ne se purent rien faire. Si nous eussions eu vent bon, nous les eussions bientôt mis d'accord. Nous vîmes la côte de Nice, Gènes et Corse, celle-ci main droite.

Nous fûmes obligés de revenir à Ligourne<sup>35</sup>, ville très forte, beau port, où sont les galères du grand duc et quantité de Turcs esclaves. À Pise, où le *Martyrologe* nomme saint Torpes et saint Rainerius, nous passâmes la fête de l'assomption et y vîmes la cathédrale (dédiée à la Vierge) dans ses magnificences, baisâmes le crucifix qui parla aux Pisans avant un combat naval contre les barbares, vîmes l'église des chevaliers de saint Etienne et la grande tour courbée.

À Florence, où le *Martyrologe* met saint Antonin archevêque, son corps est

<sup>33</sup> Le congé.

<sup>34</sup> Michel Mazarin (1605-1648), dominicain, frère du cardinal Jules de Mazarin. Il a été archevêque d'Aix-en-Provence (1645-1648), cardinal-prêtre de Santa Cecilia in Trastevere (1647-1648) et vice-roi de Catalogne (1648). Il est inhumé dans la basilique Santa Maria sopra Minerva de Rome.

<sup>35</sup> Livourne (Italie).

dans l'église des pères de saint Dominique. Ce peuple y a grande dévotion, aussi bien qu'à saint André de Corsin, évêque de Fesule, religieux carme<sup>36</sup>. Je dis la messe sur son autel, au haut duquel est sa châsse, et baisâmes sa discipline<sup>37</sup> et sa chaîne de fer, le tout dans notre couvent. J'allai aussi dire la messe sur l'autel de la bienheureuse Marie Madeleine de Pazi. Son corps est sous icelui dans l'église des religieuses carmélites. Ils ont encore en cette ville les corps des saints Crescence, Eugene, Minas, Podius, et Zenobius. On y voit l'église cathédrale dédiée à la Vierge, l'Annonciade, l'église saint Laurent, la chapelle des grands ducs toute revêtue de pièces rapportées, et les galeries.

À Sienne, où les Italiens n'ont rien épargné, non plus qu'à Florence et à Pise, pour faire une belle église cathédrale. Elle est dédiée à la Vierge. Ce peuple a grande dévotion à sainte Catherine de Sienne (dont le chef est en l'église des pères de saint Dominique, et le corps à la Minerve de Rome) et à saint Bernardin. Les couvents des religieux et généralement toutes les églises sont fort soignées, belles et riches, car les Italiens nous surpassent en tout cet extérieur. Je dis la messe sur l'autel du bienheureux frère Francus carme, décédé dans une grande opinion de sainteté, et auquel ce peuple a grande dévotion. Le *Martyrologe* nomme à Sienne saint Jean Columbin instituteur des Jésuates<sup>38</sup>, saint Ambrois[e] confesseur, saint Galgan et saint Ansan.

À Viterbe, il met saint Valentin, saint Hilaire martyr et sainte Rose vierge. Il y a ici de très belles fontaines. Enfin nous arrivâmes à Rome, le jour du grand saint Augustin.

Le martyrologe nomme dans Rome quatre cent quatre-vingts saints ou saintes, par leur nom, sans un nombre innombrable et indéterminé d'autres. Nous fîmes en un jour les 7 grandes stations, allâmes dire la messe à Saint-Paul *extra muros*, de là aux trois fontaines, où nous vîmes le pilier et le lieu où ce grand apôtre eut la tête tranchée, puis plus loin à l'Annonciade. Et en revenant vers la ville, nous allâmes à Saint-Sébastien, où nous entrâmes aux catacombes, puis à Sainte-Croix *in Jerusalem*, puis à Saint-Jean-de-Latran, à Saint-Laurent *extra muros*, où sont les corps de saint Laurent et de saint Etienne, à Sainte Marie Major et enfin à Saint-Pierre au Vatican. Les lieux de plus grande dévotion, après ceux-ci, sont Sainte Marie du peuple, Sainte Cécile, Saint Alexis, Sainte Agnès, sans oublier Sainte Praxède, où nous vîmes la colonne où notre seigneur fut flagellé. À Rome est l'échelle sainte, teinte du sang de Jésus, que nous montâmes à genoux. Il y a aussi grande dévotion à saint Philippe de Néri, ou à la *Chiesa Nova*, où est son corps. Je n'aurais jamais fait de rapporter<sup>39</sup> les dévotions, les reliques, les églises, les palais, les antiquités, les fontaines, les obélisques et autres particularités de Rome.

Mais je ne puis ici oublier la réflexion de mon esprit, méditant ce que Rome

<sup>36</sup> Second évêque de Fiesole (Fesule), il fut canonisé en 1625.

<sup>37</sup> Fouet, instrument de mortification.

<sup>38</sup> Jean Colombini fonda au XIV<sup>e</sup> siècle les Jésuates, un groupe de religieux laïcs mendiants.

<sup>39</sup> Je ne serais pas en mesure de dresser la liste exhaustive des ...

a été pendant le paganisme et ce qu'elle est à présent, *haecine est urbs illa*<sup>40</sup> ? Est-ce ici cette ville, capitale jadis de l'infidélité et aujourd'hui le chef de tous les fidèles ? Jadis le trône de Satan et maintenant celui de Jésus-Christ. Rome, autrefois la force de l'univers (comme le mot grec le porte<sup>41</sup>), qui dominait tout le monde, qui semblait invincible, a été vaincue par de pauvres prêcheurs, par de faibles instruments. Rome, où l'éloquence régnait plus qu'en lieu de la terre, ennemie de nouveauté, passionnée pour ses dieux, s'est laissée persuader par des gens idiots, par des ignorants en apparence, a reçu une nouvelle religion, a détesté ses faux dieux. Rome, qui persécutait les chrétiens, n'adore que leur dieu et la voix commune de son peuple est Jésus-Christ crucifié.

*Haecine est urbs illa* ? Est-ce ici cette cité qui a changé ses idoles en images, ses temples en églises, son Jupiter en Jésus-Christ, sa Minerve en Marie, son panthéon en l'église de tous les saints ? Celle qui avait la croix en horreur et qui l'estimait l'opprobre de tout le monde, l'a reçue pour l'embellissement de ses couronnes et de ses tiares. Celle qui conservait les cendres de ses empereurs comme de glorieux trophées, les a jetées au vent. Celle qui exposait dans ses amphithéâtres les corps des martyrs aux lions pour être dévorés, les élève sur des autels pour leur faire amende honorable. Celle qui chassait les papes, les reconnaît pour ses monarques temporels et spirituels. Au lieu de Jupiter sur le haut du Capitole, on voit aujourd'hui l'étendard de la foi. Au lieu des cendres de Trajan et d'Antonin<sup>42</sup> sur ces grandes colonnes, on voit éclater les images d'un saint Pierre et d'un saint Paul, qui ont été les victimes des passions de ses citoyens. Sur la masse d'Adrian<sup>43</sup>, tu conservais, ô Rome, les cendres de cet empereur et tu y mets aujourd'hui l'image de saint Michel, ton protecteur. Tu mettais ta confiance dans le bruit de tes armes, dans la valeur de tes soldats et tu voyais venir par force les rois étrangers captifs à tes pieds. Et aujourd'hui mettant ta confiance en Dieu, tu gagnes les provinces par amour et vois venir les rois et empereurs se prosterner de plein gré aux pieds de tes autels et de tes souverains pontifes.

Les Juifs craignaient en tolérant Jésus-Christ de tomber dans la disgrâce des Romains et devenir leurs esclaves, *Venient Romani*, etc<sup>44</sup>, si nous le souffrons, les Romains viendront et nous ôteront la liberté. Et ces malheureux Juifs en punition de ne l'avoir pas souffert, pour l'avoir fait mourir, nous les voyons ici esclaves ou serviteurs des Romains. Enfin il est vrai de dire, *Ubi abundavit delictum, ibi super abundat et gratia*<sup>45</sup> ; que là où jadis régnaient davantage le vice, la volupté, l'avarice, la superbe, l'humilité et le propre intérêt, là surabondent la vertu et singulièrement la charité. Il n'y a point au monde d'hôpital si riche que celui du Saint-Esprit *in*

<sup>40</sup> "*Haecine est urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium universae terrae*" (Lm II, 15) : "*Est-ce là la ville qu'on appelait toute belle, la joie de toute la terre*".

<sup>41</sup> Les Grecs parlent de *cosmos*, "monde ordonné", en opposition au *chaos*, "confusion".

<sup>42</sup> Antonin le Pieux (86-161), empereur romain de 138 à 161.

<sup>43</sup> Hadrien (76-138), empereur romain de 117 à 138.

<sup>44</sup> "*les Romains viendront...*" (Jn XI, 48).

<sup>45</sup> "*où le péché s'est multiplié, la grâce a surabondé*" (Rm V, 20).

*Burgos*<sup>46</sup>, qui reçoit les infirmes, qui dote les pauvres filles et qui ouvre son sein à tout le monde.

Dans l'église de Saint-Pierre *in Vaticano* est le fer de lance de notre seigneur, que le Turc donna à Innocent 8<sup>47</sup>, plus le linge de la Véronique<sup>48</sup>. Il y a force tombeaux de papes, mais un des plus beaux est celui d'Urbain 8<sup>49</sup>. La chaire de saint Pierre est aussi ici. C'est l'empereur Constantin<sup>50</sup> qui a renté<sup>51</sup> et édifié ce vaste temple, aussi bien que celui de Saint-Jean-de-Latran, bâti au lieu où était le palais de cet empereur. Ici est le cilice<sup>52</sup> de saint Jean-Baptiste. Il y a des cheveux et habits de la Vierge. La chemise du petit Jésus, son roseau, sa robe rouge, de l'eau et du sang qui sortit de son côté, l'arche d'alliance, la verge d'Aaron, la table où Jésus-Christ fit la Cène, la serviette dont il essuya les pieds de ses apôtres. Il y a là une des quatre portes saintes qu'on ouvre au jubilé. Il s'est tenu vingt conciles dans le palais qui est proche de l'église. Les papes nouvellement créés viennent prendre possession de cette église. Il y a vingt papes enterrés dedans, on y administre le chrême<sup>53</sup> à la pentecôte.

Le grand Constantin fit aussi établir l'église de Saint-Paul, au lieu où son chef fut trouvé. Cette église est ornée de belles colonnes et enrichies par Honoré 4<sup>54</sup> de divers marbres, diverses peintures fort exquises, avec des devises de saint Paul. Là reposent plusieurs reliques, comme le corps de saint Timothée, etc. et c'est là qu'était le cimetière de Lucine.

À Sainte-Marie-Majeure est le corps de saint Jérôme, la crèche de notre seigneur, le drapeau où la Vierge l'enveloppa et l'image de la même dame, peinte par saint Luc.

Constantin fit encore bâtir l'église de Saint-Laurent *extra muros in campo Verano*<sup>55</sup>, sur le chemin de Tyvoli, les corps de saint Etienne proto-martyr et de saint Laurent y sont. Cette église depuis a été ornée d'un beau plancher doré et de beaux marbres et peintures.

L'église de Saint-Sébastien est dans la voie nommée Appia, à un mille de Rome, édifiée par saint Lucine, dont le corps y repose, et celui de saint Sébastien,

<sup>46</sup> Sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, au sud de Burgos, à Hornillos del Camino, il y avait un hôpital "*del Santo Espíritu*".

<sup>47</sup> Giovanni Battista Cybo (1432-1492), élu pape en 1484 sous le nom d'Innocent VIII. Il établit des relations diplomatiques avec le sultan ottoman Bayezid II, qui, en gage d'amitié, lui remet la Sainte Lance (ou lance de Longinus), qui aurait transpercé le flanc de Jésus-Christ lors de sa crucifixion.

<sup>48</sup> Au cours de la Passion, Véronique aurait essuyé avec son voile le visage de Jésus-Christ, qui le lui aurait rendu avec l'image de son visage miraculeusement imprimé.

<sup>49</sup> Maffeo Barberini (1568-1644), élu pape sous le nom d'Urbain VIII en 1623.

<sup>50</sup> Constantin I<sup>er</sup> (ca 272-337), empereur romain de 306 à 337. Il est le premier empereur romain à se convertir au christianisme. Par l'édit de Milan, il établit la liberté de culte en 313.

<sup>51</sup> Fondé et assigné un revenu.

<sup>52</sup> Ceinture de crin qu'on porte sur la peau par mortification.

<sup>53</sup> Huile consacrée pour servir aux onctions dans l'administration de certains sacrements.

<sup>54</sup> Giacomo Savelli (ca 1210-1287), élu pape sous le nom d'Honorius IV en 1285.

<sup>55</sup> "*Hors des murs dans le Campo Verano*".

avec le pilier où il fut martyrisé et une des flèches qu'on lui tira. Nous vîmes ès catacombes le puits où ont été cachés les corps de saint Pierre et de saint Paul. Sous cette église était le cimetière de saint Calixte<sup>56</sup>, où reposent cent septante et quatre mille martyrs, entre lesquels il y a dix-huit papes.

La septième station est dans l'église de Sainte-Croix bâtie par Constantin à la requête de sainte Hélène, consacrée par saint Sylvestre<sup>57</sup>, restaurée par Grégoire 3<sup>58</sup>. Là est l'éponge avec laquelle on présenta le vinaigre au fils de Dieu en croix, deux épines de la sainte couronne, un des clous, le titre de la sainte croix, qu'Hélène a embelli d'or et de pierreries et un des trente deniers, la moitié de la croix du bon larron<sup>59</sup>. Nous vîmes au milieu de l'église de Sainte-Praxède un puits où sont ensevelis quarante martyrs et où cette sainte a jeté beaucoup de sang des martyrs, qu'elle allait ramassant par la ville avec une éponge.

Proche des trois fontaines, il y a une petite chapelle qu'ils nomment *Scalam Coeli*, toute ronde, où on nous dit qu'étaient les ossements de dix mille martyrs et l'épée même qui les avait mis à mort.

À Saint-Calixte nous vîmes le puits où ce pape fut précipité avec une pierre au col.

À Sainte-Marie du peuple est un voile de la Vierge, de son lait et de ses habits.

Nous fûmes aussi dans l'église des pères augustins rebâtie, par un cardinal d'Estouteville normand. Là est le corps de sainte Monique.

À Saint-Yves est enterré le cardinal Robert Breton. À Sainte-Marie-Transpontine nous avons les deux colonnes où saint Pierre et saint Paul furent flagellés.

Dans Rome, il y a plus de quarante églises dédiées à la Vierge et [il] est fort difficile de compter toutes les autres. Ils ont tant de fontaines à Rome qu'ils en noient les rues pour les laver et rafraîchir en été. Nous fûmes aussi à *Ara Coeli*, où est ensevelie sainte Hélène ; à la Minerve, à la Trinité-du-Mont, à Saint-Jean des Florentins, à Saint-Louis, à Saint-Jacques d'Espagne en la place Navone et à tant d'autres (comme Saint-Onuphrio, Saint-Paul, Saint-Laurent *in Damaso*, etc.) que j'aurais peine de les nommer.

Les sept merveilles du monde étaient 1. les murailles de Babylone, qui avaient de circuit soixante mil. 2. les phares d'Alexandrie en Egypte. 3. la statue de Jupiter Olympius en Achaïe, où les jeux olympiques commencèrent. La 4<sup>e</sup> le colosse de Rhodes, dont le doigt ne pourrait être embrassé d'un homme. 5. le temple de Diane en Ephèse. 6. le mausolée ou sépulcre de Mausole, bâti par Arthemisia. La 7<sup>e</sup> les pyramides d'Egypte. Mais la 8, à mon avis, est le somptueux dais de bronze doré soutenu par quatre colonnes de bronze, faites au tour, entortillées de

<sup>56</sup> Calixte I<sup>er</sup> († 222), évêque de Rome de *ca* 217 à 222.

<sup>57</sup> Sylvestre I<sup>er</sup> († 335), élu pape en 314. Son pontificat se déroule sous le règne de l'empereur Constantin I<sup>er</sup>.

<sup>58</sup> Grégoire III († 741), élu pape en 731.

<sup>59</sup> Le bon larron, dit saint Dismas, est l'un des deux autres condamnés à la crucifixion en même temps que Jésus-Christ. Voir. Lc XXIII, 39-43.

laurier doré, qui sont sur l'autel papal de Saint-Pierre. Rome a quelque seize mil de circuit, six cent trente et trois tours aux environs des murs, sept principaux aqueducs, 19 sources d'eau conduites par artifice. Il y avait jadis quatorze thermes ou baignoires délicieux des empereurs, trois théâtres principaux, quatre cirques pour faire courre<sup>60</sup> les taureaux, six principaux obélisques, trente et six arcs triomphaux aux vainqueurs.

Rome est bâti au pays latin à 5 lieues de la mer Tyrrhène, l'an 4447 de la création du monde, par Romulus et Rhémus, fils jumeaux de Sylvia ; lesquels au lieu d'être noyés (comme Amulius avait commandé) furent jetés à l'aventure et, à leurs cris, allaités par une louve, puis recueillis par Faustulus pasteur. Ils bâtirent depuis cette ville, qui tira son nom de Romulus, qui mit à mort son frère Rhémus qui lui en disputait la gloire, puis se fit appeler roi, auquel succéda Numa Pompilius, puis Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquinius Priscus, Servilius<sup>61</sup> Tullius, et Tarquinius Superbus<sup>62</sup>, qui fut chassé, parce que son fils Sextus viola Lucrèce. Après quoi succédèrent les consuls, puis les empereurs, puis les rois, puis les papes. Elle a été prise sept fois. La 1<sup>e</sup> par Brennus chef des Bourguignons, 364 ans après sa fondation. La 2<sup>e</sup> par les Wisigoths. La 3<sup>e</sup> par les Vandales. La 4<sup>e</sup> par les Hérules<sup>63</sup>. La 5<sup>e</sup> par les Ostrogoths. La 6<sup>e</sup> par Totila<sup>64</sup>, puis la 7<sup>e</sup> par l'armée impériale.

Après avoir vu les saints lieux de Rome, rendu à notre révérendissime père général raison de la gestion de ma mission de l'Amérique (car il prit un plaisir extrême, aussi bien que l'éminentissime cardinal Chérubin<sup>65</sup>, à entendre les particularités susdites des Nègres et Sauvages, si qu'ils en désiraient voir une relation), après avoir fait, à l'endroit des lieux saints, ce que l'abeille pratique sur les fleurs, nous partîmes avec le mérite de la sainte obédience, pour Notre-Dame de Lorette, le lieu de la plus grande dévotion du monde. Nous passâmes à Narni, où le *Martyrologe* met saint Juvénal et saint Cassie martyrs. Nous vîmes le mont Soracte, où il met saint Nonnosius. Là saint Sylvestre (dont nous avons le corps à Saint Martin du Mont à Rome) était caché pendant la persécution. Et de là il fut tiré pour aller baptiser le grand Constantin, dont nous avons vu le baptistère.

À Spolète, où le martyrologe met dix saints ; à Foligny ; à Tolentin, ville aussi épiscopale, où nous fûmes faire nos dévotions à saint Nicolas dans le couvent des Augustins ; à Macherata, à Recanati, toutes villes épiscopales ; enfin à Lorette.

Il est impossible de faire le voyage de Notre-Dame de Lorette, sans être touché d'une dévotion particulière. Car qui pourrait voir la chambre de la sainte Vierge, lieu où elle conçut dans son sein virginal le verbe éternel, le prie-Dieu où elle était à genoux faisant la prière, quand l'ange Gabriel lui annonça le mystère adorable

<sup>60</sup> Courir.

<sup>61</sup> Servius Tullius.

<sup>62</sup> Rois romains ayant régné du VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

<sup>63</sup> "les Hérules" : faute survenue en l'impression, lisez "Herules" [n.d.a.].

<sup>64</sup> Roi ostrogoth d'Italie (541 - 552).

<sup>65</sup> Francesco Cherubini (1585-1656), créé cardinal-prêtre de San Giovanni a Porta Latina en 1647.



de l'incarnation, qui se devait opérer dans elle-même ; qui pourrait s'imaginer les sentiments d'humilité, de charité et d'obéissance de la Vierge dans ce saint lieu, sans avoir des ressentiments effectifs ; célébrer la sainte messe comme nous célébrâmes le révérend père Vennier, prieur des carmes de Baccara, et moi, le 15<sup>e</sup> jour de septembre, sur l'autel de la sainte case ; voir les pèlerins aborder à la foule de toutes les parties de la chrétienté ; voir les riches présents qui témoignent la dévotion des papes, des cardinaux et prélats, des empereurs et impératrices, des rois et des reines, princes et princesses ; voir les vœux de tant de villes, de tant de personnes qui ont été exaucées pour s'être vouées à ce saint lieu ; voir la quantité de personnes qui sont nourries des pures offrandes, la beauté de l'édifice dans lequel est renfermée la sainte case, la simplicité de cette chambre, les richesses et magnificences de son trésor, composé des plus beaux diamants, des plus beaux chandeliers d'or massif, des plus riches calices, des plus beaux ornements, des villes entières d'argent ; voir des confesseurs de toute sorte de langues ? Bref je n'aurais jamais fait<sup>66</sup>, si je voulais rapporter toutes les particularités de ce lieu, duquel nous partîmes pour Ancone, après y avoir été trois jours.

Il y a plusieurs reliques dans la cathédrale d'Ancone, qui est fort élevée, aussi bien que notre couvent. Le *Martyrologe* leur donne saint Marcellin évêque, saint Constance, saint Palatie, et saint Laurentia martyrs. Nous naviguâmes à Arimino, où il leur donne saint Gaudence et saint Marin. L'église cathédrale en est fort antique. Pendant que nous célébrions la messe dans notre couvent, notre chaloupe leva l'ancre pour Venise avec nos hardes, si bien qu'il nous fallut aller après par terre. Nous passâmes par Fore Live, par Fayence, par Immolam<sup>67</sup>, villes épiscopales et arrivâmes à Boulongne<sup>68</sup>, le 24 septembre ; à laquelle ville le *Martyrologe* donne vingt et un saints. Ils y ont une dévotion particulière à saint Dominique, patriarche des frères prêcheurs, dont le corps repose dans leur église. À Ferrare, ville grandement forte, aussi bien que sa citadelle, obéissante au pape, aussi bien que Boulongne.

À Venise par la poste d'eau, leur grande dévotion est à saint Marc, dont ils ont le corps, aussi bien que de celui de saint Roch et de sainte Marine vierge. Cette ville est une merveille de l'industrie humaine, éloignée de deux lieues de terre, bâtie sur pilotis en mer. L'église patriarcale de saint Marc est toute revêtue par dedans à la mosaïque. Il y a un arsenal sans pareil, aussi bien que les salles du palais où tient le sénat, qui sont nonpareilles<sup>69</sup>. On y observe la plus grande police du monde. Après y avoir vu les églises, nous allâmes voir la verrerie. De là, à Padoue, où nous visitâmes le corps et le tombeau de saint Antoine de Pade, dans l'église des pères cordeliers. Le martyrologe donne encore à Padoue d'autres saints, mais c'est merveille de voir la dévotion qu'a ce peuple à saint Antoine.

---

<sup>66</sup> Fini.

<sup>67</sup> Forli, Faenza et Imola.

<sup>68</sup> Bologne.

<sup>69</sup> Sans pareilles, uniques.

Car il n'est pas bon catholique qui n'en a chez soi une image, non plus d'un oratoire de la Vierge et une lampe pour brûler samedi, coutume qui commence à se pratiquer en Provence et à s'approcher de nous.

À Vincence<sup>70</sup>, où les Vénitiens commandent pareillement, je ne répéterai pas ici les belles églises que nous y vîmes, non plus qu'à Vérone, ville fort belle, les Vénitiens ont un fort château. Le *Martyrologe* nomme jusqu'à vingt et six saints. Et à Bresse (que certains appellent Brixia) jusqu'à vingt et neuf. Cette ville est fort grande, mais non si belle que Vérone. Nous y remarquâmes aussi un fort château, aussi bien qu'à Bergame, bâtie sur une montagne et la dernière des Vénitiens de ce côté-là. Le martyrologe y met huit saints ou saintes. De là nous passâmes à Milan, [en] partie sur un canal. Mais je ne veux pas oublier la forte place de Peschiera, appartenant aux Vénitiens et où nous passâmes (située sur le bord d'un grand lac, qui a flux et reflux) entre Vérone et Bresse. Je ne puis aussi oublier le bel air de Bergame, qui voit la ville de Cremone, Marignan, Lodi et autres places du crémonais et milanais.

Milan est une grande et belle ville qui a grande dévotion à saint Charles où nous fûmes faire les nôtres. C'est l'église métropolitaine. Puis en l'église de Saint-Ambroise nous baisâmes l'autel où ce grand docteur célébrait la messe ; fûmes dans la petite chapelle où il baptisa saint Augustin. Puis en l'église des pères de saint Dominique, nous vîmes le tombeau de saint Pierre martyr. Outre ces trois saints susdits, le *Martyrologe* en donne à Milan quarante et six autres, dont saint Gervais et Prothais sont ceux auxquels ils ont particulière dévotion. Il y a un très bel hôpital à Milan et une forte citadelle qu'ils nous dirent avoir été faits par nos Français. Et parce que le chancelier de Milan ne nous voulut donner passeport que pour Gênes et non pour Turin, nous allâmes (par dessus la levée d'un beau canal que nos Français ont aussi fait) à Pavie, ayant passé par la chartreuse, qui est une des belles de l'Italie. Le martyrologe donne à Pavie vingt saints, sans parler de saint Augustin, dont les ossements reposent dans son enceinte. Bassiniane, où nous passâmes le Pô. À Valences<sup>71</sup>, petite ville forte. À Casal<sup>72</sup>, où il y a église épiscopale, dépositaire du corps de saint Vas évêque et martyr. À Triti<sup>73</sup> et à Turin, où est le saint Suaire de notre seigneur dans l'église cathédrale dédiée à saint Jean-Baptiste, nous y fûmes par deux fois. Le *Martyrologe* y met les saints Maxime, Octavius, Solutor et Adventor. À Rivole, Suze, Novaleze et à Saint-Jean-de-Morienne, après avoir passé le mont Senis. À Montmelian. À Chambéry, principale de Savoie. À la Grande Chartreuse, au travers des montagnes les plus hautes, où nous étions aux neiges jusqu'aux genoux. À Grenoble, où ils ont dévotion particulière à saint Hugues évêque, dont ils ont les reliques dans leur église cathédrale dédiée à la sainte Vierge. Et derechef à Aix-en-Provence, où j'avais une station<sup>74</sup> arrêtée et donné parole de la prêcher, comme je fis.

<sup>70</sup> Vicence.

<sup>71</sup> Valenza.

<sup>72</sup> Casale Montferrato.

<sup>73</sup> Asti ?

<sup>74</sup> Assigination d'une église à un religieux pour qu'il y prêche temporairement.

Je ferais tort à la Provence, si je lui déniais des corps saints considérables qu'elle conserve dans la ville de Riez, comme je l'ai appris, de saint Prosper d'Aquitaine et de saint Maxime, tous deux évêques de Riez (car cette ville s'appelle en latin *civitas rhexiensis*) et tous deux dans l'église cathédrale de cette ville. D'Aix à Cavaillon, siège épiscopal appartenant au pape. Puis à Avignon, où sont les reliques de saint Rufe, premier évêque de cette ville. Ils y ont grande dévotion du bienheureux Pierre de Luxembourg, dont nous baisâmes le chef, aux célestins<sup>75</sup>. L'église cathédrale est dédiée à Notre-Dame. Là est le tombeau de Jean pape 22 dont nous vîmes les ornements, aussi bien que du pape Benoît 12<sup>76</sup>, dont le tombeau est aussi dans cette église et duquel on dit *Carmelus genuit, Cassinus aluit, Vaticanus coronavit*<sup>77</sup>. Le mont Carmel l'a engendré, le mont Cassin l'a nourri, le mont Vatican l'a couronné. Il y a eu dans Avignon plusieurs personnes de marque enterrées, comme cardinaux, généraux d'ordre et autres, pendant les soixante et dix ans que le Saint-Siège y a été. Il y a quantité de belles églises bien fondées et entre autres les quatre mendiants. Il y a une synagogue de Juifs. Avignon est une des premières légations. Nous passâmes le pont et allâmes à la chartreuse de Villeneuve, fort belle et fort riche. Là nous vîmes le tombeau du pape Innocent 6<sup>78</sup>, natif de Limoges, et ses ornements. Puis montâmes au château, où est l'abbaye de Saint-André, que Charlemagne a fait bâtir. Il faut avouer que je n'ai point vu de si beau tombeau que celui du pape Urbain 8 dans l'église de Saint-Pierre au Vatican, ni de pièce si curieuse que les 4 piliers de bronze du grand autel, ni de villes si propres qu'en Italie, car elles ont de grandes rues nettes, peintes, droites, avec des jets d'eau, des statues, pyramides, etc.

Nous passâmes par Orange, où il y a une église épiscopale, université et parlement mi-parti<sup>79</sup>. Depuis que les hérétiques y ont ruiné notre couvent, il a bien de la peine à se remettre. Il y a une forte citadelle, un reste d'arc et de cirque, qui sont pièces fort anciennes. À Valence, ville épiscopale, où les hérétiques ont brûlé le corps de saint Apollinar<sup>80</sup> évêque. Le *Martyrologe* y met encore les saints Félix, Fortunat et Achillée martyrs. De là, à Tournon, où nous fûmes voir ce beau collège des révérends pères jésuites, qu'un cardinal de ce nom a fait bâtir<sup>81</sup>. Puis à Vienne.

Vienne en Dauphiné est une des villes de France où il y a eu plus grande quantité de prélats signalés en vertu et sainteté. Aussi l'Église en écrit jusqu'à 15 dans le *Martyrologe des saints*. Sans parler de 5 autres confesseurs, et martyrs.

<sup>75</sup> Ordre religieux institué au XIII<sup>e</sup> siècle qui suit la règle de saint Benoît.

<sup>76</sup> Jacques Fournier (ca 1285-1342), élu pape en Avignon sous le nom de Benoît XII en 1334.

<sup>77</sup> «[Ici gît le pape Benoît, lequel] la religion des carmes a engendré, le mont Cassin a nourri, le Vatican a couronné». Épitaphe du pape Benoît XII.

<sup>78</sup> Étienne Aubert (1282-1362), élu pape en Avignon sous le nom d'Innocent VI en 1352.

<sup>79</sup> Parlement composé, selon l'édit de Nantes, à parts égales de catholiques et de protestants.

<sup>80</sup> Apollinaire.

<sup>81</sup> François II de Tournon (1489-1562), archevêque français, créé cardinal-évêque d'Ostie en 1530. Il fonde le collège de Tournon en 1536.

Entre lesquels je ne puis oublier saint Severus, qui vint de l'Inde exprès pour prêcher l'évangile et convertit à la foi de Jésus-Christ une grande multitude de païens, par sa parole, et ses miracles. Beda, Usuard et Adon en font mention<sup>82</sup>. N'est-il donc pas juste que nous allions aussi dans l'Inde pour les convertir ? Et ne leur rendrons-nous pas ce qu'ils nous ont donné ? Le premier évêque de Vienne fut saint Crescens, disciple de saint Paul apôtre. Les autres quatorze sont fort signalés dans les annalistes. L'église archiépiscopale en est fort belle et fort ancienne, dédiée à saint Maurice. Celle de Notre-Dame paraît fort antique. Et la canoniale de Saint-Pierre, où il y a encore force châsses de corps saints, le reste seulement que nos dévots catholiques ont pu cacher aux hérétiques. De là à Lyon, ville qu'il suffit de nommer pour renommer. L'Église écrit dans son *Martyrologe* jusqu'à quatre-vingt-quatre, tant saints que saintes, dans Lyon ou son territoire, tant martyrs qu'évêques, vierges, ou confesseurs. Ceux auxquels Lyon a plus de dévotion sont saint Irénée, saint Bonaventure docteur, dont nous vîmes le chef aux cordeliers, saint Lambert, etc. L'église métropolitaine est dédiée à saint Jean, et toutes les autres sont fort belles et dévotes. J'y ai vu le tombeau de plusieurs grands personnages. Nous fûmes à une colline, où la plupart de ces susdits martyrs ont signé la foi de leur sang et où nous baisâmes la terre qui en a été empourprée.

De Lyon à Tarare, à Rouane<sup>83</sup> et à Nevers, où l'église cathédrale est dédiée à saint Cyr. Elle est fort belle et on y voit les tombeaux de marbre des seigneurs de Gonzague. Nous allâmes faire nos dévotions dans cette église et dans les autres. Usuard fait mention de saint Patrice abbé, pour avoir éclaté en vertu et miracles dans cette ville, et il est écrit au *Catalogue des saints*.

Or de tout ce voyage, je te prends à partie (ô hérétique) et t'oblige à compter non seulement ces églises susdites, ces grands personnages que je viens de nommer et dont j'ai vu les marques de dévotion et du respect que l'Église leur a portés, et à leurs reliques et images, aux uns depuis douze cents ans, aux autres au-delà, aux autres depuis mille ; mais encore d'un nombre très grand que j'aurais pu nommer, si je n'avais eu crainte d'être ennuyeux.

Tu sais que les témoins sans reproche ne servent pas peu à la preuve d'une vérité, tu prends toi-même à témoin Calvin, Beze, Luther et d'autres qu'on sait avoir été de notre religion. Mais visite les saints lieux, interroge les peuples et ils te diront que jamais religion n'aura de témoins semblables aux nôtres en autorité. Combien de saints docteurs t'ai-je nommés ? Combien de personnages éloquents, consommés<sup>84</sup> à toutes sciences des philosophes et des saintes écritures ? Combien de plus anciens que Calvin, qui ont fait profession, prêché et témoigné contre de semblables hérésies, en faveur de notre Église ?

N'est-ce pas merveille de voir les martyrs sans nombre, que ni les étroites prisons et liens, ni les peignes de fer, ni les griffes des lions, ni les dents des bêtes

<sup>82</sup> Bède le Vénéérable, Usuard et Adon de Vienne, religieux, auteurs chacun d'un *Martyrologe*.

<sup>83</sup> Roanne.

<sup>84</sup> Accomplis.

féroces, ni les grils enflammés n'ont pu ébranler contre nos saintes maximes ? Ne l'ont-ils pas témoigné et confirmé, non avec de l'encre noire, mais avec des ruisseaux de sang, desquels le témoignage doit être censé divin, pour ce que le corps humain est si délicat qu'il ne saurait endurer volontairement la piqûre d'une aiguille, sans la grâce de Dieu ? Comment donc tant de jeunes filles (dont nous avons vu les tombeaux) tendres et délicates, comment tant de jeunes hommes eussent-ils pu souffrir de tels tourments, sans être fortifiés d'en haut, et assistés d'une faveur spéciale ? Faut-il que des personnes raisonnables croient plutôt à un ou deux intéressés qu'à un nombre de peuples de tout siècle ? *“La voix du peuple, c'est la voix de Dieu”* dit le proverbe<sup>85</sup>. L'invocation des saints est aujourd'hui la voix du peuple ; et j'ai vu même des hérétiques ès notre France qui m'ont dit qu'ils invoquaient la sainte Vierge. Tirez la conséquence.

---

<sup>85</sup> *“le prophète”* : faute survenue en l'impression, lisez *“proverbe”* [n.d.a.].

---

## CHAPITRE XXVIII

### *Mort du révérend père Innocent, religieux carme, arrivée dans l'Inde. Et l'approbation de notre établissement en icelle par le révérend père provincial et son définitoire<sup>1</sup>*

Ce n'est pas sans raison que nos peintres dépeignent la mort sans yeux, sans cœur et sans oreilles. Cette cruelle n'a d'acception<sup>2</sup>, ni d'amour pour personne et attaque indifféremment tout le monde. Elle coupe aussi bien le jeune bouton dans son aurore que quand il est fané. Elle éclipse également le soleil dans son orient et dans son couchant. Qu'on lui montre des tiares, des sceptres et des couronnes, elle n'a point d'yeux pour les voir. Qu'on pleure, qu'on gémisses et qu'on verse des torrents de larmes de sang et des sanglots, elle n'a point d'oreilles pour les entendre. Qu'on mette les plus belles beautés dans leur éclat et dans leur jour, la jeunesse ou l'âge viril dans leur plus grande vigueur, l'innocence et la vertu dans leurs plus vives couleurs, elle n'a ni amour, ni cœur, ni tendresse pour elles.

En voici un exemple tout récent dans nos îles américaines. Un de nos pères dans la force et la vigueur de son âge, dans l'innocence aussi bien d'effet que de nom, dans l'exercice de la charité, dans l'actuelle pratique de la plus haute vertu, dans l'entrée de sa mission, qui a été enlevé par la mort et a disparu à nos yeux<sup>3</sup>.

Et parce que la mémoire du juste est en bénédiction, dit le sage, et la pensée de nos frères défunts, très utile et nécessaire, j'ai cru être obligé par un devoir de justice et de charité de porter son souvenir à la postérité, et qu'il n'était pas hors de propos (décrivant les particularités de notre mission) de parler du premier qui y a rendu son esprit à Dieu ; *il est certain que tu mourras, incertain quand et où tu mourras* (dit le vénérable Bede), *parce que la mort t'attend partout ; c'est pourquoi, si tu es sage, tu t'y tiendras prêt en tout lieu, tu ne l'oublieras jamais, tu en parleras en toute occasion et la pensée t'en servira de sentinelle pour veiller sur tes actions, d'arme pour te rendre fort contre les efforts et de bouclier pour te mettre à couvert de ses surprises.*

---

<sup>1</sup> Le chapitre.

<sup>2</sup> Préférence.

<sup>3</sup> Innocent de Saint-Pierre († 1650), appelé Innocent de Saint-Julien par Maurile de Saint-Michel, est un carme d'origine bretonne. Il est élu directeur du noviciat de Ploërmel, puis supérieur pour veiller au chœur et au chant avant d'être nommé sous-prieur d'Angers, juste avant de partir aux Indes. Désireux de partir en mission, il s'en ouvre dans une lettre à Maurile de Saint-Michel, en 1649, ce qui lui est accordé aussitôt. Il embarque à Saint-Malo avec Côme de la Présentation et frère Léon de Saint-Joseph. Il meurt le 13 juillet 1650 à Saint-Christophe. Il est enterré à l'Anse-à-Louvet.

Si cette relation est un jardin de l'Inde, où j'ai fait voir des fleurs et des fruits de l'Amérique, les soucis et mélancolies, aussi bien que les cyprès (symboles de la mort) n'y seront pas hors de saison. Si c'est une table couverte de divers mets de l'Inde, il n'est pas hors de propos d'imiter les Egyptiens, qui servaient une image de la mort dans leurs plus grands festins. Si c'est l'entrée de notre établissement, souvenons-nous des philosophes Brahmanes<sup>4</sup>, qui mettaient un tombeau à l'entrée de leurs maisons, afin de n'oublier pas cette heure dernière. Si c'est un voyage, Licurgus ordonna que les cimetières fussent exposés et situés au milieu des cités, afin qu'un chacun en allant et venant, réfléchît sur la mort. Si c'est un triomphe sur quantité d'hérétiques, les empereurs se faisaient dire sur le char de la gloire, *Memento te esse hominem*, n'oubliez pas que vous êtes homme, c'est-à-dire pétri de terre et sujet à y retourner. Et les papes, dans leur couronnement, font allumer un feu volage et dire ces paroles, *Sic transit gloria mundi*, souvenez vous que la gloire de ce monde est caduque et passagère, cérémonie qui leur met devant les yeux leur condition mortelle. Ainsi en quelque façon que ce soit, la pensée de la mort ne sera pas hors de saison dans cette relation et surtout celle du père Innocent, qui ne nous apprendra [pas] moins à bien mourir que sa vie nous avait instruit à bien vivre. Je puis rendre témoignage de celle-ci, autant que personne du monde, l'ayant vu dans son noviciat, dans son séminaire et dans sa philosophie et théologie (qui sont les pas glissants des religieux). Et partout il a été un modèle de vertu, un exemple de mortification et l'idée d'un vrai carme.

Dans son noviciat, il s'appliqua si bien à la vie purgative, correspondant aux lumières du Saint-Esprit (qui ne manquent jamais en cette occasion), qu'il devint homme de Dieu (d'homme de terre qu'il était), l'ennemi de ses aises, ami des austérités, jeûnes, haïres<sup>5</sup>, chaînes de fer et disciplines, ne respirant plus que pour Dieu, n'agissant plus que pour Dieu et ne voulant plus vivre et mourir que pour lui. Dans son séminaire, il fut trouvé si avancé dans la vertu, si rempli de l'esprit de l'ordre qu'il fut capable d'en faire part à d'autres et élu directeur du noviciat de Ploërmel. Là il montra être une bonne plante, heureusement transplantée du monde dans le jardin du Carmel, en faisant goûter des fruits de sa vertu. Il allait tous les jours se perfectionnant et, comme ces charbons ardents, à même qu'il s'enflammait dans l'amour de Dieu, à même aussi échauffait-il ses novices, étant un des premiers à pratiquer ses conseils et dire non *allez*, mais *allons*. Dans ses études je rends témoignage, comme son condisciple et un de ses plus familiers, qu'il a toujours aimé la régularité, l'âme de la religion ; a fui comme la peste l'ombre même de toute singularité ; a cultivé la présence de Dieu, qu'il appelait la lumière de nos actions ; a mis toute son attention à suivre l'ordre commun de l'obédience ; a toujours conservé sa dévotion au saint sacrement de l'autel, à la sainte Vierge, à son ange gardien et l'assiduité à l'oraison.

<sup>4</sup> "Brahmanes" : membres de la caste sacerdotale en Inde.

<sup>5</sup> Petite chemise de crin ou de poil de chèvre portée sur la peau par esprit de mortification et de pénitence.

Après ses études, comme la religion est un corps où chaque partie a ses fonctions particulières, il fut élu sous-prieur pour veiller au chœur et au chant. Mais son cœur brûlait de zèle et d'un désir très ardent de convertir les infidèles, d'être employé aux missions pour gagner des âmes à Dieu, m'ayant écrit à Poitiers qu'il n'attendait autre chose que cet emploi, que beaucoup souffrir pour l'amour de Dieu et le salut du prochain.

En effet, il s'est montré si constant à demander les missions qu'on le lui accorda l'an 1649. Et il n'en eut pas plutôt reçu l'obédience qu'il s'alla embarquer à Saint-Malo avec le père Cosme et frère Léon, fort détaché des choses de la terre. Car il avait mis sa confiance dans la providence de Dieu, lui faisant un entier holocauste de soi-même. Etant arrivés dans l'Inde, ils furent partagés, le père Cosme et lui, et eurent chacun à part leur canton et leur église. Le père Ambroise, qui était auparavant à la Pointe-de-Sable, donna l'Anse à Louvet au père Cosme et alla à la Montagne auprès de monsieur le général, ayant vue sur l'habitation de la Basse-Terre. Le père Innocent eut pour le sien l'Anse à Louaigne, que j'avoue avoir été le canton le plus dépourvu, comme le plus éloigné de l'abord des navires. Néanmoins, ce désir qu'il avait de partir le rendit content de ce partage et, comme il a mandé par une lettre que j'ai, le rendit joyeux dans son désert et satisfait dans la solitude de sa montagne. Il avait déjà fait une citerne, (ce lieu n'ayant pas les eaux à commodité comme les autres) et, comme ces anciens ermites du mont Carmel qui vivaient principalement du travail de leurs mains, il méditait les moyens de vivre en partie de son travail corporel.

Il n'était pas néanmoins destiné pour lui seul et avait le petit troupeau de la Cabesterre à gouverner. C'est pourquoi, il me semble le voir (après avoir rendu ses devoirs à Dieu, dit son office, célébré la sainte messe) aller par ces montagnes comme un bon pasteur, cherchant ses brebis égarées, ou comme un médecin spirituel les pauvres malades, afin de guérir leurs âmes, ou les affligés pour les consoler, les morts pour les enterrer, les enfants nouveau-nés pour les baptiser, les moribonds pour leur administrer les sacrements, les nègres, tant de sa case que des autres, pour les instruire et enseigner. Enfin, il en fait tant qu'il tombe dans une langueur et dans une faiblesse.

Cependant, il est content de la nourriture du pays. Il ne se plaint point des chaleurs et parmi ces langueurs et travaux, il veut pratiquer exactement, non seulement les jeûnes de l'Église, mais encore les abstinences et austérités de nos constitutions, pour la bouche et le vêtir. Il ne voulait point porter de chemises, mais se contentait des tuniques de laine. Il se tenait à l'abstinence de viande le mercredi et est mort dans cette pratique.

Je me souviens de ce que dit saint Grégoire, dans l'oraison vingtième sur les Machabées<sup>6</sup>. Eléazarus, dit-il, un des premiers martyrs avant l'incarnation, prêtre sacrificateur, après avoir offert le sacrifice ordinaire et prié pour le peuple, s'offrit

---

<sup>6</sup>Grégoire de Nazianze (329-390), patriarche de Constantinople, docteur de l'Église, auteur de nombreux écrits dont les *Discours*.



lui-même comme une hostie vivante, pour l'expiation de tous. Vrai disciple de la loi de ses pères, très exact observateur de leurs mœurs et coutumes, auquel les tourments ont été des trésors et lequel aima mieux mourir que de manger de la chair de porc et d'enfreindre la loi, au scandale de son prochain. Sur quoi ce grand docteur s'écrie, *Ô virilem animum, ô admirabile magni animi incrementum, Eleazarus paratus fuit magis mori, quam patrias leges prevaricari, Ô valeureux courage, ô merveilleuse générosité du prêtre Eleazarus qui a été plus prêt de mourir, que d'enfreindre les lois de ses pères*<sup>7</sup>. Je dis le même de notre missionnaire. *Ô virilem animum, etc.* Frère Innocent, prêtre sacrificateur, un des prémices de notre mission dans les îles américaines, a mieux aimé mourir que de scandaliser son prochain, que de manger de la viande le mercredi, que d'enfreindre les coutumes de sa religion et les pratiques de ses pères. Mettons ici son épitaphe en peu de mots.

*Frater Innocentius, re et nomine ; natione Brita. Dolensis sine dolo, professione Monachus, obedientiâ religiosus, oratione et solitudine Carmelita, missione apostolus, desiderio martyr, austeritate confessor, puritate virgineus, dei et proximi amore seraphinus, colore blandus, vultu serenus, statura mediocris, paratus magis mori, quam patrum leges prevaricari. Pauper in insulis americis moritur, non dum quadragenarius, et sepelitur. Beatus servus ille, quem sic dominus invenerit vigilantem*<sup>8</sup>.

Allez jouir, ô mon cher frère, de la couronne promise à vos travaux. Allez posséder celui que vous avez si souvent adoré dans votre cœur et vers lequel, comme un cerf altéré après la fontaine, vous avez si souvent respiré et haleté. Allez goûter les douceurs du repos éternel, après tant d'amertumes de cette vie. Allez posséder Dieu dans toute l'éternité. Allez jouir sans ennui de la compagnie des anges et de tous les bienheureux. Heureux ceux qui imitent vos vertus ; malheureux ceux qui s'écartent du chemin que vous avez tenu ici bas. Heureux ceux qui pratiquent vos conseils et tant de bons sentiments de Dieu que nous avons entendus de votre bouche ; malheureux ceux qui les méprisent. Heureux vous soyez dans toute l'éternité pour les travaux que vous avez soufferts en ma place, pour les sueurs que vous avez versées dans l'accomplissement de ce que j'ai commencé.

*O, percipe felix pro charitate tua erga Deum et proximum aeternam remunerationem,* Recevez (bienheureuse âme) l'éternelle récompense de votre charité, exercée pour l'amour de Dieu à l'endroit de votre prochain. Recevez

<sup>7</sup> GREGOIRE DE NAZIANZE, *Homélie sur les Macchabées*.

<sup>8</sup> "Frère Innocent, de fait et de nom, breton de nation, de Dolencis [Mont Dol], sans fourberie, moine de profession de son état, religieux d'obédience, carmélite par ses discours et sa solitude, apôtre par sa mission, martyr par désir, confesseur en raison de son austerité, virginal en raison de sa pureté, séraphin par son amour de Dieu et de son prochain, séduisant d'aspect, serein de visage, moyen de stature, plutôt prêt à mourir que d'enfreindre les lois des ancêtres. Il meurt pauvre, dans les îles d'Amérique, avant l'âge de 40 ans, et il y est enterré. Bienheureux ce serviteur que Dieu aura trouvé en train de veiller".

d'autant plus de consolation que vous en avez été sevré dans votre mort, éloigné de la présence de tant de vertueux religieux qui sont dans notre province. Mais vous étiez détaché de tout cela, pour mourir en croix avec Jésus-Christ. *Memoria tui ô Innocenti semper mel erit in ore meo*. Votre mémoire (ô mon cher frère Innocent) me sera éternellement un miel très doux et savoureux. Le souvenir de votre vertu, la pensée de tant de bonnes maximes que vous m'avez données me serviront de force dans mes faiblesses et de consolations dans mes afflictions.

Cher lecteur, permettez que je vous laisse un sentiment que j'ai souvent entendu de sa bouche : *l'art des arts et la science des sciences, c'est d'apprendre à bien mourir*. C'est l'unique nécessaire d'ici-bas, les autres occupations sont vaines et ruineuses. L'art de bien mourir est le principal auquel on doit étudier. C'est de lui que dépend notre éternité. Que sert à l'homme d'apprendre tant de sciences, la philosophie, la jurisprudence, la médecine etc., s'il ignore la science, qui seule le peut approcher ou éloigner de Dieu. Et néanmoins (ô aveuglement de l'homme, ô cécité de son esprit), c'est la science la moins étudiée, c'est l'art le moins cultivé. Il n'y a rien de si certain que nous devons mourir et que de notre mort dépend notre bonheur ou malheur éternel. Et personne n'y pense, personne n'y réfléchit ? Nous sommes souvent à la veille de notre mort, nous sommes souvent à l'agonie, avant que nous ayons réfléchi sur notre condition mortelle, avant que nous soyons disposés à la mort. *Ars artium, ars bene moriendi*<sup>9</sup>, disait donc bien à propos notre défunt, après saint Augustin.

Notre enfance se passe. Notre adolescence paraît comme une fleur, qui naît au matin et se flétrit au soir. Notre âge viril s'écoule, notre vieillesse s'approche et les maladies nous avertissent souvent qu'il faut mourir, avant que nous ayons pensé aux desseins de notre naissance. L'homme naît dans un corps si mal affecté, si rempli d'humidités superflues qu'elles lui ravissent l'usage de la raison dans son enfance et ne lui permettent qu'une vie bestiale et dormante. Si nous passons dans l'adolescence, la raison, à la vérité, commence à déployer ses premières lumières, à jeter comme les rayons d'une aurore. Mais elle est si mal informée de son extraction, si ignorante de ses devoirs qu'elle n'est comparée qu'à un soleil d'hiver, qui fait un jour sombre et ténébreux. Aussi voyons-nous tous les désirs de la jeunesse se rapporter au contentement des sens, à la satisfaction de ses passions et appétits. Si nous passons à l'âge viril, où la raison devrait dissiper ces nuages, les soins d'étudier les sciences étrangères tourmentant les curieux, les honneurs tyrannisent les ambitieux, les richesses les avaricieux, les plaisirs les voluptueux. Chacun court après la fortune, chacun [a] son inclination et les moyens de la suivre, si bien que la vieillesse et la mort viennent avant que nous ayons étudié à bien mourir. Toutes les créatures nous prêchent la mort, si nous y réfléchissons. *Plurima mortis imago*<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> « *l'art des arts, l'art de bien mourir* ».

<sup>10</sup> « *Image démultipliée de la mort* ».

Le soleil, par son lever et coucher, nous enseigne que nous ne venons au berceau (qui est notre orient) que pour retourner au tombeau (notre couchant). La lune, par son croissant et décroissant, nous apprend que nous ne paraissions que pour disparaître, nous ne croissons que pour décroître, nous ne sommes constants que dans notre inconstance ; le feu, qui meurt aussi à sa façon, quand la matière lui manque ; les animaux ; l'homme notre semblable, qui nous va disant tous les jours, *Hodie mihi, cras tibi*<sup>11</sup>, mon ami voici mon heure venue, la tienne viendra demain. Les saisons mêmes enseignent qu'il faut mourir. Car comme l'été chasse le printemps, l'automne l'été, et l'hiver l'automne, ainsi l'enfance est chassée par l'adolescence, celle-ci par l'âge viril, l'âge viril par la vieillesse. Avec cette différence, hélas ! qu'après le rigoureux hiver renaît toujours l'agréable printemps, mais après notre vieillesse, la jeunesse n'a jamais de retour.

Or voulez-vous un moyen de bien mourir, vivez bien. Et pour bien vivre, pensez souvent à la mort, car si le superbe réfléchissait que bientôt viendra le temps auquel il sera foulé aux pieds et réduit si petit aux yeux des hommes que tout le monde le fuira comme une peste, s'il est seulement deux jours sans être mis en terre. Si le médisant pensait qu'il aura bientôt la bouche close, que chacun parlera de lui et qu'il ne pourra se défendre ; que Dieu permettra qu'on le traite comme il aura traité autrui ; qu'on découvrira ses malices, qu'on mettra tout sur lui comme sur le plus faible. Si l'avaricieux se mettait devant les yeux ce pauvre linceul qu'il emportera seul avec lui, ces quatre ou cinq pieds de terre qui lui resteront pour partage ; qu'il n'y aura que ses bonnes œuvres à le suivre ; qu'il amasse des biens pour des ingrats, que plus il en accumule, plus il aura regret de les quitter à la mort, plus rigoureux compte il en rendra à Dieu et s'ils sont injustes, plus de supplices il se forge dans les enfers. Si le voluptueux pensait que c'est sous ce rideau qu'il doit rendre l'âme, c'est sur ce lit qu'il doit recevoir sa sentence ; que les feux éternels sont destinés pour son supplice ; que cette chair qu'il flatte tant sera l'aliment des vers et des crapauds. Si le vindicatif pensait que Dieu ne lui pardonnera que comme il pardonne aux autres ; qu'il sera mesuré de cette aulne ; que Dieu le punira de ses crimes, comme il souhaite la punition de son ennemi. Bref si le pécheur, dans le fort de la tentation, dans l'occasion du péché, se proposait la mort devant lui, pensait à cette heure dernière, qui est proche de sonner, réfléchissait à l'horreur du péché, à la peine que Dieu lui destine dans cette vie ou dans l'autre, il n'y tomberait pas si facilement. Et partant, *souvenez-vous de la fin dernière et vous ne pécherez point*. Pardon, cher lecteur, si je vous tiens si longtemps sur cette matière, ce sont les sentiments de la mort de mon cher condisciple qui m'y ont engagé ; pour lequel je vous convie de prier (afin qu'il prie un jour pour vous) de peur que son âme soit reliquataire<sup>12</sup> de la justice de Dieu.

*Venons à notre établissement.* Au commencement de l'année mil six cents quarante et sept, monsieur le général et la communauté de l'île de Saint-

<sup>11</sup> "aujourd'hui pour moi, demain pour toi".

<sup>12</sup> Redevable.

Christophle nous demandèrent par écrit les conditions avec lesquelles nous avons coutume d'accepter des établissements ; ce que nous leur accordâmes après les avoir rédigées par écrit, le père Ambroise et moi. Ils nous en présentèrent de leur côté. Et voici celles qui ont été approuvées par le révérend père Urbain, provincial de cette province de Touraine<sup>13</sup>, et par ses révérends pères définiteurs.

Robert de Longvilliers écuyer, sieur dudit lieu, gouverneur pour le roi en l'île de Saint-Martin et commandant, en l'absence de monsieur le général son oncle, en cette île de Saint-Christophle et en l'assemblée et conseil maintenant tenant à l'Anse à Louvet<sup>14</sup>, avec les officiers et habitants soussignés ; et ce par ordre et consentement de mondit sieur le général, pour traiter en dernier lieu de l'établissement d'un nombre de religieux carmes de la province de Touraine, compétents pour la célébration du service divin, pour l'administration des sacrements, aux quartiers de la Cabesterre et Anse à Louvet. A été résolu par l'avis et consentement des révérends pères carmes, maintenant présents dans cette île, que la chapelle déjà commencée à édifier aux frais et soins desdits pères à l'Anse à Louvet, sera parachevée par les bienfaits, aumônes, frais et dépens des habitants dudit quartier de la Pointe-de-Sable, qui donneront en monnaie du pays<sup>15</sup> la valeur de quatre mille livres à cette fin.

Et pour le quartier de la Cabesterre, qu'il sera construit une chapelle, au lieu jugé le plus commode pour les habitants, avec un petit logement capable de loger les religieux qui y célébreront le service divin. Le tout bâti de pierre et de chaux, et sans conséquence, le plus proprement et commodément que faire se pourra et au plus bref temps.

Et pour l'entretien des religieux, il leur sera donné en monnaie du pays la valeur de six mille livres, une fois payés, pour célébrer le service divin tant auxdits quartiers et chapelles de Cabesterre, que du couvent de l'Anse à Louvet, moyennant que lesdits pères fournissent trois religieux prêtres, pour faire le saint service dans la chapelle de l'Anse à Louvet et dans celle de la Cabesterre, y prêcher, enseigner, catéchiser, confesser et dire la sainte messe, les fêtes, dimanches et tous les premiers lundis de chaque mois ; lesquels religieux s'entretiendront à leurs frais provenant du fonds de la somme susdite, levée par tête à la Cabesterre et Pointe-de-Sable ; sans que cela tienne lieu de paroisse ni empêche l'établissement d'autres églises, chapelles, et ecclésiastiques, lorsque ceux qui commanderont et les habitants le jugeront à propos.

Et en cas d'autre établissement, ledit fonds demeurera toujours auxdits pères, en cas qu'ils pratiquent ce que dessus, conformément à leurs constitutions.

Ne pourront lesdits pères démolir la chapelle de l'Anse à Ouayne Anis<sup>16</sup>, qui sera entretenue, à raison de quantité de corps enterrés et inhumés en icelle,

<sup>13</sup> Urbain de l'Ascension, provincial de l'ordre de 1647 à 1651.

<sup>14</sup> "*Lance à Louvet*", erreur de l'auteur ; nous avons rétabli l'orthographe correcte.

<sup>15</sup> Livre de pétun.

<sup>16</sup> Site non identifié.

qui sera le rendez-vous des processions aux jours solennels et sera tiré au sort la première fois à qui entrera la première des deux processions, puis alternativement tous les ans.

En outre les habitants dudit quartier éliront un marguillier<sup>17</sup>, qui fournira de lumière et ornements, de ce qu'il percevra des donations et de ce qui échera<sup>18</sup> des testaments et enterrements faits en ladite église, en laquelle quiconque sera inhumé payera en monnaie du pays la valeur de cinquante livres, hormis les capitaines. Plus tous les ans, les pères feront un service solennel pour tous ceux qui ont assisté et signé à ce susdit établissement.

Les révérends pères jésuites ont été aussi reçus à ces conditions à la Basse-Terre de l'île. Et sur la fin de l'année mil six cent cinquante, il s'en est embarqué à Nantes pour aller dans ces îles américaines. Pareillement trois de nos pères et un de nos frères se sont aussi embarqués pour cette fin. C'est à savoir le père Athanase, le père Jacques, le père Joseph et frère Thomas<sup>19</sup>, carmes, mais Dieu a disposé de ces deux derniers pères.

Plus j'apprends, par une lettre du vingt-quatrième juillet mil six cent cinquante, que l'île de la Grenade (qui était le sujet de notre voyage dans ces îles) est à présent habitée de nos Français, qui y sont au nombre de cent et qui s'y multiplient et fortifient peu à peu, non sans se défier avec raison des Sauvages, qui feront leur possible pour les en bannir. Nos pères carmes cherchent les occasions d'y aller établir la mission, quand le surcroît sera venu.

---

<sup>17</sup> Membre du conseil de fabrique chargé de la gestion du temporel d'une église.

<sup>18</sup> Sera dévolu.

<sup>19</sup> Athanase de Sainte-Radegonde, Jacques de l'Annonciation, Joseph de Saint-Claude, frère Thomas.

---

## CHAPITRE XXIX

### *Avis à ceux qui veulent faire le voyage des Indes*

1. Le passager mettra ordre à sa conscience, restituera au prochain, soit bien temporel, soit honneur et réputation, que le sage préfère aux richesses (*Melius est nomen bonum, quam opes et divitiae*<sup>1</sup>), et se confessera de ses péchés ; car il y est obligé, supposé qu'il soit en péché mortel. La raison en est que quiconque aime le péril, périra dans icelui. Si donc volontairement il s'embarque dans un tel péril de la mort, mettant son salut et sa vie au hasard, il pêche grièvement. C'est manquer contre la prudence de commettre à un instant une affaire importante et c'est pécher contre sa conscience de commettre son salut à tant de dangers. Au reste n'est-ce pas une grande consolation dans une tempête, dans un combat, dans une maladie contagieuse, dans un embrasement, ou par foudre, ou autrement, d'avoir sa conscience déchargée ? Croyez-moi, lecteur, que dans ces occasions on n'a pas le loisir d'y veiller, et que c'est s'appuyer sur l'incertain, d'y attendre à se convertir.

2. Payez votre passage (il en coûte 50 livres), autrement vous servirez 3 ans celui qui l'aura payé pour vous, fussiez-vous gentilhomme. Et même, il vous pourra engager à un autre, tandis que les 3 ans dureront. Vous ne gagnez que cent livres de pétun par an.

3. Les marchands y apportent linge : chemises, chausses et caleçons<sup>2</sup> tout faits ; eau de vie, farines sans son, bien foulées ; seines<sup>3</sup> pour pêcher, souliers, armes à feu, plomb et poudre à canon ; instruments à couper bois etc. J'en ai vu qui ont bien fait profit amenant des charniers pleins de bœuf poudré, ou du salé ; d'autres du vin de Gascogne ; d'autres des oignons, du vinaigre (nécessaire en mer), du beurre, fromage, pruneaux. Et pour trafiquer avec les sauvages : cristal, couteaux, miroirs, ciseaux, rassade<sup>4</sup>, etc.

4. Choisissez l'automne pour aller aux Indes, afin que vous n'ayez pas les chaleurs si subitement grandes. Et le printemps pour revenir, afin (qu'à votre retour en France) vous n'ayez pas les froideurs si promptes et subites.

5. Choisissez un grand vaisseau, s'il se peut, non trop vieux, car ils sont sujets à faire eau et à s'ouvrir aux coups de mer et aux chaleurs, ou à être bientôt brisés du canon ennemi dans un combat, joint qu'il s'y engendre un régiment de rats. N'en prenez pas aussi qui n'ait jamais été en mer, car il peut avoir des voies d'eau inconnues.

---

<sup>1</sup> « *Le renom l'emporte sur de grandes richesses, [la faveur, sur l'or et l'argent]* » (Pr, XXII, 1).

<sup>2</sup> « *canneçons* ».

<sup>3</sup> Filets.

<sup>4</sup> Petites perles de verre.

6. On est mieux nourri dans les vaisseaux hollandais et plus proprement que dans les français, mais cela, pour le retour.

7. Choisissez un capitaine et des officiers bien intelligents et d'accord, car au défaut de cela, nous pensâmes périr deux ou trois fois en revenant.

8. Ne revenez pas en été, pour la crainte des calmes, ni en hiver, si vous n'avez un bon navire, pour les grandes tempêtes.

9. Etant arrivés aux Indes, ne mangez pas des fruits du pays sans les connaître, car il y en a qui sont poison.

10. Il y faut faire d'abord de l'exercice, suer, n'être pas oisif et ne dormir l'après-dîner, pour divertir le cours d'une fièvre ordinaire à ceux qui arrivent là. N'y buvez pas trop d'eaux, n'y mangez pas le pourpier et tenez l'estomac chaudement, car la grande chaleur externe fait exhaler la naturelle du corps et, la nuit survenant, l'estomac devient faible et flasque. Et de là vient la jaunisse, ou le mal d'estomac.

11. Il faut se rechanger et nettoyer souvent de linge, de peur de devenir malingre<sup>5</sup>. C'est pourquoi, on donne l'après-dîner du samedi aux pauvres serviteurs, pour laver leur linge. Ne négliger les plaies.

12. Visitez souvent vos coffres, à cause des vers, ou poux de bois<sup>6</sup> et des ravets<sup>7</sup> et fourmis qui y pourraient faire dégât.

13. Ne donnez rien à crédit aux Anglais, à cause de la convention des deux généraux, qui veulent qu'on paye comptant<sup>8</sup>, sous peine de n'être point recevable à plainte devant eux.

14. Dérouillez souvent vos armes, vos ferrements et vos serrures, car la chaleur les rouille notablement dans ce pays, si on ne les visite.

Pour les avis que je pourrais donner aux missionnaires, prêtres ou religieux qui voudraient aller en ce pays, je ne m'y étendrai pas beaucoup, d'autant que je suis le moindre et le plus imparfait de tous les missionnaires qui ont été, qui vont et qui iront jamais dans les Indes. Je leur conseille néanmoins à la plus grande gloire de Dieu.

1. De faire leurs dix jours de retraite, ou d'exercice, dans lesquels ils rectifient leur intention et ne prennent d'autre fin, dans une action si pénible, dangereuse, que la fin même et le dessein de Jésus-Christ, lorsqu'il a entrepris sa mission en terre. Laquelle fin a été la gloire de son père et le salut des pauvres pécheurs. Et de vrai lorsque nous exposons notre vie pour éclairer les infidèles des lumières de la foi et les embraser des flammes divines de la charité, nous ne faisons pour autrui que ce que Jésus-Christ a pratiqué pour nous. C'est pourquoi, nous devons avoir une haute estime de la mission, de laquelle un père dit que c'est davantage de gagner une âme à Jésus-Christ, que de surmonter des provinces et des royaumes

<sup>5</sup> Malade.

<sup>6</sup> Cf. ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XXIV, p.256 : "Il y a aussi une espèce de fourmis, ou de vermiseaux, qui ont une petite tache noire sur la tête et le reste du corps tout blanc. Ils s'engendrent de bois pourri et c'est pour ce sujet que nos Français les nomment poux de bois...".

<sup>7</sup> Cancrelas.

<sup>8</sup> "content".

entiers. De plus, offrir cette action au père éternel, en l'union de la mission de Jésus-Christ.

2. Cette intention ainsi rectifiée (qui est comme l'âme de la mission), il y faut aller pour la charité, car c'est ce motif que Satan met peine de vicier et corrompre, c'est cette belle fontaine qu'il tâche d'empêcher dans sa source ; c'est ce bel œil de l'épouse au cantique (qui navre d'amour le cœur de son époux) qu'il tâche de blesser. Naas roi des Ammonites *lib. I. Reg.* ne voulut pas recevoir pour confédérés des soldats de Jabés qu'à condition qu'il leur arracherait l'œil droit, avec lequel ils dirigeaient leurs flèches et se rendaient redoutables<sup>9</sup>. C'est ainsi que Satan veut ôter aux missionnaires, qui vont combattre l'infidélité, l'œil droit de leur intention, avec lequel ils conquêtent les âmes et blessent d'amour le cœur de Dieu. Quelle folie plus grande que de s'exposer à tant de dangers, sans avoir une bonne fin, sans laquelle nos peines sont inutiles et avec laquelle elles méritent des couronnes éternelles.

Il faut donc y aller pour l'amour de Dieu et pour le zèle des âmes, autrement Dieu n'en bénira jamais le voyage. Il faut que le commencement de cette belle action soit enrichi de l'or de la charité, *caput tuum aurum optimum*<sup>10</sup>, plutôt que de celui de l'Inde. Et il faut avoir une grande confiance en la providence divine, qui nourrit les oiseaux et tant de pauvres, sans qu'ils sèment la terre. Il faut y aller en apôtre et prendre la devise de saint François, *mettez votre soin en Dieu et il vous nourrira*<sup>11</sup>. Non que je blâme les recherches des charités, mais le grand empressement et le grand bruit avec lesquels on peut exposer ce dessein (qui est un riche trésor) indifféremment à tout le monde. Le Saint-Esprit fait mention, par la bouche du prophète, de certains ennemis qui se glissent à la tête (c'est-à-dire au commencement de nos actions) *facti sunt hostes eius in capite*<sup>12</sup>. Ce qui peut arriver ou parce que la vanterie et vanité s'y glissent, ou les recherches de la nature, ou les trop grandes complaisances, ou les motifs séculiers. Car si nous demandons à saint Paul ce que Jésus-Christ, ce grand missionnaire, nous est venu apprendre, il nous l'enseigne par ces paroles : "*L'humanité du sauveur est apparue, qui nous a appris à renoncer aux désirs séculiers, à mener une vie sobre, juste et pieuse*"<sup>13</sup>, à faire nos actions en charité et à nous étudier de plaire à Dieu, *Ut sit Deus in omnibus*<sup>14</sup>, que Dieu soit la fin lui-même de toutes nos actions. Quand Abraham voulut sacrifier son fils Isaac, son ris<sup>15</sup> et sa joie, il se leva de nuit et ne le dit pas seulement à sa femme, s'en alla dans un lieu éloigné d'habitation, sur la cime d'une haute montagne, nommée Moria (c'est-à-dire le seigneur voit), voulant dire que puisque Dieu voyait son sacrifice, il suffirait. Quelle folie a un

<sup>9</sup> 1S XI, 2.

<sup>10</sup> "*Ta tête est d'or, et d'un or pur*" (Ct, V, 11).

<sup>11</sup> Ps LIV, 23

<sup>12</sup> "*Ses oppresseurs ont le dessus*" (Lm I, 5).

<sup>13</sup> Cor V, 16

<sup>14</sup> "*afin que Dieu soit en tous*" (1 Co XV, 28).

<sup>15</sup> Rire.



homme qui a le roi et la cour pour spectateurs de sa course, d'aller chercher des gens mécaniques pour en être témoins ?

Le missionnaire doit être comme le lion, lequel efface les vestiges qu'il imprime en marchant sur le sable, pour n'être point connu, au rapport de saint Epiphane<sup>16</sup>. Qu'il se souvienne de ces quatre-vingts hommes, dont parle Jérémie, qui s'en allèrent au temple en équipage de pénitents, portant en leurs mains de l'encens et autres présents pour offrir à Dieu, furent malheureusement trompés par un traître nommé Ismaël, qui leur vint à la rencontre, les retira de leur chemin par belles paroles et les mena en un lieu où ils furent tous mis à mort. Ainsi Satan se servira des parents et [les] a mis pour détourner les missionnaires qui voudront s'aller sacrifier dans les pays étrangers et offrir les victimes très pures de foi, espérance et charité.

3. Les missionnaires doivent être grandement zélés pour reprendre<sup>17</sup> dans les navires les blasphèmes, les discours et chansons déshonnêtes, et ne point souffrir les querelles, ni les actions scandaleuses. On ne saurait croire combien la présence d'une personne (qui porte un visage selon la face des saints) peut empêcher de péchés. On ne croirait pas combien utile en cela est la mission et combien le visage d'un religieux peut ôter cours à de jurements et paroles déshonnêtes. Il y a des lois contre les vices, le missionnaire doit demander qu'elles soient affichées et les doit exactement faire pratiquer. Que si le capitaine ne les veut produire et faire observer (comme il s'en trouve quelquefois pour ce qu'ils sont des premiers à jurer) à leur dam, vous avez fait votre devoir. Pendant que ces misérables jurent, rentrez dans votre intérieur et produisez autant d'actes d'amour de Dieu. Et après les avoir repris plusieurs fois, si vous ne gagnez rien, adressez-vous aux bonnes âmes et les priez d'offrir à Dieu des actes de louanges.

Les libertins et Satan, par ses sectateurs, éprouveront votre vertu et vous dresseront des embûches, *In via qua ambulabam absconderunt laqueum mihi*<sup>18</sup>, afin d'avoir toute liberté. Mais résistez fortement et ne vous rendez jamais complaisants au vice. Car au reste ils ne vous estimeront et honoreront qu'autant qu'ils vous auront éprouvés zélés pour le bien et pour la gloire de Dieu, et vous mépriseront, quand vous ne correspondrez pas à votre condition.

4. Soyez soigneux de faire dire les prières matin et soir, et qu'un chacun y assiste soigneusement (les hérétiques même n'y manquent jamais) ; les fêtes, s'il se peut, célébrez la sainte messe. Sur terre satisfaites toujours à la dévotion, avant que de satisfaire à la curiosité. Et croyez-moi, je me suis bien trouvé d'avoir visité les saintes églises et les lieux saints avant toute chose, priant les patrons des églises de m'assister de leurs prières. J'en ai ressenti des consolations et aides toutes particulières et crois que c'est ce qui m'a empêché de tomber malade en

<sup>16</sup> Epiphane de Salamine ou Epiphane de Chypre (ca 315-403 av. J.-C.), évêque de Salamine, ère de l'Église et auteur, notamment, de l'*Anchoratus* et du *Panarion*.

<sup>17</sup> Réprimer.

<sup>18</sup> "Sur le chemin où je vais ils m'ont caché un piège" (Ps CXLII, 4).

chemin, dans l'Italie, Provence, etc. Faveur que je n'estime pas petite, puisqu'il n'y a rien qu'un pèlerin doive craindre, comme de demeurer malade dans la maison d'autrui pour l'importunité qu'on lui donne.



---

## CHAPITRE XXX

### *Action de grâce de l'auteur*

Nous avons vu ci-devant comme notre capitaine me convia d'exhorter nos passagers à rendre nos vœux avec dévotion à une chapelle de Notre-Dame et nos actions de grâce à Dieu, pour les faveurs reçues pendant trois tempêtes et dans la poursuite du Turc. Laquelle exhortation j'ai promise pour couronnement de ce discours, car l'action de grâce doit être la clôture et servir de sceau à toutes nos bonnes actions.

Je leur montrai par une induction<sup>1</sup> générale que, comme il n'y a rien de si injuste que l'ingratitude, aussi n'y a-t-il rien de si équitable, ni universel, que sa vertu contraire. Et que toute nature créée et incréée, toute loi, soit de grâce, soit écrite, soit de nature, nous invitent à la reconnaissance des bienfaits du créateur.

Et en premier lieu dans le mystère ineffable de la très sainte trinité, n'avons-nous pas une sublime prédication de reconnaissance ? Car si le propre de cette vertu (au dire de saint Bernard) est de connaître parfaitement le bien reçu, en manifester de parole le sentiment, le seconder d'une sincère affection et le revancher<sup>2</sup> de quelque don et présent, nous trouverons ces actes dans le verbe éternel. Pour le concevoir, il faut apposer ce que la foi nous enseigne, que Dieu le père communique sa substance et ses divines perfections à son fils. Il lui communique son essence par voie d'entendement, sans adjoint, ni coopération d'autre ; si que le docte Synnesius<sup>3</sup> l'appelle père et mère tout ensemble, *Tu pater, tu mater, tu mas, tu femina, tu vox. Tu silentium naturae divinae*<sup>4</sup>. Il l'appelle voix, parce qu'il produit la parole. Il le nomme silence, pour ce qu'il n'est pas la parole. C'est le fils qui est la parole, *verbum* ou *logos*.

Le père qui communique est le même silence, pour ce que celui qui donne le bien ne doit dire mot. Le fils qui reçoit est la parole, pour ce qu'il est la même reconnaissance du bien reçu. C'est la même publication et déduction vive et entière du bien participé, qu'il a publiée de toute éternité au-dedans, *ad intra*, qu'il publie dans le temps au dehors et qu'il publiera dans les siècles des siècles, *Pater, manifestavi nomen tuum hominibus*<sup>5</sup>.

Mais afin que le don n'y manquât pas, ce fils de toute éternité s'est porté par

---

<sup>1</sup>Argument de rhétorique.

<sup>2</sup>Rendre la pareille.

<sup>3</sup>Synésios de Cyrène (ca 370-ca 414), évêque de Ptolémaïs (Cyrénaïque) et philosophe néoplatonicien.

<sup>4</sup>"*Tu es le père, tu es la mère, tu es le mâle, tu es la femelle, tu es la voix, tu es le silence*" SYNESIOS, *Hymni*, II.

<sup>5</sup>"*j'ai manifesté ton nom aux hommes*" (Jn XVII, 6).

affection vers le père de son principe et concurremment<sup>6</sup> avec lui a produit le Saint-Esprit par amour, lequel est le don du fils au père, *donum dei altissimi*<sup>7</sup>; de sorte que dans ce mystère, voilà la communication du bien, la connaissance d'icelui, la parole et publication, et enfin le don par amour et affection ; où vous voyez l'idée d'une parfaite reconnaissance, qui nous apprend à connaître et réfléchir sur les faveurs et bienfaits de Dieu, à les publier et déclarer, et en somme à lui offrir le don et le présent qu'il demande de nous, le tout par affection et par amour.

Mais quels sont ce don et ce présent ? N'avons-nous pas sujet de nous écrier avec David, victorieux de ses ennemis "*Que rendrai-je au seigneur pour tous les biens qu'il m'a donnés ? Je prendrai le calice du salutaire et invoquerai son saint nom*"<sup>8</sup>. Je lui rendrai mes vœux à la face de tout son peuple, aux portes de sa maison et au milieu de la cité de paix.

Abraham revenant jadis sain et sauf du combat, victorieux de ses ennemis, vit Melchisedech, prêtre, sacrificateur en la loi de nature, lui venir au-devant et offrir pain et vin à Dieu en remerciement des victoires qu'il avait reçues de lui ; offrande et présent, qui furent une figure (au dire de l'apôtre) du sacrifice non sanglant de la messe. Et c'est celui-ci que nous offrons au père éternel en action de grâce de la victoire qu'il nous a donnée sur le Turc et de sa protection particulière pendant trois tempêtes. C'est ce calice que je prendrai en main invoquant le nom du seigneur. Ce sont ces vœux que nous avons faits et que nous rendrons ici au pied des autels de cette maison de Dieu, afin que nous ne manquions dans aucune partie d'une véritable reconnaissance.

Vous ne savez pas (chers confrères) pourquoi dès le commencement du monde, Dieu prit le nom d'Eloim, *In principio creavit Eloim*<sup>9</sup>. Ce nom vient d'un mot hébreu, qui signifie lier et obliger, pour montrer qu'il s'est fait connaître à la créature, premièrement sous le nom d'obligeant, pour lui apprendre qu'elle était née dans les bienfaits et qu'elle devait à jamais les reconnaître. Ce que les bons anges méditèrent avec tant de profit qu'ils reconnurent aussitôt en eux-mêmes la gloire de leur créateur et lui rapportèrent par une humble action de grâce tous les dons et toutes les grâces dont ils avaient été ornés. Ils s'assemblèrent en un chœur de musique aussitôt qu'ils furent créés et chantèrent des louanges, que nous pourrions avec raison appeler les matines angéliques.

Entendez le reproche que Dieu fait à Lucifer, pour n'y avoir pas assisté. *Où étais-tu, lorsque les astres du matin me louaient et que tous les enfants de Dieu (ou, comme porte l'hébreu<sup>10</sup>, toutes les troupes des anges) étaient inclinés ? Où étais-tu écarté ce matin, que tes compagnons me chantaient mille louanges, pour les bienfaits reçus*

<sup>6</sup> Conjointement.

<sup>7</sup> Le don de Dieu, le Très-Haut.

<sup>8</sup> Ps CXVI, 12-13.

<sup>9</sup> Gn I, 1.

<sup>10</sup> Selon le texte hébreu.

en leur création, comme l'explique saint Chrisostome<sup>11</sup>. Car cet esprit orgueilleux, enflé de ses naturelles beautés, ne voulant assister à cet office et, tranchant<sup>12</sup> du souverain et de l'indépendant, refusa à la divinité l'hommage de son être et de ses perfections, comme s'il n'eût relevé que de lui-même. C'est pourquoi en punition de sa superbe ingratitude, le voilà justement dépouillé, privé de ses plus illustres beautés, chassé de la présence de Dieu, et banni dans les enfers. *Quomodo cecidisti Lucifer, qui mane oriebaris*<sup>13</sup>, *perdidisti sapientiam tuam in decore tuo*<sup>14</sup>. Comment es-tu éclipsé, beau soleil, qui rayonnait en ton lever de tant de lumières? Tu as fait naufrage en l'abondance de ta gloire et en ta beauté. Sur quoi s'écrie saint Bernard: fi, fi de cette beauté qui est la ruine de la vertu et de la sagesse. Fi, fi de cette sagesse qui fait éclipse dans sa beauté, faisant cette beauté sienne, s'attribuant cette sagesse, ne rapportant ce beau rayon à son soleil, ne rendant grâce pour grâce. N'a-t-il pas sujet de dire, *Vae mihi quia tacui*?<sup>15</sup> Malheur à moi, pour m'être tu, et n'avoir pas chanté avec les autres les louanges de mon créateur.

Approuvez-vous la pensée de Nicolas de Lyra<sup>16</sup> sur le sujet de cet ange qui lutta toute la nuit avec Jacob. Quand ce fut à l'aurore, il demanda son congé : *Dimitte me jam ascendit aurora*<sup>17</sup>, *quasi dicat* (ajoute cet auteur) *tempus est ut cantem dei laudes cum aliis angelis*<sup>18</sup>, donnez-moi trêves, car voici le temps auquel il faut que j'assiste aux louanges que donnent à Dieu les autres esprits bienheureux.

Mais la nature purement spirituelle nous apprend seule la reconnaissance, la pure corporelle, qui a été dans la création le second essai de la divine puissance, nous en fait aussi leçon. Le ciel, les astres, les éléments et les animaux racontent la gloire de Dieu, *Non sunt loquela, neque sermones quorum non audiantur voces eorum*<sup>19</sup>. C'est pourquoi les enfants hébreux dans la fournaise<sup>20</sup>, après avoir invité les anges à chanter leurs matines *benedicite angeli domino*<sup>21</sup>, invitent les créatures purement corporelles à les poursuivre ; où saint Augustin dit que les invitations de ces enfants étaient plutôt des applaudissements et conjouissances<sup>22</sup>, telles que nous donnons à ceux qui travaillent bien, disant courage travaillez, que des semonces pour les sommer à faire leur office, car elles n'y ont jamais manqué.

<sup>11</sup> Jean Chrysostome, voir *supra*. Le texte s'inspire de Jb, XXXVIII.

<sup>12</sup> Se donnant des airs.

<sup>13</sup> "comment es-tu tombé du ciel, étoile du matin, fils de l'aurore?" (Is XIV, 12).

<sup>14</sup> "Tu as corrompu ta sagesse à cause de ton éclat" (Ez XXVIII, 17).

<sup>15</sup> "malheur à moi, je suis perdu ! car je suis un homme aux lèvres impures" (Is VI, 5).

<sup>16</sup> Nicolas de Lyre (ca 1265/70-1349), théologien et exégète franciscain, auteur notamment d'ouvrages de commentaires sur la Bible (*Postilla litteralis super totam Bibliam, Postilla moralis seu mystica*, etc.).

<sup>17</sup> "Il dit : lâche-moi, car l'aurore est levée" (Gn XXXII, 27).

<sup>18</sup> "Il est temps que je chante les louanges de Dieu avec les autres anges".

<sup>19</sup> "non point récit, non point langage, nulle voix qu'on puisse entendre" (Ps XIX, 4).

<sup>20</sup> Ananias, Misaël et Azarias (Shadrak, Méshak et Abed-Nego), compagnons de Daniel (Dn I, 7, III, 47-90).

<sup>21</sup> "Bénissez Yahvé, vous ses anges" (Ps CIII, 20).

<sup>22</sup> Réjouissances.

Hugues de Saint Victor écrivant sur les paroles de l'apôtre aux Romains chapitre 8 - toutes les créatures gémissent et ressentent jusqu'ici les tranchées de l'enfantement - , c'est-à-dire, suivant le style ordinaire des saintes lettres, qu'elles crient comme à pleine tête, dit qu'elles ont toujours fait retentir ces trois mots, crainte de tomber dans le mésusage<sup>23</sup>, *Accipe, Redde, Fuge ; accipe beneficium, redde debitum, fuge supplicium*, ô homme prends, rends et fuis ; prends le bienfait, rends l'action de grâce, fuis le supplice<sup>24</sup>. La première parole est d'un bienfaiteur, la seconde d'un pédagogue, la troisième d'un juge qui menace. De sorte que toutes les créatures sont des échos de Dieu, qui crient incessamment, c'est Dieu qui nous donne l'être, à lui seul honneur et gloire, et jamais nous n'outrepasserons les bornes qu'il nous a données.

Le malheur est que nos premiers parents furent parmi elles, comme Joseph en Egypte dès le commencement. Les créatures leur parlaient un langage qu'ils n'entendirent point. Ils furent créés les derniers pour accomplir et diriger l'harmonie des créatures purement corporelles. Car bien que celles-ci prêchassent les bienfaits reçus de Dieu et, par une relation naturelle et nécessaire, lui rapportassent tout leur être, ce rapport et cette louange n'étaient pas néanmoins parfaits, ne procédant d'une vraie connaissance et d'une libre volonté. L'homme fut fait pour les perfectionner, en rehaussant les voix muettes par sa voix articulée et le rapport nécessaire par un rapport volontaire.

Oui, toutes ces belles créatures qui composent l'univers, cette voûte azurée des cieux, les astres ces beaux yeux de la nature, le soleil la gloire de tout le monde, la lune ce beau globe de cristal resplendissant une lumière argentine, et tout le reste des créatures attendent leur perfection de l'homme et ne la reçoivent jamais que quand il bénit Dieu en elles, que quand l'homme se sert d'elles en glorifiant celui qui les a créées pour son usage. Mais las<sup>25</sup>, nous sommes enfants d'Adam, nous frustrons les créatures de leur dernière perfection. Et par une trop grande ingratitude, nous les employons à d'autres usages et fins qu'elles n'ont été faites de Dieu.

Adam, formé hors du paradis terrestre dans le comble de tant de grâces naturelles et surnaturelles et introduit dans ce monde comme un grand seigneur dans son palais, s'oublia de rendre l'hommage de ses états et action de grâce à Dieu

<sup>23</sup> Le mauvais usage.

<sup>24</sup> Hugues de Saint-Victor (1096-1141), philosophe et théologien mystique, enseignant à l'abbaye de Saint-Victor, sa grande notoriété lui valut d'être appelé un "second saint Augustin" ; il est l'auteur notamment du *Didascalicon*, du *De sacramentis fidei christianæ*, du *Commentariorum in Hierarchiam caelestem*. Maurile de Saint Michel le confond, peut-être, avec son disciple Richard de Saint-Victor (ca 1110-1173), un moine écossais ou irlandais, exégète, prieur de l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, connu comme le plus mystique des maîtres de cette école, auteur de nombreux écrits, dont *Les Douze Patriarches (Beniamin Minor)*, *La Trinité*, qui aurait écrit "*accipe beneficium redde obsequium fuge iudicium*" : "reçois un bienfait, témoignes-en de la reconnaissance et fuis le jugement".

<sup>25</sup> Hélas.

de tous les biens qu'il en avait reçus. Dieu, cupide<sup>26</sup> de la gloire et de l'honneur qui lui est dû, le met dans un jardin délicieux, afin, dit Chrisostome, que cette voix qui va disant "*Prends, homme, rends, et fuis*" n'ayant pas été suffisante de pénétrer dans sa surdité, celle de ces parterres délicieux et de toutes les raretés du paradis terrestre l'invite à lever les yeux au ciel, à bénir et remercier l'auteur de tant de merveilles.

Adam, voilà le créateur et toutes les créatures en attente pour t'entendre louer Dieu. Le soleil (qui dans son mouvement engendre les siècles et les ans, fait saisons et les jours) s'arrêta à la bataille des Israélites pour écouter les cantiques de louange que Josué chanta à Dieu, si nous en croyons Rabi David<sup>27</sup> sur ces paroles *Tunc loquebatur Domino*<sup>28</sup>. Les créatures se sont tues, arrêtées pour entendre les louanges que saint François rendait à Dieu, mais Adam est resté autant muet que sourd en cette susdite occasion.

Dieu tenta sa gratitude<sup>29</sup> par un nouveau bénéfice et lui donna une compagne et épouse, qui était en un mot la première et la reine de son sexe. Tant s'en faut qu'Adam par une belle action de grâce reconnût tenir ce présent de la main de Dieu. Saint Augustin remarque qu'au lieu de l'appeler *deo data*, Dieu donnée, il la nomma *Virago*, c'est-à-dire extraite d'un homme, comme s'il eût voulu dire, c'est de moi que cette belle créature relève, c'est une partie de moi-même<sup>30</sup>. Ô l'ingrat, ô le méconnaissant !

Eve, cette première femme, suivant les traces de son mari, manqua de remercier et bénir Dieu pour le bénéfice de sa création. Car le premier ingrat du monde, Lucifer, pensa que par la même voie qu'il s'était perdu, il pourrait aussi perdre Adam et Eve. Il tenta Eve, et Eve Adam. Et Dieu, juste juge, permit, en punition de leur ingratitude, qu'ils tombassent dans la transgression de son commandement et dans la perte de leurs prérogatives. C'est la pensée de Rupert, l. 2 *in Genesim*<sup>31</sup>, *Quia de gratiis deo habendis non cogitaverunt, ideo Deus permisit ut sathan eos tentaret, et spoliaret tot bonis*<sup>32</sup>.

Voilà où la méconnaissance porte les ingrats, voilà où les funestes effets du vice d'ingratitude, qui eût perdu sans ressource Adam, Eve et toute leur postérité, si Dieu plein de miséricorde n'eût remédié lui-même à nos maux. Il donna, encore un coup, nouveau sujet à Adam de chanter ses louanges, allant vers lui sur le soir et lui faisant connaître par une spéciale révélation le mystère honorable de

<sup>26</sup> Qui désire ardemment.

<sup>27</sup> Rabbi David Halévi Draa' (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), rabbin et cabaliste, auteur, entre autres, du *Livre des cieux* et du *Livre de la royauté*.

<sup>28</sup> "alors il disait au Seigneur".

<sup>29</sup> "Dieu tenta son ingratitude" : faute survenue en l'impression, lisez "Dieu éprouva sa gratitude" [n.d.a.].

<sup>30</sup> *Commentaire du Livre de la Genèse contre les Manichéens*, livre II, XIII, 18.

<sup>31</sup> Rupert de Tuy ou Rupertus Tuitiensis ou Rupert de Deutz (ca 1075-1129), théologien, abbé de Deutz, auteur du *De voluntate Dei*, du *De omnipotentia* et du *De Trinitate in Genesim*.

<sup>32</sup> "parce ce qu'ils n'ont pas pensé à se montrer reconnaissants envers Dieu, Dieu a permis que Satan les soumette à la tentation et les dépouille de tant de biens".



l'incarnation et la venue de son fils. Ce fut alors qu'Adam rompit son damnable silence et qu'il fit éclater sa voix en louanges et en actions de grâces. Celui, dit saint Bernard, *ser. 20 in cant.*<sup>33</sup>, qui n'avait reconnu son Dieu dans la création, le reconnut en la rédemption. Celui qui n'avait pas remercié le créateur, bénit au nom de toute la nature le rédempteur.

Eve, pareillement faite plus sage par son malheur, ayant conçu un fils, le prit à la sortie du ventre entre ses mains. Et offrant ce premier-né à Dieu, l'attribua à sa bonté, plutôt qu'à sa fécondité, *Possedi hominem per Deum*<sup>34</sup>, qui est autant que si elle eût dit, c'est de Dieu, que je tiens cet enfant, à lui tout honneur et gloire. Et en récompense de cette reconnaissance, comme semble témoigner la sainte parole, *Additus est et adjecit ut pareret Abel, id est abundantiam*<sup>35</sup>, Dieu lui en donna un second meilleur que le premier. L'un fut laboureur et l'autre pasteur, l'un offrit en présent au seigneur des fruits de la terre et l'autre des premiers-nés de son troupeau. Mais parce, dit Rupert, que Caïn ne le fit pas par amour et affection, comme son frère, son présent ne fut pas consommé du feu du ciel comme celui d'Abel, et Dieu ne témoigna pas l'avoir eu également agréable. Voilà les premiers exemples de gratitude et action de grâce dans la loi de la nature.

Quant à la loi écrite, elle n'est qu'une publication des bénéfices divins, remplie d'aveux solennels que tout bien vient de Dieu comme de son principe, pleine d'actions de grâces, de cantiques et autres actes de reconnaissance. Vous n'y lisez que sacrifices, qu'holocaustes et victimes. N'est-ce pas chose remarquable que les Israélites soient plus soigneux de porter au désert des tambours pour louer Dieu en suite de ses bienfaits, que des armes pour se défendre. Les louanges allaient devant les coutelas et toutes les machines de guerre n'étaient que les dernières, *Exaltationes dei in gutture eorum, et gladii ancipites in manibus eorum*<sup>36</sup>. Ils avaient devant eux des troupeaux innombrables de diverses espèces et ils n'osèrent pas écorcher un seul agneau pour satisfaire à leur appétit, crainte qu'ils n'en manquassent aux sacrifices nécessaires et aux solennelles actions de grâces. Voulez-vous savoir pourquoi les capitaines de la valeureuse Débora<sup>37</sup> sont appelés écrivains, d'autant qu'ils allaient à la guerre avec la plume et l'épée en main ? L'épée pour combattre et la plume pour écrire les louanges de Dieu.

Que dirons-nous de David, qui s'abstint de boire de l'eau de la citerne de Bethléem, qu'il avait souhaitée avec tant de passion et [qui] avait coûté tant de dangers à ceux qui l'apportaient ; sinon que ce grand roi (au dire de saint Jérôme) la sacrifia à Dieu en action de grâce de ce qu'il avait donné de si généreux capitaines en Israël. Que dirons-nous de Salomon, qui offrait tout d'un coup vingt et deux mille bœufs en hostie vivante à Dieu et cent vingt mille béliers ?

<sup>33</sup> Bernard de Clairvaux, *Sermons sur le Cantique*, 1-15

<sup>34</sup> "j'ai acquis un homme par la grâce de par Yabve" (Gn IV, 1).

<sup>35</sup> "il a été ajouté et il a ajouté qu'elle donne naissance à Abel, c'est à dire l'abondance".

<sup>36</sup> "les éloges de Dieu à pleine gorge, à pleines mains l'épée à deux tranchants" (Ps CXLIX, 6).

<sup>37</sup> Débora, prophétesse dans la bible (Jg IV-V).

Passerai-je les deux Tobies<sup>38</sup> ? Saint Ambroise, au livre 6 de son *Exameron*<sup>39</sup>, remarque que ce fut une providence du ciel, de donner au jeune un ange et un chien pour compagnons de ses voyages. L'ange pour lui faire du bien et le chien symbole de reconnaissance, pour lui mettre en mémoire les bienfaits. Le vieux, entendant l'heureux succès du voyage de son fils et ayant recouvert la vue à la semonce de l'ange, se jette en terre avec son fils et demeurèrent prosternés trois heures entières à bénir et remercier Dieu. Puis se levant, convièrent tout le monde de se joindre à eux, pour chanter ses louanges et lui rendre actions de grâces. Bref je n'aurais jamais fait si je voulais rapporter tous les insignes<sup>40</sup> traits de reconnaissance que la loi écrite nous marque.

Moins encore ceux de la loi de grâce. Car si nous la commençons par l'incarnation du verbe, peut-on découvrir de plus signalés principes et commencements de gratitude ? Ici l'attention de vos esprits, ici la fidélité de vos mémoires. Souvenez-vous de cette belle idée de connaissance que je vous ai fait voir au mystère de la trinité et voyez celle du Saint-Esprit au mystère de l'incarnation. Le Saint-Esprit tient l'être divin du père et du fils, il connaît que la divinité lui vient de ces 2 personnes comme d'une unique source. Mais étant le don personnel des deux, il ne peut revancher<sup>41</sup> d'aucun don dans son infécondité la communication qui lui est faite. Or ce qu'il n'a pu pratiquer au dedans dans l'éternité, il le pratique dans le temps par une opération qui (bien que commune à toute la trinité) lui est particulièrement attribuée. Car c'est par son opération que la Vierge sacrée opère le mystère de l'incarnation. C'est lui qui étant l'union personnelle et primitive dont toute union dérive, met à l'humanité de Jésus-Christ l'union par laquelle elle a droit à la filiation naturelle du verbe. C'est lui qui conduisit le sauveur au désert, afin que combattant contre Satan et lui occasionnant cette victoire tant célèbre, il remportât un glorieux triomphe. Et puisqu'il ne pouvait lui donner la divinité par essence dans l'éternité, il la lui donna par conquête dans le temps. C'est lui qui parut visiblement au baptême de Jésus-Christ pour rendre témoignage de sa divinité, en récompense de celle qu'il avait reçue de lui.

Mais descendons de ces hautes spéculations à des remarques plus sensibles et retournons à l'incarnation. Cette œuvre, principe de toute grâce, ne fut pas plutôt opérée dans le sein de Marie que, comme la sœur de Moïse, nommée Marie, fut choisie de tout le peuple d'Israël à raison de sa virginité, pour chanter à Dieu un cantique de louange et d'actions de grâces en reconnaissance de sa miraculeuse délivrance de la captivité d'Égypte ; aussi cette autre Marie fut élue du ciel, comme la plus pure et la plus digne de toutes les créatures, pour chanter

<sup>38</sup>Tobit et Tobie, père et fils, personnages bibliques dont l'histoire est racontée dans le *Livre de Tobie* (Tb I-XIV).

<sup>39</sup>Ambroise de Milan (ca 339-397), évêque de Milan et Docteur de l'Église. Son *Hexameron*, est consacré aux six premiers jours de la création et à une critique de l'astrologie selon le point de vue chrétien.

<sup>40</sup>Remarquables.

<sup>41</sup>Rendre la pareille.

semblablement un cantique de louanges et d'actions de grâces, en reconnaissance d'un si grand bénéfice conféré à tout le genre humain. Elle n'eut pas plutôt conçu le fils de Dieu qu'agitée du Saint-Esprit, s'élevant au dessus de soi-même, elle grimpe les plus hautes montagnes de la Judée, pour publier plus hautement la grandeur de la bonté divine. Elizabeth, sa cousine, la voit et l'exalte comme celle qui avait beaucoup coopéré en ce mystère en qualité de mère. Ô dévots de la Vierge, voici un exemple digne de la mère d'un Dieu et de celle à qui vous rendez vos vœux, *Magnificat anima mea Dominum*<sup>42</sup>, repart-elle<sup>43</sup> à ses éloges, comme si elle eût dit : *Vous me chargez de bénédictions et de louanges (ô ma chère cousine) et je les renvoie toutes à Dieu, auteur de toute bénédiction. Le petit*<sup>44</sup> *dont vous êtes enceinte a tressailli de joie dans vos flancs, et mon âme est saisie d'allégresse, non à mes louanges, mais en celles de mon Dieu et mon fils.*

Je ne dis rien de l'hymne des anges, *Gloria in excelsis deo*<sup>45</sup>. Je passe le cantique de Symeon<sup>46</sup>, chanté comme une action de grâce. Je tais ce que saint Paul et les apôtres nous enseignent *In omnibus gratias agite, haec est enim voluntas Dei*, la volonté de Dieu est qu'en toute chose vous rendiez action de grâce à Dieu<sup>47</sup>. Ce qu'ils nous ont appris par leur exemple, *Gratias agimus Deo sine intermissione, c. 2 ad Thess.*, nous remercions Dieu sans intermission<sup>48</sup>. Je ne m'arrêterai pas sur l'exemple que tant de papes nous en ont donné, par les aveux qu'ils ont faits à Dieu de leur souveraine dignité, par les superbes églises et fondations, par les actes d'humilité et de reconnaissance.

Je passe sous silence l'exemple de nos rois. Clovis ne fut pas sitôt marqué du caractère baptismal qu'il envoya une couronne très précieuse au pape à Rome, lequel dit en la prenant, *Ecce regnum*<sup>49</sup>. Ce grand roi nous enseignant que la reconnaissance est le premier sentiment chrétien. Charlemagne prit pour devise les paroles de saint Paul, *Je suis ce que je suis par la grâce de Dieu*. Philippe Auguste, après la bataille de Bouvines<sup>50</sup>, fit bâtir l'église de la Victoire, près de Senlis. Charles VIII<sup>51</sup> prit pour âme<sup>52</sup> de sa couronne, *Hoc me Caesar donavit*, c'est Dieu qui me l'a donnée. Louis XII<sup>53</sup> fit édifier une chapelle au lieu où il gagna la bataille de

<sup>42</sup> "Mon âme exalte le Seigneur" (Lc I, 46).

<sup>43</sup> Réplique-t-elle.

<sup>44</sup> Saint Jean-Baptiste.

<sup>45</sup> Prière "Gloire à Dieu au plus haut des cieux".

<sup>46</sup> Cantique de Syméon (*Nunc dimittis*), cf. Lc II, 29-32.

<sup>47</sup> 1 Th V, 18.

<sup>48</sup> 1 Th II, 13.

<sup>49</sup> *voici le règne* ; probable parallèle avec "ecce homo".

<sup>50</sup> Le 27 juillet 1214. La bataille de Bouvines (Nord-Pas-de-Calais) oppose les troupes de Philippe Auguste à une coalition anglo-germano-flamande menée par Otton IV.

<sup>51</sup> Charles VIII (1470-1498), roi de France de 1483 à 1498. En fait, c'est Charles VI qui captura un cerf portant un collier où était écrit "Hoc me Caesar donavit" (César me l'a donné). Il adopta cette devise avec un cerf dans ses armoiries. Ses successeurs (Charles VII, Louis XI et Charles VIII) reprirent la devise et l'emblème du cerf.

<sup>52</sup> Devise.

<sup>53</sup> Louis XII (1462-1515), roi de France de 1498 à 1515.

Phiaradadda<sup>54</sup>, sous le nom de Sainte-Marie-de-la-Victoire. François I<sup>er</sup> pratiqua le même sur le camp où il défit les Suisses, à Saint-Donat. Louis XI payait tous les ans un cœur d'or en hommage à Notre-Dame de Boulogne. Louis XIII a consacré la sienne à la très sainte Vierge. Bref tous nos rois ont toujours été grandement reconnaissants.

Que dirai-je des empereurs ? Le grand Constantin, ayant vaincu le tyran Maxence<sup>55</sup>, par une grâce particulière, faisait toujours porter une croix à la tête de son armée, en souvenance de celle qui lui apparut au ciel défendant qu'on fit mourir les criminels dans la croix etc. L'histoire de Théodose<sup>56</sup> remarque qu'après les combats, le premier soin de cet empereur était de rendre action de grâce au Dieu des batailles. Charles Quint prit pour devise, après la victoire gagnée contre les protestants, *Veni, vidi, et Deus vicit*. Je suis venu, j'ai vu, et Dieu a vaincu. Heraclius<sup>57</sup> avait pris pour la sienne, *A Deo victoria*, la victoire vient de Dieu. Que dirai-je de ce grand prince Godefroy de Bouillon, qui étant élu par nos Français roi de Jérusalem, refusa de porter une couronne d'or, où le fils de Dieu n'en avait eu qu'une d'épine ?

Mais quelle merveille, si les monarques chrétiens ne se qualifient rois que par la grâce de Dieu et ont de si grands sentiments de reconnaissance, puisque les païens eux-mêmes et les infidèles ont été soigneux de pratiquer cette vertu ? Auguste fit graver une monnaie dans laquelle on voyait une main sortant d'une nuée qui lui apportait sa couronne, pour montrer qu'il l'attribuait au ciel. Marcellus<sup>58</sup>, consul de Rome, revenant victorieux de la ville de Syracuse, en reconnaissance de sa victoire, fit bâtir deux temples à Rome, l'un à l'honneur et l'autre à la vertu. L'empereur Marc-Aurèle<sup>59</sup> fit faire une médaille où était son image d'un côté et de l'autre un aigle, qui prenait avec la griffe le sceptre de la main de Jupiter. Je ne dis rien des temples magnifiques, des sacrifices sanglants, des victimes et holocaustes, qu'on offrait aux faux dieux, en reconnaissance des bienfaits qu'ils croyaient en recevoir.

Je passe l'exemple même des oiseaux, qui lèvent les yeux au ciel à chaque goutte qu'ils boivent, des fleurs qui suivent comme par hommage le mouvement du soleil. Quoique tout cela nous enseigne à lever les yeux au ciel, à faire nos aveux à Dieu, à connaître ses bienfaits, de pensée, et à les reconnaître de bouche, de parole, de cœur et de présents ; si<sup>60</sup> passai-je cela sous silence, pour finir ce discours par le plus signalé acte de reconnaissance que fit le sauveur du monde sur la fin de sa vie. Le bien-aimé disciple de Jésus-Christ dit que son maître, se voyant

<sup>54</sup> Bataille d'Agnadel, en italien Ghiaradadda (14 mai 1509).

<sup>55</sup> Maxence (ca 278-312), empereur romain de 306 à 312.

<sup>56</sup> Théodose (347-395), empereur romain de 378 à 395.

<sup>57</sup> Héraclius I<sup>er</sup> ou Hérakleios (ca 575-641), empereur byzantin de 610 à 641.

<sup>58</sup> Marcus Claudius Marcellus (ca 268-208 av. J.-C.), général romain et consul en 222. Il s'empare de Syracuse après trois ans de siège (212 av. J.-C.).

<sup>59</sup> Marc Aurèle (121-180), empereur romain de 161 à 180.

<sup>60</sup> Cependant.

proche de sa fin, considéra que tout ce qui était en lui venait de son père, principe sans principe de tout être créé et incréé, *Quod omnia dedit ei Pater in manus, et quod a deo exivit, et ad eum vadit*<sup>61</sup> ; et que partant, il était convenable que tout retournât à lui, savoir par un report volontaire, par une entière oblation et action de grâce. Les évangélistes rapportent qu'ensuite il prit du pain, le bénit, leva les yeux au ciel. Et l'église catholique croit qu'il le transsubstantia en son corps, comme aussi par une consécration distincte changea le vin en son sang. Et de la sorte, il se sacrifia soi-même à Dieu son père, en reconnaissance de tout l'être, de toutes les perfections, de toutes les grâces, et de tous les dons qu'il en avait reçus tant pour soi en qualité d'homme que pour son église. Ô sacrifice non pareil, ô divine eucharistie, ou action de grâce, ô singulier exemple de reconnaissance ! Ô bonté de Dieu, et admirable complaisance de la vertu de gratitude, puisqu'elle lui est tant agréable que j'oserais quasi dire que le plaisir qu'il prend à la voir pratiquer par ses fidèles l'a invité à nous mettre entre les mains le même sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, pour nous y donner le moyen d'une action de grâce très parfaite et accomplie.

*Quid retribuam domino pro omnibus, etc*<sup>62</sup>. Que rendrons-nous donc au seigneur pour tant de biens que nous avons reçus ? C'est lui qui nous a conduits et ramenés dans notre patrie, qui nous a préservés du naufrage pendant tant de tempêtes, qui nous a défendus des pirates et infidèles, et qui a diverti<sup>63</sup> les mauvais desseins du Turc. Que lui donnerons-nous pour cela ? Trois heures de prostrations et actions de grâces comme Tobie, c'est trop peu ; des victimes et holocaustes comme dans l'ancienne loi, ce n'est pas assez ; toutes les louanges et actes de reconnaissance de la loi de nature et de la loi écrite, il mérite davantage ; le cantique de Marie et de Symeon, il demande d'autre chose ; *Calicem salutaris accipiam, et nomen domini invocabo*. Je prendrai le calice du sauveur, j'invoquerai son saint nom et lui rendrai mes vœux au pied de cet autel<sup>64</sup>. Accompagnez-y-moi, (chers confrères) et vous souvenez<sup>65</sup> que l'extrême malheur de Judas lui vint (au dire de saint Chrisostome) de ce qu'il se retira de la compagnie, avant l'hymne chanté. Que personne ne s'en aille sans rendre action de grâce, sans assister au sacrifice de ma messe et aux hymnes que nous chanterons ensuite.

Confessez tous au seigneur, parce qu'il est bon et que sa miséricorde n'a ni borne ni fin. Louez-le dans les siècles des siècles, exaltez et magnifiez son saint nom à la face du ciel et de la terre, *Ipsa castigavit nos propter iniquitates nostras, et ipse salvabit nos propter misericordiam suam*<sup>66</sup>. Il nous a châtiés un temps à cause de nos péchés, car le ciel n'aurait point de foudre, si la terre ne lui donnait les

<sup>61</sup> "que le Père lui avait tout remis entre les mains, et qu'il était venu de Dieu et qu'il s'en allait vers Dieu" (Jn XIII, 3).

<sup>62</sup> "Comment rendrai-je à Yahvé tout le bien qu'il m'a fait ?" (Ps 116, 12).

<sup>63</sup> Détourné.

<sup>64</sup> Ps 116, 13.

<sup>65</sup> Souvenez-vous.

<sup>66</sup> "S'il vous châtie pour vos iniquités, il aura pitié de vous tous" (Tb XIII, 5).

vapeurs et exhalaisons, et la justice de Dieu ne lancerait jamais les carreaux de sa foudre, si nos crimes ne lui en fournissaient la matière. Mais il nous a sauvés par sa miséricorde et, comme l'huile, symbole de la miséricorde, surnage sur les autres liqueurs, ainsi cette miséricorde nous a toujours fait surnager dans nos naufrages. Mon âme, bénis ton seigneur et que toutes les parties de moi-même se convertissent en langue pour chanter ses louanges.

Oui, ô grand Dieu, père des miséricordes, Dieu de toute consolation, principe de tout bien, nous vous faisons ici nos très humbles aveux. Nous vous rapportons<sup>67</sup> tout le bien de notre voyage et à nous tout le mal. L'entreprise est venue de vous et je l'y<sup>68</sup> renvoie comme à sa source. Nous vous offrons nos vies, que vous nous avez si souvent sauvées et qui seront éternellement acquises à votre service. Nous lèverons les yeux au ciel à l'imitation de votre fils bien aimé, prendrons son corps et son sang, comme le plus riche présent. Et vous rendant action de grâce, l'offrirons à votre souveraineté en tribut et hommage, en satisfaction de nos péchés, en remerciements et reconnaissances. *Calicem salutaris accipiam, vota mea reddam*<sup>69</sup>.

Et vous, ô sainte Vierge, à qui nous nous sommes voués, c'est à votre fils et à vous, à qui je rends mes vœux. Je sais combien votre secours nous a été favorable, combien utile votre protection. Bel astre qui commandez sur la mer amère de ce monde, vous avez toujours été dans notre navigation la cynosure<sup>70</sup> assurée et l'étoile polaire que nous avons envisagée. Cette chapelle nous a été un feu saint Elme d'un bon augure et un phare céleste qui nous a redressés. Notre vaisseau a toujours vogué sous votre belle conduite et maintenant qu'il est ancré au port, je vous rends action de grâce, vous conviant avec tous les bienheureux de remercier Dieu pour nous et de n'abandonner jamais cette petite compagnie de vos prières et protections ; afin que nous fassions avec vous dans le ciel ce que nous pouvons faire en terre, que nous louions Dieu dans tous les siècles et chantions éternellement ce beau Trisagion<sup>71</sup> ; que tous les bienheureux chantent à l'envi dans la gloire, où nous conduisent le père, le fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Fin

---

<sup>67</sup> Attribuons.

<sup>68</sup> « je l'a l'y renvoie ».

<sup>69</sup> « J'élèverai la coupe du salut, j'appellerai le nom de Yahvé » (Ps CXVI, 13).

<sup>70</sup> La constellation de la Petite Ourse.

<sup>71</sup> Nom donné à l'hymne *Sanctus, Sanctus, Sanctus*.



---

## CHAPITRE XXXI

### *Dernières réflexions sur les admirables conduites de la divine providence dans la diversité des vertus, propriétés et nature des animaux, plantes et fruits, principalement de l'Amérique*

Bien que le grand Alexandre ne semblât être né que pour les armes, si était-il combattu d'un si grand désir de savoir la nature et propriété des animaux qu'il commanda aux chasseurs, pêcheurs, pasteurs et fauconniers de la Grèce, Asie et Afrique, d'obéir à Aristote et de lui rapporter ce qu'ils en auraient découvert, [de façon] à ce que son maître pût écrire ces livres si renommés qu'il a fait des animaux. En quoi, il a été suivi par plusieurs graves auteurs, comme saint Ambroise, Pline, Aelian, saint Basile et autres, qui y ont fait des réflexions morales et mêlé des pensées théologiques parmi les philosophiques. Mais ils n'ont point connu le nouveau monde, dont je traite et rapporte ici de nouvelles propriétés, que je n'écris néanmoins qu'avec des preuves authentiques, en y mêlant quelques curiosités de l'Afrique.

N'est-ce pas un effet de la sagesse de Dieu, qui a dépourvu l'Amérique de fer et d'acier, de lui avoir donné non seulement l'or et l'argent, mais le bois fort dur, dont les sauvages font leurs sagaies, boutous et flèches pour chasser ; les arêtes de poisson suffisamment fortes et aiguës pour servir de pointes à l'extrémité de leur flèche comme nous en avons vu ; les plastrons de tortues, dont ils peuvent faire des boucliers pour défendre leur vie ; le coton, dont ils font non seulement leurs hamacs ou lits, mais encore leurs frondes, comme au Mexico, pour donner la fuite à ceux qui leur dressent des embûches. Dans les pays septentrionaux de l'Amérique, leurs habits sont de peau de castor ou d'autres animaux, leurs boucliers de cuir bouilli fort légers et portatifs, leurs lits d'écorce d'arbre, aussi bien que leurs bateaux. Voire ces écorces d'arbre leur servent à couvrir leurs cases. Tant il est vrai que Dieu n'a rien fait en vain et qu'il a donné même aux infidèles tout ce qui est nécessaire et l'industrie pour s'en servir.

C'est chose assez commune que les Indiens et même aujourd'hui les Espagnols font des échelles de cuir bouilli, pour descendre et monter des profondes mines de Potosi, sans quoi ils auraient peine de joindre quelquefois des échelles de bois de 400 degrés. Mercator rapporte dans son *Grand Atlas* que la peau des loups marins est propre pour faire des habits et que quelques sauvages des pays froids en usent, voire que ceux du Péru prenaient en mer des baleines dont les ossements servaient *ad construenda mappalia*<sup>1</sup>, dit-il, pour faire leurs cases ou demeures. Les

---

<sup>1</sup> "pour construire des cabanes".



Indiens tirent de l'huile non seulement de l'herbe au soleil comme ils l'appellent, au rapport de Mercator, mais encore de la baleine.

Il y a encore dans le Pérou, dit le même Mercator, *teurtres, becquefigue, turtures, ficedulae, colombae, nisi, cuniculi, aucupes, simiae*, etc.<sup>2</sup> ; si bien que les animaux qui ne sont propres à vêtir les sauvages leur sont utiles ou pour leur servir d'aliment, ou de récréation, comme les singes, ou de l'un et de l'autre. V. Gesner et Aldroand, *de Hist. animal*<sup>3</sup>. Il y a des oiseaux qui, pressentant le beau ou mauvais temps, en donnent des marques aux Indiens. Ce que nous voyons aussi dans l'Europe, témoin l'alouette, qui, prévoyant le beau temps, s'élève en l'air et l'annonce par mille fredons<sup>4</sup>. Il y a des *sainos*<sup>5</sup>, qui ont le nombril sur le dos, lesquels vont par groupe. Quelle providence d'avoir donné à cette couleuvre mortifère du Brésil une espèce de clochette pour avertir les sauvages de se retirer ? Quelle grande sagesse d'avoir livré un second ventre à cet autre animal dont j'ai aussi parlé et un dos fort large à la sucarate<sup>6</sup> pour y mettre leurs petits, quand le chasseur sauvage les poursuit, et se sauver ensemble ? N'est-ce pas merveille que là où l'Amérique méridionale ne porte pas le lin, le chanvre et la paille, les oiseaux y ont le coton pour faire leurs nids, les sauvages les liennes<sup>7</sup> pour leur servir de corde et les chaleurs les exemptent d'habits ? L'élan a les jambes un peu raides, c'est pourquoi la divine sagesse lui a donné le cou et la tête longue pour paître. Qui a donné cet instinct au tourlourou<sup>8</sup> d'aller se baigner à la mer tous les mois d'avril ? Qui fait naître d'un œuf, de la grosseur d'une balle, ces crocodiles de Payra<sup>9</sup> à la grandeur de trente pieds, si ce n'est celui qui fait monter le pépin d'un arbre à une élévation prodigieuse. Mais au sujet du crocodile, je rapporterai une façon admirable dont se sert un petit oiseau pour se nourrir et curer les dents du crocodile, entre lesquelles s'étant mis des morceaux de chair qui font peine<sup>10</sup> au crocodile et qu'il ne peut ôter, la divine providence, dit Grenade<sup>11</sup>, lui envoie un petit oiseau qui lui sert de cure-dent. Car il arrache ces morceaux de chair et se nourrit en lui rendant un bon office.

<sup>2</sup>Tourterelles, becfigues, tourterelles des bois, fauvettes dorées, colombes, éperviers, lapins, oiseleurs (*sic*), singes.

<sup>3</sup>Conrad Gesner (1516-1565) zoologue et naturaliste suisse, auteur de l'*Historiae animalium* (1551-1558) ; Ulysse Aldrovandi (1522-1605), zoologue et professeur d'histoire naturelle à Bologne, auteur, entre autres des *Ornithologiae* (Bologne, 1599-1603), du *De quadrupedibus solidipedibus*, du *De quadrupedibus bisulcis*.

<sup>4</sup>Vocalises.

<sup>5</sup>Les pécaris.

<sup>6</sup>Succarath ou su : créature monstrueuse empruntée à THEVET, André. *Le Brésil d'André Thévet. Les singularités de la France antarctique* (1557). Éd. de F. Lestringant. Paris : Chandeigne, 1997, p.215.

<sup>7</sup>Les lianes.

<sup>8</sup>Crabe. Voir ROCHEFORT, *op. cit.*, tome 1, chap. XXII, p.244.

<sup>9</sup>Il s'agit du golfe de Paria et des alligators, dont on dit qu'ils ressemblent aux crocodiles du Nil.

<sup>10</sup>Font souffrir.

<sup>11</sup>Luis de Sarria ou Louis de Grenade (1504-1588), dominicain espagnol auteur de nombreux écrits dont le *Livre de l'oraison et de la méditation* et le *Traité de l'oraison, du jeûne et de l'aumône*.

Mais vous me demanderez ici pourquoi Dieu a créé ces crocodiles, couleuvres, lions et autres animaux anthropophages, et m'apporterez l'argument d'Epicure qui niait la providence : s'il y a une providence en Dieu qui ait soin des hommes et qui les préserve, pourquoi conserve-t-elle ces couleuvres et autres animaux ennemis de la vie de l'homme ? Je réponds que comme le bon ordre d'une république et police requiert qu'il y ait des bourreaux et des verges pour châtier les méchants et les tenir dans la crainte, ainsi dans la république de ce monde, Dieu a mis des exécuteurs de sa justice. Ainsi envoya-t-il des serpents aux enfants d'Israël dans le désert, pour mordre ceux qui avec leur langue médisante avaient piqué les ministres de Dieu. Car saint Bernard dit que la langue médisante est une lance qui en blesse trois, si la médisance est légère ; qui en tue trois, si elle est griève<sup>12</sup>. Voire il dit que le détracteur fait un péché plus sensible au sauveur que celui de Longis<sup>13</sup>, qui lui donna un coup de lance au côté, pour ce que celui-ci ne frappa qu'une partie morte du sauveur, mais le médisant en offense une vivante, chaque chrétien étant un membre vivant du sauveur, au dire de l'apôtre. Et nonobstant cela sa bonté fut si grande qu'il donna un remède aux Israélites pour les guérir, ainsi en donne-t-il aux Sauvages pour les guérir des couleuvres et des blessures des chiques et autres animaux, comme j'ai dit ci-devant. De sorte qu'encore après le péché Dieu ait mis une haine entre l'homme et certains animaux et ait changé leur douceur et leur obéissance en rébellion contre l'homme en punition de sa désobéissance à Dieu, ce n'a été que pour tenir l'homme dans la crainte, pour lui faire connaître sa faute et l'humilier. Encore lui a-t-il donné des remèdes à son mal, tant sa bonté est grande.

J'ai lu dans Joseph Acosta<sup>14</sup> que dans une île éloignée de six lieues de Terre Ferme de l'Inde, on avait trouvé un tigre qui avait passé à la nage pour aller chercher la proie dont il était le plus friand. Car la divine providence n'est pas moins admirable à donner des secrets aux animaux de l'Inde pour conserver leur vie. J'ai parlé ci-devant d'un petit animal qui venait dans nos chambres et coffres chercher son aliment. Et parce qu'il va par bande et qu'il peut aisément être vu parcourir toute une chambre avec d'autres, ils font une espèce de galerie (voire en moins d'une nuit) sous laquelle ils cheminent à couvert ; de sorte que vous serez étonnés le matin d'en voir plus de cent dans votre coffre, que vous n'eussiez pas aperçus si vous ne l'eussiez ouvert, et la galerie qui en est toute pleine. Que dirai-je du cancre<sup>15</sup>, qui prend une pierre entre ses serres et, lorsque l'huître ouvre ses coquilles aux rayes<sup>16</sup> du soleil, la met entre deux, puis en mange la chair ? Que dirai-je du tigre, qui est fort friand de la chair des singes, mais comme il ne peut monter dans les arbres pour les prendre, il contrefait le mort, et lorsqu'ils

<sup>12</sup> Grave.

<sup>13</sup> Longinus, centurion romain, qui a percé avec sa lance le flanc droit de Jésus-Christ.

<sup>14</sup> Joseph d'Acosta (ca 1540-1600), jésuite espagnol, auteur de *Historia natural y moral de las Indias* (Séville, 1589). ACOSTA, *op. cit.*, liv. IV, chap. 34, p.213-214.

<sup>15</sup> Crabe.

<sup>16</sup> Rayons.

le viennent sentir, il se jette dessus ? Le même dit-on du renard. Qui admirera davantage ou la couleuvre de la Martinique, quand elle se cache dans la case pour attendre le rat, ou la torpille<sup>17</sup> quand elle se musse<sup>18</sup> sous la fange pour attendre le petit poisson, ou les raines<sup>19</sup> marines quand elles se couvrent de sable pour surprendre leur proie, ou la tortue quand elle pond ses œufs sur le sable chaud pour les y faire éclore aux rais du soleil, ou le hérisson quand trouvant des fruits il se roule dessus pour les piquer de ses pointes et les emporter pour sa provision ?

Mais cette providence ne paraît pas seulement à leur donner des moyens pour se nourrir, mais aussi pour se médeciner. Car qui admirera davantage ou la tortue, quand elle a mangé quelque couleuvre, cherchant l'origan pour se purger, ou l'ibis oiseau semblable à la cigogne, quand il a le ventre chargé, remplir son bec d'eau salée pour le vider, ou le cheval marin, qui a le secret de se baigner au besoin, ou l'ours, qui ayant avalé d'une herbe venimeuse nommée mandragore, mange des fourmis pour se guérir, ou la belette, qui se guérit avec de la rue<sup>20</sup> étant blessée du serpent, ou le sanglier avec du lierre, ou le lion avec la chair du singe de terre, ou le dauphin en avalant le singe marin, ou le léopard en prenant l'excrément de l'homme, ou le renard avec une pomme de pin, dit saint Ambroise ; bref ou les animaux de l'Amérique mordus du serpent se guérir (au rapport de Janssonius<sup>21</sup>) avec une plante nommée *copaibas*<sup>22</sup> ? Nous ne le croirions pas, si nous ne voyions les chiens se purger de l'humeur cholérique avec certaine herbe, ce qui nous fait déplorer les suites du péché qui nous a ôté la connaissance naturelle de ce qui nous médecine et cause tant de peine à acquérir l'artificielle, que les animaux savent sans artifice et dont ils donnent leçon aux hommes.

Qui ne se ravira considérant les autres moyens que Dieu a donnés aux animaux pour conserver leur vie ? J'ai fait voir un poisson que la divine providence a pourvu d'ailes pour se guinder<sup>23</sup> en l'air, quand les gourmands de la mer le suivent. Acosta dit que les guenons attachent par la queue les plus faibles pour les enlever en l'arbre. Le hérisson marin pressentant la tempête prend une pierre en bouche et s'enfonce dans le sable, de peur que les flots le jettent contre un écueil. Qui n'admira les conques marines, ouvrant leurs écailles pour attendre certains petits poissons à y entrer ? Ou la mère perle, quand elle veut produire le joyau, s'ouvrir pour recevoir la rosée, de laquelle elle le forme aux premiers rayons du soleil, puis elle se cache bien avant au pied des rochers ? Si bien que dans l'Amérique il se consomme<sup>24</sup> beaucoup d'Européens à pêcher les huîtres et mères perles, pour ce

<sup>17</sup> Raie électrique.

<sup>18</sup> Se cache.

<sup>19</sup> Grenouille de mer (*raniceps raninus*), espèce de poissons marins appartenant à la famille des Gadidae.

<sup>20</sup> Plante médicinale.

<sup>21</sup> Johannes Janssonius (1588-1664), cartographe néerlandais, auteur d'un *Atlas*.

<sup>22</sup> Le copaiba est une sécrétion naturelle du copayer, qui a une propriété antiseptique et anti-inflammatoire.

<sup>23</sup> Se hisser.

<sup>24</sup> S'épuise.

qu'il faut retenir longtemps dans l'eau son haleine pour les détacher des rochers ; et les ayant détachées, on ouvre l'huître, en la chair desquelles on trouve la perle. Rarement y en a-t-il deux semblables. C'est pourquoi les Latins les nomment *uniones*<sup>25</sup>. Merveille comme un tel animal peut produire un si noble effet avec la rosée du ciel et comme il se cache si avant dans la mer au pied des rochers, c'est pour apprendre à l'homme à tenir sa vertu secrète comme un trésor. La terre américaine l'enseigne aussi, cachant l'or bien avant dans son sein. Or de ce que dessus vous voyez comme la divine providence nous donne des leçons par l'exemple des animaux, aussi bien de l'Amérique que des autres parties du monde, desquelles je laisse<sup>26</sup> la sagesse de la fourmi, à laquelle Salomon nous renvoie, je passe la prudence du serpent et la simplicité de la colombe, que le fils de Dieu nous rend si recommandable en l'évangile. J'oublie la virginité de l'abeille, la chasteté de la tourterelle, la pureté de l'hermine, qui aime mieux mourir que de se souiller, la fidélité du chien, la douceur de l'agneau, la piété de la cigogne, la reconnaissance du perdreau, qui reconnaît sa mère parmi d'autres qui l'ont couvé, en cela semblable à nos jeunes hérétiques qui retournent au giron de leur mère l'Église depuis qu'ils s'en sont séparés après le baptême et que l'hérésie les a allaités et élevés. Je dis peu de la générosité du lion, qui se contente de terrasser son ennemi, du détachement de la terre de l'oiseau de paradis. Vous conviant (cher lecteur) de réfléchir en passant sur le sujet que l'homme a de s'humilier, voyant que dans toutes les parties du monde il se trouve des écoles et des maîtres qui lui enseignent la vertu. *Glorificabit me bestia agri*, dit le Seigneur dans l'écriture sainte, *dracones et struthiones*<sup>27</sup> etc. La bête champêtre, le dragon, l'autruche etc. nous enseignent à glorifier Dieu.

Quel sujet as-tu donc (ô homme) de te glorifier, s'écrie saint Bernard, *quid superbis ô homo*, etc., voyant que les animaux t'enseignent de tous côtés à bien vivre<sup>28</sup> ; si tu te vantes de ta sagesse et prudence, le fils de Dieu te renvoie au serpent et le sage à la fourmi pour en recevoir leçon ; si<sup>29</sup> de ta grandeur, l'éléphant et la vivelle<sup>30</sup> sont plus grands que toi ; si de ta beauté, le soleil et le paon portent de plus vives couleurs ; si de ta force, le lion est plus fort, le rossignol a la voix plus douce et flexible, l'oiseau le corps plus agile, l'aigle a la vue plus perçante, le lynx plus pénétrante, le chien a l'odorat meilleur ; le poisson l'ouïe plus subtile et n'a pas le corps si malsain, le corbeau vit plus longtemps que toi et la salamandre ne se corrompt pas sitôt dans les flammes ? Rarement les animaux mangent-ils par excès ?

*Quid superbis terra et cinis* ?<sup>31</sup> Tu n'es pétri que de terre et de fange ? Encore si

<sup>25</sup> Mot espagnol (*union*) qui signifie perle qui se forme dans certains mollusques.

<sup>26</sup> "car je laisse" : faute survenue en l'impression, lisez "desquelles je laisse" [n.d.a.].

<sup>27</sup> "Les bêtes sauvages m'honoreront, les chacals et les autruches" (Is XLIII, 20).

<sup>28</sup> Après "vivre", sous-entendre : "voyant que".

<sup>29</sup> Ici et dans les phrases suivantes, il faut sous-entendre : [si] "tu te vantes de".

<sup>30</sup> Le poisson scie.

<sup>31</sup> "Pourquoi tant d'orgueil pour qui est terre et cendre" (Si, X, 9).

tu étais fait d'air comme les oiseaux ? Si d'eau comme les poissons ? Si de la riche étoffe des cieus et des astres ? Mais du plus vil des éléments, du plus grossier, bas et terrestre, savoir de la terre et d'une terre fangeuse, dit Tertul.<sup>32</sup> *Quid superbis terra et cinis* ? Tu as à la vérité, la raison par dessus les animaux, tu as l'esprit, tu as le jugement, mais si souvent tu en abuses que David te compare à la jument et qu'on a vu des rois paître l'herbe comme bœufs. Au reste l'ange a la raison plus subtile que toi et le jugement plus fort, plus stable et inflexible. Ainsi tu n'as rien qui ne soit devancé par autrui et as beaucoup de choses inférieures aux animaux.

Vous avez vu l'industrie que la divine sagesse a donnée aux animaux de l'Amérique, soit pour chercher leur vie et se médeciner, soit pour maintenir leurs petits, l'abondance et diversité pour nourrir les sauvages ; de plus, comme sa justice leur a donné des exécuteurs de ses châtimens pour les tenir en crainte et encore ont-ils eu des remèdes pour s'en garantir ; voire comme sa miséricorde (qui surnage sur ses ouvrages, comme l'huile sur l'eau) n'a pas donné la centième partie des animaux qui nuisent ou mangent l'homme, à ceux qui sont bons à manger. Remarquez encore que la divine providence permet que ces animaux, ennemis de l'homme, se détruisent eux-mêmes, car le vipereau de l'Inde déchire les entrailles de sa mère. Saint Basile dit que la lionne se déchire le ventre avec ses griffes voulant faonner<sup>33</sup>, d'où saint Epiphane, *au livre contre les hérésies*, dit qu'elle ne produit qu'une fois en sa vie. Les loups se mangent les uns les autres, dit Grenade, quand ils n'ont autre chose. Et les femelles des scorpions, d'onze œufs qu'elles produisent en mangent dix. Et ce seul qui reste, étant éclos, ne fait pas tant d'état du bénéfice reçu de sa mère en sa naissance, que de la mort de ses frères, car il la tue, comme s'il voulait la punir de sa cruauté. Mais élevons plus haut nos pensées et disons que Dieu le permet pour qu'il n'y en ait pas si grande quantité, car tous les pays chauds en seraient pleins aussi bien que de lions, vipères ; et qui tiendraient l'homme dans de continuelles transes, si Dieu n'avait mis la guerre parmi eux-mêmes et ne leur avait donné des ennemis et destructeurs. J'ai souvent ouï dire à nos Français de l'Inde que les porcs vont ès bois chasser et manger des couleuvres et il y a un animal dans Payra qui va rompant à la dérobée autant d'œufs de crocodiles qu'il en trouve sur le rivage de la mer.

Mais ce qui est encore plus admirable dans cette providence, ces animaux ennemis de l'homme ont des vertus particulières pour lui conserver la vie, car l'on tire d'excellent thiriac<sup>34</sup> de la couleuvre et vipère de l'Inde. Janssonius dit que de l'os de l'armadillo<sup>35</sup> de l'Amérique on peut tirer des médicaments et que les Sauvages mangent la chair du crocodile, de l'ours et couleuvres ennemis de l'homme. La licorne et le scorpion portent avec soi le remède de guérir ceux qu'ils blessent, en quoi le fils de Dieu est comparé par David à la licorne. Les ossements

<sup>32</sup> Tertullien (ca 150/160-ca 220), théologien et Père de l'Église.

<sup>33</sup> Mettre bas.

<sup>34</sup> Thériac, médicament ayant des vertus toniques et efficaces contre les venins, les poisons et certaines douleurs.

<sup>35</sup> Armadille, synonyme de tatou.

du lion servent à faire feu quand on les frappe les uns contre les autres, aussi cet animal n'est-il que feu. Le boyau colon du loup, au rapport de Dioscoride, est souverain contre la colique, en faisant d'icelui une ceinture. Et si le péché ne nous avait point ôté la connaissance des autres animaux anthropophages, nous verrions qu'ils avaient été créés de Dieu pour nous servir de médecins et que ce n'est que par accident qu'ils nous servent de bourreaux. Qui n'admira donc la sagesse de Dieu ? Qui ne se ravira dans les excès de sa bonté et dans les merveilleux stratagèmes de son amour ? Qui ne taxera d'ignorance Epicure, *ne dicas non est providentia*<sup>36</sup>, dit le sage ? Qui ne s'écriera avec David, *Dieu est juste dans toutes ses voies et saint dans tous ses ouvrages, depuis le soleil levant jusqu'au couchant* (c'est-à-dire depuis l'Asie jusqu'à l'Amérique) *son nom soit loué et béni*.

Pour ce qui est des poissons et oiseaux de l'Amérique, je ne dirai rien davantage, sinon qu'il s'en trouve qui changent de lieux et de régions. Et comme nous en voyons dans l'Europe qui pendant l'hiver vont dans l'Afrique à bande, afin de chercher la chaleur en plus grande assurance, et reviennent dans l'Europe au commencement de l'été, pour y nourrir l'homme et pour y trouver un air plus tempéré et plus propre à la génération, ainsi ceux qui ont été au Mexico ont remarqué qu'il y en a qui passent et repassent de l'Amérique septentrionale à la méridionale, selon les besoins qu'ils ont de conserver leur individu et leur espèce, et nourrir l'homme.

Enfin touchant les arbres, plantes et fruits de l'Amérique, et leur nature, vertu et propriété, voyez ce qu'en a écrit d'Aléchamps sur la fin de son second tome de l'*Histoire générale des plantes*<sup>37</sup>, voire leur représentation et figure tirée au naïf. Là il décrit l'ananas et dit que son suc pris au poids de six ou huit onces est souverain contre la chaleur de foie et des reins. Le fruit de plusieurs arbres y vient en tout temps, afin de rafraîchir les chaleurs qui y sont toujours. Le fruit de l'haouiay<sup>38</sup>, gros comme une châtaigne et blanc, est poison, et les sauvages s'en servent pour faire mourir leurs femmes. On tire de l'huile de la noix d'acajou. Le fruit de l'arbre nommé dragon<sup>39</sup>, incorporé en cerot<sup>40</sup>, est efficace contre les brûlures. Le fruit du guaiaac<sup>41</sup> est bon pour lâcher le ventre et sa décoction propre pour guérir la maladie indienne<sup>42</sup>, qu'un Espagnol apporta en l'Europe. La gomme d'un arbre du Peru nommé molle<sup>43</sup>, détrempee en du lait est excellente pour éclaircir la

<sup>36</sup> "Ne sois pas assuré du pardon" (Si V, 5).

<sup>37</sup> Jacques Daléchamps ou D'Aléchamps, (1513-1588) est un médecin et botaniste français. Il a écrit une *Historia generalis plantarum* (Lyon, 1586). Son ouvrage est traduit en français par Jean Des Moulins sous le titre *Histoire générale des Plantes* (Lyon, 1615).

<sup>38</sup> Thevetia ahouai (famille des Apocynaceae). Maurile reprend l'ouvrage de THEVET, André. *Les singularités de la France antarctique* (1557), édit. de F. Lestringant. Paris, p. 97 ; cf. chap. 36, p.145.

<sup>39</sup> Pitaya (*Hylocereus undatus*), fruit d'un cactus.

<sup>40</sup> Cérat, préparation pharmaceutique à base de cire.

<sup>41</sup> Arbre d'Amérique du fruit duquel on extrait un remède sudorifique employé surtout contre les maladies vénériennes.

<sup>42</sup> La syphilis.

<sup>43</sup> Le schinus molle (schinus areira), ou faux-poivrier, est un arbre à feuillage persistant originaire

vue. Le peuplier du Peru est fort astringent. La décoction du sassafras prise en breuvage avec du sucre est excellente contre les catarrhes<sup>44</sup> et résout les ventosités. Le bois du sassafras mis entre les dents en apaise la douleur. Le rambuxit<sup>45</sup> est contrepoison. Les sauvages se servent de la feuille du goyavier (assez commun dans nos îles) pour guérir l'enflure des jambes. Monard<sup>46</sup> rapporte que l'an 1562, le mari d'une esclave du comte de Niéva étant fort malade, un Indien lui dit qu'il avait une herbe avec laquelle il pronostiquerait infailliblement s'il vivrait ou mourrait de cette maladie. Ce que l'esclave souhaitant savoir, cette herbe fut mise dans la main gauche du malade et le rendit fort chagrin, marque, dit-il, qu'il en devait mourir. En effet il mourut. S'il eût, poursuivit-il, été joyeux, il s'en fût relevé. Si bien qu'ils tiennent que cette herbe a la vertu de pronostiquer la vie ou la mort des malades. Il y a bien à dire à cela. Les autres plantes de l'Amérique sont le genipat, le palmepin, le pacal, la palma sancta, le penou, le copei et 50 autres que d'Alechamps nomme, dépeint et décrit par leurs vives couleurs avec leur vertu<sup>47</sup>. Acosta dit y avoir vu les bois et les buissons si épais qu'un Européen s'y égara à la chasse et marcha quinze jours sur les buissons et bois, montant quelquefois aux plus hauts pour se reconnaître. J'y vis, dit-il, des cèdres d'une prodigieuse hauteur. Faisons deux réflexions sur ce chapitre.

La 1<sup>ère</sup>, que les créatures ne sont pas pour soi, mais pour l'homme. Et que bien au contraire que l'homme soit créé uniquement pour admirer le soleil, comme voulait un ancien, le soleil n'est que pour verser au service de l'homme ses chaleureuses lumières, les cieus et les astres leurs bénignes influences. Le feu n'a d'activité, l'air d'oiseaux, la mer de poissons, la terre d'animaux, les vergers et les campagnes de plantes et les plantes de vertu et propriété que pour nourrir, couvrir ou médeciner l'homme. Le moucheron même, bien qu'il ne serve pas d'aliment à l'homme, nourrit ce qui sustente l'homme. Je dis le même des herbes, tant cette providence a été paternelle en notre endroit. Mais remarquez que l'homme est pour Dieu et que ces créatures ne lui ont été données que pour s'en servir à la gloire de Dieu et pour en être libéral, comme Dieu et les créatures sont libéraux à l'endroit de l'homme.

La 2<sup>e</sup> réflexion est que comme Dieu comble les Sauvages de tous ces biens, fait naître son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons, nourrit les animaux et donne la vertu aux plantes aussi bien de l'Amérique idolâtre que de l'Europe chrétienne, ainsi nous imitions la bonté et miséricorde de Dieu, étreignant d'un même lien de charité ceux qui nous font bien et ceux qui nous persécutent ; aimant, c'est-à-dire voulant du bien à nos amis et ennemis. Car ce ne sera pas en créant un nouveau monde que nous serons parfaits comme ce père céleste,

---

d'Amérique du Sud.

<sup>44</sup> Inflammations et hypersécrétions des muqueuses, notamment des voies respiratoires.

<sup>45</sup> DALECHAMPS, *Histoire...*, *op. cit.*, tome 2, livre XVIII, chap. 44, p.723.

<sup>46</sup> Nicolas Monardes (ca 1493-1588), médecin et botaniste espagnol, auteur de l'*Historia Medicinal de las cosas que se traen de nuestras Indias Occidentales* (Séville, 1565-1574).

<sup>47</sup> DALECHAMPS, *Histoire...*, *op. cit.*, tome 2, livre XVIII.

qui seul peut produire de rien et joindre l'être au non-être. Ce ne sera pas en connaissant toute chose, vu que notre esprit est si borné qu'il oublie à même qu'il apprend, mais en faisant bien à tous et en les regardant comme des images de Jésus-Christ. Imitons Thomas Morus<sup>48</sup> quand il avait des mouvements contre quelqu'un : ou cette personne doit être sauvée ou damnée. Si damnée, que lui puis-je souhaiter pis ? Si sauvée, voudrais-je faire mal à un saint qui sera un jour mon juge et méritera mon salut possible par ses prières ?

---

<sup>48</sup> Thomas More (1478-1535), juriste, humaniste et homme politique anglais, auteur de l'*Utopie*. Pour avoir refusé de cautionner le divorce d'Henri VIII, en rejetant notamment l'autorité que le roi s'était arrogée en matière religieuse, il fut condamné à mort.





---

## CHAPITRE XXXII

### *Établissement des pères carmes en l'île de la Gardeloupe et la mort de 3 de leurs religieux avec les dernières nouvelles de l'Inde*

Nous avons déjà vu deux embarquements des carmes de notre province depuis six ans. Le premier, du révérend père Ambroise et de moi, l'an 1646. Le second, des pères Cosme et Innocent, assistés de frère Léon laïc, dont le père Innocent mourut l'an 1650 le 13<sup>e</sup> jour de juillet après avoir reçu ses sacrements. Il laissa une émulation dans l'île à qui aurait son corps, car ceux de la Cabesterre le demandaient pour l'enterrer dans leur église de Lance à Ouaine qu'il servait, et ceux de la Pointe-de-Sable l'emportèrent sur eux, à cause du couvent bâti à l'Anse à Louvet, où il fut inhumé. Nous reste à parler des deux derniers embarquements : l'un au commencement de l'avant 1650 et l'autre deux mois après. Dans celui-là étaient les pères Athanase de Sainte Radegonde, Joseph et Jacques, assistés de frère Thomas laïc. Frère Léon y devait aussi être, mais le navire leva l'ancre avant son retour à Nantes. Or de ce troisième embarquement, le père Jacques de l'Annonciation est mort à Saint-Christophle, extrêmement content de finir sa vie dans l'exécution de son dessein.

La fièvre lui commença sur la mer dès l'entrée dans la zone torride, où les chaleurs et le calme de quinze jours la rendirent si violente qu'il entra en délire et ne put mettre pied à terre avec nos pères à la Gardeloupe. Néanmoins étant revenu dans son bon sens aux approches de Saint-Christophle, il donna quelque espérance d'une convalescence, mais ayant mis pied à terre il retomba et rendit son esprit à Dieu, dix jours après son arrivée dans l'Inde.

Le quatrième et dernier embarquement fut du père Aubin<sup>1</sup> et de frère Léon, dont frère Léon laïc mourut en mer, quinze jours avant l'arrivée de son navire dans l'Inde, après avoir rendu de grandes assistances aux malades de son navire, car il était excellent chirurgien. Et le père Aubin trépassa quatre jours après avoir mis pieds à terre dans Saint-Christophle, par un redoublement de fièvre, qui commença dans le repos, à l'heure qu'on le pensait confirmé en santé. Le révérend père Athanase mande encore que deux pères jésuites de leur embarquement ont aussi passé de cette vie à une meilleure, l'un à la vue de la Martinique, qu'ils approchèrent de la portée du canon mais que le vent leur empêcha de toucher ; si bien qu'il a eu l'océan pour tombeau, aussi bien que notre frère Léon et l'autre le même jour qu'il mit pied à terre.

Nos pères du troisième embarquement furent soixante et deux jours dans

---

<sup>1</sup>Personnage non identifié.

leur passage et, chose merveilleuse, la fièvre passa au père Joseph, qui en était tourmenté en France et lequel se porte bien, comme au contraire elle a fait mourir le père Jacques, qui se portait bien en France. Il avait souvent en bouche ces paroles de l'apôtre : *Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur*<sup>2</sup>. Ce qu'il n'a pas moins fait voir en sa mort qu'en sa vie, car il a dit qu'il ne possédait sa vie que pour la charité et est décédé dans une constance et ferveur d'esprit qui ravissaient les assistants. Pour ce qui est du père Aubin, il mourut le vingtième jour de mars. C'était un religieux fort austère lui-même et fort vertueux, qui s'était déjà victime<sup>3</sup> pour la charité et avait fait paraître son zèle et sa religion jusqu'à l'extrémité de Liège<sup>4</sup>, dans l'établissement de la réforme. Il était manceau<sup>5</sup> de nation, le père Jacques tourangeau et frère Léon parisien, qui tous trois néanmoins ne semblaient être animés que d'un même esprit et d'une même âme, appelée la charité, laquelle seule semblait donner le mouvement à leurs actions. Aussi étaient-ils d'une même province de religion et avaient sucé le lait spirituel d'une même mère dans l'ordre des carmes et quasi d'un même âge, approchant de quarante ans. Tous trois morts en même année, en moins de six semaines, afin que ceux qui avaient été embarqués en même port et même dessein arrivassent ensemble au même séjour de la gloire ; [afin que] ceux qui avaient été unis par les trois mêmes liens de la religion, qui sont les trois vœux, et mus d'un même esprit de charité dans leur vie, n'en fussent séparés dans leur mort destinée pour la charité. Car il n'y a point de plus grande charité que celle d'un missionnaire, qui essuie mille travaux<sup>6</sup> et dangers de sa vie pour conquêter des sujets à Dieu, étendre son empire, affaiblir celui de Satan son ennemi et mourir dans l'assistance du prochain, pour la gloire de Dieu et de son Église, soit parmi les Turcs qui dressent des embûches en chemin, soit parmi les Sauvages, Anglais, Français, catholiques ou hérétiques. *Majorem charitatem nemo habet, etc*<sup>7</sup>. Il n'y a point de plus *etc*.

Nos pères ont beaucoup perdu (aussi bien que les habitants) dans la mort de frère Léon, lequel était capable de rendre de grandes assistances aux malades, y ayant déjà fait preuve de son adresse dans la chirurgie. Les Anglais ayant amené un vin frelaté qui causait une fièvre pestifère, laquelle commençait par un pourpre<sup>8</sup> sur la langue, dont ils mouraient quasi tous le cinquième jour, frère Léon trouva moyen d'en guérir la plupart, en les saignant au visage, et même sous la langue. Le révérend père de la Vallière jésuite est mort quinze jours après être arrivé dans l'île de Sainte-Croix, au grand regret de la sa colonie, où la mort a fait grande brèche. Le père Ambroise a mandé qu'on demandait de nos religieux dans trois

<sup>2</sup>Rm XIV, 8.

<sup>3</sup>Sacrifié.

<sup>4</sup>"du".

<sup>5</sup>Originaire du Mans.

<sup>6</sup>Epreuves.

<sup>7</sup>"Nul n'a plus grand amour ..." (Jn XV, 13).

<sup>8</sup>Irritation.

îles, à la Gardeloupe, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy, où on nous offrait des subsistances suffisantes. Quant à Saint-Martin, il avait convié un révérend père minime d'y aller rendre les assistances spirituelles comme il le fait encore à présent. Et pour ce qui est de la Gardeloupe, nos pères ayant mis pied à terre le 2 février 1651, le peuple les accueillit avec tant d'affection et les conjura si fort demeurer avec lui qu'ils furent obligés d'y laisser le père Joseph carme, qui pensait aller à Saint-Martin, et les assurèrent d'y retourner. Ce qui obligea le père Ambroise d'y aller passer un mois et de traiter avec monsieur Hoël (qui en est gouverneur) et avec le peuple. Lesquels ensemble ont arrêté notre établissement dans ladite Gardeloupe et passé contrat de fondation, par lequel l'église que monsieur le gouverneur a fait bâtir sur le port nous a été donnée et promesse de bâtir un petit couvent proche avec jardin et vergers de citronniers et orangers, goyaviers et bananiers, qui sont arbres du pays. Plus nous offrent à un quart de lieue de là cent arpents de terre, arrosée d'une rivière en une plaine, avec six esclaves, droit de pêche en mer et de moulin à sucre. Le gouverneur a dit au père Ambroise qu'il nous donnerait tant de terre que nous voudrions, pour ce qu'il est seigneur propriétaire de la Gardeloupe, qu'il a achetée de messieurs de la Compagnie des Indes. Il la donne à tous ceux qui y viennent, moyennant que chaque tête lui paie tous les ans dix livres de pétun. Or non seulement il nous exempte de cette taille, mais encore chaque habitant maître de case nous offre trente livres monnaie du pays et des serviteurs et esclaves, moyennant que nous les assistions au spirituel. Le père Joseph a déjà dix hommes et de la terre pour l'emploi de deux cents. On vit ici en partie de son travail manuel, c'est pourquoi il nous faut des hommes pour faire valoir notre terre. Pour ce qui est de l'île de Saint-Christophe nous y avons deux habitations, la moindre a deux mille pas de long, sur plus de trois cents de large, une chapelle à l'habitation de la Basse-Terre et notre église de l'Anse à Louvet tantôt bâtie.

Le père Athanase mande qu'il est mort trente hommes au passage de frère Léon et quarante-cinq au sien, par la puanteur et infection de nos navires. Il n'y a que le trajet fâcheux, le plus sûr est de s'aller embarquer en Hollande, parce que les Hollandais lavent souvent leurs vaisseaux, nourrissent bien leurs passagers, n'en mènent pas si grand nombre et sont plus propres que nos Français, qui prennent trop d'hommes, trop peu de marchandise et ne sont pas assez propres ; si bien qu'il se faut travestir<sup>9</sup> et s'aller embarquer à Flessingue, ou autre port de Hollande. Le susdit père Ambroise a écrit à monsieur Vasse<sup>10</sup> de Nantes [de] donner à chacun de nos religieux qui iront en Hollande à cette fin soixante livres ou plus, pour payer leur passage, lesquels il récompensera du fruit de ses travaux qu'il lui enverra au prochain navire, avec le paiement des provisions qu'il lui a envoyées de Nantes. On nous demande dans les îles qu'on découvre journellement. On y offre la terre

<sup>9</sup> Etant en pays calviniste, ils doivent notamment prendre des vêtements qui dissimuleront leur qualité de religieux.

<sup>10</sup> Personnage non identifié.

pour rien, au lieu qu'on l'achète bien cher à Saint-Christophle, qui est aussi la plus belle île. On nous mande aussi que les Portugais ont obligé les Hollandais de quitter Fernambuc et tout son voisinage au Brésil. De plus qu'on se prépare à se défendre à Saint-Christophle contre l'armement du parlement d'Angleterre, lequel se veut réduire ces îles ayant donné ces ordres ce 19 juillet 1651 pour commencer par l'île de Barbades<sup>11</sup>. Mais monsieur le général de Poincy est en dessein de protéger le général des Anglais, là envoyé par la reine d'Angleterre après la mort de celui qui était de mon temps ; bien que monsieur le général de Poincy ait pensé se battre contre lui, au sujet des Irlandais catholiques, lesquels, ayant été refusés du général des Anglais d'avoir une église et un prêtre, eurent recours à monsieur de Poincy, qui porté de zèle et de piété, a pris le parti des Irois<sup>12</sup> et levé des armes, ce qui a obligé le général des Anglais à donner un quartier de la Pointe-de-Sable auxdits Irois, où ils sont séquestrés<sup>13</sup> des hérétiques anglais et ont fait bâtir une église qui y est servie par un prêtre. J'apprends aussi que monsieur de Poincy est bien avec messieurs de la Compagnie des Indes et que monsieur Patrocle a récompense dans les ports de Normandie (sur les marchandises des Indes) des frais qu'il a faits inutilement dans son voyage. Les Sauvages de la Grenade se sont retirés dans une partie de l'île, ayant laissé le meilleur aux Français ; si bien que monsieur du Parquet et les sauvages de la Martinique sont à présent en très bonne intelligence. On trouve dans ladite île de la Grenade force lézards, qui est une des bonnes chasses de l'Inde. Je n'oublierai pas ici que j'en ai apporté un à nos pères d'Angers, qui souhaitaient d'en voir et de l'attacher en notre bibliothèque. Il est certain que dans nos Indes les vieillards n'y sont pas sitôt malades que les jeunes pour ce que l'hiver et les défluxions qui accablent la vieillesse n'y règnent pas comme en France et que la chaleur de la jeunesse y est fortifiée par celle de la zone torride. Nous apprenons aussi que les pères Jacques et Aubin sont inhumés au cimetière de la Montagne, à quatre lieues de l'Anse à Louvet, mais qu'à cette [fête de] Pâques on consacra notre chapelle de la Basse-Terre, où on enterrera désormais nos religieux qui mourront en ce quartier. Le père Athanase se prépare pour aller servir l'église que servait le feu père Innocent, ou bien celle dont monsieur Hoël s'est rendu fondateur la Gardeloupe, selon que le père Ambroise le jugera à propos à son retour de la Gardeloupe.

Cependant (cher lecteur) qui pourriez être effrayé par la quantité des morts rapportés dans cette relation, souvenez-vous que les grandes couronnes se cueillent au travers de grands périls et qu'il ne peut arriver un plus grand heur<sup>14</sup> à un chrétien que de mourir dans l'entreprise de la charité, telles personnes sont des phoenix qui ne meurent dans les flammes de cette vertu que pour renaître plus heureuses au beau jour de la gloire. Ce sont des vainqueurs qui, après avoir

---

<sup>11</sup> La Barbade.

<sup>12</sup> Irlandais.

<sup>13</sup> Séparés.

<sup>14</sup> Fortune, chance.

surmonté leurs passions, bravé les périls et les souffrances et être morts dans le dessein de rendre les assistances spirituelles à leurs frères, conserver les fidèles dans la foi, ou y réduire les infidèles, méritent mieux des trophées et des arcs triomphaux pour marque éternelle de leur victoire que ces anciens Romains qui mouraient pour leur patrie. D'autre part considérez que dans les commencements les uns meurent pour apprendre aux autres à vivre. J'entends que la mort précipitée des premiers qui font les expériences apprend aux seconds d'éviter les incidents et maladies, causes de ces morts impourvues<sup>15</sup>.

Mais élevons nos esprits à des pensées plus pieuses et sublimes, disant que la même Église qui a été cimentée par le sang des martyrs devient féconde par la mort des missionnaires et que ceux-ci sont de célestes semences, qui par leur mort rendent plus plantureux et abondant le champ de l'Église. C'est ce que le fils de Dieu nous donnait à connaître, disant *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit ipsum solum manet*, si le grain de froment ne meurt en terre il demeure seul : mais s'il meurt il en rapporte beaucoup d'autres<sup>16</sup>. Et c'est encore ce que saint Ambroise nous découvre sur le chapitre 6 de *l'Apocalypse*, où il compare l'Église à ce jardin de plaisir que Dieu planta au commencement du monde, dont les arbres représentent les prédicateurs et missionnaires, qui rapportent du fruit dans leur temps pour alimenter les âmes voyageurs<sup>17</sup>. Or n'est-il pas vrai qu'il faut que les arbres meurent en hiver pour renaître au printemps, si font bien les missionnaires qui ne meurent que pour renaître dans le printemps de l'éternité ? Ainsi meurent-ils sans mourir, comme prouve saint Chrisostome, les comparant à Abel et à ces anciens prophètes, qui parlaient après leur mort, *Abel defunctus loquebatur*. Abel après avoir repris Caïn de ses blasphèmes, comme un excellent prédicateur et zéléteur de la gloire de Dieu, est mis à mort. Et après cela il parle et entend la voix de son sang ; le corps mort d'Elisée prophétisa ; Samuel ce grand missionnaire de l'ancienne Loi paraît encore tout vivant après son décès ; et la voix de saint Jean allait disant à Hérode *Non licet tibi*, il ne t'est pas permis<sup>18</sup>. Tant il est vrai qu'un missionnaire ne doit point craindre la mort, puisqu'il vit encore après icelle et qu'il peut dire avec David, *Non moriar sed vivam*, je ne mourrai, mais je vivrai.

Saint Augustin *serm. 69 de temp.* compare les prédicateurs ou missionnaires à Noé, lorsqu'il fabriquait l'arche, *Noé et si tacebat voce opere loquebatur, silebat lingua fabricatione clamabat*<sup>19</sup>, Noé parlait par son travail et se faisait entendre par l'ouvrage de ses mains. Ainsi le missionnaire doit prêcher d'exemple plutôt que de parole et se fait mieux entendre par ses œuvres que par sa bouche. De sorte qu'étant envoyé pour retirer les mortels des affections terriennes, il ne le peut

<sup>15</sup> Imprévues.

<sup>16</sup> Lc XII, 21.

<sup>17</sup> En voyage. Les "âmes voyageuses" représentent les fidèles.

<sup>18</sup> Mt XIV, 4.

<sup>19</sup> "Même si sa voix se taisait, Noé parlait par son travail ; même si sa langue faisait silence, il se faisait entendre par son ouvrage", SAINT-AUGUSTIN. *Sermons*, XXI, 145.

mieux apprendre qu'en mourant content et détaché d'icelles, comme ont fait nos pères. Noé envoya deux sortes de messagers sur la mer, le corbeau qui s'arrêta sur les charognes et la colombe qui revint avec un rameau d'olive, symbole de la paix. C'est ainsi que l'Europe envoie de deux sortes de personnes dans l'Inde : les marchands et les missionnaires. Les premiers, comme mercenaires, s'arrêtent au gain caduc et au profit temporel, mais les seconds, comme colombes simples et innocentes, volent au dessus de cela, annoncent la véritable paix d'esprit et, en retournant par une mort précieuse à leur arche céleste (qui est le séjour des bienheureux), retirent les mortels des affections terriennes et leur annoncent le salut.

Mais ne vous étonnez pas (cher lecteur) si nos pères sont morts si contents et détachés comme on nous l'a mandé, et non seulement eux mais la plupart des séculiers, comme je l'ai vu de mes yeux, c'est qu'ils meurent avant que de s'embarquer, abandonnant leur patrie, s'éloignant de leurs amis, quittant ce monde ici pour aller en un nouveau, laissant leurs parents et leurs maisons. Ne vous étonnez pas si le religieux y meurt content, c'est qu'il était déjà mort au jour de sa profession, mort au monde par sa retraite solitaire ; mort à la chair par le vœu de chasteté ; mort aux richesses par celui de pauvreté ; mort à sa propre volonté par le vœu d'obéissance ; mort à ses parents, à ses amis, à sa patrie, à ses biens et terres paternelles, par l'abandon volontaire qu'il en fait, non pour un temps, mais pour toujours, non d'esprit seulement, mais encore de corps ; de sorte que les religieux étant de ceux auxquels l'on peut dire ces paroles de l'apôtre : *“Vous êtes morts et votre vie est cachée avec Jésus Christ en Dieu”*<sup>20</sup>, ce n'est pas merveille s'ils meurent contents et si la mort leur est indifférente. De plus quittant l'Europe et abandonnant volontairement pour la seconde fois ce qui rend aux mondains la vie si douce et la mort insupportable, ce n'est pas merveille s'ils sont indifférents de vivre ou de mourir. La vie d'un bon religieux ou d'un missionnaire est un véritable martyre, une mort, ou mortification continuelle, se souvenant que le fils de Dieu a dit : *“Quiconque veut venir après moi renonce à soi-même, porte sa croix, et me suive. Quiconque ne renonce à ce qu'il possède ne peut être mon disciple et qui laisse sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père etc. en mon nom, recevra le centuple, et possédera la vie éternelle”*<sup>21</sup>. C'est pourquoi le religieux vertueux, et le missionnaire qui pratique cela, ne regardent la mort que comme la fin de ce martyre. Il ne l'envisage plus comme un décès, mais comme un excès de vie, non comme un trépas, mais comme un pas à la gloire, non comme un occident, mais comme l'orient de ce beau jour de l'éternité et comme un port assuré où il surgit heureusement, après avoir évité les orages de la mer amère de ce monde immonde.

Et voilà l'avantage des religieux et des missionnaires, de regarder la mort d'un œil assuré, mourir sans attache, l'envisager sans blémir et dire avec saint Paul *“Je*

<sup>20</sup> Col III, 3.

<sup>21</sup> Mt XVI, 24 et Mt XIX, 29.

*désire être délié<sup>22</sup> pour aller à Jésus-Christ<sup>23</sup> ou avec David, "Seigneur tirez-moi de cette prison, afin que je confesse votre nom, car les justes m'attendent jusqu'à la rétribution"<sup>24</sup>.*

Enfin le vénérable Radulphe<sup>25</sup> dit que les missionnaires ne cherchent pas leur intérêt, mais celui de Jésus-Christ. Ils ne désirent que sa gloire, que son bon plaisir, que sa seule volonté. C'est pourquoi la trouvant dans leur mort, ils sont contents et joyeux (aussi bien faut-il mourir) et se croient au comble de leur désir. C'est dans cet esprit d'abandonnement et résignation que nos pères sont morts en l'Inde. Dieu leur fasse miséricorde, afin qu'ils l'obtiennent pour nous dans le ciel.

---

<sup>22</sup> Absout.

<sup>23</sup> Ph, I, 23.

<sup>24</sup> Ps 142, 8.

<sup>25</sup> Il s'agit probablement de Radulphe ou Raoul de Beaumont (XI<sup>e</sup> siècle), bénédictin normand, abbé du Mont Saint-Michel ou de son homonyme (XII<sup>e</sup> siècle), évêque d'Angers.





---

## CHAPITRE XXXIII

### *Eclaircissement sur la naissance, progrès et habit des religieux de Notre-Dame du mont Carmel par trois beaux parallèles*

David l'avait bien dit que Dieu préparait les montagnes pour y faire paraître sa vertu et sa puissance, c'est ce que j'ai montré ci-devant f. 100<sup>1</sup>, rapportant le mont de Moria, le mot d'Olivet, celui du Thabor, du calvaire et autres, que je passe sous silence, pour venir au Mont Carmel. C'est sur lui qu'il a fondé le plus ancien ordre religieux de son Église, y appelant des prophètes, y faisant naître des martyrs, y élevant des prélats, y conservant des vierges, qui depuis ont porté la gloire de son nom dans tout l'univers. C'est sur cette montagne qu'il envoya le feu du ciel à la prière de mon père Elie et à la confusion des prophètes de Baal. C'est là qu'il a pris un singulier plaisir de demeurer, *Mons in quo beneplacitum est deo habitare*<sup>2</sup>. C'est là qu'il a introduit nos pères pour goûter les douceurs des fruits de cette terre, *Introduxi vos in terram Carmeli, ut comederetis fructum eius et optima illius*. Jer. 20<sup>3</sup>. C'est de là que tous les religieux ont puisé le principal de leur institut, si nous en croyons le docte Baptiste Mantuan<sup>4</sup>, au *livre 3 de sa parth.*

*Quicquid habent alii montes pietatis ab isto  
Ducitur, hac una plures e vite racemi  
Diffusi late terras, atque aequora complent  
Hinc carthusiacis aeterna silentia claustris etc*<sup>5</sup>.

Ce que les autres ont de piété a été puisé de celui-ci qui s'est répandu par toute la terre et a passé les mers. De ce mont, les chartreux ont tiré leur silence etc. C'est là que les anges ont souvent descendu pour consoler ces anciens prophètes. Bref c'est là que la sainte Vierge, comme un aigle royal (qui cherche les montagnes les plus écartées), a élevé les carmes ses légitimes aiglons, les a couverts des ailes de sa protection, *Expandit alas suas*, leur a fait respirer l'air le plus pur

---

<sup>1</sup> Cf. chap. XVI.

<sup>2</sup> «la montagne que Dieu a désirée pour séjour» (Ps LXVIII, 17).

<sup>3</sup> «je vous ai conduits au pays du verger pour vous rassasier de ses fruits et de ses biens» (Jr II, 7).

<sup>4</sup> Giovanni Battista Spagnoli ou Battista de Mantoue ou Baptiste Mantuan (1447-1516), d'origine espagnole, né à Mantoue, il entre chez les Carmes en 1464, puis devint général des carmes. Poète humaniste, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont : des églogues, des élégies et le *Parthenice*.

<sup>5</sup> «tout ce qu'il y a de piété sur les autres monts provient de celui-là [le mont Carmel] ; plusieurs grappes de raisin provenant de cette seule vigne, largement répandues, remplissent terres et mers ; de là [viennent] les silences éternels dans les cloîtres des chartreux», voir *Parthenice Mariana F. Baptistae Mantuani ab Jodoco Badio Ascensio familiariter exposita et nuperrime recognita, ejusdem Apologeticon et Carmen votitium ad divam virginem...* Paris : Jean Petit, 1499, livre III, f° CXLVII.

de dévotion, les a guindés vers ce soleil incréé et a pratiqué en leur endroit tous les offices d'une mère. Puisqu'ainsi est, ô sainte dame, que vous êtes notre mère bien aimée, puisqu'ainsi est que le Carmel est votre possession, *Possessio ejus in Carmelo*. I. *Regnum*, permettez que je vous fasse la même requête que fit jadis Barac à la prophétesse Débora *Non ascendam in montem Thabor si nolueris venire mecum*<sup>6</sup>, je n'irai point à la montagne, non de Thabor mais du Carmel, si vous ne m'accompagnez. Et partant, précédez-moi dans la voie, honorez-moi de votre douce présence et m'impétrez<sup>7</sup> les grâces nécessaires pour dignement décrire en peu de mots les excellences de mon ordre, afin qu'on ne me fasse le reproche des Grecs à Thucydide, qu'on ne me blâme d'étudier et rapporter les histoires étrangères sans parler de la nôtre, afin que par mon silence je n'encoure pas le titre honteux d'ingrat à l'endroit de celui qui, comme un divin soleil, et de celle qui, comme une céleste lune, ont toujours versé leurs bénignes influences sur la terre du Carmel et en ont fait naître de merveilleux fruits.

Entrons-y donc par deux parallèles, qui donneront jour à cette matière, et commençons par la comparaison que fait le Saint-Esprit, au chapitre 7 *des cantiques*, du chef de l'Église son épouse (qui est Jésus-Christ selon l'explication des pères) avec le Carmel, *caput tuum ut Carmelus*<sup>8</sup>. Je suppose d'abord deux fondements tirés de la théologie. Le 1. que, comme dans l'état naturel les créatures sont des émanations et participations de la première idée de Dieu, qui est le verbe incréé, ainsi dans l'état moral les ordres religieux sont des expressions et imitations de ce verbe incarné l'idée des prédestinés. Et pour l'entendre, il faut savoir que Dieu (dont le propre est de se communiquer) trouve au dedans de lui un terme à sa connaissance. Lequel épuise sa faculté intellectuelle, pour ce qu'il est infini et nous l'appelons la parole du père éternel par rapport au terme de notre connaissance que nous nommons en nous *verbum mentis*<sup>9</sup>. Mais dans le dessein qu'il eut de se communiquer au dehors par création, il n'y eut point de terme capable d'épuiser cette faculté divine. C'est pourquoi Dieu produisit plusieurs créatures pour exprimer son concept et se répandre au dehors, tout ainsi qu'une personne produit plusieurs paroles pour déclarer sa pensée, ne le pouvant par une seule.

Or ce que Dieu a fait dans l'être physique, il semble l'avoir pratiqué dans l'être moral. Car ayant communiqué toutes ses divines perfections à Jésus-Christ (la pure créature n'étant pas capable de les recevoir en telle abondance), il les a partagées à divers ordres qui en sont des imitations. De sorte que comme dans la nature, le soleil est un crayon<sup>10</sup> des lumières du verbe incréé, les astres de ses beautés, le feu de son activité, la mer de son immensité, l'homme de son image,

<sup>6</sup> "Si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas" (Jg IV, 8), "sur le mont Thabor".

<sup>7</sup> Obtenez.

<sup>8</sup> "Ton chef se dresse, semblable au Carmel" (Ct VII, 5).

<sup>9</sup> "Verbe mental" (la parole de l'esprit, le discours intérieur).

<sup>10</sup> Description.

l'ange de sa semblance, *Tu signaculum similitudinis*<sup>11</sup>, ainsi dans l'état moral chaque ordre religieux est une participation des vertus du verbe incarné, l'un de son action, l'autre de sa contemplation ; l'un de sa mission, l'autre de son oraison ; l'un de sa charité et rédemption des captifs, l'autre de sa pauvreté volontaire ; l'un de sa prédication etc. Si qu'on en compte jusqu'à soixante (qui sont les soixante forts gardiens du vrai Salomon), qui l'honorent chacun à sa façon, *Divisiones ministracionum sunt, idem autem dominus*<sup>12</sup>. Il y a divers emplois chez un même seigneur, l'un a l'esprit de prophétie, l'autre de sagesse ; l'un interprète les langues, l'autre a la discrétion des esprits et dans chacun (comme dans un miroir) le fils de Dieu voit des vestiges de ses vertus avec de merveilleuses complaisances. Or bien qu'il y ait diversité dans ces membres, si ne faisons-nous qu'un même corps en Jésus-Christ, *unum corpus in christo*. Et de ce corps le Carmel est comparé au chef et le chef au Carmel. Voire les cheveux du chef de l'épouse aux cantiques sont comparés à ces troupes religieuses qui ont imité Elie. C'est ainsi que saint Grégoire de Nysse explique ces paroles, *capilli tui sicut greges caprarum quae ascenderunt de monte galaad*<sup>13</sup>. Ces troupeaux de chevreuils sont ces troupes qui ont suivi Elie, issu du mont Galaad, vêtues, dit saint Paul, *vestibus caprinis*<sup>14</sup>.

Le 2<sup>e</sup> fondement est tiré de ce principe, *primum est regula caeterarum*<sup>15</sup>, l'art est plus noble, que plus approche-t-il la nature, la nature qu'elle avoisine la grâce, celle-ci qu'elle imite la gloire et la gloire se perfectionne à même qu'elle s'unit par ressemblance à Jésus-Christ, qui en est le chef. Ainsi les ordres iront croissant en perfection, à mesure qu'ils imiteront celle de Jésus-Christ prototype de perfection. Si donc je montre que de tous les ordres religieux celui du Carmel a plus de rapport dans sa naissance et dans ses progrès à la naissance et à la vie du fils de Dieu, vous conclurez avec moi qu'il a de plus grands commencements et avantages de perfection. *Caput tuum ut Carmelus*<sup>16</sup>.

Ô saint et incomparable verbe incarné, ô sagesse éternelle et incréée, dont les merveilles sont ineffables, à qui vous comparerai-je, *cui comparabo te* ? Qui est celui qui racontera votre génération ? Qui trouvera des paroles et similitudes pour découvrir les secrets sentiers de votre vie ? Vous êtes le nonpareil<sup>17</sup> en toute chose et c'est en vous seul que Dieu a renfermé tous les trésors de sa sagesse. Je n'aurais donc osé mettre mon ordre en parallèle avec vous, si l'esprit divin aux cantiques ne m'en donnait la pensée, je n'aurais été si téméraire de comparer<sup>18</sup> cet atome à l'univers, ce rayon de soleil, ce ruisseau à la mer, j'entends les profondes

<sup>11</sup> "Tu étais un modèle de perfection" (Ez XXVIII, 12).

<sup>12</sup> "diversité de ministères, mais c'est le même seigneur" (1 Co XII, 5).

<sup>13</sup> "tes cheveux comme un troupeau de chèvres, ondulant sur les pentes du mont Galaad" (Ct IV, 1, idem VI, 5).

<sup>14</sup> "des toisons de chèvres" (He, XI, 37).

<sup>15</sup> "La règle de toutes les règles".

<sup>16</sup> "ton chef se dresse, semblable au Carmel" (Ct VII, 5).

<sup>17</sup> Sans pareil.

<sup>18</sup> "Comparoir" : faute survenue en l'impression, lisez "comparer" [n.d.a.].

bassesses de mon ordre à vos grandeurs, si le Saint-Esprit ne m'en ouvrait la pensée, dépeignant au cantique la Vierge son épouse.

*Sa majesté paraît beaucoup plus redoutable  
Que bataillons dressés, sa face est agréable,  
Son port, juste et parfait, est au palmier pareil.  
Le miel est sur sa lèvre, et le lait en sa bouche,  
Le musc parfume tout où son vêtement touche ;  
Son chef est un Carmel, et ses yeux un soleil<sup>19</sup>.*

Car si nous demandons à Cassiodore<sup>20</sup>, à saint Anselme<sup>21</sup> et aux autres interprètes des cantiques, quel est le chef de cette épouse selon le sens allégorique semblable au Carmel, ils n'en nommeront point d'autre que vous (ô verbe incarné) en qui réside la sagesse éternelle du père, que vous qui versez les influences des grâces dans le corps mystique de l'Église, et qui la gouvernez comme chef. Permettez donc, divin sauveur, que je compare à mon ordre ce que le Saint-Esprit compare au Carmel, après avoir fait aveu à vos incomparables grandeurs, adoré en tout respect vos souveraines perfections, et confessé votre naissance et votre vie ineffables et nonpareilles.

Pour commencer ce haut dessein, je dis en premier lieu que le fils de Dieu est engendré d'un père sans mère dans l'éternité, et d'une mère sans père dans l'incarnation. Et l'ordre des carmes n'honore-t-il pas un père sans mère longtemps avant l'incarnation ? Et une mère sans père après l'incarnation. Ce père sans mère, c'est saint Elie que nous avons toujours reconnu pour chef, pour père et patriarche de notre ordre, comme six papes et les auteurs désintéressés nous le confirment, ainsi que je dirai ci-après. Cette mère sans père, c'est la Vierge, au rapport des papes Sixte 4<sup>22</sup> et Grégoire 13. Voici comment le premier parle dans sa bulle qui commence *Dum attenda meditatione*, etc. <sup>23</sup>, *la sainte Vierge qui a produit Jésus-Christ par la vertu du Saint-Esprit a aussi produit l'ordre sacré du Mont Carmel*. Et voici les paroles du second, *La bienheureuse Vierge a donné l'être et le nom à l'ordre des carmes*. De vrai je n'ai jamais vu religieux de notre ordre parler de sa vocation qu'il ne l'ait attribuée à une dévotion spéciale qu'il portait à la Vierge. Mais ne remarquez-vous pas que dans ses apparitions elle appelle les carmes ses enfants ? *Mon fils*, (dit-elle à saint Simon Stoc, anglais et général de notre ordre depuis la règle d'Albert), *recevez ce scapulaire, etc.*

En second lieu, le fils de Dieu est engendré d'un père vierge dans sa fécondité,

<sup>19</sup> Inspiré du cantique VII sur la Sulamite (Ct VII, 1 sq.).

<sup>20</sup> Cassiodore (ca 485-ca 580), homme politique (préfet du prétoire) et moine latin fondateur du monastère de Vivarium, auteur de nombreux ouvrages, dont le *Liber de anima*, l'*Exposition psalmorum* et les *Institutiones*.

<sup>21</sup> Anselme de Cantorbéry, voir *supra*.

<sup>22</sup> Francesco della Rovere (1414-1484), élu pape en 1471 sous le nom de Sixte IV.

<sup>23</sup> Bulle *Dum attenda meditatione*, promulguée par Sixte IV (1474).

*prima trias virgo est*, etc.<sup>24</sup> Et d'une mère aussi vierge et féconde. Or saint Jérôme ne nous apprend-il pas que notre père saint Elie a été vierge ? *Virgo Elias*, etc. Et saint Ambroise, au traité de la virginité, lui attribue en récompense de cette vertu angélique son ravissement tout vivant, son apparition au jour de la transfiguration et la qualité de précurseur de Jésus au jour du jugement. Quant à notre mère, c'est la Vierge par excellence.

En troisième lieu, le fils de Dieu a pour un père un Dieu, que les Hébreux appelaient Héli et que l'écriture nomme vivant, à distinction des faux dieux qui sont morts. Et les carmes n'ont-ils pas un Elie pour père, un prophète vivant qui n'est jamais mort et qui a été ravi plein de vie dans un chariot de feu, car l'incorruption<sup>25</sup> fait être proche de Dieu, dit la sagesse, par la bouche de Salomon.

En quatrième lieu, les deux générations du fils de Dieu surpassent la portée de nos esprits et nous sont cachées et incompréhensibles. Aussi sont-elles à notre regard dans les ténèbres, *Posuit tenebras latibulum suum*<sup>26</sup>, non qu'elles ne soient de soi lumineuses, puisque l'éternelle est dans le soleil incréé, dans les splendeurs des saints et la temporelle dans le sein de Marie, qui signifie lumière, mais parce que nos yeux sont faibles et chassieux<sup>27</sup>. Ainsi sans comparaison, les deux générations de notre ordre sont cachées et obscures aux esprits ignorants et chassieux. Non qu'elles ne soient de soi apparentes et lumineuses, puisqu'au dire de Sixte 4 et autres grands personnages, nous tirons origine d'Helie, qui signifie en grec soleil, sur le mont du Carmel, lieu élevé vers l'orient, et de Marie, qui signifie dame illuminée, ou illuminante, au dire de saint Jérôme. Et l'ecclésiastique dit qu'Elie a paru comme un feu, voire saint Isidore, *l. de PP. veteris test.* dit qu'Elie en hébreu signifie seigneur dieu<sup>28</sup>.

En cinquième lieu, le père éternel a produit (avec son fils) le Saint-Esprit l'amour de l'un et de l'autre lequel s'est porté au commencement sur les eaux et s'est répandu sur la terre avec telle largesse qu'on y voit de tous côtés des enfants de Dieu par adoption, *Spiritus domini replevit orbem terrarum*<sup>29</sup>, les uns dans l'esprit de prophétie, dit l'apôtre, les autres avec la foi, les uns interprétant l'écriture etc. Or mon père saint Elie a fait naître dans son fils spirituel Elisée l'esprit de notre ordre, *requievit spiritus Elia super Eliseum*, lequel s'est porté au commencement sur les eaux du Jourdain et du Carmel, même du temps de saint Jean Baptiste qui vint *in spiritu Eliae*, mais s'est répandu avec telle profusion qu'on voit des enfants de notre ordre sur toute la terre. Les uns ont eu l'esprit de prophétie et se nommaient enfants des prophètes, les autres de contemplation, portant le nom d'anachorètes ; les uns de l'action quand ils ont été appelés pour travailler à la

<sup>24</sup> "la première vierge, c'est la Trinité" d'après Grégoire de Nazianze.

<sup>25</sup> État des choses qui ne peuvent se corrompre.

<sup>26</sup> "il fit des ténèbres son voile" (Ps XVIII, 12).

<sup>27</sup> Dont les paupières secrètent trop de chassie. Ici, incapables de voir les choses spirituelles.

<sup>28</sup> Le nom du prophète Elie signifie en hébreu "Mon Dieu est Yahvé", voir *Questiones in Vetus Testamentum* d'Isidore de Séville.

<sup>29</sup> "L'esprit du Seigneur en effet remplit le monde" (Sg I, 7).

vigne du seigneur, les autres de la mission ès pays étrangers ; les uns du zèle de la gloire de dieu, d'autres du salut du prochain, *zelo zelatus sum*<sup>30</sup> et *Hec omnia operatur unus atque idem spiritus, dividens singulis prout vult*<sup>31</sup> ; de sorte que ce qui est partagé dans les autres ordres semble être uni dans le nôtre, que Dieu a fait divers pour en faire part aux autres, si tant est que *omnes sunt istis ex fontibus orti*<sup>32</sup>.

En sixième lieu, pour passer à la vie de Jésus-Christ, il l'a presque toute employée dans les déserts et les retraites, d'où il n'est pas sorti que ses trois ou quatre dernières années, à dessein de convertir les pécheurs, défricher le vice et planter l'évangile. Je dis le même de notre ordre, qui n'est principalement sorti des déserts que l'an 1259, depuis trois ou quatre siècles que saint Louis nous amena dans ce royaume<sup>33</sup>, pour les mêmes fins que Jésus-Christ était sorti de sa chère solitude. *Caput tuum ut etc.*

Finalement le fils de Dieu n'a pas seulement reçu de la très sainte Vierge l'être et l'aliment, mais encore l'habit et le vêtement ; de sorte qu'ayant été produit dans son sein virginal par l'opération du Saint-Esprit, nourri de ses chastes mamelles dans son enfance, elle le vêtit d'un habit façonné de ses mains (si nous en croyons Molina<sup>34</sup>, Grenade et Denis le Chartreux), habit miraculeux, sans couture, qui allait croissant avec lui, et dont le seul toucher guérissait les malades et faisait souvent des miracles, en *saint Mathieu chapitre 9*. C'est ici, cher lecteur, que je rappelle votre attention, *Caput tuum ut Carmelus*. C'est ici où vous allez voir mon ordre traité en enfant de Marie, miraculeusement privilégié et gratifié. Car comme nous enseignent les philosophes, *quiconque donne l'être, doit aussi le bien-être et les conséquences*, la sainte Vierge ne s'est pas contentée de nous avoir donné l'être spirituel, comme l'ont dit ci-devant Sixte 4 et Grégoire 13, mais elle a donné l'aliment spirituel, visitant souvent nos pères du Carmel, au rapport de l'abbé Trithème<sup>35</sup>, d'Armanachus évêque<sup>36</sup>, et de Baptiste Mantuan (les plus grands personnages de leur siècle), même pendant sa vie (ledit mont n'étant éloigné de Nazareth que de deux lieues), les consolant dans leurs afflictions, les fortifiant dans leur faiblesse, les instruisant des mystères de notre foi, les animant à la vertu, leur versant dans l'âme le lait de la dévotion, les nommant de son nom, leur communiquant les sentiments de Dieu et de l'éternité, les désirs enflammés d'aimer Dieu par dessus tout, de s'unir à lui par colloques amoureux, de diriger toutes leurs actions à sa plus grande gloire et de cultiver la vie intérieure qui est l'oraison, véritable âme de notre ordre.

<sup>30</sup> "je suis rempli d'un zèle jaloux" (1R XIX, 10).

<sup>31</sup> "tout cela c'est l'unique et même Esprit qui l'opère, distribuant ses dons à chacun en particulier comme il l'entend" (1 Co XII, 11).

<sup>32</sup> "tous sont issus de ces sources".

<sup>33</sup> En 1259, Louis IX installe officiellement les carmes à Paris.

<sup>34</sup> Luis de Molina (1536-1600), jésuite espagnol.

<sup>35</sup> Jean Trithème ou Johannes Trithem (1462-1516), bénédictin, auteur de nombreuses chroniques, dont le *De origine, progressu et laudibus ordinis fratrum Carmelitarum* (1492).

<sup>36</sup> Richard Fitz Ralph, dit Armachanus (ca 1300-1360), archevêque d'Armagh et primat d'Irlande (1346-1360), voir MATHIAS DE SAINT JEAN. *Histoire panégyrique de l'ordre de Notre Dame du Mont Carmel*. Paris : Denys Thierry, 1658, p.117.

De là est venu cet amour filial des carmes à l'endroit de la Vierge et comme par héritage cette tendresse de cœur, cette passion de planter sa dévotion dans les cœurs des fidèles, cette affection de lui bâtir des églises et chapelles, de les dédier toutes à son nom, ou à celui de son chaste époux saint Joseph, comme est celle-ci, de saint Joachim ou de sainte Anne, comme nous l'avons pratiqué en Bretagne, bref d'avancer son honneur en tout notre possible.

Enfin elle nous a donné un habit miraculeux comme à son fils, habit qui va tous les jours croissant en miracles et dévotion, habit d'honneur et de bénédiction. Rebecca fit prendre à son cher fils Jacob l'habit de son aîné pour emporter le droit d'aînesse et la bénédiction paternelle d'Isaac. Le roi Assuerus<sup>37</sup> voulant honorer son favori lui donnait un habit royal : *Homo quem rex honorare cupit debet indui vestibus regiiis*<sup>38</sup>. Et Jacob, en témoignage qu'il chérissait son fils Joseph plus tendrement que ses autres enfants, lui fit une tunique chamarrée<sup>39</sup>. Le père éternel a reconnu Jésus-Christ être son fils dieu-homme par l'habit de l'humanité que la Vierge lui a donné, *habitu inventus ut homo*, dit saint Paul<sup>40</sup>. Et nous lisons dans l'histoire de Grèce qu'une reine de Lacédémone nommée Aegina<sup>41</sup>, ayant produit deux enfants jumeaux, il fut question de savoir lequel des deux était l'aîné et devait être successeur légitime de la couronne. On avisa que celui que la reine habillerait le premier et à qui elle ferait paraître plus de caresse serait estimé l'aîné et héritier présomptif du royaume.

Je veux donc bien que les chrétiens soient tous enfants de la Vierge, si faut-il pourtant avouer que ceux à qui elle a donné son saint habit, ceux qu'elle reçoit dans sa confrérie, qu'elle prend sous une particulière protection, à qui elle fait paraître ses caresses extraordinaires, sont les aînés de ses enfants adoptifs et auront meilleure part dans l'héritage de la gloire. Ô quel honneur ce leur est, quelle faveur, quel privilège ? *Cui angelorum dixit aliquando filius meus es tu*<sup>42</sup>, à qui des anges, à qui des chérubins, à qui des séraphins la Vierge a-t-elle dit vous êtes mon fils ? À qui des ordres a-t-elle donné un habit céleste pour marque d'héritage ? Aux carmes et à ceux qui portent cette livrée. Donc concluons qu'elle les aime d'un amour particulier et qu'elle leur donne des arrhes moralement plus certaines de leur salut. Il n'y a point de passion plus grande que celle d'une mère pour la défense de son fils. Vous la voyez aussitôt courir au secours de cette chère moitié d'elle-même, sitôt qu'il est offensé. N'est-ce pas ce qu'on a vu dans notre mère de belle dilection ? *Cum multi pro nostri ordinis extinctione instarent, apparuit Honorio*

<sup>37</sup> Assuérus ou Xerxès I<sup>er</sup>, roi perse du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

<sup>38</sup> "le roi veut honorer quelqu'un ... qu'on prennet des vêtements princiers" (Est VI, 7-8).

<sup>39</sup> "chamailée".

<sup>40</sup> "devenant semblable aux hommes" (Ph II, 7).

<sup>41</sup> Il s'agit d'une confusion de l'auteur car la légende porte sur Argia, femme d'Aristodémos, roi de Sparte, qui accoucha de deux fils jumeaux, Eurysthènes et Proclès. Voir HERODOTE. *Histoires*, VI, 52.

<sup>42</sup> "A quel des anges, en effet, Dieu a-t-il jamais dit : tu es mon fils" (He I, 5).



*purissima virgo* etc<sup>43</sup>. Plusieurs s'étant élevés pour éteindre notre ordre, la Vierge apparut au pape Honoré 3<sup>44</sup> et lui dit qu'elle nous prenait sous sa protection, comme ses enfants bien-aimés, et qu'il approuvât notre règle. *V. Paleonidore*<sup>45</sup>.

Pourquoi pensez-vous que les mères donnent des habits à leurs enfants ? Pour leur servir d'ombrage dans les ardeurs de l'été, de couvert contre les malignes influences et les échauffer pendant les rigueurs de l'hiver. Ce sont là les trois usages des habits et les trois effets de celui que la Vierge a donné à l'ordre des carmes, d'ombrage dans l'été, comme elle l'exprime par les paroles qu'elle adresse à saint Simon Stoc, général de cet ordre : *Recevez mon fils ce scapulaire, la marque etc.* Quiconque mourra avec icelui ne souffrira pas des flammes éternelles, car c'est ici le signe de salut, la sauvegarde dans les périls, le gage de la paix et d'une alliance éternelle, de couvert contre les influences ennemies, pour ce qu'il nous sert d'arme défensive et que nous pouvons lui donner les éloges que Salomon donne à l'habit de la sagesse, *Fortitudo et decor indumentum ejus, non timebit domui suae a frigoribus nivis*<sup>46</sup> ; et l'histoire de France, à la chemise de la Vierge, qui défendit Chartres contre les infidèles. *Vide inf. f. 397*<sup>47</sup>.

La vierge révéla autrefois à saint Pierre Thomas, religieux de notre ordre<sup>48</sup>, qu'elle nous protégera jusqu'à la fin des siècles et qu'il y aura toujours des carmes dans l'Église de Dieu, au rapport de Philipès Macere<sup>49</sup>.

*Tant qu'on verra la mer et l'astre des beaux jours  
L'ordre du mont Carmel se tiendra toujours*<sup>50</sup>.

Or par quelle arme se défendra-t-il mieux que par ce céleste habit, qui est un salut dans les dangers et une force ? N'est-ce pas de lui que nous pouvons dire, *mille clipei pendent ex ea, omnis armatura fortium*<sup>51</sup> ? Qu'il est l'arme des forts

<sup>43</sup> "alors que beaucoup se montraient pressants pour l'extinction de notre ordre, la Vierge très pure apparut à Honorius [II]".

<sup>44</sup> Cencio Savelli († 1227), élu pape en 1216 sous le nom d'Honoré III. Il approuva la règle des Carmélites par sa bulle *Ut vivendi normam* (1226).

<sup>45</sup> Jean Paleonidore († 1507), carme hollandais, auteur d'une histoire de son ordre *Carmelitani libri trimerestus, anaphoricus panegyricus. De principio et processu ordinis carmelitici* (Mayence, 1497).

<sup>46</sup> "Force et dignité forment son vêtement" (Pr XXXI, 25), "Elle ne redoute pas la neige pour sa maison" (Pr XXXI, 21).

<sup>47</sup> "voir ci-dessous", Table géographique et historique par alphabet, "Chartres".

<sup>48</sup> Pierre Thomas (1305-1366), carme français qui devint légat pontifical en Orient, patriarche latin de Constantinople et légat du pape.

<sup>49</sup> Philippe de Mézières (ca 1327-1405), homme de guerre, chancelier du royaume de Chypre, conseiller du roi de France Charles VI, écrivain ; il fut très influencé par Pierre-Thomas, qui avait été son directeur spirituel. Il écrivit plusieurs ouvrages en latin et en français, dont une *Vita sancti Petri Thomae* (1366).

<sup>50</sup> *Vita sancti Petri Thomae*. Il existe une traduction française faite par le carme Thomas de Lemborc (XV<sup>e</sup> siècle) : *Legende de saint Pierre Thomas patriarche de Constantinople*. Cf. SMET, Joachim. *The Life of Saint Peter Thomas by Philippe de Mézières*. Rome : Institutum Carmelitanum, 1954, 242 p.

<sup>51</sup> "Mille rondaches y sont suspendus, tous les boucliers des preux" (Ct IV, 4).

et plus assuré que mille boucliers. Souvenez-vous du bouclier de Milciades<sup>52</sup> si renommé dans l'histoire. Jamais ce valeureux capitaine ne trouva de défense plus favorable. Il lui para mille coups et lui sauva la vie en cent rencontres dangereuses. Par terre, il le voyait chargé de flèches émoussées contre lui et, par mer, un jour que son navire fit naufrage, il lui servit de nage pour arriver au port, en récompense de quoi il grava dessus ces mots, *auxilio nunquam deficiet*<sup>53</sup>, jamais ne manquera au besoin. Ô que nous avons bien d'autres sujets d'exalter ce saint scapulaire, *auxilio nunquam deficiet*, c'est un céleste bouclier qui ne manquera au besoin. Quel miracle n'a-t-il point fait par mer et par terre ? Combien de fois sauvé la vie dans des périls évidents ? Combien aplani de boulets dans les armées et résisté à la violence des armes ? Combien de fois a-t-il délivré des possédés ? Combien chassé de démons qui obsédaient des personnes ? Combien de fois préservé, je ne dis pas seulement des flammes du purgatoire (car cela lui est commun, comme je dirai tantôt) mais de l'enfer, mais des flammes éternelles, *aeternum non patietur incendium*<sup>54</sup> ? Les livres d'aujourd'hui en sont pleins d'histoire. Je me contenterai de deux dans ce parallèle. Un soldat croate l'an 1640, ayant reçu autant de coup d'épées qu'il en suffirait pour tuer six hommes, s'écria à monsieur de Messigny<sup>55</sup>, gentilhomme français, *Vous avez beau faire, je ne mourrai pas sans confession, je suis enfant de la Vierge et porte son saint habit, j'espère que Dieu me fera miséricorde*. Et se levant tout en sang, se traîna à toute peine à une lieue de là, où il trouva un prêtre qui allait à Metz, auquel s'étant confessé, il trépassa, après avoir reçu l'absolution de ses péchés. Ne voilà pas la prophétie de la Vierge accomplie : *quiconque mourra avec icelui ne*, etc ? Ne voilà pas comment la Vierge empêche ses confrères de mourir sans confession ? Le même auteur digne de foi dont je tiens cette histoire en rapporte une semblable, arrivée en Provence, et une autre dans l'île Saint-Honoré<sup>56</sup>, qui toucha [si] vivement monsieur le comte d'Harcourt qu'il envoya aux carmes de Toulon demander un scapulaire pour lui<sup>57</sup>.

Enfin les mères donnent des habits à leurs enfants pour les mettre à couvert des injures du temps et des malignes influences des astres. Qui ne dira que la Vierge nous donne ce saint habit pour nous servir de laurier, nous mettre à l'ombre de la justice de Dieu, retenir ses crises, apaiser sa colère et arrêter son bras prêt de

<sup>52</sup>Miltiade le Jeune, un des commandants de l'armée athénienne lors des guerres médiques, fut à l'origine de la victoire de la bataille de Marathon.

<sup>53</sup> "son aide ne fera jamais défaut".

<sup>54</sup> "il ne subira pas les flammes éternelles", PALEONIDORE, Jean. *De antiquitate et sanctimonia eremitarum Montis Carmeli*. liv. III, chap. 7.

<sup>55</sup> Personnage non identifié.

<sup>56</sup> Île Saint-Honorat, une des deux îles de Lérins (Alpes-Maritimes)

<sup>57</sup> Henri de Lorraine (1601-1666), comte d'Harcourt, d'Armagnac, de Brionne et vicomte de Marsan, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, grand écuyer de France et sénéchal de Bourgogne. Il a combattu les protestants (1639), participé à la guerre de Trente Ans et a été nommé vice-roi de Catalogne (1645).

décocher sur nous, *salus in periculis*<sup>58</sup> ? Innocent 3<sup>59</sup> pape rapporte qu'un pauvre gentilhomme alla un jour à la cour de Constantinople avec un habit déchiré et rapetassé pour parler à l'empereur et lui demander une grâce ; de laquelle étant éconduit, se voyant traité en coquin, s'en va tout affligé. Mais comme la nécessité est pleine d'industrie, il prie un sien ami de lui prêter son habit plus riche et plus éclatant, attribuant à son malheur la pauvreté du sien. Ce qu'ayant obtenu, il le pouille<sup>60</sup> et retourne à la cour, il y est bien reçu, traité civilement et obtient sa requête de l'empereur, si bien qu'en s'en allant il baisait son habit disant, *Si j'ai obtenu cette grâce, grand merci cet habit, si j'ai eu bientôt mon audience et emporté ma requête, j'entends grâces à cet habit*, etc. Las, combien de personnes à la veille de leur ruine n'ont point été exaucées faute d'avoir cet habit fait d'une étoffe céleste ? Combien de séculiers sont allés à Dieu, lui ont demandé des faveurs et n'ont rien obtenu qu'après l'avoir pris dévotement ? Combien en le prenant se sont sentis pleins de joie et de consolation, l'ont cent fois baisé en lui disant grand merci ? Combien d'affligés ont été par lui consolés, de faibles fortifiés, de malades guéris, de colères adoucies, remerciant cent fois la Vierge, en baisant ce scapulaire ? Combien de lubriques faits<sup>61</sup> continents, de vindicatifs, superbes, paresseux, ivrognes et pécheurs, prêts d'être foudroyés du ciel, en prenant ce saint habit ont été délivrés de ces malheurs ? Heureux donc ceux qui le prennent, mais heureux et mille fois heureux ceux qui le portent avec des mains pures et un cœur épuré de péché, qu'ils le baisent mille fois, qu'ils lèvent les yeux au ciel et remercient la Vierge en lui disant avec l'ange, *Vous, soyez bénie entre les femmes et béni soit le fruit de votre sein virginal* ; exaucez les prières dans lesquelles nous vous demandons avec cet habit l'esprit de votre vertu, afin que vous nous traitiez comme Jésus-Christ et mon père saint Elie ont traité leurs disciples. Elie se séparant d'Elisée lui laissa son manteau et quand et quand<sup>62</sup> son double esprit. Et Jésus-Christ en montant au ciel, dit saint Chrisostome, laissa à son Église dans l'eucharistie son humanité, qui était comme le vêtement de sa divinité, et leur envoya son Saint-Esprit aussitôt après. Ainsi, ô sainte Vierge, versez sur nous avec votre saint habit l'esprit de vos vertus, afin que les domestiques de votre ordre soient doublement vêtus, *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus*<sup>63</sup>. Car votre dévot saint Bernard a très bien remarqué que les serviteurs de Dieu doivent être vêtus de deux sortes d'habits : l'un extérieur qui paraisse aux hommes, c'est le bon exemple, l'autre intérieur qui orne l'âme et plaise à Dieu, c'est l'habit ou plutôt l'habitude spirituelle de la vertu et sainteté. Voire il en requiert de trois sortes à l'imitation du grand prêtre, la sagesse céleste qui est comme l'éphod<sup>64</sup> qui

<sup>58</sup> "le salut dans les périls".

<sup>59</sup> Lotario Conti (1160-1216), élu pape en 1198 sous le nom d'Innocent III.

<sup>60</sup> Il le revêt.

<sup>61</sup> Devenus.

<sup>62</sup> Avec.

<sup>63</sup> "car toute sa maisonnée porte double vêtement" (Pr XXXI, 21).

<sup>64</sup> Ornement sacerdotal dans le judaïsme.

couvre le chef, la continence *quae lumbos cingit*<sup>65</sup> et la modestie qui couvre tout le corps. Que nous ne soyons pas comme le vieux David, quelque habit qu'on lui donnât il était toujours froid. Mais que celui-ci nous échauffe dans l'amour de Dieu, qu'il attire sur nous les bénédictions du ciel, à l'imitation de Jacob qui, pour emporter la bénédiction de son père, se pouilla de la robe de son frère aîné. Et qu'il nous fasse pratiquer le conseil de l'ange à saint Pierre, *Circumda tibi vestimentum et sequere me*<sup>66</sup>, à ce que, le pouillant<sup>67</sup> dans cette prison mortelle, nous vous puissions suivre par la pratique de vos vertus. Salomon connaissait le sage par l'habit et Tertulien<sup>68</sup> discernait le philosophe d'avec l'idiot par son vêtement. Qu'ainsi on connaisse ceux que vous instruisez dans la véritable sagesse par ce saint habit, afin que le vêtement qui a été dans le paradis terrestre à nos premiers parents une couverture de leur péché et de leur honte, soit une gloire, un honneur et une manifestation de vertu au Carmel.

Je sais que de tout temps, il s'est trouvé des critiques qui n'ont pu goûter les confréries, scapulaires, chapelets et médailles. Âmes aveugles qui ne voient pas que telles dévotions retiennent dans un particulier respect envers la Vierge ; que ce sont des liens qui nous attachent à ses intérêts et lient les confrères d'une sainte amitié ; des livrées qui nous font zèler son honneur et des marques de l'amour que nous lui portons, étant familier aux amants de porter quelque souvenir qui réveille la mémoire, mais que telles personnes se retirent de la compagnie des confrères. J'en sais d'autres qui ont honte de se mettre dans les confréries. Ils semblent déjà rougir quand ils y pensent, mais qu'ils couvrent leur honte de ce saint habit et se souviennent que ce n'est point s'abaisser de condition de prendre un habit que les rois et reines, princes et princesses ont pouillé et pouillent encore. Le défunt roi Louis 13 et la reine son épouse l'ont pris avec une particulière dévotion, le roi d'Espagne et plusieurs princes d'Italie le portent, un Edouard roi d'Angleterre l'a porté, une Angèle fille d'un roi de Bohême, une Françoise d'Amboise duchesse de Bretagne<sup>69</sup>, un Alphonse de la Cerda fils d'un roi de Castille<sup>70</sup>, et autres qui ont fait gloire et tiré à honneur de le prendre. La reine Marie de Médicis<sup>71</sup> l'avait pris à Florence et l'apporta en France, ayant eu une telle dévotion à Notre-Dame-du-Mont Carmel qu'elle sollicita le roi Henri le Grand<sup>72</sup> d'instituer les chevaliers de Notre-Dame du Mont Carmel, institution qui fut confirmée par le pape Paul V<sup>73</sup> l'an 1607. Voyez en les statuts et l'institution dans la triple couronne de la Vierge.

<sup>65</sup> "Ceint tes reins" (Jb XXXVIII, 3).

<sup>66</sup> "Jette ton manteau sur tes épaules et suis-moi" (Ac XII, 8).

<sup>67</sup> Afin que, le revêtant ...

<sup>68</sup> Tertullien, cf. *supra*.

<sup>69</sup> Françoise d'Amboise (1427-1485), fille de Louis d'Amboise et de Marie de Rieux, devient carmélite vers 1468-1469.

<sup>70</sup> Alphonse de la Cerda (1270-1324), fils de l'infant Ferdinand de La Cerda et petit-fils du roi de Castille, Alphonse X.

<sup>71</sup> Marie de Médicis (1575-1642), Florentine, épouse du roi Henri IV.

<sup>72</sup> Henri IV (1553-1610), roi de France de 1589 à 1610.

<sup>73</sup> Camillo Borghese (1552-1621), élu pape en 1605 sous le nom de Paul V.

Et cette grande reine, ayant discontinué<sup>74</sup> quelque temps de le porter, le reprit à Angers, où le révérend père François Odiou<sup>75</sup>, prieur du couvent des carmes, le bénit comme il m'en donne assurance. Je n'oublierai pas ici la reine de la Grande-Bretagne<sup>76</sup>, laquelle à la célébration de la fête dernière du mont Carmel a voulu assister au grand couvent de Paris et recevoir le scapulaire des mains du révérend père général.

Mais la très sainte Vierge ne s'est pas contentée de nous avoir fait paraître tous les offices d'une bonne mère, *mater quasi mitis aer* : mère comme qui dirait d'un doux air, elle y a voulu joindre l'amour de sœur. N'est-ce pas une merveille que l'amour porte toute sorte de noms, joue toute sorte de personnages, s'habille de toutes couleurs et prend toute sorte de qualités amoureuses pour se faire aimer ? Mathieu rapporte que Louis XI habillait son favori de ses couleurs. Le grand Alexandre voulant gagner les cœurs des Persans par amour, comme il avait conquis leurs biens par force et par armes, s'habilla à la persienne<sup>77</sup>. Le fils de Dieu, qui est essentiellement amour et charité, n'ayant pu vaincre nos cœurs par les feux et par les flammes de la loi de rigueur, s'est habillé des vêtements d'Adam, *Traham eos in vinculis Adam*<sup>78</sup>, et a pris le vêtement de notre humanité pour se faire aimer des hommes, voire s'est appelé de divers noms, tantôt époux, tantôt père, ores<sup>79</sup> pasteur, et d'autres fois frère. Ainsi la Vierge pour se faire aimer des carmes (je n'assure pas qu'elle aime porter leur habit, comme quelques-uns ont dit) et même qu'elle s'est apparue avec nos couleurs, mais elle s'est nommée tantôt leur mère et d'autres fois leur sœur. Sans mentir cette qualité de mère était seule capable de gagner nos cœurs et nous donner une haute estime de l'affection qu'elle nous portait, sans y joindre celle de sœur. Et pour le comprendre je rapporte ici l'histoire de ces deux femmes qui se présentèrent devant Salomon. Elles avaient chacune leur enfant qu'elles chérissaient comme la prunelle de leurs yeux. Mais la mort en ayant emporté un, chacune des deux voulait avoir l'autre. Que fait le sage juge en cette rencontre, un stratagème sans mentir qui découvrit merveilleusement l'amour de la véritable mère, il se tourne vers ces femmes et après avoir entendu leurs contestations, demande un glaive et commande de partager l'enfant vivant en deux parties et d'en donner à chacune une moitié. La véritable mère s'écrie, ne tuez pas l'enfant, donnez-le lui entier, j'aime mieux n'en avoir rien que de le voir souffrir. L'autre au contraire veut qu'il soit divisé, *nec mihi nec tibi, sed dividatur*<sup>80</sup>, qu'aucun ne l'ait entier, mais qu'il soit partagé. Ô cruauté

<sup>74</sup> Ayant interrompu.

<sup>75</sup> François Odiou (ca 1574-1660), carme, réformateur de son ordre.

<sup>76</sup> Henriette de France (1609-1669), fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle épouse Charles I<sup>er</sup> Stuart en 1625.

<sup>77</sup> A la persane.

<sup>78</sup> « *je les menais avec des attaches humaines* » (Os XI, 4). Maurile emploie cependant le futur ; mais ce pourrait être une erreur de l'imprimeur : « *traham* » au lieu de « *traheram* » ?

<sup>79</sup> Présentement.

<sup>80</sup> « *Il ne sera ni à moi ni à toi, partagez* » (1R III, 26).

inouïe de cette fausse mère ! ô charité de la véritable, ô impiété de la marâtre, ô tendresse de la vraie mère ! *Commota sunt viscera ejus*<sup>81</sup>. Sitôt que celle-ci aperçut le tranchant, ses entrailles s'émurent et elle en fut navrée, tant elle craignait qu'il eût du mal. L'autre au contraire s'en réjouissait souhaitant avoir une compagne de son malheur. Salomon jugea aussitôt que l'enfant était à l'autre, à laquelle il l'adjugea. Voilà qui montre la tendresse, amour, dilection et intérêt d'une mère pour le bien de son enfant, tel et si grand qu'elle le préfère à son propre.

C'était donc assez que la Vierge nous appelât ses enfants et qu'elle se nommât notre mère, pour donner une haute estime de son amour. Néanmoins elle ne s'est pas contentée de cela, elle s'est encore nommée notre sœur et nous a appelés ses frères. Si bien que notre ordre est nommé l'ordre des frères de la bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel. Et Innocent 4<sup>82</sup> donne dix jours d'indulgence à ceux et celles qui en état de grâce appelleront les carmes *frères de la Vierge Marie*. Urbain 6<sup>83</sup> en donne trois ans. Thomas, évêque de Norvic<sup>84</sup>, rapporte que dans la ville de Cestria<sup>85</sup>, en Angleterre, quelques envieux nous disputant ce nom, une image miraculeuse de la Vierge dans une procession montra du doigt les carmes, disant tout haut, *Voilà mes frères* ; de sorte que l'an 1374 l'université de Cantorbie décréta contre ceux qui contredisaient à ce beau titre, lequel est fondé 1 sur ce que la Vierge, au rapport de plusieurs auteurs, appelait ceux qui habitaient le Mont Carmel ses frères ; 2 pour ce qu'ils bâtirent la première chapelle en son honneur, l'an 83 de l'incarnation ; 3 pour ce que, saint Cyrille carme ayant soutenu au concile d'Ephèse contre Nestorius la dignité de mère de Dieu, on s'écria que les carmes étaient frères de la Vierge, dont le pape Célestin I<sup>86</sup> nous approuva ce titre, car saint Cyrille était son légat *a latere*<sup>87</sup> dans ce concile. Or la Vierge et les papes nous ont appelés de ce nom, afin de nous conserver et défendre, et qu'en cette considération on craigne de nous maltraiter. Car ce fut cette raison qui fut Abraham de dire à sa femme qu'elle se nommât sa sœur dans l'Égypte, *ut bene sit mihi propter te*,<sup>88</sup> afin que toute prospérité m'advienne à cause de vous, lorsqu'on entendra que je suis votre frère. Venons au second parallèle. *Caput tuum ut Carmelus. Cant. 7*<sup>89</sup>.

Les louanges qui nous touchent sont des pas glissants qu'il est presque impossible de franchir sans broncher. Car les diverses passions y jouent des ressorts divers que les plus sages ont peine d'en sortir à leur honneur. D'un côté, la crainte de n'en dire pas assez engage dans des excès qui offensent la modestie ;

<sup>81</sup> "ses entrailles s'étaient émues pour son frère" (Gn XLIII, 30).

<sup>82</sup> Sinibaldo de Fieschi (ca 1180/90-1254), élu pape en 1243 sous le nom d'Innocent IV.

<sup>83</sup> Bartolemeo Prignano (ca 1318-1389), élu pape en 1378 sous le nom d'Urbain VI.

<sup>84</sup> Thomas Percy (ca 1332-1369), évêque de Norwich.

<sup>85</sup> Chester.

<sup>86</sup> Célestin I<sup>er</sup> († 432), élu pape en 422.

<sup>87</sup> Légat *a latere* : envoyé du pape, doté de pouvoirs extraordinaires, auprès de princes chrétiens, à un concile, etc.

<sup>88</sup> "qu'on me traite bien à cause de toi" (Gn XII, 13).

<sup>89</sup> "Ton chef se dresse, semblable au Carmel" (Ct, VII, 6).

l'ambition, d'un autre, fait couler insensiblement les discours pleins d'amour propre et de philautie<sup>90</sup>. La peur de n'enfler pas assez le discours et de passer pour ingrat, oubliant les faveurs d'un bienfaiteur, joue aussi son personnage et fait passer dans des excès avec empressement. Il faut donc chercher le milieu dans ce passage dangereux, *in medio tutissimus ibo*,<sup>91</sup> et je n'y puis marcher en assurance que par cette voie. Mais à qui le demander, sinon à vous (ô verbe incarné) qui êtes le milieu du père et du Saint-Esprit, à vous qui êtes le médiateur de Dieu et des hommes ? Je m'y adresse donc en toute humilité, pour obtenir les grâces de ne sortir des bornes de la modestie, de rapporter, mais sans excès, les signalés privilèges de mon ordre, en renvoyant l'honneur et la gloire à vous et à votre sainte mère, qui en est le chef. *Caput tuum ut Carmelus etc.*

Il y en a eu quelques-uns qui ont partagé à divers ordres religieux les parties de ce corps mystique, dont il est parlé dans les cantiques, attribuant le cou à ceux qui font profession particulière de prêcher, ou enseigner, versant les instructions comme de bonnes influences dans les âmes et conservant les membres dans l'union avec le chef de l'Église ; le cœur aux religieux de la charité ; les mains et les bras aux ordres militaires qui défendent l'Église ; les pieds aux missionnaires qui la soutiennent et provignent, *pedes evangelantium pacem*<sup>92</sup> et le chef à notre ordre, soit parce qu'il est le premier et plus ancien, soit parce qu'il a influé dans les autres, comme l'a dit ci-devant Baptiste Mantuan, *caput tuum ut Carmelus*. Mais ce n'est pas mon dessein d'étendre cette pensée, mais suivant le sentiment du docte Thomas Valdansis<sup>93</sup> (dont le nom porte le renom dans l'esprit des savants), je veux montrer par un nouveau parallèle comme la Vierge est le chef de notre ordre, *caput tuum caput Carmeli*, pour lequel entendre.

Il faut supposer cette maxime et inclination que Dieu a données à chaque espèce dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, de reconnaître et être soumise à un chef. Et encore bien qu'il soit admirable dans la nature, plus admirable dans la grâce et très merveilleux dans la gloire, pour avoir fait chaque espèce dissemblable. En ceci néanmoins elles sont toutes semblables (comme filles d'un même père) [en ce] qu'elles reconnaissent un chef et supérieur qui les régit et modère diversement dans leur ordre et espèce. Et tous ces chefs et supérieurs sont modérés par un seul. Voilà la preuve certaine d'une divinité. Les cieus dans l'ordre de la nature retiennent peu de leur mouvement naturel, pour suivre celui du premier mobile qui leur est supérieur. Les astres s'éclipsent à la vue du soleil et comme par hommage semblent retirer leur lumière pour laisser seules paraître celles du soleil, dont ils empruntent leur beauté et leur éclat. Les éléments ont le feu pour supérieur, qui tend toujours en haut pour tenir le haut bout et comme chef fournit sans cesse ses qualités ignées<sup>94</sup> dans les productions d'ici-bas. Les

<sup>90</sup> Philautie : Amour de soi-même.

<sup>91</sup> OVIDE. *Les Métamorphoses*, II, 76 "Le milieu est le chemin le plus sûr" [*medio tutissimus ibis*].

<sup>92</sup> "[Qu'ils sont beaux] les pieds des messagers de bonnes nouvelles" (Rm, X, 15).

<sup>93</sup> Thomas Netter ou Waldensis (ca 1375-1430), carme anglais.

<sup>94</sup> Composées de feu.

oiseaux ont l'aigle royal, qui loge sur la cime des plus hautes montagnes, vole par dessus tous les autres oiseaux et a une vue plus forte et étendue. Le dauphin est le roi des poissons, auquel Dieu a donné plus d'agilité et lequel est suivi des autres comme un roi de ses sujets. Le lion est le roi des animaux, qui les surpasse en force, ennemi de corral<sup>95</sup>, qui par son seul rugissement épouvante tous les autres et, les ayant prosternés, use souvent de bonté en leur endroit, *satis est prostrasse leonem*<sup>96</sup>. Il n'y a pas jusqu'aux abeilles qui n'aient leur roi, auquel elles obéissent, qu'elles gardent au milieu de la ruche avec des sentinelles, qu'elles logent plus largement, auquel elles apportent à manger, qu'elles suivent quand il sort et qui est distingué des autres pour avoir le corps plus grand, plus beau et plus luisant, comme rapporte Grenade en son *Cat.* 1 part. Ce n'est donc pas merveille si les royaumes ont leur roi, les empires leur empereur, les provinces leur gouverneur, et les familles leur chef. Ce n'est pas merveille si les anges honorent l'archange saint Michel comme leur prince, ainsi que le chante l'Église. Si nous passons à l'état ecclésiastique, l'église a son chef visible, qui est le pape, les évêchés ont leur prélat, les primaties leur primat, les paroisses leur curé et chaque ordre religieux son chef particulier. Les pères bénédictins reconnaissant saint Benoît pour père, chef et patriarche de leur ordre, les pères de saint François, saint François, les pères augustins, saint Augustin, les pères bernardins, saint Bernard, les carmes reconnaissent la sainte Vierge pour chef et patronne de leur ordre depuis la loi évangélique, comme l'ont dit ci-devant les papes Sixte 4 et Grégoire 13. C'est pourquoi comme ceux-là sont nommés religieux bénédictins, de saint Benoît leur père, dominicains, de saint Dominique, franciscains, de saint François, etc., les carmes sont appelés religieux de Notre-Dame du Mont Carmel, de la Vierge leur mère et leur chef. *Caput tuum ut Carmeli*. Et c'est ce que je veux montrer, comme la Vierge est chef de notre ordre, au rapport des qualités de Jésus-Christ à son Église, qui l'en font appeler chef primitif et principal.

L'angélique saint Thomas dans sa question 8 art. 1 *de gratia christi*, remarque d'Aristote trois conditions principales dans un chef physique et naturel au respect de ses membres, lesquelles par analogie et métaphore il attribue au chef mystique et moral et qu'il découvre dans Jésus-Christ au respect de l'Église. La première de l'ordre, à ce que le chef mystique surpasse en dignité et éminence les parties qui lui sont sujettes, comme le physique est, de toutes les parties du corps naturel, la suprême et plus élevée. La seconde est la perfection, car comme la tête possède tout ce que l'homme a de plus parfait, l'entendement pour connaître et raisonner, la volonté pour vouloir et se déterminer, les yeux pour veiller comme deux sentinelles sur la république du corps, l'ouïe pour écouter, la bouche pour parler et commander, bref tous les sens extérieurs et intérieurs, là où les membres n'ont pour partage que le seul toucher, comme remarque saint Thomas ; ainsi dans le chef moral se doit-il retrouver beaucoup plus de perfection que dans les

<sup>95</sup> Rival.

<sup>96</sup> "Il suffit au lion [magnanime] de terrasser [son ennemi]", voir OVIDE. *Tristia*, III, V, 33.



membres qui lui sont soumis. La troisième est la vertu et l'influence, car comme le mouvement et gouvernement des membres dérivent de la tête, ainsi le chef moral a une vertu d'influer dans les parties inférieures, dont il est chef ; trois qualités que ce grand docteur découvre excellemment dans Jésus-Christ au respect de l'Église, non seulement en tant que Dieu, mais aussi en tant qu'homme, non seulement sur Adam et ses postérieurs, mais encore sur les anges. La raison en est qu'il précède tous les anges et tous les hommes dans le décret et dans l'intention de Dieu, étant leur cause finale, comme dit l'apôtre, *angeli propter hominem quemdam*<sup>97</sup>, et influant<sup>98</sup> la vertu et les grâces aux uns et aux autres, non seulement en tant que Dieu, mais encore en tant qu'homme, puisqu'il les leur a méritées infiniment en tant que dieu-homme, méritées en tant qu'homme, infiniment en tant que Dieu. Lisez saint Bernard sermon 22 *in cantica*. Celui-là même, dit-il, qui a relevé l'homme tombé, a empêché l'ange de choir. Saint Grégoire *homil 14 in Ezech.*, saint Cyrille *Alex. Hom. 3 in Lev.* Thomas *p. 3. Q 8 a. 1* dit que Jésus-Christ a influé dans tous les membres de l'Église la vie spirituelle de la grâce. Et dans l'article 4, il enseigne que l'Église est composée des hommes et des anges. Il est fondé sur ces paroles des apôtres *Col. 1* qui dit que Jésus-Christ a pacifié par le sang de sa croix ce qui est au ciel et en terre et saint Jérôme enseigne, sur le *chapitre 1 des Ephes.*, que la croix du sauveur a purgé ce qui était au ciel et en terre, ce qui se doit entendre des anges que le sauveur a préservés du péché et ceux qui, dès le commencement, ne le voulurent pas adorer et reconnaître furent retranchés comme membres infectés.

Or ce qui va bien faire à mon propos, le fils de Dieu s'est servi de signes extérieurs dans l'Église militante pour influer et verser la vertu de la grâce dans nos âmes. Venons à l'application et montrons au jour comme la Vierge est le chef de notre ordre et comme elle a pratiqué en notre endroit ces susdites conditions de chef. Car si nous venons à la première, qui est l'ordre et l'éminence, n'est-elle pas, au dire de saint Grégoire *in Isayam*, cette montagne posée sur la cime de toutes les autres montagnes dont parle ce prophète, *Erit mons domus domini supra verticem montium*<sup>99</sup> ? N'est-ce pas elle que nous mettons dans la maison du seigneur sur la cime du Mont Carmel ? Elle qui par la hauteur de son élection a surpassé toutes les créatures élues, elle qui est la première dans les desseins et décrets de Dieu après Jésus-Christ, comme sa mère bien-aimée et l'instrument prochain après lui de notre sanctification ? N'est-ce pas elle qui est appelée le cou, *collum tuum sicut turris eburnea*<sup>100</sup>, par où coulent les grâces du chef Jésus-Christ qui sanctifie le corps mystique de l'Église ? Elle enfin qui est le chef moral de notre ordre, mais chef tout d'or et de charité, *caput tuum aurum optimum*<sup>101</sup>.

Il fait beau voir le soleil paraître le matin, comme une couronne d'or sur la

<sup>97</sup> "anges à cause d'un homme".

<sup>98</sup> Communiquant.

<sup>99</sup> "la montagne au sommet des montagnes sera la maison de Dieu".

<sup>100</sup> "ton cou, une tour d'ivoire" (Ct VII, 4).

<sup>101</sup> "sa tête est d'or, et d'un or pur" (Ct V, 11).

cime de quelque montagne orientale, mais il fait plus beau regarder la sainte Vierge éclater sur le Carmel, montagne d'orient, et y répandre si grand nombre de grâce, de vertu et d'influences que jamais montagne n'a été si féconde que celle-ci. Oui, cette nuée que vit au commencement saint Elie s'élever vers le ciel, marque d'une féconde pluie, était une figure de cette Vierge, qui devait s'élever sur notre ordre et y verser ses belles influences pour le rendre fécond.

La seconde condition d'un chef est la perfection et sans mentir il n'y a créature qui ose entrer en parallèle avec la Vierge, puisqu'elle est la plus parfaite comme celle qui approche de plus près les perfections de son fils. Dieu peut produire un soleil plus lumineux, des astres plus brillants, une terre plus féconde, une mer plus étendue, un monde plus parfait, mais il ne se peut trouver une mère plus digne et plus remplie de perfections que la sainte Vierge. Car comme l'industrielle abeille (dit Arnaud de Chartres<sup>102</sup>) va suçant et ramassant sur les fleurettes des jardins tout ce qui est de meilleur et excellent dont elle compose son miel, ainsi la sagesse divine, voulant former Marie, a ramassé dans elle tout ce que les autres créatures avaient de plus parfait et ravissant, *tu supergressa es universas*<sup>103</sup>.

Voire tout ce que le Carmel a eu de perfection et de noblesse, il le tient de Marie depuis qu'elle en a pris sa possession et que les carmes lui ont attribué ces paroles de l'écriture sainte *possessio ejus in Carmelo*. Il n'y a rien qui anoblisse mieux un corps comme un chef noble et plein de majesté, ni rien qui embellisse mieux un chef comme un beau corps et bien ordonné. Or que la Vierge ait reçu de la beauté du Carmel, il n'appartient qu'au Saint-Esprit de le dire en Isaïe, *Datus est ei decor Carmeli*<sup>104</sup>. Mais que l'ordre des carmes ait reçu de la noblesse, de la majesté, de la beauté et de la perfection, en lui bâtissant une église sur la cime du Carmel, en la choisissant pour chef, c'est ce que tous les carmes confessent, qui la fait regarder par eux comme un astre de bénigne influence et saluer plus de fois tous les matins que ces peuples orientaux ne faisaient le soleil, et ceux de la Chine, leur roi.

Enfin le chef ne donne pas seulement le lustre, le bel ordre, et la perfection extérieure, mais encore l'intérieure par certaine vertu et influence qu'il coule au dedans dans les membres et qui leur donne l'accroissance. Ainsi notre ordre après avoir été produit par la Vierge, reçu les saintes instructions dans le commencement de la nouvelle loi, a finalement été embelli extérieurement et intérieurement par l'habit que cette Vierge lui a donné, habit, qui comme celui de la sagesse, nous donne la force et la beauté, *Fortitudo et decor indumentum ejus*<sup>105</sup>, la beauté extérieure, la force intérieure par une certaine vertu que la Vierge renferme dans ce scapulaire.

Ne vous souvenez-vous pas de ce que j'ai dit ci-devant, que Jésus-Christ chef

<sup>102</sup> Arnaud de Bonneval ou de Chartres († ca 1157), bénédictin, abbé du monastère de Bonneval, ami et biographe de saint Bernard.

<sup>103</sup> "tu les surpasses toutes" (Pr XXXI, 29).

<sup>104</sup> "... lui a été donnée, la splendeur du Carmel" (Is XXXV, 2).

<sup>105</sup> "Force et dignité forment son vêtement" (Pr XXXI, 25).

de notre Église ne s'est pas contenté de l'avoir produite et instruite dans son commencement, mais afin de la fortifier et accroître dans son absence, il lui a donné des signes extérieurs qui marquent au dehors ce qu'ils opèrent au-dedans? Ce sont les sacrements qui versent dans nos âmes les influences des grâces, lesquels pour ce sujet sont nommés les canaux et fontaines de notre salut.

Ainsi la Vierge nous a donné un signe extérieur, savoir le saint habit qui marque au dehors ce qu'il opère au dedans, nous fortifiant et échauffant dans l'amour de Dieu. Car le propre de l'habit est d'échauffer, non que j'en veuille faire ici un sacrement, nenni<sup>106</sup>, il n'appartient qu'à Jésus-Christ d'instituer les sacrements, puisque lui seul est maître souverain de la grâce, mais bien une chose sacramentelle dans laquelle la Vierge a renfermé tant de force et de vertu que toute la nature semble lui obéir. Deux ans avant mon départ pour l'Amérique, le scapulaire éteignit le feu dans une maison d'Angers qui menaçait de ruine toute une rue. Le procès-verbal en fut fait par monsieur le procureur du roi et l'imprimé envoyé par toute la France. Ces dernières années le feu s'étant pris dans la grange de Raguin, maison où demeurait monsieur de la Courbe du Bellay, le sieur de Sougé son fils (héritier de la vertu de son père et de sa dévotion au saint scapulaire, aussi bien que de sang illustre) eut recours au saint habit de la Vierge qu'il portait. Et n'ayant point d'autre moyen présentement que celui-ci pour éteindre la flamme, le jette dedans avec une vive foi. Après quoi le feu s'éteignit, et l'habit fut trouvé entier dans la grange, miracle dont ils ont donné procès-verbal authentique dans notre couvent d'Angers<sup>107</sup>. Je sais personne qui voguant sur l'océan ne trouva point de plus prompt moyen d'apaiser la mer irritée qu'en y trempant son scapulaire, d'autres qui ont été guéris de la fièvre en le prenant.

Or comment cet habit ferait-il ces miracles ? Comment serait-il obéi des éléments, si la Vierge n'y renfermait quelque vertu ? Comment donnerait-il tant de dévotion aux confrères<sup>108</sup>, si la Vierge n'influaient par lui quelques qualités divines<sup>109</sup> ? Vous avez entendu parler du voile de sainte Agathe, qui avait la vertu de résister aux flammes, car un jour, étant opposé<sup>110</sup> au feu du mont Gibel<sup>111</sup>, prêt de brûler la ville de Catane en Sicile, il la<sup>112</sup> préserva de cet embrasement. À plus forte raison l'habit de la Vierge porte-t-il avec soi la vertu de résister aux accidents sinistres. À plus forte raison doit-il protéger ceux qui le portent en mémoire de Marie ; de sorte qu'on peut dire de Marie, en considération de ce saint scapulaire, ce que saint Chrisostome disait de mon père saint Elie, en vue de la chape ou du manteau qu'il laissa à son disciple Elisée. Cette bouche d'or d'orient disant les miracles et les prodiges qu'Elisée opérait avec le manteau d'Elie va disant, *Elias*

<sup>106</sup> Pas du tout.

<sup>107</sup> 1644.

<sup>108</sup> "*confréries*" : faute survenue en l'impression, lisez "*confrères*" [n.d.a.].

<sup>109</sup> "*morales*" : faute survenue en l'impression, lisez "*divines*" [n.d.a.].

<sup>110</sup> "*opposé*" se rapporte au voile.

<sup>111</sup> Etna.

<sup>112</sup> Désigne la ville de Catane.

*sursum, Elias deorsum*<sup>113</sup>, Elie était là-haut parce qu'il avait été ravi dans un chariot de feu, Elie était ici-bas parce que son vêtement y opérait des miracles et que son disciple héritier de son esprit avec ce manteau y faisait des prodiges en vertu de cet habit, *Elias sursum, Elias deorsum, Elias duplex cum hac veste Elias cum diabolo pugnavit, et tu Elisée contra diabolum armatus hanc capies*<sup>114</sup>.

Ainsi puis-je dire *Maria sursum, Maria deorsum*<sup>115</sup>. Marie est là-haut au ciel à la dextre de son fils, et elle est ici-bas par la protection et vertu qu'elle influe par son saint habit. Elle est là-haut priant pour ceux qui portent ce saint scapulaire et impétrant les grâces qu'elle verse sur eux. Elle est ici par le soin qu'elle a de les garder, par l'amour qu'elle leur porte et par la vue que, comme chef, elle jette sur ces membres, que, comme chef, elle écoute parler, les gouvernant et conduisant comme une céleste Débora, *Maria sursum, Maria deorsum*, les armant et animant au combat contre Satan.

C'est dans ce sentiment que la dévotion au scapulaire se rend si générale et universelle que, dans cette dernière fête que nous célébrâmes le 16 juillet de cet an 1651, nous l'avons donné dans ce couvent champêtre à cinquante et quatre personnes, entre lesquelles étaient deux prêtres, sans parler de ceux que nous avons envoyés au loin aux confrères qui l'avait perdu, comme à monsieur le vicaire d'Angris<sup>116</sup> etc. et à d'autres qui le mettent *ut signaculum super cor, ut signaculum super brachium*<sup>117</sup>. Aussi y en a-t-il qui y font graver l'image de la Vierge et en signe d'amour la font répondre vis-à-vis du cœur, ni plus ni moins que ces chevaliers militaires qui portent la croix vis-à-vis du cœur, comme de la partie la plus chère.

Finalement comme le chef s'étudie à conserver les membres, se ressent par contrecoup du mal qu'ils souffrent, y jette les yeux, y prête l'attention, y emploie la direction, ainsi la Vierge a toujours veillé sur les besoins des confrères, les a toujours dirigés et conservés, a pris part à leur intérêt, quand ils ont été de véritables membres et qu'ils en ont pratiqué les devoirs. *Caput tuum ut Carmelus*.

Mais quels sont les offices des membres ? J'en trouve de deux sortes, Salomon me fournit le premier *Eccl. 2, oculi sapientis in capite ejus*<sup>118</sup>. Les yeux de Salomon doivent être dans leur chef, qu'est-ce à dire que ceci ? Quelle énigme et quel paradoxe ? Qu'un homme sage ait les yeux dans la tête, s'il les avait ailleurs, ce serait un monstre ? Que veut donc dire cela ? Quelques pères de l'Église l'expliquent en ce sens, que les membres mystiques (c'est-à-dire les inférieurs) sont sages et heureux, quand ils n'ont point d'yeux ni de vue, de connaissance ni de discernement que dans leur chef mystique, *oculi sapientis in capite ejus*. Nous

<sup>113</sup> "Elie en haut, Elie ici-bas".

<sup>114</sup> "Elie en haut, Elie ici-bas, double Elie avec ce manteau, Elie combattit le diable et toi Elisée armé contre le diable tu le prendras [ce manteau]". cf. 1R XIX, 19 et 2R II, 8-14.

<sup>115</sup> "Marie là-haut, Marie ici-bas".

<sup>116</sup> Angrie (Maine-et-Loire).

<sup>117</sup> "[pose-moi] comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras" (Ct VIII, 6).

<sup>118</sup> "Le sage a les yeux ouverts" (Qo II, 14).

devons avoir les yeux de l'esprit attentifs et clairvoyants pour envisager la Vierge, pour la prendre comme une idée de nos actions, comme un exemple et prototype, *sit vobis tanquam in imagine descripta vita virginis*<sup>119</sup>, dit saint Ambroise, pour retrancher de la nôtre, pour ajouter de la sienne, pour contretirer<sup>120</sup> nos actions aux siennes, y appliquer ses vives couleurs, ses traits et linéaments. Que nos yeux regardent sa modestie, son silence, sa charité, sa pureté, sa sagesse, son humilité et ses autres vertus. Que nos yeux voient que sa volonté est conforme à celle de son fils, qui veut que nous soyons saints, dit saint Paul, etc., *oculi sapientis in capite ejus*.

En second lieu les membres se passionnent et intéressent pour leur chef comme pour eux-mêmes (aussi n'ont-ils de vie qu'autant qu'ils se tiennent unis à lui), accourent à son secours, comme nous voyons la main parer les coups de la tête, et semblent n'être que pour sa conservation. Ainsi les carmes et les confrères de la Vierge doivent s'intéresser pour son honneur, puisqu'elle est leur chef, se zèler contre l'hérésie qui l'offense. Et comme nos premiers pères saint Cyrille alexandrin, Thomas Valdensis<sup>121</sup> et ceux qui ont prêché contre les ennemis de la Vierge et qui (à l'imitation de l'enfant de Crésus<sup>122</sup>) ont rompu leur silence (si naturel à notre ordre) pour défendre la Vierge, nous devons reprendre<sup>123</sup> les blasphèmes, être prompts à combattre les vices contraires à ses perfections et vertus.

Les cieux retiennent peu de leur mouvement pour suivre celui du premier mobile, les astres, les anges et les parties inférieures cèdent et reconnaissent par hommage leur chef et leur supérieur. Ainsi devons-nous honorer, reconnaître, suivre le mouvement et nous tenir toujours unis à la Vierge, notre chef ; de peur que nous ne vivions pas de sa vie, en nous séparant d'elle.

Venons au dernier parallèle.

Ces deux grandes lumières de l'Église grecque et latine, saint Basile et saint Thomas, parlant du paradis terrestre selon les termes de l'écriture, disent que Dieu le planta du côté de l'orient dans un lieu éminent et que c'est le plus beau séjour du monde, nullement sujet à l'impétuosité des vents, à l'éclat des tonnerres, au ravage des orages, à la fureur des tourbillons et tempêtes, à la ruine des grêles, à la froidure des glaces, ni aux autres incommodités des saisons et injures des temps ; jouissant d'un air très clair, très doux, et très subtil, d'une continuelle sérénité, d'un perpétuel printemps, accompagné de tous les plaisirs innocents qui se peuvent imaginer dans un séjour terrestre ; que ses plantes sont toujours

<sup>119</sup> « *que la vie de la Vierge vous soit décrite comme en images* », AMBROISE. *De virginibus*, liv. II, 2,6.

<sup>120</sup> Copier.

<sup>121</sup> Cyrille d'Alexandrie (ca 376-444), évêque d'Alexandrie, Père et Docteur de l'Église ; Thomas Valdensis (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), carme anglais qui écrivit contre Wyclif et les Hussites

<sup>122</sup> Selon la légende, les dieux se vengèrent de Crésus, qui s'estimait le plus heureux de tous les hommes. Un songe lui annonça que son fils, Atys, allait périr par une arme de fer et, peu après, ce dernier fut victime d'un accident de chasse (HERODOTE, I, 34-45)

<sup>123</sup> Réprimander, blâmer.

fleuries, ses parterres émaillés de diverses sortes de fleurs qui exhalent de très suaves odeurs, ses roses toujours vermeilles sans aucune épine qui puisse blesser les mains innocentes qui les cueillent ; que ses arbres fruitiers (dont les vergers sont remplis) produisent en tout temps des fruits délicieux et au milieu paraît éminemment l'arbre de vie, avec celui du bien et du mal.

De plus que de ce lieu de volupté naît une belle et claire fontaine qui arrose la superficie de sa terre, avec un agréable fleuve qui se divise en quatre chefs et chacun d'iceux en mille petits ruisseaux qui de leurs ondes cristallines<sup>124</sup> fertilisent ce lieu de plaisance et y apportent beaucoup d'aménité<sup>125</sup> et de profit, étant claires à la vue, fraîches au toucher et saines au boire.

Ce sont là sans mentir de grandes merveilles : mais plus grandes encore celles du Carmel, j'entends de l'ordre des carmes, aussi planté de la main de Dieu (dit l'abbé Trithème) dans un lieu éminent, vers la partie orientale de l'Église militante, beau séjour que ni les tempêtes ennemies, ni l'envie des hérétiques, ni les orages de Satan n'ont pu obscurcir ; agréable saison où les ardeurs profanes de l'été, ni l'avarice de l'automne, ni l'oisiveté de l'hiver n'y sont point tolérées ; continuel printemps accompagné d'une douce température, causée par l'esprit de Dieu qui y règne sans cesse par le zéphyr et souffle de ses grâces.

Le paradis terrestre n'est pas embelli de si grand nombre d'arbres, de fruits et de fleurs que l'ordre du Carmel a produit de vertus et de saints personnages. Et qui est celui qui pourrait nombrer les chastes lys de ses vierges, les roses vermeilles de ses martyrs, les pensées de ses contemplatifs, les soucis de ses prophètes, les couronnes impériales de ses patriarches ? Qui pourrait nombrer les ruisseaux qui ont coulé de cette source que nous appelons la fontaine d'Elie, où tous les patriarches des ordres sont venus puiser l'essence de leur institut ? Si bien que saint Jérôme, *épître Ad Paulinum*, reconnaît saint Elie et saint Elisée pour les princes des solitaires, pour les chefs des anachorètes et pour l'exemple des religieux, entendez parler les papes Sixte III et autres dans leurs bulles, ils appellent les pères du Mont Carmel *les miroirs de religion, qui par succession héréditaire ont occupé ce saint lieu près de la fontaine d'Elie*. Lisez l'abbé Trithème, *nous ne voyons pas* (dit-il) *qu'aucun qui ait lu l'histoire ignore combien la terre du Carmel a apporté abondance de fruits et d'odeurs de vertus dans le jardin de l'Église*. Et pour en dire la vérité il s'est trouvé tant de saints frères de cet ordre qu'on compterait plutôt les étoiles du ciel que de les nombrer. Le dévot Carthagène<sup>126</sup> convient à cette pensée, lorsqu'il compare notre ordre à un verger mystique et à un champ céleste, que Jean patriarche de Jérusalem et saint Cyrille de Constantinople disent avoir été arrosés du sang de 14 mil martyrs depuis la persécution d'Humart, prince sarrasin<sup>127</sup>.

<sup>124</sup> Pures.

<sup>125</sup> Douceur, agrément.

<sup>126</sup> Alonso de Cartagena ou de Santa Maria (1384-1456), évêque de Burgos, auteur de l'*Anacephaleosis* (1454-1456).

<sup>127</sup> Il pourrait s'agir du second calife, Umar Ibn Al-Khattâb, qui régna de 634 à 644 et dont l'armée écrasa les Byzantins à Césarée, en tuant des milliers d'hommes, avant d'entrer à Jérusalem en 638.

L'arbre de vie qui paraît éminemment sur tous les autres, c'est la sainte Vierge (qui a produit le fruit de vie Jésus-Christ), ces quatre rivières qui sortent de cette fontaine et qui se partagent en plusieurs autres sont les quatre règles générales et communes des religieux (où tous les autres ont puisé), savoir de saint Basile, saint Augustin, saint Benoît et saint François, ou au dire d'un auteur, ce sont les quatre règles de notre ordre. Le premier état depuis Elie jusqu'à saint Jean-Baptiste, que nous étions appelés enfants des prophètes. Le second depuis saint Jean-Baptiste, qui donna jusqu'au Mont Carmel (si nous en croyons saint Grégoire de Nisse<sup>128</sup>) *vivant dans la vertu et dans l'esprit d'Elie*, dit le texte sacré, jusqu'à Jean 44<sup>129</sup> patriarche de Jérusalem, et, dans ce second état, nos pères étaient nommés anachorètes, qui fréquentaient jusqu'au rivage du Jordain, puis ermites convertis à la foi de Jésus-Christ et sectateurs de son évangile. Le troisième depuis l'an 400 jusqu'à Albert<sup>130</sup>, nous nous gouvernâmes par la règle que ce Jean (religieux du Mont Carmel et patriarche susdit) nous avait dressée sous le titre d'institution des moines. Enfin le dernier état a été, depuis cet Albert (aussi patriarche de Jérusalem) jusqu'à présent, suivant la règle que ledit Albert nous dressa l'an 1171 en forme d'abrégé de toutes les précédentes, approuvée par Innocent 3 l'an 1197, Honoré 3 et autres et mitigée par Innocent 4. Honoré 4 nous permit de reprendre nos chapes blanches, que le Sarrasin nous avait prohibées, ce qui fut ordonné au chapitre général de Montpellier l'an 1287.

Mais pour revenir à notre paradis terrestre, Dieu ne se contenta pas d'y avoir mis Adam pour y travailler, mais lui ayant envoyé un doux sommeil pour lui former une aide d'une de ses côtés, il lui donna Eve, qui veut dire mère des vivants. Ainsi notre Dieu entendant que le prophète Elie (qu'il avait établi en paradis terrestre du Carmel) se plaignait d'être seul pour le cultiver et garder, à cause des persécutions de la reine Jesabel et autres ennemis qui le cherchaient à mort, *relictus sum ego solus et quaerunt animam meam*<sup>131</sup>, il le fit endormir à l'ombre d'un genièvre, puis éveiller par un ange qui le fortifia, si bien qu'il marcha jusqu'à la montagne d'Oreb. Là Dieu lui commanda de retourner au Carmel, où il plantait son ordre (ajoute Judoce Clitovée<sup>132</sup>), lui réservant la véritable mère de tous les vivants pour aide, laquelle lui fut figurée par cette petite nuée qu'il vit, comme l'indice d'une pluie féconde.

<sup>128</sup> Grégoire de Nysse (ca 331/41-ap. 394), théologien et Père de l'Église, auteur de très nombreux écrits, dont *le Dialogue sur l'âme et la résurrection*, *la Création de l'homme*, *Sur la perfection chrétienne*.

<sup>129</sup> Probable erreur. Il pourrait s'agir de Jean II, évêque de Jérusalem de 387 à 417 ; cet ermite du mont Carmel, devenu patriarche, aurait ordonné d'observer une règle écrite par Paulin et Basile, qui aurait été en vigueur jusqu'à la règle d'Albert.

<sup>130</sup> Albert Avogadro (ca 1150 - 1214), chanoine régulier italien, évêque de Bobbio, puis de Verceil, élu patriarche de Jérusalem en 1205. Il rédigea, à la demande des ermites du Mont-Carmel, une règle de vie. Il est considéré comme un fondateur de l'ordre du Carmel.

<sup>131</sup> "je suis demeuré seul, et ils me cherchent pour m'ôter la vie" (Rm XI, 3).

<sup>132</sup> Josse Clitoue, dit Jodocus Clitoveus († 1543), théologien et philosophe flamand, docteur de la Sorbonne, chanoine de Chartres, connu pour ses écrits contre Luther et Calvin, auteur notamment du *Libre arbitre* et du *De tribus et unica Magdalena* (1517/19).

De sorte que comme deux vierges furent mis de Dieu pour garder le paradis terrestre et y ont observé continence le peu de séjour qu'ils y firent, aussi deux autres vierges Elie et Marie ont été ordonnés de Dieu dans le paradis du Carmel, afin de le garder par leur protection et d'y opérer par leurs prières le salut des âmes.

Mais voici une grande différence entre le Carmel et le paradis terrestre. Celui-ci a été profané par ses gardiens qui en ont été bannis, un ange a été mis à la porte pour le garder et on tient qu'il n'y a aujourd'hui dedans que mon père saint Elie et Enoch. Mais le Carmel a toujours été en honneur et recommandation, habité encore à présent par les successeurs d'Elie ; si bien que j'appris l'an 1649 du père Henri Flaman, carme qui en venait, qu'il y avait trouvé cinq pères carmes déchaussés, qui prennent à tâche d'y vivre *in spiritu et virtute Eliae*<sup>133</sup>, dans le premier esprit et vertu. Il m'assura qu'ils n'y mangeaient point de viande et n'y buvaient point de vin et, quand la maladie les y obligeait, ils se faisaient descendre dans un village voisin. Il vit encore la fontaine d'Elie, avec des grottes et reste de mesures. Il y séjourna un mois et fut prié (en langue espagnole) d'y demeurer pour y mener même vie. Mais il alla au Mont-Liban, où il trouva quantité de chrétiens, puis en Jérusalem, qui n'est éloignée du Carmel que de trente-deux lieues, et de là en Provence, où il nous compta<sup>134</sup> ses aventures, Il nous dit que ces pères du Carmel laissaient croître leur barbe comme ermites. Or de ce que nous avons dit, vous voyez comme Dieu a donné le gardien du Carmel, saint Elie, au paradis terrestre pour lui servir de gardien et habitant. De plus on n'est point assuré où est ce paradis terrestre, bien qu'on soit certain où est le Mont Carmel. Enfin Adam a reçu un habit de honte au paradis terrestre, et nous un habit de gloire dans l'ordre des carmes.

*Donnons la solution aux questions et objections qu'on  
peut faire sur notre ordre et sur notre scapulaire.*

Vous me demanderez 1 des preuves comme Elie et ses successeurs ont mené au Mont Carmel une vie religieuse ? Lisez les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> *Livres des rois* et là vous verrez la vie religieuse dans sa naissance et dans son berceau. Vous y trouverez le jeûne, silence, solitude, zèle, patience, abandon de père, mère et biens pour suivre Elie leur supérieur et après son ravissement les enfants des prophètes venir se prosterner devant Elisée et le reconnaître pour supérieur. Vous lirez (comme remarque saint Jean Chrisostome *Hom. 2 ad populum Antioch.*), qu'Elie élevait ses disciples, bien qu'il maîtrisât les rois et commandât aux éléments en une telle pauvreté qu'en s'absentant, il n'avait que son pauvre manteau à laisser pour héritage à Elisée, qui avait tout laissé pour le suivre. Ils coupaient des fascines<sup>135</sup> avec des outils empruntés, tant ils semblaient pauvres, se faisaient des logettes,

<sup>133</sup> "avec l'esprit et la puissance d'Elie" (Lc I, 17).

<sup>134</sup> Enuméra.

<sup>135</sup> Fagots.



s'habillaient autrement que le commun, avec ceinture et tunique, avaient leur couchette, table, chandelier et autre petit meuble à la façon religieuse. Ils vivaient chastement, dit saint Jérôme, *virgo Elias, virgo Eliseus, virgines filii prophetarum*, etc<sup>136</sup>. Ils vivaient détachés de propriété, car Giezi, pour avoir pris l'argent de Naaman<sup>137</sup> contre le gré du supérieur, fut affligé de lèpre<sup>138</sup>. De sorte que comme l'ancienne Loi était l'ombre de la nouvelle, cette ancienne façon de religion était la vraie figure de la moderne. Mais vous m'objecterez ici les femmes des prophètes, et celle de *Nabal Carmeli*<sup>139</sup> ? Je réponds que tous les prophètes n'habitaient pas le Carmel et ne faisaient profession du célibat d'Elie. Pour Nabal, il n'habitait pas ce Carmel ici éloigné seulement de quatre mil de Ptolémaïde, maintenant dite Acre, mais un autre Mont Carmel qui est au-delà du Jordain. Au reste tous ceux qui habitaient notre Carmel (qui a sept lieues de circuit) ne faisaient pas profession de la perfection d'Elie, d'autres s'en écartaient, comme il est à croire que fit Giezi.

En 2<sup>e</sup> lieu vous objecterez, si l'ordre des carmes était produit du temps d'Elie, à quoi<sup>140</sup> cette nouvelle production depuis l'incarnation ? Je réponds que si dans la nature nous voyons souvent deux productions d'une même chose, comme je l'ai fait voir f. 88<sup>141</sup>, à plus forte raison dans la grâce, où le fils de Dieu nous apprend que *Qui ne renâit ne peut être sauvé*.

En 3<sup>e</sup> lieu comment est-il croyable que les carmes aient connu, ou pour parler avec Ange de Paz<sup>142</sup>, honoré la Vierge avant qu'elle fût née ? Les druides l'ont bien fait, élevant une image à sa mémoire ; à plus forte raison les fidèles par révélation et esprit de prophétie.

En 4<sup>e</sup> lieu si vous avez difficulté sur la qualité des frères de la Vierge, *Fratres beata* etc. Souvenez-vous que le fils de Dieu a nommé les apôtres et ceux qui feraient la volonté de son père, ses frères et sœurs, *Math. 12*<sup>143</sup>.

En 5<sup>e</sup> lieu si vous avez peine de croire qu'il y ait eu des ermites et personnes religieuses du temps des apôtres, voyez saint Paul aux Hébreux, *in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis quibus dignus non erat mundus*<sup>144</sup>. Lisez des disciples de saint Jean-Baptiste qui vivaient dans l'esprit et dans la vertu d'Elie. Voyez dans la 4<sup>e</sup> part. du *Cat. de Grenade*<sup>145</sup> l'excellente vie religieuse des moines, qui après les apôtres (vivaient ès déserts dans l'esprit d'Elie), si qu'un nommé

<sup>136</sup> "Élie est vierge, Élisée est vierge ; sont vierges aussi les fils des prophètes", SAINT JÉRÔME. *Lettre XXII, 21, A Eustochium*.

<sup>137</sup> "Naanian" : faute survenue en l'impression, lisez "Naaman" [n.d.a.].

<sup>138</sup> 2R V.

<sup>139</sup> Nabal du Carmel, mari d'Abigaïl (1S XXV, XXVII, 3 & 2S, II, 2).

<sup>140</sup> A savoir.

<sup>141</sup> Cf. chap. XV.

<sup>142</sup> Ange de Paz (1540-1596), franciscain d'origine espagnole, expose cette idée dans son *Expositio in symbolum*, tome 1, chap. XXII, l. 5.

<sup>143</sup> Mt XII, 50.

<sup>144</sup> "eux dont le monde était indigne, errant dans les déserts, les montagnes, les cavernes" (He XI, 38).

<sup>145</sup> GRENADE, Louis de. *Catéchisme, ou introduction au symbole de la foy*. Trad. de G. Girard. Paris : Pierre Le Petit, 1661 [1<sup>e</sup> éd. Salamanque, 1583].

Serapion<sup>146</sup> en avait en divers lieux jusqu'à dix mille qui vivaient du travail de leurs mains. Ils étaient sinon carmes de nom, au moins d'esprit.

Mais en 6<sup>e</sup> lieu vous demanderez pourquoi nous ne continuons pas dans ce si assiduel<sup>147</sup> travail manuel ? Pour ce que nous avons été appelés pour servir au peuple, prêcher, confesser, enseigner. Or pour ce faire il faut de l'étude, qui ne compatit avec ce si assiduel travail de corps. Mais ces anciens anachorètes n'avaient autre occupation que de vaquer à Dieu.

En 7<sup>e</sup> lieu vous demanderez quand le saint scapulaire a été donné et quels en sont les privilèges ? L'an 1250 de l'incarnation, et le 2<sup>e</sup> du généralat de saint Simon Stoc. Quant aux privilèges, la Vierge en a impétré de son fils et les personnes qui le portent en reçoivent plusieurs. Car 1. elles contractent alliance spirituelle avec cette reine des anges, qui les honore du titre de frères et sœurs. 2. Elles entrent en communauté et participation de toutes les bonnes œuvres qui se font de nuit et de jour dans l'ordre, comme prières, disciplines, jeûnes, veilles, aumônes etc., soit qu'il soit donné du supérieur qui en a la puissance ordinaire, soit de l'inférieur quand il l'a déléguée. 3. La Vierge les protège en cette vie, à leur mort et après leur mort, comme il est déclaré dans la bulle *Sabathine*<sup>148</sup>. 4. Les confrères reçoivent de grandes indulgences.

Et pour en comprendre l'excellence, il faut savoir qu'indulgence est une relaxation des peines temporelles dues au péché actuel (duquel la coulpe est effacée) par l'application extraordinaire des satisfactions du fils de Dieu et des âmes, qui par ses mérites ont eu la grâce de mériter, le tout en vertu des clefs que le même fils de Dieu a données à saint Pierre, et du pouvoir qu'il a laissé à son Église. C'est donc sagesse de se faire quitte si facilement d'un paiement qui devrait être fait par le feu cuisant du purgatoire. C'est pourquoi nos anciens pères faisaient grand état des indulgences.

Mais pour les savoir estimer, il les faut distinguer en indulgence plénière qui remet toute la peine due aux péchés véniels et mortels pardonnés ; et indulgence pour dix ou cent ans (car je laisse le jubilé<sup>149</sup>, qui est à la vérité une indulgence plénière) mais avec puissance au prêtre approuvé d'absoudre d'excommunication, censures, péchés réservés, même au pape, excepté l'irrégularité, et ce qui se réserve dans la bulle dudit jubilé ; plus avec pouvoir de changer les vœux, excepté celui de chasteté et de religion. Or les papes Calixte 3, Sixte 4, Nicolas 5, Clément 8 et Paul 5<sup>150</sup> ont donné indulgence plénière et la puissance de délivrer une âme

<sup>146</sup> Sérapius d'Arsinoé (mi-IV<sup>e</sup> siècle), moine, puis évêque de Thmuis (Égypte). Retiré dans le désert, où il aurait dirigé 10 000 moines. Il a été un disciple de saint Antoine.

<sup>147</sup> Assidu.

<sup>148</sup> Jacques Duèze (1244-1334), élu pape en 1316 sous le nom de Jean XXII, auteur de la bulle *Sabathine* du 3 mars 1322, reprise par Alexandre V (l'originale ayant disparu). Cette bulle accorde à ceux qui porteront le scapulaire du Mont Carmel de les délivrer du purgatoire et de les faire entrer au paradis le samedi suivant leur mort.

<sup>149</sup> Indulgence plénière, solennelle et générale, accordée par le pape en certains temps et en certaines occasions.

<sup>150</sup> Alfonso Borgia (1378-1458), élu pape sous le nom de Calixte III en 1455 ; Tommaso Parentucelli

de purgatoire le jour qu'on entre en la confrérie, après s'être confessé et [avoir] communié. Plus ledit Paul 5 a donné indulgence plénière aux sœurs ou confrères le 16 juillet, fêtes de la Vierge et dimanche<sup>151</sup> de chaque mois qu'on assistera à la procession du saint scapulaire qui se fait dans nos cloîtres moyennant les susdites conditions, et qu'on prie pour l'extirpation des hérésies, exaltation de l'Église et concorde des princes chrétiens. Pareillement indulgence plénière à ceux qui, confessés et repus du saint viatique, prononceront à l'article de la mort (s'ils ne peuvent de bouche) au moins de cœur, le saint nom de Jésus. Il y a d'autres indulgences pour un temps comme cent jours à ceux qui logeront un pauvre pèlerin, cinq ans à ceux qui accompagneront le saint sacrement qu'on porte aux malades, cent jours à ceux qui feront des réconciliations<sup>152</sup>, etc. Léon X et Pie V<sup>153</sup> ont donné indulgence plénière à ceux qui, confessés et [ayant] communiés, visiteront les églises de l'ordre des carmes à la fête des six saints principaux de l'ordre comme sont saint Elie, Elisée, Albert, Ange etc. Je passe les autres indulgences.

En 8<sup>e</sup> lieu vous demanderez ce que c'est que bulle *Sabathine* et pourquoi ainsi nommée ? Pour ce que par icelle le pape Jean 22 confirme ce que la Vierge avait obtenu de son fils et lui donna à confirmer, lui apparaissant l'an 1316 et promettant de délivrer du purgatoire les âmes des confrères le 1<sup>er</sup> samedi, ce qui a été depuis confirmé par d'autres papes, témoin Alexandre V<sup>154</sup>, et permis d'être prêché ès églises par Paul V l'an 1613. *Voyez Rodericus à la fin de son bullarion*<sup>155</sup>.

En 9<sup>e</sup> lieu vous demanderez les devoirs et obligations des confrères ? Pour répondre il faut remarquer deux choses : les mérites et bonnes œuvres qui sont en notre ordre et les indulgences qui y sont octroyées pour être participant<sup>156</sup> des mérites et bonnes œuvres. Il le faut faire écrire, recevoir le scapulaire et garder chasteté selon son état de mariage ou de célibat. Pour jouir des fruits de la bulle *Sabathine* il faut que ceux qui savent lire disent tous les jours l'office de la Vierge (le bréviaire quoique d'obligation suffit pour satisfaire à cette bulle). Ceux qui ne savent lire feront abstinence de viande le mercredi et samedi, hors le jour de Noël, s'il y arrivait, et jeûneront les jours de commandement d'Église. S'ils ne peuvent faire ni l'un ni l'autre, le *Trésor du scapulaire* et le *Verger sacré*<sup>157</sup> (deux

(ca 1398-1455), élu pape sous le nom de Nicolas V en 1447 ; Ippolito Aldobrandini (1536-1605), élu pape sous le nom de Clément VIII en 1592.

<sup>151</sup> "dimanches" : faute survenue en l'impression, lisez "dimanche" [n.d.a.].

<sup>152</sup> Absolutions qu'on reçoit de ses péchés par le sacrement de pénitence.

<sup>153</sup> Giovanni di Lorenzo de Medici (1475-1521), élu pape sous le nom de Léon X en 1513 ; Antonio Michele Ghislieri (1504-1572), élu pape en 1566 sous le nom de Pie V.

<sup>154</sup> Pierre Phylargis (1340-1410), élu pape en 1409 sous le nom d'Alexandre V durant le Grand Schisme d'Occident. Il est considéré par l'Église catholique romaine comme un antipape.

<sup>155</sup> Rodrigo Sánchez de Arévalo, dit Rodericus Zamorensis (1404-1470), évêque d'Oviedo et historien, auteur de nombreux ouvrages, dont l'*Historia Hispanica* et le *Speculum vitae humanae*.

<sup>156</sup> En raison de sa participation à ces bonnes œuvres.

<sup>157</sup> Nous n'avons pas trouvé mention de cet ouvrage "Trésor du scapulaire". Peut-être s'agit-il du livre de MATHIAS DE SAINT-JEAN. *La véritable dévotion du Sacré scapulaire de Notre-Dame du*

livres approuvés sur ce sujet) enseignent que c'est une coutume reçue et valable d'enjoindre chaque jour sept fois *Pater* et *Ave*. Mais pour gagner les indulgences assignées en certains jours il faut pratiquer les conditions de la bulle, se confesser et communier quand elle le dit, prier aux fins qu'elle dit, etc.

En 10<sup>e</sup> lieu vous demanderez si cette confrérie oblige sur peine de péché ? Non, pas même de véniel, s'il n'y avait mépris.

En 11<sup>e</sup> lieu vous demanderez en quel sens on doit entendre les paroles de la Vierge, qui promet que ceux qui mourront avec le scapulaire ne souffriront point les peines éternelles ? La Vierge n'exclut pas les choses nécessaires à salut, comme la contrition, etc. Mais au contraire promet autant qu'il sera en elle de l'obtenir pour le confrère. De même que quand le fils de Dieu dit *Qui croit aura la vie éternelle*, il n'exclut pas les bonnes œuvres ; *Qui mange ce pain vivra dans l'éternité*, il n'exclut pas la pénitence, mais il montre l'efficacité du Saint-Sacrement et l'utilité de la foi. Ainsi la Vierge montre l'utilité de ce saint habit et l'efficacité de sa protection sur ceux qui le portent, en sorte que, si quelqu'un meurt en mauvais état avec icelui, la Vierge lui puisse dire les paroles que Jésus-Christ dirait à un chrétien qui mourrait en péché mortel avec la foi, ou qui recevrait indignement le saint viatique, *Perditio tua ex te, Israel*, ta perte vient de toi<sup>158</sup>. *Quid ultra potui facere vinea mea* ? Que pouvais-je faire plus à cette âme et que n'ai-je point pratiqué pour la sauver<sup>159</sup> ?

Il est vrai, ô sainte Vierge, il n'y a invention ni stratagème d'amour que vous n'employiez pour sauver ceux qui portent ce saint habit. Vous pratiquez en leur endroit tous les offices d'une bonne mère, d'une sœur bien aimée et d'une véritable patronne et protectrice. Vous êtes belle comme une lune, choisie comme un soleil et terrible comme un escadron rangé. Vous êtes une nouvelle aurore avant-courrière du soleil de justice, qui avez fait voir mon ordre dans son beau jour et dissipé les nuages et les ténèbres que ses ennemis lui avaient opposés. Ô vierge sacrée, fille du père éternel, mère du fils incarné, épouse du Saint-Esprit, nous vous prions par le nombre infini de vos vertus de continuer toujours votre protection sur nous. Vous pouvez tout ce que vous voulez, puisque jamais Dieu ne vous refuse et que vous êtes la sérénissime princesse des anges, la reine du ciel et de la terre et l'impératrice de tout le monde. Faites donc que nous ne vous déplaisions jamais dans la douce servitude que nous vous consacrons en votre sainte confrérie. Toute notre espérance après Dieu est en vous, toute notre consolation dépend de vous, et par vous nous espérons le salut éternel. À toute heure nous vous réclamerons désormais et en toute occasion nous avancerons votre gloire et défendrons votre honneur comme frères et enfants bien aimés. Nous nous souvenons (ô valeureuse protectrice) de ces paroles que les peuples

---

*Mont-Carmel*. Paris : Denys Thierry, 1656. Le second ouvrage est l'*Abrégé du Verger sacré du Mont Carmel*. Paris, 1665.

<sup>158</sup> Os XXIII, 9.

<sup>159</sup> Is IV, 4.

de Béthulie chantaient à Judith après sa victoire sur leurs ennemis, nous vous les adresserons en esprit de reconnaissance. *Tu gloria Ierusalem, tu laetitia Israël, tu honorificentia populi nostri, quia fecisti viriliter etc. Ideo eris benedicata in aeternum*<sup>160</sup>. Vous êtes la gloire de notre ordre, (ô triomphante Judith) vous êtes la beauté du Carmel, *Decor Carmeli*, vous êtes la joie de tous les confrères (ô mère de consolation), vous êtes l'honneur de tous ceux qui portent vos livrées. Et parce que vous les avez toujours protégés, parce que vous avez vaillamment combattu et défait les ennemis de ce saint scapulaire (plus florissant que jamais), nous vous bénirons à jamais, nous le conserverons comme un céleste trophée, nous ferons une fête particulière appelée commémoration en mémoire de ces faveurs, nous nous assemblerons tous les ans chantant vos louanges, prêchant vos victoires, conviant tous les confrères à vous servir et honorer et ceux qui ne le sont pas, à s'y faire enrôler.

Et pour moi en particulier qui n'ai jamais trouvé repos que quand j'ai mis en vous mon espérance, ni goûté les plaisirs dans leur pureté que quand je vous ai invoquée, agréez (ô digne mère de mon Dieu) les vœux que je vous offre, avec celui de mon cœur, exaucez les prières que je vous fais en toute humilité de prêter les oreilles au cri de mes souffrances et nécessités. Et lorsque le temps de mon exil sera expiré, guidez mon âme dans le séjour de la gloire, afin qu'avec vous je puisse éternellement louer le Dieu des dieux en Sion. Amen.

Fin

---

<sup>160</sup> *« Tu es la gloire de Jérusalem ! Tu es le suprême orgueil d'Israël ! Tu es le grand honneur de notre race ! En accomplissant tout cela tu as bien mérité ... Bénie sois-tu par le Seigneur Tout-Puissant dans la suite des temps ! »* (Jdt XV, 9-10).

---

*Table géographique et historique par alphabet, pour trouver  
les remarques de ce livre, l'étymologie des noms, les temps  
de la découverte des terres et de la fondation des villes<sup>1</sup>.*

– A –

**AMERIQUE** ainsi nommée d'Americ Vespuce<sup>2</sup>, qui découvrit la partie située au-delà de l'équateur, aux frais du roi de Portugal ; comme Christophe Colomb avait découvert celle qui est au-deçà, aux dépens du roi de Castille. Ce Colomb l'avait appelée Indie, mais depuis on l'a nommée Amérique ou Nouveau Monde. Il est vrai qu'on appelle encore l'Inde occidentale toute l'Amérique méridionale, séparée de la septentrionale par l'isthme de Panama. C'est chose remarquable, qu'à même que l'infidélité allait occupant l'orient, la foi son ennemie s'avancait dans l'occident. Car sur le déclin du quinzième siècle, le Turc ayant abordé son croissant dans les deux empires de Constantinople et Trebisonde, et dans plus de douze provinces, peu après, savoir l'an 1492, les chrétiens découvrirent l'Inde occidentale et y plantèrent l'étendard de la croix dans ce même siècle, aussi bien que dans la Guinée dès l'an 1472, dans Congo 1484, dans Malabar 1497, dans Malaca 1511, dans les Moluques 1514, et la gloire des missionnaires saint François Xavier<sup>3</sup> entra dans le Japon l'an 1584. Mais retournons à l'Amérique, où Jacques Cartier Malouin ne trouva le Canada que l'an 1508<sup>4</sup>, et nos îles cameranes n'ont été habitées qu'en ce siècle, nos Français étant encore tous les jours à chercher et occuper. Car j'apprends pour nouvelle que nos Français de la Martinique habitent l'île de la Grenade<sup>5</sup>. Ceux de Saint-Christophle, n'ayant pu réussir aux Vierges, se sont saisis de l'île de Sainte-Croix (depuis que la flotte d'Espagne a massacré les Anglais qui y étaient et qui voulurent résister)<sup>6</sup>. Nous possédons les îles de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, l'Anguille, la Tortue près de Saint-Dominique, que monsieur le général pourra prendre sur l'Espagnol quand il aura plus de monde. J'apprends que le sieur Girault<sup>7</sup> est en France, auquel le sieur général a fait

---

<sup>1</sup> Nous avons laissé cette partie de l'ouvrage pour garder l'intégralité du livre de Maurile de Saint Michel. Nous n'indiquerons en notes essentiellement que ce qui touche à l'Amérique et aux Antilles.

<sup>2</sup> Amérigo Vespucci (1454-1512), navigateur florentin au service des Rois Catholiques, puis du roi du Portugal, qui émit l'hypothèse que l'Amérique du Sud constituait un nouveau continent, ce qui conduisit le cartographe allemand Martin Waldseemüller à se servir de son prénom pour nommer ce nouveau continent.

<sup>3</sup> Francisco de Jasso y Azpilicueta, dit Francisco Javier ou François Xavier (1506-1552), missionnaire jésuite espagnol en Extrême-Orient entre 1541 et 1552. Ce n'est qu'en 1549 qu'il se rendit au Japon (dans le texte "1584" pourrait être une coquille ; il faudrait lire "1548").

<sup>4</sup> Jacques Cartier (1491-1557), navigateur français, découvreur du Saint-Laurent et du Canada dès 1534 ; il y effectuera 3 voyages entre 1534 et 1542. Maurile se trompe dans les dates ; c'est, peut-être, une confusion avec le voyage de Sébastien Cabot dans le golfe du Saint-Laurent, en 1508).

<sup>5</sup> A partir de 1650.

<sup>6</sup> Échec aux îles Vierges en 1647, implantation à Sainte-Croix en 1650.

<sup>7</sup> Antoine Giraud, voir *supra*.

avance de cinquante mille livres pour faire levée d'hommes et aller habiter la Terre Ferme du cap de nord, d'où les Sauvages ont chassé les Hollandais qui s'en saisirent après que nos Français l'eurent perdue par la défaite du *sieur de Brétigny*<sup>8</sup> ; ou bien pour aller contre l'île de Saint-Jean ou de Saint-Dominique. Ceux de nos nouvelles îles demandent à l'hôpital de la providence de Paris quelques-unes de ses filles (comme il en est venu une troupe à Saint-Christophle) pour peupler le pays<sup>9</sup>.

**AFRIQUE** ainsi nommée du vieil mot latin *Afer*, qui signifie effroyable, pour ce que ce pays donne d'abord de l'effroi et horreur à ceux qui le voient, comme nous l'éprouvâmes en passant. Le Prétejan<sup>10</sup>, empereur des Abissans et roi d'Ethiopie, y est si grand terrien qu'on lui donne pour borne la mer rouge vers l'orient, l'océan vers le couchant et les deux tropiques du nord au sud ; et si souverain qu'il a sous lui soixante rois, les uns chrétiens, d'autres Gentils et Mores. Il n'a point de séjour assuré, allant tantôt ici, tantôt là, et demeure la plupart du temps sous des tentes qu'on porte avec lui jusqu'au nombre de six mille, tant sa suite est grande. Ses sujets reçurent le judaïsme par la reine de Saba, et depuis le christianisme par saint Philipès et par l'eunuque de la reine de Candace, non maintenant dans une telle pureté qu'ils ne soient schismatiques, reconnaissant pour chef de leur Église le patriarche d'Alexandrie et retenant plusieurs cérémonies de l'ancienne Loi, comme la circoncision, le sabbat etc. Les Portugais y ont beaucoup travaillé, mais non avec tout le succès désirable : ils leur ont donné des armes à feu qui leur étaient inconnues et du secours avec lequel ils ont remporté de grandes victoires sur leurs voisins, et leur ont appris les autres fortifications. Les autres royaumes d'Afrique sont Mozambique, Monomotapa, qui signifie empire dans la langue de leur pays, Congo, Angole, Benin, Egypte, Maroc, Fez etc. desquels je ne dis rien, pour être assez communs dans les discours et dans les livres.

**ASIE** ainsi dite selon Varro d'Asius philosophe<sup>11</sup>. Le Japon est la partie la plus éloignée de nous : il y a six mille lieues d'ici, à cause du tour de l'Afrique qu'il faut faire pour y aller. On a tâché d'y aller par la mer glaciale, où Sébastien Gabot<sup>12</sup> avança jusqu'à soixante degrés pour de là passer aux Moluques, mais le froid, les vents et le verglas le firent revenir. La ville principale du Japon se nomme Meaco, et les autres sont Bunquo, Ossacaye etc. Ce pays abonde en riz, métaux, or, cèdres, etc. Il y a plusieurs rois, dont les uns ont été baptisés par le travail des pères jésuites et les autres au contraire persécutent à outrance les pauvres chrétiens. Les Japonais ne sont pas si civils ni sociables que les Chinois. La Chine est un des florissants royaumes d'Asie, composé de quinze provinces, où il y a cinq cent quatre-vingt-onze cités et quinze cent nonante et trois villes, sans les bourgs qui sont en très grand nombre. Le roi est à présent catholique, et ses états ont quatre cents lieues de longueur vers le midi : chacune de ses provinces est grande comme le plus grand royaume de l'Europe. Le roi Trinton fit faire une muraille de plus de cent lieues de long pour empêcher les

<sup>8</sup> Charles Poncet de Brétigny, voir *supra*.

<sup>9</sup> En juin 1643, la compagnie des îles annonce l'envoi de filles à marier aux Antilles. Sur les recommandations de la régente Anne d'Autriche, le choix de la compagnie se porte sur la congrégation des filles de Saint-Joseph de Paris, fondée par Marie Delpèch de l'Estang. Dès 1643, Léonore de La Fayette débarque à la Guadeloupe à la tête d'un petit groupe de filles à marier issues de la congrégation. En revanche, il n'a pas été possible de dater précisément l'évènement mentionné par Maurile de Saint-Michel.

<sup>10</sup> Le prêtre Jean.

<sup>11</sup> Marcus Terentius Varro, ou Varron (116-27 av. J.-C.), auteur latin.

<sup>12</sup> Sébastien Cabot (ca 1477-1557).

courses des Tartares ; si qu'il y travailla tellement ses sujets qu'ils se soulevèrent et le mirent à mort. Le roi demeure dans la ville de Suntien, voisine des Tartares. Ses autres villes plus renommées sont Paquin, Nanquin etc. La Tartarie, ainsi nommée de la rivière de Tartar, a pour ville principale Canibalu, bâtie en forme carrée au milieu de la province de Catay, abondante en riz, froment, chameaux, rhubarbe etc. Leur religion est composée du christianisme, paganisme et mahométisme. Il y a force nestoriens parmi eux. Le grand Cham est maître absolu de tous les biens, et de la vie et de la mort. Leur monnaie est faite de peau d'écorce d'arbres et de coquilles de mer. La Perse a recouvert sa gloire ancienne par la valeur d'Ismaël Sophi. Ce royaume contient les provinces de Médie, Assyrie, Suse, Mésopotamie, Perse, Parthie, Hircanie et sept autres. Tauris était la ville où les Sophys tenaient leur siège, avant que Tamas le transportât en la ville de Casbin. Ce royaume s'est révolté du Turc et suit l'Alcoran<sup>13</sup>, qu'il explique à sa façon. Le Sophy envoya faire légation au saint siège l'an 1609, donnant liberté de conscience et conviant les chrétiens à faire guerre au Turc. Les Persans sont grands cavaliers, courtisans, civils, adonnés aux sciences, au trafic, aux arts mécaniques. Je passe le grand Mogor<sup>14</sup>, qui se dit descendu de Tamerlan, et se tient en la ville de Delly près de Cambaye. On écrit qu'il peut mettre en campagne trois cent mille chevaux, cinquante mille éléphants, et des hommes à proportion. Il est borné par le mont Caucase, par le Gange et l'Inde. Il n'a aucune force maritime. Il est mahométan. Je ne dis rien du roi de Pegu, son voisin, qui est idolâtre, de ceux de Calicut et de Narsinge, qui adorent le diable. Je laisse les Arabies désertes et heureuses ; les voyages des Turcs dans la Mecque, où est le tombeau de Mahomet, avec trois mille lampes, et dans Médine d'où il était natif. Je ne m'étends sur la terre de promesse, partagée en douze tribus, sur l'Asie mineure et autres parties de l'Asie occupées par le Turc, pour venir à nous.

**L'EUROPE** comprend 1. la Grèce qui contient la Thrace où est Constantinople ; la Macédoine où sont Philippolis, Thessalonique, Stagirita, patrie d'Aristote ; l'Achaïe où étaient Athènes et Thèbes ; le Péloponnèse où étaient Corinthe et Sycion ; et l'Épire où est Croye, principale d'Albanie. 2. la Hongrie (dont le Turc tient une partie) où sont Bude, Albe royale, Strignonie, Rab, Iavarin, cinq églises, Ziget<sup>15</sup>, etc. 3. l'Allemagne gouvernée par dix cercles quant à la police, savoir de la Franconie, Suaube, Bavière, Autriche, du Rhin, du Palatinat, de Vestphalie, de la Haute-Saxe, de la Basse-Saxe et du comté de Bourgogne. 4. la Pologne, dont Cracovie est la principale ville ; comme Prague de la Bohême ; Hermenstat en latin Cibinium de la Transylvanie ; et Veissenburg en latin Alba Julia la seconde. La ville principale de la Moscovie se nomme Moscou ; celle de Suède Stokolme ; celle de Dannemarc Koppenhaguen, dite en latin Aphnia ; celle d'Angleterre Londres ; d'Écosse Edimbourg ; d'Irlande Dublin ; de Portugal Lisbonne ; d'Espagne jadis Tolède, maintenant c'est Madrid ; de France Paris. Je passe les îles de Sicile où sont Palerme et Messine ; de Sardaigne où est Calaris ; de Corse où est Bastie ; de Candie où sont Candie et la Canée ; de Cypres où sont Famagouste et Nicotie. J'omets la Dalmatie où est Zara ; la Valachie, Serbie et Bulgarie. Je dis peu de l'Italie où il y a neuf principaux états, savoir le royaume de Naples et le duché de Milan qu'y possède le roi d'Espagne ; le pays latin, la marche d'Ancone, la Romagne, le Boulgnois, Ferrarois, et pays d'Urbain qu'y possède le pape. Le duché de Mantoue, le Piedmont, le Modenois, et le Parmois qui

<sup>13</sup> Le Coran.

<sup>14</sup> Mogol.

<sup>15</sup> Székesfehérvár, Esztergom, Raab (en hongrois) nommée Javarin (en allemand), Pécs, Ziget (île au nord du centre-ville de Budapest).



ont chacun leur souverain ; et les républiques de Venise, de Gènes et de Luques. Je ne nomme qu'en passant les dix-sept provinces des Pays Bas, savoir les duchés de Brabant, Luxembourg, Limbourg, et Gueldres ; les comtés de Hollande, Zélande, Flandre, Artois, Haynault, Namur, Zutphen et le marquisat ; et les seigneuries d'Utrecht, Frise, Oüerissel, Groninge et Malines, dont une partie a secoué le joug d'Espagne. Je laisse les treize cantons suisses, dont les principaux sont Bâle, Fribourg, Zurich, Berne, Lucerne etc., dont les uns sont catholiques, les autres hérétiques. Pour finir en disant que l'Europe est la reine des autres parties du monde, à laquelle l'Asie, l'Afrique et l'Amérique envoient tous les ans (comme un hommage) l'or, l'encens et la myrrhe. Le seul roi d'Espagne avait des terres dans les susdites parties en telle étendue qu'il disait *Sol mihi semper lucet*<sup>16</sup>. Il est vrai que le Portugais lui en a bien éclipsé. L'Europe tire son nom d'un Europus qui y a régné. Par qui a-t-elle été habitée après le déluge (aussi bien que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique) : voyez le chapitre 14. Nous reste pour achever cette géographie de dire qu'il y a encore beaucoup de terre à découvrir, et qu'on a peu avancé dans cette cinquième partie qu'on appelle australe, depuis que Magellan la découvrit l'an 1520<sup>17</sup>. De plus nous reste à conclure qu'Aristote s'est bien trompé, lequel a cru qu'il n'y avait au monde que les habitants de l'Asie, d'Europe et d'Afrique. Sa raison était la grande largeur de la mer atlantique, qui lui fit croire que les hommes ne pouvaient passer tant d'eaux (ce qui a aussi porté saint Augustin à nier les antipodes). Mais Dieu, voulant faciliter la prédication de l'évangile aux Gentils, découvrit le cercle de l'aimant, et l'industrie de faire que le fer qui en est touché tende vers le nord et fasse connaître aux mariniers où on va. Sa seconde erreur est qu'il crut que la zone torride était inhabitable pour sa grande chaleur et la polaire pour sa froideur ; mais il ne remarquait pas que la longueur des nuits dans la torride et la brièveté des jours adoucit beaucoup l'excès de chaleur, aussi bien que la quantité des mers et des fleuves, des bois et des montagnes, sans oublier les vents qui y règnent diversement. Ce qui fait que les chaleurs y sont diverses, comme remarque Acosta, car il y a des pays où le soleil étant sur zénith, il y pleut davantage que quand il en est éloigné, ce qui empêche, dit-il, le raisin d'y mûrir ; d'autres où il pleut moins et où il fait plus chaud, ce sont les pays sablonneux et moins montagneux, car il est certain que les montagnes et bois arrêtent les nues, et que les pays boisés et montueux sont plus pluvieux *coeteris paribus*<sup>18</sup>. Or de cette variété Acosta rapporte qu'il y a des arbres au Peru desquels l'une moitié donne des fruits six mois, et l'autre les autres six mois ; d'autres où le blé vient si inégalement qu'un épi est tout grand que son épi voisin ne fait que poindre. Le pain de Peru était du maïs fait comme ce gros blé de Turquie, il est fort nourrissant et enflant, et en faisaient de la boisson qui enivrait, comme les Flamands font de la cervoise d'orge. Or bien qu'Aristote ait nié ce nouveau monde, Sénèque en avait eu connaissance lorsqu'il dit dans son Médée act. 2 :

*Une grande terre on verra,*

<sup>16</sup> *Le soleil brille toujours pour moi*.

<sup>17</sup> Fernão de Magalhães [Magellan] (ca 1480-1521). Ce navigateur portugais au service de l'Espagne tenta la première circum-navigation. Parti de Séville, avec 5 navires et 237 hommes (août 1519), il franchit le détroit qui porte son nom (octobre-novembre 1520), traversa le Pacifique, passa par les Mariannes et les Philippines avant d'arriver à Cebu où Magellan fut tué par les Indigènes (avril 1521). L'expédition, sous la direction d'Elcano, poursuivit son voyage vers les Moluques, traversa l'océan Indien, passa le cap de Bonne-Espérance et arriva en Espagne (septembre 1522), avec un navire et 18 hommes.

<sup>18</sup> Toutes choses étant égales par ailleurs.

*Naviguant cette mer profonde  
Et lors un autre nouveau monde  
Aux humains se découvrira.*

**L'ANJOU** en considération de ses fréquentes églises, abbayes, collégiales et couvents, et en vue de ses riches vignobles, agréables paysages, vallons, prairies, utiles campagnes de blé, plaisants vergers et fruitiers, abondantes rivières qui arrosent ses belles villes, bourgs et châteaux, est une des gentilles provinces de France. Ses historiens y comptent jusqu'à quarante rivières, je m'en rapporte ; mais il y en a ici qui portent bateau, sans parler de la Loire, qui est comme la veine cave du corps non seulement d'Anjou mais encore du royaume. Si bien que les Aquitains l'ont appelée jadis par excellence Aiguade, à cause de ses eaux fréquentes. Angers, selon quelques-uns, est fondée par Angion, descendu des Troyens. Elle a été nommée Juliomagus, d'un certain Magus, roi des Gaules. Son présidial et sa mairie sont fort célèbres, aussi bien que son université fondée par Louis 2 duc d'Anjou et roi de Sicile, l'an 1398, lequel obtint du roi et du pape de grands privilèges et immunités en faveur des étudiants. Ingrande est l'entrée d'Anjou aux Nantais, d'où il est nommé Ingrandum, comme qui dirait *Ingressus andium*<sup>19</sup>. Rainfroy 25, comte d'Anjou, fit bâtir une belle maison des pierres et matériaux d'une abbaye de Saint-Maur, mais ce saint lui apparut au lit de la mort, et le frappant il s'écria : ô Maur, ô Maur, tu me tues. Ce qui montre, contre l'erreur de nos hérétiques, que de tout temps les saints ont été attentifs au traitement qu'on fait ici-bas non seulement à leurs reliques et images, mais encore aux églises et maisons bâties à leur honneur, et qu'ils en ressentent le tort par contrecoup. Voir f. 250<sup>20</sup> les saints qui ont fleuri en Anjou en vertu et sainteté, entre lesquels saint Maurile n'est pas des moindres, qui a appris à la postérité combien la présence d'un bon pasteur est capable d'attirer les bénédictions du ciel sur son troupeau. Car [saint Maurile] s'étant éloigné d'Anjou pour le déplaisir de la mort de cet enfant sans baptême (qui depuis fut saint René évêque d'Angers), nos Angevins n'avaient ni joie ni prospérité, si qu'ils furent obligés de l'aller chercher chez un maître à qui tout prospérait pendant qu'il fut son jardinier. Louis XI a réuni à la couronne les duchés d'Anjou, de Maine, et comté de Provence, par la donation testamentaire que lui en fit Charles ; lequel Anjou en avait été séparé par un apanage donné à Charles I roi de Sicile, par saint Louis.

**AMBOISE** ville autrefois sujette aux princes d'Anjou, dont les comtes en avaient rebâti quelques églises que les Danois avaient ruinées, et même le château où Charles 8 éprouva l'inconstance de la fortune et le sort égal de la mort à tous les hommes, y trépassant sur une pauvre paillasse, dans l'égout des immondices, abandonné de tous l'an 1498 âgé de 27 ans, la 14 de son règne.

**AIGUEMORTES** ville du Languedoc, ainsi nommée à cause des eaux dormantes qui l'arrosent.

**AIX** voir f. 259<sup>21</sup>. Fut fondée par Sextius, six-vingts ans avant la venue de notre seigneur. Il y a un baptistère à main droite de Saint Sauveur, entouré de huit belles colonnes. Il y a quatorze couvents, un parlement et une chambre de trésoriers. La ville a neuf portes et

<sup>19</sup> Etymologie de ce toponyme du fait de l'appartenance d'Ingrandes à l'ancien pays des Andécaves, encore appelé Andes.

<sup>20</sup> Cf. chap. XXVI.

<sup>21</sup> Cf. chap. XXVII.

une lieue de circuit. Le roi René, duc d'Anjou, y est mort ; ses entrailles furent mises dans notre église et son corps apporté à Angers.

**AMIENS** f. 251<sup>22</sup>. *Ambianum* ou *Ambiaquensis*, à cause des eaux de la Somme qui l'environnaient dans son commencement. Elle a été bâtie par Antoninus Pius et par son fils Aurèle, et se nomma Sammarobrino au rapport de Munsterus<sup>23</sup>. Les autres villes de Picardie sont Bologne, Abbeville, Soissons, Beauvais, Laon, Noyon, Calais, Guise, Corbie, Perone etc.

**ANCONE** f. 268<sup>24</sup>. Tire son nom de sa figure, qui est faite comme un coude plié, ce que les Grecs appellent *Ankòna*. C'est la plus trafiquante de la Marche ; Ferme la plus puissante ; la Rocca la plus forte ; Ascoli la plus belle ; Jesi la plus grande ; Osme la plus ancienne ; Macerata la plus favorite à cause que le gouverneur et la Rotta y résident ; et Lorette la plus dévote. Ancone est le port par excellence du pape sur la mer adriatique (ainsi nommée de la ville d'Adrie), comme Civita Veche l'est sur la mer tyrrhène (ainsi nommée des peuples toscains que les anciens appelaient Tyrrheni). Elle fut bâtie par les Siciliens. Dans son église cathédrale, édifiée sur le mont Saint-Oriaco, est le corps entier de saint Antoine évêque. Le port est fait en croissant, accompagné d'anciens arcs triomphaux. Il est si beau qu'on dit en commun proverbe : un saint Pierre à Rome, une tour en Crémone, un port à Ancone.

**ANTIBES** *latine Antipolis*, était jadis ville épiscopale, mais ses habitants ayant maltraité leur prélat, cet honneur leur fut ôté par ordonnance du Saint-Siège et transporté à la ville de Grasse, pour donner exemple au peuple d'honorer leur pasteur.

**ARGENIVEIL** près de Paris. Là est la robe de notre seigneur, en Jérusalem son sépulcre, à Sainte-Marie-Major son berceau et sa crèche, à la sainte chapelle de Paris son épine, à Turin son suaire, à Sainte-Praxède de Rome sa colonne, à Saint-Pierre au Vatican sa lance ; ses clous l'un à Saint-Denis, l'autre à Milan, l'autre à Rome dans l'église de Sainte-Croix de Jérusalem. Mais la croix de notre seigneur est éparse en plusieurs lieux afin qu'un chacun la puisse porter et en ait sa part.

**ARIMINI** édifiée l'an de Jésus-Christ 270 proche du fleuve Rubicon.

**ARLES** bâtie par les Phocéens (qui avaient aussi édifié Marseille), elle est située en pays marécageux. Hors de cette ville en un lieu nommé Roquette, les anciens dressaient un autel dédié à César, où tous les premiers jours de mai on immolait deux jeunes hommes, et de leur sang on arrosait le peuple, mais le christianisme a aboli ces cruautés. Arles était jadis chef d'un royaume de son nom. Le dernier roi se nomma Boso, lequel manda à Rosus, archevêque de cette ville, la vigile<sup>25</sup> de Noël, de ne commencer l'office de minuit qu'il n'y fût présent. Mais ayant trop tardé le prélat fit commencer ; dont le roi irrité le frappa d'un soufflet, ce qui causa sédition populaire. Le prélat alla faire sa plainte à Otton I empereur, lequel assembla une armée, fit assiéger Arles, jurant qu'il punirait le roi de son impiété. En effet il le prit prisonnier, le fit raser et confiner dans un monastère, puis incorpora son royaume à l'empire ; lequel depuis est venu à la France avec la Provence

<sup>22</sup> Cf. chap. XXVI.

<sup>23</sup> Sebastian Münster (ca 1488-1552), cartographe allemand, auteur de la *Cosmographia Universalis*.

<sup>24</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>25</sup> La veille de Noël.

sous Louis II. C'est Munsterus qui rapporte cette histoire au 2 livre de sa cosmogr.

**ASTROLOGIE** enseigne 1. que les jours croissent de demi-heure ou environ par climat, à même qu'on s'éloigne de l'équateur en été, j'en ai dit la raison. 2. autant de quinze degrés qu'on marche vers l'orient, autant le jour s'avance-t-il d'une heure ; et autant de quinze degrés qu'on va au couchant, autant la nuit s'approche d'une heure. C'est pourquoi à la Gardeloupe, que nos pères ont leur méridien plus occidental que nous d'environ soixante degrés, ils ont le jour plus tard que nous de quatre heures ; et quand nous avons quatre heures de soleil, il commence à leur paraître. De ce principe on collige<sup>26</sup> que celui qui partira de Nantes pour faire le tour de la terre par les Indes orientales, revenant par le détroit de Magellan, croira être arrivé le dernier de mars par exemple, bien qu'il soit le premier d'avril. Et un autre qui sera<sup>27</sup> parti le même jour et revenu même jour, s'il est allé au contraire par le détroit de Magellan et est revenu par les Indes orientales, croira qu'il sera le second jour d'avril. 3. vous me demanderez comment les astrologues peuvent dépendre les étoiles et planètes des cieus avec leur distance ? En ayant un miroir devant eux et peignant dans un globe. 4. vous me demanderez combien le soleil éclaire de terre en chaque regard de crépuscule ? Dix-huit degrés dans l'opinion de Ptolomé, qui sont 540 lieues de France, donnant deux mille d'Italie à chaque lieue. Mais de jour naturel il éclaire et se fait voir 90 degrés tout à l'entour, voyant d'un regard la montée de la terre, c'est-à-dire cent quatre-vingts degrés. 5. il y a des peuples à qui le mercredi des cendres<sup>28</sup> arrive la nuit : ce sont les polaires qui ont six mois de nuit, lesquels cueillent leur moisson la nuit, à cause que les glaces leur font semer trop tard. Il y en a d'autres qui n'ont qu'un instant de nuit, d'autres un instant de jour : ce sont ceux qui ont presque le zodiaque pour horizon. Il y en a qui ont 24 heures de jour. D'autres qui en 24 heures peuvent voir tous les signes et étoiles visibles : ce sont ceux qui sont sous l'équateur. D'autres qui pendant dix-huit jours naturels n'ont ni jour ni nuit : ce sont les polaires quand ils ont le crépuscule.

**AVIGNON** f. 271<sup>29</sup>. Fut acheté par Clément VI de la reine Jeanne, fille de Robert de Naples, l'an 1352. Cette ville est riche en draps, soie et papiers. Jadis il y avait 7 choses, savoir 7 palais, 7 paroisses, 7 hôpitaux, 7 couvents, 7 collèges, 7 portes, 7 monastères de religieuses ; mais j'ai appris que ce nombre excède en couvents etc. Le vice-légit y agit comme souverain au temporel et spirituel. On n'y paie point de taille, mais les denrées et sorties (comme à Rome et à Florence) y jettent un gros denier à leur maître. Trois rivières arrosent le comté de Venissy : le Rhône, la Drance et la Sorgue. Lequel comté fut confisqué pour l'hérésie du comte Raymond de Toulouse.

**AUVERGNE** située entre la Loire et la Garonne, est divisée en haute et basse. Dans celle-ci est la Limaigne, *a Limo*, à cause de son terroir gras, ou *ab alimonia*, à cause de l'aliment qu'elle fournit à ses voisins, ou encore à cause du fleuve Liman, qui se rend dans celui d'Allier. Ses villes principales sont Clermont et Saint-Flour épiscopales. Le roi Jean l'unit à la couronne épousant Jeanne comtesse de Boulogne et d'Auvergne.

– B –

<sup>26</sup> Induit.

<sup>27</sup> "aura".

<sup>28</sup> Le début du Carême.

<sup>29</sup> Cf. chap. XXVII.

**BALEINE** se prend avec un harpon, où flèche attachée à une ficelle.

**SAINTE BAUME** f. 260<sup>30</sup>. On monte 300 degrés pour y aller, et on y voit à main gauche le lit et chevet de Pierre, où la Magdelaine a passé plus de 30 ans.

**BACCHARA** comme qui dirait *Bacchi ara*, à cause de ses bons vins.

**BEAUVAIS** nommée jadis Belgique, fondée par Belgius 14 roi des Gaules.

**BERGAME** autant fertile du côté du sud que stérile vers le nord, où il n'y a que montagnes. f. 269<sup>31</sup>.

**BERRY** dont Bourges est ville principale, dite par Caesar *Avaricum*, et par nous Bituriges. Faite presque en ovale, fortifiée de 80 tours, elle a sept portes, sept faubourgs, sept églises canoniales et plus de quarante autres. Son archiépiscopat est dédié à saint Etienne. Son 1<sup>er</sup> évêque fut saint Ursin. Saint Louis fonda son université. Il y a une tour épaisse de 3 toises.

**BEAUCE** ainsi dite par comparaison de la Boétie grecque, pays plat et fertile.

**BEUCAIRE** ou Beauquay, jadis arrosée du Rhône et de Gardon.

**BILLETES** ou Bouillettes, pour ce qu'un juif voulut faire bouillir le saint sacrement après l'avoir frappé d'un ganif<sup>32</sup>, voyez l'histoire f. 51<sup>33</sup>. Ce couvent fut fondé par Philippe le Bel et Jeanne son épouse.

**BLASPHEME** repris f. 234<sup>34</sup>. L'histoire d'Anjou remarque que ceux qui juraient faussement sur la croix de saint Lau mouraient avant l'an fini. Le blasphémateur [est] pire que les juifs, qui n'eussent pas blasphémé contre Jésus s'ils l'eussent connu Dieu ; et que les damnés, qui ne reçoivent les biens de grâce qu'il reçoit actuellement.

**BORDEAUX** ainsi dite pour être bâtie au bord des eaux. Saint Martial dédia son église cathédrale à saint André. Cette ville et la Guyenne sont réunies à la couronne au défaut d'un hommage et obéissance de l'Anglais au roi Charles V, et, depuis baillée par Louis II par apanage à son frère Charles, elle revint à la couronne par sa mort sans hoirs<sup>35</sup>.

**BOULOGNE** f. 268<sup>36</sup>. *Bononia*, à cause d'un nommé bon roi d'Etrurie, ou selon d'autres Bouillonne à cause des ardeurs du pays, pour lesquelles éviter on va sous des porches ès deux côtés des rues. On la nomme la Grasse à cause de son terroir fertile. Il y a 12 portes. Elle a cinq mille pas de circuit. Elle ne peut souffrir de citadelle. Il y a déjà cent ans qu'ils se sont donnés au pape.

**BOURBONNAIS** a pour capitale Moulins nommée par Caesar Gergobine. Vous me demanderez ici ce qui rend chaudes les eaux de Bourbon, et froides celles de Pougues. Au

---

<sup>30</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>31</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>32</sup> Petit couteau pour tailler les plumes.

<sup>33</sup> Cf. chap. XI.

<sup>34</sup> Cf. chap. XXVI.

<sup>35</sup> Héritiers.

<sup>36</sup> Cf. chap. XXVII.

premier je réponds que ce sont les soufres ou feux souterrains ; et au second les pierres souterraines dont ce pays nivernais est rempli.

**BOURGUIGNONS** ainsi nommés des bourgs fréquents que ces peuples bâtirent au commencement. Ils se firent chrétiens dès l'an 434. Et par Clothilde bourguignonne, le roi Clovis son époux se fait chrétien. La ville du parlement se nomme Dijon ou Divion du mot *Divi*, à cause qu'en ce lieu il y avait plusieurs temples des feux dieux. Ce duché fut réuni à la couronne par Louis II après la mort de Charles le Hardi (tué devant Nancy), au défaut d'enfant mâle, car il ne laissa qu'une fille mariée à Maximilian, père de Philippe I, qui épousa l'héritière d'Espagne et en eut Charles Quint, père de Philippe 2 ; de sorte qu'on dit en proverbe : Philippe I commença à faire régner la maison d'Autriche en Espagne, Philippe 2 accrut son royaume (en se saisissant du Portugal etc.), Philippes 3 conserve son empire, et Philippe 4 l'amoindrit. La Bourgogne abonde en toute sorte de biens, c'est pourquoi l'étranger a fait son possible pour la ravoir par le contrat de Madrid.

**BRESSE** française est au septentrion de Lyon. Sa ville principale se nomme Bourg. Le duc de Savoie la donna au commencement de ce siècle pour le marquisat de Saluce. La Bresse italienne a pour ville principale Bresse, édifiée par les Manceaux au dire de Tite Live. Elle a dans son enceinte cinquante mille personnes, son territoire en contient trois cent mille. La rivière qui l'arrose se nomme Garcia, et son pays participe de la bonté de la Lombardie, ayant huile d'olive, vin, froment etc., mines de fer et d'airain. Les Vénitiens y commandent.

**BRETAGNE** la grande se nommait jadis Albion, à cause des personnes et montagnes blanches, maintenant Angleterre pour ce que sa terre est en triangle. La petite se nommait jadis Armorique, à cause de la mer qui en fait une péninsule. Celle-ci a neuf évêchés, dont trois sont de langue bas bretonne : Tréguier, Saint-Paul et Cornouaille ; trois de langue française : Rennes, Dol et Saint-Malo ; et trois de mêlée : Vannes, Saint-Brieuc et Nantes. Elle est unie à la couronne par les États tenus à Nantes l'an 1532, après les mariages de la duchesse Anne et de sa fille avec nos rois.

**LA BRIE** a été habitée par une colonie de Normands. La basse Brie a le baillage de Provins dit en latin *Agendicum*, et Montereau dit en latin *Mons regali* ou *Monasteriolum*, situé sur Yonne et la Seine.

– C –

**CARMES** de notre province établis à la Gardeloupe. Voir dernier chapitre et à Saint-Christophe f. 285<sup>37</sup>. Les carmes tirent leur nom du Mont Carmel, comme les chartreux de la Chartreuse, les camaldules de la Camaldule. Voir dernier chapitre : comme saint Louis nous amena du Mont Carmel en France, et la naissance et progrès de notre ordre et scapulaire par trois parallèles.

**CAHORS** en latin *cadurcum*, côtoyée de la rivière de Loth, en latin *Lothus*. L'évêque du lieu en est comte seigneur temporel et spirituel. Voir f. 255. Cette ville est principale du Quercy et Montauban, la seconde, bâtie sur le Tarne, dont l'eau est rouge à cause du sable.

---

<sup>37</sup> Cf. chap. XXVIII.

**CARCASSONE** v. f. 257<sup>38</sup>. Ville sise sur le fleuve d'Aude et première sénéchaussée du ressort de Toulouse.

**CASTELNAUDARY** chef du pays d'Auraquiez. Voir f. 257<sup>39</sup>.

**CAVAILLON** non loin de la Durance, est dite en latin *Coebellio*. Elle est de la présentation du pape, comme aussi Vaison et Carpentras, trois évêchés sous l'archevêque d'Avignon.

**CAUX** pays de Normandie fort riche, où est l'abbaye de Fescam fondée par saint Vrandille<sup>40</sup>, neveu du roi Pépin, lequel abandonna le palais royal pour se rendre religieux, aimant mieux comme Moïse être affligé avec le peuple de Dieu que de goûter les plaisirs du monde. La principale ville de ce pays est Caudebec, Honfleur y est aussi. On nous y dit que la loi portait que tant nobles que roturiers mourant, l'aîné survivant emporte l'héritage solidement, loi venue des Danois et Norvégiens, qui par là obligeaient les cadets à chercher fortune et à conquérir à la pointe de l'épée. Il y a une autre loi dans un canton de la basse Bretagne, où les cadets ont plus que les aînés. La raison de la loi est que les aînés sont ordinairement laissés plus capables de gagner leur vie, comme plus âgés, et les cadets au contraire ; c'est pourquoi elle juge de leur donner plus d'aide, comme aux plus faibles et plus jeunes.

**LA CHAMPAGNE** ainsi dire du mot *Campus* ou *Campestris*, comme qui dirait champ par excellence à cause de sa fertilité. Sa ville plus fameuse est Reims, où on couronne le roi en cette sorte. L'archevêque disant la messe se tourne avant l'épître vers le roi et, ayant exposé la foi catholique, lui demande s'il la croit, et veut défendre. Alors le roi jure qu'oui, et qu'il conservera les privilèges canoniques de l'église, maintiendra la loi et la justice à un chacun, et en donne le serment par écrit ès mains de l'archevêque. Lequel ayant montré le pouvoir que le pape Victor a donné de ce sacre aux archevêques de Reims, tenant en main la crosse de saint Remi, déclare le prince présent roi, en présence des douze pairs, des princes et du peuple, qui l'approuvent et le reçoivent disant : *Nous le voulons, soit fait* ; et soudain on chante le *Te Deum*. Puis l'archevêque sacre le roi avec la sainte Ampoule. La Champagne a été unie à la couronne par le mariage de Jeanne, fille de Henri, comte de Champagne, mariée avec Philippe le Bel.

**CHARTRES** en Beauce, ainsi dite à cause du châtement des délinquants qu'on exerçait en cette ville du temps des druides, qui y avaient pris leur domicile. Samothès descendu de Japhet fut le premier qui amena une colonie dans son territoire ; maintenant elle serait une belle prison ou chartre. J'y ai vu sous l'église cathédrale dédiée à la Vierge (qui est une des belles de France) l'image que Priscus fit faire, avant la naissance du fils de Dieu, d'une vierge qui tenait un enfant entre ses bras, avec ces mots : *Virgini pariturae*, à la Vierge qui enfantera. Saint Aventin a été le I<sup>er</sup> évêque de Chartres. Il y a 72 chanoines en la cathédrale, en mémoire des 72 disciples de Jésus-Christ. Cette ville fut assiégée par Raoul, chef des Normands, mais les assiégés se voyant pressés eurent recours à la Vierge, et l'évêque ayant pris la chemise de Notre-Dame, qui y avait été donnée par Charles le Chauve, la mit au bout d'une lance allant contre le païen Raoul, lequel effrayé leva le siège et se fit chrétien. Il obtint du roi la Neustrie, qu'il nomma Normandie, et fit de très grands

<sup>38</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>39</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>40</sup> Saint Wandrille.

présents à l'église de Chartres, si que porté d'une dévotion particulière à la Vierge, il fit bâtir en son honneur l'église magnifique de Notre-Dame de Rouen.

**CHINON** ce fut ici que Jeanne de Vaucouleurs, Lorraine, fut amenée à Charles 7. Ce n'était qu'une bergère, elle défit les Anglais et rétablit le roi dans son trône. Elle fut prise à Compiègne et brûlée à Rouen par l'Anglais.

**CHARTREUSE** de Grenoble. Voir f. 270<sup>41</sup>. Lieu saint entre deux montagnes hautes et stériles, où il y a des arbres mais sans fruit, habitée seulement des bêtes, et nommément des ours, à l'heure que saint Bruno et ses compagnons se retirèrent, après que le corps mort de ce docteur se fut levé à Paris et eut dit le 1. jour je suis accusé, le 2. je suis jugé, le 3. je suis condamné.

**CHEVAUX** sauvages de la Nouvelle-Albion. f. 118<sup>42</sup>. Pour les prendre il faut tendre des filets à l'entour d'un arbre, auquel on attache une cavale.

**COMMERCE** v. chap. XVII et XVIII comme toutes les créatures sont dans le commerce, comme Dieu l'a destiné pour unir les esprit dans une même religion, comme par icelui les Nègres et Sauvages s'appriivoisent et façonnent par l'instruction (dont on l'accompagne), ni plus ni moins que la production de l'ours par les coups de langue de sa mère, les Hollandais ne s'enrichissent que par le commerce, et bien qu'ils ne dégénèrent pas en le pratiquant, si ont-ils peu de gentilshommes parmi eux, un chacun s'adonnant au trafic. Ils apportent tous les ans en France en épicerie, drogues, sucres, teinture, pierreries, coton, castor, ébène, toile de Hollande, dentelle, drap, cuivre, étain, cuir, bronze, cire, poix, hareng, suif, fromage etc. pour environ vingt et un millions quatre cent quarante-cinq mille livres ; et selon la supputation de la même bourse commune enlèvent annuellement de la France en vin, blé, sel, toile à faire voiles de navire, huile, olive, figue, prune, papier, verre, miel, safran, draperie etc. pour environ seize millions sept cent mille livres. Sans parler de ce que les Anglais, Portugais et autres nations apportent et enlèvent.

**CONCILES** divers du temps des apôtres f. 198<sup>43</sup>. Et depuis quatre autres estimés par le grand saint Grégoire comme 4 évangiles : le premier de Nicée du temps du pape Sylvestre, où Osius évêque de Cordoue présida l'an 325. Arius y fut condamné, et ce beau mot d'*omousion*<sup>44</sup> arrêté, lequel déclare le fils de Dieu être consubstantiel à son père, coégal, coéternel et créateur avec lui du ciel et de la terre, et non créature comme voulait Arius. Saint Augustin oppose à Arius ces paroles de saint Jean, *Au commencement était le verbe etc.* répétant ces *erat, erat, erat*<sup>45</sup>. Puis cet autre passage de saint Jean : *il y en a trois au ciel qui rendent témoignage, le père, le verbe, et le Saint-Esprit, et ces trois ne font qu'un*<sup>46</sup>. En vertu du sens de ces dernières paroles<sup>47</sup> Eunomius et Macedonius furent condamnés au 2. concile tenu à Constantinople l'an 381 du temps du pape Damase, lesquels Macédoniens

<sup>41</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>42</sup> Cf. chap. XVII.

<sup>43</sup> Cf. chap. XXV.

<sup>44</sup> *Homoousios* : la consubstantialité, qui signifie que le Fils est de même substance que le Père.

<sup>45</sup> Jn I, 1.

<sup>46</sup> 1 Jn V, 7.

<sup>47</sup> "de ces dernières paroles" : faute survenue en l'impression, lisez "en vertu du véritable sens de ces dernières paroles" [n.d.a.].



niaient la divinité du Saint-Esprit. Le 3. concile œcuménique fut celui d'Ephèse l'an 431 contre Nestorius, qui disait qu'en Jésus-Christ il y avait deux personnes, et que la Vierge ne pouvait être appelée mère de Dieu. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, carme, présida contre lui et prononça en faveur de la Vierge le beau nom *théotokos*<sup>48</sup>, de sorte qu'il fut arrêté que la Vierge serait appelée mère de Dieu, et qu'il n'y avait qu'une personne en Jésus, savoir la personne incréée du verbe, qui termine et perfectionne substantiellement l'humanité du sauveur. Le quatrième concile est celui de Calcédoine en Bithynie, sous le pape Léon le grand l'an 451 contre Eutyches qui n'admettait qu'une nature en Jésus Christ ; où il fut conclu que Jésus-Christ avait eu toutes les propriétés de notre nature et par conséquent la nature créée, ou pour parler avec saint Damase, que le Verbe avait pouillé tout le vieil Adam, excepté le péché et l'ignorance. Mais vous objecterez aussitôt, il a donc aussi la personne ou subsistance créée ? Non, parce que la subsistance dit le dernier complément<sup>49</sup> substantiel, lequel l'humanité reçoit du verbe.

**CORBEIL** s'appelait jadis *Castrum corvolium*. Son territoire est remarquable pour avoir un écho dans de vieilles mesures qui renvoient dix mots pour un : c'est le symbole de la libéralité.

**COUTUMES** chaque pays a les siennes. En Provence par exemple, on dit en justice : *Louis par la grâce de Dieu roi de France et comte de Provence et de Forcalquier*, lequel Forcalquier n'est qu'un petit canton joint à la Provence. Je ne puis ici oublier une coutume et un droit que les habitants d'une paroisse d'Anjou, nommée Carbai, pratiquent tous les ans, pour l'avoir vue de mes yeux. C'est une royauté faite à plaisir, en voici l'histoire. Un de nos ducs d'Anjou, roi de Sicile, allant en Bretagne pour être arbitre du différend des seigneurs de Pouancé et de Châteaubriant, pour le sujet de la Primaudière, passa par Carbai, qui était obligée de payer tous les ans au château d'Angers cent boisseaux d'avoine et d'entretenir douze hommes, et autres devoirs en temps d'hostilité ; si bien que ces habitants se trouvant surchargés, prièrent le duc de les décharger. Ce qu'il fit à condition que tous les lundis de Pâques ils élussent un roi qui assisterait à la grande messe ayant sur sa tête une couronne et en main un sceptre de bois ; lequel après la messe se jetterait nu dans une eau voisine. Quatre jours après, ce pauvre roi avait changé son sceptre en un aiguillon, et nous le vîmes toucher les bœufs et mener la charrue. Or bien que cette royauté ait été instituée à plaisir, il s'y rend grand nombre de peuple des paroisses voisines, et le prédicateur de Pouancé a maintenant coutume d'aller prêcher à cette grande messe. De sorte que Monsieur le duc de Brissac, seigneur illustre en piété, et en toute sorte de vertu, m'avait demandé pour prédicateur de cette ville, où il faisait sa demeure ; il fallut satisfaire à la coutume.

– D –

**DAUPHINE** divisé en bas, dont Vienne est métropolitaine ; et en haut, dont Embrun est archiépiscopat. Celle-ci est appelée en latin *Ebredunum*, d'une ancienne idole dite *Ebris*, qui y fut adorée, et de *dunum* vieil mot qui signifiait montagne, car Embrun est sur une montagne. Son I<sup>er</sup> pasteur fut saint Nazaire. Le Dauphiné fut uni à la France par Humbert, dauphin viennois qui se rendit jacobin, et le donna aux rois de France, à condition que leur fils aîné se nommerait dauphin.

<sup>48</sup> L'épithète de *théotokos* ("qui a enfanté Dieu"), attribuée à Marie, apparaît sous la plume d'Alexandre d'Alexandrie l'année du concile de Nicée (325).

<sup>49</sup> "Comblement" : faute survenue en l'impression, lisez "complément" [n.d.a.].

**DÉFINITIONS** de l'odeur, couleur, goutte, gravelle, pierre, enflure, hydropisie, mal d'estomac de l'Inde, exhalaison, vent, métal, vif argent, pluie, orage, neige, grêle, gelée, rosée, manne, tonnerre, arc-en-ciel, tremblement de terre : chapitre XXVIII.

**SAINT DENYS** en France n'était qu'une métairie, appelée Catully du nom d'une dame nommée Catulle ; mais depuis que saint Denis y eut apporté son chef en sa main (tranché à Montmartre ou mont des martyrs), sainte Geneviève y fit bâtir une chapelle en l'honneur des saints martyrs. Et du temps de Clotaire 2, son fils Dagobert voyant qu'un cerf suivi des chiens y avait trouvé miraculeusement son asile, l'y<sup>50</sup> chercha et trouva lui-même, étant poursuivi par les domestiques de son père irrité contre lui ; en reconnaissance de quoi, voyant que saint Denis protégeait ce saint lieu, il lui fit bâtir cette église magnifique où sont les mausolées de nos rois. Avant que d'entreprendre de grands voyages et guerres nos rois avaient coutume de visiter les saintes reliques de ce lieu. Plus l'histoire remarque qu'on y conservait l'oriflamme ou étendard envoyé du ciel à Clovis, mais les Français l'ont perdu contre les Flamands pour des raisons connues à Dieu.

**DINAN** (jadis séjour des ducs de Bretagne) fut ainsi nommé à l'honneur de la déesse Diane par les païens, pour ce que c'était un beau pays de chasse.

**DRUIDES** mis à mort par l'empereur Claude, pour ce qu'ils sacrifiaient des hommes vivants à leurs dieux.

**DUNOIS** a pour ville principale Chasteaudun, dite jadis Rube-Claire ou *Urbsclara*, pour ce qu'elle est bâtie sur une montagne.

– E –

**ÉGLISE** catholique bien décrite f. 250, 222 et les suivants<sup>51</sup>.

**ESPAGNE** divisée en trois gouvernements avant la révolte du Portugal<sup>52</sup>, savoir Aragon, Castille et Portugal. Celui-ci comprenait le Portugal, où est Lisbonne, *olisippo in lusitania prope Tagum fluvium*<sup>53</sup>, l'Algarbe et les Indes. Castille comprenait Leon, *Legio* ; les deux Castilles, où sont Madrid et Tolède, *Toletum* ; Grenade, où est la ville de Grenade, en latin *Eliberis* ; Andalousie, où est Séville, *Hispalis*, arrosée du fleuve Qualdaquivir, en latin *Boetis* ; l'Estremadure, où est Badajox, *pax Augusta* ; Murcie, où est Murcia ; Galice, où est Santiago *Composteilum* ; Navarre, où est Pampelune, *pompeiopolis*, etc. Aragon comprend l'Aragon, où est Saragosse, *Caesar Augusta*, sur le fleuve Ebro en latin *Iberus*, d'où les Espagnols sont nommés *Iberi* ou *Hispani* à cause de Séville, ou *Hesperis* de *Vesper* à cause qu'ils sont au couchant de l'Italie ; Valence, où est Valentia ; Maiorque, *Maiorca* ; Catalogne, où est Barcelone, *Barcinon*, et Tortose, *Dertusa*. Dans l'Espagne il y a douze archevêchés, cinquante-cinq évêchés, sept universités, et quatre sortes de chevalerie : de Saint-Jacques, de Calatrava, d'Alcantara et de la Toison d'or. Celui de Jésus-Christ est de Portugal, institué pour faire guerre aux Mores.

<sup>50</sup> "le l'y".

<sup>51</sup> Cf. chap. XXV et XXVI.

<sup>52</sup> En 1580, le Portugal fait partie de la couronne d'Espagne. Ce n'est qu'en 1640, après une série de révoltes, que le Portugal restaure son indépendance, qui sera cependant suivie d'une guerre contre l'Espagne jusqu'en 1668, où cette dernière reconnaît définitivement l'indépendance de son voisin.

<sup>53</sup> "Lisbonne en Lusitanie près du fleuve Tage".

**ESTAMPES** le plus grand bourg de France. L'église en est dédiée à la Vierge, à cause de l'acte abominable d'un joueur, qui pour avoir blasphémé le nom de Marie fut miraculeusement puni sur l'heure ; et pour honorer ce saint nom où il avait été déshonoré, on lui dédia cette église.

– F –

**FAÇON** d'administrer la justice en l'Inde : f. 68<sup>54</sup>.

**FERRARE** f. 268<sup>55</sup>. Ainsi nommée *a Ferro* (aussi bien que Porterrare, autre ville que nous avons vue dans l'île de l'Elbe). Elle a six mille de circuit. Il y a université. Elle n'est éloignée du Pau que d'une lieue qu'on peut faire par eau, aussi bien que les trente mille depuis Boulogne. Nous fûmes voir l'église archiépiscopale, fort grande. Il y a légat dans Ferrare.

**FLORENCE** dans l'Etrurie ou Toscane, dite jadis *Fluence*, pour être bâtie *propter fluentia arni*<sup>56</sup>, mais depuis par emphase Florence, pour ce que Rome, la fleur de l'univers, envoya ses habitants pour la peupler. Le Dôme même s'appelle sainte Marie del Fiore, pavée de marbre avec force piliers. La principale galerie du grand duc a deux cents pas de longueur et douze de large. Il y a 70 statues toutes en ordre, des portraits des rois, empereurs, papes, cardinaux et personnes signalées en leur naturel ; plus une salle où il y a huit armoires pleines de pièces rares, ornements du grand duc quand il fait les chevaliers de saint Etienne. C'est merveille d'y voir les vases d'or massif, d'argent et de pierreries. Le clergé de Florence possède cinq cent mille écus de rente. Elle a cinq mille de circuit et plus de 90 mille habitants. Le grand duc a quinze villes en ses états, Pistoya etc. Voir f. 261<sup>57</sup>.

**FONTAINEBLEAU** ou Fontaine belle eau, à cause de ses belles fontaines. François I<sup>er</sup> y fit commencer le château, et ses suivants l'ont continué avec ses belles galeries.

**FRANCE** ainsi nommée des Français, qui vinrent de la Franconie d'Allemagne l'habiter l'an 449. Ils sont d'un Francus, fils d'Hector. Ils ont chassé des Gaules les Romains, repoussé cinq cent mille Huns sous Attila l'an 451, vaincu les Bourguignons, battu souvent les Allemands, empiété sur les Espagnols, défait jusqu'au nombre de trois cent quatre-vingt mille Sarrasins, (commandés par Abderame) l'an 715 près de Tours sous la conduite de Charles Martel, donné des limites aux Normands et les ont obligés<sup>58</sup> à se faire chrétiens, rencogné<sup>59</sup> les Flamands et Anglais, défait les Italiens, Savoyards et Lorrains, obligé les Suisses et les plus redoutables monarques à entretenir l'alliance. Elle est composée de quinze provinces, a eu plus de 60 rois, desquels Dupleix remarque que les vingtièmes ont été signalés en sainteté. Les Français sont heureux à découvrir les terres, s'il est vrai ce que quelques-uns ont écrit que les premiers Espagnols arrivant au Brésil y trouvèrent des vaisseaux de Dieppe. Il est aussi rapporté, en l'histoire du nouveau monde livre 2 chapitre 2<sup>60</sup>, que les Espagnols, transportant les trésors du roi de Mexico, furent

<sup>54</sup> Cf. chap. XII.

<sup>55</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>56</sup> "près du fleuve Arno".

<sup>57</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>58</sup> "les obliger", sic.

<sup>59</sup> Repoussé.

<sup>60</sup> BENZONI, Girolamo. *Histoire nouvelle du nouveau monde contenant en somme ce que les hespagnols ont fait jusqu'à présent aux Indes occidentales, & le rude traitement qu'ils font à ces pures peuples*

pris par les Français. Il y en a qui disent que ce fut un pilote biscayen qui, trafiquant de sucre en Canarie l'an 1484, fut jeté en l'Amérique par une tempête ; et revenant à Madère, où Colomb demeurait, il mourut chez lui après l'avoir instruit de ce qu'il avait vu, dont il se servit au profit des Castellans<sup>61</sup>. Ainsi si nos Français avaient été aussi longanimes<sup>62</sup>, et aussi bien aidés des rois qu'ont été Americ, florentin, et Colomb, génois, ils auraient rendu leur nom plus célèbre en ce genre qu'est celui d'Italien.

– G –

**GAULE** ainsi dit du mot grec *gala* qui signifie lait ou blancheur, à cause de la blancheur de leur visage ; ou selon Postel, de Galah en hébreu qui signifie pluie ; ou de Gallus qui y commanda. Elle se nomme I. Gomerie de Gomer<sup>63</sup>. Diodore dit que les Gaulois se lavaient la tête fort souvent avec de la chaux pour rendre leurs cheveux blonds, lesquels ils laissaient croître ; coutume de nourrir les cheveux que les Français pratiquaient si exactement qu'on ne les coupait qu'aux esclaves et femmes adultères, et une Clotilde aima mieux laisser mourir deux de ses petits enfants que de les voir raser. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, étant obligé par maladie de couper sa chevelure, commanda (pour n'être la risée) à ceux de sa cour et à tous les gentilshommes de faire le semblable ; ce qui ôta peu à peu la susdite coutume dans le voisinage.

**GENEVE** siège jadis de tant bons évêques, reçut Calvin l'an 1539 pour chef. Il y a une cour où s'assemblent tous les jours vingt-cinq sénateurs pour les affaires de la république. Le duc de Savoie y a des prétentions.

**GENES** en latin *Genua quasi sit janua Italia*, c'est la principale de Ligurie. Elle a six mille de tour, avec un port riche et magnifique, ouvert du côté d'Afrique. Elle est partie en pente, partie en plaine entre deux vallées. Elle a plusieurs palais magnifiques qui la font appeler *superba*. Elle fut sous la puissance des ducs de Milan puis de François I ; mais à présent c'est une république qui tient Savone et l'île de Corse qui leur fut jadis rendue par la paix de France et d'Espagne (qui la protège) l'an 1559. Le duc est chef de la république deux années, qui avec huit gouverneurs et un conseil de quatre cents personnes qu'on fait tous les ans, a la conduite<sup>64</sup>. Son pays est montueux et âpre, fécond en citronniers, orangers, vins et huile, mais ils viennent à Arles chercher leur blé. Leonicus, livre 3, dit que dans la Ligurie se voit une fontaine qui enivre aussitôt ceux qui y boivent à cause de ses soufres souterrains.

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** est un des agréables châteaux de France, et n'ai rien vu qui approche de son bel aspect, si n'est Cadnet en Provence, qui a la Durance à ses pieds.

*là : ensemble, une petite histoire d'un massacre commis par les hispanols sur quelques françois en la Floride, avec un indice des choses les plus remarquables ... par M. Urbain Chauveton.* Genève : Eustace Vignon, 1579 [*Historia del Nuevo Mundo* (édit. M. Carrera Díaz). Madrid : Alianza, 1989]. Il est probable qu'il s'agisse de cet ouvrage car, au livre II, chap. 2, on trouve une référence à la capture des trésors du Pérou par les pirates français (p. 164 de l'édition de M. Carreras Díaz), or Maurile de St. Michel confond le Pérou des Incas et l'empire aztèque, cf. sa *Préface au lecteur*, note 32, p. 51).

<sup>61</sup> Référence à l'histoire du "pilote anonyme" qui aurait informé Colomb avant son premier voyage de l'existence de terres à l'ouest.

<sup>62</sup> Patients.

<sup>63</sup> Le fils aîné de Japhet, nommé Gomer, serait venu habiter en Gaule.

<sup>64</sup> "en la conduite": faute survenue en l'impression, lisez "à la conduite" [n.d.a.].

Il a emprunté son nom de saint Germain, évêque d'Auxerre.

**GRENOBLE** appelé I. Accusion puis Cullarone<sup>65</sup>, mais étant agrandie par l'empereur Gratian<sup>66</sup>, il la nomma de son nom *Gratianopolis*. La Lisère y passe au nord et le Drac la fortifie du côté du midi. Louis XI y établit un parlement. Il y a le château de la Bastille sur la cime d'une haute montagne, non loin est une fontaine bouillante.

**SAINT-GILLES** (situé le long du canal de la Camarque) est le premier grand prieuré des sept langues françaises de la religion de Malte, instituée par un provençal nommé Girart, lequel avec d'autre noblesse fit bâtir l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem pour recevoir les pèlerins et leur assurer les chemins contre les infidèles, après que Godefroy de Bouillon prit Jérusalem l'an 1187, d'où ils furent nommés hospitaliers. Clément V et Philippe le Bel ayant aboli les Templiers l'an 1311, ceux-ci en héritèrent beaucoup. Ils s'appelaient chevaliers de Rhodes quand Soliman la prit l'an 1522, mais Charles Quint leur ayant donné Malte, ils en ont pris le nom.

– H –

**HAVRE DE GRACE** place imprenable, clef de France, boulevard contre l'Anglais, bâti par François I<sup>er</sup>. Pensa être notre tombeau : f. 244<sup>67</sup>.

**HEMISPHERE** de notre pôle arctique plus chaud que l'hémisphère de l'antarctique. 1. pour ce que le soleil y éclaire 4 jours davantage. 2. pour ce qu'il y a plus d'étoiles qui l'illuminent. 3. il est plus habité et plein de terre qui fait davantage de réflexion. Mais pourquoi le soleil demeure-t-il plus longtemps en notre hémisphère ? À cause qu'il y monte plus haut sur l'épicycle, ce que montrent clairement les astrologues ; Dieu l'ayant ainsi permis pour ce qu'il y a plus de terre habitée à échauffer et féconder.

– I –

**IMAGE** sainte prouvée f. 129 et 130<sup>68</sup>, leur utilité prouvée par exemples, entre autres de Charles VIII, auquel on présenta dans l'Italie une belle beauté dont il surmonta les attraits, en jetant les yeux sur une image de la Vierge.

**INDE OCCIDENTALE** a fourni à l'Espagne, depuis l'an 1519 jusqu'à l'an 1617, quinze cent trente-six millions d'or selon les registres de Séville, sans comprendre ce qui est venu à Lisbonne. Voyez chapitre XXXI ses diverses plantes et animaux, leur vertu et propriétés admirables. J'ai vu à Angers, chez Monsieur Chauder, plusieurs raretés de l'Inde, où je renvoie le curieux, comme le bec d'un poisson qui scie le bois comme l'acier, et celui d'un autre nommé vivelle, lequel poisson est long de plus de vingt coudées, selon les auteurs. On le prend en la mer indienne. Vous y verrez aussi des boutous de bois de Brésil, des sagaies de note, des colibris, lézards, noix d'Inde grosses comme la tête, mouches et piverts de l'Inde. Ceux-ci ont une huppe longue d'un pied, jaune comme fin or, la queue noire, et le reste du plumage jaune et noir. Ils font grand bruit dans l'Inde pour étonner les vers qui rongent le bois et les faire sortir pour les manger. Vous y verrez une écuelle d'écorce d'arbre

---

<sup>65</sup> Cularo.

<sup>66</sup> L'empereur Gratien y serait venu en 379.

<sup>67</sup> Cf. chap. XXVI.

<sup>68</sup> Cf. chap. XIX.

carrée, un habit de plume rouge dont les Américains septentrionaux se servent, comme aussi leurs souliers et chausses de peau d'élans, leur bourse d'écorce d'arbre rouge et jaune, leur bouclier de cordage et de verge de bois, leur raquette pour cheminer sur la neige. Vous y verrez un sagouin ou porc de l'Amérique, une pierre de lamentin blanche, le corps d'un lion marin, un bateau d'écorce d'arbre, une fraise de fil de coton avec des fruits et coquilles qui font bruit quand ils dansent, un stinc marin, une salamandre noire et jaune, une étoile marine, un poisson merveilleux nommé orbis étoilé, qu'ils nomment à Venise *pesce colombo*. Il est gros deux fois comme la tête, rond, et roussâtre avec les plus petits yeux et la plus petite bouche que j'ai jamais vus dans un corps. Plus vous y verrez une belle tasse de vraie porcelaine éprouvée et fendue par du poison ; un bec de pélican de couleur noire ; un tatou ou armadillos selon l'Espagnol, armé d'écaille d'ivoire en forme de crocodile ; un remora de couleur blanche, long de deux pieds, ayant une écaille dure comme fer, on dit qu'ils ont la vertu d'arrêter les navires en mer ; un razon, ou poisson triangulaire.

**INDIGO** belle teinture d'un bleu céleste. La livre en vaut un écu. f. 63<sup>69</sup>.

**JOIE** de nos Français à la vue de France, avec de belles comparaisons. f. 241

**ILES** diverses : du Cap-Vert : voir f. 16<sup>70</sup> ; de Madère et des Canaries : f. 12<sup>71</sup> ; de la Désirade, Mariegalante etc. : f. 24<sup>72</sup> ; de la Martinique : f. 27<sup>73</sup> ; des Azores : f. 239<sup>74</sup>, elles portent fruit de l'Inde, comme bananes etc. De la Gardeloupe, Monserrat, Nièves, Barbade, Ronde, Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et autres : voir chapitres VIII et X.

**ITALIE** est ainsi nommée d'un Italus, roi de Sicile, qui y a le premier enseigné l'agriculture et établi des lois.

**JUIFS** qui craignaient en tolérant Jésus-Christ de tomber dans la disgrâce des Romains, et en punition de ne l'avoir pas toléré sont esclaves des habitants de Rome. f. 264<sup>75</sup>. Voyez dans Grenade les prophéties accomplies au sujet des juifs, soit par la ruine de Jérusalem après que ses trois murs furent abattus, ses habitants morts ou captifs, ses bâtiments rasés par l'ordre de Tite, n'étant demeuré pierre sur pierre, selon la prophétie du sauveur, ce peuple est errant partout esclave, d'un chacun, du Turc lui-même. Et comme David l'avait prophétisé, psaume 68, leurs yeux sont obscurcis et ils sont toujours vassaux et asservis. C'est ce qu'on voit à Ligourne et aux autres villes d'Italie. Voire ont beau prier Dieu, ils ne sont point exaucés. Dans l'ancienne Loi, Dieu les délivrait quand ils se tournaient à lui ; mais dans la nouvelle que leur comble a été rempli par la cruauté qu'ils exercèrent contre le sauveur, ils ont beau crier personne ne les secourt. *Clamabit ad me et non exaudiam*<sup>76</sup>, et pendant qu'ils ne reconnaîtront Jésus-Christ et ne lui restitueront l'honneur qu'ils lui ont voulu ravir, n'ouvrant les yeux à l'accomplissement de la prophétie du chant 9 de

<sup>69</sup> Cf. chap. XI.

<sup>70</sup> Cf. chap. IV.

<sup>71</sup> Cf. chap. III.

<sup>72</sup> Cf. chap. VI.

<sup>73</sup> Cf. chap. VII.

<sup>74</sup> Cf. chap. XXVI.

<sup>75</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>76</sup> Reprend, en le modifiant, Jr XI, 11 : "Ils crieront vers moi et je ne les écouterai pas".

Daniel, ce peuple sera toujours esclave. Grenade prouve contre eux la venue du messie par quantité de prophéties et même des sibylles<sup>77</sup>, laquelle leur fut révélée en récompense de leur pureté. Il n'y a pas jusqu'à Mahomet qui ne dise contre eux dans son Alcoran que l'âme de Dieu (c'est-à-dire son esprit) a été donnée à Christ, fils de Marie, laquelle les Turcs ont en singulière recommandation. Joseph même, quoique juif, nomme Jésus-Christ faiseur de merveilles et plus qu'homme.

– L –

**LANGUEDOC** comme qui dirait langue de Got, est une belle et grande province abondante en vins, huiles d'olive, pastel qui est une plante dont on fait de la teinture, safran, drogue, blé qu'on mène jusqu'en Espagne, laine. Aussi y a-t-il plus grand nombre de belles villes et riches évêchés qu'en autre province de France. On y voit un triple pont l'un sur l'autre entre deux montagnes, qui est une merveille ; il se nomme Pont de Gat<sup>78</sup>.

**LIEUES** les plus grandes sont celles de Suède qui contiennent cinq mille d'Italie, celles d'Allemagne 4 mille ; la commune de l'île de France deux. Chaque mille contient huit stades qui sont mille pas géométriques, savoir deux petits pas ; chaque pas géométrique cinq pieds ; chaque pied quatre palmes ; chaque palme quatre doigts ; chaque doigt quatre grains de blé disposés selon leur largeur.

**LOMBARDIE** ainsi nommée d'un Longo et d'un Barduc qui y régnerent, ou selon d'autres pour ce que ces peuples laissaient croître leurs barbes. C'est le plus agréable et plantureux pays d'Italie, arrosé de plusieurs fleuves qui se rendent dans le Pau<sup>79</sup>.

**LIMOGES** a son nom d'un gouverneur gaulois nommé *Lemouix*. Ses habitants sont fort laborieux et de grand trafic. Elle est lavée par la fontaine d'Eygolène, qui envoie divers ruisseaux par ses rues. Dans cet évêché est l'abbaye de Grand-mont, dont l'ordre est constitué par un vertueux personnage nommé Etienne Auvergnac. Voir f. 255<sup>80</sup>.

**LYON** est fondée par un *Lugdus* roi des Celtes, près la place d'Esnay, et rétablie où elle est maintenant, descendue du Rhône et de la Saône, celle-ci ainsi nommée du sang de dix-huit mille martyrs dont elle fut teinte, exécutés sur un coteau dit la croix d'école. Il y avait jadis un temple magnifique bâti en l'honneur d'Auguste, des ruines duquel a été faite l'église de Saint-Jean dont les chanoines sont comtes et doivent être gentilshommes de sept races du côté paternel et de trois du côté maternel. Clément V y fut créé pape l'an 1205, au sujet duquel il y eut telle foule que plusieurs y furent tués d'une chute de muraille, même un duc de Bretagne. f. 272<sup>81</sup>.

**LORETTE** la sainte case<sup>82</sup> fut transportée par les anges l'an 1291 d'un lieu d'Esclavonie, nommé Tersalto, dans un autre lieu de la marche d'Aucone, et enfin à Lorette, qui est à présent une ville. f. 269<sup>83</sup>.

<sup>77</sup> Femmes prédisant l'avenir.

<sup>78</sup> Le Pont du Gard.

<sup>79</sup> *Sic*.

<sup>80</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>81</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>82</sup> Maison dans laquelle la Vierge Marie aurait été fécondée.

<sup>83</sup> Cf. chap. XXVII.

**LUQUES** a 3 mille de tour, bâtie en une plaine près la rivière de Servie, l'église principale est de Sainte Croix. C'est la première ville chrétienne de Toscane. Elle a vingt-quatre mille personnes dans son enceinte et elle est gouvernée par dix sénateurs élus de 3 en 3 ans, qui demeurent, mangent et couchent en même logis comme des religieux. Le chef se nomme *Gonfalonier*. Ils ne permettent point aux étrangers d'y porter armes. Il y a le conseil de six-vingts citoyens, et quand ils font leurs élections, ils ont deux religieux pour assesseurs et assistants. Elle est très forte et régulière, enfermée dans les états du grand duc.

– M –

**MANTOUE** ville superbe en édifices, forte au possible, proche du lac Benue qui ne la rend pas des plus saines, située dans un bon pays. Dans sa grande église est le corps entier de saint Anselme, évêque de Lucense. Elle a un sénat absolu.

**LE MANS** prend son nom de Leman, roi des Celtes ; et les Manceaux étaient nommés au commencement *senomani* pour ce que les Sénonois et eux s'unirent de paix et de nom, mais depuis on a écrit *cenomani*.

**MARSEILLE** ainsi dite de *Mar* qui signifie mer en provençal, et *Salio* qui veut dire sauter, pour ce que la mer vient battre ses murailles. Cette ville est très riche et ancienne. Les lettres y florissaient tellement jadis que les Romains y envoyaient leurs enfants ; mais maintenant ils se donnent au trafic. Elle est située sur une vallée pendante, fondée par les Phocéens asiatiques l'an du monde 3351 ; et convertie à la foi par saint Lazare, leur premier évêque, dont ils ont encore les habits sacerdotaux, et par la Magdelaine et sa sœur Marthe, lesquels ayant été embarqués en Syrie par les juifs et envoyés en exil, furent miraculeusement jetés à Marseille pour sa conversion. J'y ai vu une chapelle où ils disent que la Magdelaine a prêché l'évangile. La cathédrale était jadis le temple de Diane et est dédiée à sainte Marie Majeure. Les hommes aussi bien que le reste de la Provence sont fort sobres et prêts de leur profit. Château-d'If et Notre-Dame de la Garde sont capables de la bien défendre ou incommoder en temps de guerre. Son beau port avec ses galets et multitude d'étrangers, son terroir avec une infinité de jardins et de bastides, et son air salubre la rendent un des agréables séjours de France. On prit de mon temps dans son port un monstre long de 17 pieds, gros comme un bœuf, qui avait une tête de tortue, le corps cuirassé d'une écaille à l'épreuve du pistolet, une queue de crocodile, deux nageoires longues deux fois comme le bras d'un homme, et deux mamelles sous le corps. La tempête l'ayant jeté au port, on le vit nager tête levée. Il cassa plusieurs filets comme on le voulait prendre, mais on arrêta sa fougue à coups de mousquets. Voir f. 260<sup>84</sup>.

**SAINT-MAXIMIN** ainsi nommée du saint de ce nom, premier évêque d'Aix, dont elle est éloignée de six lieues. Le chef de la Magdelaine y est. Voir f. 260<sup>85</sup>.

**MEAUX** ainsi dite pour avoir été au commencement bâtie au milieu des eaux. Elle se nomme en latin *Melda*, et la Marne qui y passe *Matrona*.

**MELUN** ville fort ancienne bâtie par les Gaulois. Elle a une église, que Charlemagne a fait construire, et est la principale du pays hurepois.

---

<sup>84</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>85</sup> Cf. chap. XXVII.



**METZ** en latin *Mediomatrices* pour ce qu'elle était la ville matrice ou principale du royaume d'Austrasie, bâtie au milieu d'icelui. Charles V empereur l'assiégea en vain du temps de Henri 2, qui s'en était saisi allant secourir l'an 1552 les princes d'Allemagne, aussi bien que de Toul dont le 1<sup>er</sup> évêque fut saint Mansuet, et de Verdun, dite en latin *Virodunum*, pour être assise sur un coteau plaisant et abondant le long de la Meuse.

**MER** est une image des perfections du créateur f. 7<sup>86</sup>. Elle nous représente l'unité de Dieu et le mystère de la très sainte trinité f. 159<sup>87</sup>. Son flux et reflux nous enseignent à réfléchir sur nous-mêmes, à aimer l'action et fuir l'oisiveté. f. 170<sup>88</sup>. La raison pourquoi dans nos îles susdites il y a peu de flux et reflux : f. 165<sup>89</sup>, ajoutez-y leur éloignement de la Terre Ferme. Pensées naturelles et théologiques sur l'océan : chapitres II , XXIII et XXVIII, où vous connaîtrez que David a bien dit que ceux qui voguent en des vaisseaux et qui négocient en mer ont vu les œuvres du seigneur et ses merveilles en l'étendue et profondeur des eaux. Aussi le fils de Dieu s'est souvent plu sur la mer et a pris plaisir de prendre des pêcheurs pour ses apôtres, voire Dieu a été le premier auteur de la navigation, commandant à Noé de faire une arche. C'est le proverbe de la mer : qui ne sait prier ni craindre Dieu, l'apprend dans son école ; Neptune et Vénus ne conviennent pas ensemble ; et non seulement ceux qui sont enrégés de corps y doivent trouver guérison, mais aussi ceux qui sont affligés de la rage d'esprit qui est le vice ; d'autant qu'on y apprend à penser à sa conscience à moins d'avoir tout a fait oublié Dieu.

**MILAN** *Mediolanum* en latin, pour ce que les Gaulois en la bâtissant trouvèrent un animal demi de laine *mediolanatum*. Elle fut ruinée par l'empereur Frédéric Barberousse l'an 1177 et rebâtie jusqu'à avoir dix mille de tour, six portes publiques, plus de cent mille habitants, force canaux d'eau vive par lesquels les bateaux y apportent toute chose, les bâtiments y sont beaux, les familles riches. Il en est sorti 4 papes : Alexandre 2, Urbain 3, Célestin 5 et Grégoire 14. Le château, le dôme de Saint-Charles, l'hôpital et les églises y sont fort considérables. Le duché a trente mille de tour. Il était autrefois plus grand, contenant la Bresse ; mais les Vénitiens l'occupent, qui ne sont point désireux que les Français empiètent dans le Milanais, de peur qu'ils le leur reprennent. Le Milanais a été sous les empereurs tantôt latins tantôt grecs, sous les rois d'Italie, tantôt sous les Lombards, tantôt sous leurs archevêques, tantôt sous les vicomtes, témoins les Galeaces et les Sforces, puis sous les Français l'an 1499 que Louis 12 s'en rendit maître par de justes prétentions car il était descendu d'une Valentine qui en devait être héritière. Ce roi emmena prisonnier en France Louis Sforce, usurpateur dudit duché. Mais depuis Charles Quint en chassa les Français après la journée de Pavie, où François I fut pris l'an 1524 le 24 février. Et elle obéit à l'Espagnol, qui en tire par an huit cent mille ducats, somme qu'ils estiment si excessive qu'ils disent en proverbe italien : *l'officier de Sicile ronge, celui de Naples mange, et celui de Milan dévore*. Ils en ont un autre pour montrer la richesse de ce duché : *Qui veut acheter l'Italie ruine Milan*. Ce duché est situé sur une belle plaine abondante en tout. Voir f. 269<sup>90</sup>.

**MINE** de Potosi découverte au temps de Charles Quint, empereur, par un Indien qui,

---

<sup>86</sup> Cf. chap. II.

<sup>87</sup> Cf. chap. XXIII.

<sup>88</sup> Cf. chap. XXIII.

<sup>89</sup> Cf. chap. XXIII.

<sup>90</sup> Cf. chap. XXVII.

chassant sur cette raide montagne, se prit à un petit arbre nommé *quinua*, lequel se déracinant découvrit un commencement d'or. *Joseph Acosta*.

**MISSIONNAIRES** quels motifs doivent avoir f. 290<sup>91</sup>. Ils doivent être comme cet ange de l'apocalypse qui avait un pied sur la mer et un pied sur la terre pour prêter les assistances aux gens de terre et aux gens de mer<sup>92</sup>.

**MONTFERRAT** a été un des 7 marquisats établis par l'empereur Otton 2. Il est enfermé entre le Tanare et le Pô. Il a été partagé entre le duc de Mantoue et le duc de Savoie ; celui-ci ayant eu Trin, etc. et celui-là Casal que les Français lui conservent. C'est une ville forte, avec château et citadelle. Le Pô ne passe pas loin de la ville. Ce pays est partie en montagne, partie en plaine, abondant en froment, vin et fruits. Ses autres villes sont Albe, Aigue, Villeneuve etc.

**MONTPELLIER** jadis nommée *Mons puellarum* et maintenant *Mons pesulanus*, bâtie sur un tertre, éloignée d'une lieue de la mer. Voir f. 258<sup>93</sup>. Il y a une bonne citadelle.

**MONT SAINT-MICHEL** où est une abbaye de bénédictins. Ce rocher est si fort que l'Anglais ne l'a pu prendre, au rapport de Mathieu, en reconnaissance de quoi Louis XI institua les chevaliers de Saint-Michel l'an 1469. De ce mont on voit Avranches, dite en latin *arborica*, à cause de la quantité d'arbres qui l'avoisinaient. Quant à l'ordre du Saint-Esprit, il a été institué l'an 1579 par Henri 3, en reconnaissance de ce qu'à la fête de la mission du Saint-Esprit il avait pris naissance, été élu roi de Pologne, et succédé à la couronne de France par la mort de son frère Charles 9.

**MORT** de 4 religieux carmes chapitres XXVIII et XXXII.

**MOYEN** de connaître pendant les brouées où on est sur la mer : f. 240<sup>94</sup>.

– N –

**NARBONNE** ainsi dite de Narbon, roi des Gaules, grand guerrier, d'où elle est nommée *Martius Narbo*, sise sur un bras artificiel du fleuve Aude dit en latin *Arax* ; quoiqu'elle soit en une plaine, si voit-elle des montagnes à l'entour de soi, mais si éloignées qu'elle n'en est point commandée. Elle est grandement forte, contre-minée de tous côtés. L'archevêque est seigneur temporel de la cité, il préside toujours aux états du Languedoc quand il s'y trouve. Voir f. 257<sup>95</sup>.

**NAVARRE** est assise entre la rivière Ebro et les monts Pyrénées (ainsi nommés pour des feux qu'y fit *Aeneas*). Pampelune tire son nom de Pompée. La France ne tient que la sixième partie de ce royaume, bien qu'elle le prétende tout depuis que les descendants de Catherine de Navarre et de Jeanne d'Albret y règnent glorieusement. Ce mot de Navarre vient de *navar*, qui signifie campagne côtoyée de montagnes, et d'*erras*, qui signifie terre.

<sup>91</sup> Cf. chap. XXVIII.

<sup>92</sup> Ap X, 2.

<sup>93</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>94</sup> Cf. chap. XXVI.

<sup>95</sup> Cf. chap. XXVII.

**NANTES** tire son nom d'un Nanner, ou selon d'autres du mot poétique *Nantés*, pour ce que ce peuple a eu inclination dès le commencement à voguer sur l'eau. Son premier évêque fut saint Cler, disciple des apôtres, lequel y planta la foi, qui depuis fut cimentée du sang de deux de ses citoyens, Rogarien et Donatien. Elle a eu jusque 87 évêques.

**NAVIRES** des sauvages septentrionaux faits d'écorce d'arbre, ceux des Japonais ont des voiles de roseaux, et les chariots des Chinois ont des voiles que les vents conduisent sur les plaines.

**NEMOURS** tire son nom du mot latin *Nemus*, pour ce qu'elle est en un pays bocageux, où les faunes fabuleuses, satyres, driades<sup>96</sup> et autres faux dieux forestiers semblaient habiter.

**NEVERS** tire son nom (aussi bien que le pays) de la petite rivière dite Nièvre qui passe au pied de cette ville. On y fait force fer, le bois y étant fréquent. L'église cathédrale, dont j'ai parlé ci-devant f. 273<sup>97</sup>, avait été dédiée à saint Gervais ; mais Charles le Chauve la fit dédier à saint Cir martyr, auquel il avait dévotion et y donna des reliques dudit saint.

**NICE** près du fleuve de Var (qui termine la France au sud-est) est la principale du comté de Nice, qui a vingt-deux lieues de long et onze de large. Cette ville est forte et résista aux assauts de ce grand corsaire, Barberousse, l'an 1543, qui avait deux cents voiles sur mer. Il y a un château très fort. Les galères du duc de Savoie résident dans son port.

**NÎMES** voir f. 268<sup>98</sup>, était jadis plus grande qu'elle n'est. Elle marque de grandes antiquités, comme ses arènes, sa tour magne, son temple etc. le montrent. Depuis Nîmes jusqu'à Viz le pays n'est pas tant bon, mais du côté de Montpellier le terroir y est abondant en blé, vin et olives.

**NOMBRE** divers, voir chapitre VIII, nombre de paroisses de ce royaume, des abbayes, évêchés, archevêchés, commanderies de Malte, chapelles, villes, hommes capables de porter armes du temps de Charles 9, bourgs fermés, paroisses, familles notables, abbayes de religieuses. Plus il y a quinze provinces, dix parlements, cinquante-un présidiaux, douze pairies jadis et maintenant davantage, quatre maréchaux jadis maintenant en plus grand nombre.

**NORMANDIE** tire son nom de *Nort* qui signifie septentrionale, et *Man* qui signifie homme en allemand. Elle se nommait Neustrie avant que les peuples de Nortverge et Dannemarc s'y jetassent. Charles le Simple leur donna ce pays pour le bien de la paix, et maria sa fille à leur chef nommé Rhou, à condition qu'il se ferait baptiser et la tiendrait à foi et hommage. Mais l'Anglais ne l'ayant voulu rendre, elle retourna à la couronne par confiscation adjudgée par la cour sous Charles 7 l'an 1445. Outre Rouen, il y a six évêchés, dont les premières lettres se trouvent en ces deux mots *Sac Blé*.

– O –

**ORANGE** dite en latin *Arausicanum*, est une petite principauté appartenant à la maison de Nassau. On y voit les ruines d'un bel amphithéâtre et une muraille de pierre carrée

<sup>96</sup> Divinités protectrice des bois.

<sup>97</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>98</sup> Cf. chap. XXVII.

d'une merveilleuse structure, qu'ils nomment cirque ; puis sur le chemin de Mondragon un arc triomphal, où sont représentées des batailles de cavaliers avec grand travail. Il y a eu concile à Orange.

**ORLEANS** appelée par Caesar *Genabum*, mais depuis *Aurelianensis civitas* par l'empereur Aurelian qui la restaura et amplifia, en reconnaissance de ce que les druides qui l'avaient bâtie longtemps auparavant lui avaient prédit qu'il serait empereur. Dès le temps de nos premiers rois, elle a été destinée aux seconds fils de France pour capitale de leur royaume, mais depuis changée en apanage aux seconds fils pareillement. Il y a eu cinq conciles. Louis le Gros y fut sacré l'an 1108 et Louis le Débonnaire longtemps auparavant par le pape Etienne.

**ŒUVRES** méritoires de la gloire quand elles sont justes, d'un homme juste et pour le motif de la justice. Voir f. 156<sup>99</sup>.

– P –

**PADOUE** v. f. 259<sup>100</sup>. En latin *patauium* ou *padua*. Tite-Live en était natif, un des grands historiens de son temps. Il s'en faut la juste moitié qu'elle soit si peuplée que Vérone, c'est pourquoi les Vénitiens y continuent les études (qui florissaient jadis dans son université) afin de la peupler.

**PARADIS** terrestre bien décrit sur la fin du dernier chapitre.

**PARAPHRASE** prégnant<sup>101</sup> sur l'évangile de la Toussaint (prononcée aux Anglais), qui prouve par la même évangile que la béatitude des saints est un comble de toute sorte de biens et un royaume accompli. Voir chapitre XVI.

**PARIS** fondée par Paris roi des Gaules, nommée aussi Lutèce, *a Luto*, qui signifie fange. Saint Denis fut son premier évêque. Elle contient plus de cinq cents rues et en plusieurs d'icelles plus de cinq cents maisons. Philippe Auguste lui donna pour armoirie un navire d'argent en champ d'azur semé de fleurs de lys d'or, montrant par là qu'elle était la nef du royaume. Charlemagne fonda l'université et François I<sup>er</sup> la restaura.

**PAVIE** en latin *Papia* ou *Ticinum* à cause du Thésin qui en passe au pied. Cette ville a été le siège des rois des Lombards, dont le dernier nommé Didier fut vaincu par Charlemagne.

**LE PERIGORD** dit *de Petra* en latin, à cause des pierres fréquentes qui y sont. La cathédrale de Périgueux est dédiée à saint Etienne. Proche de Miramont il y a une caverne fort grande et profonde, où on trouve des chambres, autels, peintures, fontaines et ruisseaux. Le Périgord a ses porcs, mines de fer, d'acier etc. dont il tire grand argent. Saint Frontin fut envoyé par saint Pierre à Périgueux pour en être évêque.

**PERLES** de l'Amérique, comment elles se forment et la façon de les prendre : voir chapitre XXXI.

---

<sup>99</sup> Cf. chap. XXII.

<sup>100</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>101</sup> Qui s'impose avec force, pressant.

**PIEDMONT** ainsi nommé pour être au pied des Alpes. Il contient cinquante comtés, quinze marquissats, vingt riches abbayes et plusieurs seigneuries. Il y vient force grains, vins, fruits, chairs sauvages, fromages, châtaignes, chèvres et minéraux. Les peuples y sont civils, ouverts, aussi propres pour la guerre et pour les lettres qu'aucun d'Italie, et aiment les Français. Ses villes sont Vercel, occupée maintenant par l'Espagnol, et où Léon 9 célébra un concile général contre Bérenger ; Ast, Jurée, Mondevi, Saluce, Carmagnole ; et sur toutes Thurin près du Pau, bâtie sur une plaine, en forme carrée, ayant une porte à chaque face. Le parc du duc et le Valentin de la duchesse sont lieux fort délicieux. Nous fûmes dans la citadelle bâtie du côté de Rivole, elle est forte et a un puits admirable, où l'eau ne tarit jamais et où les chevaux peuvent descendre par un côté et remonter par un autre. À Thurin se tiennent les états des chevaliers de saint Maurice, institués par Amédée duc de Savoie, qui abandonna le monde pour se confiner au monastère de Saint-Maurice à Ripaille.

**PIÉTÉ** vertu recommandable et louée, avec beaucoup d'exemples en tout le chapitre XV et l'impiété punie dans les enfants.

**PISE** voir folio 261. Jadis république, et maintenant obéissante au duc de Toscane. Il y a une université fondée par Côme de Medicis (aussi bien que la ville de Cosmopole dans l'île d'Elbe). Les fonts où l'on baptise y sont magnifiques, aussi bien que le cimetière, dont la terre consomme les corps en vingt-quatre heures. Elle n'est pas bien peuplée. Il y a une citadelle aussi bien qu'à Sienne. À Pise se tiennent les états des chevaliers de saint Etienne, pape et martyr, institués par Ferdinand de Medicis. On voit dans l'église de ces chevaliers les guidons<sup>102</sup>, drapeaux et dépouilles qu'ils ont emportés sur le Turc.

**PONT** Saint-Esprit sur le Rhône, le plus beau de France, qui seul ne s'est brisé, long de 1206 toises, large de quinze avec vingt-deux arches.

**POITEVINS** descendus des Scythes et autres, qui se peignaient les cheveux et le visage, appelés pour ce sujet *Picti*. Ils bâtirent la ville dite *Pictavum*, Poitiers. Il y a une université et bien trente-deux églises, et dans la province trois évêchés, vingt-sept abbayes, cinq villes royales ayant siège de justice. Saint Guillaume, duc d'Aquitaine, y a été un exemple de pénitence, qui quitta le monde pour se retirer et est fondateur des Blancs-Manteaux.

**POURQUOI** en Angleterre n'y a-t-il point de loups, d'ânes ni de mulets ? Il n'y a point de loups, pour ce qu'un roi ordonna qu'il pardonnerait aux exilés qui en apporteraient la tête, ce qui en dépeupla le pays ; mais ce n'est pas par antipathie naturelle comme quelques-uns ont pensé. Quant aux mulets et ânes, ce pays est trop froid pour nourrir ces froids animaux.

**PREPARATIFS** d'un combat naval contre le Turc. f. 235<sup>103</sup>.

**PRIERES** des gens de mer, matin et soir. f. 13<sup>104</sup>.

**PROVENCE** ou province par excellence, pour ce qu'elle a seule ce qu'ont toutes les autres, comme abondance de blé dans la Camargue et pays d'Arles ; muscats de la Cioutat ; amandes de Manosques ; citrons et oranges du terroir de Marseille ; prunes de Brignole ;

<sup>102</sup> Etendards, bannières.

<sup>103</sup> Cf. chap. XXVI.

<sup>104</sup> Cf. chap. III.

vins et figues d'Aix ; câpres, riz et safran de Toulon ; sapins, liège, encens et pins pleins de gomme dans les montagnes ; palmistes et oliviers etc. Dans le reste il n'y a pas jusqu'aux chemins qui ne soient bordés de grenadiers, lavande, mirthe, romarin et arbres odoriférants. Le jasmin y est commun. Pour ce qui est des évêchés il y en a dix et deux archevêchés, dont les premières lettres composent ces deux mots : *Dugast Safram*. Pour ce qui est des reliques, elle en a de plus considérables qu'aucune province de France, ce qui me fit couler (à la fin de mon sermon de sainte Anne prêché à Aix à la grande dévotion de notre église) ces paroles de saint Eucher aux Lyonnais : *les autres villes et provinces tressaillent de joie quand elles ont des reliques de quelques saints, mais quel sujet de réjouissance a celle-ci d'en avoir si grande abondance*. La Provence a le corps de sainte Anne etc. Voir f. 260 et 270<sup>105</sup> comme cette province a été unie à la couronne du temps de Louis II. Voir ci-devant Anjou.

– Q –

**QUENONS** et singes, leur industrie : voir chap. XXXI et f. 121<sup>106</sup>. Se prennent au Brésil avec bottines gluées ou avec de la glu qu'on fait semblant de se mettre sur les yeux clos.

**QUESTIONS** diverses et leur réponse : chapitres XXIII et XXIII.

– R –

**RELIGION CATHOLIQUE** prouvée en général par les motifs de crédibilité, qui sont miracles, martyrs, antiquité, prophéties et conformité aux bonnes mœurs : chapitre XI, et chaque article en particulier prouvé contre Calvin, savoir le purgatoire, la primatie de saint Pierre, l'infaillibilité de l'Église, l'institution des saintes images, l'invocation des saints, le respect aux reliques, les sept sacrements et principalement la réalité du corps de Jésus-Christ en celui de l'autel : chapitre XXV. Comparaison de la parole (qui est reçue entière de plusieurs, bien qu'elle ne soit qu'une), excellente pour faire comprendre comme plusieurs reçoivent le corps de Jésus-Christ entier bien qu'il ne soit qu'un. Celle de l'âme, qui est toute en tout le corps et toute<sup>107</sup> en chaque partie, n'est pas mauvaise pour faire comprendre comme ce corps est entier en chaque partie de l'hostie. Les hérétiques disent qu'un même corps ne peut être entier en plusieurs lieux, mais on leur montre qu'une même âme est bien entière en chaque membre, et naturellement une même parole en plusieurs lieux. Qui connaîtra ce qui se peut surnaturellement ? Et qui comprendra la toute-puissance de Dieu ? Ils disent qu'on ne peut convertir une substance en une autre, mais ne voient-ils pas que la chaleur naturelle convertit bien l'aliment en la substance et en la chair de l'homme ? À plus forte raison celui qui convertit jadis l'eau en vin et donna puissance à Moïse de convertir l'eau en sang, pourra-t-il la donner aux prêtres, de changer le vin en sang et le pain en la substance de son corps.

**RECONNAISSANCE** et gratitude amplement montrés en la nature créée et incréée, en la loi de nature, écrite, et de grâce, au chapitre XXX en l'action de grâce prononcée à Honfleur à Notre-Dame-de-Grâce ; avec conclusion que l'eucharistie, qui signifie bonne grâce, devait être offerte comme notre agneau pascal à Dieu en sacrifice et action de grâce de ce que nous avons passé, non la mer rouge, mais l'océan en assurance ; échappés non des Égyptiens, mais des Turcs.

<sup>105</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>106</sup> Cf. chap. XVIII.

<sup>107</sup> "tout" : faute survenue en l'impression, lisez "toute" [n.d.a.].

**REIMS** fondée par Rhemus roi des Celtes. Sa cathédrale est dédiée à la Vierge, et on dit par excellence portail de Reims. Il y a eu deux conciles. Saint Remi en a été le seizième archevêque. Il baptisa le premier de nos rois chrétiens nommé Clovis, qu'il sacra à la faveur de la sainte ampoule qu'un ange apporta pleine d'huile. Nos rois ont depuis institué les douze pairs (en souvenance des douze apôtres) qui devaient assister à leur sacre, six ecclésiastiques, savoir les prélats de Reims, Laon, Langres, Beauvais, Noyon, Chalons ; et six séculiers, savoir les ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guyenne, et les comtes de Flandres, Champagne et Toulouse. Ils furent nommés *paires*, pour ce qu'ils avaient même autorité. C'est dans l'abbaye qu'est la sainte ampoule.

**ROANE** ici le Loire commence à porter bateau. Cette ville est dans le pays dit forêt, non à cause des bois, mais *a Foro*, dont la ville de Fur est encore nommée *Forum*, pour ce que le marché des Ségusiens y tenait jadis.

**SAINT ROMANS** ville sur la Lisère fondée par les Romains ; d'autres disent par un roi des Gaules dit Romus, fils d'*Allobrox*, d'où les Dauphinois et Savoyards sont encore nommés *Allobroges*.

**ROME** bien décrite f. 262<sup>108</sup>. Son empire assujéti au christianisme nous a été représenté par cette statue de Nabuchodonosor renversée par une pierre : la tête d'or figurait le royaume des Assyriens, la poitrine d'argent celui des Perses, les cuisses d'airain celui des Grecs et les jambes de fer celui des Romains, qui ont dompté les autres comme le fer dompte les autres métaux. La pierre qui a dompté les Romains et renversé les autres, c'est Jésus-Christ, *Petra autem erat christus*<sup>109</sup>, que les uns et les autres ont reconnu pour roi de tous les siècles.

**ROUEN** *Rothomagus* de Roth, idole adorée jadis en ce pays et démolie par saint Melon évêque, et de Magus fils de Samothès roi des Celtes. Le reflux y vient. On a compté à Rouen jusqu'à 69 églises. Louis XII y érigea le parlement l'an 1499. Il y avait un beau pont qui est tombé. Entre plusieurs privilèges, celui que Dagobert octroya aux chanoines de Notre-Dame à la prière de saint Ouen est remarquable : qu'au jour de l'Ascension ils peuvent élargir un criminel qu'ils font confesser, comme près d'être exécuté, et par qui ils font lever la châsse de saint Romain, en souvenance de ce que saint Romain défit un serpent monstrueux en la forêt de Rouveray, accompagné seulement d'un criminel, qui pour avoir tenu bonne compagnie au saint prélat fut mis en liberté et en sa mémoire un autre tous les ans. Non loin de Rouen est Yvetot, jadis érigé en royaume par Clotaire 2 en faveur des successeurs d'un seigneur Gaultier d'Yvetot que ce roi fit mourir légèrement par le rapport des flatteurs. Une des tours de l'église archiépiscopale est appelée la tour de beurre, pour ce qu'elle fut bâtie des deniers que chacun donna (six par tête) au légat George d'Amboise pour avoir permis de manger du beurre en Carême, car ce n'est que par dispense qu'on y mange du laitage ; et dans la Provence qu'ils ont des huiles, on n'oserait user de beurre ni de laitage en Carême. Le susdit légat fit mettre dans cette tour une cloche de son nom très considérable.

– S –

<sup>108</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>109</sup> "cette pierre était Jésus-Christ" (1 Co X, 4).

**SACREMENTS** de l'Église, pourquoi sept en nombre et qu'est-ce qu'ils signifient : voyez f. 228 et 229<sup>110</sup>.

**SANCERRE** en Berry dit en latin *Sacrum Caesaris*, ce qui la fait croire ancienne. Son coteau est en vignoble.

**SAINTS** du martyrologe, nommés en partie : f. 250 jusqu'à 274<sup>111</sup>.

**SAVOIE** montagneuse, en quelques-unes de ses vallées, abondante en blé, pâturage et vins, comme à Morrene, Val-d'Oste et Mont-mélian, ici il y a un très fort château. Oste est dite *Augusta* en latin, bâtie par Auguste ; on y voit encore un arc fort beau. Le parlement de Savoie tient à Chambéry, bâtie entre des montagnes qui la commandent. Les autres villes sont Anissy, où est le corps du bienheureux François de Sales et où les évêques de Genève tiennent leur siège ; Saint-Jean-de-Morienne, Moustier, Tonon etc.

**SAUVAGES** leurs mœurs et humeurs : chapitre XX et XXI. Ils ne pratiquent l'agriculture, l'architecture ni les arts.

**SENLIS** ville ancienne, dite en latin *Sylvanectum* pour ce qu'elle était jadis située entre des bois. Son 1<sup>er</sup> évêque fut saint Régule, fondateur de l'église de Notre-Dame cathédrale de Senlis.

**SENS** ancienne ville des Gaules, bâtie par Samothés, 1<sup>er</sup> roi gaulois, l'an du déluge 140, et ainsi plus ancienne que Rome. Elle est située sur un coteau vers Yonne ; non loin est le lac d'une source dont on a vu de l'eau se convertir en pierre poreuse, légère à la vérité. L'église métropolitaine en est dédiée à saint Etienne ; et saint Savinian en fut premier prélat, là envoyé par saint Pierre.

**SIENNE** édiflée par Brennus, capitaine des Gaulois, pour loger les malades et vieillards de son armée, c'est pourquoi elle fut nommée *Senae a senibus*. Elle a cinq mille de tour et contient vingt mille âmes.

**SOLOGNE** *Soligonia* en latin pour avoir force seigle. Elle comprend Suilly, Gergeau, Cléry, où est une chapelle de grande dévotion dédiée à la Vierge, où Louis XI est inhumé.

– T –

**TARASCON** est ainsi nommé d'un animal nommé Tarasque, monstre prodigieux que sainte Marthe (dont le corps repose dans une chasse de grand prix en une abbaye de cette ville) surmonta et mit à mort. Vers la mer est l'église des 3 Maries, Cléopée, Jacobé et Salomé, où les Provençaux disent que sont leur corps. Le roi Clodovée reçut sa santé, priant au sépulcre de sainte Marthe.

**THOLOSE** voir f. 256<sup>112</sup>. Fut bâtie par Tholus. Saint Saturnin a été son premier prélat, il fut sacré par saint Martial, précipité par les païens et traîné à la queue d'un taureau. Ce comté est uni à la couronne par le décès de Raymond V qui y érigea université. Il mourut

<sup>110</sup> Cf. chap. XXV.

<sup>111</sup> Cf. chap. XXVI et XXVII

<sup>112</sup> Cf. chap. XXVII.



sans hoirs, et le laissa au roi saint Louis. Il y a parlement, archevêché, présidial, consuls et inquisiteur de la foi.

**TOURNON** en Velay est sous l'évêché de Valence, bien qu'elle soit située de l'autre côté du Rhône dans le Velay. Il y a château et surtout beau collège fondé par le cardinal de Tournon.

**TOULON** est un évêché. Il y a un beau port où nous nous embarquâmes dans l'embarquement du cardinal de Sainte Cécile<sup>113</sup>, mais son navire prit le devant.

**TOURS** est fondée par Turnus. Elle a eu plusieurs prélats célèbres, comme saint Gatian était avant Diocletian<sup>114</sup> ; saint Martin natif de Pannonie, qui mourut octogénaire à Candé l'an 401 ; saint Brice ; saint Grégoire etc. Les citoyens de Tours sont laborieux ; son terroir est le jardin de la France. Il y a eu trois conciles.

**TREVES** en Gaule est appelée *Treviris*, pour ce que les Romains y avaient une cour insigne, gouvernée par trois personnes signalées. Elle a été fondée par Trebot et convertie à la foi par saint Eucharie disciple de saint Pierre. L'archevêque est électeur du Saint-Empire, les voici tous sept et leurs offices :

*Moguntinensis, Trevirensis, Coloniensis,*  
*Marquio praepositus camerae, Pincerna bohemus,*  
*Atque palatinus dapifer, dux porticor ensis*<sup>115</sup>.

Le martyrologe nomme à Trèves trente et un saints par leur nom.

– V –

**VALENCE** sur Rhône, jadis nommée Durion, tient son nom de l'empereur Valens. Son 1<sup>er</sup> évêque fut saint Félix. En une vigne qui est au-delà de la porte Saint-Félix, fut trouvé un sépulcre de pierre sur lequel était gravé *D. Justinia M*, lequel étant ouvert on trouva le corps d'une femme qui avait à chaque oreille un pendant avec une émeraude ; sitôt qu'il eut pris vent, il fut réduit en poudre. Il y a une Valence en Espagne et une autre dans le Milanais.

**VENDOME** *Vindocinum* en latin, est de l'évêché de Chartres. Geoffroy Martel, comte d'Anjou, ayant eu vision de trois étoiles, on lui conseilla de faire bâtir une église au nom de la très sainte Trinité ; ce qu'il fit, y mettant la sainte larme que notre seigneur versa sur la mort de<sup>116</sup> Lazare, laquelle il avait prise dans le buffet du grand Soldan<sup>117</sup> en son voyage d'outre-mer, l'an 1084. J'en ai baisé la fiole.

**VENISE** bâtie selon quelques-uns par les Venetois bretons, ou selon d'autres par les peuples qui pour éviter la fureur d'Attila (qui saccagea Aquilée après 3 ans de siège) prirent ce qu'ils purent de leurs richesses et se jetèrent dans des îles, où ils bâtirent cette ville qui est un

<sup>113</sup> Michel Mazarin, voir *supra*.

<sup>114</sup> "du temps de Diocletian" : En la table sur la lettre T, et le mot de Tours, faute survenue en l'impression, lisez "saint Gratian était avant Diocletian" [n.d.a.].

<sup>115</sup> "[les archevêques] de Mayence, de Trèves, de Cologne [sont chanceliers de l'Empire], le marquis grand chambellan, le bohémien grand échançon, le palatin grand maître d'hôtel, le duc grand maréchal".

<sup>116</sup> "du".

<sup>117</sup> Sultan.

chef-d'œuvre de l'artifice et industrie humaine. Elle a huit mille de circuit, sans compter la Zudecca et autres îles qui l'entourent. Ceux qui en ont écrit disent qu'on y a compté cent nonante mille âmes, soixante-sept paroisses, cinquante-quatre couvents, cent quarante palais, cent soixante-cinq statues de citoyens illustres qui ont bien mérité de la République (entre lesquelles celle de Colcon est admirable, aussi bien que son cheval de bronze), huit mille gondoles, 450 ponts de pierre, avec le pont Real qui est le plus grand. Dans l'arsenal ils ont toujours trois cents hommes à travailler, avec telle diligence qu'on a vu armer de tout point trente galères en dix jours. Ils ont eu jusqu'à deux cents galères sur mer. Le grand doge avec le conseil de dix, quinze sénateurs et six conseillers (élus entre deux mille nobles) jugent sans appel. Ces nobles s'assemblent tous les dimanches au matin pour créer les magistrats et distribuer les gouvernements. Ils y reçoivent la jeunesse pour échauffer et animer la froideur des vieillards. Le proverbe est que ceux de Venise pendant la guerre fournissent de conseil et d'argent, ceux de Trévis d'épée, ceux de Padoue de chevaux, ceux de Vérone de piétons, ceux de Bresse sont propres pour faire des retranchements, ceux de Bergame à dresser des embuscades. Avec tout cela s'ils n'avaient des Français et Allemands (dont ils se servent fort à présent), ils ne pourraient résister au Turc. Il s'y vient aussi offrir quelques Suisses à des conditions avantageuses. Ils ne tiraient de cet état en temps de paix que deux millions d'or, et le gouvernement avec telle justice que les bourgeois semblent jouir du siècle d'or. Les nobles n'y sont point enviés, et chacun est affectionné et obéissant ; si bien qu'en temps de guerre, ils s'en voient qui ôtent les bijoux à leurs femmes pour les donner volontairement à la république tant ils conspirent tous au bien public. Dans la place Saint-Marc on voit de toute sorte de nations ; et cette ville est admirée de tous à cause de sa beauté, du grand nombre de ses temples, palais, colonnes, statues, peintures, jaspe, porphyre, albâtre et autres richesses apportées des ruines d'Aquilée, de Constantinople quand les Vénitiens la prirent, et d'autres lieux d'Orient. Entre ces temples celui de Saint-Marc est célèbre, fait en croix, à la mosaïque ; la voûte est soutenue par trente six colonnes de marbre phrygien. Dans le trésor qui est au bout de l'aile droite est le trésor où sont le corps de saint Marc et son évangile écrite de sa main. Au près du temple est une tour d'où on voit soixante îles où il y a ou temple, ou monastère, ou édifice, ou jardin, ou bourg, ou fort. Entre ces palais superbes on admire celui du doge qu'ils élisent avec des ballottes<sup>118</sup>, lequel ne dit et n'écrit d'absolu que ce que le conseil lui fait dire. Il lui est défendu de sortir. Ils occupent Bassan et Castel-franc dans la Marche, Trévis et une partie du Frioul et de l'Istrie (car Triest obéit à l'empereur), ils maîtrisent la Dalmatie où est la ville de Zara, et Catarra, ayant repris depuis peu Clissa. Je passe Corfou, Zante, Cephalone et Candie, îles qu'ils défendent avec grande générosité contre le Turc, le plus puissant ennemi de l'univers et qui a mis jadis sur pied des armées de cinq cent mille hommes. Sur quoi vous me demanderez la raison pourquoi il ne fait de plus grandes conquêtes? Je réponds que comme l'esprit et l'art de l'homme ne peuvent produire un mouvement perpétuel (effet de Dieu et de sa seule nature), aussi ne peut-on donner cours continuel à une guerre ; voire les grandes forces et armées ne se meuvent que lentement et sont moins propres à empiéter. Si bien que les saisons, les forces étrangères, la difficulté des passages, les propres troubles, la disette des munitions de guerre et de bouche arrêtent les grands desseins. Mais élevons plus haut nos pensées, et disons que Dieu n'a pas envoyé le Turc pour détruire les Chrétiens mais pour les châtier, et que celui qui donne des limites à chaque chose, voire des contraires (comme l'a remarqué Philippe de Commines) afin de la contenir dans l'action, dans l'humilité et dans

<sup>118</sup> Petite balle servant à donner des suffrages.

la crainte, en a donné au Turc dès cette vie pour le punir de ses cruautés ; car j'apprends que le Persan lui déclare la guerre avec deux cent mille hommes. Je n'ai vu en nul lieu plus de têtes chenues<sup>119</sup> et de vieillards qu'à Venise, où les goutteux ont avantage, pouvant aller partout avec des gondoles.

**VENTS** divers en divers pays, mais toujours de même côté (savoir d'Orient) dans la plage du Cap-Vert, et pourquoi? voir f. 176<sup>120</sup>. Ajoutez encore pour raison que le mouvement du premier mobile ravit les cieux inférieurs et les deux sphères du feu et de l'air d'orient en occident. Mais pourquoi plutôt en la zone torride qu'ès autres? Pour ce que plus on s'approche de l'équinoxe, plus le mouvement des cieux et des éléments qui les suivent est vîte<sup>121</sup> et capable de résister aux vents contraires mais pourquoi vers la Floride le vent de sud-ouest y règne-t-il ? À cause de la répercussion des exhalaisons de la terre amérique.

**VERONE** ville ample et agréable, embellie d'un magnifique amphithéâtre, vieux monuments et reste d'antiquité. Elle a 80 mille habitants. Justin livre XX dit que les Gaulois l'ont bâtie, dont le chef nommé Brennus la nomma *Brenona*, et par corruption *Vérona*. Pline, Ovide et Catulle en sont natifs.

**VIENNE** sur Rhône fondée par Biennus, ou Veneri Africain selon d'autres, qui la fit bâtir en deux ans, d'où elle fut nommée Bienne, *a Biennio*. Elle paraît la plus ancienne ville de France. L'empereur Tibère fit bâtir son pont ; j'y ai vu la tour de Pilate où on dit qu'il est mort. Il y a encore des Ponces à Vienne. La cour des aides du Dauphiné y tenait. On y fait les plus excellentes lames d'épée de France. f. 272<sup>122</sup>.

**VINCENCE** aussi bâtie par les Gaulois et nommée de ce nom en mémoire de ce qu'ils étaient demeurés victorieux de tout ce pays, à trente mille de Vérone et dix-neuf de Padoue.

**VIVIERS** sur le Rhône est évêché et la capitale du Vavrets, qui est sous le parlement de Toulouse ; aussi bien que le Velay, dont la ville principale se nomme le Puy, dont l'église cathédrale est dédiée à la Vierge, où ils disent avoir le saint prépuce de notre seigneur.

**VOCATION** à la foi bien traitée en forme d'exhortation : chapitre XXV.

**USAGES** premiers de diverses choses. Premièrement d'orgues, dès le septième siècle, inventées par Vitalianus, Signinus et Volscus. 2. de boutesole<sup>123</sup>, le quatorzième siècle, qu'un certain Flavie Napolitain<sup>124</sup> découvrit le secret de l'aimant. 3. de canon, environ le même temps. 4. d'impression, l'an 1440. De cloches au cinquième siècle, par saint Paulin, évêque de Nole, où elles furent nommées *Nola*. Les sauvages n'ont point usage de tous ces secrets.

– Y –

<sup>119</sup> Ayant des cheveux tout blancs.

<sup>120</sup> Cf. chap. XXIV.

<sup>121</sup> Rapide.

<sup>122</sup> Cf. chap. XXVII.

<sup>123</sup> Boussole.

<sup>124</sup> Flavio Gioia (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), inventeur italien qui a perfectionné la boussole.

VOYAGE DES ÎLES CAMERCANES EN L'AMÉRIQUE

**YERES** îles de Provence, où la manne<sup>125</sup>, riz, pastel, olive et safran abondent.

FIN

---

<sup>125</sup>Nourriture.



---

## TABLE DES MATIÈRES

Missionnaires capucins et carmes aux Antilles.....	5
Les auteurs .....	11
Établissement de l'édition.....	17

### PACIFIQUE DE PROVINS

#### BRÈVE RELATION DU VOYAGE DES ÎLES DE L'AMÉRIQUE

Épître .....	23
<i>Notre embarquement à La Rochelle pour les îles de l'Amérique.....</i>	<i>25</i>
<i>Descriptions de quelques-unes de ces îles en particulier. ....</i>	<i>29</i>
<i>De l'île de S. Christophe. ....</i>	<i>29</i>
<i>De l'île de la Martinique.....</i>	<i>29</i>
<i>De l'île de la Gadaloupe.....</i>	<i>30</i>
<i>Manne des pauvres qui se trouve en cette île et en quelques autres voisines....</i>	<i>33</i>
<i>De l'île de la Tortue .....</i>	<i>34</i>
<i>De l'île de la Dominique.....</i>	<i>35</i>
<i>Extrait du privilège du roi .....</i>	<i>40</i>

### MAURILE DE SAINT-MICHEL

#### VOYAGE DES ÎLES CARMERCANES EN L'AMÉRIQUE

Épître .....	43
Permissions.....	47
Préface au lecteur.....	49

#### CHAPITRE I

<i>Rencontre des pères carmes et de monsieur de Nuaily, qui s'embarquent pour les Indes occidentales .....</i>	<i>77</i>
--	-----------

#### CHAPITRE II

<i>Notre adieu à la France et quelques belles réflexions sur la mer.....</i>	<i>81</i>
--	-----------

CHAPITRE III	
<i>Nous reconnaissons Madère.....</i>	85
CHAPITRE IV	
<i>Nous passons le tropique et voyons les îles du Cap-Vert.....</i>	89
CHAPITRE V	
<i>Grande tempête, nommée dans l'Amérique ouragan .....</i>	93
CHAPITRE VI	
<i>Louis notre Sauvage découvre la Désirade et nous allons descendre à la Martinique..</i>	
97	
CHAPITRE VII	
<i>L'état de la Martinique .....</i>	101
CHAPITRE VIII	
<i>Nos passagers étonnés des étranges nouveautés de ce pays.....</i>	103
CHAPITRE IX	
<i>Nous passons au pied de la Guardeloupe et des autres îles cameranes, dites autrefois Antilles.....</i>	111
CHAPITRE X	
<i>Nous descendons à Saint-Christophe et une description de la maison de monsieur le général .....</i>	115
CHAPITRE XI	
<i>Mon emploi dans l'île de Saint-Christophe .....</i>	117
CHAPITRE XII	
<i>Curieuses observations sur ce pays.....</i>	127
CHAPITRE XIII	
<i>Continuation de quelques observations curieuses .....</i>	133
CHAPITRE XIV	
<i>Baptême de deux Négresses adultes et quels gens sont les Nègres .....</i>	139
CHAPITRE XV	
<i>La malédiction de Noé sur son fils Cham est le sujet de l'esclavage des Nègres.....</i>	145
CHAPITRE XVI	
<i>Visite aux Anglais catholiques.....</i>	151

CHAPITRE XVII	
<i>Réflexion morale sur le commerce en général et en particulier de celui de l'Amérique</i> .....	163
CHAPITRE XVIII	
<i>Du commerce de nos îles méridionales</i> .....	167
CHAPITRE XIX	
<i>Visite aux catholiques de l'île de Saint-Eustache</i> .....	171
CHAPITRE XX	
<i>Des Sauvages et la différence de ceux de Terre Ferme et des insulaires</i> .....	177
CHAPITRE XXI	
<i>Des mœurs et humeurs des Sauvages et de leur façon de vivre et de faire la guerre</i> .....	185
CHAPITRE XXII	
<i>Le père Ambroise arrive de la Martinique à Saint-Christophe, où je le viens trouver et où Dieu continue de bénir nos travaux</i> .....	191
CHAPITRE XXIII	
<i>Pensées théologiques sur l'océan et pourquoi dans les Indes il y a peu de flux et reflux</i> .....	197
CHAPITRE XXIV	
<i>Réponses philosophiques à diverses questions sur les particularités des Indes</i> .....	207
CHAPITRE XXV	
<i>Progrès spirituel et temporel de notre mission</i> .....	221
CHAPITRE XXVI	
<i>L'on juge à propos mon retour en France, pour rendre raison à notre chapitre provincial de la gestion de notre mission et les dangers de mon retour</i> .....	247
CHAPITRE XXVII	
<i>On m'envoie à Aix-en-Provence où je reçois obédience pour Rome de notre révérendissime père général</i> .....	261
CHAPITRE XXVIII	
<i>Mort du révérend père Innocent, religieux carme, arrivée dans l'Inde. Et l'approbation de notre établissement en icelle par le révérend père provincial et son définitoire</i> ..	277



CHAPITRE XXIX

*Avis à ceux qui veulent faire le voyage des Indes* ..... 285

CHAPITRE XXX

*Action de grâce de l'auteur*..... 291

CHAPITRE XXXI

*Dernières réflexions sur les admirables conduites de la divine providence dans la diversité des vertus, propriétés et nature des animaux, plantes et fruits, principalement de l'Amérique* ..... 303

CHAPITRE XXXII

*Établissement des pères carmes en l'île de la Gardeloupe et la mort de 3 de leurs religieux avec les dernières nouvelles de l'Inde*..... 313

CHAPITRE XXXIII

*Eclaircissement sur la naissance, progrès et habit des religieux de Notre-Dame du mont Carmel par trois beaux parallèles*..... 321

*Table géographique et historique par alphabet, pour trouver les remarques de ce livre, l'étymologie des noms, les temps de la découverte des terres et de la fondation des villes.* ..... 349